

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES

Un bazar d'Asie Centrale

Forme et organisation du bazar de Tâshqurghân
(Afghanistan)

Thèse

présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

Pierre Centlivres

1970

La Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, sur le rapport de MM. les professeurs Jean Gabus et Georges Redard, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Pierre CENTLIVRES, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 29 mai 1970.

Le doyen:
MARC EIGELDINGER

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| I. INTRODUCTION | 7 |
| II. TĀSHQURGHĀN, LE SITE ET LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX | 11 |
| 1. La situation géographique et les voies de communication | 11 |
| 2. L'histoire | 18 |
| 3. Les données économiques et sociales | 23 |
| III. MORPHOLOGIE | 29 |
| 1. La place et la signification du bazar dans l'ensemble urbain | 29 |
| 2. La structure spatiale: secteurs et rues | 32 |
| 3. Les monuments, l'architecture et les boutiques | 37 |
| 4. Les secteurs et les catégories professionnels | 41 |
| IV. ACTIVITÉS ET FONCTIONS ADMINISTRATIVES | 45 |
| 1. L'Arrondissement et la Municipalité | 45 |
| 2. Les impôts et les taxes | 48 |
| 3. Les loyers, les concessions et les nantissements | 53 |
| 4. La police et l'ordre public | 55 |
| 5. Les écoles et les enseignants | 59 |
| V. PROFESSIONS | 63 |
| A. LE COMMERCE ET LES SERVICES | 63 |
| 1. Les propriétaires et les grands marchands | 63 |
| 2. Les commerçants et les détaillants | 68 |
| 3. Les intermédiaires et les ambulants | 76 |
| 4. Les services | 82 |
| VI. PROFESSIONS | 92 |
| B. L'ARTISANAT | 92 |
| 1. Le corps, la matière et l'outil | 92 |
| 2. Le travail des métaux | 99 |
| 3. Le travail du bois, du cuir et des textiles | 105 |
| 4. La récupération et la réparation | 111 |
| 5. L'alimentation et les métiers hors bazar | 114 |

| | |
|--|-----|
| VII. VIE DU BAZAR ET RAPPORTS ÉCONOMIQUES | 122 |
| 1. Le calendrier, les saisons et la vie quotidienne | 122 |
| 2. Les zones de production, le bazar et l'environnement | 128 |
| 3. Les échanges, les investissements et les rapports de production | 138 |
| 4. La vente et l'achat, la monnaie et les poids et mesures | 146 |
| VIII. VIE SOCIALE | 155 |
| 1. Les ethnies et la parenté | 155 |
| 2. Les corporations et les hiérarchies professionnelles | 163 |
| 3. Les croyances et les pratiques religieuses | 172 |
| 4. Les divertissements, le folklore et l'information | 178 |
| IX. INNOVATION ET CHANGEMENT | 187 |
| 1. L'adaptation et l'innovation | 187 |
| 2. Le bazar face au changement | 191 |
| 3. Conclusion | 196 |
| BIBLIOGRAPHIE | 199 |
| TABLE DES PLANCHES | 205 |
| TABLE DES PHOTOS | 206 |
| GLOSSAIRE | 208 |
| INDEX | 224 |
| PLANCHES | 227 |
| PHOTOGRAPHIES | 269 |

I. INTRODUCTION

Ce travail a été élaboré à partir de matériaux recueillis à Tāshqurghān en 1966 (août-décembre) et en 1968 (mars-juin) grâce à un subside du Fonds national suisse de la recherche scientifique, accordé par la Commission universitaire de la recherche scientifique de Neuchâtel.

Chargé en 1964 du poste de conseiller au Musée de Caboul, nous avons pu nous familiariser avec le pays et ses habitants; mais auparavant déjà, en lisant un rapport du professeur Gabus¹, à qui on doit la réorganisation du Musée national afghan, nous avons appris l'existence du bazar de Tāshqurghān décrit comme l'un des derniers bazars authentiques de l'Asie Centrale et méritant à ce titre une étude systématique des points de vue technologique, économique et sociologique. Le principe d'une enquête, à vrai dire aussi complexe qu'urgente, se trouvait ainsi posé.

Le Turkestan afghan possédait après la 2e guerre mondiale encore un ensemble de marchés couverts de type traditionnel qu'un urbanisme peut-être hâtif et la nécessité de tracer des avenues convenant au trafic automobile eurent bientôt fait de supprimer. Restaient Tāshqurghān et son bazar à l'architecture presque intacte, comme laissés à l'écart des transformations qui avaient modifié le plan des autres villes. Les Autorités afghanes, alertées par le professeur Gabus, par M. Marc Le Berre, architecte de la Délégation archéologique française, et par le directeur du Musée, avaient su prendre à temps les mesures de préservation nécessaires.

Au cours d'un voyage dans le nord de l'Afghanistan en hiver 1965, nous nous sommes arrêté une semaine à Tāshqurghān et avons pu nous rendre compte sur place de l'intérêt exceptionnel de son bazar. Construit presque d'une seule pièce au début du XIXe s. dans un Turkestan encore médiéval, au cœur d'une oasis habitée au moins depuis l'aube des temps historiques, guère modifié depuis lors dans sa forme extérieure, il est une sorte de modèle représentatif des marchés du Turkestan à l'époque du grand commerce caravanier. Placé au débouché d'une vallée conduisant aux cols de l'Hindoukouch, il se trouve ainsi au carrefour des anciennes routes allant de l'Inde à Boukhara, de la Perse à la Chine. Vu la date relativement récente de sa fondation, on peut en retracer l'histoire et en suivre l'évolution, ce qui n'est pas possible pour les villes voisines de Mazār-i Sharif et de Qunduz qui ont vu leur caractère ancien bouleversé par la croissance et la modernisation.

Lors d'un de ses séjours en Afghanistan, le professeur Georges Redard a bien voulu nous encourager à entreprendre l'étude du bazar et depuis lors n'a cessé de suivre notre travail et de nous aider de son expérience. Nous aimerions l'assurer, ainsi que le professeur Gabus, de notre très vive reconnaissance.

Après un bref aperçu géographique et historique, nous avons cherché tout d'abord à décrire le plan et l'agencement des différentes parties, tout en étudiant le problème de la

¹ Rapport de mission UNESCO, dactylographié, 16 novembre 1957. V. aussi Bruno 1962, 107, où il est question de la conservation du bazar couvert et d'une des mosquées.

nature des rapports entre le bazar et la ville. Le chapitre consacré à la morphologie vise à restituer la disposition et le caractère du marché, des ruelles et des boutiques. Le fonctionnement administratif du bazar et des organismes de contrôle qui lui sont liés fait l'objet du chapitre suivant. Deux chapitres sont ensuite voués à la nomenclature des différentes professions, à leur classification et aux rapports qui les unissent. Dans la mesure où les dimensions de l'ouvrage le permettent, nous avons voulu donner une typologie des techniques et de l'outillage, tout en indiquant le vocabulaire indigène de l'artisan. Après cette partie proprement descriptive, nous avons essayé de dépeindre la vie quotidienne du bazar et d'expliquer les principes qui sont à la base des échanges et de l'activité commerciale (chap. VII). Le chapitre VIII part du fait que le bazar est bien plus que le centre de la seule activité économique; il possède son organisation interne, ses corporations, ses hiérarchies, ses rites; centre de diffusion des nouvelles, il est un des principaux lieux de l'activité sociale masculine et comprend aussi bien les collèges religieux que la prison, le trésor public et autrefois la douane. En ce sens, il est le cœur et le principe même de la ville.

Enfin, le dernier chapitre traite des modalités d'un changement non pas brutal jusqu'ici, mais présenté comme un processus continu. Il est vrai que l'évolution générale du pays et les projets de la direction de l'urbanisme pourraient provoquer dans un bref avenir des transformations rapides et profondes.

Le seul inventaire du bazar aurait l'avantage de constituer en quelque sorte les archives d'un complexe humain menacé; mais outre qu'une telle entreprise ne pourrait être achevée ni le sujet épuisé, son résultat laisserait échapper quelque chose du caractère profond du bazar, de sa logique interne. Aussi, en multipliant les points de vue, avons-nous voulu cerner une réalité qui repose par delà les faits visibles. En indiquant des tendances, en proposant certains rapprochements, nous avons tenté de définir un cadre culturel et idéologique sans perdre de vue le bazar lui-même, origine et but de notre étude. Ce dernier est menacé tout en étant capable d'adaptation; il oscille entre l'inertie due au poids de l'histoire et des habitudes culturelles, et les tendances à l'évolution qui pourraient bouleverser un équilibre fragile. Ajoutons que le bazar a connu d'autres crises, celle de la fin du grand trafic caravanier lors de la première après-guerre; il a su ensuite se "reconvertir". Peut-être en ira-t-il de même demain.

Il peut sembler criticable d'avoir étudié dans un seul travail des domaines aussi divers que les techniques et les relations de parenté par exemple; mais c'est précisément l'un des buts de notre entreprise de considérer le bazar sous ses multiples aspects, en ne perdant pas de vue qu'il forme un tout organique, inintelligible sans la pluralité de ses composantes. Enfin, certains chapitres ne sont qu'ébauchés; ainsi l'analyse de la variation des prix devrait porter sur une durée beaucoup plus longue, l'inventaire de l'outillage ou des produits ne saurait être complet; ces points pourront être développés au cours d'études partielles ultérieures. Nous espérons pourtant avoir tracé un portrait qui, s'il est imparfait, n'en est pas moins ressemblant.

L'enquête a bénéficié de l'aide d'un interprète au cours du premier mois de notre premier séjour; nous étions ensuite suffisamment familiarisé avec le parler de Tāshqurghān pour conduire nous-même les entretiens. Ceux-ci ont été menés sous forme d'entretiens libres ou à partir d'un questionnaire, évidemment souple et ouvert, pour des problèmes précis tels que l'organisation des corps de métiers, les relations de parenté, les hiérarchies professionnelles. Nous avons bénéficié en outre d'un petit nombre de documents écrits tels que listes de métiers, listes de proverbes ou traités corporatifs. Sans avoir d'informateurs attitrés, nous nous

sommes adressé surtout aux personnes possédant une situation clé à l'intérieur du bazar: chefs de corporations, gérants de caravansérails, mollahs ou écrivains publics. A des fins comparatives, nous avons effectué de courts séjours dans les autres bazars du Nord afghan, de Khānābād à l'est à Sar-i Pul et Maimana à l'ouest.

Les sources bibliographiques consistent essentiellement en ouvrages des géographes et historiens arabes² ou persans, en récits de voyageurs et en rapports et compilations des agents et officiers anglais; nous avons pu consulter ces derniers à l'India Office Library à Londres. D'autres ouvrages nous ont fourni des références méthodologiques ou comparatives; seules les œuvres qui sont mentionnées dans le texte figurent dans notre bibliographie; les lacunes sont sans doute nombreuses, mais nous espérons qu'elles ne sont pas intolérables dans un travail où l'observation directe prend la plus grande place.

Notre travail en Afghanistan a été grandement facilité par les Autorités afghanes et en particulier par M. Abd-ul-Ghafūr Farhādi, Vice-ministre des Affaires étrangères, par M. A. A. Motamedi, Directeur du Musée de Caboul, par les autorités provinciales, locales et municipales de Tāshqurghān; nous désirons leur dire ici notre vive gratitude. Nos remerciements vont aussi à Mlle Marguerite Reut, à Paris, qui a collaboré avec nous à Tāshqurghān lors de notre premier séjour, à M. Gholam Nabi Bakhtiāri, notre interprète de 1966, à M. Charles Kieffer, à Berne et à Strasbourg, et à M. S. Sanaoullah, à Berne, qui nous ont fait bénéficier de leur connaissance approfondie de la réalité afghane.

La mise au net des dessins et des plans, à l'exception de la pl. XXVII, est due à Mlles Verena Felber et Maya Weber, à Berne. La pl. XXVII a été dessinée par M. Maeder, à Berne. Les photos sont de l'auteur.

Le Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel a bien voulu participer aux frais de publication de l'ouvrage.

Ma femme Micheline Centlivres-Demont a suivi pas à pas le développement de cette entreprise et y a grandement contribué; cet ouvrage est aussi un peu le sien.

Enfin, nous exprimons nos plus chaleureux remerciements à tous les artisans et commerçants du bazar de Tāshqurghān. Ils ont désiré garder l'anonymat, mais nous n'oublions pas que nous leur devons la substance de notre livre.

La terminologie indigène a été transcrite selon le système suivant:

| | |
|---|---|
| č <i>tch</i> comme dans <i>match</i> | š <i>ch</i> comme dans <i>chemise</i> |
| ğ <i>r</i> grasseyé | u <i>ou</i> comme dans <i>cour</i> |
| ǰ <i>dj</i> comme dans <i>djinn</i> | x <i>ach</i> -Laut allemand |
| q occlusive postvélaire sourde | y semi-voyelle, comme dans <i>yatagan</i> |
| r <i>r</i> rétroflexe (proche de <i>l</i>) | ž <i>j</i> comme dans <i>journal</i> . |

Les noms géographiques connus des dictionnaires français ont été écrits conformément à l'orthographe française, les autres selon la graphie des cartes au 1 : 100 000 de l'Afghan Geological Survey.

On notera les abréviations suivantes:

T. = Tāshqurghān, M. = Mazār-i Sharif, Q. = Qunduz/Kunduz.

² Nous remercions vivement Mme Claire Chimelli-Centlivres, à Beyrouth, qui a bien voulu dépouiller pour nous l'essentiel de la bibliographie géographique arabe sur Tāshqurghān.

II. TĀSHQURGHĀN, LE SITE ET LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX

1. La situation géographique et les voies de communication

Il serait exagéré d'affirmer que certains lieux géographiques sont prédestinés à l'implantation urbaine, et certaines villes à être le siège d'un marché, d'un bazar s'il s'agit de l'Orient. La ville étant donnée, la situation qu'elle occupe semble a posteriori faite d'un ensemble de facteurs favorables évidents. Avec le bazar, c'est la notion même de la ville qui est en jeu, et la tentation est grande de définir l'une par la présence du second. Avant de discuter le problème des rapports du bazar et de son environnement (v. chap. VII, 2), nous devons pourtant dégager un ensemble de traits objectifs, de convergences géographiques liées à l'urbanisation, qui, s'ils n'en sont pas les conditions suffisantes, ne rendent pas moins compte de ses formes et de sa pérennité. Certains d'entre eux sont d'ordre écologique et climatique et concernent les possibilités offertes par le sol à l'établissement humain, d'autres touchent au relief, favorisant tel emplacement plutôt que tel autre sous le rapport des communications et de la défense.

Dans le Turkestan afghan, qui correspond en gros à la plaine de l'Amou-Daria de Q. à Kilif (v. cartes pl. I et II), les villes sont implantées non pas sur les bords du fleuve que crues, marécages et dunes de sable rendent peu hospitaliers, mais sur le piémont, là où les rivières débouchent dans la plaine pour se perdre ensuite dans les sables, épuisées par les ramifications des canaux d'irrigation. Ces rivières ont d'abord à se frayer un passage à travers une série d'anticlinaux formant les contreforts nord du système de l'Hindoukouch orientés est-ouest (Furon 1927, 128). L'emplacement urbain offre ainsi les avantages combinés d'une terre riche en alluvions, d'une eau propre à l'irrigation, de la proximité d'une percée dans la montagne par où passent les voies de communication et d'un resserrement *tangī* facile à défendre.

Foucher (1942, I, 15) a bien vu que si le cadre géographique général où s'inscrivent les établissements urbains reste le même de la préhistoire à l'époque hellénistique et du moyen âge à nos jours, comme l'attestent tant de tépés et de ruines, l'emplacement précis peut changer le long du cours d'eau, au gré des variations de débit, des modifications écologiques et surtout des aléas de l'histoire; les destructions alternent avec les refondations et le bâtisseur ne choisit pas nécessairement l'emplacement de la ville précédente. Les avatars urbains sont visibles d'Andkhoy à Q.; ce sont par exemple, d'est en ouest, dans une même situation générale, la succession de Chārdarra, Warwāliz, Q.; Shahr-i Bānu, Kohna Khulm, T.³; Balkh, Siāgerd, Takhtapul, M. Ainsi se combinent les caractéristiques de l'opposition entre villes spontanées et villes créées (Grunebaum 1961, 144); les premières doivent tout à un

³ "Étymologie possible de *Tāshqurghān*: < turc (par l'ozbaki) *tāsh* pierre; *qurghān* remblai, tertre funéraire; forteresse = litt. (lieu-dit du) remblai de pierre ou (lieu-dit de la) forteresse en pierre (probable)". Cette note étymologique nous a été aimablement communiqué par M. Charles Kioffer. V. aussi Wood 1872, 266, où T. = stone fort.

ensemble d'avantages naturels ou latents, eau, climat, relief, et semblent avoir poussé au hasard, les secondes à la volonté du bâtisseur, déterminée d'ailleurs souvent par les ressources du site. Les deux éléments complémentaires sont visibles dans le plan même de T. (v. carte et photo aérienne, pl. III et IV), fait d'un ensemble de villages: Qurghān, Kwāja Burhān, Tangi (au sortir du défilé), nés dans un site avantageux et rassemblés à partir du début du XIXe siècle autour d'une ville neuve, dont les rucs se croisent à angle droit, créée de toute pièce par le souverain local.

Cette alternance se manifeste aussi dans l'histoire de l'ensemble du Turkestan, où les villes et le territoire qu'elles commandent assument tour à tour le leadership de toute la province, et dans celle des voies de communication où l'on voit les voyageurs préférer, selon les siècles, tel cours de rivière, tel passage, tel itinéraire à tel autre, selon l'importance momentanée du centre où ils se dirigent.

La carte dessine l'oasis de T. sous la forme d'un delta né des alluvions de la Khulmāb, rivière de Khulm⁴, sortant au sud d'une gorge resserrée aux parois verticales, le *tangī*, nom servant aussi à désigner la zone immédiatement en amont et le village sis au débouché. Les côtés est et ouest du triangle sont constitués par des ravins désertiques, et le côté nord ressemble à un arc de cercle dont les rayons seraient formés par la multitude des canaux d'irrigation allant mourir dans la plaine désertique, là où le loess qui couvre le sol commence d'être envahi par les bancs de sable. A l'est, une ramification va irriguer le bourg de Yangi Aregh, à 18 km du centre de l'oasis; à l'ouest, le canal le plus avancé s'épaise avant d'avoir atteint le village Nāyibābād, irrigué par une source indépendante. Ce sont vers l'ouest et vers l'est que se dirigent les routes de M. et de Q. Elles rejoignent un peu à l'ouest du centre de la ville, au lieu-dit *garāf*, garage, la route de Caboul partant vers le sud. La première traverse une steppe caillouteuse et stérile avant d'atteindre M., la seconde un désert de 80 km jusqu'à Chārdarra et la troisième doit franchir une série de chuses et le boyau de Saighanchi en suivant la rivière qui la mènera à Aibak. Il n'y a pas de route qui, se dirigeant vers le nord, rejoigne directement l'Amou-Daria éloigné de 58 km; une piste incertaine conduit à Kaldar, au bord du fleuve et les Turkmènes qui l'empruntent pour aller s'approvisionner à T. ne la parcourent que montés à dos de chameau ou à cheval, en une grande étape d'un jour et d'une nuit, vu qu'il n'y a pas de point d'eau intermédiaire entre les deux localités.

Ainsi, le caractère insulaire de l'oasis est bien marqué. Au milieu d'un environnement stérile, il semble avoir offert des chances tout à fait favorables à l'implantation humaine et au choix de l'emplacement d'une tête d'étape sur les routes reliant d'ouest en est, par delà les sites du débouché de la rivière de Balkh et ceux de la rivière de Q., Hérat au Badakhshān, la Perse au Turkestan chinois, et du sud au nord, les passes de l'Hindoukouch à l'Oxus, l'Inde à l'Asie Centrale.

La carte nous montre en outre toute une série de tépés ou de ruines disposés en arc de cercle à la limite nord de l'oasis; les plus anciens, Shayrābād, Shahr-i Bānu (Hackin 1933, 62; Foucher 1924, 159; Carl 1959), Kisbmishkhāna (au nord de Bābā Sediq), Ayatān Tēpa semblent être à la périphérie, les plus récents, Kohna Khulm, Kohna Qosh Rabāt, plus pro-

⁴ Khulm, nom donné par les géographes arabes à l'ancienne ville située à une dizaine de km au nord de T., maintenant en ruines. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle ou au début du XIXe que la ville fut rebâtie sur l'emplacement d'un lieu-dit, Tāshqurghān (v. p. 11 n. 3), à moins que ce nom n'ait servi à baptiser la nouvelle forteresse (v. p. 38) et la ville bâtie à son pied. En 1946, un décret royal a conféré à la ville actuelle le nom de l'ancienne, mais les habitants ainsi que les cartes du "Geological survey" de l'Afghanistan continuent de l'appeler T.; c'est cet usage que nous suivrons au long de ce travail.

ches du centre actuel. Tout se passe comme si les établissements humains avaient reculé vers le sud, vers la gorge, peut-être du fait de la raréfaction de l'eau. Il est également possible qu'on ait voulu assurer une garde plus efficace du défilé contre les incursions des montagnards ou d'un ennemi venu du sud.

Le climat

Les coordonnées de T. sont $35^{\circ} 43'$ de latitude et $67^{\circ} 41'$ de longitude selon Memmessier (1960, 168), entre $36^{\circ} 40' 42''$ et $36^{\circ} 43' 48''$, $67^{\circ} 40' 22''$ et $67^{\circ} 42' 4''$ selon Nāhez (1956, I, 364) et la carte du l'Afghan Geological Survey. Son altitude, 450 m (Humlum 1959, 132), sa position au pied des chaînes de l'Afghanistan central ainsi que l'ensemble de ses traits morphologiques sont proches de ceux des autres localités de la région naturelle dite du Nord afghan allant de Bālā Murghāb à Tāliqān (Humlum 1959, 103).

T. est à la limite de deux courbes isothermiques, soit entre -3° et $+3^{\circ}$ en janvier, 26° et 32° en juillet si l'on prend les moyennes extrêmes; la quantité des précipitations annuelles est probablement légèrement supérieure à 120 mm (moyennes de M.). Il n'est pas rare de voir tomber la neige en janvier ou en février, alors que le thermomètre peut atteindre 45° à l'ombre au début d'août. La pluie tombe surtout de février à avril, amenée par le vent du nord-ouest, tandis que celui du nord-est amène des tempêtes de sable. Les massifs du Takazar et du Koh-i Damēsh qui dominent l'oasis au sud à l'altitude de 2000 m environ ont certainement un effet modérateur sur la température qui est en moyenne moins élevée en été qu'à M., Aqcha ou Andkhoy.

L'eau

La rivière de T. est une des plus chétives du Turkestan; son terrain de déversement n'est que de 11 500 km² environ alors que celui de la rivière de Balkh est de 27 000 km²; mais surtout, le débit est extrêmement faible; Stentz (1942, 11) n'a mesuré en octobre 1940 que 3 m³/s d'eau (20 m³ pour la rivière de Balkh en novembre de la même année); même si nous multiplions ce volume par vingt pour la période de crue, le résultat obtenu est bien maigre pour assurer l'irrigation des quelque 25 000 ha de terre cultivable que compte l'oasis; aussi, de la plus grande partie de la zone des cultures céréalières, le tiers seulement est-il irrigué chaque année, chaque parcelle étant divisée en trois soles. En outre, le droit de prise d'eau d'irrigation est divisé entre T. et Aibak-Samangān, en un cycle de 19 jours, à raison de 7 jours pour le second et de 12 jours pour T.⁵

Sur les hauteurs, la pluie plus abondante permet la culture sèche, dite *lalmī*, à rendement aléatoire vu l'irrégularité des précipitations.

Malgré la domestication millénaire de la rivière en canaux, les crues du printemps sont si violentes qu'il arrive qu'elles ruinent les ponts et les moulins, déplaçant des tonnes de terre et creusant de nouveaux chenaux, circonstance qui pourrait être également à l'origine de déplacements de l'habitat.

A T. même, l'épaisseur des graviers et des sables alluvionnaires est telle qu'elle rend impossible le creusement de puits, du moins avec les moyens dont disposent les habitants; la rivière sert donc aux usages domestiques aussi bien qu'aux cultures. Certaines maisons disposent d'un bassin *hariz*, situé à l'extérieur dans une cour; mais la plupart des habitants

⁵ Gentelle (1969) a publié une brève et intéressante description géographique de l'oasis de T., où le système d'irrigation est bien décrit; les chiffres donnés concordent en général avec les nôtres, sauf pour la surface des jardins, à notre avis très exagérée chez Gentelle.

puisent l'eau à même les canaux *jūy* qui longent les rues et quadrillent les jardins. Les puits existent en revanche là où la couche d'alluvions est plus mince et où l'eau d'infiltration est retenue par une couche d'argile dure, ce qui est le cas dans les villages de la partie nord de l'oasis.

La rareté de l'eau, par opposition à l'abondance de bonnes terres, est un des thèmes qui revient le plus souvent dans la bouche des habitants de T. Il semble difficile d'y remédier ; les sources aux abords de Tangi sont extrêmement ténues et se perdent dans la caillasse avant même de parvenir à la rivière. Certains songent à exploiter l'énorme volume d'eau représenté par l'Amou-Daria, mais il faudrait remonter très haut pour la prise, le fleuve, immédiatement au nord de T., coulant à l'altitude de 300 m environ et seuls des travaux considérables et un accord international (l'Amou-Daria forme la frontière entre l'Afghanistan et l'URSS) pourraient en assurer l'exploitation à des fins d'irrigation.

Nos informateurs nous ont affirmé qu'il existait, dans le désert au nord de Shahr-i Bānu, des restes d'un ancien canal, le *nahr-e zulmābād*, datant d'avant Genghis Khan, dont certaines parties seraient en briques cuites, et qui, issu de la rivière de Q., aurait arrosé une zone aujourd'hui désertique allant jusqu'à Siāgerd, au nord de Balkh. L'existence d'un tel canal est qualifiée de légende par Gentelle (1969, 384) et nous n'avons jamais réussi à en voir les vestiges au cours de nos excursions au nord de T. Pourtant, Nāhez (1956, I, 370) en affirme l'existence et la prolongation jusqu'à Andkhoy(?) et Stentz (1942, 12) le mentionne en ces termes : "Le manque d'eau semble avoir été la cause de la construction, probablement encore avant Timur (au XIV^e siècle) d'un grand canal qui partait du Koundouz et allait irriguer les champs de la province de Mazar-i Chérif. Les traces de ce canal ont été constatées par Ing. W. Knörlein en 1940." La confirmation de son existence serait évidemment d'une grande importance archéologique et historique. Notons un lieu-dit du même nom, à l'origine supposée du canal, sur la rivière de Q. (Curiel et Fussinan 1965, pl. LV).

Les hommes

T. est un arrondissement *uluswāli* de 3^e rang (classement selon l'effectif de la population) dépendant de la province de Samangān, chef-lieu Aibak. De T. dépend un district *alāqadāri*, celui de Kaldar. Plus qu'un simple ensemble administratif, l'*uluswāli* forme un tout géographique et économique où la ville et les villages sont en relation mutuelle de dépendance. Les localités qui composent l'arrondissement de T. peuvent être classées en trois catégories selon la zone où elles sont situées. Les plus nombreuses sont en aval de la ville et sont bâties le long des canaux d'irrigation qui, nous l'avons vu, se ramifient en demi-cercle au nord de l'axe routier M.-Q. Ce sont d'ouest en est les villages et les hameaux d'Oljatu, Deh-i Naw, Deh Warda, Deh Hassan, Kohna Khulm, Bābā Sediq-Torkmania, Ghāziābād, Sad Dawāi, Shahidān, et le bourg de Yangi Aregh. Les termes hameaux et villages ne sont que des approximations qui correspondraient aux mots *deh* et *qarya*. Les plus petits ne comportent qu'une dizaine de maisons et ne groupent parfois qu'un propriétaire avec ses paysans, ou qu'une famille étendue ; les grands villages comprennent jusqu'à 600 maisons et abritent plusieurs ethnies, quoique en des secteurs séparés. Les localités ci-dessus dépendent étroitement de T., où mènent tous les chemins. La ville est à la fois un centre d'approvisionnement, un débouché naturel et la source de la distribution de l'eau. La deuxième catégorie est hors oasis ; c'est le cas du gros bourg de Kaldar, sur les bords de l'Amou-Daria, qui est composé de six villages et compte plus de 4000 habitants. Une route carrossable le relie à M. Nāyibābād appartient également à la deuxième catégorie, il forme une micro-oasis, tributaire d'une source et reliée

par la grande route à M. et à T. La troisième catégorie est celle des villages d'amont, placés le long de la rivière ou d'un de ses affluents : il s'agit de Saighānchi, de Sayad et de Pir Nakhchir ; ce dernier est isolé dans un vallon secondaire à 1400 m d'altitude environ ; il est au centre d'un réseau de sentiers qui le rattache soit à M., soit à Aibak, soit aux montagnes de la région de Darra-i Suf. Les deux premiers bordent la route de Caboul.

Humlum (1959, 132) estime à 30 000 habitants (hommes et femmes) la population de la ville de T. Selon l'administration de l'arrondissement, la ville même compterait 16 900 hommes, administrés par la Municipalité, ce qui correspond donc à l'estimation de Humlum. L'ensemble de l'*uluswāli* compterait 23 000 hommes. En 1966, le total des maisons enregistrées par la Municipalité était de 4135, donnée difficile à évaluer puisqu'il s'agit des portes d'entrée des cours à l'intérieur desquelles peuvent s'ouvrir plusieurs habitations. D'autre part, Hamilton parle d'une population variable qui serait réduite à 15 000 âmes en hiver et qui augmenterait rapidement dès l'ouverture des cols de l'Hindoukouch (1906, 255) ; ces fluctuations saisonnières n'existent plus guère, maintenant que le col du Salang est ouvert toute l'année et que le commerce caravanier ne joue plus de rôle dans la vie de T. On peut donc à notre avis retenir le chiffre de 30 à 35 000 habitants pour la ville elle-même. Notons que la province en compte à peine 200 000 pour 15 772 km², soit une moyenne de 13 habitants par km².

Le paysage urbain

Hamilton (1906, 254-255) donne de T., d'après Moorcroft et Trebeck (1841, II, 450) l'aperçu morose suivant : "cheerless group of villages enclosed by a mud wall . . . Each house is protected by an 8-foot high mud wall, which imparts a dreary and monotonous appearance to the streets". Il est vrai qu'il n'en parle que par oui-dire et que d'autres témoignages sont plus favorables. Muqaddasi, au Xe siècle, fait l'éloge de son climat (cité par Le Strange 1966, 427) ; au XXe siècle O. von Niedermayer (1924, 23), après bien d'autres, en vante les vergers. Le portrait donné par Moorcroft en 1824 est valable encore dans ses grandes lignes (1841, II, 449) : "Tashkurghan is about three miles in circumference, and may comprise about twenty thousand houses^o. They are built of clay and sun-dried bricks, of one story, with domes in the usual fashion of the country, and each stands by itself in a walled enclosure, often containing fruit-trees. The streets are straight, of a moderate breadth, intersecting each other at right angles, and have commonly a stream of water running through them." Ces descriptions appellent trois remarques : 1) la muraille entourant autrefois la ville a disparu ; on peut voir les portes de bois sculpté d'une des entrées au Musée de M. ; 2) les coupoles *gumbaz* qui coiffent les demeures sont dues sans doute à des facteurs écologiques plus que culturels ; le manque de bois oblige les constructeurs à se passer des toits plats faits de poutres de bois et à construire des couverts en dôme à l'aide d'un assemblage de briques crues ; 3) le réseau des rues à angle droit n'obéit guère à la description classique de la ville orientale au plan irrégulier, aux ruelles sinneuses, aux culs-de-sac (Planhol 1957, 18 ; English 1966, 41 ; etc.) ; il faut y voir la volonté délibérée d'un bâtisseur appliquant une conception d'ensemble (v. p. 12). D'autres secteurs de la ville, il est vrai, présentent un plus grand désordre et correspondent à un développement ultérieur opéré au hasard. Le bazar avec ses toits plats et ses ruelles couvertes au centre de la ville et la coupole plus élevée des mosquées, surmontée d'un bulbe *goba* en céramique glacée, sont les accidents principaux du paysage urbain. Mais

^o Foucher (1942, I, 53, n. 3) estime, avec raison à notre avis, qu'il s'agit d'une faute de copie, et qu'il y a un zéro de trop.

au printemps et en été, le voyageur qui arrive de M. ne distingue d'abord de la ville qu'un ensemble d'arbres et de vergers enclos de murets; cette apparence végétale contraste avec l'aspect sévère des villages d'aval situés dans la zone des cultures céréalières, villages de *gumbaz* de plan serré, ignorant tout jardin puisque l'eau qui arrive jusqu'à eux est trop parcimonieuse pour permettre l'irrigation annuelle du terrain. La vue aérienne (pl. IV) montre clairement la zone foncée des jardins, entourant le centre, et, à la périphérie, les taches sombres des champs irrigués contrastant avec la grisaille des terres en jachère.

La terminologie géographique locale

Les habitants de T. opposent à la terre cultivable *zamīn*, la steppe inculte *dašt* ou la montagne *kō*; mais la terre s'oppose également au jardin *bāq*, dans la mesure où la première est réservée aux cultures céréalières et le second à l'arboriculture et aux cultures pratiquées sur deux ou plusieurs années.

La région naturelle du Turkestan est pour eux une réalité dont les limites sont au nord le Turkestan russe *Turkestan orūsi*, dit parfois *Tājīkistān* (en fait une zone limite où se trouve la ligne de contact entre le Tadjikistan et l'Uzbékistan), à l'est l'Ābdān-e Mir Alam, réservoir placé en plein désert entre T. et Q., au sud Pul-i Khumri et à l'ouest la province de Maimana. Au delà, la géographie traditionnelle parle de la province du Kataghan, comprenant Q., Khānābād et Tāliqān, à l'est de laquelle se trouve le Badakhshān. À l'ouest de Maimana commence la province de Hérat. La région de Darra-i Suf est pour eux le Kohband ou Kohistān, celle des montagnes centrales le Hazārajāt, celle de Kandahār se dit *farbi*, litt. [région] de l'ouest, celle de Jellālābād, *mašriqi*, litt. [région] de l'est, le sud de Caboul, soit la région de Khost, *junūbi*, litt. [région] du sud. Ces termes ont également cours à Caboul, où ils signifient comme à T. une région déterminée et pas seulement la direction. Curieusement, la plaine du nord de Caboul, où se trouvent Gulbahār et Chārikār, est dite *samāli*, litt. [région] du nord, les habitants de T. se plaçant ici au point de vue des habitants de Caboul, et non au leur.

Les routes

De Hérat à Q., la voie transasiatique, la route de la soie, suivait au bord de la plaine la chaîne des villes d'oasis, Shibirghān, Balkh, Khulm qui en étaient les étapes principales; les étapes secondaires consistaient en points d'eau, où parfois un prince local avait bâti un réservoir. Cet itinéraire est encore celui de la moderne route du nord. La grande route de l'Inde, dont les variantes empruntaient, du nord au sud, au gré des circonstances, l'un ou l'autre cours des rivières ou l'une ou l'autre ligne de cols, a été décrite par Fraser-Tytler (1942) et surtout par Foucher (1942; 1947). Chacune des villes du Turkestan est ainsi un carrefour où se croisent les pistes venues de Hérat, de Caboul, du Badakhshān et du nord de l'Amou-Daria. Plusieurs de ces pistes nord-sud ont connu tour à tour la faveur des voyageurs; les changements d'itinéraire dépendaient de la sûreté des régions traversées et de l'importance des points de départ et des points d'arrivée. Foucher a bien montré (1942, I, 49) le déplacement vers l'est, depuis l'époque d'Alexandre jusqu'à nos jours, de la grande route nord-sud. L'ancien itinéraire empruntait, depuis Caboul, les cols de l'Unāi et de Hājigak, descendait sur Bāmiyān et après avoir franchi les cols de l'Ak-Robāt, du Dandān Shikān et du Karakotal, suivait le cours de la rivière de Dara-i Suf, puis celle de Balkh jusqu'à Balkh; une variante permettait, après le Karakotal, de suivre la rivière de Khulm plus à l'ouest en passant par Aibak; c'est cet itinéraire qui a été le plus souvent suivi au moyen âge. On a bientôt préféré, depuis Caboul, se diriger droit au nord, emprunter après Chārikār la vallée de Ghor-

band et franchir le col du Shibar pour accéder à Bāmiyān. La vieille route de Balkh était bien abandonnée à l'époque des premiers voyageurs anglais; on pouvait dire au milieu du XIX^e siècle, alors que Balkh n'était plus qu'un gros village: "la position géographique du pays de Khoulm, centre de l'ancienne Bactriane, est d'une importance capitale. C'est là que vient aboutir le chemin de la Perse et de l'Inde . . ." (Reclus 1881, VI, 485). En 1930, des ingénieurs allemands tracèrent une route carrossable par la vallée de la Surkhāb jusqu'à Doāb et à Doshi où elle retrouvait la rivière de Q., puis la piste carrossable de Aibak, construite au lendemain de la première guerre mondiale. Enfin, la route actuelle évite le détour par les vallées latérales et franchit presque en ligne droite le col du Salang, au moyen d'un tunnel; à Pul-i Khumri, une bifurcation permet de gagner soit Aibak, T. et M., soit Q. Mais c'est Q. qui se trouve directement au nord, sur la ligne Caboul — Amou-Daria, et c'est la route de Q. qui a été aménagée, macadamisée et goudronnée. Le revêtement de la route allant à Aibak, à T. et à M. ne sera achevé qu'en 1969-1970.

Ce déplacement d'itinéraire tient à un ensemble de causes techniques et politiques. Il faut les ressources d'une technique élaborée pour percer des tunnels, mais surtout, comme dit Foucher (1942 I, 49) "le déplacement des routes vers l'est ne ferait au fond que manifester la force grandissante de l'attraction exercée par la capitale dans un Afghanistan de plus en plus centralisé". Les nécessités du commerce avec l'URSS ont amené la construction de la voie Caboul — Amou-Daria, donnant à Q. sa "chance" aux dépens des villes du Turkestan situées plus à l'ouest. Ainsi le déplacement des routes a favorisé tour à tour Balkh, T. et Q. La décadence de Balkh est à la fois cause et conséquence de ce changement.

Les itinéraires arabes comptent en général deux étapes de Balkh à Khulm, deux étapes de Khulm à Warwāliz (sur la rivière de Q.?) et deux jours de Khulm à Siminjān (Aibak) (Al-Iṣṭahri/Bibl. Geogr. Ar. 1870, I, 286; Ibn Ḥawqal/Bibl. Geogr. Ar. 1873, 334). Il s'agit sans doute d'étapes de cavalier, les mêmes distances étant parcourues par les caravanes, jusqu'à récemment, en trois étapes *manzel* au moins.

Au temps des caravanes, on atteignait Tāsh Guzar, sur l'Oxus, en quatre étapes en passant par Nāyibābād, M. et Siāgerd. Un mauvais raccourci permettait à un cavalier de l'atteindre en deux jours sans passer par M., en empruntant la piste qui mène à la mine de sel Sar-i Namak (v. carte). A l'est, il fallait quatre *manzel* au chamelier pour gagner Q., le premier jusqu'à l'Ābdān-e qafasā (réservoir) près de Yangi Aregh, le second jusqu'à l'Ābdān-e Mir Alam et le troisième jusqu'à Chārdarra. Au sud, il y avait trois étapes jusqu'à Aibak par Chaznigak et Āsyā Bād et, à l'ouest, trois étapes jusqu'à Balkh, par Nāyibābād et M.

De nos jours, l'amélioration des routes et la circulation automobile ont amené la fin du trafic caravanier et la décadence des étapes secondaires. On gagnait le Turkestan en treize jours depuis Caboul au XIX^e siècle, en sept jours en 1930, en trois jours à la veille de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, un service d'autobus relie trois fois par semaine Caboul à M.; le trajet se fait en un jour. La route bientôt goudronnée permettra de faire le trajet T.-M. en moins d'une heure. Seul, le tronçon T.-Q. est encore une mauvaise piste, dangereuse et ensablée; la jeep la parcourt cependant en moins d'une journée par beau temps. La construction de la route goudronnée Caboul — Pul-i Khumri — M. risque, en diminuant la durée du trajet, de faire perdre aux villes intermédiaires ce qui reste de leur rôle d'étape; le voyageur de Caboul ne couche déjà plus à T., il n'y prend même plus ses repas; parfois, un arrêt "technique" l'amène à prendre une collation dans une des maisons de thé du carrefour; bientôt, il ne s'arrêtera même plus. La route qui depuis trente ans ne passe plus par le centre de la ville et par le bazar, mais plus à l'ouest, évitera totalement la localité pour se diriger directement

à l'ouest au sortir de la gorge, en direction de M. La future route de Q. l'évitera également, en passant plus au nord. Ainsi, l'évolution des voies de communication et des moyens de transport anéantit l'avantage d'une position favorable séculaire. Pour la liaison directe sud-nord, Q. est mieux placé; comme chef-lieu du Turkestan, M. occupe une situation géographiquement plus centrale et se trouve bien mieux fourni en eau; en outre, l'accès des ports de l'Amou-Daria, Kilif et Tāsh Guzar; est plus direct et plus aisé depuis M. que depuis T. Ces données permettent de saisir les limites actuelles de l'importance de T. et de ses chances de développement économique, commercial et démographique; elles laissent aussi entrevoir que son rôle a pu être différent jadis et expliquent en partie l'état de relatif isolement et le côté traditionnel de la ville et de son bazar.

2. L'histoire

T. est une ville de construction récente et son monument le plus ancien, la citadelle dite Bālā Hisar, ne remonte pas au delà du XVIII^e siècle. Pourtant, T. se considère comme l'héritière de Khulm, ville qui existait avant la conquête arabe. On trouve des témoignages archéologiques d'une occupation du site avant notre ère; après les pluies du printemps, les paysans des environs vont "prospector" les tépés du nord de l'oasis, où l'érosion met parfois à nu, à côté de tessons, des fragments de lapis-lazuli ou d'agate, parfois des pièces de monnaie ou des intailles qui sont ensuite vendus au bazar. La légende a gardé le souvenir de l'emplacement de la ville probablement bactérienne (Hackin 1933, 62; Carl 1959) de Shahr-i Bām (litt. ville de la dame), dont les restes sont encore visibles au nord-ouest de T.; la légende en a été recueillie par Ria Hackin et Ahmad Ali Kohzad (1953, 147-154).

C'est avec le pèlerin bouddhiste chinois Hicouen-Thsang que le nom de Khulm apparaît pour la première fois sous la forme de Ho-Lou-Mo (1857, I, 25-26); la ville avait une circonférence d'une dizaine de li (un peu plus de 3 km) et était la capitale d'un royaume dont le souverain était de souche turque. Elle aurait abrité deux convents bouddhiques et une centaine de religieux.

Pour les géographes arabes, Khulm fait partie du Khorāsān ou plus précisément du Tokhāristān (Istahri/Bibl. Géogr. Ar. 1870, I, 275), plus rarement du Badakhshān (Edrisi/Jaubert 1836, I, 474). Son territoire a souvent été considéré comme placé à la limite de la province de Balkh et de celle comprenant les régions montagneuses de l'Est, dont la capitale était appelée Taliyān ou Badakhshān. Selon Muqaddasi (Bibl. Géogr. Ar. 1876, III, 303), Khulm est une petite ville entourée de nombreux villages et de districts ruraux bien cultivés. Edrisi (Jaubert 1836, I, 475) la décrit comme très agréable, bien arrosée et disposant de ressources abondantes; même appréciation chez Yāqūt (Wüstenfeld 1867, III, 465) qui donne en outre une étymologie du nom: "Khulm" serait en rapport avec "al-khilu", soit ami, soit graisse qui recouvre les entrailles des brebis. Les lettrés de T. préférèrent l'étymologie Khulm = "Khilm", le gîte de la gazelle (v. Steingass 1892, 472).

Politiquement, Khulm semble avoir dépendu de Balkh et a partagé son sort au cours des invasions mongoles et turques. Balkh fut conquise en 1220 par Genghis Khan, puis rasée. Khulm a dû être détruite également puisque Marco Polo, quittant les ruines de Balkh pour Tāliqān, a préféré éviter l'emplacement de Khulm, qui devait être déserté ou menacé par des brigands, et passer par un itinéraire situé plus au sud, suivant un sentier montagnoux et inhospitalier (Yule 1903, I, 151). Nos informateurs assurent que Genghis Khan livra une grande bataille au nord de Khulm et ils nous ont montré, à la limite du désert, une zone couverte

d'ossements appelée *estexānzār*. On retrouve le nom de Khulm sous la plume de Ali de Yezd (Petis de la Croix 1722, passim) à l'époque de Tamerlan, en particulier lors des guerres qui opposent le grand conquérant à son adversaire et beau-frère Mir Hossein (Grousset 1939, 490). Les Timourides, Shaybāni, Bābur, les Abul Khayrides, Aurang Zeb, les Safavides, Nadir Shah Afshar semblent avoir dominé tour à tour la région (v. Howorth 1880, II, passim); l'un des Abul Khayrides (Shaybānides), Abdullah II, a laissé un souvenir dans la mémoire des habitants de T. sous le nom de Abdullah Khan Uzbek; ce serait lui qui aurait construit Yangi Aregh et une série de réservoirs couverts allant d'Aqcha à Q.

Il apparaît pourtant que jusqu'au XVIII^e siècle, la souveraineté de fait ait été le plus souvent exercée par les princes de Samarcande ou de Boukhara, dont les possessions sont voisines.

En 1740, Balkh tombe aux mains de Nadir Shah, mais vers 1751, Ahmad Shah Durani envoie un de ses généraux conquérir le sud de l'Amou-Daria et le fleuve devient, à partir de 1768, la frontière séparant les états de l'Emir de Boukhara de ceux du souverain de Caboul (Singh 1959, 319). Ce serait Ahmad Shah qui aurait fondé la ville de T. (Singh 1959, 335), estimant l'emplacement de Khulm trop exposé aux raids des Uzbegs du Kataghān. Il aurait alors fait construire la citadelle non loin du défilé d'où débouche la rivière, afin de rendre plus facile la défense d'un passage d'importance capitale sur la route reliant le nord au sud du pays. Depuis ce moment, l'ancienne province de Balkh a fait partie de la zone d'influence, puis des possessions de l'Emir d'Afghanistan, à l'exception de courts intervalles, entre le règne de T. mour Shah et celui de Dost Mohammed, où la faiblesse du pouvoir afghan a permis à l'Emir de Boukhara de faire valoir à nouveau ses prétentions sur Balkh. C'est pendant cette période également que des chefs uzbegs locaux ont pu ériger, à partir de leurs villes de Andkhoi, Maimana, Sar-i Pul, T., Q., des khanats semi-indépendants, reconnaissant au gré des circonstances et selon leur avantage, tantôt le souverain de Boukhara, tantôt celui de Caboul. Ce fut Dost Mohammed enfin, dans la seconde partie de son règne, qui rattacha définitivement les khanats du sud de l'Amou-Daria à l'Afghanistan et qui en fit la province du Turkestan afghan.

Entre la mort d'Ahmad Shah en 1773 et 1850, date à laquelle les généraux de Dost Mohammed s'emparèrent de la ville, T. réussit à plusieurs reprises à s'assurer l'hégémonie sur toutes les principautés voisines, grâce à l'énergie de Qilič Ali Beg [*qilič*, turc = épée] et de son fils, Mohammed Amin Beg, dit Mir Wali. Qilič Ali, un chef uzbek de la tribu des Muytān, profita de la décadence de Balkh et de l'amoindrissement temporaire du pouvoir afghan, dont il reconnaissait théoriquement la souveraineté, pour imposer son autorité sur les autres khans du Turkestan; il établit ses fils comme gouverneurs à Balkh et à Aibak, unit sa famille par mariage avec les chefs de Q. et de Maimana, maintint de bonnes relations avec l'Emir de Boukhara à qui il fit accepter la frontière de l'Amou-Daria. C'est à lui que les habitants de T. attribuent la fondation de leur ville, à la suite disent-ils d'une réunion des notables locaux patronnée par Ahmad Shah lui-même et par Qilič Ali, qui auraient persuadé les citadins de Khulm de quitter leur ville pour en construire une nouvelle. Selon la tradition, cette décision aurait été prise en H. 1208/1793; mais à cette date Ahmad Shah était mort depuis vingt ans. Quoiqu'il en soit, l'importance de T. et le rôle considérable de son bazar comme carrefour des routes du Turkestan, rôle qu'il a gardé pendant une centaine d'années, datent de cette époque. M. et Q. ont ensuite pris la place de T., le sort des villes et l'importance des bazars étant évidemment liés aux tracés des routes et à leurs déplacements (v. p. 16sq.). A la mort de Qilič Ali en 1817, le prince des Uzbegs du Kataghān, Murad Beg, a tenté d'assurer

à Q. la première place, en profitant des luttes où s'affrontaient les fils de Qilič Ali pour la succession de leur père. Balkh retomba sous la dépendance de Boukhara. Telle était la situation lors de la visite des anglais Moorcroft en 1824 et Burnes en 1832.

Vint l'époque de la première guerre afghane; un des fils de Qilič Ali, Mir Wali est sur le trône de T., un autre, Bābā Beg gouverne Aibak. Mir Wali héberge Dost Mohammed fugitif et l'appuie ensuite de ses troupes contre les Anglais en 1841. Après la reddition de Dost Mohammed, ceux-ci achètent le bon vouloir de Mir Wali en lui offrant la vallée de la Khulmāb et le territoire de Saighān (au nord de Bamiyān), à condition qu'il reconnaisse leur protégé Shah Shudja et qu'il rende à Boukhara la ville de Balkh (Stoddart et Conolly sont alors prisonniers de l'Emir de Boukhara et les Anglais espèrent ainsi obtenir leur délivrance). Mais la combinaison s'effondre après la retraite du corps expéditionnaire anglais et la mort de Murad Beg; Mir Wali, en 1845, reprend le contrôle de tout le territoire de son père, y compris Q. et Balkh, et à l'exception de Aibak, aux mains des Afghans. C'est de cette époque que daterait la construction du bazar actuel et de ses monuments: le *Tim* et le *madrasa-ye xišti* (v. chap. III, 2). En 1849, Mir Wali cherche à étendre son pouvoir vers le sud; il est battu par les troupes de Dost Mohammed qui occupent en 1850 T. et Balkh. Désormais, tout le sud de l'Amou-Daria reconnaît la suzeraineté des Emirs de Caboul qui le diviseront en provinces du Turkestan de Maimana à T. et en province du Badakhshān de Q. au Wākhān; ils l'administreront de plus en plus directement. La révolte d'Ishak Khan contre Abdur Rahman en 1888 marque la dernière velléité d'indépendance de ce Turkestan afghan dont les limites nord ont été définitivement fixées par l'accord anglo-russe de 1887.

Sous Mir Wali, la ville comprenait 15000 habitants, l'ensemble du territoire en avait 700000 et jouissait d'un revenu de 24000 livres sterling en argent et de 50000 en nature, dû sans doute à la taxe de 1/40 frappant les marchandises passant par la ville ou vendues au bazar. Le Khan pouvait recruter 8000 cavaliers et 3000 fantassins (Ferrier 1870, I, 397; Mac Gregor 1871, II, 540).

Entre la route de Caboul et la palais du *bāğ-e jahān namā*, litt. jardin qui montre le monde, construit par Abdur Rahman, se trouve la tombe de Qilič Ali; ses descendants ont fait graver sur la pierre une inscription qui dit en substance: Qilič Ali, fils d'Abdāl Ali Čopān, de la tribu des Muytān, uzbek, gouverneur de Balkh et de Khulm; pour son courage, ses conquêtes et sa ferveur pour Ali a été appelé Qilič Ali, fondateur de T. et de sa forteresse; c'est lui qui a fait émigrer les habitants de Khulm à T. Il a régné sur les pays allant du Badakhshān à Maimana et de l'Hindoukonch aux villages de Kolāb et de Qabadiān [localités au nord de l'Oxus, dans l'actuel Ouzbékistan soviétique]; il a rattaché à Khulm la ville de Hissar qui était à Boukhara. L'Amou-Daria a été choisi ensuite comme ligne de partage entre le shah de Boukhara et lui. Il a fait épouser par les hommes de sa famille les filles des chefs de provinces de son empire: Maimana, Kataghan, Badakhshān... et les a installés avec lui à Khulm. Qilič Ali Beg était le Juste du Turkestan, le fondateur de T.; il était aussi poète et a écrit: "Mon père m'a nommé Qilič Ali et mon histoire sera gravée sur la pierre."

Selon les traditions recueillies à T., la ville fut construite il y a plus de 2000 ans sur son emplacement actuel par les Tadjiks; mais elle était périodiquement menacée ou détruite par les crues de la rivière. Les notables décidèrent alors de déplacer l'habitat vers l'aval et de le disperser. Certains habitants s'établirent près de Yangi Areqh, au lieu-dit Kohna Qala, d'autres bâtirent la ville de Shahr-i Bānu, d'autres encore construisirent Shayrābād et Kohna Qoš Rabāt (v. carte) dont on peut encore voir les ruines. Le centre de cette vaste agglomération était à Shor Tepe, au nord de Kohna Khulm; c'est là que s'établirent les Ara-

bes, c'est la ville que détruisit Genghis Khan. Puis la région se repeupla petit à petit par des colons venus de Boukhara, qui peuplèrent les villages de Deh-i Naw, de Deh Hassan et de Deh Warda, puis d'autres colons vinrent de Qabadiân et construisirent Khulm, l'actuel Kohna Khulm.

Une variante prétend qu'après Tamerlan, des Uzbegs des montagnes voisines de Samarcande traversèrent l'Amou-Daria et occupèrent en premier lieu les vallées situées à l'ouest de Aibak et, entre autres, les régions d'Orïamesh et de Darra-i Suf; leurs descendants auraient ensuite occupé l'oasis de T. et seraient à l'origine des Uzbegs qui y habitent actuellement.

Cette tradition a l'intérêt de correspondre à certains événements historiques attestés et d'offrir un schème explicatif tenant compte de la situation géographique de T., de la dispersion des villages, du déplacement du centre urbain et de l'existence des diverses ethnies.

Sur la ville actuelle et son bazar, les témoignages ne remontent pas, à notre connaissance, plus haut que 1809, date à laquelle Elphinstone recueillit des renseignements sur les territoires situés au nord de l'Hindoukouch. Selon cet officier (1839, II, 184-200), T. comptait 8000 maisons; son chef, Qiliç, se serait vu conférer par les Duranis le titre d'Atâlik, il dominerait au nom de Caboul tous les khanats voisins, y compris Balkh, et jouirait à T. d'un revenu de 19000 livres. Il serait aimé de ses sujets et aurait l'habitude de se promener sans pompe dans les rues du bazar dont il contrôlerait lui-même les poids et mesures.

En 1812, Mir Izzet Ullah, chargé de mission par la Compagnie des Indes, passe à T., dont le prince aurait le titre de vice-roi et de mir (1843, 333).

Moorcroft et Trebeck traversent T. en 1824 (1841, II, 413-453); selon eux, la ville a trois miles de circonférence et comprend 20000 maisons (?).

Dans ces récits de voyage, le bazar apparaît déjà comme un centre important où les peaux et fourrures s'échangent contre du thé provenant de Yarkand, où s'achètent des tissus imprimés de l'Inde et de la laine du Chitral. Les marchés aux bestiaux semblent bien fournis.

Burnes y séjourna en 1832 (1835, II, 177-209); la ville a alors environ 10000 habitants, alors que Q. n'en a que 1500 (1835, III, 175) et que M. n'a guère plus de 500 maisons (1835, II, 200). Mohan Lal, qui l'accompagne (1846, 98-107), remarque que les drapiers dépassent en nombre les autres marchands; il note l'importance du trafic du thé, réexporté vers Boukhara, de la soie produite localement et vendue à Multan et observe: "The caravans of Boukhara and Kabul, which in summer pass successively to Khulm, have rendered it very populous and rich; the former usually bring Russian articles, and the latter, goats' skins of Kabul, and Indian commodities. Large pieces of stamped silver, which are brought to Khulm by the Yarkand caravan, are sent to the mints of Kabul and Bokhara, where they are coined".

Wood (1872, 265-267) voyageant en 1836 confirme l'importance commerciale de T., dont le bazar, écrit-il, s'il est inférieur à celui de Caboul, est infiniment supérieur à celui de Q. Là convergent les peaux de l'ensemble des territoires de Q., de T. et de Balkh qui sont ensuite exportées vers Boukhara. Une douane contrôle le trafic et perçoit les taxes pour Murad Beg dont alors dépend Mir Wali.

Pour Harlan, général d'origine américaine au service de Dost Mohammed, "Tash Khoor-gaun is the grand thoroughfare, and has been so during many years, for karrovans passing

and repassing between northern Asia and India. It is the last general mart before entering the range of Hindoo Kush and the natural boundary between the Uzbecks and the Avghauns" (1939, 39).

T. est ensuite visité par Ferrier en 1845, par Jaworski, qui accompagne en 1878-79 la mission russe envoyé auprès de Sher Ali, par les membres de la commission anglo-russe en 1886, par Gray, médecin personnel d'Abdur Rahman au lendemain de la répression qui suivit la rébellion d'Ishak Khan.

En 1886 encore, T. était la "tête de ligne" de la route de Caboul au Turkestan. Yate (1888, 315) en parle comme "the great-mart of Afghan Turkistan, and about its most important place. Here the caravans from India on the one hand, and Bokhara on the other, all break bulk, and from here the merchandise is distributed all over the country. Nothing is obtainable at Mazar even, except through Tashkurghan". Le voyageur persan Rustan-Beg remarque en 1896 les nombreux bazars de T. et estime la population de la ville à 40 000 habitants (Schultz 1916, 413). Mais déjà sous le règne de Sher Ali, la ville de M. était devenue la capitale du Turkestan afghan; simple siège administratif tout d'abord, elle ne cesse de grandir et son commerce se développe aux dépens de T.

Le Gazetteer of Afghanistan (1907, II, 127) remarque dans une note datée de 1906: "Mazar is said now to be the center of a considerable trade with Russian territory having absorbed some of the former trade of Tashkurghan." Rybitschka, à la fin de la première guerre mondiale, confirme cette impression (1927, 183): "Jedenfalls scheint aber Tashkurghan an Verkehrsbedeutung gegen früher verloren zu haben." Aujourd'hui, la population de M. est plus du double de celle de T. (Humlum 1959, 132); M. possède un journal, des hôtels, un cinéma, un lycée, un début d'industrie. T. n'a pas encore l'électricité et, administrativement, n'est qu'un des trois arrondissements de la province de Samangān.

Malgré la fin de son autonomie politique, T. avait gardé de son importance grâce à sa situation privilégiée; la douane, les entrepôts, les caravansérails, les maisons d'accueil pour les pèlerins servaient d'infrastructure à un commerce international. Après la première guerre mondiale, la diminution, puis la fin du trafic caravanier avec le Turkestan russe a porté un dernier coup au commerce de T. et la construction des routes carrossables, loin de lui donner un regain de vigueur, a favorisé des villes voisines mieux situées à proximité des ports frontaliers. Pourtant, le bazar, comme oublié et replié sur soi, n'a pas disparu; mieux, il s'est en quelque sorte reconverti en développant l'artisanat, activité traditionnelle qui convenait à la place qui était la sienne désormais dans une localité servant de centre à une aire rurale villageoise. Les événements qui ont agité le Turkestan russe et la région de Caboul jusque dans les années 1930 lui ont valu un afflux d'immigrants venus de l'ancien Boukhara et de la région du Koh-i Dāmān au nord de Caboul, dont beaucoup étaient des artisans; les *čārikārī* (de *Chārikār*), par exemple, ont réactivé le travail des métaux, la coutellerie en particulier. Le développement de l'artisanat peut s'expliquer par la présence d'une population relativement nombreuse que le commerce ne fait plus vivre, par l'existence d'un bazar traversé par un cours d'eau et offrant emplacements couverts et boutiques, et par un milieu humain stable et conservateur des techniques. Des échanges régionaux, couvrant l'ensemble des villes du Turkestan afghan, permettent l'écoulement des produits fabriqués.

Les produits artisanaux étant de plus en plus remplacés par des biens importés ou produits par les nouveaux centres industriels nationaux, il est probable qu'il faille s'attendre à une nouvelle mutation qui permettra à T. de s'adapter aux changements économiques et technologiques dont l'ensemble de l'Afghanistan est l'objet.

3. Les données économiques et sociales

L'agriculture

On peut estimer à 6 ou 7000⁷ le nombre des habitants mâles de l'oasis, vivant hors de la ville même. Mais le nombre des personnes vivant de l'agriculture ou de l'élevage est beaucoup plus important; une bonne partie de la population urbaine et surtout suburbaine dépend plus ou moins de la culture du sol, relation allant de la propriété de champs ou de jardins aux activités saisonnières agricoles auxquelles des citadins participent.

On admet généralement qu'en Afghanistan le régime de la grande propriété est rare et que dominant les petites et moyennes entreprises, allant de 2 à 20 ha (Wilber 1962, 226; Humlum 1959, 163-164). Ce n'est pas le cas à T. où la grande propriété est fréquente. Le grand propriétaire *zamindār*, appelé généralement *bāy* dans le nord de l'Afghanistan en terme d'adresse et de référence, réside parfois à T., mais généralement dans le village à la proximité duquel se trouvent ses terres et où habitent ses paysans *deqān*. Rares sont les propriétés de type "absentéistes" avec régisseur, dont le propriétaire vit dans la capitale ou à l'étranger. Le paysan, plus exactement métayer, "sharecropper", est rétribué sur la base d'un partage de la récolte (v. p. 139). Le *bāy* possède de 1 à 6 *paykāl*⁸ de terre. On peut estimer à 20 ou à 25 le nombre des très grands propriétaires, possédant de 3 à 6 *paykāl* de terre irriguée, soit de 215 à 430 ha, et à 50 le nombre des propriétaires possédant de 1 à 2 *paykāl*, si bien que la grande propriété représente plus de la moitié de la superficie de la terre cultivable de l'oasis.

Le rendement des terres irriguées varierait de 10 à 25 quintaux à l'ha selon la quantité d'eau disponible (Gentelle 1969, 389) et serait d'un rendement inférieur, très variable, en culture non irriguée; cette dernière ne représente que 5% de l'ensemble des cultures. Le rendement est exprimé par les paysans en nombre de grains récoltés par grain semé, soit 13 à 20 pour 1.

La mécanisation de l'agriculture est encore très réduite; il y a en tout à T. cinq tracteurs, et l'abondance de la main d'œuvre, le nombre des sans-travail ne rend pas une telle mécanisation urgente. Si l'on considère qu'il faut 5 à 6 hommes pour cultiver un *paykāl*, on peut estimer qu'il y a 2000 à 2500 fermiers occupés de façon régulière. Un village comprend dans sa population mâle, en plus des paysans, un certain nombre de bergers, de sans-travail et de personnes handicapées par l'âge ou l'infirmité; les sans-travail représentent une sorte de volant dont on peut disposer au moment où les activités agricoles exigent un grand nombre de bras.

En dehors du travail des champs et de l'élevage, il n'y a guère d'emploi au village. Il existe bien parfois un épiciers qui débite thé, sucre et pétrole, mais il s'agit d'une occupation partielle qui va de pair avec une activité rurale normale.

Les céréales les plus cultivées sont le blé et l'orge, le premier occupant une place double du second. Dans le processus de production, une place essentielle revient à l'irrigation, répartie depuis T. par deux "maîtres de l'eau" *mīrābbāšī*, ayant sous leurs ordres des agents d'irrigation *mīrāb* et des éclusiers *darakwān*. Le bouvier *pādarwān* mène paître les bœufs des propriétaires sur les champs en automne pour en assurer la fumure. Enfin, des équipes spéciales de travailleurs comprenant des citadins sont engagées pour les moissons.

⁷ Nombre obtenu de deux façons: en additionnant la population estimée de chaque village et en déduisant la population de la ville de celle de l'arrondissement.

⁸ Le *paykāl* comprend 360 *jirib*; 5 *jirib* font approximativement 1 ha.

La production locale du blé suffit en temps normal aux besoins de l'oasis; il n'y a donc en principe ni importation, ni exportation de quelque importance, à moins que le cours avantageux des céréales sur d'autres marchés n'amène les propriétaires locaux à spéculer et à vendre leurs stocks en dehors de T.

Les jardins

La terre à jardin *zamīn-e bāgī* comprend les vergers et les cultures maraîchères; ils couvrent une superficie de 2200 ha environ; le prix du *jirīb* (1954 m²) de jardin représente le décuple du prix de la terre à blé, soit 30000 à 40000 afghanis (soit 2000 à 3000 fr. s.). Il s'agit là d'une culture intensive, de grand rapport, réclamant des investissements élevés en eau, en semences, en soins et en personnel. La dépense en eau limite, en fait et en droit, l'extension des vergers et les cantonne à l'aire urbaine ou suburbaine. Nul n'a l'autorisation de créer de nouveaux jardins en dehors de cette zone.

On différencie le verger proprement dit *bāg-e deraxtā*, de la culture maraîchère *kabūlkārī*, litt. travail gris-bleu, couleur des espèces qui poussent dans l'espace cultivé *fālīz* planté de melons, de pastèques, de coton, de luzerne, d'aubergines.

La récolte de fruits se dit *sarderaxtī*, celle des légumes et du coton *zērderaxtī*.

Ce sont les jardins qui fournissent les produits exportés:

coton: trois espèces cultivées d'origine russe, égyptienne et surtout américaine de type Upland; exporté principalement vers l'URSS par l'intermédiaire de compagnies commerciales ayant leur siège à M. avec succursale à T.

amandes: exportées par une compagnie de M. vers l'Inde, le Pakistan et l'URSS.

grenades: vendues jusqu'à ces dernières années à la fabrique de conserves de fruits de Kandahar, exportées maintenant vers l'URSS.

Les melons, de moindre rapport, sont vendus jusqu'à Caboul; quant aux autres fruits, qui ne jouaient jusqu'à ces dernières années qu'un rôle local de subsistance, ils sont maintenant embarqués sur des camions pour être vendus dans tout le nord de l'Afghanistan.

Beaucoup de petits propriétaires cultivent leur jardin eux-mêmes. Lorsque ce dernier est trop étendu, on fait appel à des jardiniers *bāg-wān/bāg-bān*. Il faut 4 jardiniers pour 30 *jirīb* de verger, 6 pour 30 *jirīb* de culture maraîchère. On calcule d'autre part que 4 *jirīb* de jardin suffisent à faire vivre un ménage de 5 personnes; il faut en revanche 10 à 12 *jirīb* de terre à blé pour faire vivre le même ménage. Le nombre des jardiniers peut être estimé à 1800 à 2000.

Contrairement au paysan, le jardinier est un citadin; son statut économique (pour sa rétribution, v. p. 139) et social est plus élevé que celui du paysan; son métier réclame un savoir plus étendu et son revenu, s'il peut être passablement élevé, est moins régulier que celui de l'agriculteur à cause des maladies des plantes et des aléas de la vente.

Notons aussi la valeur affective attachée au jardin; c'est le lieu ombragé où l'on se repose de la chaleur de l'été et où l'on reçoit ses amis; c'est là que le citadin place sa fierté, c'est de ses fruits qu'il retire une partie importante de ses revenus. En effet, les produits exportables à haut rendement que sont le coton et les amandes forment, avec les peaux, la principale source de revenu en espèces de la ville. Les produits sont pris en charge et commercialisés, on l'a vu, par des compagnies commerciales dirigées de M., qui possèdent des agences et des entrepôts à T. Les représentants sur place sont des grands propriétaires locaux qui, au moment des récoltes, achètent comptant aux producteurs.

La cueillette

Un certain nombre de plantes croissant à l'état sauvage dans la steppe ou la montagne font l'objet d'un ramassage en saison. Il s'agit en particulier de la pistache *pista* (*Pistacia vera* L.), du cumin *zira* (*Cuminum cyminum* L.), d'une racine à tannin *bēx-e čokori* (?), de l'ase foetide *heng* (*Ferula asa foetida* L.), d'une saponaire *iškār* (*Salsola tragus*?).

C'est la direction du service des forêts de la province qui chaque année fixe l'ouverture de la cueillette des pistaches.

Mentionnons aussi le ramassage des broussailles et arbustes dans la steppe, vendus en hiver au bazar comme combustible. Seules, la pistache et l'ase foetide entrent dans le circuit des exportations; l'*iškār* est utilisé en guise de potasse par les potiers, les tanneurs et les savonniers (v. chap. VI).

Grâce à la cueillette, les chômeurs trouvent selon la saison une occasion momentanée de gain qui, combinée avec un travail agricole temporaire à l'époque des moissons, leur permet de survivre.

L'élevage

Le cheptel de T. figure sur le tableau ci-dessous; les données nous ont été fournies par un ancien fonctionnaire de l'arrondissement et datent de 1956; nous y avons joint à titre comparatif les chiffres de Humlum (1959, 263) pour l'ensemble de l'Afghanistan.

| milliers de têtes | Afgh. | T. | Afgh. % | T. % | % de T. par rap. à l'Afgh. |
|--|-------|---------|---------|------|----------------------------|
| chevaux | 195 | 2,807 | 1% | 1% | 1,5‰ |
| ânes } mulets } | 900 | 17,112 | 4% | 5% | 2‰ |
| bovins | 2000 | 17,690 | 8% | 5% | 1‰ |
| ovins { <i>qarakul</i> } { <i>arabi</i> } | 14000 | 224,786 | 55% | 75% | 1,6‰ |
| caprins | 8000 | 46,453 | 31% | 13% | 0,6‰ |
| canéidés | 290 | 3,518 | 1% | 1% | 1,2‰ |
| Total | 25385 | 312,346 | 100% | 100% | 1% |

La proportion des ânes et surtout celle des ovins par rapport à l'ensemble des animaux domestiques est plus importante à T., celle des caprins et des bovins bien moindre, ce qui est probablement valable pour l'ensemble du Turkestan où la steppe herbeuse et les conditions climatiques sont favorables à l'élevage du mouton *qarakul* (mouton à toison fine et à grosse queue; la peau du nouveau-né ou de l'agneau mort-né donne une fourrure de type breitschwanz ou astrakan).

Il y a dans l'oasis de T. une centaine d'éleveurs *māldār*, grands et moyens, qui possèdent la plupart des moutons de l'arrondissement; une vingtaine d'entre eux en possèdent plus de 2000 chacun. Le *māldār* ou les petits éleveurs associés confient leurs bêtes à un berger *čōpān* à raison de 300 ou 400 bêtes par berger, dont le nombre pour l'ensemble de l'arrondissement s'élève à 600 ou 700 individus.

A l'occasion des grands déplacements du printemps, lorsque les moutons vont pâturer dans la steppe, puis dans la montagne, on rassemble les troupeaux par groupes de 900 à 1200 bêtes afin de les confier à la garde d'au moins 3 bergers. Les peaux et la laine sont vendues au printemps aux représentants locaux de compagnies commerciales de M. ou de Q.; les bêtes sur pied font l'objet du trafic des marchands de bestiaux qui vont avec leurs troupeaux d'un bout à l'autre du Turkestan.

Il apparaît donc qu'une partie importante de la production animale et agricole, à l'exception des céréales et des fruits courants, est écoulée en dehors du bazar et même de la région; le bazar n'est plus le lieu unique des échanges économiques et des opérations commerciales.

Une autre caractéristique propre à T. et à son oasis doit être relevée; si l'on rappelle qu'en Afghanistan, la population agricole est évaluée à 85% de l'ensemble (Survey of progress 1964, 31) et si l'on admet avec Sjöberg (1955, 438) que dans les sociétés dites préindustrielles, "... the proportion of urbanities relative to the peasant population is small, in some societies about ten percent, ...", on est frappé par le chiffre considérable de la population urbaine, soit 35 000 habitants environ, par rapport à celui de l'ensemble de l'arrondissement, environ 50 000 habitants. Même si l'on admet que le premier chiffre comprend aussi les habitants des faubourgs, donc des jardiniers et quelques paysans, la proportion des citadins reste considérable.

Cette situation implique à T. l'existence d'une activité économique distincte du secteur agricole et pastoral, centrée sur le bazar qui est le siège d'une certaine activité commerciale régionale et d'un artisanat dont les produits sont diffusés bien au delà de l'oasis.

La famille

Le modèle donné par Wilber (1962, 88) et par Dupree (1960, 17) pour l'Afghanistan ne diffère guère de celui qu'a proposé Patai (1967, 84) pour l'ensemble du Moyen-Orient; selon Dupree: "the idealized *extended family* is the keystone of the kinship system, and can be described as patriarchal (male dominance), patrilineal (inherit through male line), patrilocal (residence with father), endogamous (preferred marriage is to parallel cousin or father's brother's daughter)⁹, with permissible polygamy. The Koran permits four wives, but economic reasons keep most men monogamous". Cette description est probablement correcte si l'on considère l'ensemble du pays; elle ne l'est plus dans les cas de groupes limités, ou si l'on veut tenir compte des différences qualitatives qui existent entre le milieu urbain et le milieu rural ou entre les diverses catégories sociales.

La famille du grand propriétaire foncier correspond le mieux au modèle ci-dessus; la famille étendue du *bāy* vit dans un seul ensemble d'habitation de plan fermé, donnant sur la même cour; elle groupe en général trois générations, soit le *bāy* lui-même, sa ou ses épouses, éventuellement ses sœurs non mariées, ses fils et leurs épouses, ses filles non mariées et ses petits-enfants de descendance masculine. Chaque unité familiale nucléaire, soit homme, épouse et enfants non mariés, occupe un logement particulier à l'intérieur de l'ensemble. Avec les domestiques et parfois les paysans, l'habitation du *bāy* peut grouper jusqu'à une centaine de personnes sur lesquelles le *bāy* exerce son autorité (v. Jarring 1939a, 76-77).

La famille du paysan petit propriétaire en revanche éclate souvent au moment du mariage des fils, lorsque ces derniers quittent la maison paternelle avec leurs épouses, pour aller se

⁹ Pour ce problème, v. notre chapitre VIII, 1.

mettre au service d'un *bāy* ou travailler à la ville; il arrive par la suite que l'un des fils recueille le père ou la mère devenus âgés.

Le paysan-fermier habite en général chez le *bāy*, mais il arrive aussi que les fils devenus adultes s'en aillent, ne trouvant pas de travail chez le patron de leur père.

En ville, la famille élargie a tendance à se transformer en famille conjugale chez les petits commerçants et les artisans, si bien que le modèle familial urbain pourrait bien être la famille nucléaire avec addition, soit le mari, l'épouse, les fils qui ne travaillent pas encore, les filles non mariées, avec en plus le père ou la mère âgés, parfois un frère célibataire de l'épouse, parfois aussi un apprenti si le chef de ménage est un artisan. Cela s'explique par le cadre plus exigü de l'habitat urbain, par la situation instable du petit commerçant ou de l'artisan qui doit parfois émigrer vers un autre centre urbain et par la taille plus réduite des unités économiques, l'atelier ou la boutique ne pouvant faire vivre qu'un nombre d'individus limité.

Dans ce milieu, la monogamie est de règle. Il arrive pourtant qu'un citadin de 40 ou 50 ans, jouissant d'un revenu suffisant, prenne une jeune épouse pour aider la première, devenue âgée, dans les soins du ménage. Un cas fréquent est la situation de proximité entre familles nucléaires à ascendance patrilineaire commune; le fait d'habiter dans le même quartier ou dans des maisons contiguës permet l'exploitation commune d'un jardin et l'entraide. Ceci montre que le sentiment d'appartenance à un ensemble plus vaste que la seule famille nucléaire est encore vivace; il se manifeste à l'occasion des fêtes et cérémonies familiales et par l'échange de services.

Dans les familles restées fidèles au type étendu, la nature de l'autorité, appartenant traditionnellement au père ou, à son défaut, à l'aîné des frères, est aujourd'hui, dans bien des cas, en voie de transformation; un frère cadet lettré jouissant d'un revenu appréciable dû au négoce ou occupant un poste dans l'administration jouera en fait le rôle du chef de famille et prendra les décisions dans le cadre de la communauté familiale.

On voit donc que la famille en milieu urbain, en particulier celle des commerçants et des artisans, ne correspond plus à l'image traditionnelle de la famille patriarcale.

Le ménage

Krader (1963, 147-148) définit le ménage comme une unité économique et résidentielle et ajoute qu'en Asie Centrale il n'y a pas de différence significative entre ménage et famille; selon lui, la famille centro-asiatique comprendrait 5,5 personnes en moyenne. Selon Vieille et Kotobi (1966, 94), le ménage iranien serait de 4,8 personnes; Patai (1967, 85) donne des chiffres allant de 5,19 à 8,3 personnes pour l'ensemble du Moyen-Orient. Le Ministère afghan du Plan (Research and Statistics 1963, 2), sur un échantillon de 142 villages représentatifs des 14205 villages afghans, obtient une moyenne de 7,5 personnes par famille (dans le sens d'unité domestique et économique); ce chiffre relativement élevé s'explique par la nature même de l'échantillon, essentiellement rural.

Il n'est pas sûr que ménage et famille se recoupent partout exactement; un ensemble résidentiel tel que celui d'un *bāy*, comprenant de cinquante à cent personnes groupées en unités familiales conjugales forme-t-il un ou plusieurs ménages? Dans ce milieu, il est d'usage que la propriété reste indivise entre les fils même mariés, tant que le père vit. Les frais et revenus d'exploitation sont évalués selon une comptabilité commune; le four à pain et parfois la cuisine sont communs et il arrive que les hommes de la maison partagent ensemble les repas sous l'autorité du père, ce que dit bien l'expression *yak dāg, yak kāsa*, même marmite, même écuelle. Le plus souvent pourtant, chaque famille conjugale possède une cuisine parti-

culière donnant sur la cour commune; certains fils adultes jouissent en propre de revenus accessoires (jardins); dans ce cas, on le voit, famille et ménage ne sauraient être confondus. En milieu urbain en revanche, on peut admettre que la famille et le ménage se recouvrent. A T., selon nos observations, il y aurait en moyenne 5,5 personnes par famille, ce qui est conforme au chiffre donné par Krader.

Les catégories sociales

Nous ne considérons ici que les catégories objectives composées de classes d'individus, laissant de côté les qualités individuelles qui affectent le statut des personnes telles que l'âge, la piété, la paternité ou le savoir. Aux catégories relevant du milieu urbain et du milieu rural, il faut ajouter les catégories socio-religieuses et socio-administratives.

Cette dernière comprend des fonctionnaires nommés par Caboul: gouverneur, chef d'arrondissement, chef de district et leurs employés, qui n'ont guère de rapports réels avec les autres catégories (v. p. 46). Elle comprend également des notables locaux tels que le maire et ses collaborateurs et les chefs de village. La catégorie socio-religieuse, où l'on trouve les supérieurs des établissements d'enseignement religieux, les mollahs desservant les mosquées et les religieux mendiants, a d'étroits contacts avec le bazar et sera donc décrite dans le cours des chapitres suivants (v. chap. IV, 5 et VIII, 3). Il en est de même pour la catégorie urbaine qui est dominée par la hiérarchie des professions du bazar.

En milieu rural enfin, nous trouvons en haut de l'échelle le propriétaire foncier, que le paysan appelle *bāy* ou *aqaluk*, suivi par l'éleveur, le petit propriétaire, le jardinier, le métayer et l'ouvrier agricole saisonnier.

Les notables locaux sont souvent des propriétaires fonciers. Le terme de *bāy* n'a pas seulement le sens de grand propriétaire terrien, il a aussi une connotation de respect qui fait qu'on l'utilise pour s'adresser à n'importe quel individu connu pour sa richesse ou pour la fonction importante qu'il occupe. Il sous-entend chez celui à qui on l'applique la jouissance d'une position élevée et de relations puissantes. Le petit propriétaire en revanche a non seulement un avoir moins considérable, il est également en relation d'infériorité vis-à-vis du *bāy* quant à l'endettement, à la disposition d'équipages de travailleurs pour les moissons et à l'usage de l'eau d'irrigation dont les deux maîtres sont élus par les grands propriétaires. Quant aux paysans-métayers, ils vivent dans la complète dépendance du *bāy* qui les rétribue, les loge, les défend à l'occasion contre la corvée gouvernementale et leur avance le grain nécessaire pour faire la "soudure" pendant les mois précédant la récolte.

Le *bāy* n'intervient pas directement dans la vie politique, mais il a ses entrées dans les bureaux de l'administration provinciale ou locale et peut y exercer une certaine influence grâce au pouvoir que lui confèrent sa richesse et sa clientèle. Cette influence peut avoir des effets positifs dans la défense des protégés du propriétaire contre les excès du pouvoir administratif.

Dans la vie du bazar, l'administration de la province ou de l'arrondissement n'intervient guère directement; elle utilise le biais des organismes locaux, de la Municipalité par exemple. Quant au pouvoir du *bāy*, il ne s'exerce guère qu'en milieu rural.

Tout en participant du domaine économique, le bazar a ses propres statuts et ses propres hiérarchies (v. chap. VIII, 2); remarquons dès maintenant qu'il forme un milieu social bien circonscrit et que, tout en étant au centre de la ville et de l'oasis, il doit être étudié comme une entité occupant une place à part au sein de l'ensemble urbain.

III. MORPHOLOGIE

1. La place et la signification du bazar dans l'ensemble urbain

Dans son sens le plus large, le mot bazar désigne la ville tout entière. Le paysan des villages de l'oasis dira aussi bien *bāzār mēram*, je vais au marché, que *šahr mēram*, je vais à la ville, même s'il s'y rend pour des raisons non mercantiles : paiement de l'impôt, corvée, établissement de papiers d'identité. C'est dans ce sens qu'on peut parler d'un "ensemble associant le siège du Gouvernement, des boutiques de commerçants et des maisons d'habitation" (Dnpaigne 1968, 43). Souvent d'autre part, au Turkestan, le siège du pouvoir est spatialement proche du bazar, dans son voisinage immédiat ou dans ses limites mêmes; c'était le cas jadis à T. et dans de nombreuses villes de l'ancien Emirat de Boukhara. Aujourd'hui encore le siège de la Municipalité est en plein bazar, dans une double pièce appartenant à un caravansérail, et certains services administratifs : trésor public, prison, jadis douane, appartiennent au complexe du *Tim* (v. p. 34), centre même du bazar.

C'est dans le marché que Massignon voit l'essentiel de la ville musulmane (1920, 474), et il est vrai qu'à T. la vie économique, sociale, politique, administrative et religieuse se manifestait jusque récemment dans et par le bazar. C'est au bazar que se trouvent les trois grandes mosquées *masjīd-e ĵuma*, où se récite la prière du vendredi; à ces mosquées sont rattachés les *madrassa*, établissements d'enseignement religieux supérieur.

Depuis une vingtaine d'années, les services administratifs de l'*uluswāli*, subdivision de la province, ont déménagé hors du centre de la ville, pour s'installer près de la route menant à M.; c'est non loin de là que s'est établie, en 1967, la succursale de la banque d'Etat, destinée à prendre la place du trésor public; c'est là aussi que se trouvent le petit hôtel, le dispensaire et l'école des garçons. Ces constructions ont suivi l'établissement du nouveau tracé de la grande route qui évite désormais le cœur de la ville, et résultent d'une volonté récente de bâtir un nouveau centre urbain à l'extérieur des limites de la ville actuelle. Aujourd'hui, le citadin distingue entre le bazar, d'une part, et le *hokūmat*, siège du *hākīm* ou *uluswāl*, chef de l'arrondissement, de l'autre.

Dans un sens plus précis, bazar signifie, pour les citadins en particulier, le *markaz-e šahr*, cœur de la ville, qui s'oppose au *bāzār birūn*, zone qui est en dehors du bazar. Au sens étroit, il désigne l'emplacement des activités artisanales ou commerçantes; c'est l'une de nos acceptions du mot. *Bāzār* s'emploie aussi pour parler d'un secteur particulier, d'une rue du marché: *gōsfandbāzār* marché aux moutons, *bāzār-e āingeri* rue des forgerons. *Bāzār* sert à désigner aussi le mouvement des affaires: *bāzār-et garm ast*, litt. ton bazar est chaud = tes affaires marchent bien; *bāzār tēz mēša*, le bazar va vite, le mouvement des affaires est rapide; *bāzār xarāb kadī* = tu as gâté le marché, se dit à l'acheteur qui a fait monter les prix en achetant trop cher. *Bāzār* s'emploie dans plusieurs expressions; notons *rūz-e bāzār*, jour de marché, qui désigne le marché hebdomadaire qui voit affluer les habitants des faubourgs, les villageois et les marchands des villes voisines; *bēbāzār* qualifie les jours ordinaires. *Bāzār* n'a pas en tant que tel la connotation négative qu'il peut avoir en français, le sens de

désordre ou de mauvaise qualité; un sens analogue se retrouve pourtant dans l'expression *ūrdūbāzār* (de "ordū", turc: cour, camp) = bazar militaire, bazar de campagne qui suggère l'idée de la diversité désordonnée des "impedimenta" des trains d'une armée orientale (Baber 1871, I, 86).

Avant la création de la Municipalité, il y a une quarantaine d'années, le bazar jouait un rôle administratif par le canal de ses notables. En ce temps, le *teǰārbāšī*, prévôt des marchands, et le *xān-e mandawī*, chef des approvisionnements, représentaient ville et bazar auprès du gouverneur.

La relation qui unit les *madrāsa* au bazar n'est pas d'ordre spatial uniquement, si l'on songe que le *Tim* et l'un des *hamām*, bain public, ont été construits pour servir à l'entretien des édifices religieux et constitués pour cela en *waqf*, biens de mainmorte. C'est aussi dans la cour de ces mosquées qu'artisans et commerçants vont faire la prière du vendredi; ce sont eux qui aident à leur entretien, maintenant que le régime des *waqf* n'existe plus.

Géographiquement, le bazar occupe le centre de l'agglomération, il est le lieu où se croisent les anciennes routes, d'où le nom de *čārsū*, carrefour, donné à l'une des croisées. La rivière traverse aussi le bazar en son milieu, elle fournit l'eau aux bains publics, aux artisans, aux moulins, avant d'aller irriguer les jardins d'aval. Un pont et une passerelle la franchissent, reliant les deux moitiés de la ville et permettant de passer du bazar proprement dit au *bāzār-e bīrūn*, bazar du dehors. La disposition des rues affecte une perspective rayonnante à partir de ce noyau et, pour passer d'un quartier de la ville à l'autre, le bazar est donc une zone de passage obligé.

Centre commercial, artisanal, religieux, administratif, on peut définir le bazar comme un lieu public où s'exercent, dans un espace restreint, des activités masculines multiples par opposition à la zone d'habitat, réservée à la vie privée, et aux zones de culture et d'élevage, où l'activité est uniforme et dispersée.

Là où il y a ville, il y a bazar, et ce dernier en quelque sorte manifeste et résume la ville, mais il n'est pas toute la ville; un coup d'œil aérien sur l'espace urbain et sur l'oasis révèle un plan concentrique, une disposition qu'on peut représenter au moyen d'un modèle comportant des zones circulaires dont chacune diffère de l'autre par l'implantation, l'architecture et la fonction.

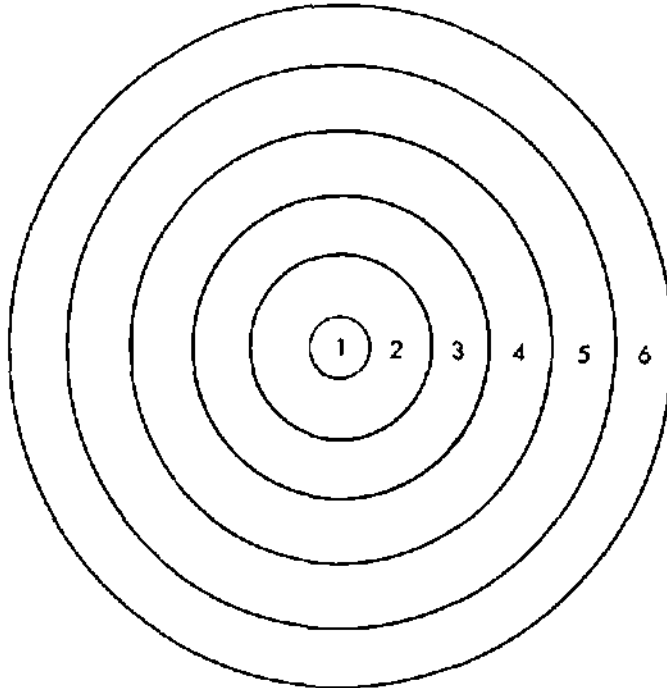
Les zones 1 et 2, l'ensemble du bazar, sont vouées à une activité exclusivement diurne; personne n'y habite et on ne peut les traverser la nuit qu'avec l'autorisation du guet.

Aux différentes zones correspondent des activités ou des statuts différents; les artisans et commerçants de statut économique moyen habitent en général les zones 3 ou 5, les riches propriétaires et les marchands occupent de grandes maisons à étages au milieu des jardins de la zone 4. Les paysans, eux, vivent dans des villages de plan ramassé situés dans la zone 6.

Cette disposition concentrique favorise, surtout les jours de marché, un mouvement centripète-centrifuge des personnes et des biens; les liaisons des villages avec le bazar sont plus faciles que celles des villages entre eux. Là encore, le bazar est le lien de rencontre et d'échange obligé; les paysans des villages dispersés et les habitants des différents faubourgs ont l'occasion de s'y retrouver et d'y rencontrer les citadins; ils y traitent leurs affaires sociales aussi bien qu'économiques.

En 1900 déjà, Schwartz avait imaginé un modèle assez proche du nôtre pour décrire les villes du Turkestan (1900, 154). Il insistait sur la disposition rayonnante des rues, allant des portes de la ville à la place centrale du bazar. Près du bazar, centre de la ville, il place la

citadelle, et la rivière traverse l'ensemble en son diamètre. L'essentiel de ce plan est valable pour T., on doit simplement le raffiner dans la mesure où chaque ville possède un modèle particulier, qui s'inscrit, en le précisant, dans un cadre plus général¹⁰.



- | | |
|--|--|
| 1) bazar couvert, <i>Tim</i> , <i>madrassa</i> , bains, municipalité | 4) zone d'habitations discontinues et de jardins |
| 2) bazar non couvert, marché aux bestiaux | 5) faubourgs, villages récemment réunis à la ville |
| 3) zone d'habitations de plan contigu | 6) zone des villages et des cultures céréalières |

Parmi les nombreux essais de définition des villes islamiques, Massignon, nous l'avons vu, insiste sur le marché, d'autres sur la présence de la mosquée du vendredi (par ex. Planhol 1968, 49), d'autres encore sur la présence conjointe de ces deux éléments (par ex. Grunebaum 1961, 145). Dans le cas de T., tous ces éléments existent et sont liés, mais ni le bazar, ni la citadelle, ni le *masjid-e juma* ne font la ville à eux seuls, même si chacun d'eux, affaire de point de vue, peut la symboliser pour le commerçant, le fonctionnaire ou le religieux.

Dans le Turkestan afghan, il existe des localités de moins de mille habitants, sans bazar, sans fonctionnaires, mais assez éloignées d'un centre important pour avoir leurs propres *masjid-e juma*; quant au mot *bāzār*, hors de contexte, il a un sens si étendu que la moindre rangée d'éboppes au bord d'une route peut s'appeler ainsi, sans qu'il y ait trace de ville ou de village aux environs. Enfin, le rôle politique des villes du Turkestan a perdu de son importance depuis que le gouvernement afghan a étendu son influence centralisatrice. On

¹⁰ Même modèle circulaire et mêmes zones concentriques dans les villes et les bazars du Proche-Orient, selon Potter (1968, 102 et 104), quoique, il est vrai, avec un contenu parfois différent.

peut alors songer à définir la ville centre-asiatique par la réunion en un lieu d'un bazar, d'un centre religieux et d'un centre politique ou administratif. Il serait plus juste cependant de prendre en considération des facteurs tels que l'aire desservie par l'économie locale et par les services administratifs, le nombre de villages dépendant du marché ou de la même subdivision administrative. La taille de la ville, son rôle, le territoire qu'elle domine, son réseau de communications, tous ces éléments nous ramènent au bazar à qui ils sont associés; c'est dans cette perspective que le paysan, lorsqu'il part pour le bazar à l'aube du jour de marché, prend place dans le mouvement général des citadins et ruraux vers le cœur de la ville où les activités économique, politique, religieuse ou sociale sont pour lui indissociables.

Depuis quelques années, les changements profonds ont bouleversé le plan de la ville et du bazar; la route de M. à Q. a été élargie et rectifiée pour permettre le transport automobile; elle coupe désormais le bazar couvert en deux et a modifié la répartition ancienne des secteurs commerciaux et artisanaux.

La route de Caboul à M. ne passe plus par le centre de la ville; au carrefour où aboutit la route de Q., carrefour appelé *garāĵ* ("garage" où les camions et les autobus font halte), s'est formé un bazar satellite dont les boutiques offrent denrées et produits de mercerie à une clientèle de voyageurs. Les grandes voies de communication n'offrent plus ainsi cette perspective radiale qui les faisait se croiser en un point central, au bazar.

La direction de l'urbanisme du Ministère des travaux publics a enfin prévu la construction d'une "nouvelle ville" *šahr-i naō*, d'un nouveau centre administratif, commercial et résidentiel, carrefour hors de la zone urbaine actuelle, à l'ouest du *garāĵ*, tout en voulant préserver le vieux bazar. Il est peu probable que le bazar puisse survivre sous sa forme actuelle. La nouvelle disposition des secteurs prévue par le projet amènera sans doute la distorsion définitive du modèle traditionnel.

2. La structure spatiale: secteurs et rues

Il est difficile aujourd'hui de parler d'un centre unique du bazar. Il en eut un jadis: le *T'im*, mais le percement de la grand'rue *rāste kalān*, permettant la circulation automobile et la création d'un carrefour au point de rencontre des routes de Caboul, de M. et de Q. (v. supra), ont bouleversé un agencement ancien. L'on retrouve pourtant encore quelque chose de la "fixité de la répartition topographique des corps de métiers dans une cité islamique déterminée" (Massignon 1920, 475).

D'ouest en est, du *garāĵ* au *darwāza-ye Yang Arcaq*, porte de Y. A., à vol d'oiseau, le bazar mesure environ 800 m, et 400 m du sud au nord, du *gōsfandbāzār* au *čāršū* (v. pl. V-XIV).

Deux principes structuraux dominent: la concentration des boutiques et des ateliers d'un même commerce et d'un même artisanat dans des rues spécialisées, et la disposition de ces rues selon un ordre tant hiérarchique que fonctionnel.

Il faut distinguer, dans le plan du bazar, les éléments suivants:

- rāsta*: rue bordée de boutiques ou d'ateliers, couverte ou non;
- mandai/mandawi*: marché où se vendent les denrées alimentaires;
- scrāy*: caravansérail, entrepôt pour animaux et marchandises, logis pour voyageurs, assumant aussi d'autres fonctions;

- le *Tīm* : marché couvert de plan circulaire et coiffé d'une coupole en briques cuites. On désigne aussi par ce terme les ruelles couvertes qui font partie du même ensemble architectural;
- le *čārsū* : carrefour, croisée de rues commerçantes;
- le *čārdaryā* : litt. quatre rivières; lieu-dit où passent quatre canaux d'irrigation.

Les rues et les *mandawī*, en règle générale, portent le nom des commerces ou des métiers qu'on y exerce; les caravansérails portent soit le nom de leur propriétaire, soit celui de la marchandise qui y est entreposée, soit un nom rappelant l'endroit où ils sont situés.

L'appellation de la rue désigne le métier ou le commerce, non l'artisan ou le commerçant qui l'exerce¹¹; une traduction littérale nous obligerait à parler de la rue de l'orfèvrerie, de la rue de la chaudronnerie; par commodité nous dirons pourtant rue des orfèvres, rue des chaudronniers.

Le fait que les mêmes métiers voisinent dans la même rue est surprenant de prime abord; en général, la répartition des magasins dans une ville européenne obéit à des principes différents et les secteurs sont moins nettement délimités. Lorsqu'on demande à l'artisan ou au commerçant le pourquoi d'une telle concentration, il répond qu'ainsi les tenants d'une même profession peuvent s'entr'aider, se prêter outils ou marchandises et que le client sait toujours où aller pour acheter tel produit particulier. Dans un espace hiérarchisé et fonctionnel, il est normal que ceux qui ont même statut et même activité coexistent. Les charges collectives, le groupement corporatif, les relations de parenté parfois font de chaque profession un tout à la fois spatial et social.

Les portes

Aux extrémités du bazar se trouvent les emplacements nommés d'après les anciennes portes de la ville. De nos jours, ces *darwāza* ne sont qu'un élargissement de la route où les camions et les autobus peuvent faire halte pour prendre en charge les marchandises et les voyageurs. C'est là que se sont agglomérés boutiques et services répondant aux besoins des voyageurs, déterminant deux bazars annexes ou bazars satellites. À l'ouest, l'espace compris entre le *darwāza-ye Mazār* et le *darwāza-ye Kābul* comprend le carrefour *garāf* où s'arrêtent les véhicules en route pour Caboul, M. ou Q. Les passagers s'y ravitaillent et les véhicules peuvent y subir de légères réparations. À l'est, le secteur s'appelle *darwāza-ye Yang Areq* ou *bandar-e Y. A.*, parfois simplement *bandar*, port, passage.

Ces bazars des portes ont une clientèle de gens de passage; si la route se déplace, les boutiques se déplacent aussi. Ils ne comportent guère d'artisans, mais surtout des *baqāl*, épiciers, regrattiers, vendeurs au détail de fruits et légumes, d'articles de mercerie, d'objets artisanaux qui sont la spécialité de T. Les maisons de thé, les caravansérails et les boutiques de coiffeur y sont nombreux.

Le bazar lui-même s'articule en secteurs et en lieux "stratégiques" selon les lignes et les points que sont la rivière, la grand'rue, le *Tīm*, le *čārsū* et le *čārdaryā*. La plupart des rues commerçantes se trouvent au nord de la grand'rue, les principaux artisanats au sud. Quant au secteur situé au sud de la rivière, il est voué à certains commerces et métiers de peu de rapport et de statut peu élevé. Au sud de la rivière également se trouve le marché aux bestiaux *gōsfandbāzār*.

¹¹ C'est parfois le cas en français également, cf. rue de la Mégisserie, rue de la Mercerie, rue de la Coutellerie.

Le *Tim*

Au nord de la grand'rue et à l'ouest de la rue des confiseurs se dresse le complexe du *Tim*. L'ensemble est le cœur du vieux bazar et résume, en quelque sorte, le bazar tout entier; là se trouvaient les changeurs, les marchands de tissus importés, les vendeurs de coupons de soie indigène de couleur (description dans Yate 1888, 317); dans ses abords immédiats se trouvait la douane. Il abrite aujourd'hui, dans ses allées circulaires et le long de ses quatre ruelles qui se coupent à angle droit, les vendeurs de bonnets brodés *kulāfrūš*, les cordonniers *payzārdūz* et les vendeurs de chaussures indigènes *payzārfrūš*, ainsi que des boutiques vides servant d'entrepôts à d'autres commerçants.

Autour du *Tim*, se groupe encore l'essentiel de ce qui faisait jadis la force du pouvoir et du commerce, soit le marché aux farines *mandāi-ye ārd*, la prison *bandixāna* et le trésor public *xazāna* gardé par une sentinelle. La cour située au nord-ouest est le *serāy-e kulālī*, caravansérail de la poterie, ancien caravansérail reconverti, où l'on fabrique aussi les fours à pain *tandūr*.

La première rue parallèle à la grand'rue est la rue des orfèvres *rāste zargeri*¹², la seconde la rue des vendeurs de garance *rāste rūyanfrūši/frūdanfrūši*, prolongée à l'est, en direction du trésor, par le *rāste karbāzfrūši*, rue des vendeurs de *karbāz*, cotonnade tissée indigène.

Une rue perpendiculaire à la grand'rue mène droit au cœur du *Tim*, c'est la rue des merciers *rāste banjāra*, et enfin une autre rue, parallèle à la précédente, va de la grand'rue au caravansérail des potiers, le *rāste čarmfrūši*, rue des vendeurs de cuir et des selliers.

Parmi les merciers, se trouvent les droguistes-herboristes *atār* et les *simsār*, vendeurs de petite quincaillerie. La garance, remplacée par les colorants chimiques, n'est presque plus utilisée; seul un droguiste du *rāste rūyanfrūši* en vend encore; la rue est occupée aujourd'hui par les vendeurs de cuir et les vendeurs de tissus indigènes. Il y a quelques vendeurs de tissus importés *bazāz*, et quelques boutiques de *čapanfrūš*, vendeurs de *čapan*, manteau doublé à longues manches propre à l'Asie Centrale, dans le *rāste karbāzfrūši*. Enfin des vendeurs de riz *berenjfrūš* se tiennent près du trésor public.

Toutes les rues du complexe du *Tim* sont couvertes et étroites, d'une largeur de 2 m 50 en général. Maisons de thé *samāwāt*, *kebābi*, vendeurs de brochettes de viande grillée, et *qōrmapaz*, vendeurs de ragoût, vivent avant tout grâce à la clientèle des commerçants et des artisans du *Tim* et ne travaillent qu'à midi. Dans le voisinage immédiat du *Tim*, au nord, se trouvent deux des *madrasa* et le *hamām-e pāyān*, un des bains publics.

L'ensemble du *Tim* a quelque chose de recueilli, de feutré, de replié sur soi; l'étroitesse des rues interdit la circulation des véhicules et des animaux; le couvert des toits tamise la lumière et laisse les boutiques et les ateliers dans la pénombre.

La nature des produits vendus en fait un lieu distingué; même l'artisanat, pourtant placé plus bas que le commerce, est ici un artisanat de prestige: celui des orfèvres et celui des cordonniers, qui sont les héritiers des *kawšdūz*, fabricants de chaussures fermées de ville, aujourd'hui presque disparus. Seuls, les vendeurs de cuir appartiennent à une profession décriée; ils sont d'ailleurs un peu à l'écart du *Tim* même et chez eux la richesse compense, dans une certaine mesure, l'infériorité du statut.

Aujourd'hui le *Tim* a un caractère désuet, non seulement à cause de l'ancienneté relative de sa construction, mais parce que les objets vendus appartiennent, du moins en partie, à un artisanat traditionnel d'un statut considéré, mais désormais archaïque. L'activité du *Tim* s'est trouvée diminuée et dévalorisée par l'élargissement de la rue des confiseurs et le peree-

¹² Selon l'usage local, on prononce *zargeri*, *āingeri*, *misgeri*, mais *zargar*, *āingar*, *misgar*.

ment de la grand'rue. Négociants prospères et commerces de rapport ont été s'installer de plus en plus nombreux dans les boutiques plus grandes, mieux achalandées des deux rues nouvelles. C'est le cas en particulier des *bazāz* et des *banjāra*.

La grand'rue

La grand'rue, *rāste kalān* ou *rāste bazāzi*, est un axe dont on a vu l'importance dans la géographie du bazar, puisqu'elle le coupe en deux. Elle était jadis étroite et couverte et se terminait en impasse contre le mur de l'ancien *serāy-e samarqandī*, caravansérail où se retrouvaient les marchands de tout le Turkestan russe. La rue a été élargie et elle a perdu son couvert. Le caravansérail lui-même a fait place au marché aux épices (v. pl. XV).

La rue est maintenant la principale voie de passage, de 7 à 8 m de large; les voyageurs allant à Q., les citadins se rendant d'une extrémité à l'autre de la ville l'empruntent; les boutiques y sont plus spacieuses, le loyer y est plus élevé que partout ailleurs; on y trouve des *bazāz* dans sa partie est et dans l'autre des professions au statut élevé telles que celles de *banjāra*, de vendeur de thé *čāyfrūš*, de courtier en amandes *bādāmfrūš*, de tailleur *sayāt* et la bibliothèque. Deux boutiques de type moderne avec comptoir et carreaux de verre s'y sont construites depuis peu: la pharmacie et un magasin où l'on vend et répare les transistors.

Dans la même rue, s'ouvrent aussi les boutiques de *būtsāz*, fabricants de chaussures de type moderne, de *būfrūš*, vendeurs de chaussures importées, qui vendent aussi lacets et cirages, et du *bāysikelsāz*, réparateur de bicyclettes.

Dans cette rue, la concentration des commerces en un même lieu est bien moins marquée qu'ailleurs. Le *rāste kalān* a l'apparence d'un de ces bazars-rues des gros villages où toutes les boutiques s'alignent sans ordre de chaque côté de la rue principale.

Au nord de la grand'rue se trouvent deux caravansérails, abritant deux *mandawī*: le marché aux légumes *mandai-ye sawzfrūši*, spécialement aux oignons, et le marché au riz *mandai-ye berenjfrūši*. Le premier caravansérail, dit *serāy-e Golām Jān*, abrite également la Municipalité.

A l'extrémité est du *rāste kalān* s'ouvre le quatrième *mandawī*, le *mandai-ye baqāli*, litt. marché aux épices, en fait consacré à la vente des fruits secs, de l'huile végétale importée, du kérosène et du thé.

A l'autre extrémité de la grand'rue, le bazar principal débute par le *čārdaryā*, où débouche un chemin desservant les villages de Deh Warda, de Deh Hassan et de Deh-i Naw. Ce secteur par où arrive une partie de la clientèle des jours de marché joue un peu le rôle de ces bazars des portes dont nous parlions plus haut; on y trouve surtout des épiciers, des maisons de thé, des caravansérails et des boutiques de coiffeur.

A l'est de la grand'rue, une voie large, découverte et carrossable aboutit au nord à un carrefour, le *čārsū*, qui peut désigner en Asie Centrale un réseau de rues commerçantes parfois couvertes (Karutz 1905, 313), ce qui n'est pas le cas ici; la partie sud de cette rue, d'où partent deux ruelles la reliant au marché aux grains, se nomme *rāste ganāli*. On y trouve les confiseurs et des bouchers. La partie nord se nomme *rāste čārsū*; là aussi dominent les *baqāl*, les caravansérails, les maisons de thé: "bazar de porte" pour les villageois de Kohna Khulm et Bābā Sediq.

Le secteur artisanal

Le secteur situé au sud de la grand'rue et entre cette dernière et la rivière est dévolu à l'artisanat; la rue des chaudronniers *rāste misgeri* est couverte comme la rue des cordiers

rāste māytābi; en revanche, la longue rue des forgerons *rāste āingeri* est découverte; perpendiculaire à la rue des chaudronniers, elle abrite également les ateliers des tourneurs sur bois. Près de la rivière enfin, se retrouvent une maison de thé, des boutiques de barbiers, de *baqāl* et le *hamām-e bālā*, l'un des deux bains de la ville.

Le *bāzār-e bīrūn*

Restent les ruelles au sud de la rivière, le *bāzār-e bīrūn*, litt. le bazar du dehors, lieu des professions décriées ou mineures, repoussées à la périphérie du marché proprement dit; là se tiennent les teinturiers, les oiseleurs, les marchands d'huile de coton, de nattes, de tourteaux, les savetiers et les échoppes de barbiers les plus pauvres.

De l'autre côté du pont, la route de Q. se garnit de boutiques diverses où dominent les fruits et légumes; c'est la rue des vendeurs de raisin *rāste angūr/frūši*, prolongée par la rue des vendeurs de fourrage *rāste bēdaf/rūši*, où l'on trouve aussi des savetiers et des vendeurs d'huile de coton et de tourteaux. Ces deux rues sont découvertes. Couvertes en revanche sont la rue des vendeurs de tourteaux *rāste kunjāla/frūši* et la rue des savetiers *rāste kohnadūzi*. La rue du marché aux bestiaux *rāste gōsfandbāzār* est découverte; la rue des vendeurs de nattes *rāste būryā/frūši* n'est abritée que par quelques branches jetées sur des poutres transversales.

Dans ce dernier secteur, sur le chemin allant vers la vieille citadelle et à Tangi, se tient, sur un terrain vague, le marché aux combustibles et aux bestiaux. L'hiver, de petites quantités de combustibles sont en vente chaque jour, mais le *gōsfandbāzār* n'est vraiment actif qu'aux jours de marché, le lundi et le jeudi.

Près du *gōsfandbāzār* et dans tout le *bāzār-e bīrūn*, se trouvent des caravansérails où les paysans attachent leurs montures les jours de marché.

Données numériques

| | | |
|---|-------|--------------|
| Longueur totale des rues du bazar sans le <i>Tim</i> proprement dit | 1750 | mètres |
| dont rues couvertes | 485 | " |
| longueur moyenne des rues | 76 | " |
| longueur moyenne des rues couvertes | 48,5 | " |
| longueur des ruelles, passages et allées du <i>Tim</i> proprement dit | 145 | " |
| longueur totale du bazar, <i>Tim</i> y compris | 1895 | " |
| nombre de rues | 23 | |
| dont rues couvertes | 10 | |
| <i>mandawī</i> | 4 | |
| bains publics | 2 | |
| <i>madrāsa</i> | 3 + 1 | (hors bazar) |

La terminologie indigène n'a pas tort d'user du même terme pour les parties et pour l'ensemble; le bazar est fait de différents bazars. Aux différents secteurs correspondent différentes fonctions; on a pu distinguer ainsi

- des bazars des portes ou bazars des entrées, à la périphérie;
- des bazars-rues, le long des grandes voies de passage;
- un bazar commercial, autour du *Tim*, au *rāste kalān* et au *rāste cārsū*;
- un bazar artisanal, au sud de la grand'rue;
- un bazar "du dehors", au sud de la rivière;
- un bazar aux bestiaux.

Les bazars des portes rassemblent les produits des autres marchés; on y détaille les objets fabriqués par les artisans; on y achète les denrées et les produits importés; on y loge et on s'y restaure. Les bazars-rues ignorent la concentration systématique de commerces semblables et n'existent que depuis l'élargissement des principales artères.

Le bazar du *Tim* et le bazar artisanal représentent la partie la plus ancienne de l'ensemble et les activités les plus traditionnelles s'y exercent; c'est là que les rues sont couvertes, c'est là que les ateliers et les boutiques existent comme à distance du flux des voyageurs de passage et de l'activité économique moderne; les uns parce que leur travail n'est pas destiné essentiellement à une vente locale immédiate, les autres parce qu'on y accède par un détour dans un réseau de ruelles où les montures et les véhicules ne sont pas admis, parce que le négoce s'y pratique sur un rythme plus lent, entre des partenaires pour lesquels l'échange social est aussi important que l'échange économique.

Il existe un certain nombre d'emplacements privilégiés: points de passage obligé, carrefours, où se trouvent en général les maisons de thé et les marchands de comestibles ainsi que quelques vendeurs ambulants, en particulier les jours de bazar. C'est le cas de la croisée de *čarsū*, du *garāj*, où les voyageurs pour M. peuvent manger et se rafraîchir, où se tiennent des vendeurs de pain, de crème, de galettes sucrées à l'huile; c'est le cas du pont de brique où a lieu le marché aux volailles les jours de bazar et où des marchands ambulants offrent des friandises: sorbets, nougats, pois et pommes de terre bouillies. L'extrémité de la rue des chaudronniers, au bord de la rivière, est l'un de ces points; on a jeté une passerelle qui aboutit au débouché des trois rues du *bāzār-e birūn*; des maisons de thé, des vendeurs de brochettes de foie de mouton, des vendeurs de pain se sont installés de part et d'autre de la rivière.

La répartition des secteurs et rues obéit évidemment en partie à des causes fonctionnelles. L'artisanat doit bénéficier de la proximité de la rivière; les tourneurs sur bois et les forgerons sont voisins, les premiers fabriquant les manches des outils forgés par les seconds. Le bazar des portes fournit ce qui est nécessaire au voyageur pressé. Une hiérarchie se révèle également, allant des professions les plus cotées aux plus misérables selon un ordre décroissant du *Tim* à la périphérie.

Fonction et hiérarchisation expliquent cette relative identité dans la structure des places de marché dans les villes de l'Islam "... the order in which the several trades follow one another in the layout of the market is apt to be substantially the same wherever we go in Muslim Territory" (Grunebaum 1961, 146).

Nous pensons pourtant que cet ordre est fragile; le changement dû à la modernisation des voies de communication, à l'introduction de produits et de métiers nouveaux, à la disparition de certaines professions et à la reconversion de certaines autres a profondément modifié la structure traditionnelle. Fonction, hiérarchie, complémentarité des métiers existent toujours, mais la répartition des secteurs est en voie de se modifier selon un nouvel ordre et une nouvelle cohérence, pour répondre à de nouveaux besoins.

3. Les monuments, l'architecture et les boutiques

Le plus ancien monument de la ville actuelle est le *Bālā Hisar*, à 400 m au sud du marché aux bestiaux, ancienne citadelle en ruines dont l'enceinte a plus de 1 km de tour; les soubassements en pierre, les murs en briques cuites et crues, des traces de décors en stuc sont encore visibles. L'ensemble comportait les appartements du souverain ou du gouverneur

de T., des casernes, écuries, greniers, arsenaux, bains. Une partie des bâtiments fut encore utilisée comme entrepôt à l'époque du Bača-ye saqao, en 1929. Des lettrés de T. font remonter sa construction à la seconde moitié du XVIII^e siècle, au règne d'Ahmad Shah. La légende veut qu'Ahmad Shah, après avoir édifié la citadelle, ait demandé à un habitant comment on appelait, dans la langue du pays, une telle forteresse de pierre et que la réponse, en ouzbek, ait donné son nom à la ville (v. p. 11, n. 3); d'autres lettrés attribuent sa construction à Qilič Ali Beg.

Quelques monuments en briques cuites datent du règne du successeur de Qilič Ali Beg, Mir Wali. A lui reviendrait la construction de deux ponts de briques sur le Khulmāb, dont l'un a été détruit il y a une douzaine d'années par une crue de la rivière, d'un *madrassa*, le *madrassa-ye xištī*, daté par un chronogramme en *abjad* : *xāne xodā*, soit 1261 H/1845 ap. J.-C., et du *Tim*.

Le *Tim*

Si Steingass définit le mot d'une façon très générale comme étant "a large caravansera (sic), a market place" (1892, 343), le *Tim* semble bien être une construction typique des bazars du Turkestan. A Samarcande, dit Schuyler (1876, I, 257; II, 94), "the chief portions of the old bazaar are the *Timi*, a large octogonal covered building, where the smaller things are sold, . . .". Les *Tim* de Boukhara étaient, selon Schuyler, "brick or wooden buildings with passages radiating from the center, where goods of special kinds are sold. The *timi* of Abdullah Khan, for instance, is appropriated to the trade in silk, velvet and cloth goods, while others are filled with cotton goods, shoes, caps, turbans, and knives . . .". Selon Khanikoff "Timi are serais allotted for the sale of particular commodities, which are spread out on counters; of these there are nine at Bokhāra, five built of stone, and four of wood" (1845, 114).

Par sa forme et sa fonction, le *Tim* de T. ressemble à ceux de l'ancien Emirat de Boukhara. Il s'agit d'un monument en briques cuites *xišt-e porta*, coiffé d'une coupole ornée à l'intérieur d'un décor de stuc à pendentifs serti de 201 soucoupes *nalbaki* et bols *piāla* en porcelaine *čini*, dites *kašgari*, vendues jadis dans le Turkestan chinois. Une porcelaine plus grande, en forme de coupe *ğōri*, est insérée au sommet de la voûte. Le monument consiste en un octogone inscrit dans un polygone à seize côtés avec un rond-point *sofa* ou *čawik* au centre. Deux allées circulaires *daur-e mo'awara-ye Tim* courent autour du *sofa* et autour de l'octogone. On passe d'une allée à l'autre par un passage voûté *rawāq*; ces ouvertures sont prolongées par quatre couloirs *rāsta* perpendiculaires l'un à l'autre, menant à l'extérieur du *Tim* aux quatre points cardinaux. Chaque côté des polygones est occupé par une boutique: boutiques de vendeurs de bonnets brodés *kulāfrūš* sur l'allée centrale, boutiques de fabricants ou de vendeurs de chaussures indigènes *kawšdūz*, *payzārđūz* ou *kawšfrūš*, *payzārfrūš* sur l'autre allée et les couloirs. Au centre se tient un *payzārfrūš*.

A la base de la coupole, quatre ouvertures *tūblūk* donnent air et lumière aux boutiques du *Tim*; le couvert *timpūš* des allées, passages et couloirs est également percé à intervalles réguliers.

La dégradation du monument occasionne la chute des porcelaines à l'intérieur et l'effritement des briques à l'extérieur.

Par analogie, on appelle aussi *Tim* n'importe quelle rue de bazar couverte.

Dans le voisinage immédiat du *Tim*, la prison, le trésor public sont aussi en briques cuites et datent de la même époque. En briques cuites également, mais plus récentes, sont

le *madrassa-ye aššānā* au nord du *Tīm*, à côté du *hamām-e pāyān*, et le *madrassa-ye ĩārsū*, près de *ĩārsū*. Avec le *madrassa-ye xištī*, ils réunissent les commerçants et les artisans du *Tīm* pour la prière de midi; et ce sont ces commerçants et artisans qui subviennent partiellement à leur entretien.

Le *Tīm*, le trésor et les quatre *madrassa* forment un ensemble spatialement et fonctionnellement lié; ils sont vraisemblablement la partie la plus ancienne et le cœur originel du bazar.

De nos jours, on n'utilise plus guère la brique cuite; il n'y a en fait plus de four à briques en activité dans la région; les constructions sont bâties en briques de terre crue, carrées, *xišt-e xām/xišt-e ĩārkuñj* ou en briques rectangulaires, demi-briques, *nīmxišt*. Leur fabrication nécessite la collaboration de trois briquetiers *xištakār*; l'un malaxe la terre, le second va chercher l'eau, le troisième met en forme la terre mélangée à l'eau *lāy* à l'aide d'un moule *qāleb*, simple ou quadruple. À l'aide du moule simple, on fabrique de 1000 à 2000 briques par jour.

Les boutiques et les ateliers ont des murs de briques crues jointes avec de la boue que l'on recouvre à l'intérieur et à l'extérieur d'un crépi de torchis *kāgel*, fait de boue et de paille hachée. Ce malaxage du *kāgel* se fait l'été par foulage aux pieds nus; le maçon laisse pourrir ensemble pendant six jours la paille, la terre et l'eau afin que les grains qui pourraient subsister dans la paille soient détruits et ne germent pas à nouveau au printemps suivant, ce qui nuirait à la cohésion et à l'imperméabilité de l'enduit. Le toit plat *bām* des boutiques, ou en chevrons *timpūš* des ruelles couvertes est construit à l'aide de poutres *destak* que l'on recouvre de nattes *būryā* grossières de roseau de Kaldar; on y applique ensuite une couche de roseaux plus gros *nāy* ou de lamelles de bois, puis de la terre *gel* battue au pied, puis une couche de *kāgel*. Cette couche est renouvelée tous les trois ans.

Le revêtement de certains terre-pleins, les foyers d'atelier *kōra* ou de cuisine *dīgđān* contiennent parfois des cheveux humains ou des crins de cheval mêlés à la terre, mis à la place de paille hachée. Ce procédé donne à l'enduit une plus grande solidité.

Le long des ruelles couvertes, courant devant les boutiques et les ateliers, et le long des ateliers des ruelles découvertes se trouve un terre-plein sur lequel les clients et amis des boutiquiers peuvent s'asseoir et s'entretenir avec le vendeur. C'est sur ce *sofa* que les bijoutiers ont leur foyer, les selliers leur établi, hors de la pénombre de l'atelier. C'est là que les autres artisans effectuent les opérations nécessitant un bon éclairage. Dans les *sofa* des passages voûtés du *Tīm*, les vendeurs de bonnets brodés ont aménagé des niches fermées par de petites portes de bois *dārbača*; les vendeurs ne disposant pas de boutiques y serrent leurs marchandises quand ils quittent le bazar en fin de journée. À la base du *sofa*, les commerçants des ruelles proches du *Tīm* (*banjāra*, *karbāzfrūš*) ont aussi une petite cavité *būtmāni*, *seliparmāni*, pour abriter leurs chaussures pendant la journée. C'est dans le *sofa* également que sont fixées les colonnes de bois *sutūn* surmontées d'un chapiteau *bāša* de bois également, fixé à ces dernières par un tenon *ĩūlak*, fiché dans une mortaise *zērkuṇda*. Les chapiteaux reçoivent les poutres *tīr* du toit formant charpente *gayčī* (= ciseau par analogie de forme, les poutres de soutien formant un angle aigu entre elles), et le toit lui-même est renforcé par des poutrelles *destak* et par des nattes recouvertes de terre et de torchis (v. plus haut); à la base du toit est creusée une gouttière *nāwa*, servant à l'évacuation de l'eau de pluie, terminée parfois, pour l'écoulement au dehors, par un tuyau *bulūl*. La galerie formée par l'espace compris entre la rangée des colonnes et les boutiques se nomme *baranda*.

La largeur des rues couvertes varie de 2 à 4 m. Par exemple, les dimensions de la rue des orfèvres sont:

largeur: 3 m

hauteur, du sol au faite du couvert: 4,50 m

espace entre deux colonnes: 2,45 m

hauteur du *sofa*: 0,50–0,60 m

largeur du *sofa*: 1,30 m

espace entre les boutiques et les colonnes: 1,15 m

hauteur d'une colonne depuis le *sofa* jusqu'au chapiteau: 2,30 m (v. pl. XVI).

Les boutiques

Les dimensions et l'équipement des boutiques *dokān* varient selon le commerce et l'emplacement; il est cependant possible d'en décrire les traits généraux. Dans son ouvrage sur le Turkestan, Schwarz (1900, 162) donne des boutiques du bazar de Tachkent les dimensions suivantes: hauteur: 2,5–3 m, longueur: 4,5–6 m, profondeur: 2–2,5 m. Les boutiques de T. sont en général plus petites (v. pl. XVII).

Simple pièces sans portes ni fenêtres, elles s'ouvrent directement sur la rue et le marchand se tient assis les jambes croisées derrière sa marchandise.

Elles sont pour la plupart surélevées de 40 à 60 cm par rapport à la rue, à cause des risques d'inondation et de la poussière. Le sol en terre battue *zamīn* est recouvert de nattes de jonc *būryā*, les murs *dīwār* enduits de *kāgel* avec parfois une niche *tāq* sont en général nus; à la naissance de la voûte, une saillie faite de briques horizontales sert d'étagère *mīna*, à moins qu'une planchette ne remplisse cet office. A des chevilles de bois *māx*, on accroche objets ou vêtements; le plafond *čat* peut être doublé d'une cotonnade imprimée *čū*; sur le sol, par-dessus les nattes, on dispose un tapis de coton *satranjī* tissé au Pakistan. Le marchand lui-même est assis sur un coussin *tūšak*. Parfois une seconde pièce contiguë *pasdokān* ou *tawīkxāna* sert de dépôt. La boutique étant surélevée, on y accède, là où il n'y a pas de *sofa*, soit par une petite échelle *zīnapāya* ou *pelapāya*, soit par une cavité *pāyadān* ménagée dans le mur au-dessous de la porte. Dans la grand'rue, il arrive qu'un petit siège de bois *čawki/sofači*, placé contre le mur et maintenu par une pièce de bois fiché dans le sol de la rue, soit prévu pour le client; dans la grand'rue également et dans la rue des confiseurs, un store *sāyabān* protège la marchandise et le marchand contre le soleil. Les vieilles boutiques, celles du *Tim* en particulier, n'ont pas de porte, mais se ferment à l'aide de planches *taxta/taxtaband*, maintenues verticalement en s'emboîtant dans les rainures *taxtadān* placées en haut et en bas de l'ouverture de la porte; la dernière planche qui verrouille le dispositif se nomme *šātaxta*, elle comporte un anneau *sulfīn* dans lequel on passe une tige de métal *sīx-e dokān*, elle-même maintenue à son autre extrémité par un autre anneau placé à la base de l'ouverture et par un cadenas *qulfak*. Lorsque le commerçant est obligé de quitter sa boutique pour un court instant et qu'il ne veut pas remettre les planches, il tend simplement devant l'ouverture une cotonnade *darparda*. Les boutiques plus récentes ou plus riches se ferment au moyen d'un grand volet *labqa/labka* qui se soulève sur des gonds *čaprašet* fixés à sa partie supérieure et qu'on maintient ouvert à l'aide d'une perche. D'autres systèmes de fermeture comportent un triple volet dont les panneaux se rabattent l'un sur l'autre. Certaines boutiques comportent même, à côté du volet, une vraie porte faite d'un

seul panneau *darwāza yak pale angrīzī* (*angrīzī* = anglais), dont le nom trahit l'origine étrangère.

S'il s'agit d'une boutique de mercier ou d'épiciers, l'équipement se complète d'un éventaire de bois *uskūna*, en forme d'escalier, qui supporte la marchandise; des casiers de bois *sāfū*, à quatre, six ou huit compartiments, sont disposés sur le *sofa* ou sur le rebord même de l'ouverture. Une étagère à rayons multiples *qafasa* garnit parfois le fond de la boutique. Certains boutiquiers possèdent en outre une petite vitrine *anwārī/almārī/čavki* pour les objets menus et précieux; bijoutiers et commerçants en denrées chères gardent leur argent dans de petits coffres-forts *sandūq-e bānk* de fabrication pakistanaise, scellés au fond de la boutique. Bouchers et confiseurs protègent leurs marchandises contre les mouches par un treillis *jōwālī*, de métal chez les premiers, de tulle chez les seconds. Plus rarement qu'à Caboul, certains négociants, épiciers et confiseurs surtout, se servent d'une pelle emmanchée d'une perche *kafgir-e baqālī* pour puiser bonbons ou raisins secs dans les corbeilles disposées loin d'eux sans devoir se déplacer. Pour se lever, ils s'aident d'une chaîne munie d'une poignée et fixée au plafond.

En été, les boutiquiers s'éventent et chassent les mouches au moyen d'un éventail *paka*, fabriqué au Pakistan ou en Paktya; les barbiers et quelques forgerons fixent au plafond de l'atelier ou de la boutique une natte de jonc formant ventilateur *bādbēzak/bād/paka*. En hiver, chacun s'installe sous le *sandalī* (dessin dans Narody perednej Azii 1957, 93): on creuse dans le sol une cavité *čārxištī*, garnie de briques où l'on place des braises de charbon de bois *zoğāl* ou de crottin d'âne ou de chameau séché *piškel*; un croisillon de bois *panjara*, placé sur la cavité, permet de poser ses pieds sans se brûler; on dispose alors par-dessus le *sandalī*, sorte d'escabeau que l'on recouvre d'une couverture piquée *liāf* pour garder la chaleur, puis une pièce de tissu *sarsandalī*. Ce mode de chauffage permet d'abriter la partie inférieure du corps; le *sandalī* domestique, beaucoup plus grand, peut abriter une famille entière. Pour manger, on place sur le *sandalī* un plateau de bois ou de métal *taxte sandalī*.

L'équipement des ateliers sera étudié lorsque nous passerons en revue les professions artisanales.

4. Les secteurs et les catégories professionnels

Nous avons choisi par convention de répartir les métiers de T. en trois grands secteurs d'activité: commerce, artisanat, services qui, selon le lieu et le niveau où ils s'exercent, ainsi que le type de matériaux utilisés, se divisent en catégories d'activité. Les possibilités offertes par la combinaison de ces divers éléments sont illustrés par un organigramme (v. pl. XVIII). C'est à ces possibilités, dans l'ordre qu'il présente, que nous nous référons au cours de ce travail.

Par exemple, le potier exerce, hors bazar, un artisanat de production à partir d'une matière première indigène; le mercier tient au bazar un commerce de détail de produits importés; le ferblantier-tôlier est un artisan qui transforme et récupère au bazar des matières premières ou usagées importées.

Nous appelons service une activité rémunératrice correspondant à des usages et besoins généraux sans production ni vente de biens durables.

Le terme général employé pour le travail est *kār*, qui signifie également métier, emploi, par exemple: *kār-e bāfindagi*, tissage. Plus précisément on utilise *kesp* pour métier, surtout métier manuel (*kespēt čī ast*: quel est ton métier?): *pēša* désigne le plus souvent un métier non manuel.

L'artisan se dit *kāseb/kespi*, au pluriel *kespiā*; entre eux, les artisans d'un même métier s'appellent volontiers *hampir*, qui a le même *pīr*, saint protecteur d'un corps de métier, et les commerçants *gaumī*, qui est du même groupe (de *gaum*, v. p. 158).

Sen/senfi désigne le corps de métier en général, la corporation.

Kāriqar veut dire le travailleur ou la qualité d'homme laborieux.

Mardakār sert à désigner le journalier, le saisonnier.

Relevons que la profession peut s'exercer au bazar, hors bazar, à domicile *kār-e xānagi* ou d'une façon itinérante, tel le métier du marchand ambulancier *tawāf*, du vendeur itinérant *tabangi* qui dispose sa marchandise sur un plateau ou une corbeille *tabang* posée sur la tête, du revendeur-colporteur *rawāndageri*, du vendeur de la main à la main *destfrūš*.

Le commerce se dit *tefārat*; on entend par là le grand commerce, celui des caravanes jadis, appelé parfois *sawdāgeri*, qui a aussi le sens de négoce, plus particulièrement de commerce d'étoffes importées.

L'artisanat *kesp* se dit aussi *kār-e dastī*, travail manuel.

Nous n'avons pas relevé d'expression locale pour service; la catégorie des fonctionnaires s'appelle *māmūrin* ou *māmūriat*.

Le commerce peut être de gros *omdafrūši* ou de détail *parčūn/parčūnfrūši* et porter sur des produits indigènes *māl-e watani* ou importés *māl-e xāriji*.

Quant aux catégories d'activité à l'intérieur des secteurs, nous les avons classées, pour le commerce et l'artisanat, d'après les matières auxquelles elles s'appliquent.

Les professions elles-mêmes, catégories et nombres, sont groupées dans trois tableaux, chacun figurant un secteur (v. pl. XIX-XXI).

Nous devons à la Municipalité de T. une liste de professions. A titre comparatif, nous avons fait figurer une liste semblable fournie par la Municipalité de Sar-i Pul, ville-bazar de la province de Jawzjān, au sud de Shibirghān, dont la population est estimée à 15 000 habitants par l'administration provinciale¹³. Les listes fournies par les Municipalités de Sar-i Pul et de T. donnent le nombre des patentes délivrées *javāznāma* et non des boutiques. La liste recueillie par nous en 1966 en revanche a été dressée en établissant le compte des boutiques, ateliers et emplois. Ainsi s'expliquent les différences entre la liste municipale et la liste de 1966; un même individu peut avoir plusieurs patentes; l'épicier par exemple a souvent une patente de vendeur de kérosène et une de vendeur de thé, le forgeron une patente de coutelier et une de serrurier. La liste de la Municipalité recense également certains artisans travaillant à domicile et astreints à la patente; elle provient en outre de registres qui ne sont pas mis chaque année à jour; elle exprime donc un état relativement ancien des professions; ce "retard" peut être évalué à dix années environ.

En regard de leurs équivalents en français, nous avons écrit les termes de métier indigènes tels qu'ils figurent sur les listes ou tels que nous les avons recueillis oralement.

Enfin, un quatrième tableau donne pour chaque liste le pourcentage représenté par chaque secteur par rapport à l'ensemble des professions et le pourcentage de chaque catégorie par rapport à son secteur. A titre comparatif également nous avons porté sur ce tableau les informations correspondant aux secteurs provenant de la Municipalité de Q.¹⁴

¹³ 5000 hab. selon Humlum 1959, 132; chiffre certainement trop bas; le double est plus probable; Sar-i Pul est un *uluswāli*, arrondissement comme T. et le centre d'une région de plus de cent villages.

¹⁴ Ces informations nous ont été aimablement fournies par M. J.-Cl. Reverdy, alors chef de travaux au Centre Africain des Sciences Humaines Appliquées, Aix-en-Provence.

Sur les 92 professions mentionnées, la liste de Sar-i Pul en comprend 45, celle de la Municipalité de T. 67 et celle de l'enquête 82; le nombre des boutiques et ateliers de T. est de 976 (v. pl. XXII).

On constate, dans le dernier tableau, une homologie relative entre les pourcentages des secteurs donnés par les quatre sources; le secteur commercial est partout le plus important, suivi de l'artisanat et des services. Homologie également dans les principales catégories, partout l'alimentation vient en tête, suivie du vêtement, alors que ce sont les métaux qui dominent l'artisanat et les tenanciers les services.

En revanche, une analyse différentielle fait apparaître des contrastes significatifs. L'on peut considérer ensemble les deux listes de T. qui, bien que provenant de sources différentes, donnent en général les mêmes proportions.

A T., l'artisanat est plus important qu'à Sar-i Pul ou à Q., le commerce l'est moins. Par rapport à Sar-i Pul, le travail du cuir, des métaux, du bois, l'artisanat de récupération et d'alimentation occupent une place plus grande dans l'ensemble des professions.

A défaut d'autres points de comparaisons, il est impossible de conclure, mais l'on peut estimer que, parmi les bazars du Nord de l'Afghanistan, l'artisanat de T. occupe une place importante par rapport aux autres activités¹⁵. Quant à la nature des professions représentées, une observation naît de la confrontation à T. de la liste de la Municipalité et de la liste recueillie en 1966. Certains métiers ont disparu, tués par les importations des produits jadis fabriqués sur place. C'est le cas des *kimuxtagar*, fabricants de peau de chagrin, des cloutiers *mīxāqar*. D'autres diminuent pour les mêmes raisons: *kawšdūz*, fabricants de chaus sures indigènes, tailleurs *xayāt* ou cordiers *mūytāb*; pour ces derniers, c'est la diminution des animaux de trait, donc l'usage moindre des attaches de bât et de harnachement qui est à l'origine de cette diminution.

Les métiers nouveaux-venus ou en augmentation sont en grande partie ceux qu'amène l'évolution technologique et industrielle, tels que les *gādisāz*, réparateurs de voitures à deux roues, *sātsāz*, réparateurs de montres, *bāysikelsāz*, réparateurs de cycles, *alawisāz*, ferblantiers, qui travaillent surtout un matériau importé récupéré comme les bidons de pétrole ou les déchets de tôle.

Sur les tableaux ne figurent que les activités du bazar et certains métiers à domicile. Il existe pourtant d'autres activités dont l'importance économique, pour certains, tend à s'accroître et parfois aux dépens du bazar, dans son aspect traditionnel du moins. Il s'agit surtout de l'activité des *širkat*, sociétés coopératives et surtout commerciales à capitaux privés ou mixtes.

A T., existent trois *širkat*, ou plutôt trois agences de *širkat* de M.: le *baxtar sanati*, le *saxi limited* et le *sanati xulm*. Ces sociétés s'occupent surtout de l'exportation du coton et des fruits. Depuis 1967, existe une coopérative, le *kōperātīv-e maldāri-ye xulm*, qui rassemble et exporte à l'étranger, via Caboul, laines et peaux de *qarakul*.

Ces sociétés ne font plus partie du domaine spatial ou corporatif du bazar (v. Gentelle 1969, 393). Leur dépôt est souvent en dehors du bazar et elles dépendent de la chambre de commerce de M.

Les moulins à blé *āsiā*, 57 dans l'arrondissement de T., et les presses à huile *šōāz-e tēl*, au nombre de 190, fonctionnent le long des rivières ou à l'intérieur de la zone d'habitation;

¹⁵ Impression confirmée quant à l'importance et la qualité de l'artisanat de T. par le rapport ronéotypé de John W. Bohlin (1967).

ils ne figurent pas non plus dans nos tableaux, pas plus bien entendu que les métiers disparus depuis longtemps: *sarāf*, changeurs, *ūtgeri*, imprimeurs sur étoffe, *pūstīndūz*, brodeurs de pelisses, *dārūkōbi*, fabricants de poudre noire.

On est loin des 40 365 boutiques, des 260 000 travailleurs répartis en 1100 corporations de Constantinople (Mantran 1962, d'après Çelebi, 353-355). En revanche, les données compilées en 1901 par Hamilton à Boukhara (1906, 36), Samarcande (1906, 40) et Hérat (1906, 169) sont sinon proches, du moins comparables, et pourraient contribuer par leur taille et leur répartition à établir une typologie des villes et des bazars de l'Asie Centrale au XIXe siècle.

Tableau dressé d'après les données recueillies par Hamilton:

| Boukhara environ 100 000 hab. | Samarcande 1901: 58 194 hab. | Hérat début du XIXe siècle |
|-------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| rues 360 | boutiques 1169 | 45 000 hab. |
| sérails, caravansérails 50 | sérails, caravansérails 28 | maisons 4000 |
| bazars couverts 50 | places de marchés 4 | boutiques 1200 |
| mosquées 364 | mosquées 105 | bains 20 |
| "natives schools" 138 | écoles 91 | <i>madrassa</i> 6 |
| (écoles coraniques) | <i>madrassa</i> 14 | caravansérails 17 |

Le nombre d'individus employés au bazar de T. peut être établi sur la base suivante: commerce et services, en moyenne 1,5 personne par boutique ou emploi; artisanat: 3 personnes (apprentis, ouvriers) par atelier, soit, pour le bazar, selon l'enquête de 1966, environ 2300 personnes activement employées, réparties presque également entre commerce et artisanat, compte non tenu des métiers exercés hors bazar.

Bien entendu, ces chiffres ne prendront toute leur signification qu'au moment où d'autres enquêtes faites sur des terrains semblables fourniront des données utilisables à des fins comparatives.

IV. ACTIVITÉS ET FONCTIONS ADMINISTRATIVES

1. L'Arrondissement et la Municipalité

Les organes administratifs de T. sont de création récente. La structure ancienne du pouvoir du Turkestan afghan, morcelé en petits khanats semi-indépendants, s'est maintenue jusqu'au milieu du XIXe siècle, jusqu'au règne de Dost Mohammed; selon cette structure, les attributs du pouvoir étaient réunis dans les mains du gouverneur ou du chef local qui s'entourait de spécialistes chargés de la récolte de l'impôt et des taxes douanières, de la justice et de la correspondance officielle, lui-même se réservant la défense. Le bazar possédait son organisation propre, dominée par les chefs de corporations et le *mohtaseb*, chargé de "l'ordre moral". Les quartiers, divisés en *guzar* ou paroisses, élistaient par l'intermédiaire des anciens un responsable chargé de veiller au bon ordre, de transmettre les ordres du gouverneur aux habitants et, à ce dernier, les doléances des citoyens. L'organisation du bazar, centre économique et financier, était forte et les corporations faisaient respecter ordre, propreté, qualité et probité; certains des chefs des corps de métiers étaient particulièrement puissants. Le prévôt des marchands *tejarbāsi* et le chef du marché au blé *xān-e mandawī* étaient les maîtres du bazar et se trouvaient être, avec le *mīrābbāsi*, responsable de l'irrigation, les seuls intermédiaires entre les propriétaires, fermiers, commerçants, artisans d'une part, et l'Autorité de l'autre. Lorsque l'Emir afghan eut étendu son autorité sur le nord du pays, ce territoire fut divisé en provinces, puis en sous-provinces. Le système actuel connaît des provinces *wilāyat*, avec un gouverneur *wālī* à sa tête, des arrondissements *uluswālī*, administrés par un *uluswāl*, qui peuvent comprendre à leur tour des districts *alūqadāri*. Le langage populaire a conservé l'ancienne terminologie et l'on dit *hokūmat* pour l'arrondissement et *hākīm* pour son administrateur.

Le *hokūmatī*, siège de l'arrondissement, abrite les services (état-civil, finances, écoles, etc.) responsables devant leurs ministères respectifs, sous l'autorité locale du *hākīm*. Quant à la ville et à son bazar, elle connaissait encore le régime des notables au lendemain de la première guerre mondiale. Ce n'est que sous le règne de Nadir Shah qu'il fut décidé de créer une municipalité dans toutes les villes de 10000 habitants et au-dessus. Leur furent attribués les biens-fonds appartenant à l'État et les *waqf* sécularisés se trouvant dans le territoire placé sous leur juridiction.

Jusqu'en 1966 la Municipalité de T. ne contrôlait que le cœur de la ville comprenant le bazar; cette zone était divisée en deux circonscriptions *nāya*, groupant chacune environ 25 *guzar* ou *mahala*, quartiers ou plus exactement paroisses, puisqu'il s'agit de la mosquée et des habitations circumvoisines. Depuis lors, l'autorité de la Municipalité n'a cessé de s'étendre sur une zone de plus en plus vaste, absorbant les faubourgs, jadis dénommés *qarya* ou villages. En 1968, l'agglomération entière se trouve sous le contrôle municipal, soit cinq *nāya* divisés en plus de cent *guzar*.

Les services du *hokūmat* sont logés dans un nouveau bâtiment construit en dehors de l'agglomération sur la route de M., loin du bazar, mais près de l'emplacement prévu par le plan d'aménagement urbain projetant la "ville nouvelle". Il faut y voir un signe parmi

d'autres (déplacement ou aménagement des voies de communication) de la caducité du vieux bazar et de sa "marginalisation" progressive. Autour du bâtiment s'affairent des soldats, des plantons, des *arizanevis* qui sont des rédacteurs de requêtes sur papier officiel et un photographe *akās* prenant les photographies destinées au papier d'identité *taskira*.

Ces services comprennent, en plus du *hākīm*: un *sarkāteb-e ežrāya*, chef du bureau exécutif de l'arrondissement, un *kūmāndān-e amnya*, commandant de la gendarmerie assisté d'un *zābet*, lieutenant, un *māmūr-e amlāk*, préposé au cadastre et aux biens fonciers, un *māmūr-e zerā'at*, préposé à l'agriculture, et un *māmūr-e jangal*, proposé aux forêts, un *māmūr-e māref*, préposé à l'éducation, un *māmūr-e māliāt*, percepteur, un *qāzī*, juge, et un *māmūr-e moqāberāt*, chargé des P.T.T. L'assistant médical et son infirmier dépendent directement du Ministère de la santé publique, mais sont rétribués par la Municipalité.

Certains services, comme ceux de la presse et de l'information, de la lutte contre la malaria, contre les épizooties ou les maladies des plantes n'ont pas de siège local, mais dépendent de M. qui coiffe ainsi, dans ces domaines, une région comprenant plusieurs provinces.

Enfin, une succursale de la Da Afghanistan Bank, la banque d'Etat, appelée populairement *bānk-e sāhi*, s'est installée à T. en 1967. Sa fonction essentielle est d'assurer le paiement des salaires des fonctionnaires et d'abriter le trésor de la Municipalité, jadis gardé au centre du bazar, près du *Tīm*.

Les fonctionnaires du *hokūmat* sont envoyés de Caboul et sont payés par l'Etat; ils résident à T. pour un temps limité, changeant de poste tous les trois ou quatre ans. Vivant à l'écart des habitants, ils forment une sorte de corps étranger qui se distingue des indigènes par le vêtement, l'alimentation, les mœurs, souvent la langue maternelle. Ce que Wilber dit du personnel administratif de la province est également valable à l'échelon de l'arrondissement: ". . . they are officials of the central government, liable to be transferred from province to province at irregular intervals. Most of the higher officials are drawn from Pushtu-speaking areas — Kabul, Qandahar, Paktia and Nangrahar — and they rarely serve in their home districts" (1962, 164). Cela est vrai quant à l'origine du *hākīm*, du commandant de police et du *qāzī*. Il n'y a guère d'adaptation au genre de vie indigène et ces fonctionnaires ne sont pas considérés comme membres de la communauté locale. Leur présence même et leur genre de vie exercent pourtant une certaine influence sur les citoyens aisés dans le domaine du vêtement en particulier: port du *kuā*, calot d'astrakan, du complet veston et des chaussures de type européen.

En revanche, les notables *rāšnās*, litt. visages connus, sont originaires de la ville même ou de ses environs; ils sont choisis par les habitants ou plus exactement par les corps organisés que sont les quartiers, les corps de métier ou l'ensemble des propriétaires. Notable désigné par d'autres notables, le maire *sārwal* ou *ra'īs-e baladiya* est élu au second degré et pour quatre ans par des *wakil*, délégués eux-mêmes jadis choisis par une assemblée des chefs de famille de chaque *guzar* réunis dans la mosquée; actuellement, les chefs de famille (ménages) élisent un *wakil* pour deux cents maisons. Le maire désigne lui-même son équipe de collaborateurs et d'employés, soit un *sarkāteb* ou chef secrétaire, un *kāteb-e tasili*, employé chargé de récolter les taxes municipales, un *kāteb-e ežrāya* ou secrétaire exécutif, et un *kāteb-e awraq*, secrétaire chargé de l'enregistrement des actes officiels. Sous les ordres d'un *negarān-e tanzif*, surveillant de la propreté, les balayeurs *amala-ye safāi*, dont quatre *xākrūp*, balayeurs proprement dit et deux *ābpāš*, arroseurs, sont chargés de la propreté des rucs. Le *negarān-e tanzif* est également cuisinier et se charge de la préparation des repas offerts par la Municipalité aux hôtes officiels. Deux collecteurs de taxes *piāda-ye tasili*, un gérant de l'hôtel

montazem-e ôtal, un planton *pîâda* et un homme à tout faire *zêr-e dast* complètent la liste des employés municipaux.

Les services municipaux siègent dans deux pièces contiguës appartenant au *serây-e Çolâm Jân*, à l'extrémité ouest de la grand'rue; un téléphone à piles permettant de joindre le *hokûmat*, trois chaises, un pupitre et une table en constituent l'équipement.

Les revenus de la Municipalité proviennent des sources suivantes:

- 1) patentes des commerçants et artisans;
- 2) taxe sur les loyers des boutiques et ateliers;
- 3) produit de l'affermage de terrains et emplacements de vente;
- 4) taxe sur l'usage des marchés aux comestibles et aux bestiaux;
- 5) taxe sur les combats d'animaux;
- 6) bénéfice de l'exploitation de l'hôtel;
- 7) produit des amendes prélevées au bazar (violation du règlement sur les prix, etc.).

Ces rentrées permettent d'assurer le salaire des employés municipaux, de payer les émoluments du *daktâr*, assistant médical, et de son *kompûdar*, infirmier, ainsi que l'entretien des maîtres et élèves du *maktab-e dârûlhejâz*, école où l'on apprend la récitation du Coran. Elles sont enfin destinées à couvrir les frais des travaux et mesures d'utilité publique entrepris par la Municipalité.

Le terme de Municipalité peut induire en erreur, si l'on se réfère aux municipalités des villes européennes qui sont des organes exécutifs d'un conseil représentant les habitants d'une commune. En réalité, la Municipalité de T. exerce avant tout une fonction de liaison entre le *hokûmat*, les représentants des professions du bazar et les habitants des quartiers. Elle informe les citoyens fréquentant le bazar des mesures et édits gouvernementaux par le canal du crieur public *járêi*, qui se charge en outre de toutes annonces publiques ou privées; elle sert d'intermédiaire exécutif pour tous les règlements du *hokûmat* touchant à la propreté, à la fixation des prix, aux jeux de hasard, à l'organisation de la fête nationale. Elle transmet au *hokûmat* pour approbation les élections des chefs de corporation *kalântar*, des chefs de circonscription *negarân*, des chefs de quartier *âsqaâl*. Le schéma de la pl. XXIII explicite le réseau du pouvoir administratif.

En somme, la fonction essentielle de la Municipalité, où cette dernière a pris la place des puissants chefs des corps de métier de jadis, est celle de "coiffer" et d'administrer le bazar; ce rôle va du contrôle des prix des denrées alimentaires à l'aspersion biquotidienne des rues et ruelles. Une mercuriale est affichée tous les quinze jours au *garâj* et les prix sont fixés en accord avec les chefs des corporations des bouchers, des vendeurs de riz et de farine, des vendeurs de primeurs et des boulangers, selon l'état du marché; chaque changement est annoncé au bazar par le crieur public.

Le contrôle des prix et du poids des marchandises, spécialement celui du pain, est assuré par une commission comprenant deux membres de la Municipalité et les chefs des corporations concernées. Les contrevenants sont mis à l'amende. Le maire réunit les chefs des corporations pour l'organisation de la fête de l'Indépendance, en août, et pour rassembler les contributions que les corps de métier doivent fournir à cette occasion (repas officiels, débits de thé, dressage de tentes dans un camp pour notables et officiels); le maire prescrit les jours, heures et lieux, en relation avec les horaires du bazar, où les jeux de hasard sont autorisés, et fixe le montant de la taxe à payer par les joueurs; ses aides perçoivent des boutiquiers

et artisans, en sus des droits de patente et de loyer, une taxe pour l'éclairage nocturne. Le maire est chargé enfin depuis 1968 de l'introduction du système métrique.

Les autres tâches de la Municipalité sont en somme secondaires; elles gère ses biens et ses revenus, assure le paiement des charges déjà mentionnées et, dans une petite mesure, entreprend des travaux d'utilité publique tels que l'aménagement des rues et des ruelles, des canaux d'alimentation en eau et la correction du lit de la rivière lorsqu'une crue printanière ou une catastrophe naturelle en a par trop changé le cours. Un projet d'installation d'une génératrice diesel, visant à assurer un éclairage électrique, a été proposé en 1968. Il serait réalisé par une compagnie mixte où la Municipalité entrerait pour un tiers et des capitaux privés pour les deux autres tiers. Enfin, la Municipalité fonctionne à l'occasion comme banque de prêt contre des garanties foncières, pour un taux d'intérêt allant de 10 à 15% par année.

Les notables enfin ne dépendent directement ni de la Municipalité, ni du *hokūmat*, tout en étant en rapport avec eux pour les questions administratives qui touchent à la ville ou à l'arrondissement.

Le *negarān* est à la tête du *nāya* ou circonscription urbaine; il est élu par l'assemblée des *māyṣafīd* ou vieillards représentants des quartiers. Il reste en fonction indéfiniment, tant qu'il a l'appui du *hākīm* et de ses administrés. Ses fonctions sont complexes; il conseille le maire pour l'administration de la zone urbaine, il informe le *hākīm* des événements de la circonscription, il enregistre pour les services de l'arrondissement les transactions foncières de ses administrés, collecte l'impôt gouvernemental et convoque les jeunes gens en âge de service militaire. Il a enfin à connaître des conflits et doit si possible les apaiser; il signe les contrats de mariage. Comme salaire, il touche des habitants de sa circonscription une contribution fixe au moment de la collecte des impôts fonciers et immobiliers. Il a sous ses ordres le *mešer*, litt. aîné, chef, ou *āṣṣaqāl*, litt. barbe blanche, responsable du *guzar* et choisi par les chefs des ménages du quartier. Ce n'est ni un notable ni un fonctionnaire, mais un homme qui connaît bien ses voisins et qui transmet ordres, réquisitions, informations.

A un plus haut niveau se trouve le député *wakīl* à l'Assemblée Nationale *wolosi jirga*; il défend à Caboul, où il réside la plupart du temps, les intérêts de l'arrondissement. Lui-même Mohamadzay, donc Pachton, il est en relation par mariage avec les grandes familles locales.

Il y a deux *mīrābbāšī*, responsables de l'irrigation, cooptés par l'ensemble des grands propriétaires fonciers; ils ont sous leurs ordres des *mīrāb*, contrôleurs de l'eau, ainsi que des *darakwān*, éclusiers (v. Gentelle 1969, 389-392).

Les *wakīl-e zerā'at*, litt. représentants de l'agriculture, sont deux également; ils sont élus par les propriétaires et sont les porte-parole de ces derniers auprès du gouvernement.

Wakīl, *mīrābbāšī* et *wakīl-e zerā'at* sont hors du circuit administratif quand bien même ils sont en rapport avec les services gouvernementaux; ils sont eux-mêmes des *bāy*, titre donné aux riches propriétaires et éleveurs, à qui leur richesse vaut une grande influence dans le domaine social et économique. Auprès des autorités provinciales, subprovinciales et même à Caboul, ils représentent une sorte de groupe de pression non négligeable.

2. Les impôts et les taxes

Au bazar, le principe de taxation des commerçants et artisans, pour autant qu'ils ne soient pas propriétaires de la boutique ou de l'atelier, ne repose pas sur un revenu déclaré, ni sur un fonds de commerce ou d'équipement, mais bien sur un système d'échelon *daraja*

et sur le loyer payé par le locataire de l'emplacement de travail. Ces impôts et taxes sont en général perçus directement sauf dans les cas où le droit de perception est vendu à des concessionnaires. La tâche des fonctionnaires gouvernementaux et des employés municipaux est ainsi doublement facilitée. Ils n'ont ni à estimer ni à contrôler le revenu de chaque individu d'une part, et de l'autre le calcul des sommes perçues ou à percevoir est rendu ainsi plus aisé puisqu'on a affaire à des catégories de personnes payant chacune le même montant, ou du moins un montant restant stable d'année en année. Les échelons sont établis de façon à refléter le profit estimé de chaque corps de métier. On a établi pour cela à l'intérieur de chacun d'eux de trois à cinq catégories d'imposition fixe, selon le chiffre d'affaires supposé du commerçant ou de l'artisan.

Impôts municipaux

La Municipalité prélève chaque année le droit de *jawāznāma*, patente, droit d'exercer une activité lucrative particulière, qu'elle soit commerciale ou artisanale. L'éventail du système d'échelons est assez large. La profession de *patragar*, par exemple, raccommodeur de porcelaine, gagne-petit, est divisée en trois échelons; selon le gain supposé de l'artisan, il payera par année 15, 10 ou 5 afghanis à la Municipalité (un afghani vaut 6 cts suisses environ; v. aussi p. 148). Les courtiers ou grossistes en amandes en revanche, haut placés dans l'échelle économique, sont répartis en quatre échelons; le premier paie 3000 afghanis de patente par année, le second 2000, le troisième 1000 et le quatrième 350. Entre ces deux extrêmes, se trouvent placés les autres commerçants et artisans, les premiers étant en général plus imposés que les seconds. C'est ainsi que les marchands de tissus importés, réputés riches, sont taxés à 300, 200, 100, 50 afghanis selon l'échelon, les forgerons à 40, 30, 20 afghanis, les chaudronniers à 40, 20, 10 afghanis, les vendeurs de riz à 50, 40, 20 afghanis. C'est la Municipalité qui fixe l'échelon auquel on appartient selon un barème provincial. Nos informateurs prétendent que jadis on pouvait obtenir, moyennant un cadeau, d'être placé en bas de l'échelle afin de payer la patente minimum. Certaines professions, dont les membres sont supposés réaliser un profit analogue, ne comptent à T. qu'un échelon; c'est le cas par exemple des bijoutiers qui paient 36 afghanis par an (équivalent de l'échelon 4) et des cordiers qui paient 10 afghanis (équivalent de l'échelon 2).

Les ateliers hors bazar (tanneurs, potiers, forgerons, chaudronniers, etc.) paient aussi la patente, ainsi que les compagnons et les apprentis, pour lesquels elle s'élève à environ la moitié de celle du maître. C'est ce dernier qui paie. Les travailleurs à domicile ne possédant pas d'atelier, tels que fabricants de tamis ou de corbeilles, brodeuses, tisseuses, ne paient pas de patente, pas plus que les petits vendeurs de rue offrant lait, crème, luzerne ou figues au passant. En revanche, les vendeurs sans boutique possédant un emplacement ou une installation: marmite et balance pour pois chiches, carriole et glacière pour sorbet, y sont soumis. Quant aux vendeurs ambulants allogènes allant de ville en ville, ils sont censés posséder une patente de leur lieu d'origine.

Le *jawāznāma* est considéré par les artisans, et c'est peut-être le sens qu'il avait à l'origine, comme un impôt frappant leur outil de travail; ils parlent ainsi de *kōrapūli*, taxe sur le foyer du forgeron ou du bijoutier, de *kundapūli*, taxe sur le billot du cordonnier ou du sellier, de *nūlapūli*, litt. taxe sur le tuyau (du samovar), pour le tenancier de maison de thé.

Une autre contribution due à la Municipalité est le *kerā-ye šāhi*, litt. loyer du roi, qui est indexé sur le loyer et équivaut à 1/12 du loyer annuel de la boutique ou de l'atelier. En principe, cet impôt devrait être payé par le propriétaire et non par le locataire; mais il est

levé sur l'occupant de la boutique et dans la plupart des cas, le propriétaire exigeant douze mois fermes de loyer, c'est au locataire à acquitter l'équivalent d'un treizième mois. Il y a possibilité de fraude lorsque propriétaire et locataire s'entendent pour déclarer à la Municipalité un montant inférieur au loyer réel, quitte à forger un faux contrat écrit pour attester leurs dires. En fait la grande majorité des *kerā-ye šāhī* ne s'élève qu'à 30 afghanis. Seuls *bazāz* et *banjāra* paient une somme un peu plus élevée, 60 à 100 afghanis. Ces montants ne correspondent guère aux loyers effectivement payés, dans l'ensemble plus élevés. Bien entendu, vendeurs ambulants et artisans à domicile ne paient pas de *kerā-ye šāhī*. Les concessionnaires des établissements donnés à ferme, caravansérails ou bains publics, paient, sous le nom de *kerā-ye šāhī*, une contribution correspondant à un pourcentage de l'affermage (entre 5 et 10%).

Chaque année, deux taxes sont prélevées par le responsable municipal de la voirie, l'une pour le nettoyage et l'arrosage des rues, d'un montant de 10 à 40 afghanis par an selon la profession, c'est la taxe dite *safā-o-pāki*, l'autre pour l'éclairage nocturne du bazar *bābatšerāgi*, litt. pour la lampe, allant de 9 à 25 afghanis.

Enfin la Municipalité afferme le droit de perception sur les jeux et sur l'importation et l'exportation des denrées comestibles indigènes. Les jeux de hasard, les paris à enjeux sont interdits par l'Islam; à T., où les combats de perdrix, de cailles, voire de chiens, sont très populaires et donnent lieu à des paris élevés, le maire a préféré réglementer le vice tout en en tirant profit, plutôt que de chercher à interdire ce qui ne pourrait l'être efficacement. Jours, heures et lieux des combats d'animaux sont fixés, ainsi qu'une taxe dont la perception est mise aux enchères *efāra* au plus offrant; l'*efāradār* est ainsi habilité à vendre à son profit des *tiket* imprimés à M. aux joueurs, parieurs et spectateurs, au prix de 3 afghanis le *tiket*. En 1968, l'affermage des jeux a rapporté 24000 afghanis à la Municipalité.

Un autre *efāradār* a acheté pour 33500 afghanis le droit de percevoir la taxe (droit d'entrée et droit d'issue) sur les charges d'huile, de poissons, de fruits et de légumes qui entrent pour être vendus au bazar ou qui en sortent pour être revendus en dehors. L'*efāradār* se place, lui et ses aides, aux entrées du bazar et prélève 1 afghani sur chaque charge d'âne de légumes et 3 *qerān* (1,5 afghani) sur chaque *sēr* (environ 7 kg) d'huile comestible ou de poisson.

Il y a quelques années la Municipalité a voulu imposer une taxe semblable, par l'intermédiaire d'un *efāradār*, sur les objets fabriqués par les artisans du bazar et destinés à la vente sur d'autres marchés. Devant cette menace, les chefs des corporations principales se sont mis d'accord pour racheter le droit de perception s'élevant à 2000 afghanis par année. Selon le volume et la valeur estimée de leurs exportations, chaque corps de métier s'est cotisé pour fournir sa contribution:

| | |
|--|--------------|
| tanneurs | 600 afghanis |
| chaudronniers | 500 „ |
| forgerons | 500 „ |
| charpentiers | 150 „ |
| vendeurs de bonnets et fabricants de chaussures | 150 „ |
| cordiers | 100 „ |

Cette liste donne ainsi une idée de l'importance économique des différents métiers.

Impôts gouvernementaux

L'administration de l'arrondissement prélève les taxes et impôts d'Etat: un impôt personnel *māliāt-e šaxsī*, un impôt progressif sur la fortune *māliāt-e motoraqī*, un impôt prélevé sur les propriétés foncières *māliāt-e bāğ-o-paykāl*, un droit sur la vente des immeubles, un droit d'enregistrement sur les contrats de vente signés par un officier administratif, différents droits de timbre et, au bazar, un impôt sur le revenu *māliāt-e barāidāt*, qui est en fait l'équivalent ou le multiple du *kerā-ye šāhi* municipal, l'équivalent ou le multiple d'un mois de loyer, selon le revenu supposé de la profession.

Les vendeurs de *kebāb*, par exemple, paient l'équivalent d'un mois de loyer, les forgerons ou orfèvres l'équivalent de deux mois de loyer, soit le double du *kerā-ye šāhi*, les vendeurs de thé, de tissus importés ou les merciers le triple du *kerā-ye šāhi* et les vendeurs de grain et de farine le quadruple. Les artisans travaillant en atelier à domicile sont imposés, pour l'impôt sur le revenu, selon le système des échelons en usage pour les impôts municipaux; ainsi les tanneurs sont classés selon trois échelons et taxés à 100, 90 et 80 afghanis; quant aux concessionnaires de maisons de thé, de caravansérails ou de marchés, ils sont imposés selon un pourcentage du montant de l'*ešāra*, allant de 3 à 6%.

Les véhicules à deux roues *gādi* et *karāci* sont soumis à l'obligation de porter un numéro et leurs conducteurs acquittent pour cela une taxe annuelle de 60 et de 40 afghanis, en plus de la patente qui s'élève à 10 afghanis; patentes et numéros sont délivrés par le commandant de police du *hokūmat*. Les propriétaires des bicyclettes enfin paient 10 afghanis par an.

Contributions privées

Les membres des corps de métier doivent une contribution "privée", en fait une sorte de cotisation, le *kalāntarpāli*, à leur *kalāntar*, chef de corporation, qui varie selon la profession et selon le rôle joué par le *kalāntar*. Celui des boulangers, par exemple, astreint à effectuer des contrôles réguliers, ne peut exercer normalement son métier et reçoit des autres boulangers l'équivalent d'un salaire. Les chefs des autres corporations ne reçoivent guère de leurs collègues qu'une gratification annuelle de 10 ou 20 afghanis.

Enfin, le ou les veilleurs de nuit de chaque ruelle reçoivent chaque mois 10 ou 15 afghanis des commerçants ou artisans bordant cette ruelle.

Le *zakāt*

L'aumône canonique islamique, le *zakāt*, a été perçue longtemps comme un véritable impôt du quarantième sur la fortune, destiné en principe à des œuvres ébaritables ou à la guerre sainte; il était en fait prélevé par le khan ou l'émir pour l'usage qu'il lui plaisait d'en faire. Jusqu'à ces dernières années, il avait pris en Afghanistan le sens restreint d'impôt gouvernemental sur le bétail, puis a été supprimé. Il demeure pourtant sous sa forme première d'aumône obligatoire prescrite aux croyants possédant des biens supérieurs à un certain minimum, pratiquement de l'ordre de quelques milliers d'afghanis; il se distribue aux pauvres et aux institutions religieuses (*madrasa*, par exemple) après inventaire, de préférence au mois de *rejab* (mois lunaire mobile). Il se monte à un quarantième de la fortune mobilière ou immobilière, évaluée en espèces. Dans le cas des animaux, la loi islamique prévoit une contribution en nature sur chameaux et moutons. En fait, un petit nombre seulement des commerçants et des artisans paient le *zakāt* selon la règle, soit qu'ils soient trop pauvres pour y être astreints, soit qu'ils ne respectent pas la lettre de l'obligation canonique. Par exemple, d'après notre enquête, seuls six merciers sur les quarante-huit

banjāra de T. l'acquittent régulièrement. Le *zakāt* n'a rien à voir avec l'aumône volontaire faite aux mendiants qui hantent quotidiennement le bazar; cette dernière est tout à fait libre et individuelle (v. pl. XXIV).

Signalons que le droit de patente peut être source de conflit entre les services de l'arrondissement et la Municipalité; les professions s'exerçant au bazar même dépendent sans conteste de la Municipalité et, jusqu'à 1968, les moulins et presses à huile disséminés dans une aire beaucoup plus vaste, de l'arrondissement; mais vu que le contrôle de la Municipalité va s'étendant sur l'ensemble de l'agglomération, elle commence à revendiquer pour elle-même le droit de délivrer ces patentes.

Mode de perception

Le *kāteb-e tasīkī* de la Municipalité prend place dans une boutique vide, au mois de *hūt* (dernier mois de l'année solaire afghane), successivement à trois ou quatre emplacements du bazar et perçoit l'impôt sur les loyers, la taxe de voirie et la taxe d'éclairage. Il inscrit sur un registre le nom et la profession du payeur, ainsi que la somme acquittée. Le jour de la collecte est annoncé à l'avance par le crieur public.

La patente consiste en un papier portant le sceau de la Municipalité, le nom du titulaire et l'activité qu'il a le droit d'exercer. Elle est renouvelée sur présentation personnelle du document au siège de la Municipalité.

L'administration de l'arrondissement envoie, en fin d'année également, un percepteur chargé de percevoir l'impôt sur le revenu; il se tient au *serāy-e Golām Jān*, au début de la grand-rue, avec son registre. Dans la plupart des cas, le chef de la corporation, qui détient les feuilles d'impôt sur le revenu de ses collègues, récolte parmi eux le montant et vient le remettre au percepteur.

C'est le *negarān* qui récolte les impôts personnels et immobiliers de sa circonscription; il perçoit par la même occasion une redevance de l'assujetti pour son usage personnel.

En fin de mois, les veilleurs de nuit font eux-mêmes le tour des boutiques et ateliers pour toucher ce qui leur est dû.

Ces impôts, taxes et contributions ne sont en moyenne pas très élevés, même pour le revenu moyen de T.; c'est la perception par catégories ne tenant pas compte des situations individuelles et de l'endettement qui correspond en fait à une inégalité et qui les rend parfois difficiles à supporter. Dans le domaine des contributions privées, ce sont souvent les plus pauvres qui sont les plus imposés, si l'on songe aux boulangers, par exemple, qui doivent chaque mois verser à leur *kalāntar* ce que des professions bien plus riches n'ont à verser qu'une fois par année. Mais les charges les plus lourdes ne sont pas inscrites sur le registre de l'impôt; elles résident dans toutes les contributions théoriquement volontaires que sont la construction d'un "camp", de tentes, de guitounes lors de la fête nationale ou d'autres fêtes, la fourniture de repas gratuits ou de cotisations lors de la venue d'hôtes officiels, la corvée, en principe abolie pourtant, pour la construction d'édifices officiels et pour l'aménagement des routes, l'obligation de véhiculer certains fonctionnaires supérieurs et le paiement d'amendes arbitraires. Ces charges, imposées surtout aux artisans, ne sont pas rémunérées; elles pèsent sur tout le corps de métier, puisque ce sont les membres de la corporation qui se cotisent pour payer le salaire de l'artisan forcé d'effecteur de tels travaux. Le droit implicite reconnu aux agents de la force publique de se faire raser et nourrir gratis et de faire effectuer à leur profit de menus travaux non rémunérés fait partie de ces charges coutumières.

3. Les loyers, les concessions et les nantissements

Les boutiquiers et les artisans ne sont, pour la plupart, que locataires de leur boutique; seul un sur quinze environ en est propriétaire. Les maisons de thé, les caravansérails et les bains publics sont, sauf exception, tenus par des gérants pour le compte de propriétaires qui ne résident pas nécessairement à T.

Le droit de jouissance d'un immeuble s'acquiert de trois façons, en payant un loyer *kerā*, en s'assurant la concession *ejāra* d'un emplacement ou d'une activité d'où l'on tire des revenus, ou par nantissement *gerāb*, le gage perçu en échange de la somme avancée étant la jouissance d'une boutique ou d'un quelconque établissement. Ces deux derniers modes offrent l'intérêt d'assurer aux propriétaires des liquidités monétaires difficilement réunies par l'emprunt vu l'interdiction religieuse du prêt à intérêt.

Le loyer

Il varie avec l'emplacement, la taille de la boutique et aussi le type de commerce ou d'artisanat exercé; il fait souvent, mais pas toujours, l'objet d'un contrat écrit *garārdād* entre le propriétaire *sāheb-e dokān/mālek-e dokān* et le locataire *kerāineshīn*. Le loyer des artisans, réputés plus pauvres que les commerçants, est aussi plus modeste. Le prix d'une boutique ancienne, par un effet d'inertie, est souvent bien moins élevé que celui d'une nouvelle boutique. Dans les ruelles du *Tim*, où les boutiques sont petites et où s'exercent des métiers de peu de rapport, les loyers vont de 20 à 30 afghanis par mois; les vendeurs de grain paient un loyer plus élevé se montant à 70 ou à 80 afghanis; à 100 afghanis s'élève le loyer qu'acquittent les locataires des boutiques de la grand'rue, du marché aux épices et de la rue des confiseurs, larges rues où se presse la clientèle.

A certains carrefours ou le long des passages obligés, le loyer est même plus élevé; ainsi le mercier-droguiste à l'angle de la rue des merciers et de la rue des bijoutiers doit un loyer mensuel de 200 afghanis. A titre de comparaison, mentionnons qu'une boutique de commerçant en tissus importés de Sar-i Pul, située sur la grand'rue, paie un loyer de 400 afghanis par mois. Il faut dire que Sar-i Pul est le centre d'une région plus riche, au commerce plus actif.

Le propriétaire, plus rarement son représentant, vient lui-même encaisser son loyer tous les deux ou trois mois. Le montant, fixé en accord avec le locataire, doit être annoncé à la Municipalité, qui peut jouer le rôle d'arbitre en cas de contestation. Le propriétaire n'a pas le droit de chasser un locataire de la boutique qu'il occupe sauf pour faute grave (non paiement répété du loyer, détérioration des lieux) et dans le cas où le propriétaire désirerait y exercer lui-même une activité.

Le prix d'achat d'une boutique peut varier de 6000 à 12000 afghanis. L'activité économique réduite laisse un certain nombre de boutiques vides, parfois en ruines. Cela explique la modestie générale des loyers; pourtant un petit nombre de boutiques spécialement bien situées font l'objet d'un trafic entre anciens et nouveaux locataires, où l'ancien s'engage à laisser sa boutique à un nouveau moyennant une certaine somme. Ce "pas de porte" nommé ici *sargulfi* ou *sar-e gulfi*, litt. dessus de serrure, s'élève parfois à 2000 afghanis. Ce trafic est d'ailleurs considéré comme *harām*, canoniquement illicite et assimilé à l'usure *sūd*.

Le droit d'user à titre temporaire d'un emplacement dans un caravansérail, un marché ou sur un *sofa* d'une maison de thé pour le dépôt de matériel ou l'attache d'un animal est l'objet d'une redevance *tafā/tafā'i*, due au propriétaire, locataire ou concessionnaire de l'emplacement et perçue parfois par un agent percepteur, le *tafā'iqir*. Ainsi, le propriétaire

d'un caravansérail placé aux portes de la ville, où l'on entrepose des marchandises destinées à être embarquées sur camion, prélève 1 afghani par sac de grandeur moyenne et 2 afghanis par grand sac. Ces *tafā* constituent le revenu principal des gérants de caravansérails et des concessionnaires de marchés.

La concession *ejāra*

Elle consiste en un droit acheté à un prix forfaitaire qui confère l'exploitation d'un établissement ou la perception des taxes en un lieu donné. La Municipalité afferme le droit de percevoir certaines redevances à des concessionnaires *ejāradār*, désignés au cours d'enchères *dāwtalabi*, où la concession est accordée au plus offrant. A l'entrée du caravansérail où siège la Municipalité sont affichées les annonces manuscrites précisant la nature et le nombre de concessions disponibles. Ceux qui soumettent inscrivent au bas de l'annonce leur nom et la somme proposée.

La Municipalité possède en propre des boutiques qu'elle loue à des particuliers et des terrains dont l'un, situé à l'est du pont, le long de la rivière, est utilisé comme marché aux melons en saison. Les fruitiers de T. et les exportateurs viennent s'y approvisionner. Deux habitants de la ville ont obtenu, l'un pour 3500 afghanis, l'autre pour 3000, le droit de frapper chaque charge d'âne de melons vendue d'une taxe de 1,5 afghani. Ces taxes sont partagées, selon le montant de l'*ejāra*, entre les deux *ejāradār*.

Le propriétaire d'un terrain, d'un caravansérail, d'un bain public, d'une maison de thé ou d'un moulin afferme le plus souvent son bien contre une somme annuelle fixe; en général, il n'y a pas de mise au concours, mais l'*ejāra* est confié à un parent ou à un familier du propriétaire qui encaisse la location des locaux ou des emplacements, le droit d'entrepôt et d'usage, les bénéfices d'exploitation.

Un petit caravansérail, près du marché aux bestiaux, est concédé pour 2000 afghanis par an, mais en général le fermage des caravansérails va de 4000 à 8000 afghanis par an; celui du bain public de la rue des chaudronniers s'élève à 32000 afghanis; celui des maisons de thé est extrêmement variable et va de quelques milliers d'afghanis à 18000 afghanis pour celle du *garāj*, où camionneurs et voyageurs assurent une grosse clientèle. D'un caravansérail donné dépend presque toujours une maison de thé qui paie à l'*ejāradār* du sérail un loyer ou un *ejāra* en quelque sorte au second degré; ainsi le propriétaire du caravansérail du *garāj* et de la maison de thé attenante les afferme pour 40000 afghanis à un concessionnaire, qui afferme à son tour le caravansérail pour 22000 afghanis à un autre *ejāradār*.

Certains propriétaires de moulins perçoivent leur fermage annuel en nature, sous la forme d'une certaine quantité de farine.

Le montant du fermage donne une idée des revenus estimés de l'exploitation, et par là de la quantité de marchandises, d'animaux ou de personnes sur lesquels l'*ejāradār* prélève son dû, si l'on connaît les redevances et taxes perçues par unité. Si l'on pose, par exemple, que chaque client du bain public verse 6 afghanis en moyenne au tenancier, il faudra 5333 entrées pour que ce dernier récupère la somme versée au propriétaire.

Les marchés aux légumes, au riz, aux bestiaux appartiennent à des particuliers; la Municipalité cependant y afferme le droit de percevoir une taxe sur les marchandises et les animaux; l'*ejāra* y est double: l'un payé au propriétaire, l'autre à la Municipalité. L'*ejāradār* du marché aux bestiaux verse chaque année 1000 afghanis au propriétaire et 50000 afghanis à la Municipalité, en deux fois; il est par là autorisé à prélever sur le combustible amené au marché, par l'intermédiaire de *tafā'igir*, collecteurs, 2 afghanis par charge de chameau et

1/2 afghani par charge d'âne et sur la vente des animaux une redevance allant de 2,5 afghanis pour un mouton à 15 afghanis pour un chameau.

Le cas des marchés aux comestibles est plus complexe; l'*ejāra* payé au propriétaire par le concessionnaire lui confère le bénéfice du loyer des boutiques, des dépôts et des emplacements de vente, alors que la concession affermée par la Municipalité donne le droit de prélever une taxe sur chaque sac ou chaque charge qui pénètre ou quitte le marché.

Le *mandai-ye berenj*, marché au riz, possède deux *ejāradār*: l'un verse annuellement 48 000 afghanis à la Municipalité et prélève 3 afghanis de chaque sac *jūāl* de riz à l'arrivée et 1,5 afghani à la vente; l'autre verse 22 000 afghanis l'an au propriétaire du marché pour le droit d'encaisser les loyers. Même principe pour le marché aux légumes où deux *ejāradār* achètent la concession municipale de perception des taxes sur les marchandises et un troisième celle de l'encaisse des loyers. Quant au marché au grain, ses boutiques appartiennent à différents propriétaires et sont louées, mais l'*ejāra* dû à la Municipalité pour la perception des taxes sur les marchandises s'élève à 35 000 afghanis.

Notons que l'Etat, comme les particuliers, peut affermer ses terres arables et que le montant de l'*ejāra* se verse en général en nature, après la récolte.

Le monopole *enesārāt* gouvernemental du sel et du *naswār*¹⁶ s'affirme également à des particuliers selon le système *ejāra*. Le concessionnaire du *naswār* de T. paie chaque année 100 000 afghanis à l'Etat qui lui confère le droit de fabrication et de vente en gros ou en détail sur toute l'étendue de l'arrondissement.

Le nantissement

Le propriétaire d'un immeuble peut en conférer la jouissance ou les droits d'exploitation contre le prêt d'une somme donnée, équivalant d'ordinaire à la moitié de la valeur de l'immeuble et pour une durée indéterminée ou fixe. Dans ce contrat l'immeuble joue le rôle de gage *geraō*. A la fin de la période fixée ou à la demande du prêteur, la somme avancée est rendue et le contrat prend fin. En fait, à T., propriétaire et bailleur de fonds considèrent ce nantissement comme un contrat de location où le loyer équivaut au travail effectué par l'argent entre les mains du propriétaire qui le fait fructifier, en général par le commerce.

Plusieurs des boutiques du *Tim* font l'objet d'un contrat de type *geraō*, dont le *sofa* central, qui est concédé à son occupant actuel pour la somme de 5 000 afghanis.

Jusqu'en 1967, le bain public de la rue des chaudronniers était cédé en gage à un particulier contre la somme de 75 000 afghanis, lequel particulier, on l'a vu, affermait l'établissement pour 32 000 afghanis par an: exemple de combinaison du contrat *geraō* et du contrat *ejāra*. Depuis cette date, le propriétaire du bain a préféré l'affermier lui-même à son profit.

4. La police et l'ordre public

La force armée de T. comprend des soldats et des policiers placés sous les ordres du commandant de police de l'arrondissement, lui-même assisté d'un lieutenant *zābet* et d'un secrétaire pour le travail administratif. Les soldats, une cinquantaine, sont détachés des unités régulières de l'armée et, sous le nom de *jāndārm*, exercent une tâche de surveillance et de planton. Un corps de garde situé au premier étage du trésor public *xazāna*, près du *Tim*, qu'ils ont mission de garder, permet de loger un certain nombre d'entre eux. Jadis,

¹⁶ Préparation à base de tabac et de chaux qu'on place sous la langue.

leur maigre solde ne suffisait pas à assurer leur subsistance qu'ils prélevaient de ceux à qui ils apportaient ordres et assignations de la part du *hokūmat*. A une catégorie supérieure appartiennent les agents de police *nafar-e pōlis*. Ces derniers, au nombre de quinze, sont commandés par un sergent *awāldār* et sont chargés du règlement de la circulation au carrefour *garāj*, du prélèvement des amendes encourues par les *gādī*, *karāčī* et autres véhicules locaux, et des patrouilles nocturnes. Leur corps dépend du Ministère de l'intérieur.

A côté des tâches diurnes et peu absorbantes que sont la surveillance du trésor et du siège du gouvernement et le soin de faire observer les règles du trafic, *jāndārm* et *nafar-e pōlis* doivent assurer la garde du bazar la nuit.

Markowski (1932, 54) à Caboul, Capus (1892, 99) à Karshi, Krist (1937, 157) à Boukhara, entre autres, ont noté l'étrange atmosphère nocturne des villes d'Asie Centrale, où le guet patrouille dans les rues, battant parfois le tambour, arrêtant, détenant jusqu'au lendemain matin, le passant attardé.

Cette pratique a disparu dans l'ancien Turkestan russe vers 1922 et dans la plupart des villes d'Afghanistan après la seconde guerre mondiale. A T. pourtant, le bazar est encore aujourd'hui fermé la nuit et nul n'a le droit de passer par les rues et les ruelles après le coucher du soleil s'il n'est muni d'une lampe et s'il n'est capable de se faire reconnaître par la garde. Celle-ci est triple : elle est assurée par des guetteurs *payradār*, soldats postés sur les toits, placés de préférence de façon à contrôler les rues non couvertes ; secondement, une patrouille *gazma*, composée de deux *nafar-e pōlis*, procède par va-et-vient d'une entrée du bazar à l'autre, du lieu-dit *čārdaryā* à l'extrémité est *darwāza-ye Yang Areq* ; enfin, les ruelles sont gardées par des veilleurs de nuit *čawkidār*, vieillards engagés par les artisans ou les commerçants du secteur à surveiller. Tout au long de la nuit, de minute en minute, de toit en toit, les guetteurs s'interpellent d'un long cri modulé, pour s'assurer mutuellement de leur vigilance ; veilleurs, guetteurs et patrouille sont armés de bâtons. La patrouille en passant crie : *čawkidār o payradār, zeyrāt as?* "veilleurs et guetteurs, tout va bien?", et ces derniers répondent : *zeyrāt as*. Un passant survient-il, un soldat ou un veilleur de nuit l'arrête par ces mots : *sōkī* [pachtou : *cōk-yē*] *dreš!* "qui es-tu? halte!" Il est alors gardé à vue jusqu'au passage de la patrouille qui l'emmène au corps de garde et l'y détient jusqu'au matin, où l'on contrôlera son identité. S'il connaît le mot de passe *nām-e šāb*, litt. nom de la nuit, ou si, muni d'une lanterne *alakaqm*, il répond *az xūd* "je suis d'ici, indigène", la patrouille l'accompagne jusqu'à l'extrémité du bazar. Bien entendu, voitures ou *gādī* munies de lampes passent sans difficulté ; mais le bazar étant au centre de la ville et la rue principale le traversant, le piéton nocturne, pour aller d'une extrémité de la localité à l'autre, est amené en général à faire de nombreux détours par des ruelles non gardées plutôt que de risquer de se faire interpeler ou arrêter.

Pour la même raison, la Municipalité répugne à autoriser des spectacles nocturnes, cirque, musique, théâtre, car la rentrée après le spectacle pourrait troubler le bon ordre de la garde du bazar. Si l'on est invité chez des amis pour le repas du soir, on s'y rend avant le crépuscule et on y passe la nuit, pour éviter le risque d'un retour tardif. Les patrouilles parcourent également, hors bazar, d'autres quartiers, mais les rondes sont beaucoup plus espacées. Les parties excentriques du bazar : carrefour de M., marché aux bestiaux et porte de Yangi Aregh sont gardées beaucoup moins sévèrement et le veilleur de nuit laisse passer les porteurs de lampe et les personnes de sa connaissance.

Les veilleurs de nuit sont probablement les gardiens les plus efficaces du bazar ; ils sont placés à l'entrée des ruelles qu'ils ont à surveiller, en connaissent chaque boutique et chaque

détour ainsi que les *ḡūy*, canalisations en partie couvertes par où les voleurs peuvent s'introduire. Les artisans et les boutiquiers d'une rue ou d'un groupe de rues s'associent pour s'assurer le concours d'un ou de deux *ḡawkidār*; on en compte en moyenne un par 50 boutiques et leur rétribution mensuelle, qu'ils collectent eux-mêmes au début du mois, s'élève à 500 afghanis environ, soit 10 à 12 afghanis par boutique, salaire analogue à celui d'un petit fonctionnaire ou d'un second ouvrier forgeron. Pour l'ensemble du bazar, ils sont 18 répartis comme suit:

| | |
|---|----|
| carrefour de M. | 1 |
| <i>ḡārdaryā</i> | 1 |
| grand'rue | 2 |
| marché au riz | 1 |
| marché aux épices | 2 |
| <i>Ṭim</i> | 1 |
| rue des confiseurs | 2 |
| rues des vendeurs de fourrage et d'huile | 1 |
| rues des chaudronniers et des cordiers | 2 |
| rues des savetiers et des nattiers | 1 |
| rues des meuniers, des orfèvres, des vendeurs de cuir et de garance | 2 |
| caravansérail des potiers et marché au blé | 2 |
| | 18 |

Le *ḡawkidār* du marché au riz est rétribué pour moitié par les vendeurs et pour moitié par les transporteurs, qui sont aussi les importateurs-exportateurs du riz pour qui le caravansérail du marché tient lieu d'entrepôt. Les veilleurs de nuit sont souvent âgés: anciens artisans sans emploi, paysans sans terre et sans propriétaire, jardiniers perclus; la rue leur attribue une boutique vide comme logement; certains exercent, à la demi-journée, un petit métier, tel que celui de savetier ou de vendeur d'huile; par les grandes chaleurs, ils aident les employés municipaux à asperger les rues. Leur office commence au crépuscule et s'achève à l'aube; il est vrai que, s'ils sont deux par secteur, l'un peut se reposer pendant que l'autre veille et que, comme leur nom l'indique (*ḡawki*, siège), ils peuvent s'asseoir sur le rebord d'un *sofa*. Ils sont en outre chargés de l'entretien des lampes qui brillent toute la nuit dans chaque rue et dont le pétrole est payé par l'impôt *bābatḡerāḡi*, déjà mentionné.

La prison *bandixāna*, située au nord du *Ṭim*, près du marché aux blés, abrite en préventive les malfaiteurs arrêtés dans l'arrondissement; le prisonnier une fois jugé est transféré à Aibak et gardé à la prison de la province.

Au Proche Orient et en Afrique du Nord, les bazars ou les souks possèdent un contrôleur, un surveillant de la voirie et des poids et mesures; c'est le *mohtaseb*, dépendant du Cadi. "Il est le maître du *soḡk*, le contrôleur de l'activité commerciale et artisanale . . . Accompagné d'un aide, il parcourt les rues marchandes en s'assurant que les denrées sont de qualité loyale et que les prix sont marqués" (Marçais 1954, 259). "Functionally, he [le *mohtaseb*] is the successor of the Hellenistic agoranomos. His principal duty is the supervision of the market. He enforces the regulations which the merchants operate" (Grunebaum 1961, 152).

Jusqu'à récemment, il existait bien à T. un personnage de ce nom, reconnaissable à son turban de mousseline blanche de 7 *gaz* de long (7,5 m env.); le *mohtaseb* n'était pourtant chargé que de l'ordre moral; il devait faire respecter les formes extérieures des obligations

islamiques et n'avait à connaître ni des problèmes d'hygiène, ni des problèmes de qualité, ni des poids et mesures. Semblable en tous points au censeur-surveillant du bazar de Boukhara décrit par Vambéry sous le nom de "reis" (Vambéry 1874, 168), il envoyait les boutiquiers et les artisans à la mosquée quand le temps de la prière était venu et les interrogeait sur les principes de la religion; mauvaise tenue, usage du vin et abus de la pipe étaient également censurés. Les contrevenants et les ignorants étaient passibles d'une amende dont vivait le *mohhtaseb*, ou étaient frappés d'une cravache *dara*. Cette cravache comportait un manche en bois et une longue lanière de cuir; en frappant, on devait garder le coude au corps pour que la violence du coup n'excédât pas une certaine limite. Le *mohhtaseb* dépendait du Cadi du Khân, puis du Ministère de la justice de Caboul qui lui allouait un salaire de 33 afghanis par mois. En 1966, le *mohhtaseb* de T., qui cumulait les fonctions de *mullā imām* et de chef des laveurs de morts de son quartier, écrivit à Caboul pour demander une augmentation de l'allocation; le fonctionnaire qui reçut la lettre ignorait probablement qu'un tel poste existât encore, Caboul n'ayant plus de *mohhtaseb* depuis longtemps déjà, et il le supprima comme superflu. Il n'y a donc plus en principe de *mohhtaseb* en Afghanistan; l'observance des attitudes prescrites par la religion obéit maintenant à d'autres motivations, et la fréquentation de la prière de *pišīn*, midi, pendant laquelle la boutique est laissée à la garde d'un gamin ou l'éventaire recouvert d'un tissu de coton, n'est plus générale; cependant les portes intérieures du *Tim* sont fermées pendant un quart d'heure chaque jour à midi, quand les vendeurs de bonnets et de chaussures vont faire leurs dévotions au *madrassa-ye xišti*.

C'est donc à la Municipalité et, sous son contrôle, aux chefs des corporations qu'est laissé le soin de la propreté et du bon ordre du bazar, le *mohhtaseb* n'ayant eu, contrairement à celui des villes du Proche Orient, qu'un rôle de contrôleur des mœurs.

Le rôle joué jadis et ailleurs joué par le *mohhtaseb* est dévolu à la Municipalité également; elle est chargée d'introduire au bazar l'usage du système métrique, selon une décision récemment prise par le Ministère du commerce; elle veille à ce que l'abattage des animaux de boucherie ait lieu en dehors des caravansérails et des cours des maisons en été; elle a fait jadis déplacer des ateliers de tannerie loin du centre de la ville; elle organise le travail des équipes de vaccinations parcourant le pays en période d'épidémie, affiche, nous l'avons vu, des mercuriales, contrôle les prix des denrées comestibles et fixe des amendes. C'est elle qui, maintenant, prenant la relève du *mohhtaseb*, chasse du bazar les joueurs de billes *tušlabāz* et sévit contre les joueurs de dés et de cartes *qemārbāz* ou *ketabāz*.

Au bazar, il faut se garder des *kisabur*, litt. coupe-bourse, voleurs à la tire, des *duzd-e rūz*, voleurs diurnes, voleurs à l'étalage qui, dans la presse des jours de marché, provoquent une brève bousculade devant la boutique où ils ont l'intention de commettre leurs larcins, des *tarāzūzan*, faussiers de balances, des faussaires *qalāb*, des escrocs *čalbāz*, des tricheurs *narāt*. La police surveillait jadis les contrebandiers *qāčāqbār*, à qui la prison, placée à côté de la douane, était plus spécialement destinée.

Les bandes de malfaiteurs et les pilleurs de bazars, nés d'une situation politique instable, ainsi que les voleurs de grand chemin ont presque disparu aujourd'hui; c'est à cause de leurs déprédations, disent nos informateurs, que l'on a fixé de manière uniforme les jours de marché dans la plus grande partie du Turkestan afghan, et ceci afin de disperser en quelque sorte les attaques des brigands, les jours d'affluence. L'Emir Abdur Rahman s'est attaché à détruire ce brigandage et on lui attribue l'érection de grandes cages de fer fixées à des perches, dans lesquelles on plaçait pour l'exemple le malfaiteur que l'on laissait mourir de faim.

Une de ces cages se trouvait au col du Lataband près de Caboul et d'autres au pied du premier col que franchit la piste allant de T. à Q.; le col et le réservoir d'eau voisin s'appellent encore *kōtal-e qaḡasā*, *ābdān-e qaḡasā*¹⁷, col, réservoir des cages. Les temps sont passés, mais il en est resté une inquiétude dont la fermeture nocturne du bazar porte le témoignage.

5. Les écoles et les enseignants

L'enseignement traditionnel n'est pas extérieur au bazar, il en fait partie au même titre que les autres activités. Les *madrasa*, établissements supérieurs d'enseignement, subsistaient jadis grâce aux locations de boutiques constituées en *waqf* (c'était en particulier le cas du *Tim*) et aux revenus de bains et de caravansérails, *waqf* également. Ils vivent actuellement de dons charitables, de contributions payées par les commerçants des rues voisines qui y viennent faire leurs prières et d'un écolage payé par les étudiants.

Les *maktab-e xosūsi* ou *maktab-e xānagi*, litt. écoles domestiques, écoles coraniques privées de niveau élémentaire, sont tenues par un *āxūnd*, litt. prêtre, maître appelé parfois *mullā imām*, parce qu'il dirige également la prière canonique à la mosquée de son quartier. Ces écoles sont situées dans les rues commerçantes et installées dans des boutiques au même titre que n'importe quel négoce; le maître y exerce souvent, à côté de son enseignement, un autre métier lucratif.

Marlawī, *maxdūm*, *dāmullā*, dans l'ordre croissant du savoir et de la dignité, sont les grands maîtres des trois principaux *madrasa*; les étudiants *tāleb* logent dans des cellules *kōta*, placées autour de la cour intérieure de l'édifice dont un des côtés est occupé par la mosquée. Les élèves les plus avancés enseignent les plus jeunes. L'enseignement est avant tout religieux et s'attache à l'étude des commentaires du Coran, des "hadith", dits attribués au Prophète, et de la "sharī'a", loi coranique.

Le *dāmullā* du *madrasa-ye xiṣṭi* est un vénérable Uzbek de 81 ans; il n'enseigne qu'aux trois plus avancés, dont son fils, des vingt-cinq étudiants du *madrasa*; la leçon se passe en plein air, sauf en hiver, sous l'auvent d'une des cellules. On dispose sur le sol une natte de roseau et un coussin pour le maître. Maître et élève se font face; entre les deux, un porte-livre sur lequel est posé l'ouvrage à étudier; l'élève lit à toute vitesse et le maître l'interrompt parfois pour rectifier une faute de lecture ou ajouter un commentaire. Vers midi, les fidèles commencent à remplir la cour du *madrasa* pour la seconde prière; ils font cercle autour du groupe et l'un d'eux parfois pose une question au *dāmullā*.

Lorsqu'un étudiant, d'accord avec son maître, estime avoir achevé ses études dans l'établissement où il se trouve et qu'il est temps pour lui d'enseigner à son tour, il offre un repas à ses condisciples et à son maître; ce dernier lui ceint la tête d'un turban de mousseline blanche et lui donne sa bénédiction. L'élève est alors censé être devenu à son tour *mullā kalān*, grand mollah. Cette cérémonie rappelle le rite par lequel dans les professions artisanales un compagnon devient maître (v. chap. VIII, 2). T. est célèbre tant par le nombre de ses *madrasa* que par la qualité de son enseignement. Nous avons rencontré dans tout le nord de l'Afghanistan des grands mollahs qui y avaient reçu leur formation¹⁸.

¹⁷ "Kupas Abdān", sur la carte militaire anglaise, éd. de 1951, feuille de Samarcand (v. pl. II).

¹⁸ Les études faites au *madrasa* de T. ne sont sans doute pas sans analogie avec l'enseignement donné au XIX^e siècle dans les établissements religieux de Boukhara; v. la description donné par Aïni 1956, 178-182.

L'*āxūnd* enseigne les rudiments des lettres et de la religion à une classe formée de cinq à vingt élèves, assis jambes croisées sur une natte, le livre ouvert devant eux. Le maître lit un passage que les élèves répètent à l'unisson, tout en balançant le corps d'avant en arrière. Un élève plus âgé et déjà instruit, le *zālifa*, sert de répétiteur. Comme les leçons ne se donnent qu'à la demi-journée, l'*āxūnd* a le loisir d'exercer une autre profession, en particulier celle de raccommodeur de porcelaine, de relieur ou de tailleur, professions paisibles et non salissantes. Il travaille également comme calligraphe et comme écrivain public.

Chaque élève apporte au maître, le jeudi, un pain rond de 200 g environ et chaque mois 10 à 15 afghanis. A cela s'ajoutent le *būryāpūli*, contribution pour le renouvellement des nattes de roseau au printemps, et le *zoğāl-pūli*, en hiver, destiné à acheter du charbon de bois pour le chauffage, soit chaque fois 10 à 20 afghanis. Cet écolage, payé moitié en nature et moitié en espèces et réparti par semaine, mois et saisons, est sans doute plus facilement fourni qu'une rémunération plus uniforme par les familles, en général pauvres, qui envoient encore aujourd'hui leurs enfants à l'école coranique.

Hors bazar, d'autres *āxūnd* enseignent selon les mêmes principes à leur domicile ou au domicile d'un notable ou d'un grand propriétaire et cet enseignement est réservé aux garçons. Cependant, à domicile uniquement, il existe des écoles mixtes qui rassemblent fillettes et garçonnetts sous l'autorité d'une institutrice, la *mājimullā*.

Il est difficile de caractériser l'enseignement du *maktab-e xānagi*; le terme d'école coranique semble impropre à le définir; la poésie profane et la langue persane y ont une place importante. D'autre part, dans l'enseignement traditionnel tout au moins, culture laïque et culture religieuse, lettré et mollah ne sont pas ressentis comme opposés. Dans le sens large, le mot mollah désigne tout homme sachant lire et écrire, même s'il ne joue aucun rôle à caractère religieux.

Voici la liste des ouvrages étudiés dans les écoles traditionnelles de T. avec de légères variantes de l'une à l'autre quant à l'ordre suivi; il est bien entendu qu'il s'agit d'un programme idéal s'échelonnant sur une période allant de six à dix ans et qu'actuellement seuls les *madrassa* achèvent le cycle complet.

| | | |
|---------------------------|--------|---|
| 1) <i>alef be</i> | | alphabet |
| 2) <i>furqān</i> | arabe | entendu ici comme extraits du Coran: sourates 26 à 29 |
| 3) <i>Qorān</i> | arabe | Coran |
| 4) <i>čārkitāb</i> | persan | sorte de catéchisme en persan enseignant les bases de la religion, de la loi et des rites |
| 5) <i>Čūyās ul-dīn</i> | | poète mystique afghan de langue persane, ayant vécu aux Indes la plus grande partie de sa vie et enterré à Fayzābād; XVIII ^e siècle. |
| 6) <i>Xwāja Hafiz</i> | persan | le poète persan Hafiz, XIV ^e siècle. |
| 7) <i>Mīrzā Bedāl</i> | persan | poète de langue persane, vivant à la cour des empereurs moghols de l'Inde, 1644-1721 |
| 8) <i>bāğ-e dāneš</i> | persan | "le jardin de la connaissance" |
| 9) <i>zoiāsat</i> | arabe | la quintessence? |
| 10) <i>moztasar</i> | arabe | l'abrégé, un digest de la "shari'a", touchant à la prière, au pèlerinage, au jeûne, au mariage, au commerce; comporte 48 livres. |
| 11) <i>šar'-e kūs</i> | | "la loi du refuge"? |
| 12) <i>šar'-e mullā</i> | | |
| 13) <i>šar'-e hekāyat</i> | arabe | ? |
| 14) <i>šarf-e mīr</i> | | grammaire arabe en langue persane |
| 15) <i>bedān</i> | | ? |

Malgré la création d'écoles publiques de plus en plus nombreuses, les écoles privées n'ont pas disparu ; on peut dire qu'elles jouent un rôle complémentaire ; on peut y faire entrer de plus jeunes enfants qui ainsi prennent une avance sur le programme ; pendant les vacances des écoles officielles, certains parents confient leurs garçons à un *maktab-e xānaqī*, voire à un *madrasa*, afin de ne pas les voir polissonner dans les rues ; en outre, le nombre de places dont dispose l'école publique étant limité, les écoles privées sont considérées comme un pis-aller par certains parents qui n'ont pas pu inscrire leurs enfants ailleurs ; on peut aussi passer d'une école privée à l'école publique à n'importe quel échelon après examen. Enfin l'école publique, théoriquement gratuite, coûte cher ; les parents doivent payer plumes et cahiers et, à partir d'un certain échelon, les livres ; à la charge des parents sont aussi la robe noire d'uniforme des filles. Quant aux garçons, ils sont tenus de revêtir des vêtements de type européen. On comprend que les parents à revenu modeste : petits artisans, jardiniers, etc., redoutent d'engager ces dépenses. Il ne faut pas oublier non plus le préjugé défavorable porté encore par certains milieux conservateurs ou "régionalistes" contre l'école laïque d'État. Car là est la grande différence : alors que l'école dite coranique dispense un savoir à base universelle et religieuse qui doit aboutir à une connaissance aussi étendue que possible de l'arabe, du Livre et de la Loi, l'école officielle en revanche dispense un savoir national, laïc et pragmatique, où le pachitou, première langue nationale, l'histoire de l'Afghanistan, l'arithmétique, les sciences naturelles et la gymnastique prennent une place importante. A la différence de l'école traditionnelle, elle est éloignée géographiquement et spirituellement du bazar. Certes, un mollah y vient enseigner deux heures par semaine la religion, mais il s'agit d'une branche d'étude parmi d'autres et non de la base de l'enseignement. D'autre part, un effort intéressant a été fait pour promouvoir, par le canal des maîtres, un savoir manuel et technique qui était enseigné jadis à la maison : jardinage et travaux manuels pour les garçons, broderie, tissage et nouage de tapis pour les filles. Cet enseignement est prodigué par de jeunes instituteurs formés à Caboul et acquis aux modes et techniques du "progrès".

Une des conséquences de cet état de choses est sans doute l'éloignement des enfants de tout ce qui a été la vie et le milieu idéologique des parents ; ceux-ci le ressentent très nettement et certains le craignent. Les artisans et les paysans dont les fils vont à l'école publique savent fort bien que leurs enfants ne retourneront plus aux champs et à l'atelier ; parfois ils les retirent après deux ou trois ans d'étude pour les garder auprès d'eux et s'assurer une succession dans le métier qui est le leur. Les parents reconnaissent la nécessité de l'enseignement moderne pour accéder aux fonctions officielles et aux professions techniques et aussi comme une sorte de fatalité d'évolution, mais on ne peut pas dire que ce changement soit admis sans résistance par tous. Le trait suivant symbolise cette attitude ambiguë ; lorsque les élèves quittent le domicile familial pour aller en classe, ils portent turban et *tonbān*, pantalon bouffant local ; ils auraient honte d'être vus en ville dans une tenue différente de celle des autres enfants. Arrivés en vue du bâtiment scolaire, à l'abri d'un mur ou sous un porche, ils revêtent pantalon européen, casquette ou calot d'astrakan, tenue exigée à l'école ; l'opération inverse se déroule à la sortie des classes.

Le temps n'est plus pourtant où la police devait forcer les habitants de la ville à envoyer leurs enfants à l'école et où les familles riches, grâce à leur influence ou à leur argent, pouvaient seules résister aux instructions gouvernementales. Il s'en est suivi parfois que des enfants de familles pauvres, après un enseignement en quelque sorte forcé, ont pu ainsi accéder à de hautes charges officielles, alors que les fils des riches propriétaires restaient à demi-illettrés.

Maintenant, au contraire, le nombre des *āxūnd* diminue et de nouvelles écoles se construisent, mais elles ne suffisent pas à la demande; les critères d'admission seraient liés à la proximité d'habitat, mais il est entendu que la situation économique des parents, comme nous l'avons vu, joue aussi un rôle implicite.

La première école d'Etat apparut sous le roi Amanullah, mais ce n'est que depuis le règne de Nadir Shah qu'un enseignement régulier est donné. Actuellement, à T., environ 1200 garçons et 400 filles reçoivent un enseignement. Les cours se donnent à la demi-journée vu le manque de locaux, les différentes classes alternant le matin et l'après-midi.

La ville comprend un *maktab-e molawasta*, école de degré moyen allant jusqu'à la 9e classe, un *maktab-e eptedāhi*, école de degré primaire allant jusqu'à la 6e classe, un *maktab-e naswān*, école de filles, fondée en 1964, allant jusqu'à la fin de la 6e classe et bientôt jusqu'à la 9e. Une douzaine d'élèves étudient aux frais de la Municipalité dans le *maktab-e dārūlhefāz*, école proprement coranique située au *madrassa-ye čārsū*, où les élèves, souvent aveugles, s'entraînent à la récitation par cœur du Coran. L'ensemble de l'arrondissement possède également dix *maktab-e dehāti*, écoles villageoises, où un instituteur rétribué par les parents d'élèves enseigne à lire et à écrire en un cycle de trois ans. Le gouvernement accorde à ces écoles une aide en matériel. Enfin, depuis quelques années existe un *kūrs-e akāber* ou *maktab-e kalānsālā*, école pour adultes, dépendant de l'administration provinciale. Les cours, gratuits, ont lieu de 7 h. à 8 h. le matin au *madrassa-ye afjānā*, tous les jours sauf les jours de marché et le vendredi. Les cinquante élèves sont répartis en deux classes et étudient pendant deux ans. Y viennent s'instruire les artisans et les commerçants qui n'ont pas eu l'occasion d'étudier dans leur jeunesse.

D'après un renseignement obtenu au siège de l'Unesco à Caboul, 21,6% de la population d'âge scolaire de la province de Samangān bénéficierait d'une scolarisation primaire. On peut supposer que le pourcentage est un peu élevé dans la population urbaine et qu'il pourrait atteindre de 25 à 30%¹⁹.

Quant à la population du bazar, nos renseignements ne proviennent que de sondages; la scolarisation serait liée au statut économique et social des professions; elle serait presque totale chez les fils de commerçants et descendrait à 40% chez les fils d'artisans au statut le moins élevé. En tenant compte du phénomène de désalphabétisation sensible à T. comme ailleurs chez ceux qui, n'ayant suivi qu'un petit nombre de classes, exercent ensuite des professions purement manuelles, on peut néanmoins observer que la scolarisation des jeunes provoque des "trous" dans les métiers manuels, vu que ces fils d'artisans, une fois "lettrés", préfèrent choisir une autre carrière. La transmission héréditaire de certains métiers s'en trouve modifiée et certains d'entre eux menacés. D'autre part, ces mêmes métiers recrutent de plus en plus leurs apprentis parmi la population campagnarde qui viendra ainsi combler, dans une certaine mesure, les vides causés par l'école. Il est bien entendu que la scolarisation n'est qu'une des causes du bouleversement qui frappe certains métiers. Il semble en revanche que les professions commerçantes bénéficient de l'enseignement scolaire par lequel les jeunes négociants se familiarisent avec la correspondance et la comptabilité.

¹⁹ D'après la même source de renseignement, les enfants de 5 à 14 ans représenteraient environ 27% de la population totale.

V. PROFESSIONS

A. LE COMMERCE ET LES SERVICES

I. *Les propriétaires et les grands marchands*

Les descriptions de bazars centre-asiatiques au XIX^e siècle, les rapports de voyageurs en Afghanistan et au Turkestan²⁰ font état de cette classe de riches marchands qui menaient, de Shikarpur à Boukhara par Caboul et le nord de l'Afghanistan, des caravanes de 700 à 1000 chameaux transportant l'indigo, les brocarts de l'Inde et les produits manufacturés anglais, ramenant chevaux, coton et soie du Turkestan et, du moins jusqu'à Caboul, sucre, euir et fer de Russie. A T., nous le savons, existaient une douane et des *teĵārutzāna*, maisons de commerce, groupées autour des anciens *serāy-e pešāwri* et *serāy-e samarqandī*, dont les noms évoquent l'origine des usagers. Ces marchands jouaient un rôle important dans l'administration du bazar et de la ville, animaient les caravansérails, servaient de liaison entre les différents centres commerciaux et artisanaux dont ils stimulaient la production. Ils étaient également les agents de diffusion des nouvelles, des modes et des nouveautés; disposant d'argent liquide, ils pouvaient faire office de banquiers ou plutôt d'entrepreneurs, en finançant les échanges à longue distance et même certaines industries, comme celles de la soie, des tapis ou du traitement des peaux.

La situation a changé maintenant que la surveillance des frontières, la création d'un commerce d'Etat et le contingentement des importations et des exportations ont supprimé cette classe marchande traditionnelle. Notons que ce bouleversement est récent et que l'arrêt des échanges directs, privés, entre les deux bords de l'Oxus ne date que des années trente.

Pour connaître l'origine des fortunes du bazar, leurs détenteurs actuels et leur rôle économique dans le bazar d'aujourd'hui, il nous faut prendre un chemin détourné et suivre les étapes de notre enquête. En relevant boutiques et métiers, rue après rue, marché après marché, nous avons cherché à connaître le nom et la situation des propriétaires pour tenter de dégager, à partir d'une liste de noms, des indices de concentration, d'appareillement, de puissance, et, par delà, une idée de la répartition de la fortune privée du bazar. Nous avons des renseignements sur les propriétaires des $\frac{2}{3}$ des boutiques environ. La première impression est celle d'un morcellement assez grand de la propriété; il y a 210 propriétaires pour un peu plus de 600 boutiques; parmi eux, seuls 49 sont à la fois locataires et propriétaires, soit possesseurs de la boutique où ils travaillent. Parmi ces 210 personnes, seule une douzaine sont des femmes. Les *hāfi*, litt. saints, individus qui ont effectué le pèlerinage de la Mecque, sont au nombre de 36. Dans leur très grande majorité, ces propriétaires résident à T. ou dans ses environs immédiats. Un seul habite Caboul, deux M., et trois Aïbak.

²⁰ Par exemple Elphinstone 1839, 459-467; Mir Izzet Ullah 1843, 339; Conolly 1834, II, 265-275; Burnes 1835, III, 330-352; Wood 1872, 30 et suiv.; Khorachkine 1878, 196; Yates 1888, 266 et passim; v. également Hamilton 1906, 6, 43, 52, 170, 198-204; etc.; Markewski 1932, 117-119. Les tendances actuelles du commerce nomade sont analysées par Ferdinand (1962).

Ces chiffres appellent quelques commentaires; les locataires-propriétaires apparaissent dans les rues des commerçants aisés plutôt que dans les rues artisanales, à deux exceptions près: les forgerons et surtout les chaudronniers, les premiers nombreux et, dans certains cas, à leur aise, les seconds installés de pères en fils dans la même rue depuis un grand nombre de générations (jusqu'à sept).

Le nombre extrêmement restreint des femmes propriétaires, pourtant capables d'héritage²¹, donne à penser que le nom donné dans la plupart des cas est celui du *wakil*, ou représentant de la femme, et non celui de la propriétaire; en effet, une femme ne traite pas elle-même des affaires impliquant un tiers qui n'est pas de sa famille; c'est son *wakil*, frère, père, oncle qui s'en charge. En revanche, le nombre des *hāji* est relativement important, surtout par rapport à l'ensemble de la population; c'est l'indice d'une corrélation, d'ailleurs évidente, entre le pèlerinage, la fortune et l'état de propriétaire.

Une analyse plus fine fait apparaître cependant, à côté de la poussière des petits possédants, un petit nombre de grands propriétaires, ou plutôt un petit nombre de familles monopolisant environ la moitié des boutiques recensées. La plupart des grandes familles possédantes, que leur fortune soit en terres ou en immeubles, gardent indivis le patrimoine ancestral, parfois pendant trois ou quatre générations; souvent, au lieu du nom des propriétaires actuels vivants, c'est celui de l'ancêtre commun, de l'origine du lignage que nous avons obtenu. En effet, 8 propriétaires, soit la Municipalité et 7 ensembles familiaux, au sens patrilinéaire et étendu du terme, possèdent 259 boutiques et 9 des 22 caravansérails, sans compter de nombreux moulins; ils contrôlent aussi les marchés au riz et au blé.

La Municipalité possède une partie du marché au blé, environ 25 boutiques et certains emplacements de vente temporaire.

Nous donnons ci-dessous un bref aperçu de chacun des 7 ensembles familiaux:

Ensemble 1: il comprend actuellement, comme propriétaires actifs, 2 frères fils d'un *hāji* décédé, ancien marchand de peaux et de moutons qui commerçait avec Boukhara au siècle passé. Le premier d'entre eux s'est plus particulièrement consacré au domaine comprenant plus de 2 *paykāl* (v. p. 23, n. 8) de terres irriguées, une vingtaine de chamcaux, du bétail; le second, ancien officier, est *wakil-e zerā'at*, l'un des deux représentants des propriétaires fonciers auprès du gouverneur de province; il s'occupe de ses 5 moulins, de ses 2 caravansérails, de ses maisons de thé pour lesquelles il a des concessionnaires, et de ses 25 boutiques.

Ensemble 2: il consiste principalement en un père et un fils qui possèdent un caravansérail, 2 maisons de thé, une dizaine de boutiques, des terres. Le père est gérant d'une coopérative de vente de peaux de *qarakul* et représentant d'une compagnie commerciale cotonnière de M.

Ensemble 3: son chef, un *hāji*, est exportateur et courtier en amandes, en grenades et en autres produits agricoles; grossiste en produits d'épicerie, il possède le plus grand caravansérail de T., une rue entière et la moitié d'une autre, soit 61 boutiques.

Ensemble 4: son chef, aujourd'hui décédé, fut receveur général de la province de M., puis directeur de la douane à T. Il a fait construire un des 4 *madrasa*. Une de ses filles a épousé le

²¹ Elles ont droit, il est vrai, à une part moindre: 1/8 pour une veuve, si le mari défunt a des descendants; les filles reçoivent la moitié de ce que touchent les fils.

maire actuel et l'autre un propriétaire foncier, l'un des deux responsables élus de l'irrigation et représentant d'une compagnie cotonnière de M. Un des fils gère des maisons de thé et les caravansérails du *garāf*, dont l'un abrite la banque et l'entrepôt d'une compagnie cotonnière; l'autre fils est chef de district dans une province voisine.

Ensemble 5: à sa tête se trouve un des derniers représentants, *hāfi* très âgé, de cette classe de marchands qui s'adonnait au commerce des fruits et des moutons avec Samarcande et Boukhara. Il possède 6 *paykāl* de terre, 50 chameaux, 2 caravansérails, environ 35 boutiques, dont une partie du marché au grain. De ses trois fils, l'un s'occupe des terres, c'est aussi le second *wakil-e zerā'at*, l'autre fait le commerce des étoffes et le troisième recueille les loyers et les fermages des boutiques et des caravansérails. La famille est alliée à d'autres marchands de tissus, à des merciers et à l'ancien député à l'Assemblée Nationale.

Ensemble 6: le chef de famille défunt était gouverneur de la province de M.; sous le règne d'Amanullah, il racheta le *waqf* du *Tim*, qui venait d'être sécularisé. L'un de ses fils, officier supérieur, vit à Caboul, l'autre est chef de district dans la province de M.; les deux frères ont la propriété d'environ 80 boutiques, dont celles du *Tim* et du caravansérail des potiers.

Ensemble 7: il s'agit d'un *hāfi* et de sa famille, ancien officier de la garnison de M., puis gouverneur de l'ex-sous-province de Samangān, puis gouverneur de la province de Laghmān; il possède des terres, des moulins, un caravansérail à *čārsū*, le marché au riz, soit environ 25 boutiques.

Grâce à ces exemples, nous cernons de plus près la classe des détenteurs de la richesse et du pouvoir, dont les éléments sont liés: grand commerce caravanier, propriété foncière, propriété immobilière, postes administratifs élevés, dignités locales et maintenant commerce des compagnies *širkat*. Le temps des caravanes est révolu; de la liste des huit grands marchands qui monopolisaient jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale le commerce avec les villes de l'Émirat de Boukhara, deux seulement sont encore en vie; ils ont reconvertis leurs capitaux en terres ou en troupeaux de *qarakul*.

Les caravanes étaient conduites par un *kārwānbāši*, responsable des biens, des passagers et des animaux; il fallait pour ouvrir le train un *sarqāfila*, monté sur un cheval ou sur un âne, et un simple chamelier *sārbān/sārwān* pour trois chameaux. Ce personnel caravanier était armé et muni de toute une batterie d'ustensiles pour le voyage: aiguilles (pour coudre les sacs), couteaux, théières pour lesquels les selliers-bourreliers *serāf*, jadis nombreux et prospères, fabriquaient des étuis²². Les étapes ne dépassaient pas 30 km par jour et la charge maximum par chameau était de 40 *sēr*, soit environ 280 kg.

Du Turkestan afghan, on exportait vers le nord des fruits secs, abricots, raisins, ou frais, pistaches, amandes, des moutons et des peaux d'animaux (moutons et bêtes sauvages)²³. De Boukhara provenaient des vêtements, les fameux "khalat" en soie ikat, des cotonnades, des pièces d'or, les *tilā*, des lingots de cuivre et de fer, et de Russie des marmites de fonte, des pains de sucre, des tissus imprimés. Le contrôle russe sur Boukhara a diminué les impor-

²² Photos d'étuis à théières et à aiguilles pour chameliers dans Fritz Willfort (1930, face à p. 113).

²³ Wood (1872, 266) prétend qu'on exportait de T. en 1837-1838 jusqu'à 200 000 peaux par an.

tations en provenance de l'Inde passant en transit à T., les Russes favorisant leurs propres produits au détriment des marchandises anglaises. Au début du siècle, le numéraire utilisé était passé des *tilā* d'or et *tanga* de bronze ou d'argent valant respectivement 5 roupies indiennes et $\frac{1}{3}$ de roupie, aux billets de banques russes. Nous avons trouvé, dans des coffres privés, des liasses de plusieurs dizaines de milliers de roubles, datés de 1880 à 1917, désormais sans valeur. Rappelons que le rouble valait, dans le dernier tiers du XIXe siècle, 4 francs-or au cours officiel, 2 fr. 60 au cours réel (Gault 1893, 170).

Bien entendu, le transport chamelier existe encore, mais sur de courtes distances et surtout pour les céréales. Quant au commerce international, pris en main par l'État, il est resté en général privé dans sa partie „interne”, pour tout ce qui touche à la production, au rassemblement et à l'acheminement des produits. Nées sous le règne d'Amanullah, sous contrôle d'État (Markowski 1932, 120), les *širkat*, compagnies, ont pris leur essor sous le règne de Nadir Shah, vers les années 1930. Ces sociétés à capitaux mixtes ou privés doivent être inscrites au Ministère du commerce, posséder un président *ra'is* responsable qui fait partie, à l'échelon local, de l'*otāq-e tejārat*, chambre de commerce de la province, organisme créé à cette époque.

Entre 1931 et 1945, Mohammed Ali compte 21 grands *širkat* dans la province de M. (Mohammed Ali 1946, 66-70). Depuis 1950, le Gouvernement peut investir dans les *širkat* déjà existants et leur imposer un représentant (Wilber 1962, 261).

Ces compagnies peuvent être de type familial et ne grouper qu'un très petit nombre d'investisseurs; en un sens, elles ont pris la relève du commerce traditionnel et des associations de marchands, jadis conclues à court terme pour une opération unique. Ce sont les détenteurs de capitaux d'origine terrienne ou marchande qui sont à la tête de ces compagnies. Leurs activités sont aussi semblables à celles du commerce ancien, à savoir l'exportation des fruits, des peaux, des tapis, et maintenant du coton. Certes, l'organisation du *širkat* est différente, elle dépend d'une chambre de commerce et non plus d'une corporation, ce qui a porté au régime corporatif un coup sensible, puisque c'est le corps le plus riche et le plus puissant qui a "déserté" le système. La compagnie possède, si elle est importante, des entrepôts grâce auxquels certains anciens caravansérails reçoivent une affectation nouvelle, des ateliers de décorticage, des places de séchage, un appareil administratif et comptable. Les plus grandes d'entre elles ont des employés salariés et des agences dans les villes voisines. En fait, il ne se trouve à T. qu'un seul *širkat*, c'est le *kōperātiv-e māldāri-ye xulm*, coopérative des éleveurs de Khulm, qui s'occupe de l'achat et du traitement des boyaux et peaux, en particulier des peaux de *qarakul*, et qui les exporte par l'intermédiaire d'organismes gouvernementaux sis à Caboul. Elle comporte un président, un adjoint, un directeur, deux comptables, deux trieurs, des gardiens et, aux époques de la mise à bas des brebis et de la tonte, de 30 à 40 journaliers *muzdūr*, payés 30 afghanis par jour. Elle possède un caravansérail pour le séchage et la préparation des peaux et un autre pour le tri et l'entreposage.

T. est en outre le siège de trois agences de compagnies de M., s'occupant surtout du ramassage et du décorticage du coton, ainsi que de l'exportation des fruits; quelques gérants de caravansérails enfin sont appointés par des entreprises de Q. et de M. pour la collecte des peaux et boyaux. Agents et responsables des *širkat* sont surtout des grossistes intermédiaires qui achètent au producteur et qui font subir à la matière première une première transformation pour expédier ensuite le produit semi-brut vers M. ou Caboul, d'où il est exporté. Les capitaux mis en commun leur permettent de mettre la main sur une partie importante de la production locale et d'avancer des fonds aux producteurs, s'assurant ainsi une clientèle. Tel est

aussi le rôle joué par les grossistes en amandes, produit de culture à haut rendement, valant jusqu'à 800 afghanis le *sēr* selon l'espèce, et en pistaches, produit de ramassage; là également le grossiste est surtout un intermédiaire qui travaille pour un grand commerçant de Caboul, à qui il communique les perspectives de récolte et dont il reçoit en retour les instructions d'achat et les cours de la capitale.

Revenons à nos grands propriétaires. Leur participation aux *širkat* est l'aspect nouveau, dynamique de leur activité, analogue à celle d'un entrepreneur capitaliste. Également propriétaires fonciers, ils possèdent par là l'investissement traditionnel le plus sûr; en culture irriguée, la rente foncière est fixe en nature, mais soumise quant à la valeur aux fluctuations saisonnières (du simple au triple pour l'année 1966-1967) et spéculative qu'ils peuvent d'ailleurs contribuer à provoquer. Quant aux hauts postes administratifs, jadis sortes de fermages dont les administrés faisaient les frais, ils étaient d'un grand rendement; plus récemment l'État rétribuait ses serviteurs, l'âge de la retraite venu, en terres et non pas en pension, autre source de richesse foncière; c'est l'origine de plusieurs des grandes fortunes de T. Enfin, la possession de la terre donne la possibilité d'être eboisi par ses pairs pour un poste de notable local qui permet de contrôler, au profit de sa propre classe, la distribution de l'eau ou le régime de propriété. Quant à la propriété immobilière, elle n'est pas d'un très grand rendement, mais ce dernier a l'avantage d'être sûr, régulier et en espèces (alors que la rente foncière est en nature); en outre, la possession de caravansérails et de maisons de thé assure chaque année une entrée d'argent frais grâce au système *efāra*.

Le langage populaire distingue soigneusement le boutiquier-détaillant *dokāndār* du commerçant grossiste *tejār*. Nous avons vu que le grand commerce se fait actuellement dans une large mesure par le canal des compagnies. Deux professions "boutiquières" sont pourtant, dans certains cas, aux mains de *tejār*; il s'agit de la vente des tissus étrangers, de la mercerie et de la petite quincaillerie; dans ces deux cas, nous avons affaire à des produits importés; dans ces professions, certains négociants sont en effet de grands commerçants disposant d'un capital, allant s'approvisionner à Caboul chez les importateurs et fournissant, en plus de leur boutique, les autres drapiers et les autres merciers du bazar, dont ils sont souvent d'ailleurs les créanciers. C'est également là que le capital provenant de l'ancien trafic caravanier de T. est investi; c'est dans ces professions que nous trouvons l'un ou l'autre membre des grandes familles que nous avons mentionnées. Même si le patrimoine reste indivis, il y a une répartition des fonctions qui fait que l'un des frères s'occupe des terres, qu'un autre assume une fonction officielle et qu'un autre enfin tient boutique et se charge des opérations commerciales.

Parmi les facteurs de changement introduits par le système des *širkat* dans l'économie traditionnelle, l'un semble singulièrement grave. Le *širkat* tend en effet à court-circuiter le bazar. Le trajet producteur-centre d'exportation ne passe plus par lui. Les villes moyennes perdent de leur autonomie économique au profit de trois ou quatre grands centres comme Caboul, Kandahar, Hérat et M. Si quelques anciens caravansérails servent maintenant à l'entreposage des produits destinés à l'exportation, les nouveaux entrepôts sont construits en dehors du centre, là où l'espace ne manque pas. Déjà à T., le siège des agences des principaux *širkat*, les grands entrepôts sont hors bazar, sur la route de Q., au *garāj* ou au pied du palais d'Abdur Rahman. Les *širkat*, nous l'avons vu, ont rompu avec les anciennes corporations; ils instaurent le salariat, engagent des employés comptables de Caboul et ignorent le système des maîtres et des apprentis. Enfin, les principaux responsables de ces compagnies ont un contact de plus en plus étroit avec la capitale, les banques, les experts économiques

étrangers, ce qui leur donne une mentalité, bientôt un style de vie "moderne" axé sur les modes occidentales. Tout cela accentue le contraste avec l'économie et le genre de vie du vieux bazar qui est voué, de plus en plus, à une activité de second ordre, presque marginale (v. Gentelle 1969, 393).

2. Les commerçants et les détaillants

Les commerçants dont il est question ici s'appellent eux-mêmes boutiquiers *dokāndār* et parfois revendeurs *wāfrūs*, lorsque, comme les vendeurs de céramique, de chaussures ou de *čapan*, ils offrent à la clientèle des objets fabriqués ailleurs que dans leur boutique. Ce sont des détaillants qui s'approvisionnent soit chez les producteurs, soit auprès des intermédiaires-grossistes *jelāb*, soit enfin à M., s'ils vendent des produits d'origine étrangère; un petit nombre d'entre eux, les plus riches, peuvent se passer d'intermédiaires locaux et vont acheter directement à Caboul, dans les grands caravansérails ou maisons de commerce spécialisés des marchands importateurs. Les ateliers, les moulins, les presses, le travail à domicile fournissent leur assortiment aux revendeurs de produits locaux. Chez eux, la différence entre détaillants et artisans est moins marquée, la plupart des artisans vendent à même l'atelier ce qu'ils fabriquent. Nous ne prenons en considération ici que ceux qui se consacrent principalement à la vente.

La classification indigène des métiers ne tient pas toujours compte de cette différence; ainsi une même corporation groupe les cordiers, qui fabriquent, et les vendeurs de laine et de bandes tissées grossières. C'est cependant l'ordre donné par l'organigramme (v. pl. XVIII) que nous suivrons, en distinguant produits indigènes et produits importés et à l'intérieur de ces groupes, les différentes catégories de matériaux.

En règle générale, le commerçant garde en boutique tout son stock, exposé à l'étalage ou garnissant les murs de l'échoppe. Le soir, il entasse à l'intérieur les objets disposés sur le *sofa*. Point d'enseigne ni d'affiche, point d'éclairage. Depuis quelques années, la Municipalité a fait inscrire un numéro au-dessus de la porte de chaque boutique, correspondant au registre immobilier. Au carrefour *garāf*, elle avait exigé des boutiques de *baqāl*, le long de la grande route de M., l'affichage d'une feuille de papier portant le nom du négociant et le type de commerce, mais cette mesure n'a guère été suivie d'effet.

Bien entendu, il arrive qu'un commerçant en produits importés vende également quelques produits locaux, et vice versa; il y a d'ailleurs, selon nos informateurs, une tendance à séparer moins strictement les produits par catégories commerciales, au point qu'il est parfois difficile de distinguer un droguiste d'un mercier. Cela peut s'expliquer par la désuétude où sont tombées certaines spécialités: le droguiste vend moins de remèdes traditionnels, concurrencé qu'il est par la pharmacie moderne; pour vivre, il est bien obligé de débiter aussi de la pacotille importée en matière plastique: peignes, galons, perles, etc. L'offensive des objets industriels et l'importance de la demande au détriment de produits locaux ont gauchi la répartition ancienne des négoce; ces objets en effet, de plus en plus vendus, n'entrent pas toujours dans les catégories fixes préexistantes, d'où une indétermination encore accentuée par la laxité du contrôle des patentes.

a) Détaillants en produits indigènes

1) vêtements-textiles

Čapanfrūs: litt. vendeur de *čapan*. Le *čapan* est un manteau d'homme à longues manches en tissu le plus souvent rayé, dit *alača*, en soie ou en coton; il est doublé et rembourré. C'est

un vêtement caractéristique du Turkestan, qui n'est guère porté au sud de l'Hindoukouch. Les 8 *čapanfrūš* sont voisins des *karbāzfrūš* et situés dans la rue du même nom; ils sont groupés dans la même corporation bien que jadis, lorsque les *karbāzfrūš* étaient plus nombreux, les deux professions aient été séparées. En plus des *čapan*, le *čapanfrūš* vend aussi des *jēlak*, *čapan* non rembourrés pour l'été, des *gūpiča*, chemises rembourrées d'hiver à longues manches, souvent en velours côtelé, des coupons de tissus *alača* pour la confection des *jēlak* et des *čapan*.

Le *čapanfrūš* ne vend que les tissus de qualité destinés aux citadins; ceux de laine brute, monocolores, pour campagnards sont vendus par les *šālfrūš*, sis rue des cordiers. L'étoffe des *čapan* et *jēlak* n'est pas tissée à T., mais dans les villes voisines du Turkestan. On en reconnaît la provenance à la couleur: rayures à dominante beige pour Sar-i Pul, bordeaux pour Aqcha, verte ou violette, en soie ou soie artificielle, parfois mêlée de coton, pour M., indigo pour Khānābād. Le nombre des *čapanfrūš* n'a probablement pas diminué, le port des *čapan* et *jēlak* restant général dans tout le Nord afghan; on pourrait même dire que la mode s'en est quelque peu répandue dans le centre de l'Afghanistan et dans la région de Caboul.

Il n'en est pas de même des *karbāzfrūš*; ils sont 17 aujourd'hui et devaient être plus nombreux jadis lorsqu'il y avait davantage de *jūlā*, tisserands, et qu'il y avait moins de textiles importés. La disparition des *čitgar*, imprimeurs sur étoffe, leur a également été préjudiciable. Le *karbāzfrūš* vend des pièces de cotonnade tissées à domicile, du coton brut pour l'artisanat indigène et parfois des coupons de soie de couleur *qanāwis*, verte ou lie de vin, en provenance de Hérat ou de Caboul (ateliers de Chaman ou de Chindawul). Il vend aussi des turbans de coton locaux, les turbans de soie de Caboul et les turbans de luxe, importés dans des emballages de papier, fabriqués au Pakistan avec de la soie japonaise. Les pièces de cotonnades indigènes *karbāz*, colorées à domicile ou tissées à partir d'écheveaux préparés à l'indigo par le *niłgar*, servent de doublure de vêtement, de torchons, de linge pour emballer la nourriture; on y taille aussi les chemises des pauvres et des campagnards.

Parfois, le *karbāzfrūš* fait office de chineur et brocante les étoffes de soie usagées, les broderies et les pièces de vêtement d'occasion. Ce sont eux qui écoulent la production des *bāks-sāz*, fabricants de coffres en bois décorés de motifs découpés en matière plastique et de clous à large tête.

Les 3 *šālfrūš* ont le même *kalāntar*, chef de corporation, que les cordiers; ils font principalement le commerce des sangles et autres bandes tissées servant au harnachement des animaux; eux aussi sont en déclin; ils devaient être une vingtaine jadis et la diminution des animaux de bât leur a porté un grand coup. L'inventaire de leurs boutiques comporte d'abord les *šāl*, bandes de laine brute, rarement de couleur, unies et de différentes largeurs, tissées par les femmes *arab* des villages voisins, ensuite les *čakman*, manteaux en laine grossière, de couleur brune, grise ou gris-bleu, puis les *gilam*, tapis tissés en laine du Hazarajat ou des environs d'Aqcha, les *satranji*, tapis de coton rayés importés du Pakistan, des dessous de selle ou de bât en feutre *namad*, des tapis de feutre gris, des *xōrjin*, doubles sacs de selle en laine pour âne ou cheval, les *būji*, sacs de jute, et les *jūāl*, grands sacs de coton ou de laine servant au transport du riz, du blé et de la farine.

Les 2 *pašmfrūš*, vendeurs de laine, partagent la même rue et vendent pratiquement les mêmes effets que les *šālfrūš*; ils vendent aussi les pelotes *kulūla* de grosse laine *sardūz* pour le tissage et, en saison, de la laine brute pour la consommation locale.

Les 16 *kułājrūš* se tiennent à l'intérieur du *Tim*; certains occupent les boutiques de l'allée entourant le *sofa* central, d'autres disposent leur marchandise sur les banquettes des passages voûtés et l'emportent le soir avec eux dans un baluchon, lorsqu'ils ne possèdent pas une niche fermée d'une porte à cadenas ménagée dans le terre-plein du *sofa*. Ils vendent les bonnets brodés que chaque homme porte sous son turban et que les femmes fabriquent à domicile (v. M. et P. Centlivres 1968). La corporation à laquelle ils appartiennent ne rassemble pas les tenants d'un même métier, mais groupe exceptionnellement tous les commerçants et artisans du *Tim*: vendeurs de bonnets, vendeurs et fabricants de chaussures indigènes. A la différence des détaillants énumérés jusqu'à maintenant, ils ne se contentent pas d'une clientèle locale, mais vendent également, par le canal des *jelāb*, aux marchés plus importants de Pul-i Khumri et Caboul.

2) cuir et chaussures

Les 23 *čarmjrūš*, vendeurs de cuir, débordent la rue qui porte leur nom et envahissent la rue des vendeurs de garance; sauf deux d'entre eux qui ne sont que détaillants et qui s'approvisionnent chez leurs voisins, ils sont également *čarmgar*, tanneurs, et préparent dans l'un des 12 ateliers des environs le cuir de chameau, de vache et plus rarement celui de chèvre. *Čarmjrūš* et *čarmgar* ont évidemment le même *kalāntar*. Ils vendent également le *kurm*, cuir étranger pour chaussures de type européen, et le *bulgār*, cuir noir de Russie. Quant au chagrin de couleur verte *kimux*, peau de cheval ou d'âne traitée à l'oxyde de cuivre *xāk-e mis* et au chlorure d'ammonium *narwšāder*, il servait à la confection des chaussures de femme et son usage est en voie de disparition; fabriqué jadis à T., il provient maintenant d'Aqcha.

Les peaux de vache brutes sont achetées aux bouchers ou aux propriétaires de troupeaux; quant aux peaux de mouton, elles sont rassemblées et prétraitées dans les caravansérails qui dépendent des *širkat* en attendant d'être expédiées vers M. ou Caboul.

Les *čarmjrūš* vendent à la pièce aux cordonniers locaux, mais leur plus grand débouché est Caboul; là, le long de la rivière, au sud, se trouvent entrepôts et magasins de grossistes. Les *čarmjrūš* de T. y ont des correspondants et des parents qui leur expédient, à intervalle régulier, un camion pour prendre en charge la production. Le cuir est dans ce cas vendu au poids. Ce marché important assure leur prospérité, leur nombre est en augmentation, mais leur faiblesse vient des procédés archaïques de fabrication qui pourraient être concurrencés par l'établissement projeté, dans le nord de l'Afghanistan, de tanneries modernes équipées grâce à l'aide d'experts étrangers.

Les 8 *payzārjrūš* ou *kawšjrūš* (v. Kieffer et Redard 1968) sont voisins des vendeurs de bonnets et occupent la seconde allée circulaire du *Tim* et les passages transversaux. Certains d'entre eux sont à la fois artisans et commerçants, d'autres vendent le produit du travail d'artisans à domicile.

Le mot *kawš* désigne à la fois la chaussure en général et le soulier "de ville" fermé traditionnel, à talon, d'homme ou de femme, en voie de disparition. Demeure une espèce particulière de *kawš*, à large empeigne, fabriquée et vendue à l'usage exclusif des Turkmènes. C'est dire que les *kawšjrūš* sont en recul, remplacés bientôt par les *būtjrūš*, vendeurs de chaussures de type européen. On trouve encore quelques paires de chaussures de femme *kawš-e zanāna*, dont l'empeigne et le contrefort sont en *kimux*. Les termes *kawšjrūš* et *payzārjrūš* sont maintenant presque synonymes, le second ayant tendance à remplacer le premier; les *payzār* sont des chaussures campagnardes basses, à languette, à pointe recourbée et à semelle

de cuir de chameau. Le *payzārfrūš* vend également des *čaplī*, sandales à lanières et à semelle de pneu, portées par les Afghans surtout, provenant de Caboul, des *šikārī*, chaussures basses à languette et à semelle de pneu, des *bēpas* ou *čistak*, savates sans contrefort ni talon. En biver, l'étalage offre des *māsī*, bottes d'intérieur noires de cuir de chèvre souple, sans talon, des *kalawš*, caoutchoucs de fabrication russe portés par-dessus les *māsī* pour sortir, des *čamūs*, bottillons de cuir jaune de vache à l'usage des paysans, des *mōza-ye turkmenī*, longues bottes grossières en cuir de vache, à talon bas, pour la boue et les intempéries et les *mōza-ye buzkašī nāldār*, bottes grossières de cavalier à talon renforcé d'un fer à cheval. Ces chaussures traditionnelles ne distinguent pas le pied gauche du pied droit.

3) mercerie-droguerie

Les 3 *atār*, droguistes-herboristes, se distinguent de moins en moins des *banjāra*, avec qui ils partagent la même rue et le même *kalāntar*. Malgré la concurrence de la pharmacie de la grand'rue et de ses médicaments modernes, les *atār* conservent une clientèle de petites gens que le prix des remèdes occidentaux importés effarouche.

Herboristerie, condiments, colorants, cosmétiques, produits chimiques utilisés par les artisans locaux, voilà leur fonds traditionnel, complété aujourd'hui par des articles de mercerie; l'*atārī mārket* à Caboul, caravansérail desservi par des marchands hindous, est la principale source des drogues importées; ils disposent en outre de collecteurs locaux pour les simples indigènes. Une liste de la pharmacopée de T. nécessiterait de nombreuses pages et sortirait des limites de ce travail (v. par exemple Pelt, etc. 1965).

La profusion des drogues et leurs propriétés ont donné naissance au dicton: *čize būd ke dar qūti-e atār nabūd*, litt. il y avait des choses qu'on ne trouverait pas dans la boîte d'un *atār*.

Les *atār* ont la réputation d'être également *hakim-e yūnānī*, médecins, spécialistes en médecine grecque (*Yūnān* = Grèce), fondée sur les traités d'Hippocrate transmis par les arabes; ses principes, tels qu'ils sont connus à T., seront exposés au chapitre VIII, 3.

4) alimentation

Les 38 *alāf* ou *ārđfrūš*, marchands de grain et de farine, ont leur place au *mandai-ye ārd*, à l'est du *Tīm*. L'importance de leur corps de métier fait que le chef d'arrondissement et le maire interviennent dans la désignation du *kalāntar*. Ce sont eux qui portent au moulin le grain vendu par les paysans; l'opération se passe de nuit, sous la surveillance d'un employé du marchand, le jour étant réservé aux particuliers. Le blé est la céréale la plus vendue, puis l'orge, aliment des pauvres et des chevaux. Le sorgho et le maïs, l'ers, concassé par le vendeur à la meule à bras, sont vendus aussi bien par l'*alāf* que par le vendeur de riz. Il n'y a ni silos ni réglementation d'exportation, si bien que les variations saisonnières sont fortes et que la spéculation sur les grains en période de disette est presque sans freins. Heureusement que l'agriculture locale est surtout irriguée, ce qui assure une certaine régularité dans les récoltes.

Les 23 *berenšfrūš*, vendeurs de riz, ont leur propre caravansérail, donnant sur la grand'rue. Le riz vient de Khānābād ou de Baghlān. Boutiquiers, les vendeurs sont également grossistes et intermédiaires, ils achètent au producteur, revendent aux petites boutiques de village, spéculent sur la demande et les prix des régions non rizicoles où ils vont livrer leurs cargaisons; certains possèdent un camion, d'autres s'associent pour en louer.

Le riz comporte 5 catégories, d'après le type et l'origine:

3 pour le *berenj-e māin*, à grains fins allongés (*Oryza sativa* grex var. *breviaristata*, selon Vavilov et Bukinič 1929, 310):

- a) *lavangī*, de Khānābād
- b) *qalamī*, de Khānābād
- c) *širkatī*, de Baghlān

2 pour le *berenj-e luk*, à grains épais et courts (*Oryza sativa* var. *erythroceros kōrn*, selon Vavilov etc., id.):

- a) *saḡid-e Dōši*
- b) *saḡid-e Qundūz*.

Le riz allongé de Khānābād est souvent coloré en jaune à des fins purement décoratives, à l'aide d'un produit d'origine allemande (Leverkusen). Le prix varie avec la capacité nutritive et la faculté de "gonflage" attribuée à chaque espèce; ainsi un *sēr* de riz *lavangī* est supposé fournir la ration de 30 personnes, c'est le plus cher. Le *sēr* de *širkatī* n'en nourrit que 18. Les *berenjfrūš* vendent également la farine de riz entrant dans la confection de pâtisseries.

Les 170 *baqāl* se divisent en *tarfrūš* (45), vendeurs de denrées "humides", fruits et légumes, ou *mīwajfrūš*, vendeurs de fruits, et *xuškrūš*, vendeurs de denrées sèches, ou *baqāl* (125) proprement dits, épiciers. *Baqāl* et *tarfrūš* ont le même *kalāntar* qu'ils partagent d'ailleurs avec les vendeurs de thé, de nattes et les fabricants de cages.

Le *tarfrūš* ne vend que des fruits et légumes locaux; hors saison, il redevient *baqāl/xuškrūš*.

Les *baqāl*, à l'origine, vendaient des fruits secs et des condiments indigènes; maintenant, ils vendent presque de tout, du savon à la plume de roseau. C'est le *baqāl* qui se charge de vendre les produits qui n'entrent pas dans une catégorie bien définie; inversement, le détaillant qui, placé au carrefour, offre au voyageur un éventail très large de produits, est appelé automatiquement *baqāl*; dans le même ordre d'idées, lorsque nous demandions la profession de tel ou tel commerçant, on nous répondait souvent: il a une boutique, pour dire: il est *baqāl*. Il s'ensuit qu'ils n'ont pas d'emplacement de vente unique²⁴; on en trouve dans presque chaque rue, sauf dans le complexe du *Tim*. Ceux du *mandai-ye baqāl* sont de type "traditionnel" et vendent fruits secs et épices; au *garāj*, ils offrent les objets de l'artisanat local; au *rāste qanātī*, ils débitent sucre, sel, tabac, quincaillerie légère; c'est aux "bazars des portes" qu'ils présentent, comme il est normal, le choix le plus varié; c'est là aussi, ainsi qu'à l'est du pont et à *čārdaryā*, que l'on trouve les *tar-* et *mīwajfrūš*.

Les 12 *širinīfrūš*, confiseurs, vendent au *rāste qanātī* ce que les *širinīpaz* ou *qanāt* préparent à domicile: dragées *noqol* dont le cœur est formé d'une amande, de graines de drupes telles que prunes ou abricots, ou de pois chiches, berlingots *turšak*, sucre de canne brut *gur*, biscuit rond *kulča* au lait et au sucre, confiture *morabā*, sucre en pain *qand*, sirop *šerbat*, biscuit levé *kēk*, trois sortes de *halvā-ye maḡzi*, nougat aux pistaches, aux graines de sésame ou aux noix. Ils offrent aussi quelques produits industriels ou importés: *būra*, sucre en poudre, et *čāklēt* ou *čāklēt-e kaḡazi*, bonbons au sucre enveloppés ou non dans du papier.

²⁴ Curieusement, cette dispersion des épiciers était expressément autorisée par une disposition du Livre du préfet à Byzance; v. Walter 1906, 141.

Les 28 *qasāb*, bouchers, font partie de la même corporation que les *salāx*, tueurs; ils sont en augmentation et n'ont pas d'emplacement rigoureusement fixe; la plupart cependant tiennent boutique aux extrémités de la grand'rue, à *šārdaryā* et au *rāste qanātī*. En été, ils ne vendent presque que du mouton acheté au *gōsfandbāzār*: une quarantaine les jours de marché, une trentaine les autres jours; la consommation double les jours de fête, en particulier aux *id-e qorbān* et *id-e ramazān*. En hiver, ils débitent moins de moutons, mais vendent en revanche de la viande de bœuf à raison de deux animaux par jour. Les peaux de vache sont vendues aux tanneurs, celles de mouton au représentant d'un *širkat* de M. On trouve rarement de la viande de chèvre, mais parfois, au printemps et en automne, de la viande de chameau. La viande est débitée au couperet *sātūl* sur le billot *zērkunda*, puis disposée sur l'étaf *taxte qasābī*, planche placée devant le boucher et débordant sur la rue; le menu travail est effectué sur une table basse *šawki*; les instruments tranchants sont aiguisés à l'aide d'une pierre *qeyrāq*, *belaw*, parfois d'un aiguisoir en acier. Les têtes, les pieds et les abats sont le salaire des *salāx* qui les vendent à l'un d'entre eux qui en fait le commerce ou aux marchands de brochettes rôties.

Les 3 *širiakfrūš* vendent glaces *širiak* et sorbets *šerbat-e būra* en été et débitent les têtes de mouton en hiver. La glace provient de grands réservoirs *yaxdān* carrés en forme d'entonnoir, creusés dans le sol jusqu'à une profondeur de 15 m environ et garnis de nattes. La glace est préparée sur place en hiver par temps de gel dans des tranchées creusées dans le sol. On en détache les barres que l'on entasse dans le réservoir, intercalant entre chaque couche une épaisseur de nattes; le tout est recouvert de terre et peut être conservé jusqu'en septembre environ.

Les 26 *kunjālafrūš* [*kunjāra*-] débitent l'huile obtenue par le pressage des graines de coton, de sésame et de lin, ainsi que les tourteaux servant à l'alimentation du bétail. Cette huile indigène, bon marché et assez peu digeste, est remplacée de plus en plus, pour ceux qui en ont les moyens, par la graisse végétale importée, le beurre fondu ou la graisse de quene de mouton. Les *kunjālafrūš* sont rassemblés dans la rue qui porte leur nom; on en trouve quelques-uns au *šārsū*; leur *kalāntar* est un barbier, responsable des deux corps de métier. Ils conservent l'huile dans des jarres en terre glacée à l'intérieur et la mesurent dans le *šaba*, récipient à anse et à bec en peau de cheval ou d'âne.

Les 3 *bēdafrūš* vendent des bottes de luzerne à la rue du même nom. Leur boutique ne s'ouvre que les jours de marché; ils font partie de la corporation des *kunjālafrūš*.

Les 4 *naswārfrūš*²⁵ vendent le *naswār*, excitant de composition variable où entrent du tabac pilé, de la chaux vive²⁶, parfois de la cendre d'écorce de certaines essences (peuplier, etc.) et de l'huile de coton ou de lin, comme liant. La prise se place sous la langue et se recrache lorsqu'elle a cessé d'être active. Trois des débitants, placés aux entrées du bazar, dépendent d'un concessionnaire sis au *garāḡ* qui les rémunère et dirige la fabrication du *naswār* préparé dans un caravansérail voisin.

²⁵ Nous plaçons dans la catégorie "alimentation" les vendeurs de *naswār* qui, s'il n'est pas ingéré, agit cependant sur les muqueuses buccales.

²⁶ "Il est intéressant de constater que dans les principaux intoxicants mâchés (. . .) on incorpore de la chaux. Cela tient au fait que les alcaloïdes toxiques (arécoline, nicotine, cocaïne) exigent pour se libérer une base inorganique qui est fournie par la chaux." Leroi-Gourhan 1945, 192, n. 1.

5) équipement

Les 8 *kulāl*, potiers (v. Demont et Centlivres 1967), sont groupés au *serāy-e kulāli*; ils écoulent leur propre production ou celle de leurs collègues. Les ateliers sont situés hors bazar et produisent en été des récipients poreux: cruches, jarres, gargoulettes, destinés à conserver à l'eau sa fraîcheur, et l'hiver des récipients glacés: vases à huile ou à vinaigre, plats, bols pour le lait et la crème. La concurrence des récipients en métal léger, en porcelaine, en verre, en matière plastique a influencé et la qualité (il n'y a plus de décor polychrome) et le nombre des potiers et ateliers, aujourd'hui moins nombreux que jadis.

Les 10 *xōrdāfrūš*, eloutiers-quincailliers, tiennent boutique dans la rue des forgerons et dans la rue perpendiculaire qui débouche en face du caravansérail de la Municipalité. Ils forment avec les forgerons une seule corporation et vendent la production indigène: fers de pelle et de bêche, herminettes, couteaux, serrures, eiseaux, etc., ainsi que des produits étrangers: seies, limes, chaînes, clous, clochettes.

Les 9 *būryāfrūš*, vendeurs de nattes de roseau, ont leur rue *bāzār-e birūn*, bazar du dehors, c'est-à-dire au sud de la rivière; ils dépendent du *kalāntar* des *baqāl*. Leurs nattes proviennent soit de Paktya, ce sont les plus fines et elles servent à recouvrir le sol de terre battue, soit des bords de l'Amou-Daria, où les Turkmènes les confectionnent à partir de roseaux. On les utilise dans la construction des toits. Les *būryāfrūš* écoulent également les *zambēl*, corbeilles de portage à deux, les *sabat*, corbeilles plates portées sur la tête, et les *qafaz*, cages, fabriquées à domicile. C'est chez eux qu'on trouve les produits de bois de sellerie: *ǰalbēl*, tamis, *dambūra*, instruments de musique à deux cordes, et autres ustensiles en bois entré. Proches du marché aux bestiaux, ils tiennent à disposition le *sīārōǰan*, emplâtre à base de bitume et d'huile de coton servant à soigner, chez les moutons, les blessures de tonte et les plaies en général.

Le *čūbfrūš* pèse et débite son bois au *serāy-e zoǰāl*, caravansérail où sont entreposés et vendus le charbon et le bois. Il ne s'agit pas de bois de chauffage, mais de bois d'œuvre, utilisé par les constructeurs et les tourneurs sur bois.

Chez les 2 *kohnafrūš*, litt. vendeurs de vieilleries, on trouve des pièces de harnachement usagées: bâts, assises de bât, sangles, vieux tamis et corbeilles. Ils dépendent du *kalāntar* des *kunǰālafrūš*.

b) Détaillants en produits importés

1) vêtements-textiles

Les 43 *bazāz* sont marchands d'étoffes importées. Leurs boutiques, les plus grandes du bazar, bordent la partie est de la grand'rue. Comme nous l'avons vu, certains d'entre eux sont plus que de simples détaillants; ils vont s'approvisionner eux-mêmes à Caboul et jouent un certain rôle, grâce au capital dont ils disposent, dans le jeu des prêts et des placements. C'est chez eux qu'on achète presque tout le tissu nécessaire à l'habillement et à la literie: soies de Caboul ou de Hérat, cotonnades imprimées d'URSS, du Pakistan ou de l'Inde, velours côtelé de Tchécoslovaquie ou du Japon, soie artificielle du Japon, souvent pailletée et entrelacée de fils métalliques pour les robes de fêtes.

Les 2 *kālāfrūš*, vendeurs de vêtements, sont des *bazāz* qui offrent à l'acheteur, en plus des coupons de tissus, des vêtements de confection d'hommes et de femmes provenant de l'étranger, d'Allemagne fédérale et de l'Inde. Ils sont destinés aux fonctionnaires du *hokūmat* et à la partie la plus aisée de la clientèle locale.

2) chaussures

Le *būtfrūš*, vendeur de chaussures "modernes", vend des souliers importés et des chaussures de type européen de fabrication indigène, faites par les *būt-dūz*, *būtsāz*, telles que les *būt*, chaussures fermées à lacets, pour hommes, les *būt-e zanāna*, chaussures de femmes, les *selīpar*, chaussures basses sans attaches en cuir noir importé. Ces chaussures sont les seules où le pied droit se distingue du pied gauche; elles sont dites pour cela *dūpāya*. Le *būtfrūš* reconnaît pour *kalāntar* le *kalāntar* du *Tim*.

3) mercerie-droguerie

Les 48 *banjāra*, merciers, sont de plus en plus nombreux; ils ne sont plus confinés dans l'étroite ruelle qui mène au *Tim* et essaient dans la grand'rue et dans le *rāste čārsū*. Ils vendent des articles de mercerie et une bonne partie de la pacotille d'importation japonaise, russe ou occidentale. Les *baqāl* leur font parfois concurrence, dans la mesure où ils vendent eux aussi des produits importés. Ce n'est que récemment que les *banjāra* représentent une profession nombreuse et aisée; de même que les *bazāz*, ils jouent parfois le rôle d'intermédiaires-grossistes et fournissent en marchandises achetées à Caboul des boutiques de village et des vendeurs ambulants. Ils se considèrent comme les continuateurs des *atār*, et l'on achète chez eux drogues, colorants, galons, coton mercerisé, écheveaux de soie de couleur, soie artificielle, peignes, menus jouets d'enfant, boîtes à *naswār*, miroirs. Le nom qu'ils portent est d'importation, semble-t-il, récente et vient de l'Inde, où il désigne une caste "plus ou moins nomade de transporteurs, de traitants et de meneurs de gros bétail, également connue sous les noms de Vanjara, Lambādi et Labānā" (Hutton 1949, 270; v. aussi Varma 1968, 89, 120, 149). En fait, les *banjāra* sont les successeurs heureux des *čārčīn*, petits merciers, colporteurs d'aiguilles et de fil des bazars centro-asiatiques d'autrefois.

Le *dawāfrūš* tient, sur la grand'rue, la seule pharmacie moderne de T.; il exécute les ordonnances de l'assistant médical et vend les médicaments fournis par le dépôt de pharmacie du Ministère de la santé et les agences des maisons pharmaceutiques étrangères.

4) alimentation

Les 37 *čāyfrūš*, vendeurs de thé, sont éparpillés, comme les *baqāl*, aux quatre coins du bazar, et en particulier à *čārdaryā*, au *mandai-ye baqāl* et au *rāste ganāti*. C'est également du *kalāntar* des *baqāl* qu'ils dépendent. Le thé, vendu aux particuliers et aux maisons de thé, vient d'URSS et de l'Inde. Le thé vert est réservé à la consommation estivale; en hiver, le thé noir est plus demandé.

Les 7 *tēl-e xākfrūš* ont en général une licence de *baqāl* également; on les trouve au début de la grand'rue et au *mandai-ye baqāl*. Ils vendent par galons le pétrole d'importation soviétique pour lampes et réchauds et revendent aux ferblantiers pour emploi les estagnons vides.

Les 4 *rōjanfrūš*, vendeurs d'huile, *baqāl* également, se trouvent au *čārsū* et aux abords de *čārdaryā*; ils débitent le beurre fondu et de la graisse végétale pakistanaise.

5) équipement

Les 3 *čīni-frūš* vendent au *mandai-ye baqāl* et au *rāste ganāti* des théières et des récipients de porcelaine. Ces récipients provenaient pour la plupart de la manufacture impériale russe Gardner; ce sont des porcelainiers japonais qui fournissent maintenant l'ensemble de l'Afghanistan.

Notons que l'opposition indigène-importé n'est pas toujours ressentie comme telle par les intéressés, bien que ces derniers soient sensibles à l'évolution du commerce et à la diminution de certaines professions. Pour l'observateur indigène, le nom des négoce n'a guère changé et, d'autre part, il est évident que dans un centre de trafic tel que notre bazar on a toujours vendu des objets de provenance lointaine: porcelaines de Chine ou de Russie, brocarts de l'Inde, coquillages de l'Irak; mais de nos jours, l'opposition signalée ne marque plus seulement une différence d'origine, mais bien une différence qualitative dans le matériau: alliages, produits chimiques, matières synthétiques, et dans le mode de production: machine et série. C'est pourquoi les commerçants en produits importés ont en quelque sorte l'avenir pour eux; ils ne représentent pas seulement un pourcentage, d'ailleurs encore faible (451 boutiques "traditionnelles" pour 109 "d'importations", 33 catégories contre 9), mais une tendance irréversible.

Tout se passe comme si presque chacun des commerces en produits indigènes avait son correspondant en produits importés: *dawāfrūš* et *banjāra* pour *alār*, *rōḡanfrūš* pour *kunḡātafrūš*, *būtfrūš* pour *kawšfrūš*, *bazāz* pour *karbāzfrūš*, *čīnīfrūš* et *alawīsāz*, ferblantier, pour *kulāl*. Ces commerces "modernes" sont en voie d'envahir les meilleurs points de vente: grand'me, *čārsū*, laissant bientôt aux commerces traditionnels les seules ruelles du *Tim* et le *bāzār-e birūn*. Il semble que les *baḡāl* jouent un rôle de charnière, ils ont gardé leur nom, leurs épices et leurs fruits secs tout en étant prêts à absorber de nouveaux apports étrangers.

On ne saurait d'ailleurs aborder le thème du changement ou de la modernisation à partir des données fournies par les seuls commerçants; seule l'étude des professions artisanales permettra d'envisager le problème dans son ensemble.

3. Les intermédiaires et les ambulants

Entre les différentes sphères de l'économie, entre le producteur et le marchand, le vendeur et l'acheteur, l'échange s'effectue selon des modes divers; il est des cas, et T. nous en fournit plusieurs exemples, où cette relation doit être provoquée ou activée par un agent, lorsque la nécessité de l'échange, le prix, le lieu, le temps ne sont ni établis, ni évidents. Ces agents sont les intermédiaires, courtiers, démarcheurs, commissionnaires, grossistes et ramasseurs; parmi eux, l'usage du bazar en dégage deux types qui se différencient clairement; le *dalāl* dont le sens peut être: "an auctioneer, broker; . . ." (Steingass 1892, 531), le crieur, le vendeur à la criée des villes arabes selon Massignon (1963, 33), un courtier patenté en marchandises de valeur dans l'Istanbul du XVIII^e siècle décrite par Mantran (1962, 472), un entremetteur illicite dans le marché aux grains de Kurali, au nord-ouest de l'Inde (Neale, etc. 1965, 134, n. 4), et le *jelāb*: "One who goes about with slaves or cattle, who hawks things about from place to place" (Steingass 1892, 367), en fait, dans le cas qui nous occupe, grossiste, demi-grossiste ou ramasseur.

Le *dalāl* n'agit pas pour son propre compte, il n'investit rien de son propre avoir; il met en contact deux parties en puissance de relation, en général commerciale mais pas toujours (v. sens péjoratif d'entremetteur); il est la plupart du temps mandaté par l'une de ces parties. Or, la nécessité du *dalāl* naît du fait que ces parties représentent souvent des mondes clos entre lesquels le passage est difficile, monde du bazar et milieu intime de l'habitation, monde des hommes et monde des femmes, économie locale traditionnelle et économie nationale ou internationale. Le *dalāl* assure ce passage grâce à un statut particulier qui lui donne accès aux deux parties sans qu'il appartienne à aucune d'entre elles.

L'ambiguïté de sa fonction et le fait qu'il n'est pas intéressé à l'objet de l'échange, mais seulement à sa réalisation, condition de sa rétribution, expliquent l'équivoque et la médiocrité de son statut dans la hiérarchie des professions, quelle que puisse être par ailleurs la situation économique de l'individu.

Prenons quelques exemples :

Le *dalāl-e bādām*, courtier en amandes, reçoit d'un exportateur de Caboul ou d'un ramasseur ordre d'achat et somme d'argent pour une quantité précise. Sur chaque *sēr* d'amandes achetées chez le producteur, propriétaire de vergers sis dans la périphérie urbaine, le *dalāl* touche une commission *kamīšan* allant de 2 à 5 afghanis, soit environ 1% du prix d'achat; il reçoit une prime supplémentaire s'il arrive à acheter au-dessous du cours. Ce *dalāl*, comme tous les autres, paie une patente à la Municipalité; il tient parfois boutique. Ce travail, à la commission *kamīsakār*/*kamīšankār* se pratique couramment pour diverses denrées qui nécessitent en saison un ramassage immédiat et par grandes quantités; c'est le cas des fruits, du riz, de la laine. L'achat se fait toujours avec l'argent de l'acheteur et le courtage est fixe; la transaction menée par le *dalāl* se fait soit entre un producteur et un grossiste, comme plus haut, soit entre ce dernier et un détaillant.

Le *dalāl-e pūst* est un courtier en peaux; marchands et *širkat* l'emploient pour l'achat à la pièce aux bouchers et particuliers. Le *kamīšan* est de 4 afghanis par peau de mouton.

Il y a 4 *dalāl-e bāzār*, dont le travail est particulièrement peu considéré; ils n'ont pas de boutique et parcourent les rues du hazar et la place du marché aux bestiaux, chargés des objets à eux confiés par les boutiquiers ou les particuliers, cherchant à les écouler parmi la foule des jours de marché; il s'agit souvent d'objets qui n'entrent pas dans la catégorie de ceux qu'on trouve habituellement aux étalages des boutiques, mais de pièces, parfois de valeur, sortant de l'ordinaire: fusils, plats en porcelaine de Chine ou de la Russie impériale et parfois tapis noués anciens ou récents qu'un Turkmène de Bābā Sediq ou de Kaldar, pressé par des besoins d'argent, a vendu au *serāywān* du caravansérail où il est descendu, et que ce dernier a hâte de réaliser par l'entremise du *dalāl*. Le *dalāl-e bāzār* ne touche pas de commission fixe; il se voit imposer un prix minimum par le vendeur et tâche de retirer son bénéfice en vendant un peu au-dessus de ce prix. Il arrive qu'un marchandage se prolonge et que le *dalāl* doive faire la navette entre vendeur et acheteur éventuel; parfois ce sont ces deux derniers seuls qui concluent l'affaire et, dans ce cas, le *dalāl* exigera un pourboire *širini* du vendeur, parfois aussi de l'acheteur.

Les 3 *dalāl-e gōsfandbāzār* doivent posséder l'autorisation de l'*efārādār* du marché aux bestiaux. Aucune vente n'a lieu sans leur intervention; c'est à eux que s'adresse, en premier, le particulier qui veut vendre sa vache ou son mouton. Le *dalāl* estime l'animal et, au milieu d'un cercle de spectateurs, en crie les mérites. Un acheteur se présente-t-il, le *dalāl* fonctionne comme arbitre entre les exigences des deux parties et vise à aboutir au juste prix, acceptable par l'une comme par l'autre. Exemple: un Turkmène de Dawlātābād se présente avec un âne gris de deux ans pour lequel il demande 1200 afghanis, un acheteur potentiel propose 600 afghanis; après un marchandage de vingt minutes, le *dalāl* les met d'accord pour le prix de 800 afghanis et touche un *širini* de 10 afghanis de deux côtés. Le montant du courtage n'est pas fixe; déterminé par l'usage, il est de 5 afghanis environ pour chèvres et moutons, de 10 afghanis pour vaches et ânes et de 15 ou 20 afghanis pour chevaux et chameaux. Il est versé par les deux parties, mais il arrive que le vendeur donne un pourboire supplémentaire.

De son côté, le *dalāl* donne à l'*ejāradār* 10 à 20 afghanis par jour de marché plus 10% de l'ensemble des sommes perçues comme courtage.

Il existe également des femmes *dalāl*; certains bijoutiers recherchent une clientèle féminine à domicile, en ville ou dans les villages voisins. Pour cela ils utilisent de vieilles femmes en général pauvres à qui l'âge donne accès au bazar et leur sexe à la cour intérieure des habitations où les bijoutiers eux-mêmes ne pourraient pénétrer. Les bijoux sont confiés à la *dalāl* avec pour chacun d'eux un prix minimum; elle cherche à les revendre 5 à 10% plus cher et, l'affaire faite, reçoit encore du bijoutier, au moment où elle rapporte le résultat de sa vente, un *širini* de quelques afghanis. Il existe en outre un circuit commercial d'objets usagés ou de produits manufacturés à la maison (broderies, tissages) qui ne passent pas par le bazar, mais qui vont de porte à porte, offerts par des femmes que l'âge ou le veuvage forcent à gagner leur vie; les *dalāl* se chargent ainsi des ventes que ne pourraient effectuer celles qui restent confinées dans leurs demeures. La rémunération consiste également dans la différence entre le prix fixé par la vendeuse et la somme que la *dalāl* réussit à obtenir de l'acheteuse.

Ce réseau d'activités commerciales qui, ignorant les marchés, ne connaît que les cours et les appartements des femmes, auquel s'ajoute le trafic de colporteurs, mendiantes, diseuses de bonne aventure, révèle l'existence d'une sphère économique féminine qui alimentent l'artisanat domestique et les biens féminins; là encore la *dalāl* assure un passage, celui du monde du bazar au monde clos des harems, ou celui d'un harem à l'autre.

Le *dalāl-e mōtar* est un agent de transport; il y en a deux au carrefour *garāj*; ils sont chargés par les marchands locaux de trouver les moyens de transport pour leurs marchandises, soit un camion disposant encore de place et se rendant dans la direction désirée. Inversement, les *dalāl-e mōtar* procurent du frêt aux conducteurs de camion rentrant à vide; ils se chargent également de garnir de voyageurs les jeeps qui font le trajet T.-M. plusieurs fois par jour en criant le lieu de destination et le nombre de places disponibles; ils offrent leurs services à ceux qui sont en quête d'une place dans un camion, un *servis*, autocar, ou une jeep. Lorsqu'il s'agit de frêt, c'est le transporteur qui paie la commission du *dalāl*, selon le poids de la marchandise procurée; ce dernier reçoit en outre un pourboire de l'expéditeur. Quant aux chauffeurs des jeeps transportant des passagers, ils versent au *dalāl* une vingtaine d'afghanis au départ, lorsque le véhicule est plein.

On le voit, le *dalāl* opère dans les deux sens, pour l'achat comme pour la vente; ses transactions touchent au commerce comme aux services, qu'il s'agisse de marchandises ou de personnes, et il perçoit sa rétribution, dans bien des cas, des deux côtés également. Entre les différentes activités que recouvre ce mot, l'élément commun n'est ni l'objet de la transaction, ni même ses modalités, mais bien une fonction abstraite de mise en relation de deux parties non homogènes.

Le *jelāb* est donc un grossiste ou un ramasseur, il sert d'intermédiaire entre les maisons de commerce de Caboul, les importateurs, les grands marchands d'une part et les détaillants de l'autre; inversement, il rassemble les produits du producteur agricole ou artisanal pour les revendre à un marchand, à un exportateur, à un marché ou à un autre grossiste. Peu importe qu'il travaille avec son propre argent, avec l'argent qu'un tiers a placé chez lui pour le faire fructifier ou avec des capitaux en partie personnels et en partie reçus; dans tous les cas, il travaille à son propre gré, sous sa propre responsabilité et en son nom personnel. Peu importe l'échelle également; certains ne peuvent acheter aux *kulāfrūs* du *Tim* que quelques centaines de bonnets brodés à la fois qu'ils vont revendre au marché de Pul-i Khumri le vendredi, jour de bazar; d'autres possèdent des camions dans lesquels

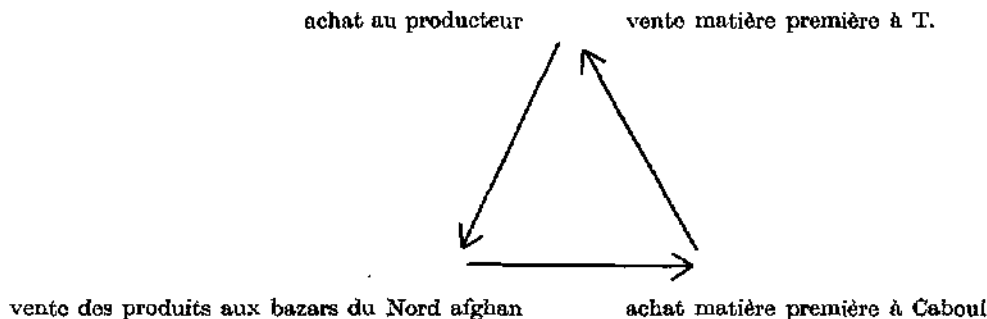
ils transportent leurs marchandises: cuir, riz, fruits, par tonnes. Ce qui compte, c'est la position du *jelāb* entre le détail et le grand commerce, entre le producteur et l'exportateur. Souvent, le *jelāb* se déplace lui-même pour proposer dans un centre important ce qu'il a rassemblé ailleurs.

Reprenons l'exemple du commerce local des amandes; comme le *dalāl*, le *jelāb* peut acheter directement au propriétaire du verger, mais il mène l'affaire à son compte, sans ordre d'achat venu d'ailleurs, et revend sa marchandise soit directement aux boutiquiers spécialisés, soit à une maison d'exportation de Caboul.

La cueillette des pistaches sauvages a lieu en août, lorsque le *hokūmat* publie, par la voie du orieur public, l'autorisation de ramassage. Pauvres et sans-travail s'associent par bandes de 8 ou 10, louent un âne qu'ils chargent d'ustensiles et de provisions et se dirigent vers les montagnes situées entre Aibak et Tangi où ils s'installent, vivant à la belle étoile, pour une à deux semaines. Le produit de la cueillette est ensuite ramené à T. et livré aux enchères au *mandāi-ye berenj*. C'est là qu'intervient le *jelāb*; il s'est fait auparavant communiquer les cours par ses correspondants de Caboul dont il est le fournisseur; il achète les pistaches 150 à 250 afghanis le *sēr*, selon le cours, la sorte et la qualité, puis il loue le travail de femmes qui débarrassent les pistaches de leur enveloppe, moyennant 100 afghanis les 8 *sēr* et le droit de garder les coques pour les vendre comme combustible. De 8 *sēr* à l'origine, il ne reste à la fin de l'opération que 2 à 3 *sēr* de pistaches que le *jelāb* revend à Caboul de 700 à 1500 afghanis le *sēr*, selon l'état du marché.

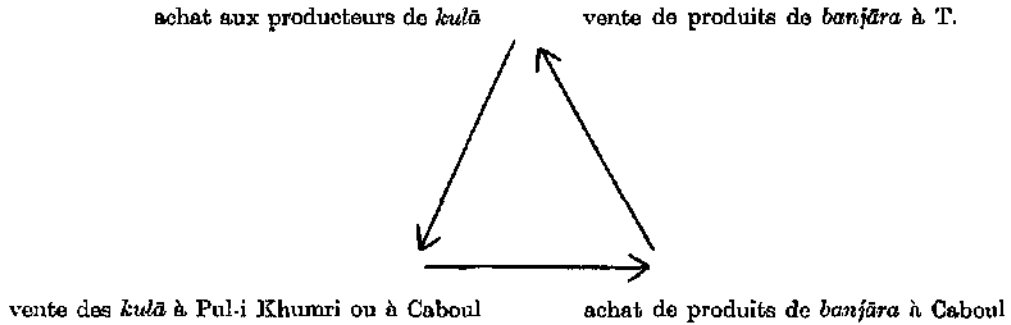
Les *jelāb* achètent en gros les produits de consommation (riz, etc.) pour les revendre aux détaillants et rassemblent les produits destinés, par le canal des *širkat*, au marché national ou international (coton, peaux et fruits). C'est le *jelāb* qui achète et vend les ânes et les chevaux de marchés en marchés; c'est lui qui commercialise les produits des artisans locaux qu'il va revendre dans d'autres bazars où ces objets ne sont pas fabriqués. T. est un centre de ramassage important vu que la production artisanale y excède largement les possibilités du marché local. Les *jelāb*, qui sont parfois eux-mêmes des artisans prospères ou retraités, achètent directement au producteur ou, dans le cas des forgerons, aux *xōrdafrūš*. Les intermédiaires peuvent ainsi former une chaîne et comprendre plusieurs éléments. Si les *jelāb* habitent sur place, ils peuvent, nous l'avons vu, servir de prêteurs aux artisans dans le besoin qui sont parfois forcés d'hypothéquer leur production future à des conditions imposées. Les *jelāb* spécialisés dans les produits de cuivre achètent aux *misgar*, chandronniers de T. les aiguères et les théières, les vendent dans d'autres bazars du Nord afghan et, avec l'argent ainsi gagné, vont à Caboul acheter le cuivre qu'ils revendent aux chaudronniers de T. selon le circuit fermé suivant:

jelāb: cycle *misgar*



Le circuit est plus complexe chez les grossistes en bonnets *jelāb-e kulā*, car il englobe également une autre catégorie commerciale.

jelāb: cycle *kulā*/*frūš* et *banjāra*



Là, les bénéfices de la vente d'un type de produit servent à acheter des marchandises d'un autre ordre; l'opération achat local → vente extérieure est complétée par l'opération achat extérieur → vente locale avec un bénéfice dans les deux sens.

Le *jelāb* exerce ainsi une fonction indispensable; il assure la circulation de la production locale artisanale, les échanges avec les autres marchés et avec les autres centres artisanaux; il jette un pont entre les différentes économies locales et régionales et joue son rôle, analogue à celui des *širkat*, mais à une moindre échelle, dans la commercialisation des produits exportables.

Le *tarāzūdār*

Le pesage de quantités importantes de marchandises telles que grains, laine, fruits n'est pas laissé au soin du vendeur, mais est confié à un spécialiste, le *tarāzūdār*, peseur, garant du juste poids. Il joue un rôle d'arbitre plutôt que d'intermédiaire; pourtant sa familiarité des marchés et sa connaissance de l'offre et de la demande le font parfois jouer au *dalāl* et travailler à la commission dans les *mandawī* où il exerce son métier. Il y a trois *tarāzūdār* à T., salariés par les *ejāradār* des *mandawī*. Ils touchent en outre du vendeur de la marchandise à peser une commission de 100 afghanis pour 1000 *sēr*. Le pesage s'effectue en plusieurs fois, la balance étant tenue à la main et le poids ne dépassant pas 2 *sēr* à la fois. La pesée commence par une prière *duā*, appelant la bénédiction divine sur l'opération, puis le *tarāzūdār* procède par compte chanté, moyen mnémotechnique pour se souvenir du nombre des pesées. Jusqu'au moment où les deux plateaux de la balance sont en équilibre, il récite la formule suivante: *bār, bār, bār-o-bār, barābar, barakat*, ce qui veut dire littéralement: "poids, poids, poids et poids, [poids] égal, bénédiction". Au moment où il entreprend une seconde pesée, il chante: *dū, dū, dū, dū-o-dū*, deux, . . ., jusqu'à la suivante et ainsi de suite; s'il reprend le compte à un, il ne redit pas la formule initiale, mais module simplement *yak, yak, yak, yak-o-yak-o-yak-o-yak-o-yak*, un, . . . Le tout s'achève par une dernière bénédiction, accompagnée du geste de se prendre la barbe de la main droite. L'ensemble de l'opération s'appelle *tarāzū barakat kardan*, ce qui peut se traduire par bénir la pesée.

Ambulants et saisonniers

Appartiennent à cette catégorie les petits marchands qui vont de villes en villes ou de villages en villages avec leur cargaison, les vendeurs ambulants du bazar, qui effectuent en

général un certain trajet à beure fixe, et les vendeurs de plein vent, qui disposent d'un emplacement de vente avec éventaire, tréteaux ou voiturettes.

Les *ravāndagerī*, proprement marchands ambulants, et les *ketī*, petits colporteurs villageois chargés d'un baluchon contenant de la pacotille de *banjāra* qu'ils cherchent à revendre dans les districts ruraux, ne se distinguent guère des *jelāb* qui desservent les détaillants des petites agglomérations. Un âne, un sac porté au dos suffisent pour leur chargement; à partir d'un centre urbain, ils rayonnent dans les limites de l'arrondissement. Certains marchands font de plus longs périples et parcourent les bazars avec des produits étrangers acquis à Caboul ou au Pakistan; ils disposent d'un âne, parfois de deux et vendent leurs articles les jours de marché, tels que *tasbye*, chapclets, fusils de chasse, chaussures brodées d'or du Pakistan, boîtes à *naswār*, miroirs, bouteilles vides, bijoux de pacotille, turbans importés, tapis de prière d'Istalif, couteaux de Chārikār, tricots usagés. Ce sont souvent des Pahtous qui effectuent ce commerce à partir de la capitale ou des provinces du sud. La vente se fait sur un *sofa*, à l'une ou l'autre des entrées du bazar où se pressent les campagnards, ou au marché aux bestiaux. Parmi les ambulants occasionnels, *destfrūš*, *disgardān* ou *tawāf*, il faut compter les marchands de primeurs, qui amènent les premiers citrons, les premiers concombres de Jellālābād, les *duāxān*, récitateurs de *tawiz*, talismans, qui s'installent au marché aux bestiaux ou devant une maison de thé pour vendre une feuille imprimée de formules qu'un acolyte plie et glisse dans une capsule de métal avant de la remettre au client. Les *lōkī*²⁷ ou *jōgī*, bohémiens connus jadis dans tout le Turkestan, parcourent les oasis et les vallées du Nord afghan selon un régime bisannuel; leurs femmes passent pour savoir prédire l'avenir et vendent au printemps, à crédit, bijouterie de pacotille et colifichets dont elles viendront réclamer le prix à l'automne.

Mentionnons également les vendeurs villageois de textiles, de feutres, de savons faits à domicile et les charmeurs de serpents, prestidigitateurs, imitateurs, etc., dont il sera question au chapitre VIII, 4.

Les ambulants réguliers sont en général les *tabangī*, portant le *tabang*, corbeille plate, sur la tête, contenant le pain, les *būlānī*, crêpes au poireau, les *mantū*, sortes de raviolis cuits à l'étouffé, les *kumāē*, galettes à l'huile et au sucre. Ces vendeurs possèdent des circuits réservés, parfois même des emplacements fixes tels que carrefours ou sections de rue.

Non professionnels sont les garçonnetts vendeurs de *qeimāq*, crème, de figues, offertes en saison dans de petites corbeilles d'osier garnies de feuilles, et de *rišqa*, luzerne. La crème est contenue dans de petits récipients de céramique à glaçure intérieure bleue et maintenus dans un cercle d'osier *manjīla*, lui-même transporté à l'aide d'une quadruple attache de ficelle qui permet de l'avoir en main; le produit de la vente des laitages appartient aux femmes et ce sont les enfants qui vont les vendre pour elles. Quant à la luzerne, elle est vendue chaque jour comme fourrage frais aux éleveurs urbains, par charge d'âne. Les ânes parcourent les rues et les ruelles et il suffit de les arrêter et d'indiquer l'adresse au conducteur pour la livraison à domicile.

Les vendeurs de plein vent *mandānešin*, vendeurs de *mandawī*, ou *maidānešin*, vendeurs de place, possèdent en général un emplacement où ils ont coutume de se tenir, vu qu'ils ont besoin d'un équipement minimum pour la vente de leurs produits; il s'agit en effet la plupart du temps de denrées alimentaires telles que nougat, brochettes de foie en hiver, sorbets, pois cuits au vinaigre en été, pommes de terre bouillies, etc. C'est pendant les jours

²⁷ V. Jarring 1938, 19, n. 1 et aussi Capus 1892, 215.

de marché que ce commerce est le plus actif; c'est à cette occasion également que s'installent au *mandāi-ye baqāl* les éventaires de fripiers, de marchands de thé, de vendeurs de résidus de sucre de canne, de cordes, de raisins secs. Le tableau de la pl. XXV montre les principaux commerces de plein vent et l'emplacement approximatif des vendeurs.

Clarke a consacré un chapitre aux "pavement traders" de Chiraz (1963, 34) dans un environnement comparable à notre bazar; il a relevé 487 vendeurs dans les principales avenues commerçantes, détaillant à bas prix des produits importés bon marché et surtout des fruits et légumes; comme à T., la vente a lieu surtout le matin, quand l'activité du quartier commercial est la plus grande. Les emplacements changent avec l'heure de la journée, vu que l'on recherche le côté ombragé des rues. Comme à T. également, en saison, les melons sont trop volumineux pour prendre place dans les boutiques des fruitiers. Dans notre bazar, un emplacement spécial est prévu pour eux le long de la rivière. Les écrivains publics, qui se tiennent à Chiraz devant le bureau de poste ou les tribunaux, se trouvent ici dans la cour du *hokūmat*, hors marché. Il est vrai qu'en plein bazar, les *banjāra*, dont la plupart savent écrire, remplissent volontiers cet office pour les illettrés urbains ou forains contre une petite rétribution.

La nature des produits offerts varie beaucoup avec les saisons, en particulier pour les denrées alimentaires. La proximité des fêtes: *id-e qorbān* et *id-e ramazān*, ainsi que le pèlerinage à M. pour le *nawrūz*, nouvel an, amènent un surcroît de passage: marchands, conteurs, diseurs de bonne aventure et autres *duāxān*.

Les jours ordinaires, seuls les ambulants réguliers et les petits vendeurs de crème et de luzerne sont présents; les autres commerçants non sédentaires et les vendeurs de plein vent ne trouvent de clientèle suffisante que les jours de marché.

4. Les services

Les caravansérails *serāy*

Alors qu'en persan, le mot *serāy* signifie demeure, habitation (E. I., 1, art. *serāy*), il est utilisé communément au Turkestan, tant russe qu'afghan, dans le sens d'entrepôt urbain et d'hôtellerie (Meyendorff 1826, 182-183; Khanikoff 1845, 110-112), sens du *kārwānserā(y)* persan, du *khan ture* et du *funduq* nord-africain. On distingue à T. le *serāy*, caravansérail urbain, et le *kārwānserāy* routier, gîte d'étape sur la route des caravanes. Les *serāy* sont des constructions en terre, de plan fermé, consistant généralement en une cour centrale de terre battue, entourée de murs ou de bâtiments, et servant à abriter voyageurs, animaux et marchandises. A l'occasion, ils peuvent contenir aussi un ou plusieurs ateliers d'artisans permanents ou saisonniers. Certains d'entre eux accueillent depuis quelques années des véhicules tels qu'autobus, camions et jeps; un petit nombre comprend un étage où s'alignent des chambres à louer. Les descriptions données au siècle passé des caravansérails transoxains conviennent encore aujourd'hui à ceux de T. "... ils sont construits sur un plan uniforme; ce sont des bâtiments en carré autour d'une cour. On voit sur chacun des côtés des chambres ou boutiques, au-dessus desquelles s'élève ordinairement un étage" (Meyendorff 1826, 183). "Die Karawanserais sind öffentliche Gebäude, welche zur zeitweiligen Aufnahme der reisende Kaufleute samt ihren Waren, Pferden und Kamelen dienen. Sie bestehen aus einem geräumigen viereckigen Hofe, der rings von ein- oder zwei-stöckigen Gebäuden umgeben ist, indem sich die zur Aufnahme der Reisenden und ihrer Waren bestimmten Zimmer befinden" (von Schwarz 1900, 165).

Il y a 24 *serāy* à T., situés à la périphérie du bazar, aux entrées, aux "portes" et près du marché aux bestiaux (v. pl. VI).

Les plus simples n'ont qu'une cour entourée de murs, avec quelques mangeoires de terre *āzūr*, des piquets de bois *miz* fichés dans le sol où on attache les animaux, une canalisation à ciel ouvert *jūy* servant d'abreuvoir et un apprentis, en général situé près de l'entrée, où loge le gardien.

Les plus élaborés comprennent un vestibule couvert où s'ouvre la pièce où dort l'*ešārādār*, une maison de thé attenante, des rangées de pièces, entrepôts et ateliers, parfois un étage de chambres à louer et des galeries couvertes pour abriter bêtes et gens contre les ardeurs du soleil. Des mangeoires en terre sont prévues, différentes pour les ânes, les dromadaires et les chevaux, ces derniers ne supportant que difficilement, paraît-il, l'odeur des camélidés (Siroux 1949, 32) (v. pl. XXVI).

La situation générale des caravansérails, le long des avenues menant au bazar, indique assez que leur fonction essentielle est d'accueillir les voyageurs, les villageois et les animaux et non pas de stocker les marchandises du marché ou de servir d'annexe du bazar, comme c'est le cas des entrepôts couverts de Hérat, situés le long de la grand'rue (photographies dans Wolfe, etc., 1966, 63). Cependant les rôles qu'ils jouent sont multiples: rôle de transit pour les voyageurs ne passant qu'une nuit à T., rôle d'hôtel pour les petits fonctionnaires ou des instituteurs célibataires qui répugnent à louer une maison, rôle de parcage temporaire pour les paysans qui, ne passant que quelques heures au marché, désirent déposer leur monture en lieu sûr, rôle accessoire de dépôt et d'atelier. L'important est qu'il s'agit d'une enceinte gardée, où l'on peut se procurer de l'eau et du fourrage.

Le préposé *serāywān* est soit le propriétaire, soit un concessionnaire gérant *ešārādār*; il encaisse une redevance *serāypūlī* plus ou moins élevée selon le temps de séjour et la nature de l'hôte. Les tarifs peuvent légèrement varier selon l'équipement dont jouit le caravansérail. Le fourrage (luzerne, paille, orge) est fourni par le *serāywān* et payé en sus. Dans les caravansérails où on peut passer la nuit, l'hôte dispose d'une place de feu ménagée dans le mur extérieur de la chambre; ce foyer *dāgdān* se prolonge par une cavité percée en son sommet par une ouverture *dūdkaš* pour la fumée; le voyageur y prépare lui-même sa cuisine. La nuit venue, le *serāywān* ferme la porte du *serāy* à l'aide d'une chaîne et d'un cadenas; si les bêtes sont nombreuses, un chamelier ou un serviteur dépendant du propriétaire des animaux passera la nuit à même le sol de la cour, comme gardien. Le *serāy* est de nouveau ouvert après la première prière du matin, soit au lever du jour.

Tarif (moyenne des *serāy* de T.)

| | pendant la journée | un jour et une nuit |
|------------------------|---|-----------------------------------|
| <i>serāypūlī</i> | | |
| mouton-chèvre | 25 pul ($\frac{1}{4}$ afgh.) pour deux | 50 pul |
| âne | 25 pul | 50 pul |
| cheval | 50 pul | 1 afghani |
| vache | 50 pul | 1 afghani |
| chameau | 50 pul à 1 afghani | 1 à 2 afghanis |
| location d'une chambre | | 1 afghani |
| droit d'entreposage | | 1 afghani par sac de marchandise. |

En règle générale, le locataire d'une chambre ne paie rien pour ses marchandises si elles n'excèdent pas un certain volume.

Un autre revenu de l'*e'jāradār* est le fumier des animaux stationnés dans le caravansérail. Il est frappant de voir combien, dans ce domaine, la terminologie est riche et les emplois différenciés, fait dû à l'importance du mode de vie pastoral, à un paysage pauvre en bois, à l'absence d'engrais chimiques et à la nécessité d'une récupération minutieuse dictée par des impératifs économiques. Le *pārū*, fumier mélangé à des restes de paille ou d'herbe, est revendu comme fumure pour les champs de coton et de melon, ou comme combustible bon marché pour les bains publics, à raison de 4 ou 5 afghanis la charge d'âne. Le *tapē/tapi*, excrément de vache et d'âne mis en forme de galette et séché est également utilisé comme combustible (tanneries, parfois *sandalī*) (v. Markowski 1932, 51-52); sa fumée a la propriété d'éloigner les moustiques. Le *šalma* est un combustible d'hiver moulu, de forme sphérique, préparé à partir de crottes de mouton fraîches et de restes de litières, et employé pour le chauffage, la cuisson des aliments et la cuisson du linge. Le *kumalāq* est un excrément de chameau, séché sur les *sofa* du *serāy*, non mis en forme et utilisé pour le *sandalī* et le four à pain. Le *piškel* est un fumier de chèvre et de mouton non mélangé à la paille et utilisé comme fumure en horticulture. Le *sargīn*, excrément d'âne et de cheval, est également apprécié dans le jardinage et l'agriculture. La cendre d'excrément est enfin utilisée dans la fabrication de savon, à cause de ses composantes alcalines.

N'importe quel étranger à la ville ne va pas dans n'importe quel caravansérail; ceux-ci ont chacun leurs usagers. D'abord, certains *serāy* ne sont ouverts qu'à la clientèle diurne, d'autres ne reçoivent pas les chameaux; mais surtout, l'usage veut qu'on s'arrête dans l'établissement le plus proche de son lieu d'origine, si la destination de son voyage est le bazar même; ainsi les voyageurs venant de Kaldar descendront dans l'un des caravansérails du *čārsū*, ceux de l'est aux *serāy* du *bandar* de Yangi Aregh. En revanche, si l'on est de passage et si l'on poursuit sa route le lendemain, on choisira comme gîte d'étape un *serāy* situé à l'extrémité du bazar la plus proche de son lieu de destination.

Chaque caravansérail porte un nom qui peut être celui du propriétaire présent ou passé, celui du type de marchandise dans lequel il se spécialise, celui de sa situation géographique et jadis parfois un nom rappelant l'origine des usagers (*serāy-e samargandī*, etc.), comme Siroux l'a observé à Mechhed (1949, 117). Les noms ne sont pas absolument fixés et certains établissements sont appelés tantôt d'après leur propriétaire tantôt selon leur position. C'est cette dernière possibilité que nous utiliserons pour éviter de mentionner le nom d'une personne vivante. Lorsque le *serāy* n'est désigné que par le nom de son propriétaire, nous l'indiquons par la mention "personnel".

Liste des différents caravansérails:

Dans l'ordre: nom, localisation, provenance des usagers, animaux reçus, moment d'ouverture (jour, jour/nuit), autres usages:

- 1) personnel; *bandar-e Yang Areq*; — — —; — — —; — — —; pas de voyageurs; entrepôt du *kōperātiv-e māldārī xulm* et du *širkat-e saxī māšinkār* (coton).
- 2) *serāy-e bandar*; *bandar-e Yang Areq*; Yangi Aregh, villages de l'est de l'oasis; ânes, chevaux, chevaux de *gādī*; jour; jusqu'en 1967, récoltait les boyaux de mouton pour un *širkat* de M.
- 3) *serāy-e bandar*; *bandar-e Yang Areq*; Yangi Aregh, villages de l'est de l'oasis, marchands de bétail de Balkh et d'Aqcha allant à Q.; tous; jour et nuit; entrepôt des marchandises prises en charge par camion jusqu'à Q.
- 4) personnel; *bandar-e Yang Areq*; villages de l'est de l'oasis; ânes et chevaux; jour.

- 5) personnel; *bandar-e Yang Areq*; villages de l'est de l'oasis et nomades *kandahāri* allant au *dašt* de Khayrābād tous; jour et nuit.
- 6) *serāy-e namak*; *bandar-e Yang Areq* (deux entrées); villages de l'est de l'oasis, villages du nord, bord de l'Amou-Daria; tous; jour et nuit; concession du monopole gouvernemental du sel *namak*: *namak-e sang*, sel alimentaire du Badakhsbān, *šōrnamak*, sel fourrager et industriel de *Kōn-e namak*, marais salant à 30 km au nord-ouest de T.
- 7) personnel; *rāste bedafrūši*; villages du nord et de l'est; ânes, chevaux; jour; ferrage des bœufs à l'aide d'un travail *dār-e gāw* pour le battage du blé aux moissons.
- 8) *serāy-e kišmiš*; face *puł-e xišti*; — — —; — — —; — — —; détruit par une inondation; jadis entrepôt des raisins secs *kišmiš*.
- 9) personnel; *rāste kunjālafrūši*, *rāste gōsfandbāzār* et *rāste kohnadūzi*; villages du sud, *Tangī bīrūn*, villages de l'est; tous; jour et nuit; — — —.
- 10) *serāy-e negarān*; *rāste kohnadūzi*; villages de *Tangī bīrūn*; tous; jour et nuit; — — —.
- 11) *serāy-e kohnadūzi*; *rāste gōsfandbāzār*; villages de *Tangī bīrūn*; chevaux; jour et nuit; dépôt de bœx, tannin, et de déchets de feutre pour assises de bât.
- 12) *serāy-e gōsfandbāzār*; *rāste būryāfrūši*; villages du sud, de l'ouest et du nord-ouest; ânes et chevaux; jour; parcage des animaux de boucherie.
- 13) personnel; *rāste čārsū*; Kaldar, villages du nord; ânes et chevaux; jour; récolte les peaux d'animaux de boucherie pour *širkat* de M.
- 14) personnel; *rāste čārsū*; Kaldar, villages du nord; tous; jour et nuit; fouteurs de feutre saisonniers.
- 15) personnel; *rāste čārsū*; Kaldar, villages du nord; tous; jour et nuit; dépôt de *būryā* de l'Amou-Daria.
- 16) *serāy-e čārsū*; *rāste čārsū* (deux entrées); Kaldar, villages du nord; tous; jour et nuit; four de boulanger, presse à huile, atelier de cordonnier saisonnier, dépôt de peaux de mouton, de *senjet* (*Eleagnus augustifolia* L.) et de coton.
- 17) personnel; *rāste čārsū*; Kaldar, villages du nord; tous; jour et nuit; étage de chambres louées pour longues durées, atelier de cordonnier.
- 18) *serāy-e zoğāl*; ruelle perpendiculaire au *rāste āingeri*; villages de l'ouest, Oljatn, Nāyibābād; tous; jour et nuit; dépôt de charbon de bois.
- 19) *serāy-e baladiya*; *rāste kalān*; — — —; — — —; jour; siège de la Municipalité, marché aux légumes.
- 20) personnel; *čārdaryā* (communique avec le précédent); villages du nord-ouest: Deh Hassan, Deh-i Naw, Deh Warda; ânes, chevaux; jour; — — —.
- 21) *serāy-e čārdaryā*; *čārdaryā*; villages du nord-ouest: Deh Hassan, Deh Warda, Deh-i Naw; tous; jour et nuit; combat de caïlles les jours de marché, orchestres et lutteurs de passage.
- 22) personnel; *čārdaryā*; villages du nord-ouest et de l'ouest; ânes et chevaux; jour; dépôt et atelier de réparation de voitures hippomobiles.
- 23) *serāy-e garāž bālā*; *darwāza-ye Kābul*; — — —; — — —; — — —; succursale de la banque nationale, dépôt du *širkat-e senāti baxtar* de M.; ancien siège du *hokūmat*.
- 24) *serāy-e garāž pāyān*; *garāž*; — — —; — — —; jour et nuit; station et garage de véhicules automobiles, pilon à *naswār*.

On observe, grâce à la liste précédente, que c'est au débouché urbain des régions les plus riches en arrivages les jours de marché que se trouvent les caravansérails les plus nombreux et les mieux équipés. Au *čarsū* viennent s'installer, dès le dimanche ou le mercredi soir, les Turkmènes de la grosse agglomération de Kaldar; au *bandar-e Yang Areq* ainsi que dans la zone du *gōsfandbāzār*, l'arrivage ne se fait que le matin même du lundi ou du jeudi. Car ce n'est guère que les veilles ou les matins des jours de marché que les caravansérails s'animent; les villageois laissent alors au piquet les montures et les bêtes de somme et se répandent, démontés, dans les rues et les ruelles qui ne permettraient guère, sous leur couvert, le passage d'un cavalier. Les autres jours les *serāy* sont vides pour la plupart; seules leurs activités annexes leur donnent un peu de vie. Mais dès la veille des jours de marché, tout revit, tout s'anime: cris des animaux, appels des chameliers, offres des *dalāl*. On y prépare le *palau*, riz et viande bouillie, on y joue de la musique, du *dambūra*, instrument à deux cordes, et du *dūtār* turkmène, à deux cordes également et à touchettes.

Le *serāy* est un milieu à la fois ouvert et clos, situé abstraitement entre l'intimité du domicile et la place publique du bazar, il est entouré de murs et possède un gardien; on y tolère donc ce qu'on n'admet pas en plein marché: les jeux d'animaux, le récital d'un orchestre de passage, les combats de lutteurs, la musique tard le soir et jadis la prostitution.

Les caravansérails meurent aussi; les deux *serāy* du *garāj* ne sont plus qu'un entrepôt avec des bureaux pour l'un²⁸, un garage pour l'autre; la circulation de la grande route Caboul-M. a chassé bêtes et campagnards dans les caravansérails des abords immédiats du bazar. Mais ce changement est visible partout, et, avec la fin des caravanes, la diminution des montures. Les *serāy* tendent à se reconverter en entrepôts de *širkat* par exemple. D'ailleurs, ces caravansérails sont trop nombreux pour la taille de la ville et le nombre des usagers. Trois fois plus grande par le nombre d'habitants et centre d'une région considérable, Boukhara comptait 50 caravansérails à la fin du siècle passé, soit seulement le double de T. Les propriétaires s'en tirent en négligeant l'entretien; ils n'ont du reste pas toujours la possibilité de faire des investissements plus productifs.

Les maisons de thé *samāwāt*

L'implantation des *samāwāt* (cf. le russe samovar)²⁹ recoupe en partie celle des caravansérails: débouché des routes d'amenée, "portes", carrefours; mais on en trouve aussi en plein bazar pour une clientèle formée presque exclusivement de boutiquiers ou d'artisans. En général, de chaque grand caravansérail dépend une maison de thé: *serāy-e čarsū*, *serāy-e bandar* et surtout *serāy-e garāj*; là, au point de passage le plus important, elles sont particulièrement nombreuses, soit 10 pour le seul *garāj*. L'équipement de base³⁰ nécessaire et suffisant consiste en deux samovars de cuivre, d'où le nom de l'établissement; l'un chauffe pendant que l'autre est en service; il en est de plusieurs types dont l'*iškambagi*, à large panse renflée, et le *nūladār*, qui s'amène vers le haut en cylindre d'où part le tuyau pour la fumée. Un seul chaudronnier de la ville sait fabriquer et culotter les samovars, aussi la plupart d'entre eux viennent de Ghazni, ville spécialisée de longue date dans les articles de cuivre et de laiton. On peut voir encore quelques samovars dits *nīkōlāi*, de Nicolas, nom du dernier

²⁸ A Isfahan, Miller (1961) a observé une transformation semblable avec en plus une reconversion des locaux en bureaux des agents des compagnies étrangères.

²⁹ Le terme *čayxāna*, mentionné par de nombreux auteurs européens pour désigner les maisons de thé de la Perse et de l'Asie Centrale, n'est pas utilisé à T.

³⁰ Pour les maisons de thé des environs de Caboul, v. Markowski 1932, 147-148.

tsar, provenant de la Russie impériale. Le sol du *samāwāt*, de terre battue, est recouvert de *būryā*, parfois de *satranjī* et exceptionnellement, dans les établissements les plus prospères, de tapis noués. Point de tables ni de bancs, sauf dans une seule maison de thé du *garāj* dont les usagers, voyageurs de passage, sont habitués au luxe des grandes villes; on s'assied à même le sol ou sur une estrade *taxta*, simple cadre de bois à quatre pieds sur lequel on a cloué des planches et qu'on sort sur la rue à la belle saison. Les chaussures sont laissées à l'entrée. On boit du thé vert en été, noir en hiver dans des verres de marque Duralex d'origine française ou dans des tasses *kob* ou coupes *piāla* de provenance japonaise de nos jours, russe jadis. La ration de sucre est placée au fond de la coupe. Les théières de porcelaine sont évaluées d'après leur contenu, d'après le nombre de coupes qu'elles peuvent remplir. Le gérant *samāwāči* est parfois seul, parfois assisté d'aides *ābkaš*, puiseurs d'eau, et de serveurs. C'est particulièrement le cas des grandes maisons de thé bien situées, qui ont un personnel qui compte jusqu'à quatre individus. Ces *samāwāt* à grande affluence s'assurent en général la collaboration d'un *kebābi*, rôtisseur, ou d'un *štelī*, traiteur, qui préparent brochettes de viande rôtie *kebāb*, pilaf *palaw* et ragoût *qorma*. Dans ces établissements très fréquentés, l'ornementation est particulièrement soignée; il y a souvent un vieux gramophone à manivelle qui joue des disques pakistanaï ou indiens, des miroirs, des cages à oiseaux chanteurs et des images encadrées: portraits du roi, de ses prédécesseurs, du premier ministre. Des illustrations de calendriers suisses ou allemands, distribués par les représentants de Caboul de maisons de produits pharmaceutiques, parfois de véritables fresques peintes à la détrempe recouvrent les murs et représentent une imagerie populaire d'objets quotidiens ou riches en valeur symbolique: théières, fleurs, oiseaux, sabres, mosquées, armes de l'Afghanistan; parfois aussi un mendiant mystique a calligraphié à la chaux l'inscription *mīguzarad*, litt. il passe, ornementée d'une tête de dragon, exprimant la vanité de toutes choses.

Les maisons de thé du bazar sont beaucoup plus modestes, sans aucun décor; on n'y mange pas; elles ont pour unique clientèle les boutiquiers voisins; en général, ces derniers ont leur propre thé, leur sucre et leurs théières qu'ils font remplir au *samāwāt* pour un quart d'afghani ou pour une somme forfaitaire réglée les jours de marché. C'est surtout durant ces jours que les *samāwāt* s'animent; comme le dit Siroux: "Le tchaikhaneh a autrefois joué et exerce encore de nos jours un rôle social qu'on ne peut sous-estimer; ils sont souvent le seul point de contact entre les villages isolés dans la montagne, le désert et la vie extérieure" (1949, 107). Ce qui est valable pour les maisons de thé routières l'est aussi pour les établissements urbains. Vers 10 heures du matin, le lundi et le jondi, les affaires du bazar sont faites, campagnards et citadins, dont c'est à peu près la seule occasion de rencontre, sont nombreux à se retrouver autour d'une tasse de thé, amenant avec eux enfants, cages à perdrix, emplettes faites dans la matinée. On communique les nouvelles, on écoute le transistor; à ce moment, il n'est pas rare qu'on y trouve un musicien, parfois un mendiant profitant de l'affluence pour faire sa quête.

Les jours de fête, en particulier au *jašen*, fête de l'Indépendance, et à la fête de fin du Ramadan, les grands *samāwāt* du *garāj*, du *čārsū* ou du *bandar* engagent des troupes de musiciens et rentrent dans leurs frais en majorant le prix des rations de thé.

Plus que les caravansérails, certaines maisons de thé "jouissent" d'une réputation médiocre que soulignent puristes et censeurs; rendez-vous d'oisifs, lieu de passage, carrefour, on y côtoie les musiciens, profession décriée en pays d'Islam, les amateurs de jeu de puces *karambōl*, de cartes *jalāš*, de dés *čakapaō*, voire, pour certaines d'entre elles, les jours de fêtes, les *bačabāzenqar*, jeunes danseurs de mœurs suspectes. Elles sont, enfin, strictement masculines et les femmes n'y pénètrent jamais.

Les bains publics *hamām*

“Il n'existe pas de ville, dans le monde musulman, qui ne soit dotée de ces établissements traditionnels que sont les hammams; chez les musulmans, certaines obligations de propreté corporelle sont liées aux pratiques de la religion, telles les ablutions rituelles avant la prière; et cette notion de pureté corporelle n'est pas étrangère à l'extension des hammams” (Mantran 1965, 156). Aussi trouve-t-on deux bains publics à T.; l'un est dit *hamām-e bālā*, bain d'en haut, appelé aussi *hamām-e sur-e kuṣruk*, le bain du début du pont, situé au bas de la rue des chaudronniers; l'autre est le *hamām-e pāyān*, bain d'en bas, ou *hamām-e čārsū*. Le second, plus tardif que le premier, date de la seconde moitié du XIXe siècle et fut constitué en *waqf* du *madrasa-ye xištī*; le premier (v. pl. XXVII) est contemporain du *Tim* et construit comme l'autre en briques cuites avec sol en maçonnerie; il offre des particularités architecturales remarquables avec son complexe de coupes et son dédale de salles polygonales signalées du reste par Schurmann “the *hamām* of Tās Qurghān is one of the most interesting domes structures we saw in all of Afghanistan” (1962, 362).

On y pénètre par un étroit couloir voûté depuis le *rāste mišgerī* pour déboucher dans le vestiaire, pièce octogonale au sol surélevé à gauche et à droite de l'entrée; dans son prolongement se trouve une pièce carrée, plus petite, avec des chaises et des miroirs pour les barbiers qui y viennent les jours d'affluence; elle sert à l'occasion de *arūszāna*, salle où se fait la toilette de la fiancée; de la première pièce, un couloir mène à gauche à un vestibule rectangulaire, le *ḡusulzāna*, où l'on a construit deux niches destinées aux soins intimes tels que le rasage du pubis; puis vient l'étuve, vaste local hexagonal avec une plate-forme surélevée au centre; on y sue, on s'y frotte, on s'y racle la plante des pieds avec la pierre ponce *sang-e pāy* et parfois un simple caillou ou un fragment de brique. Un des côtés est occupé par une large niche avec mirbab pouvant servir de mosquée aux usagers se trouvant au bain pendant l'heure de la prière; cette particularité n'a à notre connaissance guère été signalée dans les descriptions de *hamām* orientaux. De l'étuve, on pénètre soit dans l'heptagone de droite où l'on a accès au bain d'eau froide (pièce 5 sur le plan), soit dans celui de gauche où l'on dispose d'un bassin d'eau tiède et d'un bassin d'eau chaude. Le local de chauffe est situé plus bas que la construction et l'on y accède par l'extérieur, le chauffage de l'ensemble étant assuré par des conduits de brique passant sous le sol des pièces³¹. Les eaux usées s'écoulent dans un puits perdu à ciel ouvert, à côté du *hamām*.

Le personnel du *hamām-e bālā* se monte à trois personnes, le gérant *hamāmčī/hamāmī*, assis à la gauche de la porte et encaissant les entrées, et deux employés *xedmathār*, l'un, le *pāydar*, distribuant les linges et le savon et servant de masseur à l'occasion, l'autre étant chargé du chauffage. On utilise un combustible bon marché: *pārū*, restes de tanneries, paille, cornes, débris.

Le masseur est cuisinier l'été, travaillant à domicile pour les fêtes de famille; il est engagé au *hamām* l'hiver, il y reçoit sa nourriture et vit des pourboires *širinī* ou *čāypūlī* que lui laissent les clients.

À l'entrée du vestiaire, un écriteau informe les usagers qu'ils doivent confier au *hamāmī* montres, argent, objets précieux; ils déposent leurs chaussures dans le couloir central et se deshabillent sur les nattes placées sur les côtés, ils reçoivent un linge gris-brun *lung* pour se

³¹ Siroux (1949, 134, 135 et 136) donne le plan de 3 *hamām* iraniens, l'un de l'époque muzzafaride, l'autre de la fin du XIXe siècle et le troisième du début du XXe siècle; le principe d'agencement est comparable à celui de notre *hamām*.

ceindre la taille et déposent leurs vêtements sur les banquettes de terre placées le long des murs. Le *hamāmi* dispose aussi, à l'usage du client, de gants de toilette *kisa* en fils rudes, de pierres ponce *sang-e pāy*, d'argile rouge du Logar pour le lavage des cheveux *gel-e saršūy*, de fragments de savon *sābūn*, de peignes *šāna*, de sandalettes de bois pour ne pas glisser sur le sol gluant. Ces commodités sont tarifées; par exemple, le savon coûte 3 afghanis, ce qui, ajouté aux 4 afghanis d'entrée, donne 7 afghanis, plus 5 ou 10 afghanis de pourboire au masseur. L'employé distribue à tous un récipient en fer blanc *tās* avec lequel on puise l'eau des bassins pour s'en asperger. Une petite ouverture, ménagée au-dessus de l'étagère aux *tās* et donnant sur l'étuve, permet au *hamāmi* de surveiller ses clients. Au sortir du bain, ces derniers touchent un linge blanc pour remplacer le *lung* mouillé et un linge rouge pour s'essuyer le haut du corps. Ces linges, après emploi, séchent sur un étendage fait de perches dressées au bord de la rivière.

Chacun des bains de T. reçoit de 20 à 50 clients les jours ordinaires, 80 les jours de bazar, davantage à la veille des fêtes. Ils sont ouverts de 5 h. à 16 h. de septembre à juin; on suppose que pendant les mois les plus chauds, la rivière ou les installations domestiques suffisent aux soins corporels des citadins. Au *hamām-e bālā*, le mardi est le jour réservé aux femmes, le samedi à l'autre bain; ces jours-là une parente de l'*efārādār* fait office de *hamāmī*.

Les barbiers *salmān*

Telle est du moins l'appellation officielle et celle utilisée par les barbiers eux-mêmes pour désigner leur profession. En fait, le langage populaire emploie le terme de *dalāk*, plus rarement *sartarāš*, litt. qui rase la tête. *Dalāk* est un terme dépréciatif conféré à T. aux seuls barbiers, surtout dans la mesure où ils exercent certaines fonctions traditionnelles: massage aux bains publics, saignée, circoncision, autres que le seul soin des cheveux et des poils. Ailleurs en Afghanistan, *dalāk* peut aussi avoir le sens de cuisinier, de musicien (Kieffer 1967, 194-195).

Il y a 25 boutiques de barbiers à T., situées pour la plupart, comme les maisons de thé et pour des raisons identiques, le long des rues de passage et aux entrées du bazar, soit au *garāḥ*, à *čārdaryā* et au *rāste čārsū*. Les plus misérables sont comme dissimulés au *rāste kunjāla-frūšī*, au *bāzār-e bīrūn*, avec les vendeurs de tourteaux dont ils partagent l'infériorité du statut.

L'équipement varie d'une échoppe à l'autre; il comprend au minimum un miroir *āina*, un escabeau *čawki*, un peigne, des ciseaux *qayčī* et quelques rasoirs *pāki/pākū*. Les boutiques du *garāḥ* et du *čārsū* ont une vraie chaise avec dossier pour le client, un *bādbēzak*, ventilateur à main fait d'une natte de roseau agitée par un apprenti, un rayon de bois où sont rangés cosmétiques, ouate, rasoirs d'importation.

En plus de certaines activités hors boutique³², le barbier remplit aussi des tâches touchant à l'hygiène populaire: arrachage de dents, saignées, ventouses; la pratique des moxas ne leur est pas étrangère, mais, vraisemblablement par un effet d'autocensure, nous n'avons pu obtenir de renseignements précis à ce sujet.

L'extraction des dents se fait à l'aide d'un davier *dandānkaš*, fabriqué par les forgerons locaux; les saignées sont recommandées aux mois de mars et de septembre lorsque le printemps fait "bouillonner" le sang et le remplit de "vapeurs" *buzār*, ou, plus tard, pour débarrasser les veines de leur trop-plein. L'endroit choisi peut être le pied, le poignet, le cou et surtout une veinule *lābča* placée sous la langue. Saigner se dit *rag wāz kadan*, litt. ouvrir la veine, la lan-

³² Comme la circoncision des garçons par exemple; v. Kieffer 1967, 191-201.

cette *nīštar*. La ventouse *estekān* est une corne de vache *šāx-e gāw*, percée à l'autre extrémité d'un trou par lequel on aspire pour créer le vide d'air, ou une petitealebasse *kadū* appliquée comme chez nous avec l'aide d'étoffe enflammée. De même que la saignée, la ventouse n'est pas seulement utilisée pour traiter une affection précise, mais comme mesure d'hygiène générale, à intervalle régulier, en général une ou deux fois par an. Le rasage de la tête *sar kal kadan/sar tarāšīdan* est fréquent au printemps et en été, on lui attribue entre autres vertus le pouvoir de renforcer la vue que des cheveux trop abondants, tirant à eux le sang et les humeurs de la face, tendraient à affaiblir.

Le barbier rase aussi le visage et les aisselles, mais ne touche pas aux poils des jambes³³; il coupe les ongles et enterre les rognures et les cheveux afin que personne ne puisse les utiliser pour jeter des sorts ou des incantations. Ses soins ne sont pas tarifés; au moment de quitter la boutique, on lui jette un pourboire de 5 à 10 afghanis.

Depuis que les pratiques médicales modernes ont pénétré au Turkestan, depuis la présence d'un assistant médical à T., les activités paramédicales du *dalāk*, toujours largement appréciées, s'exercent à l'abri du silence et de la complicité de la clientèle, comme si l'on condamnait hautement des pratiques traditionnelles jugées douteuses face à l'éthique du progrès. Les intéressés eux-mêmes, usagers et barbiers, n'en parlent qu'avec reticences et ces derniers déclarent même n'exercer qu'à leur corps défendant, à la demande expresse de leurs clients. Agent indispensable de l'opération de la circoncision, craint pour le pouvoir magique que lui confère la détention d'ongles et de cheveux, méprisé à cause de sa manipulation de déchets humains, le barbier occupe une position particulière, liée à l'ambivalence même du sacré. Assimilé aux musiciens et aux cuisiniers avec lesquels il a du reste souvent des relations professionnelles ou parentales, il exerce l'un des métiers les plus déconsidérés du bazar.

Conducteurs de *gādī* et de *karāčī*

Le *gādī* (le nom et la chose viennent du Pakistan) est un cabriolet à quatre places réservé au transport urbain des voyageurs; il y en a 36 à T., groupés pendant la journée aux *estēšen*, stations du *garāf* et du *bandar*, et abrités la nuit dans des caravansérails. Ils sont astreints au numéro minéralogique et doivent avoir avertisseur et lanterne pour la circulation de nuit.

Certains riches particuliers possèdent un *gādī* pour leur usage personnel, mais la plupart d'entre eux le mettent en exploitation et engagent un *gādīwān*, cocher, à qui ils paient un salaire de 300 à 500 afghanis par mois. Les bénéfices d'exploitation reviennent au propriétaire qui accorde souvent, lorsque la journée a été bonne, une gratification au *gādīwān*. Au propriétaire incombe l'entretien des chevaux, en général deux par *gādī*, et la location éventuelle de la place de parc nocturne dans le caravansérail; l'un des chevaux travaille de 6 à 11 h., l'autre de 12 à 18 h. sauf au gros de l'été où l'on laisse reposer les bêtes de 11 h. à 16 h.

Le transport des voyageurs est tarifé à 5 afghanis dans le centre de la ville, à 10 afghanis pour aller d'une extrémité à l'autre, quelque soit le nombre des usagers, qui peuvent se cotiser. A tour de rôle, chaque *gādīwān* doit transporter gratuitement le chef de l'arrondissement de son domicile au *hokūmat*. Les amendes pour embarras de circulation sont dues à la police par le conducteur. Les *gādīwān* versent également au *kalāntar*, lui-même forgeron réparateur de voitures, 10 afghanis par mois, ce qui est énorme par rapport aux autres corps de métier, mais s'explique si l'on songe que le *kalāntar* est constamment dérangé dans son travail pour répartir les réquisitions de transport.

³³ Seuls les *bačabāzengar* sont réputés le faire.

Le véhiculage local des marchandises s'effectue par les *karāṭī* ou *arāba*, au nombre de 31, sortes de tombereaux formés d'un plateau, de l'essieu et des roues arrières d'un camion. Le conducteur se tient en général sur la sellette, véritable selle avec pommeau et décor verni qui supporte la dossière. Salaires et conditions sont les mêmes que pour le *gādīwān*; le tarif dépend du trajet et se compte par charretées.

Mentionnons encore dans le secteur des services les porteurs *jūāṭī*, au nombre d'une dizaine, qui travaillent surtout dans les *mandawī* et qui sont rémunérés à la charge, et les blanchisseurs *dōbī* qui lavent, hors bazar, le linge des clients des caravansérails.

Les métiers qui entrent dans notre catégorie des services ont quelque chose d'équivoque, de peu considéré. Ne dit-on pas des conducteurs de *gādī*, comme des chauffeurs de taxi de Caboul, qu'ils servent d'entremetteurs à l'occasion? C'est que nous avons affaire ici à la méfiance qui s'attaque à ceux qui ne possèdent pas la terre et ne vendent ni ne fabriquent des objets; c'est la nature même de service qui est en question, à laquelle s'attachent les préjugés touchant aux intermédiaires, à ceux dont le gagne-pain est de s'occuper du corps des autres on dont la place est à la périphérie du bazar, aux carrefours.

VI. PROFESSIONS

B. L'ARTISANAT

1. *Le corps, la matière et l'outil*

Hors du monde industriel, l'artisan est le créateur de la culture matérielle, et lui consacrer une étude devrait permettre de définir le niveau technologique du bazar et de situer ce dernier par rapport à d'autres ensembles culturels. Mais le problème n'est pas simple; pour les seuls objets, il y a le domaine de l'usage, celui de l'invention, celui de la compréhension du fonctionnement et enfin celui de l'intégration d'un produit importé dans le cadre local. Il est vrai, comme le dit Leroi-Gourhan qu' "il n'y a pas des techniques, mais des ensembles techniques, conditionnés par des connaissances mécaniques, physiques ou chimiques générales" (1943, 41); mais parmi ces ensembles, comment discerner avec certitude ceux qui appartiennent à une tradition locale et ceux qui sont connus dans une aire plus vaste; et celle-ci, comment la circonscrire? Est-ce le Turkestan, l'Asie Centrale, le Moyen-Orient, l'ensemble du monde islamique? Il est souvent difficile de faire la part de ce qui revient à l'Inde, à la Chine, aux steppes de la Transoxiane, à l'Iran. Certes, une analyse technologique de chaque ensemble artisanal local nous donnerait un inventaire de cette culture, mais outre qu'une telle étude déborderait le cadre de ce travail, il faudrait également pouvoir définir les ensembles techniques propres à ce bazar par rapport à d'autres centres, à d'autres ensembles, et les points de comparaison manquent. Précisons d'emblée que nous nous sommes refusé à toute tentative d'attribution d'origine ou de restitution de centres de diffusion. Seule nous occupe ici la description d'un milieu artisanal.

Dans un ensemble aussi riche que celui de T. la question de la classification technologique est complexe; le milieu géographique est cependant bien circonscrit et les "familles" technologiques sont en relations étroites entre elles; ces interrelations, aussi bien qu'une communauté de climat, d'histoire, de genre de vie, créent une certaine homogénéité culturelle. Aussi avons-nous préféré tracer d'abord un tableau en quelque sorte horizontal du complexe technologique en donnant une description des comportements corporels généraux, dont l'importance a été justement soulignée par Mauss (1960, 365-386), une analyse générale des matériaux utilisés et une ébauche de typologie de l'outillage, pour ensuite aborder l'étude verticale des métiers du bazar, pris isolément à partir de chacune des catégories déjà mentionnées. L'interdépendance et la complémentarité des métiers nous a semblé justifier cette façon de procéder.

Mauss définissait les techniques comme des "actes traditionnels groupés en vue d'un effet mécanique, physique ou chimique, actes connus comme tels" (1967, 29). Certes, mais pour l'artisan de T., l'efficacité résulte avant tout d'un savoir transmis et rendu pleinement efficace, selon la tradition, par un acte cérémoniel qui est l'initiation de l'apprenti. Nous verrons également que chaque artisan occupe une place particulière au bazar, hors bazar ou à domicile et dans la hiérarchie des professions, et que le travail féminin est lié à une localisation particulière (v. pl. XXVIII).

La technique est donc inséparable d'un apprentissage et d'un statut; elle ne saurait être considérée comme une simple addition de procédés. Au bazar, dans le secteur et les rues qui leur sont traditionnellement assignés, ne se trouvent que les artisanats masculins; hors bazar sont situés les métiers malodorants ou dont l'installation est liée à des impératifs spatiaux (séchage des peaux) ou moteurs (presses, moulins) incompatibles avec l'étroitesse des ruelles et des ateliers du bazar. Les artisans à domicile ne bénéficient ni de l'aide que les travailleurs d'ateliers différents ont l'habitude de se prêter au bazar pour certains travaux (prêt occasionnel d'outil, de combustible ou de matériau, parfois d'apprenti, "coups de main"), ni de la possibilité de vendre directement à la clientèle du bazar ou d'en recevoir des commandes. Ces artisans écoulent leur production par l'intermédiaire de boutiques du bazar ou en allant vendre ou faire vendre par des membres de leur famille les jours de marché. Certains, payés à la tâche, ne fabriquent que les objets semi-finis pour le compte d'autres artisans. Pour d'autres, boulangers, confiseurs, l'outillage fait partie de l'équipement domestique, et ils bénéficient parfois également de la collaboration des femmes de la maison; pour beaucoup, ce travail à domicile n'apporte qu'un revenu d'appoint; quelques paysans ou jardiniers suburbains confectionnent fuseaux, tamis, cages, coffres ou serrures qui ne nécessitent qu'un équipement minimum. Le cas des tisserands est particulier; le tissage est considéré comme un métier de femme et, comme tel, ne saurait trouver place au bazar. Pour une femme, il s'agit d'une occupation féminine normale, pour un homme, c'est un métier déconsidéré.

Les métiers féminins, nous entendons par là toute activité rémunératrice liée à un circuit commercial et non une simple occupation, ne peuvent, vu la situation sociale de la femme, s'exercer qu'à domicile. Ils se limitent à la catégorie des textiles: filage, broderie, à celle de l'alimentation: cuisson du pain, du *halwā*, des confitures, et à la confection du savon. La vente de la production nécessite donc un intermédiaire: époux, enfant, parent mâle, qui ira porter l'objet fabriqué au bazar, en particulier les jours de marché. Il peut arriver également qu'une vieille femme, évidemment voilée, apporte elle-même bonnets, tissu de coton ou *ezārband*, ceinture tressée en coton, chez le *kulāfrūs* ou le *karbāzfrūs*, l'âge atténuant l'interdit attaché à la présence féminine au bazar.

Le corps

Les attitudes corporelles sont entre autres liées au fait qu'il n'existe dans les ateliers ni tables, ni sièges, ni établis, que l'outillage général ne comporte pas de machine à mouvement autonome continu (tour horizontal ou vertical) et que les sources d'énergie sont humaines ou animales, à l'exception du moulin à eau. L'artisan travaille en position assise, légèrement surélevée dans la plupart des cas, assis à l'orientale pour une station de longue durée ou genoux relevés pour une courte station. La position est peu mobile et implique que l'assortiment complet d'outils: le foyer, le billot ou l'enclume, soit disposé dans un espace restreint et accessible sans qu'il soit besoin de se lever; c'est en position assise que s'opèrent le martelage des métaux, la coupe et la couture du cuir et des textiles, le tournage du bois et de l'argile. Peu d'exceptions au bazar: celle du forgeage des grandes pièces comme bèches, pics, houx, berrinettes, faucilles, opéré dans des ateliers plus grands par le *bēlsāz* ou le *tēsasāz*. Dans ces mêmes ateliers, l'absence d'enclumes hautes ou d'établis est compensée, comme le remarque Markowski (1932, 143), par des différences dans le niveau du sol; le forgeron se tient debout dans une cavité ménagée au pied de l'enclume, afin de pouvoir frapper à la hauteur des hanches. Hors bazar, tanneurs, huiliers, meuniers, confiseurs et boulangers travaillent également debout devant la cuve, le mortier, la meule ou le four. Le tisserand, assis devant son

métier horizontal, place ses jambes dans un trou creusé dans le sol de l'atelier; le potier, qui au sud de l'Afghanistan installe son tour dans une cavité, la girelle dépassant à peine le niveau du sol, travaille à T. assis sur un bâti afin que ses pieds puissent actionner le volant placé en contrebas.

La pièce en travail se trouve en général sur un support peu élevé placé à la hauteur de l'aîne ou du nombril, l'ouvrier étant assis; ce support peut être une enclume *sangdân* [*sendân*] ou bigorne *dûbîni* pour le travail des métaux, billot *kunda* chez les artisans du bois ou du cuir, planchette surélevée *taxta* pour les tailleurs. L'espace de travail et la mobilité de l'artisan sont si restreints qu'il est rare de voir plus d'une personne travailler à la fois au même objet, exception faite des forgerons qui forgent parfois à quatre, le maître assis tenant l'objet avec une pince et les trois ouvriers le martelant debout, et des cordiers où le filage des brins et leur torsion nécessitent l'action de deux personnes au moins. Le rôle de l'apprenti ou de l'ouvrier sera donc, sauf dans les cas que nous venons de citer, d'effectuer un travail de dégrossissage ou de fabriquer des objets simples, à la portée de ses capacités. Dans les métiers à foyer: forgerons, chaudronniers, orfèvres, il actionne soufflets ou chalumeaux, à deux mains dans le cas du double soufflet de forgeron, à une main pour le soufflet simple du chaudronnier ou le chalumeau de l'orfèvre, la main droite tenant le tisonnier. Chez les cordiers, l'apprenti fait tourner le rouet.

Le type de l'outillage et le niveau du travail donnent au rôle instrumental du pied une importance particulière, *pây ostâ-ye dast*, le pied est le maître, le guide de la main, comme disent les charpentiers. Il est le moteur actionnant le tour du potier, le pilon du fabricant de *naswâr*, les lisses du tisserand; il assure à la fois mouvement et pression chez les fouteurs de feutre; il sert à malaxer la terre à potier; il permet de maintenir l'aplomb de l'ouvrier dans certaines opérations; l'apprenti qui actionne, assis, la lanière mettant en mouvement le tour à aiguiser est obligé, pour obtenir un mouvement alternatif d'une ampleur suffisante, d'effectuer un violent mouvement d'avant en arrière et, pour ne pas perdre l'équilibre, il appuie son pied contre le mur de la boutique. Mais dans la plupart des cas, le pied doit maintenir l'objet en travail, voire le guider sous l'action de l'outil.

Dans le travail au tour à bois, par exemple, l'archet est actionné par la main droite³⁴ et la gouge ou le ciseau sont maintenus et guidés par l'effet conjoint du talon gauche et du gros orteil du pied droit. Dans le travail au perçoir vertical à archet (forgeron, charpentier, bijoutier), c'est le pied, en général le gauche, qui maintient la pièce à percer; chez le raccommodeur de porcelaine, la tasse ou la théière à réparer est maintenue par les deux pieds.

La distribution des côtés droit et gauche a une importance qui déborde le domaine purement physique dans une civilisation où l'usage de la main droite, consacrée à la préhension des aliments, et de la main gauche, dévolue aux soins de propreté intimes, a une signification quasi rituelle³⁵. Le fait de porter la main gauche dans le plat commun est particulièrement mal considéré et provoque le dégoût des convives voisins, si bien que les parents forceront à tout prix l'enfant, même gaucher *čapa*, à manger avec la main droite. Pourtant, dans d'autres domaines, l'usage préférentiel de la main gauche est toléré; on s'en aperçoit dans le port du turban "à l'envers", dont l'extrémité tombant sur l'épaule droite prouve que l'enroule-

³⁴ Et non par la gauche, comme l'indique par erreur Leroi-Gourhan (1943, 185, fig. 320); dessin repris par Hirschberg et Janata (1966, 113, fig. 45).

³⁵ Distinction qu'indique très crûment un dicton de la vallée du Fanshir: *dast-e rāst nān mīxōra*, *dast-e čap kūr nān mīxōra*, qui pourrait se traduire par: la main droite torche le plat, la main gauche torche le cul (usage étendu de *xōrdan*, manger, mordre, etc.).

ment a été conduit de la main gauche, signe visible à quoi on reconnaît, dans la rue, le gaucher; il est même le bienvenu chez les forgerons où le fait pour deux ouvriers de battre l'enclume en passant le bras armé de la masse par-dessus l'épaule opposée présente un avantage.

Au tour horizontal, l'archet est toujours tenu de la main droite; au perceur vertical, il peut l'être de la main gauche. La différence d'habileté entre pied droit et gauche est moins marquée. Pour des raisons d'équilibre, à une main droite en travail correspond souvent l'usage du pied gauche pour maintenir l'objet. Le potier actionne le volant du pied droit; c'est le pied droit qui actionne la natte roulée enserrant le feutre en cours de fabrication et qui maintient le ligneul du cordonnier pour le poissage. Les ciseaux de tailleur et de tonte de fabrication indigène sont prévus pour l'usage des droitiers, avec élargissement et biseautage de l'anneau de pouce. Rappelons que seules les chaussures d'inspiration européenne distinguent le pied gauche du pied droit. Enfin, mentionnons la croyance populaire selon laquelle on doit pénétrer dans la boutique, le matin, du pied droit, le contraire portant malheur.

L'exercice de certains métiers comporte des risques: métiers à foyer, à outils tranchants en particulier. Beaucoup d'artisans travaillant surtout en position assise se plaignent de maladies des extrémités et d'embaras de circulation; les charpentiers disent même que la position des pieds souvent surélevés dans le travail au tour favorise la goutte. Les forgerons souffrent de la fumée qui affaiblirait la vue et endommagerait les dents, surtout si elle provient, emploi encore rare, de charbon minéral. L'emploi de l'herminette maniée de haut en bas sur un morceau de bois court maintenu par les pieds, les jambes de l'artisan étant croisées haut, peut occasionner des accidents; nous avons vu plusieurs cicatrices sur le devant des jambes des charpentiers. Les forgerons possèdent certains moyens de protection; à la différence des autres artisans, ils disposent pour la plupart d'un vêtement de travail qu'ils revêtent le matin en arrivant à l'atelier; contre la fumée(?) et le danger des étincelles, certains disposent de lunettes de verre ordinaire cerclées de fer; contre les étincelles également, les ouvriers qui forgent debout garnissent le pied et la cheville droits d'un triangle de cuir ou de forte toile, le *pāypūš*, maintenu par une ficelle. Enfin, les pileurs de *naswār* et les tanneurs placent du coton dans leurs narines, non pas pour lutter contre l'odeur, mais pour se protéger contre la poussière résultant du broyage du tabac et des écorces à tannin.

Il existe enfin la croyance selon laquelle certaines disgrâces physiques condamnent leurs possesseurs, bossu *bukuri* ou nez cassé *manga*, par exemple, à échouer dans leurs entreprises ou à voir le fruit de leur travail porter malheur à eux et à leur entourage.

La matière

L'origine des matières premières est figurée dans le tableau de la pl. XXIX; ce tableau ne fait apparaître que les matières de base et non pas des produits secondaires comme lubrifiants, fondants et autres produits chimiques tels que l'*īškār/išzār*, potasse d'origine végétale, utilisée par les potiers ou le *nawšāder*, chlorure d'ammonium importé employé comme fondant par les étameurs. Comme on le voit, le travail des métaux ne s'effectue qu'avec des produits de récupération ou d'importation, les métaux récupérés étant également, dans un premier temps, importés puisqu'il s'agit pour les forgerons de pièces de camions, voitures ou jeeps de démolition, pour les ferblantiers de contenants importés en métal léger et pour les bijoutiers (argent surtout), de pièces de monnaie de l'Iran, de l'ancien Turkestan russe ou de Caboul.

Ce sont les *xōrdafrūš* qui vont acheter à Caboul, dans les *serāy* de démolition des véhicules hors d'usage, la ferraille destinée à être revendue aux forgerons de T. qui en feront un

emploi différencié. Les grosses pièces, enclumes, marteaux, lourdes haches, sont forgées à partir de fragments de pont-arrière ou d'arbre de transmission de véhicules lourds; la fabrication de bèches nécessite de larges surfaces procurées par les réservoirs et les carter de tracteurs. Les ressorts spiralés sont remployés par les cloutiers et fabricants de pièces légères. Mais les pièces les plus utilisées sont les ressorts en lame des jeeps soviétiques dont l'on fait ciseaux, couteaux, faucilles. Quelques lingots en plaques parviennent de l'URSS par M. et servent à la confection de bèches, mais leur emploi, vu leur prix, est encore rare. Les limes usagées fournissent un matériau recherché pour la confection de cisailles de tonte. Il est à noter que les forgerons de T. ont utilisé, comme matière première, après la Révolution d'Octobre et jusqu'à la veille de la guerre, des fragments de traverses dites *filgūš* des voies ferrées sabotées par les basmatchis dans les territoires soviétiques et revendues de ce côté de l'Oxus.

Il est frappant que dans un pays à ancienne tradition métallurgique, où l'on fond encore le minerai local dans les hauts-fourneaux du Badakhshān (Kusmaul 1965, 69), l'entière production du centre de forgerons le plus important du Nord afghan soit fabriquée à partir de matériaux de récupération; alors que ses techniques sont encore à peu près traditionnelles, l'artisan est entièrement tributaire des déchets de produits industriels d'importation. Les chaudronniers importent le cuivre par l'intermédiaire du Pakistan et de l'URSS et reçoivent l'étain d'URSS ou de Belgique; ils retravaillent aussi d'anciens ustensiles rachetés sur place.

Récupération également de la part des ferblantiers, métier nouveau, qui travaillent à partir de boîtes de conserve ou d'estagnons de pétrole en *armāniya*, aluminium, ou en *alarwi/alabi*, métal blanc léger. Vieux bijoux, pièces de monnaies d'argent, plus rarement d'or, sont la matière première du bijoutier qui "retape" les anciennes parures ou en remploie le métal.

Pauvre en bois, l'oasis de T. ne peut fournir aux charpentiers qu'une petite partie du bois nécessaire à leur travail; la plus grande part provient des plantations de saules, des mûriers, des abricotiers et des peupliers des vallées de la région de Samangān.

Les potiers extraient de la steppe au nord de l'oasis deux sortes de terre, l'une, en profondeur, terre dite souple *xāk-e čarm* pour la poterie persuse d'été et l'autre, en surface, dite légère *xāk-e sust* pour la production de poterie glacée d'hiver; cette dernière est plus riche en silice apportée par le sable soufflé des dunes voisines.

Les cotonnades japonaises et indiennes et les toiles tissées à Jabal us Sarāj ou à Pul-i Khumri sont employées par les tailleurs locaux qui utilisent en outre comme doublures des *karbāz* tissés localement.

Les cordiers utilisent le coton, les poils de chèvres dites *watani*, du pays, plus rarement les poils de l'entre-pattes des moutons tondus au printemps et, récupération également, des déchets de tannage. Quant aux teinturiers, ils n'emploient plus que des colorants importés comme l'indigo de synthèse provenant de l'Inde ou de Grande-Bretagne et des couleurs allemandes. Les produits naturels, la garance *rūyan* (*Rubia tinctorum* L.) et la gaude *isparak* (*Reseda luteola*), plante donnant une couleur jaune, ne sont plus guère utilisés que par les femmes préparant elles-mêmes les laines à tisser ou à nouer.

Les métiers de l'alimentation utilisent en général des produits indigènes à l'exception du riz et du sucre, de provenance régionale, et de la graisse partiellement importée du Pakistan.

Les métiers dits de récupération et de réparation travaillent les uns à partir d'un matériel usagé local et les autres sur des produits manufacturés importés.

Les 137 foyers des artisans sur métaux, au bazar et à domicile, emploient quelque 50 000 *sēr* de charbon de bois annuellement. Seul un très petit nombre de forgerons utilisent le charbon minéral. Une telle masse de combustible ne saurait se fabriquer dans l'arrondissement

de T. et un *serāy* se spécialise dans la vente d'un charbon importé d'autres parties de l'Afghanistan ; en outre un quart de ce combustible est acheté au marché officiel du chef-lieu de la province, à Samangān. Là, l'administration provinciale fait vendre à prix fixe, moins élevé qu'au marché libre, du charbon de bois que les villageois ont le droit de préparer de février à mars à partir d'arbustes et de broussailles des montagnes voisines. Le chef de la corporation des forgerons s'y rend tous les deux mois environ avec un aide et un camion loué et fait l'achat de la quantité disponible qu'il répartit ensuite entre les différents corps de métier intéressés.

L'outil

Il se dit *asbāb*, plus rarement *absāl* ou *afsāl*. A s'en tenir à la lettre des définitions de Mauss (1967, 32), on ne pourrait guère parler d'outil dans le cas de l'artisanat de T. ; selon l'auteur du Manuel d'Ethnographie en effet, un outil ne serait composé que d'une seule pièce, un instrument serait un composé d'outils (exemple : la hache comprenant fer et manche formant levier) et la machine un composé d'instruments (exemple : l'arc se décomposant en bois, corde et flèche). En fait, nous adopterons une définition moins rigoriste et tenant compte de la formule de Leroi-Gourhan (1943, 332) : force + matière = outil, nous appellerons outil un objet servant à exercer une action simple sur la matière, par l'intermédiaire duquel la force transmise est transformée. Pour l'étude de l'éventail des moyens techniques mis en œuvre, nous ajouterons la forme : moule, modèle, patron ou gabarit, par quoi l'artisan donne à un matériau son aspect extérieur, et les produits de transformations, qui touchent aux matières et aux procédés, tels que combustibles, décapants (sel, sable, jus de grenade) ou fondants (chlorure d'ammonium, potasse, borax).

On peut concevoir que les outils forment des ensembles formels et abstraits, tels que les marteaux, les pinces, les herminettes, parmi lesquels chaque artisanat ou chaque artisan choisirait l'assortiment nécessaire ; on peut aussi affirmer l'existence d'un outillage spécifique pour chaque métier : tour, herminettes, scies et rabots pour le charpentier, tranchets et alènes pour le cordonnier, et ainsi de suite. En fait, l'outillage du bazar donne une certaine impression d'unité. Cela tient peut-être à ce que la plupart des outils sont fabriqués par les forgerons locaux et leur manche par les tourneurs sur bois. Plus profonde pourtant apparaît l'homogénéité des moyens techniques, liés à des habitudes corporelles, à la présence générale de certains modes d'action sur la matière (archets, tours, perçoirs) et aux dimensions de l'atelier et de l'unité de production. Mais aussi chaque ensemble artisanal a son assortiment d'outils dominants : les soufflets et les marteaux chez le forgeron, les enclumes, marteaux et maillets chez le chaudronnier, les racloirs chez le tanneur.

L'outil lui-même peut être considéré selon différents aspects ; selon ses parties composantes et leur opposition par sexe : côté mâle *nar*, *naragī*, désignant la corne de l'enclume, la panne du marteau, côté femelle *māda*, *mādagī*, pour la queue de l'une et la tête du second ; selon la fonction et l'action physique : percussion, mouvement, force : le forgeron parle d'un marteau de 3 *pāw* (1 *pāw* = 440 g environ), de 10 *pāw*, selon le poids correspondant à un usage particulier ; selon la hiérarchie interne du métier : marteau du maître, de l'ouvrier, de l'apprenti. Le tableau de la pl. XXIX montre enfin que l'outillage est d'origine presque essentiellement locale, à l'exception de celui des tailleurs et des bijoutiers ; seuls les outils en acier inoxydable, la presse à emboutir du ferblantier, certaines parties d'outils en aciers spéciaux (limes, lames de rabot) et les soufflets mécaniques sont importés. Par rapport au marché régional, T. exporte plus d'outils qu'il n'en importe.

La machine est presque toujours *čarx*, litt. roue, terme utilisé pour tout ce qui comporte un mouvement rotatif. Si les forgerons sont créateurs d'outils, les charpentiers sont fabricants de machines³⁶. Ces dernières sont en effet tout ou partie en bois: tours à bois, tours à aiguiser, rouets de cordiers pour les ateliers du bazar, turbines horizontales de moulins à eau, presses à huile, pilons à *naswār*, tours de potier hors bazar, décortiqueuses à coton et rouets à domicile. Il est remarquable que le fer n'entre guère dans ces constructions, ni sous forme de clous, ni sous celle d'engrenages. Pivots et supports de pivots sont parfois en acier; les parties entre elles sont chevillées ou assemblées au moyen de tenons et de mortaises; à cela s'ajoute, de la part des charpentiers, la connaissance des différentes essences et de leurs résistances respectives à l'usure et surtout à l'eau (turbines, presses). Connue dans son principe dans les tours et les rouets, la roue servant au transport n'est pourtant pas fabriquée par les artisans du bois; *gādi* et *karādi* sont les uns importés, les autres récupérés de trains de camion, et la brouette est encore rarissime; les seules que nous ayons aperçues, à une exception près, l'ont été à Kaldar, au bord de l'Amou-Daria, et le principe en a été manifestement importé de la Transoxiane.

La forme

Sous ce terme très général sont groupés des objets nommés le plus souvent *qāleb*, nom donné à tout ce qui donne forme: matrices en bronze de bijoutiers sur lesquelles on emboutit à froid la feuille d'or ou d'argent pour lui imprimer le décor désiré, forme sur laquelle on brode les bonnets, support de tournage des potiers, sabot à quadruple rainure des cordiers où passent les brins de la corde. On appelle *andāza*, litt. mesure, les patrons donnant le contour à découper sur feuille de cuivre pour le chaudronnier, sur cuir pour le cordonnier. Le moule à sable du bijoutier se dit *daraġa*, litt. degré, échelon.

Le tableau de la pl. XXIX donne également une idée des débouchés des articles fabriqués *sāmān*; le marché est avant tout local, secondement régional. On trouve des objets provenant de T. dans une aire dont les points extrêmes sont Taliqān à l'est, Pul-i Khumri au sud, Aqcha et Shibirghān à l'ouest; c'est l'aire du Turkestan qui forme un ensemble aussi bien géographique que culturel; les échanges y sont soutenus par un trafic régulier de revendeurs, de marchands ambulants et par l'implantation de boutiquiers et d'artisans de T. dans un grand nombre de villes. Enfin, certains objets pour lesquels le bazar est spécialisé sont vendus jusqu'au sud de l'Hindoukoueh, à Caboul en particulier où leur bienfacture et leur décor leur assurent un certain marché. Depuis peu, les magasins spécialisés de la capitale offrent aux touristes des articles de bois tournés, des couteaux et des étuis de cuir provenant de T. Quant au tannage, c'est la seule industrie de T. qui ait une diffusion réellement nationale. Le trafic, le stockage et la vente sont assurés par d'anciens tanneurs indigènes établis à Caboul qui gardent avec leurs parents et leurs collègues restés à T. des relations régulières.

L'objet achevé est en principe anonyme. Certes, chaque centre a son style fait de matière, de technique, de décor, et, au sein de la vaste aire culturelle du Turkestan, chaque

³⁶ Sans prétention technologique, ce chapitre ne saurait mentionner toutes les références bibliographiques touchant à la culture matérielle du Turkestan; signalons et rappelons cependant a) pour le Turkestan afghan: Dupaigne 1968 (général), Demont et Centlivres 1967 (potiers), Kieffer et Redard 1968 (cordonniers), b) pour le Turkestan soviétique: Narodny Srednej Azii i Kazachstana, I et II, 1962-1963 (général), Suchareva 1962 (artisans de Boukhara), Kisljakova et Pissarčija 1966 (Karatégline et Darvaz), c) pour la Perse: Olmer 1908, Wulff 1966 (général).

bazar possède et crée sa propre variante. Un artisan d'une ville du Nord reconnaîtra sans peine un article de T. à ses couleurs, au type du décor ou à sa forme. Les objets ne sont pas signés, mais le travail artisanal ignore la série et chaque maître a sa manière, son tour de main qui lui permettent à lui et aux tenants du même métier de reconnaître un ouvrage même ancien. Quelques aiguières de cuivre étamé, de facture particulièrement soignée, portent la date de leur fabrication et le lieu d'origine μ gravés au burin. Enfin, certains des plus habiles forgerons, les *tēšasāz*, ont leur marque *mur*, étampée à chaud au pointeau sur l'objet fabriqué: il s'agit d'un motif géométrique simple répété dans un certain ordre formant dessin (v. pl. XXXIII).

Il n'existe pas de contrôle de la qualité, ni par les fonctionnaires de l'administration provinciale, ni par les agents de la Municipalité. La concurrence des produits importés de série en matériau bon marché oblige les artisans à une production rapide afin de rester au-dessous du niveau des prix des articles importés et de conserver au moins la clientèle pauvre. Il n'y a plus de chef-d'œuvre, objet destiné à une clientèle riche et fabriqué avec une longue minutie. La concurrence des produits industriels pousse l'artisan à produire des articles de moins en moins individualisés, plus rapidement, avec un matériau moins coûteux, ce qui ne va pas sans affecter la qualité de la production actuelle.

2. Le travail des métaux

Unité profonde de la métallurgie, mise en œuvre de la totalité des moyens d'action sur la matière, indissociabilité de l'ensemble technologique qu'est la forge, ce que dit Leroi-Gourhan (1943, 103 et 109) du travail des métaux en général est tout à fait valable pour le cas particulier de T.; aussi n'avons-nous pas voulu rompre cette unité en classant sous la rubrique récupération certains métiers pratiquant le emploi de déchets métalliques. Ce qui compte en effet, ce sont ici davantage les procédés de fabrication, aboutissant à la création d'un nouvel objet, que la nature de la matière première.

Les 55 *āingar*, forgerons, ont presque tous leurs ateliers dans la rue qui porte leur nom, *rāste āingeri*; ils y font face aux tourneurs sur bois *zarāi* et voisinent avec les *xōrdafrūs*, quincailliers. Une quinzaine de serruriers et de cloutiers travaillent à domicile. Parmi les forgerons, il faut distinguer les *bēlsāz*, fabricants de bèches et de pelles, les *tēšasāz*, fabricants d'herminettes, de houes et de haches, les *kārdsāz*, couteliers, les *čakūsāz*, fabricants de canifs et de rasoirs, les *qulfsāz*, serruriers, les *jūāldūsāz*, fabricants d'aiguilles, d'alènes et de poinçons, les *maydakārsāz* ou *maydasāz*, réparateurs-bricoleurs de petits objets et d'outils, les *mīxčagar*, cloutiers et les *nālsāz*, maréchaux-ferrants et fabricants de fers. Ils sont tous placés avec les *xōrdafrūs* sous l'autorité du même *kalāntar*. Par son outillage, le volume de ses affaires et la nature de son travail, le *bēlsāz*, suivi du *tēšasāz*, est à la tête des forgerons; l'équipement en enclumes, marteaux et masses lui revient à 20000 afghanis environ et son premier *xalīfa*, ouvrier, gagne 1500 afghanis par mois, ce qui est déjà le salaire d'un officier de police à Caboul; il emploie 3 à 5 apprentis et ouvriers. Il est vrai que les *bēl*, bèches, se vendent cher, de 100 à 120 afghanis la pièce, et qu'il peut en fabriquer 6 à 8 par jour.

La situation décentrée des forgerons par rapport au cœur commercial du bazar permet la construction d'ateliers aux dimensions supérieures à celles des boutiques et conformes aux exigences du travail: 8,5 m sur 4 m environ pour les *bēlsāz*, 7 m sur 3,5 m pour les *kārdsāz*, 6 m sur 4 m pour les *nālsāz*.

L'atelier (v. pl. XXX et XXXI) comprend en général trois parties: le *sofa* où se trouvent le tour à aiguiser et les *kunda*, billots de bois où se fichent les enclumes pour le travail d'été, l'atelier proprement dit avec la forge et le *tawilxāna* ou *pasxānedokān*, dépôt de combustible et de matière première. Cette dernière, ferraille de récupération³⁷, est achetée chez les *wayrānkār*, vendeurs de matériaux de démolition à Caboul, pour 15 à 80 afghanis le *sēr*, selon la qualité.

Le foyer fonctionne au charbon de bois *zoğāl* ou *angišt*, placé dans une cavité *jā-ye angišt* voisine du foyer. L'air provient du soufflet *dam* qui possède à T. une variété de formes digne de remarque (v. pl. XXXII); c'est d'abord, sans doute le plus traditionnel, le *dam-e maškē*, double outre de peau de chèvre; puis vient le *dam-e kaš*, un soufflet de cuir à poche unique et à soupape repliée entre des plaques de bois, long de 90 cm et maintenu par un bâti, la partie inférieure étant attachée à un balancier fixé au plafond et actionné par l'apprenti au moyen d'une poignée. Un inventeur local a installé un *dam-e čarxi daxilī*, où un ventilateur *paka* à pales *para* est mû par une roue de bicyclette au moyen d'une courroie, la roue étant munie d'une manivelle *desta*. Enfin, depuis peu, le *dam-e māšini* ou *dam-e pākistāni* est en voie de remplacer tous les soufflets: il s'agit d'un ventilateur mécanique provenant, comme son nom l'indique, du Pakistan.

Ce sont les *bēlsāz* qui ont l'outillage le plus riche; le foyer est ici couvert, plus grand; plusieurs pièces en travail y trouvent place et la fumée s'en échappe par un tuyau *dūdkaš* aboutissant au toit de l'atelier. Ils possèdent tout un assortiment d'enclumes *sangdān* et de marteaux *čakuš*. Le *sangdān-e kalān* est une enclume à table carrée pour le cinglage et le corroyage des bèches et barres de métal. Le *dūbinī* est une bigorne servant au travail à chaud des arrendis, douilles et collets; l'une des cornes est à section ronde, l'autre à section carrée; une autre enclume, à table en porte-à-faux sur un long pied, sert au façonnage des rebords de l'objet fabriqué; l'ouvrier forge les grandes pièces au moyen du *wadān* ou *pūtk*, spécifié *pūtk-e dapāw*, masse de 10 livres, alors que le maître frappe de son côté du *xāšk-e sepāw*, marteau à panne de 3 livres, tout en tenant de l'autre main la pièce au moyen d'une tenaille *ambūr*. Le martelage plus fin se fait au *bolqa*, petit marteau d'une livre. L'outillage comprend en outre l'*ānqalam*, ciseau à froid ou à chaud, le *suma*, poinçon rond à chaud et sa contre-frappe, le *zērsuma*, la cisaille *gayčī*, la lime *sūwān*, le tisonnier *sia-e kōra*, le perceur *barma* à archet *kamāntā*.

Le *kārdsāz* utilise un tour à aiguiser *čarx*, long cylindre de bois placé horizontalement au moyen de deux pivots *mīl* sur deux supports, une des extrémités portant une meule en mûrier garnie de sable; l'apprenti actionne le tour en tirant alternativement sur les deux bouts d'une courroie *tasma* enroulée autour du cylindre. Le polissage des couteaux se fait sur un *taxtaxarak*, sorte de planche où l'objet est attaché et frotté au moyen d'un polissoir *rēgmālčūb* (v. pl. XXXIII).

Le *nālsāz* dispose d'un *somtarāš*, couteau pour amincir l'ongle du sabot, d'un *ambūr-e mičkaš*, longue tenaille pour arracher les clous du fer usagé. Pour le rognage des ongles, le sabot à rogner repose sur un plat de bois et l'apprenti tient la jambe alterne opposée du cheval repliée au genou, ce qui empêche l'animal de bouger.

La clientèle des forgerons est surtout locale: ce sont les autres artisans dont ils fabriquent les outils, les éleveurs et les paysans qui viennent acheter fers, chaînes, entraves,

³⁷ L'emploi d'aciers de récupération ne date pas de ce siècle; Meyendorff (1826, 220) à propos de la coutellerie à Bourkhara, écrit: "Les grands couteaux de la meilleure qualité coûtent d'un à trois tellas; ils sont faits de lames de sabre cassées, dont les plus fines viennent de l'Hindoustan".

pics, houes, faucilles et bêches; les outils agricoles traditionnels peuvent tous être fabriqués par nos forgerons, à l'exception des socs de charrues coulés à Aibak ou à Sar-i Pul. Les forgerons sont en outre capables d'effectuer de petites réparations aux quelques tracteurs possédés par de grands propriétaires. D'après nos relevés, ils fabriquent quelque 60 objets différents. Il n'y a guère que les limes et les scies qui échappent à leur compétence, mais on commence à importer plateaux de balance, chaînes, clous et tenailles de Caboul ou de l'étranger. Très nombreux par rapport à la population du bazar, les forgerons n'ont pas augmenté ces dernières années; leur survie économique est assurée par la vente des produits de T. aux quincailliers-grossistes revendant sur d'autres marchés régionaux. Les grossistes sont en même temps prêteurs et parviennent à s'assurer à l'avance la production de certains artisans, à des prix qu'ils peuvent imposer. Enfin, une partie des ouvriers formés vont s'installer comme maîtres dans d'autres villes du Turkestan où la concurrence est moindre et la demande plus forte.

Les 38 *misgar*, chaudronniers, se tiennent pour la plupart *rāste misgeri*, rue qui aboutit à la rivière où une passerelle remplace l'ancien pont de briques; une demi-douzaine d'autres travaillent à domicile. La moitié d'entre eux sont aussi étameurs et fabriquent les aiguères *āftāwa* et bassins *lagan* servant aux ablutions avant et après le repas, ou les marmites étamées à riz. L'autre moitié ne façonnent que les théières *čāyjuš* et de petits récipients de cuivre. Un seul artisan est capable de fabriquer les samovars *samāwāt*. Les chaudronniers partagent avec les ferblantiers *alawisāz* le même *kalāntar*. Là aussi, l'atelier (v. pl. XXXIV) comprend trois parties, mais ici l'essentiel du travail, le martelage sur enclume, se fait sur le *sofa*, devant l'atelier proprement dit. Le foyer ne sert guère qu'aux soudures et à l'étamage. Le *pasxāna* contient, comme chez les forgerons, combustible, déchets et matière première acquise à Caboul au prix de 640 afghanis le *sēr* de cuivre s'il provient du Pakistan, de 700 afghanis s'il est d'une qualité supérieure provenant d'URSS. Le foyer, plat, est plus petit que celui des forgerons et ne sert qu'à chauffer la pièce à étamer ou l'étain à la température de fusion; l'air provient d'un soufflet à outre unique manié par l'apprenti qui tisonne en même temps la braise de la main droite. L'objet à étamer est d'abord décapé au sable, au bord de la rivière, par les apprentis, puis fourbi au jus de grenade additionné de sel. L'étamage se fait en frottant le cuivre préalablement chauffé et passé au chlorure d'ammonium avec le lingot d'étain à l'état de fusion. Mais c'est le martelage qui fait l'essentiel de l'activité du *misgar*, et sa collection d'enclumes et de marteaux est très complète: outre les *sangdān* à table carrée et les *dūbini*, il dispose d'un assortiment de *mīxlās*, enclumes analogues à celles du cordonnier, à longue tige, dont une extrémité comporte une table à surface réduite et l'autre une pointe s'élargissant en garde et qu'on fiche dans l'espace de terre meuble *paččāl* prévu à cet effet sur le *sofa*. L'artisan, assis sur son coussin *tūšak*, dispose ainsi à côté de lui des *mīxlās* parmi lesquels il peut choisir selon la nécessité du travail les *mīxlās-e gul*, *mīxlās-e tāsini*, *mīxlās-e gul-e mayda*, aux têtes plus ou moins arrondies, aux arêtes plus ou moins vives selon la forme à obtenir; le lingot *xūndaw* de cuivre se travaille à la masse *pūtk*; les pauses sont martelées avec le *gūlmāyi*, marteau à tête arrondie, les fonds aplatis au maillet de buis *xāšak-e čūbi*, les surfaces plus petites se façonnent avec le *nargīdār*, à pointe et à panne, les rebords et cols au petit marteau *čakūš-e mayda/bolqa-ye mayda*, les fonds circulaires sont marqués au compas *pargāl* et découpés à la cisaille *qayči*. L'objet est tenu au-dessus du foyer par une tenaille à mâchoire ronde *alqa ambūr*; quant aux rivets, ils sont façonnés sur une matrice en forme de filière, le *qālebmir*.

Ciseau *qalam*, poinçon *suma*, lime *sūwān* et pince plate *ambūrča* complètent l'assortiment. Les théières et samovars ne sauraient être utilisés tels quels, vu le risque que représente l'oxydation. Avant la vente, l'artisan les culotte en faisant bouillir à l'intérieur un mélange d'eau de boue et de paille hachée qui provoque la formation d'un dépôt protecteur. L'opération s'appelle *lāy jūš kadan*.

Les ehandronniers fabriquent un grand nombre d'autres contenants: puisoirs à huile *rōğandāq*, petits seaux *satelča*, plats à potage *šūrbāxōri*, à pilaf *palawxōri*, écumeurs *kağir*, louches *malāga*, brocs pour le bain *doliča*; mais le chef d'œuvre du *misgar* est l'aiguière dont il fabrique différents types. Le type *ūrgenji*³⁶, dit aussi *xulmi* puisque les artisans locaux l'ont adopté, a une panse basse allant s'amincissant vers un col étroit et haut, portant un renflement à mi-hauteur et s'achevant en collerette portant bec (v. pl. XXXIII). La panse comporte un ornement en relief en forme d'amande et l'eau s'écoule par un goulot presque droit. Le type *kābuli* a le corps arrondi avec deux faces aplaties, il porte couvercle et son goulot est en S (dessin, v. Markowski 1932, fig. 9, d). Le type *jermani* est semblable au *kābuli*, mais le corps arrondi ne comprend pas de méplats. Le type *pešāwri* (de Peshawar) est sphérique avec un col cylindrique et un petit goulot en S partant de l'épaule. Les différentes pièces dont se compose l'aiguière sont tracées sur la feuille de cuivre au moyen d'un pochoir *andāza*.

Les *misgar* sont fiers du fait qu'ils exportent plus d'articles qu'ils n'en vendent sur place et, en effet, la production de T. se rencontre sur tous les marchés du Turkestan. Achetée par les *jelāb*, eux-mêmes anciens *misgar* locaux enrichis, elle est expédiée vers d'autres villes par paquets de 36 théières par exemple et vendue au poids *bā tūli*; seuls les aiguières, les samovars et les objets moins souvent fabriqués destinés au marché local sont vendus à la pièce *bā ādat*. Malgré la concurrence des fabricants de récipients en métal léger et des vendeurs de produits importés, le nombre des *misgar* est en augmentation.

Les *alawīsāz*, ferblantiers, situés l'un au *čārsū* et les deux autres au *rāste misgeri*, sont tous trois fils de *misgar* et anciens *misgar*, la technique, la fonction et parfois la forme de la production de ce métier nouveau à T. étant d'ailleurs héritées de la chaudronnerie. Les matériaux utilisés sont le métal blanc et l'aluminium de récupération: bidons d'huile et de graisses, estagnons, boîtes de conserve ou plaques de tôle *tunuka* achetées à Caboul. Leurs outils, moins riches en enclumes, sont les mêmes que ceux des ehandronniers, avec en plus, pour l'un d'eux, une presse à emboutir d'origine pakistanaise servant à marquer moulures, rebords et motifs décoratifs en relief. Un *nāy*, barre de métal fichée dans un tronc d'arbre fourchu servant à la fois de pied et de siège pour l'artisan, permet de façonner les tuyaux des fourneaux et des foyers. Les ferblantiers fabriquent les fourneaux de chauffage à bois de type européen *buxāri* avec les estagnons à pétrole d'origine soviétique; les boîtes de lait en poudre leur permettent de confectionner des puisoirs à huile, les boîtes de coca-cola des lampes, les boîtes de bière des tasses de *hamām*. Les pompes, les puisoirs, les imitations d'aiguières traditionnelles sont aussi de leur ressort. Leur production est destinée à une clientèle locale qui ne peut s'offrir des ustensiles de cuivre; devant l'invasion de contenants importés permettant de nombreuses formes de remploi, leur succès et leur multiplication sont probables.

Les 18 *zargar*, bijoutiers, se trouvent au *rāste zargerī* qu'ils sont seuls à occuper, dans une ruelle couverte dépendant du *Tīm*. En principe, le travail de l'or est réservé à l'*ostā* et

³⁶ De Urgench, ville du nord de l'Uzbekistan, d'où ce type est originaire.

celui de l'argent au *xalifa*; en fait la moitié des maîtres bijoutiers se consacrent exclusivement à l'argent dont sont faits la plupart des bijoux que les habitants de l'oasis peuvent offrir à leurs femmes. Il est frappant de voir un artisanat, à foyer et à enclume, donc à bruit et à odeur, placé dans une zone commerciale. Cela tient à la noblesse du matériau et au statut élevé des orfèvres.

Comme les chaudronniers, ils connaissent une ébauche de division du travail; certains artisans sont payés à la pièce par d'autres pour effectuer un travail donné ou produire un objet semi-fabriqués, système dit *ufūra*.

Ce qui frappe d'emblée chez le bijoutier, c'est la complexité des opérations que son métier exige; non seulement, comme le remarque Leroi-Gourhan, "l'orfèvre possède, à échelle réduite, tous les procédés du fondeur, du forgeron et du chaudronnier, c'est lui qui offre l'image la plus complète du travail des métaux" (1943, 211), mais il se livre également à des opérations physico-chimiques: soudures, décapages, purifications, alliages, blanchiments avec emplois de sels, d'acides et de bases.

Les dimensions de l'atelier (v. pl. XXXV) n'excèdent pas celles des boutiques des rues voisines, soit 2 m sur 3 environ. L'essentiel du travail se fait sur le *sofa*, qui porte également une véritable petite vitrine *anwāri* ou *šawki*, où l'on expose les objets fabriqués. L'équipement comprend un foyer *kōra* hémisphérique, fait de terre que l'on a mélangée à des cheveux et battue pour en augmenter la solidité, une base en bois *kuṇda* où l'on fixe la bigorne *dūbini*, un récipient de cuivre *lagan* destiné à recevoir la limaille et dont on coiffe le foyer, le soir venu, pour que le vent ne disperse pas les cendres qui pourraient contenir encore des parcelles de métal précieux. Un coffre-fort, une caisse à outils, une étagère avec outils et balance, quelques cruches à eau garnissent l'intérieur de la boutique. Maître et apprenti sont assis sur le *sofa* de la boutique sur des *gelimča*, petits tapis, ou des coussins; c'est l'apprenti qui avive la braise au chalumeau de cuivre *pufak*, qui fait certaines finitions à la brosse ou à la lime; au maître reviennent les opérations de fonte, de laminage, de soudage et de montage.

La matière première, là aussi, consiste essentiellement en refonte d'anciens bijoux et de pièces de monnaie; l'or provenait jadis du Badakhshān, où on le tirait du sable de rivière et, pour la plus grande partie, de l'Emirat de Boukhara. Ces sources étant à peu près taries, on n'utilise plus guère que des brisures, des déchets et d'anciennes pièces refondues. L'argent provient de vieux bijoux également et surtout de monnaies anciennes: le *tanga* de Boukhara, le *kābuli*, ancienne pièce de Caboul, le *mašedi*²⁹, ancienne pièce persane, dont l'aloï varie et donc, pour un poids donné, la valeur, si bien qu'un bijou est évalué non seulement au poids (jamais au travail à moins qu'il ne sorte de l'atelier), mais selon l'origine des pièces de monnaie dont on a tiré l'argent; on dira qu'il vaut tant de *misgāl* (1 *misgāl* = 4,5 g environ) de *noqre-tange-buxāri* (argent du *tanga* de Boukhara) ou de *noqre-mašedi* (argent de *mašedi*), le premier valant 15 afghanis, le second 10 afghanis.

Quoique traditionnel, l'emploi des pierres précieuses est plus rare, vu la pauvreté de la clientèle. Notons les spinelles rouges du Badakhshān *lal*, les rubis ou grenats de l'Inde *yāqūt*, les turquoises *fīrūz* venant de Nichapour sous forme d'aggloméré placé au bout d'un bâtonnet, le lapis lazuli *lājiwar* du Badakhshān, peu employé, la calcédoine rouge, cornaline *aqēq* dont les bijoux turkmènes sont souvent scrtis, le corail *marjān*. De nombreux succédanés sont employés à la place des pierres: matières plastiques translucides, verres

²⁹ De Mehhed, par où ils pénètrent en Afghanistan.

colorés, verre incolore posé sur une base de papier de couleur. L'argent également est parfois remplacé par des imitations nommées *sīlvar* ou *gilēt*: maillechort ou métal blanc à base de nickel ou d'aluminium. Pour reconnaître le titre de l'or, l'artisan utilise une pierre de touche *sang-e mahak* en jaspe noir lisse contre laquelle il frotte l'objet à analyser. L'aspect seul de la trace lui permet d'en juger la qualité, sans épreuve à l'acide ni de comparaison aux touchaux.

En plus des outils de percussion et de préhension, tels que les enclumes, les marteaux, les pinces et les tenailles, le bijoutier utilise des filières *simkaš* pour étirer et calibrer les fils; pour le gros ouvrage, il se sert d'un véritable banc à tirer *kunde simkaši*, poutre de bois avec rainures à une extrémité pour la filière; la poutre est entaillée de crans rentrants où l'on place une tige d'acier terminée par un anneau; la pince est passée dans l'anneau qui en bloque les mâchoires; celles-ci saisissent le fil au sortir de la filière; la tige d'acier agit comme un levier dont l'appui est la base du cran; on peut alors étirer le fil avec une force considérable. Le moule à sable, sorte de cadre en deux parties, le *daraža-ye rixtagari*, a été bien décrit par Dupaigne (1968, 79); le métal lui-même est fondu dans un creuset *būta* en terre réfractaire et coulé pour le martelage dans une lingotière *reža*, sorte de longue gouge de fer avec manche en bois. Les arrondis des étuis à talisman ou des sphères décoratives sont obtenus grâce à un dé à emboutir *manqāl* et à un pilon *tūblana*. Les motifs sont reproduits en relief sur les feuilles d'or ou d'argent par la frappe sur matrice *qāleb* en acier ou en bronze, où ces motifs sont gravés en creux; à la place du môle, c'est une masse de métal mou qu'on place par-dessus la feuille et qu'on martèle pour donner la forme cherchée (procédé décrit par Hirschberg et Janata 1966, 100 + ill.). Ces matrices portent soit un ensemble de motifs simples et d'usage courant, c'est le *qāleb-e arkār*, soit un motif déterminé, tel que lune *matāb*, thème de talisman *šīlbismāla*, fleurs *čārgul*, etc.

Au travail de martelage, d'emboutissage et de sertissage s'ajoutent d'autres opérations; le rajeunissement de l'éclat des métaux est rendu nécessaire après les opérations de foyer⁴⁰; *safid kadan*, litt. blanchir, pour l'argent et *sura kadan*, litt. rougir, pour l'or se font avec un mélange de sel *namak* et de carbonate de soude *zamč*; le soudage *juš kadan* nécessite une solution fondante-décapante de salpêtre *šūra*, de chlorure d'ammonium *nawšāder* et d'acide borique *tanakār*. Le niellage *sawātkāri* n'est plus pratiqué que par deux artisans; il est obtenu par l'application à chaud sur l'argent de sulfure de cuivre et de plomb à l'aide de borax comme fondant. L'émail cloisonné *mīnākāri*, très porté jadis par les citadins du Turkestan, n'est plus travaillé par les artisans; ceux-ci peuvent encore obtenir l'effet dit *šir-o-šakar*, décoration où l'or appliqué au mercure et l'argent s'opposent par champs et contre-champs. Le placage de l'or *āl-e telā* et l'alliage d'or, d'argent et de laiton *affjūš* sont également connus.

Une fois l'an passe l'orpailleur *xākšūy*; il achète au poids la poussière de chaque atelier et la traite par lavage pour en extraire les parcelles d'or qu'elle pourrait contenir. A titre d'exemple, mentionnons qu'on a récupéré 16 *misqāl* d'or dans les balayures de l'atelier du *kalāntar* en 1967.

Par son métier, l'orfèvre nous introduit dans un monde plus secret que celui des autres boutiques et ateliers: celui des femmes, des croyances, des rites sociaux, de l'esthétique des différentes ethnies; il connaît la valeur attribuée à la cornaline pour la protection des yeux,

⁴⁰ Sauf l'argent des bijoux turkmènes, titrant en général plus de 800. L'or et l'argent sont souvent mélangés de cuivre ou de plomb; v. Dupaigne 1968, 79.

à la chrysoprase *sang-e šā maqsūd* contre les maux de ventre, à l'onyx strié *zarmora* pour la femme en couches, à la pierre jaune *zarmora* contre les morsures de serpent. Il fabrique les étuis à talismans qui contiennent des fragments de textes sacrés, voire des Corans entiers; c'est lui qui dresse la garniture et l'oiseau d'argent ornant le *qand*, pain de sucre, qui sera brisé lors des mariages. Pour ses ventes à domicile, il utilise, nous l'avons vu, les services d'intermédiaires, en général de vieilles femmes qui ont accès au domaine fermé des cours intérieures. Quant au type des objets fabriqués, il appartient à ce qu'on pourrait appeler le style urbain du Turkestan où dominent le travail ajouré et filigrané, l'or, le corail et les pierres, les pendentifs, les anneaux de nez, les chaînettes, les ferrenières, les pendants d'oreilles. Mais T. est un point de contact où se rencontrent aussi les influences turkmènes: grandes plaques d'argent doré ou brut serties de cornalines, et pachtous: lourds pendants d'oreilles, bracelets cylindriques à collerettes et colliers en demi-lune en argent ou métal blanc, avec sertissage de verres de couleur.

Bien que la population de T. soit en augmentation, la clientèle riche s'approvisionne de plus en plus à Caboul où elle trouve un choix de bijoux plus à la mode, de style composite avec emprunts indiens ou persans; pourtant le nombre des bijoutiers n'a pas diminué, malgré l'appauvrissement de la profession.

Un *murkan*, graveur de sceaux, burine sur des bagues le nom du porteur et l'année; ces sceaux sont utilisés comme signature par beaucoup d'illettrés. Il travaille dans une boutique de la rue des vendeurs de nattes, fond lui-même les "chevalières" de laiton à domicile, au moule à sable, et les grave au bazar au moyen d'un burin, l'objet étant maintenu par un *kārgīr*, étau à coin. Le *murkan* dépend du *kalāntar* des orfèvres.

Les *rištaqār*, fondeurs, ont disparu au lendemain de la première guerre mondiale; ils disposaient d'un atelier hors bazar, près du *čārsū*, et coulaient surtout des soes de charrue.

Il n'y a plus non plus d'armuriers *tofangsāz*, qui possédaient jadis un ou deux ateliers voisins de ceux des fabricants de poudre noire *dārūkōbi*; ils étaient situés hors bazar eux aussi, au sud de la rivière, sur le chemin qui mène à la citadelle. Aujourd'hui, un des forgerons est aussi réparateur de fusils.

3. Le travail du bois, du cuir et des textiles

Les *nažār*, menuisiers, au nombre de 42, se divisent en deux catégories, celle des menuisiers proprement dits et celle des tourneurs sur bois *xarāt*. Les premiers travaillent à la rue des forgerons et surtout au *čārsū*; ils sont une dizaine. Les seconds, les plus nombreux, font face aux forgerons avec qui ils entretiennent des relations fonctionnelles et complémentaires, les tourneurs fabriquant les manches des outils forgés par les forgerons. Trois ou quatre tourneurs de fuseaux *dūk* travaillent à domicile. On peut distinguer plus précisément l'*arčakār*, travail du pin, qui comprend la confection par le *čavokisāz* (de *čavokī* = siège) et le *darwāzasāz* (de *darwāza* = porte) des chaises, des tables, des encadrements de fenêtres, des portes, production récente et encore peu développée; le *bēdkār* ou *rangakār* (de *bēd* = saule et *rang* = couleur), affaire du tourneur sur bois travaillant surtout le saule qu'il décore ensuite de cire de couleur; le *tēšakār* (de *tēša* = herminette), qui est avant tout le travail des *āsiāsāz*, spécialistes des moulins, des *alājisāz*, fabricants de décortiqueuses à coton, et des *golbasāz*, fabricants de charrues. Pour ces derniers, le bois utilisé est le mûrier *tūt* (turbines des moulins), le noyer *čārmarz* (décortiqueuses) et l'abricotier *zardālū* (charrues). Là aussi,

notons le remploi de matériau récupéré; ainsi l'armature de bois des étuis à couteau est faite de débris de harasses protégeant les estagnons de pétrole. *Najār* et *xarāt* dépendent du même *kalāntar*, alors que boisseliers et fabricants de cages, de tamis et de corbeilles à domicile dépendent, comme les vendeurs de nattes, du chef de la corporation des épiciers.

L'atelier (v. pl. XXXVI) du tourneur a environ 5,5 m sur 3 m, *sofa* compris; le *xarāt* partage avec le *najār* proprement dit l'usage du *tēša-ye najāri*, herminette avec prolongement à entaille verticale à la base du collet pour l'arrachage des clous. La pièce en travail est placée obliquement sur le billot, tenue à son extrémité supérieure par la main gauche et attaquée au *tēša* de haut en bas. Le *tēša* sert aussi au débitage, au dégrossissage et à l'enfonçage des clous et des chevilles. De la scie *ara*, *najār* et *xarāt* ne connaissent guère que l'égoïne et la scie à deux poignées *aradūsar* pour le débitage des madriers; en revanche, la série des rabots *randa* de fabrication locale, à l'exception de la lame et du contrefer qui sont importés, est très complète: la galère *darasranda*, le rabot à moulières *randagūl*, la varlope *randepalang*, la colombe *randešinī*. Le tour *xarātī* se trouve dans la partie de la boutique la mieux éclairée, près de l'ouverture donnait sur la rue; il comprend tout d'abord un support de bois mobile *kunda-ye xarātī* placé sur le sol qu'on peut déplacer selon la longueur du bois à tourner et une cheville de bois *māx-e tūbi* fichée dans le sol; le support et la cheville portent chacun une pointe *mīl* qui fixent l'objet à tourner et lui servent d'axe; sur le *mīl* et le *kunda* repose le *pēškār*, barre d'acier où s'appuient le pied et l'outil de l'artisan. L'archet *kamānča*, très élaboré avec sa poignée *gabza* articulée servant de tendeur, porte une corde en boyau *ze* qu'on enroule autour de l'objet à tourner et que l'archet actionne d'avant en arrière; c'est évidemment seulement au retour de l'archet vers l'artisan que ce dernier attaque l'objet d'abord à la bédane *iskana*, puis au ciseau *materna* et enfin, pour les arrondis et les moulières, à la gouge *nāwa*. Ces outils sont à soie et à manche de bois. Pour le percement du *šumāk*, urinal fixé au sexe du nouveau-né par l'emmailottage et qui évacue l'urine par une cavité ménagée à la base du berceau⁴¹, activité dans laquelle se spécialisent certains *xarāt*, l'artisan dispose d'une série de mèches *barma* à têtes ou à langue d'aspie, dites *barma nōxunak*; là, c'est le perceur qui est actionné par l'archet, l'extrémité du manche pivotant dans le *mīl* et l'ensemble étant maintenu grâce à des supports de bois.

Les trois étapes du travail du tourneur sont désignées par les termes *tēšakadagi*, ébauche à l'herminette, *xarātīkadagi*, tournage, et *rangkadagi*, coloration. Cette dernière opération s'effectue à l'aide de galettes de couleur, préparées par l'artisan lui-même à chaud sur un feu de copeaux avec de la résine *lāk* et de la poudre de couleur importée *varniš*, et appliquée par frottement sur l'objet actionné par le tour; le finissage se fait au lissoir *rangōta* en bois dur de dattier *xormā*; les couleurs utilisées sont le jaune, le vert, le rouge et le noir.

Au fond de l'atelier se dresse un étai *gīrā* vertical en forme de pilier percé à intervalles réguliers de deux trous; pour le sciage on dresse la pièce de bois contre le pilier et on la maintient à sa partie supérieure par un cavalier passé dans les trous.

L'outillage du *najār* est plus simple, mais le fabricant de charrue doit connaître la technique d'imprégnation des bois, obtenue par des bains d'eau et de boue. Le constructeur de moulins ne se contente pas de fabriquer les turbines horizontales à pales obliques, il doit savoir travailler les meules à la laie, spécialement la meule courante où il ménage l'œilillard

⁴¹ L'urine est ensuite recueillie dans un récipient en terre *tūsay/tūwak*, à glaçure intérieure, placé sous la cavité du fond du berceau.

destiné à recevoir l'anille fabriquée par le forgeron. Il est responsable de l'entretien du moulin qu'il a contribué à construire et reçoit comme salaire le revenu net en nature d'un jour de mouture sur sept.

Les objets fabriqués et décorés par le tourneur sont surtout les berceaux à arceaux *gawāra* pour nouveaux-nés, les berceaux suspendus *gāz*, les supports de lampe *ṣerāḡpāya*, les marqueurs de pain *nānpar*, l'appui sur roulettes pour apprendre à marcher aux enfants *pāyrawānak* et, apport récent de Caboul, le portemanteau *kōlband*, simple demi-cylindre garni de chevilles.

Depuis 1968, un menuisier s'est installé au *garāḡ* et fabrique des brouettes *ḡaltakzambēl*, objet inconnu jusqu'alors, si ce n'est des émigrés des territoires asiatiques soviétiques (v. p. 98). Il s'agit avant tout d'une corbeille d'osier *zambēl* à laquelle on a adjoint deux brancards et une roue de bois pleine à essieu de bois dur.

Un *dambārasāz*, fabricant de *dambūra*, instrument de musique à cordes (v. chap. VIII, 4), est sis *rāste būryāfrūšī*; il s'agit plutôt d'un boisselier qui, à part de rares *dambūra*, fabrique d'autres ustensiles en bois cintré ou travaillé en surface, tels que cercles de tamis *ḡalbēlēūb*, portes de niche *darbača*, couteaux de tisserands *šamšīrak* et coffres *sandūq*.

La production des tourneurs excède largement les besoins locaux; aussi est-elle achetée en gros par des *jelāb*, là aussi souvent grossistes et prêteurs auprès desquels les artisans sont endettés et dont ils dépendent pour l'écoulement de leurs produits. C'est souvent le *jelāb* qui dicte le prix et qui va vendre sa cargaison sur les marchés mieux achalandés de Pul-i Khumri, M., Q. et Khānābād. Pourtant les menuisiers et tourneurs sont, malgré leur situation difficile, plus nombreux aujourd'hui qu'hier.

Les 27 *kawšdūz-payzārdūz*, cordonniers, sont situés au cœur même du *Tīm*, dans la seconde allée circulaire et le long des passages transversaux. Beaucoup, il est vrai, travaillent à domicile, l'équipement nécessaire étant des plus réduits et le travail pouvant s'effectuer dans un espace restreint. Ils seraient tous, à une exception près, *payzārdūz* si l'on prenait *kawš* dans son sens restreint désignant un type particulier de chaussure (v. p. 70-71), en fait *kawšdūz*, comme *payzārdūz*, a maintenant le sens général de fabricant de chaussures et l'on groupe aussi sous ces termes les *māsīdūz* et les *mōzadūz*, bottiers. Un *māsīdūz* loue l'été un local à un des caravansérails du *ṣārsū* pour y confectionner ces bottes noires souples en peau de chèvre que l'on porte surtout l'hiver et qu'il ira vendre en saison à Tābqān, mais la plupart des *payzārdūz* du bazar sont à la fois artisans et vendeurs et reconvertissent leur production l'hiver venu, passant de la confection des *payzār* et des *šīkāri* à celle des *ṣamūs*, *mōza* et *māsī* (v. p. 70-71). Les chaussures fabriquées par les artisans à domicile sont écoulées au bazar même par les revendeurs *wāfrūš* que sont les *payzārfrūš* ou *kawšfrūš*. Un artisan turkmène est le seul à fabriquer, dans un des *serāy* du *ṣārsū*, les vrais *kawš*, à large empeigne, à bout rond et dur et à contrefort débordant le talon, et les *kawš-e zanāna* à empeigne en *kimuz* ornée d'œillets et de pompons destinés à une clientèle turkmène venant à T. la veille des jours de marché.

Tous ceux qui fabriquent des chaussures de type ancien ou moderne, à l'exception des savetiers *pīnadūz*, dépendent du *kalāntar-e Tīm*, responsable en outre des *kulāfrūš*, comme on l'a vu. Le matériau traditionnel comprend le cuir de chameau servant aux semelles rigides, le cuir de vache pour les empeignes, les contreforts et les claques de provenance locale, le cuir de vache teint à la peau de grenade pour les *mōza*, le cuir de chèvre pour les *māsī*, tanné à Khānābād; un cuir noir importé, probablement tanné par chromage, le *kurm*, sert à la

confection des bottes et des chaussures de type moderne; le caoutchouc tiré de pneus usagés est utilisé pour les semelles des *šikāri*. Le *kimux/kimuxt*, chagrin, ne se fabrique plus sur place depuis quelques années; il était obtenu avec des peaux de cheval ou d'âne traitées au sulfate de cuivre *xāk-e mis* et au chlorure d'ammonium, l'effet de grènetis étant obtenu par un semis de petits grains; il est de moins en moins utilisé aujourd'hui.

Le ligneul est fait de fils de coton passés à la cire d'abeille *mūm* après avoir été trempés dans l'huile de coton *rōŷan-e šigūt*. L'outillage (v. Kieffer et Redard 1968) comprend la planche sur laquelle on travaille *taxtekār*, le tranchet *buranda*, le poinçon *darawš*, le lissoir *qoba*, le tranchet pour semelles de bois *čūbtarāš*, la pince plate *ambūr-e kawšdūz*, la pierre à aiguiser *belaw* ou *qeyrāq*, l'aiguille *sūzan* et les formes pour le montage *qāleb*, consistant en trois pièces de bois pour les chaussures basses, en cinq pièces pour les chaussures montantes. Les chaussures se découpent selon des patrons *andāza* découpés dans du carton, à raison d'un patron pour la semelle et d'un pour l'empeigne; pour les commandes, le contour du pied dessiné sur une feuille de papier fait l'affaire. Les différentes grandeurs ne sont étalonnées que pour les chaussures de type européen (numérotage anglais) et pour les *māsi*, qui doivent pouvoir entrer dans les *kalawš* importés et numérotés.

Il ne fait pas de doute qu'à T. jadis le nombre des cordonniers devait être plus élevé qu'aujourd'hui⁴²; l'importation de plus en plus considérable de chaussures étrangères, ainsi que la production industrielle de chaussures à Caboul, vendues par les *kawšfrūš* aussi bien que par les *būtfrūš*, ont porté un coup sensible à la production indigène, amenant une diminution du nombre des artisans.

Les 3 *būtdūz* ou *būtsāz* se consacrent à la fabrication et à la vente des chaussures de type européen fabriqués avec du cuir importé; ils tiennent boutiques au *rāste kalān*, ce qui est l'indice de leur prospérité et de leur ascension sociale. Ils ont en outre des apprentis, ce qui n'est pas le cas des *kawšdūz*. Ils sont capables de fabriquer des chaussures à lacets, distinguant le pied droit du pied gauche, et résistent efficacement à la concurrence des souliers importés par des prix moins élevés.

Les 8 *serāŷ*, selliers-bourreliers, exerçaient jadis la fonction essentielle de fabriquer les selles et les harnachements nécessaires à un pays de cavaliers, ainsi que toute une série d'ustensiles de cuir; aussi occupaient-ils un emplacement privilégié au *rāste kalān*⁴³. Aujourd'hui concurrencés par les centres plus dynamiques de Q., de Khānābād et d'Aqcha, menacés par une diminution du trafic à cheval et du commerce caravanier, ils n'occupent plus qu'un secteur de la rue des vendeurs de cuir. Leur importance a tellement diminué qu'à la mort de leur *kalāntar*, les artisans survivants n'ont pas jugé bon de le remplacer.

En plus du cuir de vache *čarm-e gāw* pour les harnais, de chèvre *čarm-e buz* pour les outres, de veau *čarm-e gūsāla* pour la petite maroquinerie, le *serāŷ* utilise aussi des accessoires de parement tels que clous à larges têtes brillantes *kōke dūšak*, ceillecs *rindak*, galons d'argent *gulābātān*, boucles de ceinture *sagak* et couleur *rang* achetée en poudre chez les *banjāra*. Les outils sont les mêmes que ceux du cordonnier, avec en outre la plaque de marbre *sang-e kār* sur laquelle on prépare la colle et mélange les couleurs, le couteau à parer *buranda šafra*,

⁴² Au début du XIXe siècle, Conolly (1834, II, 12) comptait plus de 150 cordonniers à Hérat, qui n'avait alors qu'une population de 45000 habitants, soit un tiers de plus que T. aujourd'hui; il remarquait même que la production locale était insuffisante et qu'il fallait faire venir des chaussures de Kandahar pour répondre à la demande.

⁴³ Moorcroft et Trebeck accordent une mention spéciale aux articles de sellerie vus en 1824 au bazar de T. (1841, II, 451).

l'alène terminée par un crochet *darawščang*, l'emporte-pièce *rindakan* ou *tāpa*, le marteau *čakruš*, le bois à tracer *xatkaš*, le compas à pointes sèches *pargāl* et l'étau de bourrellier *kārgīr*.

Parmi les objets fabriqués, il faut mentionner d'abord les pièces de harnachement telles que musserolle *nuxta*, mors *qairz*, sous-ventrière *puštang-e asp*, euleron de croupière *dumči-ye asp* (les selles ne sont plus fabriquées à T.), puis les étuis à couteaux *pūš-e kārd*, à ciseaux *puš-e qayči*, à grandes aiguilles à coudre les sacs *juāldūzdān*, des contenants divers tels que *mašk*, outre qu'on eulotte en la remplissant pendant trois fois 24 heures d'eau additionnée de boue et de paille hachée pour lui faire perdre l'odeur de bouc. Le *čīnīkōb*, étui hémisphérique où le caravanier protège tasse, sucre et thé des secousses de sa monture, a déjà été mentionné (v. p. 65); notons encore les poches et portefeuilles *bāks*, *aykaldān* et des objets divers: bandage herniaire *čuraband*, talisman pour chevaux *tūmār-e asp*, triangle de cuir muni d'une lanière de fixation, cartouchière *qatār*.

Mentionnons aussi le travail des peaux, vu qu'il s'effectue en général dans les limites du bazar proprement dit, quoique par un personnel salarié indépendant des corps de métiers. Il s'agit des peaux de mouton *qarakul* achetées aux éleveurs par des compagnies commerciales et prétraitées (lavage et séchage) dans la cour d'un *serāy* loué par les compagnies. L'installation comprend un bassin *haūz* cimenté et des bacs en peaux *yām*, montés sur des gabarits de bois, contenant saumure et farine d'orge. Les peaux sont ensuite raclées et lavées à grande eau.

Les *xayāt*, tailleurs, sont 9 et voistent, ce qui est normal, avec les vendeurs de tissus importés, les vendeurs de *karbāz* et les vendeurs de *čapan* dans la grand'rue et aux abords du *Tim*. Quant au nombre de ceux qui travaillent à domicile, il est difficile de le savoir puisqu'il suffit de posséder une machine à coudre pour confectionner et vendre des vêtements, d'une façon permanente ou occasionnelle. Les *xayāt* ne font que les vêtements traditionnels, laissant aux tailleurs de M. le soin de confectionner, pour une clientèle acquise aux modes européennes, les *patlūn*, pantalons, et *kurti*, vestes. A T., ils utilisent surtout le coton blanc tissé aux fabriques de Jabal us Sarāj et le velours côtelé de coton importé d'URSS, du Japon et de Tchécoslovaquie. Avec le premier, ils confectionnent les vêtements habituels d'été, *ezār*, large pantalon serré aux chevilles, *kurta*, chemise longue à manches⁴⁴, et le *nēkar*, caleçon porté sous l'*ezār* ou au bain. Dans le second, ils coupent le *wāzkot* (angl. waistcoat), gilet muni d'une doublure *āstar* en *karbāz*, le *gūpīča*, longue chemise d'hiver doublée et molletonnée avec fente sur le côté et le *žampar*, tunique courte non doublée. Le *šalwār*, pantalon d'hiver en fort coton doublé et molletonné, et le *kicyepanak*, survêtement à longues manches fait de plusieurs couches de *karbāz*, tombant jusqu'aux pieds, porté en plein été par les moissonneurs comme protection contre le soleil, complètent la liste des vêtements fabriqués sur place. Les *čapan* ou *šēlak* (v. p. 68-69) sont vendus tout faits par les *čapanfrūš* ou les *šālfrūš*. Quant à l'outillage, il se limite aux ciseaux, à l'aiguille et à la machine à coudre *māšin-e xayāti* à volant à main, placée sur une table basse *čavokimāšin*, et à l'étalon de mesure *gaz-e šā*, règle de fer mesurant 1,07 m et divisée en 16 *gere*, nœuds. Mis à part les *wāzkot* qu'il fabrique à ses moments perdus et dont il garde un stock, le tailleur ne travaille qu'à la commande; le client lui apporte le coupon de tissu et paie pour la façon.

⁴⁴ Au sud de l'Hindoukouch, le pantalon *ezār* se dit *tonbān* et la chemise *kurta* se dit *pērān*.

Les 16 *mūytāb*, cordiers, sont tous situés dans la rue qui porte leur nom; ils ont besoin d'espace pour la confection et la torsion des cordes et, derrière le *rāste mūytābī*, au sud, s'étend un terrain vague où l'on a pu aménager leurs ateliers, bâtis en profondeur, mesurant en moyenne 12 m de long (v. pl. XXXVII).

Sur le *sofa* se trouve le rouet *čarxa*; entre les deux piliers de bois soutenant le toit de la ruelle, on a tendu des perches où pendent les cordes et les écheveaux à vendre; puis s'ouvre la première partie de l'atelier, sorte de couloir voûté avec des niches à gauche et à droite servant de dépôt à matière première et à outils; on accède ensuite à une pièce carrée où l'on carde et rompt la matière brute pour former la filasse au moyen d'un *ximča*, baguette, ou d'un *tanāb-e mūyzadan*, sorte de fouet à quatre queues dont les extrémités sont attachées à des chevilles fichées dans le sol; les fibres à casser sont placées sur le sol et les queues mises en action au moyen d'un manche. Des piquets de bois placés à intervalles réguliers le long du couloir et dans la pièce carrée servent de points de repère pour les longueurs désirées. Selon le type de corde voulu, le cordier utilise des restes de laine provenant du raclage des tanneries, des poils de chèvres ou du coton.

Le cordier achète le coton soit brut, et alors il file lui-même les brins au rouet, soit sous forme de fils déjà torsadés à domicile par les femmes qui les font vendre au bazar. Le processus de torsion est complexe: les brins sont fixés à des crochets placés à l'extrémité de broches; celles-ci passent dans un bâti de bois, le *čarqatār*, où elles sont tenues à leur autre extrémité par une planchette actionnée par un artisan qui lui donne un mouvement rotatif afin de tordre chacun des brins; ces derniers sont ensuite soutenus par le *mīyānagīrak*, chevalet, puis sont réunis par un apprenti qui les fixe au crochet *murbat* pivotant dans un anneau fixé à une ceinture; entre le *mīyānagīrak* et le *murbat*, le maître passe chaque toron dans les rainures d'un sabot de bois *qāleb* et se dirige vers le *čarqatār*, procédé qui, en régularisant la torsion des brins, en assure la commettage⁴⁵. On voit par là que chaque atelier doit disposer au moins de 3 personnes pour la confection des cordes. Celles-ci ne sont guère faites que sur commande; lorsque les éleveurs, âniers et chameliers viennent au bazar le matin des jours de marché, ils indiquent le type, la longueur et la qualité souhaités et viennent chercher l'objet à la fin de la matinée. Les autres jours, les cordiers confectionnent des pelotes de laine de tonte de printemps dite *bārī* ou des cordonnets pour l'attache des sacs; ces opérations s'effectuent au rouet, le maître étirant la filasse placée dans une poche ventrale alors que l'apprenti manœuvre la manivelle. En plus des longues, des muserolles, des cordes pour chargements, le cordier vend aussi la laine de tonte d'automne *tīramāyī* destinée à la fabrication du feutre et aux brins noués des tapis. On comprend que la diminution du transport animalier provoque une baisse de la demande en liens et en attaches de charges, d'où s'ensuit une diminution du nombre des *mūytāb*.

Les *nīlgar*, teinturiers-indigotiers, ne sont plus que 6, disséminés en plusieurs endroits du bazar, plutôt à la périphérie, au sud de la rivière ou au *čārsū*, comme il est naturel pour un métier réputé salissant et par cela décrié. Ils n'ont plus de *kalāntar* depuis la mort de celui qui en exerçait la fonction. La matière colorante utilisée est maintenant importée d'Allemagne ou d'Angleterre, soit l'indigo chimique *nīl*, le rouge foncé *germez*, le violet *lājiwar* et l'orange *nārenjī*. Ces trois dernières couleurs sont utilisées exclusivement pour la teinture des ornements de chameaux, pompons *pūpak*, portés en fin d'été lorsque les sacs de blé sont ramenés de l'aire de battage au bazar. On connaît trois types d'indigo, le *nīl-e*

⁴⁵ Un procédé très semblable est décrit par Joly à Tétouan (1908, 124-129).

sang, de l'Inde, employé comme fard pour le visage, le *nīl-e dōbī* des blanchisseurs et le *nīl-e kālā* pour vêtements; c'est ce dernier qu'emploie le teinturier pour colorer non des pièces de tissu, mais des écheveaux de fil. Il prépare sa couleur dans une cuve *xum* avec adjonction d'alun *zamē*. Selon la durée et le nombre des trempes, de une à trois durant une à cinq minutes, il obtiendra la nuance *kabūt*, gris-bleu, *nīl*, indigo, ou *siā*, noir ou presque noir. Une livre anglaise d'une marque de Manchester suffit pour un *sēr* de laine. Celle-ci, apportée par le client, servira à la confection des *gilam*, des *čapan* et des *fēlak* (v. p. 68-69). Le *nīlgar* traite également les fils de coton destinés au tissage des *karbāz*. Le travail se paie au poids. Une opération intéressante est la préparation des housses de cages à perdrix *ful pūš-e kawk* à la saison des combats, soit en mars-avril; l'artisan prépare la housse cousue par le tailleur en y pratiquant des ligatures avec un fil de laine pour obtenir un effet de réserve de type plangi, dit *gul partawī*⁴⁸. La diminution du nombre des teinturiers est liée à l'importation de plus en plus abondante des fils de couleurs et à l'introduction de colorants chimiques qu'il est facile d'utiliser à domicile sans avoir recours à un homme de métier.

Les *čitgerī*, imprimeurs sur coton, ont disparu au lendemain de la seconde guerre mondiale. Les teinturiers sur soie, eux, qui étaient des Juifs, ont quitté T. dans les années trente, après les remous qui ont suivi la défaite du Bača-ye saqao. Ils étaient renommés jusque dans l'ancien Emirat de Boukhara et la perte de la clientèle de la Transoxiane, après la Révolution d'Octobre, a contribué à rendre difficile l'exercice de leur profession.

Les *namadsāz*, feutriers, n'ont au bazar qu'une activité épisodique puisqu'ils viennent s'y installer pendant quelques mois de l'année, en automne, après la seconde tonte qui fournit la laine utilisée pour leur travail. En 1966 et 1967, il s'agissait d'Uzbeks de Maimana qui s'étaient installés dans l'un des caravansérails du *čārsū* (v. pl. XXVI) où ils louaient chambres et emplacements de travail. Le traitement de la laine, achetée aux *mūytāb* ou directement aux tanneurs, se fait à l'arc de cardeur *komān-e nadāfi* lui-même attaché à un second arc fixé au plafond, ce qui ajoute à l'avantage de la suspension celui de ménager jeu et souplesse dans le maniement (v. pl. XXXIX). La corde est frappée au battoir *mušta* de bois; la laine ainsi cardée est ensuite cinglée à la baguette *ximča*, puis disposée sur une natte *qāleb* aspergée d'eau. On enroule alors la laine dans la natte et on la presse au pied tout en la roulant de long en large pendant environ une heure; après quoi on déroule la natte, on asperge à nouveau la laine devenue feutre et l'on manœuvre à nouveau le *qāleb*, à la main cette fois. Le feutre achevé est suspendu aux murs du caravansérail pour le séchage. Ce sont les feutriers qui colorent la laine avec les mêmes couleurs que celles qu'utilisent les teinturiers. Les motifs décoratifs sont appliqués avant le second passage au *qāleb*.

4. La récupération et la réparation

Distinguons tout d'abord remploi et récupération; le remploi est l'utilisation d'un objet tout fait, sans transformation, pour un usage identique, voisin ou différent: ainsi on utilise de vieilles bouteilles, des bocaux comme contenants, des enjoliveurs de voiture comme plateaux de balance, de vieux journaux comme papier d'emballage, d'anciennes piles de lampes de poche comme poids. La récupération suppose l'emploi d'un déchet ou d'un sous-produit

⁴⁸ Plangi 1969, 29 et fig. 14: housse de cage à perdrix de T.

auquel on fait subir une transformation en vue d'obtenir un objet ou un produit nouveau. Elle peut porter sur des matériaux organiques; notons les combustibles faits d'excréments d'animaux, de litières de *serāy*, de balayures *rūfjī* domestiques, l'emploi de raelures de tannage par les cordiers et les feutriers, de cheveux humains comme agglomérant pour les *sofa* et foyers; notons aussi la récupération des os d'animaux, récoltés dans la steppe et envoyés à Caboul pour être transformés en engrais, le ramassage des noyaux d'abricots, dont l'amande *xasta* est utilisée en confiserie, celui des pelures de melons et de grenades dont les unes servent d'aliment au bétail et les autres de colorant pour le cuir, le séchage du marc de thé, repris parfois au fond des théières par certains gérants de maisons de thé peu scrupuleux pour être mélangé ensuite au thé frais. En revanche, les excréments humains *xākandāz*, employés dans la province de Caboul par les maraîchers, ne sont pas utilisés ici, mais neutralisés à la chaux vive.

La récupération de matériaux industriels a été largement évoquée déjà puisqu'elle procure la matière première du forgeron et du ferblantier, ainsi que celle du cordonnier qui taille des semelles dans des pneus; ajoutons un sous-produit de l'industrie indigène, les déchets de feutre avec lesquels le *toqūmsāz* fabrique les assises de bât; il peut s'agir d'une autorécupération dans le cas du bijoutier (orpaillage) ou du chaudronnier qui refond sa limaille. Comme on le voit, dans la plupart des artisanats intervient à une étape ou à une autre de la fabrication un processus de récupération, mais les métiers purement récupérateurs sont rares; parmi eux, les *toqūmsāz*, fabricants de bâts, sont les seuls à avoir leur emplacement de travail au bazar.

Les métiers de réparation peuvent être divisés en anciens et nouveaux, les premiers réparant des objets indigènes ou d'emploi traditionnel et les seconds des objets d'introduction récente; *kohnadūz* et *patragar* entreraient dans la première catégorie et *sātsāz*, *rādyōsāz*, *bāysikelsāz* dans la seconde, les *gādīsāz* occupant une place intermédiaire.

Les 3 *toqūmsāz/pālāndūz*, fabricants de bâts, travaillent dans la rue des savetiers et sont comme eux réputés pauvres et de statut peu élevé; ils n'ont pas de *kalāntar*. Le bât *pālān* pour âne est un bâti de bois rembourré de feutre et de déchets de toile à sac; le *toqūm* est un bât sans armature fait de couches de feutre et de chiffons cousus et ficelés sur le dos de l'âne. Les *pālāndūz* fabriquent aussi le *mola*, support de charge en U renversé fait de toile bourrée de paille.

L'outillage comprend un tranchet en forme de faucille *dāskōla* à tranchant extérieur pour couper les déchets de feutre, des eiseaux *gayēi*, une longue aiguille *jūāldūz*, une lime *sūwān* servant à l'aiguiser, une corne d'antilope effilée *šāx-e āhū* pour passer le fil dans l'épaisseur du support et une aiguille à crochet *ardamkaš* pour le ramener.

Les 32 *kohnadūz/pīnadūz*, appelés parfois *mūyōi*, savetiers, sont installés au *rāste kohnadūzi*, situé *bāzār-e bīrūn* (bazar de l'extérieur), au sud de la rivière, avec les autres métiers déconsidérés, emplacement dû au type de leur travail: manipulation d'objets usagés, et à leur situation économique. Leur *kalāntar* n'est pas un artisan, mais un *mešer/āqsakāl*, notable d'un quartier suburbain, lui-même fils de cordonnier. Ressemelage, pose de patins ou de talons, renforcement des contreforts, tels sont les travaux du *kohnadūz* qui dispose d'un pied de cordonnier *sangdān*, planté dans un billot de bois *kunda* et d'outils semblables à ceux du cordonnier. Le ligneul est fait de gros fil de coton *tār-e angrizi*, filé à Pul-i Khumri et enduit d'un mélange de noir de fumée *dūdgin-e xāna*, d'huile de coton *rōjan* et d'eau. Récemment, certains *kohnadūz* se sont installés en des points du bazar mieux achalandés, au *čārsū* et au *cārdaryā*, où ils se spécialisent dans la réparation de chaussures modernes et dans la vente de cirage.

Les 8 *patragar*, raccommodeurs de porcelaine, sont appelés aussi *gadāgči* ou *čangči*. Leurs ateliers sont presque tous au *rāste čārsū*. Il s'agit en général de lettrés âgés à qui leur savoir, la propreté, la tranquillité et la relative immobilité de leur travail permettent d'être en même temps maîtres d'école privée ou écrivains publics. Leur travail consiste à réparer les objets de porcelaine, essentiellement les théières et les bols de provenance russe autrefois et japonaise aujourd'hui, en recollant les morceaux au moyen d'un ciment à la chaux et à l'œuf et en consolidant le tout au moyen d'agrafes. Les goulots sont réparés à l'aide d'une feuille de métal léger. Accessoirement, les *patragar* se livrent aussi au remmaillage des filets de pêcheurs. Ils n'ont pas de *kalāntar*.

Pour percer la porcelaine, l'artisan dispose d'un perceur *barma* en roscau, muni d'une pointe de diamant *almās* qui est en fait le plus souvent une simple mèche d'acier, parfois même une aiguille de gramophone; le perceur est actionné par un archet de petite dimension à poignée de corne où une lanière de cuir attachée à la corde fait office de tendeur; c'est le couvercle de la théière en travail qui, placé sur le sommet du perceur, sert de crapandine. Une fois les trous ménagés de chaque côté de la fente, on y passe l'agrafe *patra* découpée par l'artisan dans un fil de fer *sim* et légèrement aplatie au marteau. Le reste de l'outillage comprend, comme il se doit, le marteau *čakuš*, la pince plate *ambūr*, les ciseaux *gayči* et la lime *sūwān*. Le métier est menacé non pas par la disparition de la porcelaine, mais par l'abondance même des importations du Japon qui ont entraîné une baisse du prix des théières et des plats et, par conséquent, la possibilité de remplacer aisément un objet endommagé, la réparation ne représentant plus une économie appréciable.

Le *gādīsāz*, réparateur de *gādi*, voitures à deux roues servant au transport des personnes, est un ancien forgeron sis au *čārdaryā*, lui-même *kalāntar* des *gādiwān*, conducteurs de *gādi*. Son ancien métier le rend apte à la réparation des essieux, des cercles ou des autres parties métalliques de l'un ou de l'autre des 36 *gādi* et des 31 *karāči*, tombereaux, de T.

Les *gādi* sont de plus en plus nombreux, qu'ils soient voués au transport public ou qu'ils servent aux déplacements d'un grand propriétaire et de sa famille; c'est pourquoi le *gādīsāz* ne suffit plus à la besogne et qu'il confie une partie des réparations aux forgerons.

Sātsāz, réparateurs de montres, *rādyōsāz*, réparateurs de radios, et *bāysikelsāz*, réparateurs de bicyclettes, sont évidemment apparus à la suite de l'introduction de ces objets en Afghanistan, mais non pas immédiatement après; ces métiers n'existaient pas à T. avant 1945, alors que la montre a fait son apparition au moins depuis le XIXe siècle par le commerce russe avec Boukhara, la bicyclette au lendemain de la première guerre mondiale et la radio à piles à la veille de la seconde. Il a fallu, pour l'installation de réparateurs efficaces, un concours de données économiques (abondance des objets) et technologiques (introduction de l'outillage, formation d'artisans) qui n'a été réalisé que récemment. Ces artisans sont placés dans les rues vouées aux commerces prospères et "modernes" sur l'axe allant du *čārdaryā* au *čārsū*, en passant par le *rāste kalān*. Indépendants de l'artisanat traditionnel, encore peu nombreux, ils n'ont pas de *kalāntar* en propre, mais dépendent, les *sātsāz* et les *rādyōsāz* de celui des merciers, les *bāysikelsāz* de celui des forgerons. Ils sont en même temps commerçants; le *rādyōsāz*, appelé aussi *teknikār*, vend des transistors neufs qu'un oncle de Caboul lui envoie et les *bāysikelsāz* et *sātsāz* trafiquent les vélos et les montres de seconde main. Ajoutons que l'horloger a été formé à M., où il a été l'apprenti d'un *sātsāz* pendant quatre ans. Avant l'installation de ces spécialistes, montres, radios et vélos à réparer étaient confiés aux forgerons.

5. L'alimentation et les métiers hors bazar

Il peut sembler hors de propos de parler de métiers "hors bazar" dans un travail consacré au bazar lui-même, mais n'oublions pas que ces métiers, quel que soit l'emplacement des ateliers, font partie du même ensemble technologique, que les machines et les outils sont fabriqués par les forgerons et les charpentiers du bazar et que moulins, fours, presses, tanneries et métiers à tisser écoulent leur production dans des points de vente situés, eux, en pleine place de marché.

Les métiers de l'alimentation occupent une position intermédiaire dans la mesure où les uns, produisant des aliments chauds pour la consommation immédiate, sont situés dans le bazar, alors que les autres fabriquent à domicile ce qui sera vendu au marché par des vendeurs ou des boutiques spécialisés.

L'existence hors bazar d'une production à domicile distincte d'une production en atelier est due au fait que l'exercice de certains métiers exige une localisation spéciale (v. p. 36). Il est vrai que dans le second cas, l'habitation de l'artisan est parfois proche du lieu de travail. D'autres métiers en revanche peuvent être exercés dans la demeure même de l'artisan ou dans la cour de l'habitation; c'est le cas des tisserandes, des brodeuses, des fabricants de tamis et de corbeilles. C'est dans cette dernière catégorie qu'on trouve les métiers féminins (v. p. 93) à caractère parfois plus domestique que commercial. En effet, la confection du *halwā*, pâte à base de sucre, d'eau, d'œuf, d'amande et de pistache, et la préparation de confitures, de sirop et de pains de sucre ne sont pas des industries en soi, mais des activités d'appoint dont les produits sont remis irrégulièrement aux confiseurs, aux épiciers et aux droguistes pour être vendus au bazar. Le revenu que les femmes en tirent leur appartient en propre et leur sert à constituer un petit bien personnel où elles puisent à l'occasion de quoi s'acheter vêtement ou parure.

Les 10 *širiniqaz*, confiseurs, sont également *širinifrūš* et préparent à domicile ce qu'ils vendent au *rāste qanāti*, soit dragées, nougats, berlingots, biscuits ronds, biscuits levés. Parmi les ingrédients utilisés, seuls le sucre raffiné, l'acide citrique, l'huile végétale et certains condiments comme le gingembre sont importés. Les recettes, les principes de diététique faisant appel aux principes dits "chauds" pour l'hiver et "froids" pour l'été mériteraient une étude spéciale que nous ne pouvons donner ici (v. p. 177). Les confiseurs utilisent des marmites *dig*, un fouet *šilbūb* en tamaris *gaz* et tout un assortiment de louches en métal étamé *čumča*, *malāqa*, de poches en bois *kapča* et d'écumoirs *kafgir*. Ils ont le même *kalāntar* que les *širinifrūš*.

Les *štelī*, traiteurs-restaurateurs, sont 10 également et leurs échoppes sont souvent attenantes aux maisons de thé qui peuvent ainsi offrir à leurs clients un repas chaud; d'autres sont aux points "stratégiques" du bazar, au *Tim*, près du pont, au *garāf* ou au *bandar-e Yang Areq*. Ces derniers ne cuisinent que pour le repas de midi, pour la clientèle quotidienne des commerçants et des artisans et, les jours de marché, pour les villageois venus au bazar. Ils disposent de deux marmites chauffées au charbon de bois, l'une pour le *palaw*, riz bouilli à la graisse de mouton avec de la viande de bœuf ou de mouton, l'autre pour le *qōrma*, ragoût de viande à l'huile végétale accompagné de morceaux d'aubergines et de pommes de terre. Certains préparent sur une plaque métallique des boulettes de viande hachée *kōfta* ou un bouillon gras *šūrwā* où l'on fait tremper le pain. *Palaw*, *qōrma* et *šūrwā* se vendent à la portion *xōrāk* ou ration de 7 à 11 afghanis, pain compris. Chez certains restaurateurs,

une pièce avec nattes et tapis tissés est à la disposition du consommateur; dans d'autres, le client emporte avec soi son repas dans une assiette étamée qu'il rendra, après usage, au traiteur. Les restaurateurs dépendent du *kalāntar* des maisons de thé.

Les 13 *kebābi*, rôtisseurs, n'ont besoin que d'un espace très réduit pour placer leur *kōra*, gril, foyer, où ils rôtissent les brochettes au charbon de bois; ils louent en général un emplacement sur un *sofa* devant une maison de thé ou une boutique, au *garāj*, au *bandar*, près de la passerelle à l'extrémité de la rue des chaudronniers et dans l'un des passages qui relie le *Tīm* à la rue menant au *čārsū*, soit là où l'affluence est la plus grande. Comme les *čelā*, ils ne travaillent que pour le repas de midi, à l'exception de ceux qui sont placés au *garāj*; ils vendent à une clientèle locale les jours ordinaires, rurale les jours de marché, jours pendant lesquels ils produisent deux fois plus. Parmi eux, les *jiğarfrūš* vendent les brochettes de foie de mouton *kebāb-e jiğari* ou *lalmūn kebāb* dont s'alimentent les pauvres gens; les *jiğarfrūš* achètent le foie aux *salāx*, tueurs, à qui ils versent à l'avance *pēšaki* une somme forfaitaire; pour chaque foie acheté, le *salāx* taille une encoche sur une baguette de saule *xatčūb* que le *kebābi* garde par-devers lui; le compte se fait lorsque la baguette est couverte d'encoches. La portion *xōrāk* comprend de 16 à 20 brochettes *six* et un pain, et coûte 6 ou 7 afghanis. Les vendeurs de brochettes de viande de mouton s'approvisionnent chez le boucher et paient comptant; ce *xōrāk* coûte 10 afghanis et comprend 10 brochettes et un pain. Piment *murč-e surx* (*Capsicum annuum* L.), coriandre *gažnīč* (*Coriandrum sativum* L.), poudre de mûres immatures séchées *čōre šātūt* (*Morus nigra* L.) sont à la disposition du client comme condiments. Les *kebābi* dépendent du *kalāntar* des gérants de maisons de thé.

Les 3 *badgar/batgar* ou *naxōdpaz*, rôtisseurs de pois ou de maïs, sont en même temps des épiciers qui ont installé un foyer sur le devant de leur boutique; ils font sauter les pois et grains à l'huile dans de grandes marmites de cuivre et les vendent au poids, spécialement de l'automne au printemps.

Les *māhipaz*, rôtisseurs de poisson, sont 5 à tenir boutique à la rue des vendeurs de tourteaux d'huile; il s'agit aussi d'une activité saisonnière de printemps, d'automne et d'hiver. Les poissons de la *Khulmāb*, *širmāhi* (*Schizothorax* gen.) et les *xālmāhi*, truites saumonées (*Salmo trutta*), pêchés dans la *Qunduzāb*, sont frits dans l'huile de coton et vendus à l'emporter. En hiver, les Turkmènes de *Kaldar* apportent parfois des poissons de l'*Amon-Daria*. Les *māhipaz* n'ont pas de *kalāntar*.

Les 4 *salāx* tuent les bêtes, chèvres et moutons l'été, moutons et vaches l'hiver, achetées par les bouchers tôt le matin au marché aux bestiaux. Ils opèrent l'hiver à domicile ou dans la cour d'un caravansérail et l'été, par ordre de la Municipalité, en dehors de la ville, au lieu dit *darwāza-ye hindūsōzi*, porte près de laquelle jadis les marchands hindous du bazar effectuaient la crémation de leurs morts. L'emplacement, *salāxāna*, abattoir, comporte un enclos et une tranchée; au début de la matinée, le *salāx* s'y rend avec un apprenti et un âne portant la chèvre ou le mouton aux pieds déjà liés. La bête est jetée à terre, la tête sur la rigole, placée en direction de la Mecque et le tueur, après avoir aiguisé son couteau, l'égorge en répétant *Allāh akbar, Allāh akbar*⁴⁷, ce qui rend l'opération religieusement licite. Il incise alors la jambe arrière gauche de la bête, au-dessus du talon, et, par l'ouverture ainsi pratiquée, l'apprenti

⁴⁷ Formule également utilisée par les chasseurs au moment de faire partir le coup du fusil ou en achevant l'animal par égorgement.

insufflé de l'air entre peau et chair, ce qui facilite l'écorchage. Le débitage a lieu dans l'enclos; la tête est sectionnée, les pattes brisées et les viscères enlevées; la viande, la peau et les boyaux reviennent au boucher, qui revend la peau aux tanneurs et les boyaux à l'agent d'un *širkat* de Caboul ou de M.; le *salāx* reçoit comme salaire la tête, les pieds et les abats qu'il revend à un tiers spécialisé dans leur débit, rue des vendeurs de *būryā*. Les tueurs appartiennent à la même corporation que les bouchers et dépendent du même *kalāntar*.

Les *nānwāy/nānbāy*, boulangers, sont une quarantaine à T. Le nombre n'en est pas fixe parce que chacun peut s'établir boulanger sans apprentissage; il suffit de posséder un four domestique, une femme ou une mère pour pétrir et cuire et de payer la taxe municipale et le droit du *kalāntar*. C'est la ressource des pauvres gens, du citadin sans travail, du militaire de retour de l'armée qui n'a pu retrouver d'emploi; l'entreprise est en général de type familial puisque la cuisson se fait à domicile, qu'il faut des aides pour tamiser la farine, pétrir la pâte et enfourner, que le pain doit être ensuite porté au bazar dans une corbeille *sawat/sabat* [*sabad*] et que le bénéficiaire, extrêmement tenu, ne permet pas d'engager des ouvriers. Le four *tandūr* est acheté chez le potier; il en est de différentes grandeurs pouvant contenir de 10 à 80 pains, en moyenne 35 pains pour le modèle familial en usage généralement. On fait de trois à quatre fournées par jour, soit une le matin pour le petit déjeuner des artisans et des boutiquiers, une ou deux à midi et une vers 4 h. de l'après-midi, ce qui fait une production quotidienne de 100 à 150 pains, de 200 les jours de marché. Le pain *nān* est en forme de disque *nān-e dawra*, *nān-e uzbeki*, parsemé de *siādāna*, graines de nigelle (*Nigella sativa* L.) et marqué en son centre avec un tampon de bois garni de clous. Il pèse environ un demi *pāw*⁴⁸. Le poids est fixé par décision de la Municipalité et contrôlé par elle et par le *kalāntar*; il peut en cours d'année varier selon l'état du marché des grains de même que le prix, qui oscille entre 1½ afghani et 2 afghanis.

Le pain mangé à Caboul⁴⁹, galette allongée dite *nān-e panjakašī* parce qu'elle porte la trace des cinq doigts qui l'ont appliquée contre les flancs du four, est peu consommé à T.; une tentative de le produire en gros dans un grand four placé dans un des *serāy* du *čārsū*, avec le concours de 6 ouvriers et porteurs payés au mois, cuisant 600 pièces par jour, s'est soldé par une faillite. Le four, qui comprend une bouche *dān* et une ouverture de ventilation *kanak* à la base, est chauffé au feu de broussailles; le pain est aspergé d'eau pour faire dorer la croûte et appliqué au moyen d'un coussin *gazina* ou *rafida*, percé d'une cavité pour le pouce *jā-ye angušt*, puis retiré au moyen d'une longue griffe *six-e čanqak*, les braises étant remuées avec le tisonnier *tandūrkap*.

La farine est achetée à crédit aux *alāf* et payée le lendemain avec le produit des ventes de la veille; un boulanger qui est en retard dans ses paiements doit verser au bout de 3 à 4 jours un intérêt (canoniquement illicite) de 2 afghanis par *sēr* de farine.

Certains porteurs ont un emplacement de vente fixe; ils s'accroupissent à un carrefour ou devant une maison de thé, la corbeille recouverte d'une serviette devant eux; d'autres parcourent rues et ruelles en criant *nān-e garm*, *nān-e begā*, pain chaud, pain du soir. Le pain se vend et se mange chaud; le client régulier du bazar paie toutes les semaines environ, sans qu'aucun compte écrit ne soit fait, le nombre des pains étant toujours de même. A Pul-i Khumri et à Caboul, le boulanger dispose d'un *xatčūb*, bâton à entailles semblable à celui des *kobābi* où il marque pour chaque client le nombre de pains pris à crédit.

⁴⁸ 1 *pāw* équivaut à 442 g environ, c'est la 1/16 partie du *sēr*.

⁴⁹ Pour les types de pains fabriqués à Caboul, v. Jeanneret 1964, 35-48 et Markowski 1932, 149-150.

Le *naswār* (v. p. 73 et n. 16) est préparé dans l'un des caravansérails du *garāj*; c'est là qu'on mélange les 15 parties de tabac avec les 10 parties d'eau, les 3 parties d'huile de coton ou de lin et les 2 parties de chaux vive; c'est aussi là qu'on pulvérise le tabac additionné au préalable d'une petite quantité d'eau pour fixer la poussière. Pour ce faire, le concessionnaire du *naswār* dispose de 6 ouvriers qui se relaient deux par deux à un pilon *pāykōb* actionné au pied (v. pl. XXXIX). Les deux pileurs se tiennent à une barre de soutien *čūb*, placée à hauteur de poitrine et appuient ensemble du pied interne sur l'extrémité courte du pilon en bois reposant horizontalement sur un axe au tiers de sa longueur; l'extrémité longue est garnie d'un battoir transversal ferré *oğursang*, qui frappe le tabac déposé dans une cavité cimentée *awang*. La production s'élève à 7 *sēr* de *naswār* par jour.

Les tanneries *kārxāna-ye čarmgar* (v. pl. XXXVIII) mériteraient une attention particulière pour le processus complexe de transformation qu'elles opèrent et l'importance économique de la production du cuir à T.; nous devons pourtant nous borner à signaler certaines étapes essentielles dans la préparation des peaux.

La peau en poil *pūst-e xām* est jetée dans un bassin d'eau de rivière *haūz* pendant une semaine en été, 20 jours en hiver; l'eau en est changée tous les ans. Au sortir du *haūz*, la peau subit un premier raclage côté chair *gūšt* sur un chevalet *tarāčūb* au couteau émoussé *xāmdās*, puis, pour l'épilage et le pelanage, les peaux sont trempées dans des cuves de pierre ou de ciment *sangaw* en plein air également où elles baignent dans une solution calcaire et alcaline à base de chaux *čūma* et de saponaire *iškār*. Elles y restent de 15 à 25 jours selon la saison, ce qui les prépare à l'élimination des restes de poils et de graisse. Elles sont ensuite retirées du *sangaw* et subissent un raclage côté fleur *pūst*, au moyen d'un racloir émoussé *mūydās*; les déchets de poils sont vendus aux cordiers et feutriers. Puis l'on passe les peaux à la saumure *šūrāb* et au fumoir *dūdaxāna*, fonctionnant au chaume et au *pārū*; elles sont ensuite raclées sur les deux faces au moyen d'un couteau à ébourrer *mūydās* et à écharner *dāsereb* de forme incurvée; après lavage, elles sont dites *nimpaxta*, à moitié traitées, et subissent le tannage proprement dit dans des cuves en briques *yām* placées à l'intérieur de l'atelier. Le bain consiste en un mélange de racines *bēx-e čokori* (?), de peaux de grenades et d'écorces d'abricotier broyées au moyen d'un maillet *daskōb*, puis tamisées. Ce bain est changé trois fois et, entre chaque passage, la peau en tripe est passée au cœur-soir *dāskan*. Enfin intervient le séchage et le dérayage où les inégalités sont enlevées au moyen d'une étire *čān* à tige et à double poignée. La durée de l'opération est d'un mois en été, de 45 jours en hiver. On recueille les déchets de tannin *hunda* au fond des *yām* et on les façonne en boulets que l'on vend séchés comme combustible. Les maîtres tanneurs ont en général une boutique au bazar où ils débitent leurs peaux. Le métier est prospère et le nombre des tanneurs est en augmentation.

Les potiers *kulāl* sont dans la même situation que les tanneurs en ce sens qu'ils sont réputés malodorants à cause de leur four et rejetés à la périphérie de la zone d'habitation dense; comme les tanneurs aussi, ils possèdent des boutiques au bazar où ils écoulent leur production; c'est pourtant à leur emplacement de vente qu'ils montent à la main les *tandūr*, fours à pain, à partir de terre mêlée de paille hachée (v. Demont et Centlivres 1967). Il y a trois ateliers; le troisième, en bordure du désert, limite sa production aux briques, aux tuyaux, aux fours et aux barattes que viennent acheter, au sortir du four, les paysans des villages voisins. Pour la première fois en 1968, des potiers du Laghmān se sont installés dans une cour louée dans l'ouest de la ville pour les mois d'été, amenant une concurrence d'un genre jusqu'alors in-

connu; grâce à une production de type familial où femmes et vieillards étaient chargés de la récolte du combustible et de l'extraction de la terre, grâce aussi à une cuisson plus brève, ils ont pu vendre les jarres *kūza* à 7 afghanis pièce, soit la moitié du prix des poteries indigènes. Dans le courant de l'été cependant, par accord mutuel, le prix des jarres s'était établi à 10 afghanis.

Les grands contenants poreux sont frappés au battoir après un premier tournage et un demi-séchage après lequel seulement on procède à l'ansepage et au tournassage. La glaçure est à base de sulfate de cuivre (couleur bleue) et de fritte où entrent un sable des environs de M. et de la saponaire comme base alcaline. Le métier est en nette décadence, vu la concurrence des contenants importés ou de récupération (v. ferblantiers, p. 102).

Les moulins *āsiā* appartiennent à des propriétaires fonciers qui les font exploiter par des meuniers *āsiāwān*, en fait gérants à qui est laissée une certaine part du revenu d'exploitation. On compte environ 57 moulins dans l'ensemble de l'arrondissement. Ils sont d'un type souvent décrit en Asie Centrale (v. en particulier Capus 1892, 201; Humlum 1959, 314-318; Janata 1963b, 99-101; et, pour les moulins à vent, Ferdinand 1963), mais il peut être intéressant de donner la terminologie locale: l'eau est amenée d'un canal cimenté *šādenawala* dans un bief *nāwa* en bois à très forte pente; elle actionne la turbine *čara* en bois également et horizontale, aux pales *para* obliques; la turbine se termine par un pivot *murčak*, reposant sur une base en acier *gawarsang*; par-dessus, à cheval sur le canal, se dresse le moulin qui abrite une trémie *dūl* tenue par un bâti de poutres *čārčūb*. Le blé *gandum*, versé dans la trémie, aboutit à une poche de bois *kāsa* articulée et dont le versoir est relié au *čārčūb* par un fil *band-e kāsa*; en tendant le fil, on relève la poche, ce qui freine l'arrivée du grain. Un morceau de bois *čapuldāk* fixé à la poche repose sur la meule courante et le bruit du frottement indique au meunier le rythme de la turbine. Cette dernière actionne directement la meule courante *sarsang* par un axe *tir* fixé dans l'anille *xarak*. La meule inférieure s'appelle *zērsang*. La turbine elle-même et sa base reposent sur une poutre transversale *māhičūb* reliée à un axe vertical *kulāqčūb* (v. Humlum 1959, fig. 315), aboutissant à l'intérieur du moulin; à l'aide d'un levier *arāmčūb*, on peut élever ou abaisser la turbine à volonté, selon le niveau d'eau. On utilise le bois de mûrier, qui ne pourrait pas, pour les constructions en contact avec l'eau; on comprend par ce qui précède le rôle du charpentier et l'importance des travaux d'entretien qui lui incombent. Il touche pour son travail, on l'a vu, le bénéfice de 24 heures d'exploitation. Sa part est déduite de celle du meunier qui a droit aux 5/6 des bénéfices.

Le prix demandé pour la mouture diffère selon le type de clientèle: il est dit *mušak*, litt. poignée, s'il s'agit de particuliers apportant pendant la journée de petites quantités de blé, et *alāfi* dans le cas des vendeurs de farine qui vont faire moudre, de nuit, des quantités plus considérables. Le meunier prélève 6 *pāw* de grain pour 8 *sēr*⁵⁰ du client *mušak* et 15 afghanis par sac de 20 *sēr* du client *alāfi*; selon le cours du blé, le client *mušak*, en général paysan pauvre, paie donc une redevance de 3 à 5 fois plus élevée que l'*alāfi*. Il est vrai que l'employé de l'*alāfi* qui accompagne les sacs est capable de faire l'essentiel du travail du meunier, à qui n'incombe guère qu'une tâche de surveillance.

Une dernière remarque: le prix du *sēr* de farine n'excède que d'un seul afghani le prix du *sēr* de grain; d'où provient donc le bénéfice du marchand? En arrivant au moulin, l'*alāfi* lave son grain dans le canal, ce qui en accroît le poids de 1/20 à 1/15 environ et permet précisément le bénéfice du marchand. La mouture s'en trouve rendue plus aisée et la poussière réduite.

⁵⁰ 8 *sēr* font 1 *man-e kābul*, unité de poids également utilisée à T.

Lorsque la farine doit être conservée un temps assez long, de peur qu'elle ne se corrompe par l'effet de l'humidité, il est d'usage d'y ajouter, à la place du lavage, une certaine quantité de sel ou de plâtre à propriétés hygroscopiques, le poids se trouvant par là également accru.

Les presses à huile *jōāz-e tēl* n'ont pas d'emplacement strictement déterminé; elles doivent avoir une écurie à proximité pour abriter l'animal moteur et un accès facile pour les animaux de bât apportant les charges de graines oléagineuses et emportant l'huile et les tourteaux. On en trouve le long des voies conduisant au bazar, dans certains caravansérails et jouxtant quelques moulins. Selon les services du *hokūmat*, l'arrondissement de T. comprendrait 190 presses à huile.

L'installation est abritée dans un local couvert et comprend un grand mortier *kunda* fait d'un tronc de mûrier évidé et un pilon *tīr* en abricotier auquel on donne un mouvement circulaire oblique par traction animale (toujours cheval à T., bœuf ou chameau ailleurs) (v. pl. XXXIX). Le mortier est placé sur une levée de terre *sofa* autour de laquelle court la piste du cheval *rā-ye asp*, sablée. Pour extraire l'huile des graines, le poids du pilon ne suffit pas, on accentue la pression au moyen d'un poids supplémentaire: pierres *sang* placées sur un bâti *ēgīna*, lui-même suspendu au sommet du pilon au moyen d'un bras coudé *tōtenak* ou *kulā-ye jōāz*; le tout pèse environ 350 kg. Du *ēgīna* part une poutre *čūb-e ēgīna* où l'on attelle le cheval (v. Olmer 1908, 94). Un "pot de chambre" *kadū*,alebasse, est prévu pour ce dernier, afin qu'il ne souille pas sa piste. L'huile s'écoule par une ouverture *tarnaō* pratiquée au flanc du mortier dans un récipient en peau *čaba*. A la fin de l'opération, le pilon est retiré au moyen d'un levier *tīrkān*, et le tourteau *kunjāla* restant est extrait à la hache. Il est vendu comme aliment pour le bétail par les *kunjālafrūš* qui débitent aussi l'huile. Trois plantes fournissent l'essentiel de l'huile végétale; on les presse en général mélangées. Les graines de coton *ēgīl* (*Gossypium herbaceum* L.) sont les plus utilisées et les meilleur marché. Sous l'angle du rapport en quantité, elles viennent après celles de sésame *kunjet* (*Sesamum indicum* D. C.), dont le prix est le plus élevé, et avant celles de lin *zeđer* (*Linum usitatissimum* L.). Une pressée de 9 kg de graines mélangées donne en moyenne de 1,5 à 2 kg d'huile. Il va sans dire que la production varie selon les saisons et les récoltes, atteignant son maximum au début de l'hiver.

Le tissage *bāfindagī* occupe encore une place importante en Afghanistan et approvisionne à T. les boutiques des *karbāzfrūš* et des *sālfrūš*; l'observateur masculin n'en saurait dire grand'chose puisque ce sont les femmes qui à T. ou aux environs tissent les tapis, les bandes en laine de mouton ou de chameau, qui tressent les ceintures de coton et les galons *šeyrāz*, et dont les métiers *dokān-e bāfindagī*, *dokān-e ezārband* et *dokān-e šeyrāz* ne peuvent qu'être mentionnés ici. Le *jūlā*, tisserand, est l'exception; cet artisan se consacre, à domicile, au tissage des cotonnades. Son métier est horizontal à chaîne *tīr* courte suspendue et tendue par un contrepoids *langar sang*; l'artisan est placé dans une cavité creusée dans le sol de l'atelier, à peu près sous la poitrine *nōwar*, bloquée par un taquet *kulāqčūb*; il utilise une navette *mākū*, avec canette *mušla* en roseau. Le harnais *band-e gula* soutient les lisses *gula* actionnées par des pédales *pāswar*; les poulies sont à bobines *garğara*; le peigne *šāna* est immobile, si bien que la trame *pūt*, après chaque duite *bād*, est tassée au couteau *šamšīrak*. Entre le peigne et l'ensouple *ārunjak* se trouvent les baguettes d'envergeure *kelk*.

Le décorticage du coton (décrit par Dupaigne 1968, 55) et le filage sont des occupations domestiques en général féminines qui font partie du cycle de la production des textiles et acquièrent un caractère proprement commercial lorsque les écheveaux *maštūt* ou le coton brut

pamba sont destinés à la vente au bazar. Dans la plupart des cas en effet, le tisserand ne produit pas lui-même son fil et ne s'approvisionne pas non plus directement chez le producteur ; le bazar est pour lui l'intermédiaire nécessaire pour l'achat de sa matière première.

La broderie *guldōzi*, spécialement celle des bonnets de tissu *kulā*, a fait l'objet d'une étude particulière (v. M. et P. Centlivres 1968).

La vannerie est plus grossière ici que dans le sud de l'Afghanistan (en particulier en Paktya) ; elle ne représente guère qu'un revenu d'appoint pour les jardiniers ou les paysans qui produisent à domicile les *zambēl*, corbeilles plates de portage en bois de mûrier munies de 4 poignées, les *sabat*, corbeilles rondes de panetiers en tamaris, et les *galbēl*, tamis grossiers à mailles de peau entrelacées. Le tamis fin *ēlak*, en treillis ou en fil, utilisé pour la farine, est monté par les boisseliers. Les nattes *būryā* proviennent toutes faites de Paktya ou d'Aqcha où on les confectionne avec les roseaux de l'Amou-Daria.

La savonnerie est également une activité d'appoint réservée aux femmes, qui vendent leur production aux *baqāl* ; le *sābūn-e xulmī* est fait à partir de saponaire, de graisse de mouton fondue, de chaux et de saumure ; le *sābūn-e kafekī*, plus fin, se fabrique avec les flocons du premier et de l'huile végétale ; le mélange est cuit longuement, tamisé et décanté ; le résultat, moulé en forme de pains, est utilisé pour les soins du visage.

Enfin, mentionnons les maçons qui, sans atelier ni emplacement au bazar, ne forment pas moins un corps de métier avec maîtres, ouvriers et apprentis, répartis en différentes spécialités. *Golkār* est le terme général pour maçon ; le plâtrier se dit *safidkār*, le maçon spécialisé dans les ouvrages en "dur", ciment, etc., *poxtakār*, l'architecte *mandes*, l'entrepreneur *memār*. Enfin, chaque type de bâtiment a son spécialiste ; le *gumbazkār* pour la coupole, le *tazarkār* pour le *tazar*, bâtiment à voûte en plein cintre servant de maison d'hôte dans les villages, etc.

Le schéma (v. pl. XL) montrant le circuit du cuir est donné à titre d'exemple ; il faudrait, pour qu'il soit vraiment éclairant, qu'il soit accompagné de celui de chacun des artisanats présents à T. C'est alors qu'on verrait apparaître le réseau serré des relations. Tel qu'il se présente, il vise à montrer l'interdépendance des métiers, où chacun, pris comme centre d'un tel modèle, serait à l'origine d'un faisceau dense inséparable des autres. Un modèle général, qui nécessiterait une dimension supplémentaire, montrerait l'ensemble de toutes les activités artisanales de T., chacune étant liée à l'autre par un jeu multiple de relations, tour à tour foyer ou dépendance. Le schéma illustre un second point : la position déterminante du bazar comme intermédiaire obligé, même pour les métiers s'exerçant hors du bazar. Il permet aussi de comprendre la survivance de métiers surannés, du moins dans une ville moyenne telle que T. : la solidarité technologique est telle qu'un déséquilibre à un bout de la chaîne menace tous les autres chaînons ; en outre, certaines activités : tannage, pressage de l'huile par exemple, créent des sous-produits qui peuvent être exploités sur place à un coût de production très bas, même si le revenu est bas lui aussi. Les métiers les plus menacés sont les métiers marginaux par rapport au réseau d'ensemble : teinturier sur soie, fabricants de peau de chagrin, fondeurs (déjà disparus) et raccommodeurs de porcelaine.

Le tableau de la pl. XLI montre que les métiers en augmentation sont les alimentaires, liés à la progression démographique, les métiers nés de l'apport technologique européen :

réparateurs et récupérateurs, et certains métiers jouissant d'une possibilité d'exportation sur le plan local ou même national (cuir brut). Un métier en diminution n'est pas nécessairement menacé de disparition, la régression peut se poursuivre jusqu'à un point d'équilibre correspondant au nouvel état des besoins (disparition de la poterie glacée de luxe, pérennité de la poterie poreuse).

Le fait que dans des professions pourtant menacées le nombre des artisans reste constant ou même augmente (chaudronniers, tourneurs) peut s'expliquer de plusieurs façons : il est probable que le chômage agricole, dû à des causes démographiques (baisse de la mortalité) et technologiques (embryon de mécanisation), pousse certains paysans à mettre leurs fils en apprentissage au centre voisin ; comme les fils d'artisans ayant fréquenté l'école désertent les métiers, la place se trouve libre pour un apport rural qui surcompense la "désertion" des lettrés. Une autre cause de cette relative expansion réside dans le fait que l'artisanat de T. n'exporte pas seulement des produits, mais aussi des maîtres artisans. Le marché local ne suffit pas à absorber la production qu'une exportation régionale n'écoule que partiellement ; aussi, l'ouvrier, une fois formé à T. où existent dans presque toutes les catégories des maîtres excellents, s'expatrie-t-il vers Khānābād, Q., Pul-i Khumri ou Sar-i Pul, où il va rejoindre la petite colonie déjà installée des artisans de T. Ainsi, T. joue le rôle d'un centre de formation technique pour tout le Turkestan afghan, et l'excès de main d'œuvre qualifiée émigre dans les villes où elle peut trouver à s'employer.

Dans l'immédiat, pourtant, beaucoup de ces métiers ne sont pas menacés. Les besoins de la population, le revenu moyen des habitants de l'arrondissement, le genre de vie encore stable font que ce sont aux artisans que l'on doit, pour l'essentiel, la culture matérielle de l'oasis. Ceux-ci sont en outre assez dynamiques et assez habiles pour s'adapter à la lente transformation des usages, comme le montre la prospérité des ferblantiers, des forgerons et des réparateurs de tous genres.

VII. VIE DU BAZAR ET RAPPORTS ÉCONOMIQUES

1. Le calendrier, les saisons et la vie quotidienne

L'activité du bazar au fil des jours et des saisons est étroitement dépendante du calendrier, surtout agricole, d'une chronologie populaire, des croyances qui lui sont liées et de la succession des fêtes. Nous donnerons brièvement le calendrier officiel et les divisions locales de l'année, avant de décrire les activités qui s'y rapportent.

L'année officielle, les dates de la vie administrative et l'usage quotidien laïque reposent sur l'ère solaire musulmane, dite *šamsi*, qui commence à l'Hégire en 622 après J. C. L'année *sāl* s'ouvre le 21 mars et les 12 mois *mā* sont de 30 et de 31 jours. De l'ère *qamiri* ou lunaire dépendent la fixation des fêtes religieuses⁶¹ et les chronogrammes en *abjad* (v. p. 38). Quatre saisons, printemps *bahār*, été *tābestān*, automne *xazān*, hiver *zamestān*, et une semaine *afta* de 7 jours, *šambe* (samedi), *yakšambe*, *dūšambe*, *sešambe*, *čāršambe*, *panjšambe*, *žuma* (vendredi, jour de prières), sont les autres divisions du calendrier. Les jours se comptent de nuits en nuits ainsi *šab-e žuma* correspond pour nous au jeudi soir. Avant la réforme du calendrier, décidée par le gouvernement afghan et entrée en vigueur dans les années soixante, les mois solaires comptaient de 29 à 32 jours (Mohammed Ali 1958, 278). Les jours du premier mois, *amal*, étant connus, une comptine permettait de retrouver le nom du jour de la semaine pour n'importe quelle date de l'année et servait aussi à apprendre les noms des mois aux enfants :

*rūz-e amal ast agrab az rūye nažom
am sombola o gaws būd dar seyom
sawr o saratān o jadī čār amal ast
dāni ke amist dahva bāšad panžom
mizān čū be šašom-e amal miyāyad
žawzā asad o hūt bad dar aftom
ar kas ke amān rūz-e amal rā dānad
argiz šawad esāb az xāter gom.*

Ce qui peut se traduire librement :

Le [premier] jour d'*amal* et d'*agrab* dépend des étoiles,
[le 1er jour de] *sombola* et de *gaws* est [le même que] le 3e [jour d'*amal*],
[le 1er jour de] *sawr*, de *saratān* et de *jadī*, que le quatrième (d'*amal*),
tu sais que celui de *dahva* est le même que le cinquième d'*amal*,
[le 1er jour de] *mizān* est égal au sixième jour d'*amal*,
[le 1er jour de] *žawzā*, *asad* et *hūt* est le septième [d'*amal*],
[pour] celui qui connaît le [premier] jour d'*amal* le compte ne sort jamais de l'esprit.

⁶¹ Pour les mois de l'année solaire, v. Farhadi 1955, 64, et Lentz 1939, 44; pour ceux de l'année lunaire et les fêtes religieuses, v. Lentz, id., 44-45 et Freeman-Grenville 1963, 60-63 et 84.

Le cycle zodiacal chinois, emprunté par les Turcs orientaux, connu en Perse (Bourgeois 1921, 104), signalé dans le Tadjikistan, dans le Pamir (Lentz 1939, 18-19) et connu jadis dans l'ensemble de l'Afghanistan⁵², est un cycle de 12 ans, chaque année portant un nom d'animal. Il est connu à T. sous la forme suivante :

| | | | |
|---------|---------------|--------|----------------------|
| rat | <i>mūš</i> | cheval | <i>asp</i> |
| taureau | <i>gāw</i> | mouton | <i>gōs/and</i> |
| tigre | <i>palang</i> | singe | <i>andūna/maymūn</i> |
| lièvre | <i>xargūš</i> | poule | <i>murġ</i> |
| poisson | <i>māhi</i> | chien | <i>sag</i> |
| serpent | <i>mār</i> | cochon | <i>xūk</i> |

Il ne sert pas à la datation, mais à l'établissement d'horoscopes et de prédictions d'almanach. Ainsi l'année 1968, année du singe *maymūn* était réputée riche en pluies, propice aux récoltes, menacée d'épidémies et de tremblements de terre et devait être celle de la mort d'un homme mondialement connu, que les boutiquiers du *rāste banjāra* ont immédiatement identifié à Gagarine, le cosmonaute soviétique mort le 27 mars 1968.

Malgré la prédominance, dans l'usage quotidien, du calendrier solaire, 3 mois du calendrier lunaire sont connus et présents dans la conscience populaire; il s'agit du mois de *moharam*, de celui de *rejab* et de celui de *ramazān*. En *moharam* a lieu la célébration de la mort de Hussein, fils d'Ali, nommée *āšūrā*, observée par les sunnites aussi bien que par les chiïtes; en *rejab*, on paie l'impôt religieux *zakāt* (v. p. 51-52); le *ramazān* est le mois du jeûne, pendant lequel l'activité du bazar est réduite.

D'autre part, dans l'usage populaire, on ne tient pas compte du cycle littéraire ou officiel des 4 saisons et des 12 mois; le cycle annuel comporte plutôt une succession de périodes de longueur variable fondées sur l'expérience des cycles météorologiques, agricoles ou pastoraux. Ainsi, le campagnard et le citadin illettrés ne connaissent que deux saisons: l'hiver *zamestān* et l'été, appelé dans ce cas *bahār*, le premier commençant en *qaws* avec la fin des activités agricoles et le second en *jawzā* avec les moissons de l'orge. Des subdivisions de longueur variable mesurent le temps de l'année, en particulier les *čila* (*čil* = 40), en principe période de 40 jours (Farhadi 1955, 33; A. C. Yate 1888, 260), en fait de longueur variable qui peut comprendre de 20 à 30 jours (Lentz 1939, 12-14) ou même désigner un intervalle de temps dont la seule unité en est le caractère météorologique prétendu stable⁵³. Le calendrier populaire commence avec les *čile zamestān*, allant de fin décembre à fin février, divisés en *čile kalān* du 1^{er} *jadī* au 10 *dalwa*, où l'hiver est le plus rigoureux, et *čile xōrd* du 11 au 30 *dalwa*, soit 20 jours où la neige qui tombe ne tient pas, dit-on. La première partie du mois suivant est dite *hūt-e zamestān* et appartient encore à l'hiver, et la seconde est *hūt-e bahāri*, faisant déjà partie du printemps, époque où les moutons *qarakul* mettent bas.

Le nouvel an *nawrūz*, 21 mars, est suivi d'un retour de froid, le *xāter-e zamestān* (= qui appartient à l'hiver) ou *xāter-e barf* (= qui appartient à la neige) durant 9 1/2 jours, où il

⁵² Avec des variantes selon les régions; Ferdinand (1959, 44) donne les variantes *hazāragī* qui diffèrent des formes *kābulī* et rappelle que ce cycle était officiel en Afghanistan jusqu'au règne d'Amanullah.

⁵³ Le *čila* est également, selon Conolly, une période d'épreuve de 40 jours pendant laquelle un homme peut, grâce à un jeûne et à d'autres exercices spirituels, obtenir tout pouvoir sur les génies (1834, II, 167). A T., il peut avoir le sons d'anneau mis à l'oreille d'un jeune enfant, puis offert en guise de vœu à l'*čēšan* (saint homme) lors du pèlerinage du nouvel an à M.; le nom de *čila* viendrait de la durée de la fête à M. (40 jours) ou du fait qu'on fixerait l'anneau à l'oreille de l'enfant 40 jours après la naissance.

peut à nouveau neiger, mais où le froid "ne tue pas". Puis viennent 18 1/2 autres jours, les nuits en sont réputées tièdes, égales en température aux jours, ce qu'exprime le dicton: *del-e tār̄n šab mīgardī yā rūz*, tu te promènes à ton gré la nuit ou le jour. La période suivante, correspondant à fin avril-mai, se nomme *kōklām* (uzb. *kōk* = vert-bleu); c'est l'époque de la jeune herbe, de la pâture, des premières mûres blanches *širtūt* (*Morus alba* L.) avec possibles retours de froid, d'où le dicton: *tūt bā mušt, pūstīn bā pūšt*, mûre dans la main, fourrure sur le dos (*pūstīn* = manteau fait de peau de mouton avec poils à l'intérieur), à rapprocher de: *turkeštān, malk-e paka o pūstīn*, Turkestan, pays de l'éventail et de la fourrure, allusion aux brusques variations de température que le Turkestan doit à son climat continental.

L'été a aussi ses *čila*: *čile tābestān* ou *čile bahār*: *čile tābestān-e kalān* ou *čile kalān* du 15 *jawzā* au 25 *saratān*, soit du début du mois de juin à milieu juillet, et *čile xōrd*, de la fin de *saratān* au milieu d'*asad*, de fin juillet au début d'août, période des moissons et des plus grandes chaleurs.

Tīramā, de *tīr*, ancien mois du calendrier solaire zoroastrien (Lentz 1959, 16), désigne à T. l'automne en général et plus spécialement les mois de *sombola*, de *mizān* et d'*agrab*, où se fait la seconde tonte des moutons *qarakul*. Enfin la période qui sépare *tīramā* des *čile zameštān* se nomme *toxmandāz*, semailles. Comme on le voit, les divisions sont qualitatives; les périodes sont brèves et précises au printemps où l'activité agricole est grande; en automne où il ne se passe rien, les périodes sont plus vagues et plus longues (v. pl. XLII).

L'opposition été-hiver est nettement marquée, il n'est pas rare d'avoir des températures de -10 degrés en décembre et en janvier, avec de la neige, puis, en mars-avril, de fortes pluies. Dès fin mai, il ne tombe plus une goutte d'eau et le thermomètre monte parfois jusqu'à 45 degrés à l'ombre en août. Ceci explique la terminologie bisaisonnière, qui correspond à une différence sensible dans les activités du bazar, des zones agricoles et des zones d'élevage.

Les gens du bazar s'habillent différemment en hiver et en été: *ezār* et *kurta* de coton en été, *čapan*, *gūpiča* et *gadīfa* (sorte de couverture de laine qu'on enroule autour du cou et des épaules) en hiver; l'alimentation diffère également: viande de bœuf, raisins secs, *palaw*, dits chauds s'opposent aux plats dits froids: mouton, fruits frais et légumes; *qrūt*, caillebotto, s'oppose à *dūg*, yoghourt étendu d'eau.

L'opposition été-hiver s'affirme aussi dans le genre de vie: horaire plus court, chauffage du boutiquier au *sandalī* (v. p. 41), travail à l'intérieur de l'atelier et non sur le *sofa* en hiver; dans les prix: élevés pour les céréales, bas pour le combustible en hiver, et dans la nature du commerce et des activités (v. pl. XLII).

Le bazar dépend étroitement de l'environnement rural et des apports saisonniers qui influencent directement le volume des affaires (maxima en *sombola*, lorsqu'on bénéficie du produit des récoltes), la vie sociale (mariages après les récoltes, bénéficiant des "rentrées"), et le type d'activité. Vers le 15 du mois de *jawzā* commencent les moissons de l'orge; les propriétaires fonciers viennent au bazar tôt le matin du jour de marché précédent pour recruter des moissonneurs; il faut une équipe de 8 à 10 personnes par *paykāl* de blé ou d'orge: des moissonneurs et des lieurs surtout, mais aussi un cuisinier et un tireur d'eau par équipe (il y a des puits dans la plaine). Pendant 2 à 4 semaines, apprentis et ouvriers profitent de l'occasion de s'assurer un salaire en nature de 24 *sēr* d'orge ou de 32 *sēr* de blé; les maîtres eux-mêmes, lorsque leurs affaires sont stagnantes à ce moment de l'année, et certains des commerçants tels que *banjāra* ou *baqāl*, pour ne pas parler de ceux qui

pratiquent un métier décrié, s'en vont gagner leur part de grain dans les champs, pour autant que l'état de leurs affaires et leur santé le leur permettent. Les plus pauvres d'entre eux, après s'être engagés pour la moisson de l'orge et du blé de plaine, s'en vont encore moissonner le blé de montagne en *asad* et en *sombola*. Les moissons bouleversent à tel point la vie du bazar que pendant le mois de *saratām*, il n'y a plus de marché aux jours habituels, mais seulement le *ḡuma*, *bāzār-e ḡumagī*, jour de marché exceptionnel pour tous ceux, campagnards et citadins, qui ne quittent les champs que le jeudi soir pour regagner leur lieu de travail le vendredi soir déjà.

Les $\frac{2}{3}$ des artisans, les $\frac{3}{4}$ des commerçants possèdent un jardin, d'une superficie allant d'un demi à 10 *ḡirīb*, dont les fruits servent à l'alimentation et à la vente, revenu d'appoint indispensable. Cet impact de l'économie agricole, pastorale, horticole, parfois de cueillette, apparaît clairement si l'on considère les différentes catégories professionnelles.

Certaines professions artisanales dépendent naturellement du calendrier agricole; c'est le cas des forgerons; les *kārdsāz* et *maydakār* préparent en *saur* les ciseaux de tente, puis en *ḡawzā* les faucilles; les *qulḡsāz*, en *amal* et en *saur*, confectionnent les entraves et les fers pour le bétail en pâture; les *tēsāsāz* fabriquent en *aqrab* et en *ḡaws* les herminettes de charpentiers et de maçons, car c'est en automne qu'on refait sa maison. En *hūt*, les *bēlsāz* ont les plus fortes commandes de bèches pour retourner la terre des jardins et réaménager les canaux d'irrigation. Bien entendu, les menuisiers, fabricants des manches et des poignées, ont une activité correspondante. Les huiliers travaillent surtout en hiver, lorsqu'on apporte à la presse les graines de coton décortiquées; les teinturiers préparent les ornements de chameaux en *asad*, mois où les caravanes reviennent de l'aire chargées de blé. Les cordiers reçoivent leurs plus grandes commandes au moment de la pâture et des moissons. Les vendeurs de farine vendent surtout à la fin de l'hiver, pour assurer la soudure lorsque les greniers sont vides; c'est à ce moment que les prix sont les plus élevés. Les bouchers et les abattoirs débitent le plus de viande pendant les moissons, les propriétaires devant assurer une nourriture riche aux moissonneurs. Plus généralement, la courbe des températures, l'alternance des saisons amènent des variations dans les travaux et les ventes. Les confiseurs travaillent surtout en *ḡadi*, *dalwa* et *hūt* pour préparer les neugats et dragées, réputés "chauds"; les potiers construisent les fours à pain au printemps et en automne, les réchauds à *sandalī* au début de l'hiver et les *kūza*, jarres poreuses, au début de l'été, comme nous l'avons vu. Les menuisiers tournent les pieds de *čārpāy*, lits de sangles utilisés en dehors des habitations, au début du printemps et fabriquent à ce moment aussi les supports de jarres. Les barbiers opèrent les rasages des têtes et les saignées au moment des équinoxes, début *amal* et début *mizān*; les ferblantiers ont leur maximum d'activité en hiver, lorsqu'il s'agit de fabriquer les fourneaux et les réservoirs des salles d'eau. Les *tārḡrūs*, primeurs, qui vendent des légumes au printemps, ne sont plus que des *baḡāl*, épiciers et vendeurs de fruits secs, en automne et en hiver. Les *kawḡḡrūs* ou *kawḡdūz* sont cordonniers au printemps et en été et bottiers en automne et en hiver.

Les fêtes fixes (nouvel an, fêtes de l'Indépendance) ou mobiles (*ramazān*, *īd-e ḡorbān*), ainsi que les cérémonies privées (mariages) sont l'occasion de dépenses particulières dont bénéficient surtout les confiseurs (*noḡol*, *halwā* pour les cérémonies, *nešāla*⁵⁴ pour le *ramazān*) les bijoutiers (v. p. 104), les marchands de bonnets brodés, de turbans et de *čapan*

⁵⁴ Pâte à base de sucre de canne, de blanc d'œuf et parfumée à l'eau de rose et à la cardamome (*olletaria* sp.).

(renouvellement de la garde-robe lors des *id*, fêtes religieuses, et du mariage). Les maisons de thé du *garāḥ*, lors de l'*id-e ramazān* et de l'*id-e qorbān*, restent ouvertes toute la nuit; l'une d'entre elles s'assure les services d'un orchestre, parfois de danseurs.

Chez les commerçants, l'incidence des activités saisonnières est indirecte; les meilleures affaires se font à la fin de l'été, lorsque les moissons sont rentrées, que les amandes, les grenades ou le coton sont vendus. C'est *mizān* le mois le plus prospère pour le bazar, la clientèle dispose du numéraire du revenu agricole et est moins absorbée par les travaux des champs. C'est aussi le mois des mariages, grande source de revenu pour vendeurs de tissus, tailleurs et orfèvres (v. Dupree 1966, II, 9 et 11).

Dès *gaws*, les affaires se calment, l'artisanat d'hiver (pressage de l'huile, poteries glacées) commence, le prix du blé est en passe de remonter, l'activité a tendance à se concentrer au marché aux bestiaux où se vendent le combustible et les moutons engraisés.

La semaine

Elle est marquée par l'existence de deux jours de marché hebdomadaires, *rūz-e bāzār*, pendant lesquels les villageois viennent s'approvisionner au bazar et apporter leurs propres produits. Pendant ces jours également, le lundi et le jeudi à T.⁵⁶, les marchands itinérants et les grossistes achètent ce qu'ils revendront au jour de marché suivant sur d'autres places et vendent ce qu'ils ont acquis ailleurs. Selon Burnes (1835, III, 8) "the custom of having market days is uncommon in India and Cabool, but of universal use in Toorkestan; it perhaps gives a stimulus to trade . . . and is most convenient, since all the people of the country, for miles round, assemble on the occasion". Général au Turkestan, l'usage du ou des jours de marché se rencontre pourtant aussi dans des centres secondaires du sub-continent indo-pakistanaï (Banari, Bihar, selon Sinha 1968, 41; Rangamati, Pakistan oriental, selon Humlum 1954, 9) ou en Perse (Kerman, selon Browne 1959, 482). L'institution est peut-être liée à la taille de la ville et à l'importance de l'aire villageoise et agricole circumvoisine qui assure une clientèle périodique et indispensable, alors que son rôle est moins sensible dans les grandes villes comme Caboul, Téhéran, Delhi ou Tachkent, où le bazar est quotidiennement achalandé grâce à un réservoir démographique considérable.

Quant aux jours choisis, ce sont les mêmes de Maimana à T., le dimanche et le mercredi de Hérat à Ghormāch, le vendredi à Pul-i Khumri, jour où les fabriques sont fermées. Cette relative uniformité peut résulter des mesures de sécurité (v. p. 58), mais il apparaît logique de penser qu'un des jours de marché doit précéder le vendredi, jour de prière, soit le jeudi (Humlum 1954, 9; Coon 1952, 177) ou le mercredi (v. le marché du samedi dans l'Occident chrétien); le second jour, coupant en deux le reste de la semaine, tombe donc sur le lundi ou sur le dimanche, ce qui explique la fréquence des couples dimanche-mercredi ou lundi-jeudi. A Kaldar, le marché a lieu le samedi et le mardi, comme il est naturel pour un petit centre dépendant d'un plus grand, ce qui permet aux commerçants et aux clients d'aller de l'un à l'autre.

Les jours de marché, deux pôles sont spécialement animés: le marché aux bestiaux, où les campagnards amènent broussailles et bois à brûler, moutons, chèvres et vaches, et le *Tim*, où vieillards, enfants et femmes âgées apportent les tissages, les tressages et les broderies

⁵⁶ Lors du passage de Moorcroft et Trebeck (1841, II, 450) en 1824, et de Mohan Lal (1846, 104) en 1831-1832, les jours de marché à T. étaient déjà le lundi et le jeudi. Pour le rapport entre le vendredi et les jours de marché, v. Goitein 1958.

confectionnés à domicile. Après la vente au *gōsfandbāzār*, les villageois se répandent dans l'ensemble du bazar qui connaît alors, de 8 h. à 11 h. environ, une exceptionnelle activité.

Les usagers du marché distinguent un grand jour de marché *rūz-e bāzār-e kalān*, le jeudi, et un petit jour de marché *rūz-e bāzār-e xōrd*, le lundi. Le jeudi est aussi le jour où les apprentis balaient les boutiques et ravalent murs et *sofa* en torchis. Le vendredi, les apprentis ont congé, alors que maîtres et ouvriers travaillent comme les autres jours; il en est de même pour les commerces alimentaires, alors que la moitié des autres boutiques est fermée.

Les combats de cailles à T. ont lieu les jours de marché, tandis que les combats de perdrix ne sont autorisés que le mardi et le vendredi, à l'aube, dans les ruines de la citadelle. Les deux bains ne sont ouverts qu'un seul jour pour les femmes, soit le samedi dans l'un et le mercredi dans l'autre.

Certaines valeurs traditionnelles, positives ou négatives, touchant aux croyances populaires, sont attachées aux jours de la semaine; c'est ainsi que c'est le mercredi que les femmes vont en pèlerinage aux tombeaux de saints. On ne se rase ni ne se coupe les ongles un samedi. Le dimanche est un jour propice, spécialement pour commencer à construire ou pour partir en voyage; le lundi convient au mariage, on peut se faire couper un vêtement avec profit ce jour-là. Le mardi est contre-indiqué pour le mariage; mais propice au rasage du crâne; le mercredi ne convient pas à la visite des malades; le jeudi convient au mariage, aux soins de propreté, à la coupe des ongles.

Le cours des saisons et le calendrier religieux, en particulier le mois de *ramazān*, précisent ou modifient ces croyances hebdomadaires.

Signalons enfin que le jeudi est le jour des mendiants; ils sont particulièrement abondants ce jour-là et on se montre généreux à leur endroit.

L'horaire

Le rythme quotidien est dominé par l'accomplissement des cinq prières obligatoires:

| | |
|---|--|
| <i>namāz-e bāmdāt</i> ou <i>namāz-e sob</i> | avant le lever du soleil; |
| <i>namāz-e pišīn</i> | midi, ou plutôt lorsque le soleil a passé le zénith; |
| <i>namāz-e diġar</i> | vers 5 h. de l'après-midi; |
| <i>namāz-e šām</i> | au coucher du soleil; |
| <i>namāz-e xoftan</i> | le soir, avant d'aller dormir (entre 21 et 23 h.). |

Le matin, l'artisan et le commerçant prennent le thé avec du sucre, plus rarement de la crème et du pain à la boutique bien après la première prière; les maisons de thé et les boulangers sont les premiers en fonction et vendent l'eau chaude (les gens du bazar ont le thé et le sucre à la boutique) et la première tournée. La seconde tournée se vend dans les ruelles vers 11 h. 30; les boutiquiers et les artisans attachés au bon usage religieux ne mangent leur repas de midi qu'après la seconde prière, effectuée dans l'un des *madrasa* du centre ou dans une mosquée proche de leur rue; pendant ce temps, les portes du *Tim* sont fermées; les commerçants placent un rideau de cotonnade devant l'étalage et les apprentis préparent le thé des artisans. Le travail bruyant, martelage et forgeage, est interrompu pendant ce temps. Le repas varie avec les saisons: en hiver, thé noir avec pain, sucre, parfois ragoût, brochettes ou confiture; au printemps, on consomme parfois le *ġōlungāb*, potage clair où trempent des abricots séchés, à vertus purgatives; en été, l'usage de thé vert, sans sucre, est général, précédé d'un potage *šūrā*, parfois d'un bouillon froid *yaxni* ou de fruits: abricots, raisins,

selon le mois. En été également, les commerçants et les artisans s'accordent une demi-heure de sieste dans leurs boutiques, la tête couverte d'une cotonnade pour se protéger des mouches. Vers 5 h., peu avant la troisième prière, on commence de vendre la troisième fournée de pain et les vendeurs de *būlāni*, beignets aux épinards ou aux poireaux passent dans les rues, la corbeille portant la marchandise posée sur la tête. La prière de *dīgar* se fait au *madrasa* ou à la mosquée du bazar; ce n'est qu'ensuite qu'on ferme boutique et qu'on rentre chez soi, muni de pain et de nourriture achetée au bazar. Il est mal considéré de manger entre la prière de *dīgar*, troisième, et celle de *šām*, quatrième. Après cette dernière, récitée à la mosquée de son quartier de domicile, le commerçant ou l'artisan mange le gros repas de la journée préparé par les femmes de la maison: pilaf, riz bouilli, bouillie de riz ou d'ers ou ragoût. Il arrive pourtant que dans certains métiers l'apprenti mange à l'atelier aux frais du maître, comme il se doit, avant de regagner son domicile. Ceci dans le cas où l'apprenti n'habite pas chez son patron.

Les heures de travail varient avec la longueur des journées, vu que le bazar ne bénéficie d'aucun éclairage hors de la lanterne que le règlement de police impose à chaque ruelle pendant la nuit. L'été, on travaille de 6 h. 30 ou 7 h. à 17 h. 30 ou 18 h. environ, les boutiques de comestibles restant ouvertes plus longtemps. L'hiver, la journée commence à 8 h. pour s'achever à 16 h.⁵⁶ Les maisons de thé commencent à chauffer le samovar à 4 h. du matin en été, à 6 h. en hiver, sauf celles du *garāḥ*, ouvertes jusqu'à minuit; elles ferment entre 20 et 21 h., plus tard encore pendant les fêtes. En été par exemple, l'apprenti forgeron vient à 6 h. à l'atelier; il en a la clé, il l'ouvre, balaie, allume le foyer; à 7 h. arrive le maître, qui repart le soir venu à 17 h. 30; l'apprenti asperge alors le sol, balaie à nouveau et ferme l'atelier.

Pour beaucoup de commerçants et d'artisans ayant un bout de terrain, un jardin ou quelques moutons, la journée commence plus tôt que l'ouverture des boutiques; avant de partir au bazar, ils vont à l'herbe et arrosent leurs plantes; ils font de même à leur retour, le soir venu. Pendant la journée, on boit de grandes quantités de thé vert, breuvage excitant et part du rituel social qui réunit vendeurs et clients, voire simples connaissances. En été, on consomme de 4 à 10 théières par jour et par personne; certains vont même jusqu'à 18; le thé vert, surtout en été, est considéré comme "froid".

Notons pour finir que les mendiants exercent leur activité l'après-midi surtout; mendier le matin, estime-t-on, est faire preuve d'avidité et d'outrecuidance; il faut que le marchand ait tiré profit de sa journée au bazar pour qu'il éprouve le besoin d'être généreux.

2. Les zones de production; le bazar et l'environnement

Reprenons et simplifions le schéma de la p. 31 pour tenter de définir des zones correspondant aux principales productions et aux différents types d'échange:

La zone 1 comprend le noyau urbain avec le bazar et les habitations du plan contigu (zones 1 à 3 de la fig. p. 30).

La zone 2 est formée par la ceinture de vergers entourant la zone urbaine (zones 4 et 5 de la fig. p. 30).

⁵⁶ Karutz (1905, 315) observe qu'à Boukhara les boutiques n'ouvrent qu'à 10 h., pour fermer à 16 h.-17 h.; il s'agit probablement de l'horaire d'hiver.

La zone 3 est vouée aux cultures céréalières, à l'exclusion des cultures maraichères, vu le manque d'eau (irrigation annuelle du tiers de l'ensemble de la zone, par rotation triennale); c'est là que se trouvent les villages (zone 6 de la fig. p. 30).

La zone 4 est hors oasis, elle comprend des steppes buissonneuses, montagneuses ou désertiques.

La zone des steppes est une zone d'exploitation intermittente, vouée à la pâture au printemps et au ramassage des arbustes et broussailles l'hiver (saxaul, *Haloxylon aphyllum*; armoises, *Artemisia* de différentes espèces; pistaches, *Pistacia vera* L.; genévrier, *Juniperus seravtschanica*).

La zone des cultures céréalières connaît le régime de la grande propriété, cultivée par des fermiers *deqān* pour le compte des *bāy*. Le blé est la céréale dominante, suivi de l'orge.

La zone des vergers est tout à fait séparée de la précédente quant au régime de l'eau d'irrigation allouée, au type de culture et au genre d'exploitation économique. L'irrigation est annuelle et abondante; elle permet la culture des fruits et du coton, récemment commercialisée sur le marché national et international, culture de rapport donc appartenant aux grands propriétaires ou aux citadins de la classe moyenne.

Entre ces différentes zones, et parfois à l'intérieur d'une même zone, il y a des passages assurés par les producteurs eux-mêmes ou par des intermédiaires. Nous avons vu qu'entre le travail féminin à domicile, zone urbaine et suburbaine, et le bazar, le passage était effectué par les *dalāl*, vieilles femmes ayant accès au marché, ou par les parents mâles. De même, il y a passage entre la zone des vergers et le bazar pour la vente de fruits ou de coton, assurée soit par l'intermédiaire des *dalāl* ou des *jelāb*, ramasseurs-grossistes, soit par les commerçants et les artisans aisés eux-mêmes qui possèdent des jardins leur assurant un revenu d'appoint. Entre la zone des cultures céréalières et le bazar, le passage se fait par le mouvement des *bāy* et des paysans-fermiers venant vendre le blé aux *alāf*, et inversement par l'activité saisonnière des artisans et boutiquiers pauvres s'engageant comme ouvriers agricoles à l'époque des moissons.

Enfin, il y a l'apport de la zone des steppes en combustible, en laine et en animaux pour le marché aux bestiaux. Les peaux de *qarakul*, les fruits d'exportation, les tapis sont commercialisés au dehors du bazar, dans les grands centres de ramassages de M. ou même de Caboul, par l'intermédiaire des *jelāb*.

Nous pouvons définir trois aires commerciales, correspondant à trois réseaux de distribution des biens.

La première a le bazar pour centre, où s'effectue le stockage, la vente et l'achat des céréales et en général des produits de subsistance, ainsi que la distribution de produits importés d'usage quotidien (lampes, textiles, pétrole). Par rapport au bazar, le paysan est à la fois fournisseur et client; rétribué en nature par le propriétaire, il vend le surplus de sa part de grain pour acquérir les espèces nécessaires au paiement de l'impôt et à l'acquisition de biens de consommation limités (vêtements, ustensiles); c'est donc un "target marketer" (Bohannan et Dalton 1962, 7) fréquentant le marché à des fins secondaires, puisqu'il vit pour l'essentiel en régime d'autosubsistance.

En ce qui concerne les céréales, la production de l'oasis de T. suffit à l'alimentation des citadins et ruraux, si bien que l'on peut dire que la zone 3 et le bazar sont en relation étroite

dans le cadre de cette première aire; il y a donc une dépendance de la ville par rapport à l'aire rurale de production et une dépendance de l'aire rurale par rapport au bazar qui en est le débouché essentiel. Cette aire peut se mesurer sur la base de la distance parcourue par le villageois en un temps suffisamment court pour qu'il soit possible, les jours de marché, d'aller au bazar, d'y traiter ses affaires et d'en revenir le même jour, ceci à pied ou à dos d'âne (Yaugi Aregh, 3-4 h. du centre à dos d'âne, Pir Nakhchir, 4-5 h.). Lorsque la distance est trop longue, cas de Kaldar, il peut se créer dans les localités situées hors de l'aire du marché principal bihebdomadaire un marché secondaire, hebdomadaire ou bihebdomadaire lui aussi, se tenant à des jours décalés par rapport au premier, ce qui permettra à certains clients d'aller parfois quand même au marché principal grâce à une étape supplémentaire ou à un moyen de transport plus rapide. Notons aussi que cette aire, théoriquement circulaire, a tendance à s'allonger le long des voies de communication.

La seconde aire est celle des débouchés, des exportations des produits des zones 4 et 2, peaux de *qarakul*, tapis, fruits et coton; en théorie, elle est aux dimensions du marché international (exportations de coton, de grenades vers l'URSS, de tapis vers l'Europe, de fruits secs vers l'Inde). Par rapport à cette aire de production à haute rentabilité, le bazar de T. ne joue guère qu'un rôle économique marginal; on y vend les tapis de second choix, les peaux déparcellées, le coton et les fruits destinés à la consommation urbaine, quelques ovins. Tout au plus sert-il au stockage temporaire des biens destinés à l'exportation, quoique les entrepôts des compagnies et leurs caravansérails utilisés pour cet usage se trouvent plutôt à la périphérie du bazar.

La troisième zone enfin est celle de la distribution des produits artisanaux, dont le réseau englobe surtout les principaux centres du Turkestan.

Quant au bazar lui-même, c'est un lieu d'activités qui participe plus ou moins aux différentes aires définies ci-dessus. Les échanges dont il est l'objet seront décrits dans le sous-chapitre suivant.

On peut affirmer que ce n'est guère qu'au sein de la première aire que le bazar joue son rôle de point de rencontre et d'articulation de différentes zones, de différents types de productions. Pour la seconde, il n'est qu'un point secondaire, bien désuet; pour la troisième, en revanche, il est un centre de production parmi d'autres, mais parmi les plus dynamiques, que concurrence aujourd'hui l'afflux des objets manufacturés importés.

Le marché aux bestiaux

Il représente l'apport de la zone 4 au bazar; il est le point de rencontre des éleveurs et des ramasseurs de broussailles avec les citadins et se dit *gōsfandbāzār*, litt. marché aux moutons, parfois *naqāš* (v. Farhadi 1955, 25), plus rarement *ganj*; les Uzbeks l'appellent *kūybāzār*. Il s'agit d'un terrain en pente situé au sud de la rivière, au sud-ouest de la rue des vendeurs de nattes, mesurant les $\frac{3}{4}$ d'un hectare environ. Comme son nom l'indique, on n'y vend guère comme animaux que des ovins et caprins, c'est à peine si l'on y marchandé, par semaine, un cheval, un chameau (le plus souvent un chameau à une bosse ou chameau d'Arabie; le chameau de Bactriane, à deux bosses, est exceptionnel), de 5 à 15 ânes selon la saison et quelques bovins⁶⁷. Il se tient deux fois par semaine, les jours de

⁶⁷ Marché aux bestiaux bien moins actif aujourd'hui qu'au siècle passé; lors de son passage à T. en 1885, le capitaine Maitland estimait que chaque jour de marché, on y vendait environ 500 moutons, 70 chevaux, 40 à 50 chameaux (*Gazetteer of Afghanistan*, 1907, II, 325).

marché et le vendredi exceptionnellement pendant les moissons. On y vend également le combustible. Les éleveurs et les *butakaš*, litt. arracheurs de plantes, arrivent en ville dès 6 h.; ils déposent leurs montures dans les caravansérails situés sur les routes d'amenées, en général toujours dans les mêmes. Certains Turkmènes de Kaldar venus la veille ont passé la nuit dans les caravansérails du *čarsū*. Au *gōsfandbāzār*, l'emplacement des charges et des animaux, les jours de marché, reste sensiblement toujours le même.

La paille *kā* pour les litières et le combustible se vendent par charge d'âne *bār-e xar* ou charge de chameau *bār-e šotor*. La vente est libre, la Municipalité n'exigeant des éleveurs, des marchands de bestiaux ou des *butakaš* nulle patente. L'*ešāradār* en revanche prélève à la vente $\frac{1}{2}$ afghani par charge d'âne et 2 afghanis par charge de chameau; il perçoit en outre 2 à 3 afghanis pour la vente d'un mouton, 6 afghanis pour la vente d'un âne, 10 afghanis pour celle d'une vache, 12 afghanis pour celle d'un cheval et 15 afghanis pour celle d'un chameau. Il est assisté pour ses prélèvements d'un associé percepteur *xatnewīs* qui enregistre les ventes, et de *taja'igīr* qui l'aident dans la perception des taxes. Ces derniers sont au nombre de quatre: deux au *gōsfandbāzār*, un au *čarsū* et un au *garač*, emplacements où se vendent également quelques charges de combustible. L'*ešāradār* touche également des *dalāl* une commission et un pour-cent de leurs gains (v. p. 78), ainsi que le revenu tiré de la vente du fumier mélangé de paille laissé sur place, soit 6 afghanis le sac. Le combustible consiste, comme nous l'avons vu, en bois de saxaul, de pistachier, de genévrier, de *senjet*, parfois en arbres fruitiers, et en broussailles; le charbon de bois est préparé dans la steppe par les *butakaš* avec les bois susnommés.

Prix de la paille et du combustible, en afghanis:

| charge de | paille | broussailles | bois | charbon de bois |
|-----------|---------|--------------|---------|-----------------|
| chameau | 150-180 | 95-120 | 160-180 | 160-200 |
| âne | 30-50 | 25-35 | 40-50 | 50-80 |

On ne voit pas à T. de véritable marché aux chevaux, où, comme à Sar-i Pul, les bêtes sont exposées montées; on ne voit pas non plus de bazar où le vendeur villageois offre sa marchandise juché sur sa bête, tel que l'ont vu Moser (1895, 137) et Burnes (1835, III, 7) dans l'ancien Turkestan. Ce sont les moutons qui font l'essentiel du trafic, surtout au mois de *mizān* où on achète l'agneau à engraisser, et au mois de *jadī* où l'on vend le mouton prêt à être consommé. Parmi ces derniers, relevons les *arabī* (1500 afghanis à 3 ans) précieux pour leur laine (une seule tonte au printemps), pour leur viande et pour la graisse de leur queue; les *katačānī*, les plus gros, venant de la région de Tāliqān, qui coûtent environ 2000 afghanis à 3 ans et sont appréciés pour leur viande; on ne les tond pas; la laine tombe par plaques au printemps et n'est guère utilisée que par les cordiers; les *qarakulī* (adultes 1000 afghanis), à grosse queue, qui sont tondus deux fois l'an, au printemps et en automne; on tire de leur queue la graisse alimentaire et on vend la peau des agneaux mort-nés de type astrakan; les *kurčozā*, issus du croisement d'*arabī* et de *qarakulī*. Le propriétaire les reconnaît à une marque à l'oreille, fente plus ou moins longue, plus ou moins oblique; sur place, après l'achat par un *felāb*, un employé de l'*ešāradār* leur peint la toison d'une trace de couleur vive, rose, bleue ou violette, afin que le marchand puisse distinguer ceux qu'il a achetés de ceux restés au vendeur.

Parmi les chèvres *buz*, on reconnaît les *watāni*, litt. du pays, de taille moyenne, tachetées, les grandes *katafāni* blanches et les *siḡnāni*, toutes petites, originaires du Badakhshān, qui mettraient bas deux fois l'an.

La vente des ânes *zar* est plus limitée; les prix varient de 1200 à 3000 afghanis environ à 3 ans; les *kulbit*, gris à raies noires, sont les plus communs; les *safid*, blancs, turkmènes, seraient originaires de Boukhara; les *siā* sont brun foncé. Les chevaux *asp* sont rares; parfois des marchands revendeurs passent par T. avec des chevaux et des ânes achetés à Andkhoy, à Aqcha ou à Dawlātābād, en route pour Q., Khānābād ou Tāliqān, où la demande est forte; ils arrivent à T. la veille au soir, logent à l'un des caravansérails du *bandar* et profitent du jour de marché pour essayer de vendre quelques bêtes.

Les vaches *gāw* sont dites *watāni* si elles sont de souche locale; elles sont petites, à hanches saillantes; certaines sont issues de croisements avec des souches russes de race schwytzoise. Les *gāwmiš* sont des buffles d'eau, noirs, de provenance pakistanaise, de même que les gros *lawāni*; les *ḡešgāw* viennent du Badakhshān; leur queue à longs crins ressemble à celle du cheval. Le prix d'un veau *gūsāla* est de 3500 afghanis environ.

Les chameaux *šotor/uštur* (v. Redard 1964) sont représentés par le *šotor-e zarā* ou *šotor-e arabī*, petit chameau à une bosse à robe claire et à poil ras; le *šotor-e ahiri* ou *šotor-e dūkōhā* est le chameau à deux bosses dit de Bactriane; devenu rare, il sert surtout d'étalon pour l'obtention d'individus tels que le *narmāya*, métis de chameau et de dromadaire, robuste bête à poil foncé et long.

Les volailles s'achètent sur le pont *pul-e xišti*; les femmes qui les ont engraisées les font vendre à leur profit par leurs fils ou leurs neveux.

Le nombre des bêtes et des charges varie avec les saisons; en hiver, où elles sont les plus nombreuses, les ânes porteurs de paille et de broussailles ne sont guère moins de 350 à 400, les chameaux avec charges de bois ou de charbon 150 à 200 environ; les chiffres du printemps figurent dans le compte des arrivées dont nous allons faire état. De sept heures à neuf heures, l'activité est la plus grande, les Turkmènes préparent du feu en plein marché aux bestiaux pour chauffer l'eau du thé dans le *čāyjuš*, avec des débris de bois tombés des charges et de la paille; les *dalāl-e bāzār* passent entre les groupes pour vendre tapis, fusils et objets importés; certains esmpagnards offrent de leur côté un petit assortiment d'objets qu'ils ont fabriqués à domicile: tamis, pelles de bois pour la neige ou le fumier, manches, corbeilles. A 11 h. déjà les ventes sont faites et il ne reste presque plus personne sur la place.

Les arrivées

Dans un article consacré au marché de Kurali, dans le Penjab du nord, W. C. Neale, H. Singh et J. P. Singh ont étudié entre autres la géographie du marché, son aire de service, le nombre des arrivées et la quantité des approvisionnements par origine: "who comes, from where, and with what" (Neale, etc. 1965, 152). A l'aide de cartes, les auteurs ont essayé de montrer dans quelle mesure les arrivages varient avec la distance, la fertilité du lieu d'origine, les facilités de transports et la concurrence des autres marchés. Leur modèle, en principe circulaire mais marqué de nombreuses distortions dues à des causes historiques, écologiques et au poids des comportements traditionnels, décrit une aire dont le rayon le plus étendu est de 18 à 20 miles.

Dans le cas qui nous occupe, nous avons essayé de relever le nombre des arrivées par origine et par heure pour tenter de donner un horaire d'affluence et déterminer la nature des apports. Nous nous sommes donc placé au cours des mois de mars et d'avril 1968 sur les

différentes voies d'aménée du bazar les jours de marché et nous avons fait le compte des arrivées et des départs des hommes, femmes, bêtes et charges. Le compte ne donne qu'une approximation fournie par une moyenne puisqu'il n'était pas possible d'être simultanément aux cinq entrées principales du bazar. Notre relevé donne cependant un ordre de grandeur que nous pensons assez conforme à la quantité et à la qualité des arrivées; son utilité apparaîtra mieux lorsque d'autres statistiques pourront être faites sur des places de marché d'un type comparable. D'autre part, nous pouvons comparer l'apport respectif des différentes provenances (v. pl. XLIII et graphique p. 134) ainsi que repérer le moment où l'affluence est à son maximum et celui où les départs équilibrent les arrivées. Le compte a été dressé de 6 h. à 10 h. C'est donc de l'affluence moyenne au bazar un jour de marché aux mois d' *amal* et de *sawr* qu'il s'agit.

Trois remarques pour commencer:

- 1) Il faut ajouter au nombre des personnes et des animaux fréquentant le bazar les jours de marché ceux qui, venant d'au-delà des limites de l'oasis, de Kaldar et d'autres villes par exemple, sont déjà arrivés la veille et passent la nuit dans un *caravansérail*. Un relevé fait les veilles de marché permet de donner le chiffre indicatif de 35 personnes (hommes), 16 chameaux, 5 chevaux, 42 ânes, 4 bovins.
- 2) Le nombre des arrivants originaires de T. même ne saurait être relevé exactement, vu qu'il est possible pour les citadins de circuler de la ville au bazar par de nombreux passages à l'écart des chemins principaux.
- 3) Les jours ordinaires, le mouvement des citadins vers le bazar: artisans, marchands et clients, représente les $\frac{2}{3}$ du mouvement des jours de marché, l'apport rural le dixième seulement.

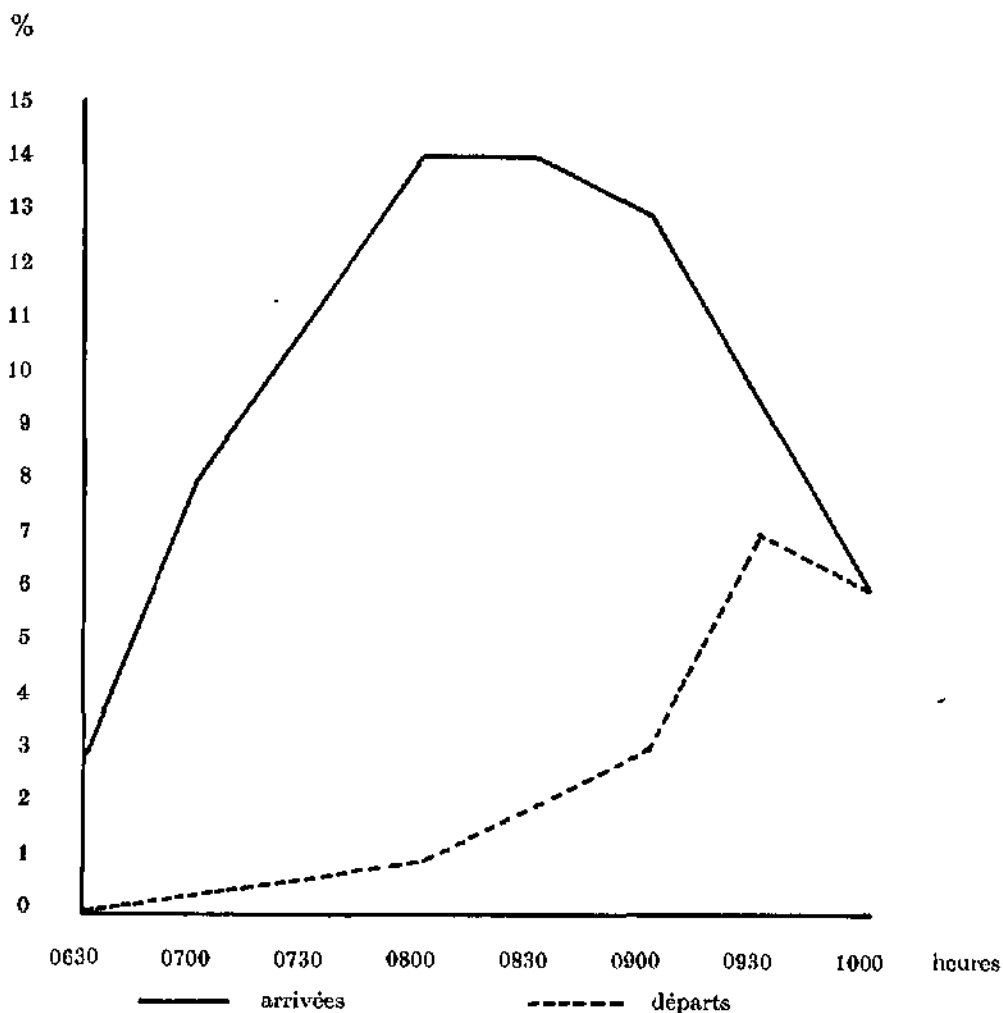
Nous avons préféré ici au modèle circulaire théorique des zones, le schéma plus concret des aires géo-écologiques, soit aire 1) ville et jardins suburbains, 2) l'oasis irriguée et villages représentés par des points, 3) montagnes et villages d'amont, 4) aire de l'arrondissement hors oasis, en particulier les localités de Kaldar et de Nāyibābād, 5) territoires situés hors de l'arrondissement.

Le tableau suivant indique, de demi-heure en demi-heure, les arrivées et les départs des personnes, avec le pourcentage de chaque chiffre par rapport à l'ensemble du passage.

| heures | arrivées | % | départ | % | passage | |
|-----------|----------|----|--------|----|---------|-----|
| 0600-0630 | 168 | 3 | 16 | } | 184 | |
| 0630-0700 | 410 | 8 | 42 | | 2 | 452 |
| 0700-0730 | 574 | 11 | 40 | | 1 | 614 |
| 0730-0800 | 741 | 14 | 67 | 2 | 808 | |
| 0800-0830 | 740 | 14 | 110 | 3 | 850 | |
| 0830-0900 | 689 | 13 | 169 | 7 | 858 | |
| 0900-0930 | 513 | 10 | 371 | 6 | 884 | |
| 0930-1000 | 294 | 6 | 294 | | 588 | |
| Total | 4120 | 79 | 1100 | 21 | 5238 | |

dont 171 femmes.

L'essentiel des arrivées se situe entre 7 h. et 9 h. du matin; après 10 h. le nombre des arrivées est négligeable. Dès 9 h. la courbe des départs fait un brusque saut, et si elle fléchit ensuite, c'est que les $\frac{3}{4}$ des forains, dont la somme, comptée par passages, soit aller et retour, est de 1276 individus (v. tableau des passages par origines), sont déjà sur la route du retour après 10 h. Ce sont les citadins qui, pour le plus grand nombre, restent au bazar, les uns y travaillent, les autres font partie de la clientèle des maisons de thé où ils s'attardent jusqu'a-



Courbes des arrivées et des départs

près midi avec le quart restant des forains; le séjour de la plus grande partie des campagnards est extrêmement bref, soit que la route soit longue (Yangi Aregh, 18 km environ, Pir Nakhchir, 20 km environ), soit qu'ils désirent reprendre aussi vite que possible le train de leurs occupations.

Les 171 femmes dont nous avons noté le passage, toujours voilées, ne se rendent pas nécessairement au bazar dont l'usage leur refuse l'accès, exception faite de vieillardes et des

mendiantes voilées; il peut s'agir de personnes se rendant en visite ou traversant le bazar pour prendre un autobus au *garâj* qui les mènera à M., où a lieu le pèlerinage du nouvel an.

Le tableau des passages par origines ne distingue pas les allers des retours; il se réfère à la pl. XLIII pour la détermination des aires.

| heures | aire 1 | aire 2 | aire 3 | aire 4 | aire 5 | total |
|---------------|--------|---|--------|--------|--------|-------|
| 0600-0630 | 139 | 26 | 14 | 5 | — | 184 |
| 0630-0700 | 356 | 82 | 7 | — | 7 | 452 |
| 0700-0730 | 480 | 111 | 9 | 11 | 3 | 614 |
| 0730-0800 | 604 | 196 | 6 | 2 | — | 808 |
| 0800-0830 | 584 | 236 | 30 | — | — | 850 |
| 0830-0900 | 646 | 177 | 27 | 5 | 3 | 858 |
| 0900-0930 | 738 | 114 | 22 | 5 | 5 | 884 |
| 0930-1000 | 415 | 148 | 17 | 7 | 1 | 588 |
| Total | 3962 | 1090 | 132 | 35 | 19 | 5238 |
| Total forains | | 1276 = 24,5%, soit $\frac{1}{4}$ environ. | | | | |

Les citadins: clients, commerçants ou artisans, forment la plus grande part, soit les $\frac{3}{4}$ environ de la population rencontrée au bazar; dans ce nombre sont comptés aussi de nombreux jardiniers qui soignent arbres et cultures à la périphérie urbaine. Quant aux citadins proprement dits, ils représentent un apport stable guère diminué les jours ordinaires; le second groupe (aire 2) représente les habitants de la plaine irriguée, en aval de T.; démographiquement, il est intéressant de constater qu'ils forment une masse huit fois plus nombreuse que ceux de l'aire 3, provenant des villages de montagne ou d'amont; il est vrai que la distance est plus grande et l'accès plus difficile, mais la population y est aussi moins nombreuse, les cultures, en grande partie *labmi* ou non irriguées, étant d'un rapport moindre et surtout beaucoup plus irrégulier que l'agriculture *ābi* ou irriguée. Les trois aires que nous venons de voir font partie, d'une façon presque absolue, de l'aire de service du bazar; les autres marchés sont beaucoup trop éloignés pour qu'il soit rentable de s'y rendre régulièrement (Q. est à 100 km de Yangi Aregh, Aibak est à 40-45 km de Sayad et de Pir Nakhehir), même si le prix de vente des produits indigènes, donc encaissé par les villageois eux-mêmes, est un peu plus élevé à Q. ou à Aibak qu'à T. et le prix d'achat des produits importés un peu inférieur.

La situation est différente pour l'aire 4 située hors de l'oasis et de son système de canaux. Nāyibābād par exemple n'est à guère plus d'une vingtaine de km de T. et à 35 km environ de M.; mais l'attraction de cette dernière ville est forte avec son grand marché, ses débouchés et la possibilité de vendre combustible ou cheptel à des prix plus avantageux; aussi une partie des habitants de Nāyibābād préfère-t-elle prendre la grande route de M. les jours de marché. Les villages qui forment l'agglomération de Kaldar sont éparpillés sur une étendue de 30 km de long environ; les villageois de Kohna Kaldar préfèrent se rendre à T. dont ils sont les plus rapprochés, tandis que ceux de Tozlāq vont de préférence à M.

Les individus recensés de l'aire 5 proviennent de régions situées à l'extérieur de l'arrondissement; il peut s'agir de marchands ou de *jelāb*, de quelques nomades pasteurs dits *kandahāri* venus s'approvisionner à l'époque de la pâture de leurs moutons dans la steppe entre T. et Q., ou de gens de passage se rendant par T. dans une autre localité.

Le total des animaux recensés est le suivant :

| | | | |
|----------|------|------------|-----|
| chameaux | 228 | ovins | 230 |
| chevaux | 98 | caprins | 85 |
| ânes | 1427 | gallinacés | 26 |
| bovins | 54 | | |

Le chameau est utilisé ici presque exclusivement comme bête de somme; nous n'avons vu qu'une seule fois un chameau avec un bâti de bois, comportant deux supports placés de chaque côté de la bosse et servant, chez les Turkmènes, au transport des femmes et des vieillards. La rareté relative du cheval, beaucoup plus nombreux dans la région d'Aibak et à l'est de Q., tient peut-être à des causes écologiques ou économiques, ces dernières étant récentes; sa vente au marché aux bestiaux est négligeable. L'âne en revanche représente la bête de somme et de monte par excellence; l'essentiel des broussailles ramassées par les *butakaš* est amené par lui; d'un prix relativement bas (moins de 100 afghanis à la naissance), il est également un moyen de transport apprécié, sobre et au pas régulier; à condition d'avoir prévu un rembourrage à l'arrière de l'échine, le voyageur peut sommeiller à dos d'âne lorsque le parcours est long et le terrain uni.

Les bovins de passage le matin des jours de marché sont en général destinés à la vente; quant aux ovins, la vente en est rare à cette saison, à part une petite quantité commercialisée dès le début de la matinée comme viande de boucherie. Les grandes ventes interviennent au moment des moissons, en *mizān* et en *jadī* (v. chap. VII, 1).

Les poules, comme on l'a vu, sont vendues par des gamins en dehors du marché aux bestiaux, sur le pont menant à Q. ou dans ses abords immédiats.

La circulation des véhicules, au cours de cette matinée type, a consisté en :

| | | | |
|---------------|-----|------------|----|
| <i>gādi</i> | 112 | auto | 3 |
| <i>karāči</i> | 39 | autobus | 4 |
| jeep | 19 | bicyclette | 64 |
| camion | 14 | tracteur | 1 |

Les *gādi* servent au transport presque exclusif des citadins qui les utilisent en général à plusieurs et à frais partagés pour aller au *hokūmat* par exemple, situé un peu en dehors de ville, ou pour se rendre d'une extrémité de la localité à l'autre; certains commerçants habitant Tangi ou le faubourg de Khwāja Burbān se mettent à 5 ou 6 pour se payer ce moyen de transport jusqu'au bazar, soit 5 à 10 afghanis selon la longueur du trajet. Les *karāči*, tombereaux, servent uniquement au transport des marchandises. Les jeeps *jiť* de fabrication russe s'obtiennent surtout au carrefour *garāj*; la plupart d'entre elles effectuent l'aller-retour T.-M. pour le transport collectif des voyageurs; plus rares (1 à 2 par jour) sont celles qui font le trajet T.-Q. Les camions *lōri* ou *čakla* suivent la route Aibak-T.-M. en passant par le *garāj*; ils servent au transport des ouvriers ou du matériel employé à la réfection de la chaussée. Les autos, elles aussi, empruntent la route Caboul-Aibak-T.-M. et ne se risquent qu'exceptionnellement sur la piste de Q. peu marquée et par endroit ensablée. Les autobus, *servīs* s'ils sont grands ou *wāgān* s'ils ne dépassent pas la taille d'un fourgon, assurent le transport des passagers entre Caboul et M. et entre T. et Q. Tous ces véhicules à moteur ont pu affaire avec le bazar, si ce n'est, épisodiquement, pour l'apport de produits amenés de M. ou pour

le transport vers Caboul ou M. de produits locaux (cuir, coton, fruits). Les bicyclettes *bāy-sikel* appartiennent à de jeunes fonctionnaires, aux instituteurs ou à des commerçants aisés; ces derniers, *bazār* et *banjāra* surtout, les garent pendant la journée à l'ombre de la rue des cordiers, bien située par rapport à leurs boutiques, à l'abri d'ateliers désaffectés. Le tracteur enfin est l'un des cinq appartenant à de grands propriétaires fonciers.

Les charges recensées sont toutes destinées au bazar; elles sont portées soit à dos de chameau, soit à dos d'âne, exception faite des ouvrages textiles faits par les femmes à domicile et portés dans des baluchons.

Nombre et types de charges

| | | | |
|---------------------|-------------|-------------------------|--|
| charges d'âne: | combustible | 325 | |
| | paille | 101 | |
| | blé | 116 | |
| | légumes | 65 | |
| charges de chameau: | combustible | 110 | |
| | blé | 11 | |
| produits textiles: | broderies | } 88 (portés à la main) | |
| | tressages | | |

Aux mois d'*amal* et de *sawr*, la collecte du combustible commence à fléchir, les grands froids sont passés et les charges de combustible ne représentent, en été, que le quart de l'approvisionnement d'hiver. En *amal*, les potiers font provision de broussailles pour la cuisson des fours, lorsque le prix des charges est encore bas. Le blé est amené en ville par les villageois, soit pour être vendu aux *alāf* en cas de besoins en espèces, soit pour être moulu aux moulins selon le système *mušak* (v. p. 118). Les légumes proviennent des jardins de la périphérie et approvisionnent le *mandāi-ye sawr* et les boutiques des *tarfrūš*. Chaque charge pénétrant au bazar paie une redevance d'un afghani à l'*esārādār-e bāzār*. Les produits textiles de l'artisanat féminin consistent surtout en bonnets brodés, *ezārband*, ceintures de coton, et fils de coton.

On pourrait croire a priori que les jours de marché les campagnards se mêlent aux citadins, passent de longues heures dans les maisons de thé où ils écoutent les transistors et les potins de la ville, participant ainsi une ou deux fois par semaine à la vie culturelle et sociale urbaine. Tel n'est pourtant pas le cas pour le plus grand nombre d'entre eux. Arrivés tôt le matin avec leurs ânes chargés de broussailles, ils se dirigent directement au marché aux bestiaux où ils n'ont guère de contact qu'avec d'autres campagnards, les *dalāl*, les *jelāb* et les acheteurs de combustible. Ce dernier vendu, ils ont encore à livrer à domicile la marchandise qui n'a pas quitté le dos de la bête⁵⁸ et regagnent ensuite directement leur village. Quelque peu farouches, parfois moqués ou brusqués par les citadins, ils désirent éviter de payer le prix du dépôt de leurs ânes ou de leurs chameaux dans un caravansérail. A ces raisons s'ajoute, pour les Turkmènes, le problème de la langue, eux-mêmes ne parlant souvent pas le *fārsī* (parler persan) et les citadins ignorant le *turkmenī*. L'achat d'huile, de sucre et de thé, parfois d'une lampe, la station dans les bureaux pour le paiement des impôts, le recrutement à la corvée ou l'établissement d'un papier d'identité, voilà en quoi se résument, pour la

⁵⁸ Selon le traité d'Ibn 'Abdun au contraire, les charges doivent être vendues posées à terre afin que le client puisse déjouer les fraudes éventuelles (Lévi-Provençal 1947, 83 et 134).

majorité d'entre eux, les rapports des villageois avec le bazar et la ville, hors du marché aux bestiaux. Un petit nombre d'entre eux, moins du quart, se réunit dans les maisons de thé jusqu'aux abords de midi ou, s'ils sont assez riches pour manger au bazar, jusqu'au début de l'après-midi; mais là encore c'est entre paysans du même village qu'ils se retrouvent, et les contacts citadins-campagnards sont peu fréquents.

Différente est la situation des jardiniers chargés du soin des vergers, des plantations de coton et de melons; à portée du centre et en contact quotidien avec les propriétaires citadins des terres qu'ils cultivent, ils sont plus proches du milieu urbain des commerçants, des artisans, des fonctionnaires et des possédants, et disposent de plus d'argent et de temps. C'est grâce à eux que le chiffre d'affaire des maisons de thé, des restaurateurs, des boulangers et des vendeurs de brochettes double les jours de marché.

On peut donc avancer que le bazar n'assure pas, dans l'ensemble, l'intégration de la clientèle rurale à la vie sociale urbaine, mais qu'il est un intermédiaire nécessaire de type économique surtout entre le mode de vie du paysan, basé sur un revenu en nature, et ses besoins occasionnels en espèces; le lieu de l'échange entre biens en nature et espèces est soit le marché aux bestiaux, soit la boutique du marchand de grain.

3. *Les échanges, les investissements et les rapports de production*

Bien qu'appartenant à une aire géographique et culturelle déterminée, le bazar présente un certain nombre d'aspects, économiques notamment, liés à des problèmes théoriques généraux. Selon une des tendances actuelles de l'ethnologie économique, l'accent n'est plus mis sur l'échelle traditionnelle des techniques d'acquisition ou sur le problème de la monnaie, mais sur le mode de circulation des biens et sur la notion d'échange. On en distingue trois modalités: la réciprocité, la redistribution et l'économie de marché que l'on peut appeler, pour éviter toute confusion, l'économie marchande (Polanyi 1957; Bohannan et Dalton 1962; Sahlins 1965; etc.).

Un système de réciprocité, fait de dons et de contre-dons, de prestations et de contre-prestations, existe à T. comme chez nous dans la sphère parentale ou sociale, et se manifeste sous forme d'échanges de présents ou de services par exemple. La réciprocité est dite directe ou équilibrée si la prestation de A vers B est suivie d'un retour immédiat de B vers A, généralisée lorsque le retour, c'est-à-dire la contre-prestation, n'est pas immédiat.

Dans une société industrielle, on considère en général que de tels échanges ont un sens social mais guère de valeur économique. En Afghanistan et à T. en particulier, la circulation des biens dans l'échange réciproque prend une importance beaucoup plus considérable. L'hospitalité par exemple est un cas de réciprocité généralisée, vu que le principe d'accueil vient d'un usage général et non pas de la simple obligation liant un couple de partenaires. Chacun est assuré de trouver accueil quelque part, mais pas nécessairement chez celui que l'on a reçu chez soi. Mentionnons aussi le mariage, où le fiancé, le "receveur" de femme ou sa famille fournit en retour une prestation en nature ou en espèces. Cet homme, dans le cas théorique et fréquent où il est père de filles, devient à son tour donneur de femme(s) et receveur de prestation(s). Le mariage avec une cousine ou une parente proche licite est jugé d'un œil favorable, puisqu'il maintient la circulation de biens et de femmes dans le milieu homogène et contrôlable de la famille élargie. En revanche, le mariage par échange des sœurs, en usage dans les milieux pauvres, est mal considéré, parce qu'il annule l'échange des biens et court-circuite un réseau plus vaste et un cycle plus long de prestations et de mariages.

Plus proche de notre domaine, le cas des *zeyrāt*, repas sacrificiels dont bénéficient les pauvres, est également un exemple d'échange généralisé institué par les grands propriétaires, les quartiers urbains (par collecte) ou les marchands prospères, en *amal* ou après les moissons; ceux qui les offrent espèrent par là s'assurer la bénédiction divine et des récoltes abondantes. Ces manifestations ont une importance économique particulière pour les deshérités qui, en *amal* surtout, trouvent difficilement de quoi se nourrir; comme les *zeyrāt* sont relativement nombreux et qu'ils n'ont pas lieu le même jour, les pauvres peuvent en faire le tour et avoir ainsi leur subsistance assurée pour près de deux mois. Ici, la prestation est particulièrement médiate, qu'il s'agisse de la faveur divine attendue ou de la possibilité pour le donateur de se retrouver, un jour, dans la situation de bénéficiaire. Un tel type d'échange est étroitement lié aux institutions et aux structures sociales et religieuses et signifie que dans la société en question, une personne se trouvant dans telle situation de statut ou de richesse est tenue à telle prestation, sans recevoir directement quelque chose en retour.

Le système d'échange redistributif se manifeste au niveau des unités de production; il suppose un rassemblement de la production du groupe, qui est ensuite divisée et allouée aux différents membres en parts égales ou inégales (Neale 1957, 223). Dans beaucoup de pays du Moyen-Orient, propriétaires et fermiers (*sharecroppers*) partagent le produit de la récolte en 5 parts distribuées en nature au prorata de l'investissement productif⁵⁸. Selon ce principe:

- 1 part va à celui qui fournit la terre,
- 1 part à celui qui a fourni les semences,
- 1 part au dispensateur de l'eau d'irrigation,
- 1 part au propriétaire des animaux de trait pour le labourage,
- 1 part pour celui qui fournit le seul travail physique.

Celui qui n'a que la force de ses bras ne touche évidemment que $\frac{1}{5}$ de la récolte.

Le type de partage en usage à T. est plus subtil; il tient compte d'une multiplicité d'ayant-droit tels que le percepteur d'impôt, les moissonneurs et les préposés au système d'irrigation; en outre, il s'effectue à partir d'un produit théorique fictif et assure ainsi au fermier un revenu relativement fixe par unité de surface cultivée, à l'abri des risques d'une mauvaise récolte; il ménage en revanche au propriétaire, qui prend la part qui reste, elle-même variable, le bénéfice de l'amélioration du rendement. Le compte s'effectue en présence des fermiers, à l'aide de crottes de mouton en guise d'abaque.

Même principe de redistribution, mais plus simple, chez les jardiniers; les cultivateurs et les propriétaires de vergers se partagent la récolte des arbres fruitiers à raison de $\frac{1}{4}$ de la récolte pour les premiers et de $\frac{3}{4}$ pour les seconds; la récolte du coton, dont la culture demande beaucoup de soins, est divisée par moitié entre les deux parties. Le partage de la récolte de la luzerne varie selon les années: l'année des semences, les jardiniers et les propriétaires se partagent chacun la moitié; les années suivantes, les jardiniers se contentent du quart. Ainsi, lorsque fermiers ou jardiniers vont vendre leur part de récolte au bazar, ils passent d'une sphère d'échange en nature de type redistributif à une sphère économique où domine un système de prix, de même que l'on passe d'une sphère de réciprocité à une sphère d'économie mercantile lorsqu'on quitte le domaine familial ou religieux pour le monde du bazar.

⁵⁸ V. par ex. Patai 1967, 276; English 1966, 88 pour l'Iran; Cervinka 1950, 30 et Dupree 1966, I, 10 pour l'Afghanistan.

Dans chacun de ces domaines déterminés, le type d'échange n'est pas uniquement économique, il n'est pas étranger à un certain mode de rapport et d'intégration sociale, et les sphères où ils se rencontrent doivent être définies comme des sociétés différentes même si un même individu peut passer de l'une à l'autre, d'où la séparation si visible entre les mondes clos ou bien délimités du bazar, de l'habitat familial et des villages, entre lesquels nous avons montré la nécessité d'intermédiaires et de modes de passage.

Au bazar même, nous pouvons observer le principe redistributif dans le cadre de l'unité de production artisanale. Prenons l'exemple d'un atelier de potier : la production est partagée entre le propriétaire de l'atelier, le maître et les ouvriers, et se fait selon une double allocation en deux temps, celle, en nature, des produits fabriqués et celle, en espèces, de la vente. Dans cet atelier, la production en céramiques est divisée en 7 parts *bōlak* et distribuée à raison de 2 parts au propriétaire, 2 parts au maître potier et 3 parts à des tierces personnes. Les bénéficiaires de ce premier partage tiennent chacun boutique au bazar et paient la part reçue au prix de gros à l'un d'entre eux qui totalise le produit de cette vente, en déduit le prix du combustible qui est remboursé au propriétaire et divise la somme restante en 17 parts, dont 4 reviennent au propriétaire, 6 au maître, 4 au premier ouvrier et 3 au second. En plus de leurs parts en espèces, propriétaire et maître, grâce à leur boutique, jouissent du bénéfice de la vente à la clientèle des parts allouées en nature. Dans ce cas, maître et ouvriers ne sont donc pas des salariés, ils touchent une part du produit total qui a en fait une grande fixité, puisque la production et les prix sont relativement stables.

Dans la sphère d'échange propre au bazar, celle de la vente, de l'achat et de l'argent monnayé, nous n'avons pas affaire à une économie de type libéral où joue le jeu de l'offre et de la demande, déterminant les prix. Rappelons d'abord que la production des denrées et, dans une certaine mesure, la production artisanale (potiers, cordonniers, etc.) dépendent pour une large part du rythme saisonnier. La demande est ainsi fortement prédéterminée par ce cycle et non pas par une clientèle plus ou moins riche, par une demande plus ou moins abondante; les variations sont donc prévisibles. Les prix pourraient varier du fait des phénomènes de concurrence; il faut considérer trois cas : dans le premier, il y aurait concurrence entre deux boutiquiers, deux artisans du même marché ou de la même rue; or, ce n'est guère possible à T.; situation et type de production étant identiques, il s'est établi chez les vendeurs et les artisans un système de prix dicté par les besoins et la tradition; les seules variations, peu importantes, sont celles nées du marchandage et ne concernent que le couple formé par l'acheteur et le vendeur. Dans le second cas, un artisan venu de l'extérieur offrirait des produits à des prix nettement plus bas (v. l'exemple des potiers du Laghmān, p. 117). Dans ce cas, du reste très rare, on ne peut guère dire qu'il s'agisse de la concurrence d'un produit identique, puisque la qualité et la contenance des objets diffèrent; en outre, une opération semblable est difficile à réaliser dans les professions bien structurées où le chef de la corporation a un pouvoir de contrôle sur les nouveaux arrivants.

Le troisième cas concerne la concurrence des produits nouveaux, en général importés. Cet apport agira sur le type et la qualité de la fabrication, puis sur la situation de l'artisanat lui-même plus que sur les prix. Dans une première étape, théorique, l'artisanat règne sans concurrence, mais non sans stimulants provenant d'autres centres artisanaux, et fournit ses produits à tous, riches et pauvres. Cette étape pour autant qu'elle ait existé à l'état pur, est révolue depuis longtemps. La seconde étape voit l'apparition de produits importés : porcelaines de Chine ou de Russie, objets européens, tissus anglais, indiens, etc. La clientèle riche va préférer ces produits et l'artisan local est cantonné à une production d'une qualité

toujours moindre réservée à une clientèle pauvre. Ceci nous amène à la troisième étape, que nous vivons aujourd'hui; les produits et matériaux importés, fer blanc ou tissus imprimés par exemple, sont devenus si bon marché qu'ils attirent même la clientèle pauvre, éliminent certains métiers et forcent d'autres à s'adapter au travail d'une autre matière première.

Quant aux prix des denrées, ils sont soustraits sur le plan local au mécanisme de l'offre et de la demande par la mesure autoritaire de la taxation, dépendant elle-même, dans une certaine mesure, des variations saisonnières. Au *garāḥ* sont affichés les prix des produits alimentaires fixés par la Municipalité d'entente avec les chefs des corporations. Ils sont sujets à révision tous les quinze jours. Quant à ceux de la farine et de la viande, ils sont proclamés dans les rues du bazar par l'organe du crieur public.

Mercuriale affichée au *garāḥ* en juillet 1966, dite *nirx-e ašiyāi-ye xōrākī bāb az bābat-e burj pānzda āxer-e saratān sāl 45*, prix des denrées alimentaires des 15 derniers jours du mois de *saratān*, année 1345.

(Les parenthèses sont de nous)

| | | |
|---|-------------------|----------|
| 1) portion de riz et viande | 8 | afghanis |
| 2) portion de bouillie de riz | 6 | „ |
| 3) pain, la pièce | 1,5 | „ |
| 4) thé, la théière | 0,5 | „ |
| 5) melon, qualité supérieure | le <i>sēr</i> 8 | „ |
| 6) melon, qualité moyenne | le <i>sēr</i> 7 | „ |
| 7) melon dit <i>zambūrča</i> , qualité supérieure | le <i>sēr</i> 6,5 | „ |
| 8) <i>zambūrča</i> , qualité moyenne | le <i>sēr</i> 4,5 | „ |
| 9) melon, qualité inférieure | le <i>sēr</i> (?) | |
| 10) pastèque, melon d'eau | le <i>sēr</i> (?) | |
| 11) raisin <i>āqūā</i> (noir, local) | le <i>sēr</i> 50 | „ |
| 12) raisin <i>kisniš</i> (noir, à gros grains, pour séchage ⁶⁰) | le <i>pāw</i> 3 | „ |
| 13) raisin <i>huseynī</i> (blanc, allongé, de Pir Nakhchir ⁶⁰) | le <i>sēr</i> 44 | „ |
| 14) raisin <i>šurnāk</i> (blanc, local) | le <i>sēr</i> 40 | „ |
| 15) raisin <i>abjūš</i> (grand, blanc, de Kandahar ⁶⁰) | le <i>sēr</i> 32 | „ |
| 16) raisin <i>kerangāni</i> (blanc, rond, de Pir Nakhchir) | le <i>sēr</i> 24 | „ |
| 17) raisin <i>tāfi</i> (blanc, allongé, moins doux que les <i>huseynī</i> ⁶⁰) | le <i>sēr</i> 24 | „ |
| 18) figue | le <i>sēr</i> 12 | „ |
| 19) grenade, qualité supérieure | le <i>sēr</i> 20 | „ |
| 20) grenade, qualité moyenne | le <i>sēr</i> 18 | „ |
| 21) grenade, qualité inférieure | le <i>sēr</i> 16 | „ |
| 22) pomme | le <i>sēr</i> 60 | „ |
| 23) poire | le <i>sēr</i> 80 | „ |
| 24) prune | le <i>sēr</i> (?) | |

⁶⁰ V. Holmersen 1852, 237-239 et Vavilov et Bukinič 1929, 470-471.

Ces prix ne sont pas toujours respectés par les marchands du bazar, malgré les menaces de sanctions. En fait, il existe une tolérance de 10% environ, soit que les autorités soient impuissantes à faire respecter les prix, soit qu'elles sachent fort bien qu'ils sont en-dessous du cours réel et qu'elles comptent sur le bénéfice des quelques amendes imposées aux *kalāntar*; ces derniers les paient volontiers, achetant de la sorte la complaisance des inspecteurs ainsi que l'espace et la laxité des contrôles.

Les produits importés manufacturés sont en général de pauvre valeur et de pauvre qualité: fil, objets en plastique, miroirs, clous; les commerçants sont nombreux, la clientèle est rare et démunie, si bien qu'ils ne peuvent spéculer sur des modes ou des besoins artificiels et que leur marge bénéficiaire ne dépasse pas un minimum. Nous ne connaissons que peu d'exemples de prix entièrement spéculatifs, sans rapport avec le coût de production ou le prix d'achat: la mode des bijoux turkmènes et des porcelaines russes Gardner auprès des Européens a amené les commerçants de Caboul à envoyer des rabatteurs dans le Nord, où ces objets se trouvent encore; cette vogue subite et la connaissance de l'accroissement de la demande dans la capitale a fait que les prix ont quintuplé en l'espace de quelques années. Sur le plan local, un cas de type semblable est celui des grandes pièces de soie imprimée *čāder*, jadis fabriquées à T. et désormais difficilement trouvables, que les jeunes filles uzbeks de la région de Darra-i Suf exigent de leur fiancé pour le mariage. Comme la demande est impérative et l'objet rare par essence, puisqu'il ne se fabrique plus, les prix atteignent des montants de plusieurs milliers d'afghanis, sans rapport avec la valeur originelle de l'objet.

Pour l'ensemble des produits fabriqués cependant, l'établissement du prix est simple puisque les frais d'exploitation sont réduits au minimum par une production souvent familiale, par le fait qu'on ne tient pas compte de l'amortissement (outillage) et que les frais de transport ou d'emballage sont presque toujours inexistantes. La capacité de travail de l'artisan est en général supérieure à la demande; le temps de travail ne joue donc pas de rôle dans le prix, mais seulement le coût de la matière première plus le montant nécessaire à la subsistance pendant un temps donné réparti sur le nombre de commandes attendues.

Le marchandage

Lors de la vente d'un produit importé ou d'un objet artisanal, le prix est fixé à la suite d'un marchandage *šagra* entre l'acheteur et le vendeur; il faut insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un cours valable sur l'ensemble du marché, mais d'un cours momentané et privé, concernant un objet singulier et non une catégorie d'objets, valable uniquement pour le couple vendeur-acheteur. "In the absence of more determinate pricing mechanisms, bargaining serves the very important economic function of fixing the worth of a particular good for a particular buyer and seller at a particular time and place" (Kaplan 1965, 90). On a parlé pour l'expliquer du goût du jeu ou d'une sorte d'affrontement psychologique chez les deux partenaires; on a voulu en voir l'origine dans le manque de "rationalité", dans la non-standardisation des objets fabriqués et des poids et mesures (Sjoberg 1955, 440). Tout en reconnaissant son utilité pour la fixation des prix, Polanyi (1957, 250-253) et Sahlin (1965, 148-149) y voient un processus social impliquant des relations négatives "antagonistes" ou une "réciprocité négative". Ortiz (1967, 394) et surtout Khuri (1968) se sont élevés avec raison contre cette conception, montrant que le marchandage instituait au contraire un certain type de relations positives avec ses rites, son étiquette et surtout le souci de ménager les échanges futurs avec le client; l'agressivité, la duperie sont des limites à ne pas franchir puisqu'elles mettent en danger la transaction. Le marchandage

intervient dans l'achat d'objets artisanaux qui n'ont pas de prix fixes puisqu'aucun de ces objets ne peut être dit identique à un autre; dans le cas des animaux du marché aux bestiaux, l'individualité de la valeur de chaque bête est si évidente et générale que le marchandage existe aussi chez nous; on marchandage aussi les produits horticoles destinés à l'exportation ainsi que les objets importés de vente non courante, pour lesquels n'existe ni usage général imposant un certain cours, ni information concernant le prix de revient.

Le manque d'information sur les prix de revient et sur le prix de vente pratiqué ailleurs est une des circonstances qui permet le marchandage, qui l'impose même lorsque ce prix de revient n'est pas le même pour les divers commerçants d'une place de marché. Ceci provient du fait que certains d'entre eux sont assez riches pour s'approvisionner directement au centre d'importation, soit ici Caboul ou M., alors que d'autres le font par intermédiaires; pour avoir la même marge de bénéfice, les seconds doivent donc demander un prix de vente plus élevé que les premiers, ce qui est possible lorsque le prix n'est pas fixe et que l'acheteur, pour découvrir le prix le plus avantageux pour lui, en est réduit aux tâtonnements et aux tentatives de boutiques en boutiques. Si le client est endetté auprès du marchand, s'il est en rapports d'amitié ou de dépendance avec lui, sa capacité de faire baisser le prix proposé sera amoindrie; si c'est le marchand en revanche qui désire s'attirer la clientèle ou les bonnes grâces de l'acheteur, il offrira parfois l'objet désiré en-dessous du prix de revient.

Dans le marchandage, le rôle de la clientèle est donc aussi qualitatif; les limites entre lesquelles l'objet sera marchandé, qui n'excèdent jamais le prix d'achat final de plus d'un quart sauf au marché aux bestiaux, varieront selon qu'il s'agit d'une vieille pratique, d'un voyageur de passage, d'un bon client potentiel, d'un créancier ou d'un individu bé à l'acheteur par une dette ou des services. C'est le cas des artisans et des *jelāb*, des boulangers et des marchands de farine; *jelāb* et marchands avancent l'argent nécessaire à la production et imposent par cela même leur clientèle et leur prix.

Le type de rapport entre le marchand et le client, le rituel du marchandage au Moyen-Orient ont été fort bien décrits par Khuri (1968, 701-702), il n'est d'ailleurs valable à T. que pour les affaires qui sortent de l'ordinaire; la tactique du vendeur est de conférer en paroles à l'acheteur éventuel, par un appelatif flatteur tout d'abord: oncle, père, frère, maître, selon l'apparence de l'interlocuteur, un statut plus élevé que le sien propre afin de lui imposer un comportement généreux ou du moins peu "regardant". La tactique de l'acheteur vise à obtenir du vendeur qu'il abatte ses cartes en premier, en énonçant le premier prix, base de discussion, et ensuite à lui démontrer qu'il connaît le marché et les prix aussi bien que lui (Potter 1968, 113-114). L'affaire conclue ne doit laisser à chacun des deux parties ni amertume, ni vanité; il est d'usage de féliciter son partenaire de l'affaire qu'il vient de réaliser et de lui souhaiter d'en tirer profit. La durée de la transaction est proportionnelle à la valeur de la marchandise en jeu⁶¹.

Cette discussion sur la détermination des prix éclaire le problème de l'économie propre au bazar; l'échange s'y pratique sur une base monétaire, sans qu'on ait affaire à un système de prix ou à un marché de l'offre et de la demande tels qu'ils existent dans l'économie libérale. La taxation de certains prix, les rythmes saisonniers, les limites du pouvoir d'achat, l'absence d'information sur les cours mondiaux, l'ignorance des besoins secondaires

⁶¹ Wilson (1955, 62-63) donne un exemple de marchandage sous forme de dialogue en parler *kābuli* entre un négociant du bazar de Caboul et un acheteur.

créés par la publicité apparentent le système au bazar à une économie précapitaliste, non sans analogie avec celle des marchés et foires de notre moyen âge.

La maximisation des profits n'est d'ailleurs pas nécessairement le but premier des commerçants du bazar pour qui l'activité économique n'est qu'un aspect, parfois secondaire, d'un genre de vie où statut et contacts sociaux ont une place importante. Comme l'a remarqué Sjöberg, "often business is conducted in a leisurely manner, money not being the only desired end" (1955, 440). La structure hiérarchique du bazar est telle que celui qui veut entreprendre une activité est guidé ou gêné par des considérations non économiques. Certains métiers décriés (tanneurs par exemple) sont d'un plus grand rapport que les professions bien considérées (merciers, droguistes). Certains anciens fonctionnaires, certains petits propriétaires qui auraient de quoi vivre de leurs terres ou de leurs jardins, louent une boutique dans laquelle ils passent leurs journées, la vente des marchandises ne fournissant qu'un revenu accessoire. A la limite, certains d'entre eux "tiennent boutique" sans aucun fond de commerce, sans nulle activité commerciale, parce que c'est la seule façon pour eux, conforme à leur dignité, de passer le temps agréablement, en buvant le thé et en causant avec des gens de milieu, d'éducation et d'intérêts semblables.

Le prêt et l'emprunt

Il est difficile de parler de prêt *qarz* dans un pays où le prêt à intérêt, c'est-à-dire la fécondité intrinsèque de l'argent, est canoniquement illicite. Le placement de l'argent, lui, est permis s'il effectue un certain travail par le détour d'une opération commerciale portant sur des biens en nature (v. Hamidullah 1961 et A'Del S. Fahim 1961). Il apparaît pourtant que l'intérêt des prêts bancaires ou d'organismes officiels est toléré; la Municipalité de T. prête aux habitants contre garanties en terres à un taux de 10 ou de 15%. Nos interlocuteurs nous ont assuré que la chose était licite puisqu'elle était officielle; quant à l'intérêt exigé par les banques, il est admis et considéré comme une contribution aux frais de fonctionnement.

L'usure *sūd*, illicite, se pratique au bazar; les usuriers *sūdzōr* utilisent certains procédés qui leur permettent de tourner l'interdiction; par exemple, on exigera de l'emprunteur la signature d'une reconnaissance de dette portant sur un montant supérieur à la somme réellement empruntée; les ventes à crédit au-dessus du cours, pour le grain ou la farine, sont également pratiques courantes. De tels emprunts sont faits de 6 mois en 6 mois et doivent permettre à l'emprunteur démuné de faire la "soudure" jusqu'aux moissons prochaines où il pourra rembourser sa dette; l'intérêt est de 40% environ pour 6 mois, davantage si le remboursement est en nature, ce qui fait que la part de la récolte revenant au paysan est souvent hypothéquée d'avance, généralement auprès du propriétaire auquel le paysan ne peut guère éviter de s'adresser; en revanche, le *bāy* est tenu d'avancer du blé à son *deqān* en cas de disette.

L'usage veut qu'on ne prenne aucun intérêt sur les achats à crédit portant sur de petites quantités de nourriture, payées dans un délai de quelques jours.

Le prêt sur gage *geraō* se pratique sur des biens fonciers, champs, jardins, dont l'usufruit appartient au prêteur; la somme prêtée s'élève à la moitié ou au $\frac{2}{3}$ du gage. Il peut arriver aussi qu'un acheteur laisse en dépôt dans une boutique, en cas de forte commande, un objet de valeur équivalente: bijou, cuivre, par ex., s'il ne peut pas payer comptant; s'il est insolvable, l'objet ne revient pas sans autre au boutiquier, mais est l'objet d'une vente en bonne et due forme entre le créancier et le débiteur, le prix de l'objet étant évalué et le surplus éventuel versé à l'ancien possesseur.

Un mode de placement, qui est en fait une sorte de prêt en nature, existe entre les grossistes ou les commerçants aisés et le détaillant qui désire se constituer un fond de commerce ou qui ne dispose pas des liquidités suffisantes pour se réapprovisionner; c'est le système dit *bāzārjāri*: le grossiste ramène du centre d'importation, Caboul ou M., un assortiment de produits dont il livre tout ou partie au détaillant. Les deux parties conviennent du nombre des termes de remboursement et de leur échelonnement. Ces échéances sont en général une dizaine ou une vingtaine, fixées aux jours de marché. Ces jours-là, le détaillant débiteur doit acquitter $\frac{1}{10}$ ou $\frac{1}{20}$ de sa dette, calculée sur le prix de revient des marchandises, mais augmentée des frais de transport; en outre, le débiteur doit payer un intérêt équivalent au dixième ou au vingtième de la somme due à l'échéance, soit 5 ou 10 afghanis pour 100 afghanis, selon le nombre des termes prévus et l'importance des délais. Supposons des marchandises d'une valeur de 1000 afghanis remboursés en 8 jours de marché, soit en quatre semaines, la somme due sera de 1000 afghanis + 50 afghanis pour le transport + 100 afghanis d'intérêt, soit 1150 afghanis.

Les placements

L'investissement proprement dit se dit *muzāribat*; il consiste en un placement d'une certaine somme effectué par un capitaliste dans un commerce; il est pratiqué par de riches marchands qui confient leur argent à des commerçants pour le faire travailler. A la fin de l'exercice, en général une année, les bénéfices sont partagés par moitié entre les deux parties, et en théorie le déficit également. Si le placement est très élevé, supérieur à un *lak* (100000 afghanis) par exemple, la part de bénéfice due à l'investisseur peut aller jusqu'aux $\frac{3}{4}$.

Un autre type de placement est l'*ejāra*, soit la prise à ferme d'une exploitation, moulin, caravansérail, bain public, propriété foncière par exemple; l'usufruit appartient à l'*ejāradār*, qui, ayant payé au moment de la transaction une somme forfaitaire au propriétaire, a droit au revenu d'exploitation ou à la part de la récolte dévolue au possesseur de la terre.

Un placement plus moderne est la part *saham* payée comme participation à une compagnie commerciale *širkat*; il s'agit en général d'une obligation avec revenu annuel garanti. Certaines tentatives sont faites pour favoriser le développement rural par la création de tels *širkat-e sahāmi*, dans lesquels les habitants aisés de l'endroit concerné peuvent investir. Le projet d'installation d'une génératrice électrique à T. est une entreprise de ce type.

Quant au placement bancaire, il est l'objet d'une méfiance quasi générale à T. et la succursale de la banque d'Etat n'a reçu aucun dépôt indigène, si ce n'est les comptes de dépôt des fonctionnaires de l'arrondissement.

Nous avons vu que la production artisanale était souvent de type familial, la marge séparant le prix de revient du prix de vente ne permettant pas d'avoir des ouvriers salariés. Une tentative d'installer une boulangerie avec personnel rétribué s'est soldée par une faillite. Dans la métallurgie pourtant, chez les forgerons surtout, les ouvriers touchent une somme fixe par mois; il existe également un type de rémunération à la tâche ou à la pièce dit *ujūra*, en usage chez les bijoutiers et les chaudronniers notamment et dans certains travaux à domicile (décorticage des pistaches ou piquage des carcasses de bonnets à broder). Chez les bijoutiers, il existe des artisans *ujūradār* qui ne travaillent que pour d'autres artisans qui leur confient les dégrossissages, les soudures ou les sertissages; ce type de

travail *ujūrakārī* est rémunéré au prorata du poids du matériau à travailler (s'il s'agit bien sûr de métaux précieux). Chez les tanneurs, certaines opérations ou certaines peaux (chameaux) sont aussi confiées à des ouvriers et rémunérées à la pièce. Les forgerons confient également le finissage des bèches, la confection de certaines parties d'outils non pas à leurs propres ouvriers payés au mois, mais à des ateliers spécialisés. Les chaudronniers paient un *ujūra* à certains d'entre eux pour la refonte des déchets et le martelage des lingots, ce travail étant payé au poids; même chose pour l'étamage des aiguières, confié à des spécialistes payés à la pièce. Ce système conduit à une certaine division du travail née de la nécessité de s'adapter aux exigences d'une production concurrencée par les produits importés de série. Il emprunte d'ailleurs au travail en série la différenciation des opérations, la rapidité, le bon marché et l'impersonnalité du résultat. Il est cependant positif qu'il y ait adaptation à une situation nouvelle et résistance à une concurrence dangereuse.

Chez les commerçants en revanche, il n'existe ni employés, ni commis, ni comptables salariés; la taille de la boutique et la dimension des affaires ne le permettraient pas; ce sont les *širkat*, dont l'activité dépasse le cadre du bazar, qui engagent un personnel spécialisé, formé parfois à Caboul; tout au plus voit-on des fils de commerçants ayant appris à lire et à compter à l'école tenir les comptes de la boutique.

Le problème de l'endettement

Selon nos informateurs, la plupart des commerçants et des artisans sont endettés; les relations avec leurs fournisseurs ou avec les grossistes qui assurent un débouché à leurs produits sont souvent des relations de débiteur à créancier. Les 80% des forgerons doivent de l'argent aux *xōrdafrūš* et aux *jelāb*; tous les boulangers achètent la farine à crédit aux *alāf*. Sur 48 *banjāra*, 4 seulement ont acheté leurs marchandises avec leurs propres fonds, le reste étant acquis à crédit auprès des grossistes et des marchands. On pourrait penser que le bazar ne suffit plus à faire vivre ceux qui y travaillent, qu'il y a appauvrissement général des commerçants et artisans et une mainmise du capital sur leurs activités. La situation est pourtant moins grave qu'il paraît; débiteurs et créanciers appartiennent en général, si ce n'est à la même catégorie professionnelle, du moins à des catégories voisines et dépendantes l'une de l'autre; ils sont liés par des intérêts semblables dans la mesure où le créancier ne vise ni à l'absorption de l'atelier ou de la boutique du débiteur, ni à sa ruine qui anéantirait tout espoir de recouvrer la créance. La relation qui unit les deux parties est personnelle, quotidienne, de client à patron dans le sens classique de l'expression; l'usage veut que le créancier poursuive les avances nécessaires, prolonge les délais, pour autant que l'incapacité du débiteur ne soit pas trop patente; le débiteur doit à l'autre partie la fidélité de sa clientèle, une certaine déférence et des services. Tous deux y trouvent leur intérêt; le créancier, même s'il n'est jamais remboursé complètement, touche cependant un revenu régulier et jouit des avantages sociaux et économiques de la clientèle qui lui est assurée, et le débiteur trouve protection et sécurité dans l'état de dépendance où il se trouve.

4. La vente et l'achat, la monnaie et les poids et mesures

Le comportement qui accompagne le paiement d'un objet ou d'un service varie selon la nature de la transaction et les partenaires en présence; le barbier, le garçon de bain qui sont tout en bas de l'échelle sociale ne reçoivent pas un paiement à proprement parler et

leurs services ne sont pas tarifés; le client leur jette un pourboire allant de 2 à 10 afghanis; on donne plus dans les boutiques bien installées du *garāj*, moins dans celles de la rue des vendeurs d'huile; le baigneur qui s'est fait frotter et masser donnera davantage que le simple usager. Dans les rues commerçantes, l'achat se fait sans cérémonie; le notable ou l'acheteur de rang élevé jette l'argent dû aux pieds du marchand, sur le sol de la boutique, en ajoutant parfois *bigī*, prends, ou *mā*, voilà. Inversément, c'est le vendeur qui jette la marchandise achetée au client si celui-ci est un campagnard ou un citadin pauvre. Pas de *tašakor*, merci, dont l'usage s'est répandu à Caboul, mais un *xayr*, litt. grâce [vous soit rendue], de la part du marchand au reçu du paiement si le rang social du client est à considérer, et plus souvent simplement *šod*, ça y est, le compte y est, après vérification de la monnaie. S'il s'agit d'une grosse affaire, d'une grande quantité de farine, d'amandes, de laine, d'animaux du *gōsfandbāzār*, le marchandage peut durer longtemps et impliquer la présence d'intermédiaire(s). Le marché une fois conclu, les partenaires se prennent la main droite, serrant en même temps entre les deux paumes la somme de la transaction en disant *barakat*, litt. bénédiction, prospérité, *barakat bāša* ou *nōšijān*, litt. puisse cela vous convenir. Lors d'un marchandage qui tarde à se conclure au marché aux bestiaux, il arrive souvent que le *dalāl* cherche à réunir de force les mains des deux partenaires récalcitrants.

Parfois, au bazar, lors d'un marchandage difficile portant sur une somme élevée, un tiers, lui-même marchand ou citadin aisé, s'entremet entre vendeur et acheteur; il exhorte l'un à baisser ses prétentions l'autre à hausser son offre, agissant en somme comme un médiateur désintéressé, et son seul intérêt réside dans la manifestation de son autorité renforcée par un arbitrage réussi et dans le prestige qui en découle.

Les merciers, les cordonniers, les marchands d'étoffe, les bijoutiers qui vendent des produits en partie destinés aux femmes utilisent parfois les services de femmes âgées comme intermédiaires (v. p. 78, pour le cas des bijoutiers). Mais le plus souvent, ce sont les hommes, maris ou parents mâles de la femme qui effectuent les emplettes à sa place. Lorsque le choix définitif de l'objet ne saurait être du ressort de l'homme (chaussures, textiles, vêtements), l'acheteur demandera au boutiquier un ou plusieurs échantillons et fera le va-et-vient boutique-domicile jusqu'à ce que la destinataire soit satisfaite; la tractation peut durer longtemps et être l'occasion de conflits entre le marchand et le client d'une part, entre le client et son épouse de l'autre. Lors de la prise de l'échantillon, le marchand demande d'habitude le paiement de la moitié de la valeur de l'objet.

Le paiement d'une marchandise peut être effectué au comptant *naxt*, à l'avance *pēšaki* (par exemple pour les abats destinés aux brochettes, v. p. 115). L'achat à crédit *nasya/nasiya* nécessite de la part du vendeur une mémoire exacte de sa clientèle ou un système de notations comptables; la mémoire suffit lorsque le crédit est à court terme et que l'on a affaire à une marchandise identique (pain, portion de thé) vendue à une clientèle connue et stable telle que celle des porteurs de pain et de certains gérants de maisons de thé situées à l'intérieur du bazar. Les marchands de brochettes marquent d'une encoche les rations vendues à crédit sur une baguette de saule, procédé également bien connu des boulangers de Caboul. Les boutiquiers tiennent un registre de comptes ou, s'ils ne savent pas écrire, en confient la tenue à un voisin lettré ou à un mollah. Signalons la notation d'un gérant de maison de thé qui, quoique illettré, possède un cahier sur lequel il trace un trait vertical | pour chaque portion de thé, un demi-cercle \cap pour les portions de sucre et un cercle \circ pour les pains pris à crédit. L'addition se fait une fois par semaine, à l'aube d'un jour de marché.

Le système monétaire⁶²

Le système monétaire afghan est décimal depuis 1926 et l'unité en est l'afghani, prononcé parfois *awjāni*. Il est divisé en 100 *pūl* et les pièces les plus courantes sont celles de 25 *pūl*, 50 *pūl*, 1 afghani, 2 afghanis et 5 afghanis; des pièces de 10, 5, 3 et 2 *pūl*, également frappées sous le règne du souverain actuel, ne sont guère en usage. Au cours du change libre, au bazar de Caboul, on donnait le 1er juin 1968 77,5 afghanis pour un dollar.

Le parler populaire a gardé certaines expressions provenant de l'ancien système datant du règne d'Abdur Rahman (1880-1901) où le *rūpya-ye kābuli* était divisé en 60 *paysa*, cinq *paysa* valent un *šāhi*, deux *šāhi* un *sanāri*, deux *sanāri* un *abāsi* et trois *abāsi* un *rūpya*; le demi *rūpya* se disait *nimrūpya* ou *qerān*⁶³.

Pūl et *paysa* ont tous deux le sens général d'argent monnayé, les gens du bazar disent encore volontiers *rūpya* ou *rūpa* pour afghani, *nimrūpa* ou *qerān* pour la pièce de 50 *pūl*, *šānzdapūli* pour celle de 25 *pūl*. Le mot *šānzda* veut dire 16 et, pour comprendre pourquoi il peut signifier aujourd'hui un quart d'afghani, il faut se reporter au taux de conversion établi en 1926 lors du changement de monnaie; selon ce taux, un *sanāri* valait 15 (nouveaux) *pūl*; comme un *sanāri* valait auparavant 10 *paysa*, que 6 *paysa* représentaient $\frac{1}{10}$ de *rūpya* et que $\frac{1}{10}$ d'afghani font 10 *pūl*, en additionnant 10 et 15 *pūl* d'un côté, 10 et 6 *paysa* de l'autre, on obtenait le terme intermédiaire de *šānzdapaysa* (attesté par Wilson 1955, 60) devenu bientôt *šānzdapūli*. On dit plus rarement *tōmān* (appellation non officielle pour l'équivalent de 10 *rīāl* en Perse) pour une somme de 20 afghanis. Cent mille afghanis se disent *yaklak rūpa*, dix millions, *yak korūr* (rare).

Les monnaies boukharïotes en usage à T. jusque dans les années trente étaient le *tanga* d'argent, valant $\frac{1}{3}$ d'afghani environ en 1926, et une pièce d'or, le *tilā*. Ces pièces sont devenues rares et elles sont surtout utilisées comme matière première en bijouterie, où les termes *tanga* et *tilā* désignent l'un une certaine qualité d'argent, l'autre un ornement en forme de sequin. Un *tilā* est parfois le prix offert au vainqueur du *buzkaši*.

Les billets de banque, après quelques tentatives faites pour en introduire le principe au temps d'Amanullah, ne furent vraiment acceptés au bazar que sous le règne du souverain actuel, en 1936. On dit familièrement à T. *yak dahi*, un [billet] de dix, *yak sadī*, un [billet] de cent, etc. Les sommes s'énoncent souvent sous forme de multiplication, par exemple *ašt panji*, litt. 8 de 5 = 40, *panj dahi*, 5 de 10 = 50. On énonce plus volontiers *yak kam čil*, 40—1, que 39, *yak kam pinjā*, 50—1, que 49⁶⁴. Les estimations portant sur deux nombres placent le plus élevé en premier, à l'inverse de l'usage occidental; on dira ainsi: le *sēr* de farine vaut de 42 à 40 afghanis, cet âne coûte de 1200 à 900 afghanis. Enfin, les billets de banque ne sont acceptés par les commerçants que dépliés et intacts; bien que la banque d'Etat à Caboul échange les billets endommagés un tel billet n'est généralement pas admis dans les transactions du bazar, de crainte que sa valeur en soit diminuée.

⁶² On trouve des renseignements sur l'ancien système monétaire afghan notamment dans Furdoonjee (1838) où l'auteur décrit aussi les monnaies de Boukhara en usage dans le Turkestan afghan jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, dans Hamilton 1906, 283-284, Bogdanov 1923, 422-429, Markowski 1932, 125-127, Hamidi 1967.

⁶³ *paysa* ancienne unité monétaire et mot d'origine indienne; *šāhi*, de *šā*, roi; *sanāri*, de *sad dīnār*, 100 dinars; *abāsi*, du nom du souverain de Perse Shah Abbas le Grand (1587-1628) qui l'a introduit; *qerān*, du surnom du souverain qadjar Fath Ali Shah (1797-1834), dit Sahib Qirān; le double *qerān* fut introduit jadis en Afghanistan, vu la rareté de l'argent monnayé, avec le cours forcé d'une roupie de Caboul; *rūpya*, unité monétaire et mot d'origine indienne (v. roupie).

⁶⁴ Goldziher (1960, 257) signale la même répugnance à formuler certains chiffres dans la tradition littéraire arabe et dans la tradition juïfque.

Les poids et mesures

La loi de 1926 introduisant un système monétaire décimal prévoyait également l'adoption du système métrique pour les poids et les mesures de longueur. Cette réforme est restée jusqu'à récemment sans grand effet, sans doute à cause de la difficulté de répandre dans toutes les régions du pays les étalons du nouveau système, et du fait de la résistance des anciens usages. Récemment, le Gouvernement afghan, en collaboration avec des experts des Nations Unies, a repris les projets d'introduction du système métrique en entreprenant la fabrication des étalons à Caboul même (v. Bédon 1965); dès maintenant, les mesures décimales sont adoptées dans tout ce qui touche à l'industrialisation et au réseau des nouvelles voies de communications. Les poids et mesures à T. cependant sont encore pour la plupart de type traditionnel; on peut les caractériser de la façon suivante:

a) Il s'agit d'un ensemble de mesures d'origines diverses et qui peuvent n'avoir qu'une valeur locale (*sēr* de Mazār différent du *sēr* de Caboul).

b) Chaque catégorie de mesure: poids, longueur ou surface a son propre système qui n'est pas convertible dans un autre.

c) A l'intérieur d'une catégorie existent des sous-catégories relatives à un type d'activité particulier; l'unité de longueur du tailleur n'est pas la même que celle du maçon.

d) La terminologie est abondante et le même terme peut recouvrir une valeur différente selon le lieu et, dans le même lieu, selon la sous-catégorie à laquelle appartient la chose mesurée.

e) Le plus souvent, les unités se dédmisent les unes des autres par division ou multiplication par quatre, si bien que chaque catégorie ou sous-catégorie de mesure forme un ensemble cohérent.

f) Certains termes de mesures ne désignent que des quantités approximatives telles que portions, charges, jours de marche.

Les mesures itinéraires

Sur les routes nouvellement construites, les distances se mesurent en km. A T., qui était resté encore en 1968 en dehors du réseau goudronné, on utilise le *kurō/krō*⁶⁵, le *serāy* ou le *manzel*. Le *serāy* signifie ici journée de marche et le *manzel*, étape, gîte d'étape; ces deux termes sont utilisés de façon presque identique et ne représentent pas des distances fixes, mais des étapes variant avec la nature du terrain et le moyen de transport utilisé. Une étape de caravane de chameaux ne dépasse guère 20 km dans le Turkestan, l'étape de cheval ou d'âne chargés est de 35 km environ. Aujourd'hui, sur les pistes difficiles du Nord afghan où les véhicules à moteur avancent avec peine, on dit couramment: *yak manzel-e lōri*, *dū manzel-e asp*: une étape de camion est égale à deux étapes de cheval. Le *krō* est une mesure relativement fixe, du moins dans le Turkestan afghan; en recoupant le nombre de *krō* avancé par nos informateurs pour des distances connues en km, nous pouvons l'estimer à 3 km environ; c'est également l'estimation de Bogdanov (1928, 421) qui l'égale à 4000 *gaz-e jirīb* (unité de mesure agraire). Furdoonjee (1838, 895) divise le *manzel* en 12 *krō*, et certains de nos informateurs à T. en 6. Il est vraisemblable que les uns ont en vue une étape

⁶⁵ Sur l'origine de ce mot, Foucher (1947, II, 406) écrit: "*Krūr* (déformation populaire du mot *koroh*, cf. skt. *kroça* "portée d'un cri", hind. *kos*) mesure itinéraire afghane, théoriquement équivalente au tiers d'un *farsakh* . . . , soit environ 2 kilomètres".

de cavalier et les autres une journée de chamelier. Déduire le *krō* du farsakh ou parasange revient également à en faire une subdivision de l'étape, sans donner de mesure de distance précise vu l'élasticité du farsakh, variant de 4 à 12 km (Decourdemanche 1913, 17-18; Browne 1959, 71; Siroux 1949, 34). Le pas *qadam* n'est guère employé comme mesure itinéraire régulière, son usage se limite aux expressions: quelques pas, deux ou trois pas, etc.

Les poids

Ont cours à T. les poids de Caboul, qui diffèrent de ceux utilisés à M. On spécifiera parfois *yak sēr-e kābul*, un *sēr* de Caboul, ou *yak man-e kābul*, un *man* de Caboul, pour éviter toute confusion.

Table: par convention, l'unité fondamentale choisie ici est le *sēr*; les valeurs métriques sont tirées de Bédon (1965, 4) et l'approximation adoptée est de 3 décimales.

| unité | valeur rapportée | valeur métrique |
|---------------------------|--|-----------------|
| <i>zarbūr/ zarwār</i> | 80 <i>sēr</i> | 565,280 kg |
| <i>man</i> | 8 <i>sēr</i> | 56,528 kg |
| <i>sēr</i> | | 7066,000 g |
| <i>čārak</i> | $\frac{1}{4}$ de <i>sēr</i> | 1766,500 g |
| <i>pāw</i> | $\frac{1}{16}$ de <i>sēr</i> | 441,625 g |
| <i>wōrd</i> | $\frac{1}{4}$ de <i>pāw</i> | 110,406 g |
| <i>tūli</i> | $\frac{1}{6}$ de <i>wōrd</i> | 18,400 g |
| <i>misqāl</i> | $\frac{1}{4}$ de <i>tūli</i> ; $\frac{1}{24}$ de <i>wōrd</i> | 4,600 g |
| <i>naḥdā</i> | $\frac{1}{24}$ de <i>misqāl</i> | 0,191 g |

Le *tūli* semble emprunté à l'ancien système de poids de Boukhara (Furdoonjee 1838, 897) et ne se trouve en Afghanistan que dans le Nord; le *man* n'est guère utilisé; le *čārak*, litt. le quart, ne représente pas une valeur fixe, mais une proportion; s'il désigne assez souvent le $\frac{1}{4}$ d'un *sēr*, il signifie chez le bijoutier le quart d'un *misqāl*. On entend parfois parler au bazar de T. du *sēr-e Mazār*, *sēr* de M. qui vaut 2 *sēr* de Caboul.

De la première tentative d'introduction d'un système de valeurs décimales (v. plus haut), il ne reste guère que le terme *girām/giram* (fr. gramme) utilisé populairement pour désigner le système métrique en général. La terminologie, on l'a dit, est d'origine très diverse; on la retrouve en grande partie en Perse, en Inde et en Asie Centrale avec des valeurs différentes; mais tout se passe comme si le système actuel, avec ses valeurs échelonnées par multiples de quatre, résultait d'une volonté de structuration cohérente à partir d'éléments disparates et non pas du hasard. L'élément le plus stable semble être le *misqāl* qui, quoique de valeur quelque peu variable dans le monde musulman, reste pourtant dans le même ordre de grandeur; comme le dit Bogdanov (1928, 422, n. 1) "the *mithqāl* might therefore be considered as the real standard unit of weight in Muhammadan countries"⁶⁶. Le *misqāl* est d'autre part lié au pesage de l'or et par là aux étalons des monnaies musulmanes monométalliques. Sa valeur pondérale en Afghanistan est assez stable pour que son sous-multiple,

⁶⁶ Conception identique chez Hinz (1955, 1): "Die Grundlage des gesamten islamischen Gewichtswesens bilden der *dirham*, der auf die griechische Drachme zurückgeht, und der *mithqāl*, der auf dem römisch-byzantinischen Solidus fußt".

le *naxōd*⁶⁷, litt. pois chiche, soit effectivement représenté dans la pesée du bijoutier par un pois. Des pesées effectuées à Berne avec une balance électronique, portant sur 240 pois, ont donné une moyenne de 4,7 g par 24 pois, donc par *misqāl*, soit une moyenne de 0,195 g pour un *naxōd*. Les autres termes descriptifs, comme le *zarwār*, litt. charge d'âne, n'ont plus actuellement de rapport avec leur sens réel, une charge d'âne ne représentant environ que $\frac{1}{8}$ du *zarwār*.

Chaque profession découpe dans l'échelle des poids un secteur avec sa propre unité de base, si bien qu'on ne peut parler d'une unité fondamentale pour l'ensemble de la catégorie; celle du marchand de bois est le *zarwār*, celle du marchand de farine le *sēr* et celle du bijoutier le *misqāl*; ce dernier descend jusqu'au *nīmnaḥōd*, demi *naxōd*, à T. et ignore les unités-grains plus petits tels que *berenj*, litt. [grain de] riz ou *kunjet*, litt. [graine de] sésame (v. Bogdanov 1928, 422).

Les instruments de pesage *tarāzū* sont en général des fléaux *šāhīn* à bras égaux où l'on suspend des plateaux *pala* de fabrication locale. Certains épiciers possèdent des balances importées avec fléaux composés, plateaux supérieurs et aiguille *mizām*. Les plateaux sont en peau de cheval ou d'âne *kimux* chez le vendeur de farine, en cuivre étamé chez le boucher, en laiton ou en cuivre chez le droguiste ou le bijoutier. On dit *wazn kadan* pour peser; *tūl kadan* a le sens général de mesurer, peser. Les poids *sang/sang-e tarāzū* sont d'origines très variées; certains, en laiton ou en fer, avec poignée de préhension, portent le sceau de la Municipalité de M. ou de la province de Samangān; d'autres sont des disques en laiton de fabrication locale. La plupart consistent en simples pierres ou en objets de récupération hétéroclites tels que boulons, anciennes bougies d'automobiles, pièces de monnaie, piles de lampe électrique, capsules de fermeture de bouteilles, simplement étalonnées sur un poids précédemment utilisé d'une valeur connue. Nous avons acheté une collection de poids d'épicier fabriqués par l'artisanat local; la vérification à l'aide d'une balance électronique a donné les résultats suivants que l'on peut comparer avec le tableau de la p. 150:

| | |
|-------------------------------------|----------|
| poids de 2 <i>pāw</i> | 870,00 g |
| poids de 1 <i>pāw</i> | 430,70 g |
| poids de $\frac{1}{2}$ <i>pāw</i> | 226,30 g |
| poids de 1 <i>xōrd</i> | 115,20 g |
| poids de $\frac{1}{2}$ <i>xōrd</i> | 55,95 g |
| poids de $1\frac{1}{2}$ <i>tūlī</i> | 28,28 g. |

Les mesures de capacité et de volume n'existent guère dans le système traditionnel, la plupart des évaluations de quantité se faisant au poids. Il existe pourtant un certain nombre de termes désignant des valeurs empiriques et approximatives, que l'on peut considérer comme des mesures donnant un ordre de grandeur stable, où la nature de l'objet mesuré est précisée; il s'agit des charges *bār*, charge d'âne, charge de chameau, de la brassée *baḡal*, de la ration alimentaire *xōrāk*, précisée ration de brochette de viande ou de foie, ration de riz à la viande, de la poignée *mušak*, du bol *kāsa*, de la tasse *kob*, pour évaluer la contenance d'une théière par exemple, et de la quantité d'eau nécessaire pour faire tourner un moulin *āsīā*, utilisée aussi pour estimer le débit des rivières. On dira ainsi que la rivière de Khulm a un débit de 6 à 12 *āsīā*, selon la saison et selon la phase du partage attribuant à T. et à Aibak un certain nombre de jours pour l'utilisation de la rivière à fins d'irrigation.

⁶⁷ Valeur proche du *qirāt* en usage dans une grande partie du monde islamique.

Les mesures de longueur

A la complexité traditionnelle des systèmes de mesures est venu s'ajouter l'apport des unités décimales et anglo-saxonnes, sous forme du mètre *meter*/*mītār*, du centimètre *sēntī*, du yard *wār*, de l'inch *inč/unč*, du foot *fōt/fūt*. L'unité est généralement appelée *gaz*, même s'il s'agit du mètre dit *gaz-e meter*, mais ce terme recouvre des valeurs différentes pour le tailleur, le constructeur, l'arpenteur ou le vendeur de tapis. Seules, les cordes et les bandes tissées de harnachement se mesurent à la brasse *qulāč*, mesurée bras étendus ou grâce à des repères plantés dans l'atelier du cordier, qui connaît aussi la demi-brasse *nimqulāč*. Les fils de laine, parfois la corde, se vendent au poids.

Tableau des mesures de longueur

| unité | valeur rapportée | val. métrique mesurée à T. | val. métrique selon Bédon (Caboul) |
|---|---|--|------------------------------------|
| <i>gaz-e šā</i> | | 1072,0 mm | 1066,8 mm |
| <i>čārak</i> quart } <i>belest</i> empan } | $\frac{1}{4}$ de <i>gaz-e šā</i> | 268,0 mm | 266,7 mm |
| <i>gere</i> noeud | $\frac{1}{16}$ de <i>gaz-e šā</i> | 67,0 mm | 66,6 mm |
| <i>bār</i> portion [<i>bahar</i>] | $\frac{1}{4}$ de <i>gere</i> | 16,7 mm | |
| <i>gaz-e meter</i> | 15 <i>gere</i> de <i>gaz-e šā</i> ou 10 <i>gere-ye naw</i> | 1005,0 mm ou 1000,0 mm | |
| <i>gere-ye naw</i> nouveau <i>gere</i> | $\frac{1}{10}$ de <i>gaz-e meter</i> | 100,0 mm | |
| <i>sēntī/zāl</i> marque | $\frac{1}{100}$ de <i>gaz-e meter</i> | 10,0 mm | |
| <i>gaz-e memār</i> / <i>gaz-e bemār</i> | | 854,0 mm | 812,8 mm |
| <i>nīm gaz-e memār</i> | $\frac{1}{2}$ <i>gaz-e memār</i> | 427,0 mm | 406,4 mm |
| <i>čārak</i> | $\frac{1}{4}$ <i>gaz-e memār</i> | 213,5 mm | 203,2 mm |
| <i>tasū</i> | $\frac{1}{24}$ <i>gaz-e memār</i> | 35,5 mm | |
| <i>gaz-e jirīb</i> | | | 736,7 mm |
| <i>gaz-e qālīn</i> | $\frac{5}{4}$ de <i>gaz-e šā</i> | 1340,0 mm (calculé d'après le <i>belest</i>) | |
| <i>belest</i> | $\frac{1}{3}$ du <i>gaz-e qālīn</i> $\frac{1}{4}$ du <i>gaz-e šā</i> | 268,0 mm | |

Le *gaz-e šā* est employé dans l'artisanat du textile (*karbāz*) et par le tailleur; il est remplacé pour les tissus importés et dans certains domaines de la construction comme portes, fenêtres et mobilier par le mètre, dit *gaz-e meter*, *meter* ou parfois simplement *gaz*. Remarquons qu'il y a une tentative de faire découler le *meter* du *gaz-e šā*, par soustraction d'un de ses sous-multiples, le *gere*, le *meter* comprenant 15 *gere*, alors que le *gaz-e šā* en a 16. Cela a été rendu possible grâce à l'identification du *gere*, 67 mm réels, aux 72 mm qui excèdent la longueur du mètre dans le *gaz-e šā*.

Le *belest*, empan, a été assimilé au *čārak*, bien qu'il fasse probablement partie à l'origine d'un autre système de mesure basé sur les proportions du corps humain, de même que la brasse *qulāč* (v. plus haut), l'ongle *nāxun*, encore utilisé par les fabricants de chaussures, le doigt *kelk*, le pas *qadam*. Comme dans la catégorie des poids, le *čārak* n'exprime ici qu'une proportion d'un quart, et non une valeur fixe.

Le *gaz-e memār*/*gaz-e bemār* ou *gaz* du constructeur s'emploie pour le travail traditionnel du menuisier-tourneur et pour celui du maçon. Le *wār*, yard, le *fūt*, foot, et l'*inč/unč*, inch, connus et utilisés, sont employés en dehors du système dont le *gaz-e memār* est l'unité, le *wār* pour des textiles d'origine anglo-saxonne, le *fūt* pour la construction des biefs et abées des moulins, l'*inč* pour spécifier la taille des clous et des objets de quincaillerie importés. Il est vraisemblable que l'utilisation du *fūt* pour les canalisations est due à la présence, dès le XIXe siècle, d'ingénieurs anglais ou indiens.

Le *gaz-e jirīb*, utilisé dans la province de Caboul pour mesurer le sol et plus spécialement les surfaces arables, n'est pas connu à T.

Le *gaz-e gālin*, en voie de disparition, servait à la mesure des tapis noués.

Les marchands de tissus disposent de règles en bois ou en métal, d'origine étrangère, portant une double graduation en mètres et en yards; beaucoup de menuisiers possèdent également des mètres et doubles-mètres, parfois des mesures en acier souple à double graduation. Il nous a semblé que le mètre était en passe de remplacer les autres unités.

Les mesures de surface

Ces mesures sont essentiellement agraires et n'ont pas leur place au bazar; l'unité en est le *jirīb*, représentant 1953,64 m²; 360 *jirīb* forment un *paykāl*. Le *paykāl* se divise aussi en 4 *gāw*, litt. bœuf, vache, de 90 *jirīb* chacun, le *gāw* en 2 *nimgāw* ou demi *gāw*, le *nimgāw* en 4 *pāy-e gāw*, litt. jambe de vache, soit 22 1/2 *jirīb*, le *pāy-e gāw* étant divisible en 2 *šingelī-ye gāw*, litt. sabot ou doigt du pied de la vache, soit 11 1/4 *jirīb* chacun. Les sous-multiples du *jirīb* sont le *biswa* (1/20 de *jirīb*) et le *biswāsa* (1/20 de *biswa*) valant 4,884 m². Il y a donc deux systèmes de mesures de surface agraire, l'un fondé sur le *gāw*, l'autre sur le *jirīb*. Chaque parcelle se décompose en outre en 3 *bawr*, soles irriguées à tour de rôle, selon un cycle de 3 ans.

Chez les boutiquiers de T., spécialement chez les épiciers, les calculs s'effectuent au moyen de l'abaque *čōt* (v. le russe *ščōt* = le compte, le calcul); il est difficile de dire si cet instrument a été apporté directement de la Chine, d'où il est originaire, par des marchands dès le moyen âge, s'il a suivi la route des invasions mongoles qui l'ont introduit également en Russie ou si son usage est né de l'influence du commerce russe en Asie Centrale au siècle dernier⁶⁸. Il consiste en plusieurs colonnes de grosses perles de bois glissant sur des tiges métalliques, le tout étant maintenu par un cadre.

| | | | | | | | | |
|-----------|----------|---------|--------|-----|-------|--------|-----|------|
| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | čārak | 0 | 0 | āōrd |
| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| 10000 af. | 1000 af. | 100 af. | 10 af. | af. | | 10 pūl | pūl | |
| | | 100 sēr | 10 sēr | sēr | | 10 pāw | pāw | |

⁶⁸ Selon Çagatay et Sjöberg (1955, 75), "This abacus differs from those typically employed in China and Japan in that it lacks a cross-bar."

De droite à gauche, la première colonne comprend 4 perles, les seconde et troisième 10, la quatrième 4, la cinquième et les suivantes 10. Pour le compte de l'argent, les deux colonnes à 4 perles ne sont guère employées si ce n'est comme séparation entre les *pūl* et les afghanis, pour le calcul d'une proportion ou pour les restes des divisions; la première colonne de 10 représente les *pūl*, la seconde les dizaines de *pūl*, et les autres les afghanis par unités, dizaines, centaines et ainsi de suite. Le boulier est également utilisé pour le compte des poids, les colonnes à 4 perles figurant les *xōrd* et les *čārak* qui représentent précisément le $\frac{1}{4}$ de l'unité supérieure.

Il est difficile de porter un jugement sur le degré d'harmonie du fonctionnement de l'ensemble des systèmes des poids et mesures traditionnels et sur ses chances de survie. Les mesures de poids ont l'avantage de présenter un système en quelque sorte adapté à la chose mesurée, mais souffrent d'un manque d'étalons uniformes et contrôlés. Les mesures de longueur semblent plus complexes; le même menuisier utilise, selon l'objet en cours de fabrication, trois systèmes différents: le *gaz-e šā*, le *fūt* et le *gaz-e meter*. C'est pour les longueurs que le système métrique nous paraît devoir être adopté le plus rapidement: rubans mesureurs et mètres rigides sont maintenant introduits en grande quantité et à bas prix; il est plus facile de les diffuser que de fabriquer des unités de poids. Les appellations *gaz-e meter* et *gere-ye naw* montrent que le système décimal est déjà admis par l'usage grâce à un compromis terminologique. L'adoption des poids représente plus de difficultés, entre autres pour des raisons d'ordre économique (coût et diversité des étalons). Ce sont sans doute les mesures agraires, si ancrées dans les mœurs paysannes, qui offriront le plus de résistance; peut-être que l'introduction du registre cadastral contribuera à l'adoption, dans ce domaine également, du système métrique que le Gouvernement est désireux d'imposer.

VIII. VIE SOCIALE

1. Les ethnies et la parenté

Selon l'Atlas narodov mira (Moscou 1964, 71), la région de T. est située au point d'intersection de zones de peuplement tadjik, ouzbek et pachtou, et comprend en outre quelques points arabes; cette image est juste dans ses grandes lignes si l'on y ajoute l'important groupement de villages turkmènes de Kaldar au bord de l'Amou et celle du hameau-campement de Bābā Sediq/Torkmania, turkmène également, dans le voisinage immédiat de T., au nord. Il est vrai que l'arrivée des Turkmènes est ici récente et que ces derniers se sont déplacés en territoire afghan après l'occupation russe de l'actuel Turkménistan et de la rive nord de l'Amou-Daria à la fin du XIX^e siècle⁶⁹ et après la Révolution d'Octobre; il faut dire aussi que ces Turkmènes, qui vivent en partie dans des yourtes, étaient encore semi-nomades il y a une génération. Bien que la ville n'offre plus la diversité ethnique du temps des caravanes et des frontières ouvertes, l'on trouve parfois au bazar des gens, souvent réfugiés du Turkestan transoxain, qui se disent kazaks, kirghiz ou tatars. Ainsi, l'affirmation de Hamilton reste valable, selon laquelle "the population is typical of frontier region, and a sprinkling of natives from every quarter of Central Asia may be found there" (1906, 255).

Il ne saurait être question ici de discuter l'origine ou la composition réelle des différents groupes qui forment la population de T. et de son arrondissement⁷⁰. Nous désirons indiquer plutôt quelle est la répartition des ethnies et leurs traits distinctifs selon le point de vue indigène et indiquer leur rôle au bazar.

Des noms tels que Tadjik, *kandahāri* ou Arabe ne recouvrent pas des notions de même nature, mais des réalités tantôt géographiques, tantôt linguistiques et tantôt culturelles.

La notion de Tadjik est très complexe, elle n'a ni homogénéité, ni précision (Schurmann 1962, 73), elle recouvre bien plutôt une multiplicité de concepts. En fait, comme le dit déjà Bellew (1880, 110), "the name is applied nowadays in a very loose way, and is made to include all the Persian speaking people of the country, who are not either Hazarah, Afghan or Sayyid". Il s'agit d'une population sédentaire, en grande partie urbaine dans le Turkestan afghan, qui parle un *fārsī*, persan régional, soit une langue iranienne que l'on peut dire proche du *darī*, persan officiel de Caboul, et du *tājiki* du Tadjikistan. Les Hazaras pourtant, bien que persanophones, ne sont en général pas assimilés aux Tadjiks pour des raisons touchant à des traits physiques et culturels. Les Tadjiks dominent en nombre à T. C'est ce que remarquent déjà Moorcroft et Trebeck en 1824 (1841, II, 450) et Ferrier en 1845-1846 (1870, I, 397); les Uzbeks et les Pachtaus viennent ensuite.

⁶⁹ Le Gazetteer of Afghanistan (1907, II, v) dans une note datée de 1886, mentionne "the nascent settlement of Kaldar on the Oxus".

⁷⁰ Nous pouvons citer parmi les ouvrages traitant des ethnies du Turkestan afghan: Jarring 1939b, Schurmann 1962, Krader 1962 passim, Narodny Srednej Azii 1962-1963, I et II, passim, Oshanin 1964, I-III, passim, Debec 1965, Aslanov, etc. 1969.

Les Uzbeks, établis pour la plupart à la suite des invasions du début du XVI^e siècle, parlent une langue turque orientale, l'*uzbeki*, et représentent le $\frac{1}{4}$ ou le $\frac{1}{3}$ de la population environ: certains quartiers de la ville portent des noms de tribus uzbeks, *guzar-e qačın*, *guzar-e tēli*, *guzar-e čušman*, et sont habités par eux en majorité; ils forment aussi la population de certains villages de l'oasis. D'après Harlan (1939, 33), ils appartiendraient à la tribu des *muytān*, à celle des *qatağan* selon Jarring (1939b, 57) qui cite aussi l'opinion de Javorski, selon laquelle la ville serait habitée par la tribu des *ming*. D'après nos informateurs, il semble bien que c'est Harlan qui a raison, et que la tribu des *muytān*, à laquelle appartiennent les chefs de Khulm au début du siècle passé, soit encore celle de la majorité des uzbeks locaux. Elle se subdiviserait en 7 sous-groupes: *čušman*, *āğšiq*, *čačır*, *tēli*, *garimseli*, *kalka*, *qaztoqli*. D'autres éléments venus plus récemment appartiendraient aux *qačın*, *qipčak*, *eymak* et *qerğez*. Seuls les vieillards se souviennent de leur appartenance tribale; les jeunes générations ne connaissent que le terme *uzbek* (Debec 1965, 2).

Selon le Dictionnaire géographique de Barbier de Meynard (1861, 211) "Khoulm . . . est habitée exclusivement par des Arabes descendant des Benou-Aged, des Benou-Yemin et des Benou-Qais, qui s'y établirent au moment de la conquête". Il s'agit d'une information tirée de Yāqut et datant par conséquent du XII^e siècle, bien inexacte aujourd'hui; il existe certes quelques villages dont une partie des habitants s'appellent eux-mêmes Arabes; mais ces derniers ont perdu le souvenir et de leurs tribus d'origine et de leur langue⁷¹, ce qui ne serait pas le cas des habitants de villages arabes des environs de Balkh (Debec 1965, 3).

Les Pachtous, qui s'appellent eux-mêmes Afghans, seraient venus dans le nord, d'après eux, avec les armées d'Ahmed Shāh, puis au temps d'Abdur Rahman; mais les voyageurs d'avant 1850, précédant l'époque de la mainmise définitive de Caboul sur le Turkestan, n'en font pas mention. L'édition de 1908 de l'Imperial Gazetteer of India (Afghanistan and Nepal, 83) dit que "the Afghan element is still insignificant, though there is a steady influx from one neighbourhood of Kabul"; ils étaient pourtant déjà installés un peu au sud de Tangi et à Nāyibābād en 1887, au moment de l'accord anglo-russe sur la frontière du Nord. La pénétration afghane durable a connu en fait trois étapes, la première lors des campagnes du règne de Dost Mohammed en 1850, la seconde pendant le règne d'Abdur Rahman de 1880 à 1901 et la troisième à partir de 1929, lorsque des éléments tribaux ont été envoyés dans le Nord pour pacifier le pays, à la suite de la défaite du Bača-ye Saqao⁷². Les Pachtous ou Afghans se sont installés en majeure partie au nord de l'oasis où on leur a attribué des terres. Ils ont gardé langue, usage, costume et divisions claniques; le groupe le plus important semble être celui des Ismailkhels. D'autres Pachtous, éleveurs nomades ou semi-nomades, qui parcourent au printemps et à la fin de l'été les steppes voisines de T., traversent parfois le bazar, où ils viennent s'approvisionner; les gens du bazar les désignent du nom général de *kandahāri* (de Kandahar, ville et région d'où ils seraient originaires).

Les Turkmènes habitent, nous l'avons vu, au nord de l'oasis; ceux de Bābā Sediq appartiendraient à la subdivision des *čeker* de la tribu des *gunes*; quant à ceux de Kaldar,

⁷¹ Oubli récent, si l'on en croit C. L. Bolin, cité dans *Narody Srednej Azii* (1962, I, 585-586) selon lequel les Arabes de la région de T. auraient conservé leur langue et leur genre de vie nomade jusqu'au début du XIX^e siècle.

⁷² Les autorités afghanes ont en outre établi dans le nord de l'Afghanistan des groupes de nomades pachtous originaires du sud du pays et qui passaient pour turbulents; comme le dit Foucher (1942, I, 14): "le gouvernement de Cabul déporte en son Turkestan toutes les personnes jugées indésirables sur le versant de l'Inde".

s'agissant de réfugiés de diverses origines, la mosaïque ethnique est particulièrement bariolée, les principaux groupes étant les *qārḡīn*, *qizil*, *kāzan*, *kawāq*, *ḡunēš*, *sulēymān*.

Les *seyed* forment un groupe à part, ils sont censés descendre de Mahomet par Fatima et Ali; "it is difficult to determine whether the Sayyids (pl. *Sādāt*) should be treated as an ethnic group or as a social class. In fact, they are neither" (Schurmann 1962, 104). Dans ce groupe parlant *fārsī*, l'endogamie ne comporte que peu d'exceptions; les *seyed* sont l'objet du respect général, quelle que soit leur fortune, du reste souvent considérable; ils n'exercent que les professions les plus estimées, en particulier celles de marchands, de commerçants en étoffes, de merciers ou de *doāḡūy*, litt. diseurs de prières; en fait, les *doāḡūy* vivent des dons des fidèles, qu'ils paient de bénédictions.

Certains appellatifs sont proprement géographiques et dénotent l'origine des personnes concernées; à côté des Tadjiks et des Uzbegs, Moorcroft et Trebeck (1841, II, 451) signalent à T. des *kābulī*, ayant fui leur patrie troublée; les *čārikārī* ou *kōhidāmani*, venus à T. après les événements de 1929, sont nombreux; il y a quelques *herātī* (de Hérat); le village de Saighānchi, au sud de Tangi, est dit peuplé de personnes originaires de Saighān, au nord de Bamyan. Géographiques dans leurs formes, ces termes désignent en fait une manière d'être, une allure qui distinguent des éléments de population culturellement différents (v. p. 159).

Mentionnons encore deux communautés disparues de T.; les Juifs occupaient 10 à 12 maisons près du *čārdaryā*; ils teignaient et vendaient la soie, occupation qui semble leur avoir été réservée dans le Turkestan (Radloff 1878, 298; Moser 1894, 352)⁷³. Ils ont quitté T. pour Balkh et au-delà à la veille de la seconde guerre mondiale. Les Hindous avaient leur temple au pied de la citadelle, près du lieu dit *darwāza-ye hindūsōzi* (v. p. 115). Ils étaient vendeurs d'étoffes, changeurs, usuriers, médecins. Au nombre de 30 familles environ, ils sont partis vers 1929.

Dans la ville même n'habitent guère que des Tadjiks et des Uzbegs (et les *seyed*); les autres communautés vivent dans les villages selon une répartition dont le *Gazetteer of Afghanistan* (1907, II, 320-322) donne déjà un aperçu d'après des sources datant de la fin du XIXe siècle. Selon ce texte, on ne compte qu'une ethnique par village, dont une moitié environ est uzbek et l'autre tadjik; seul Nāyibābād est peuplé d'Afghans. La répartition en 1968 n'est pas fondamentalement différente; les Arabes, non mentionnés par le "Gazetteer" vivent dans des hameaux situés entre T. et Yangi Aregh. Les Pachtous sont plus nombreux; enfin, beaucoup de villages abritent 2 ou même 3 communautés ethniques, non pas mélangées, mais vivant dans des secteurs séparés. Chaque communauté a à sa tête un *qaryadār* litt. chef de village, parfois appelé *mālek-e qawm*, chef du *qawm* (v. p. 158). Un même village peut donc comprendre 2 ou 3 *qaryadār*, chargés des intérêts de leur communauté et des rapports avec le chef de l'arrondissement.

Au bazar, une enquête portant sur l'appartenance ethnique des commerçants et des artisans a révélé que les premiers se disent en général tadjiks. Peu de Pachtous dans les petits commerçants; quelques-uns sont grossistes en amandes, vendeurs de thé ou marchands de farine, professions de haut statut et de grand rapport qui supposent, pour les deux premières, des relations avec les grands centres de distribution ou de ramassage. On trouve des Uzbegs parmi les artisans: les tanneurs, les cordonniers sont uzbegs à 50%; le tiers des forgerons, des chaudronniers et des charpentiers le sont. Il y a aussi beaucoup d'Uzbegs

⁷³ A Balkh, ils auraient été médecins et marchands selon Neymark, cité par Sloush (1908, 511).

dans ce que nous avons appelé les services : barbiers, cuisiniers, maîtres d'école coranique. Un seul Turkmène travaille au bazar; c'est un cordounier qui n'a qu'une clientèle turkmène et dont l'atelier est situé dans un caravansérail en dehors des ruelles des artisans. Les Arabes sont très peu nombreux: un marchand de farine, un bijoutier, deux vendeurs de bandes tissées. Ainsi se dessine, derrière la répartition des ethnies dans les différentes catégories professionnelles, une certaine hiérarchie où Afghans, *seyed* et certains Tadjiks occupent la première place et les Uzbeks une place plus humble.

Le terme tadjik est ambigu; en enquêtant sur l'ethnie des gens du bazar, nous avons souvent obtenu des réponses du type: "Je suis Tadjik, mais mon père ou mon grand-père (paternel) était Uzbek", et l'explication *uzbek fārsiwān mēša*, l'Uzbek devient *fārsiwān*, c'est-à-dire persanophone, donc, selon le jugement populaire, tadjik. Le mot tadjik est appliqué à celui qui a atteint un certain stade d'intégration dans une civilisation urbaine persanophone. L'homme de la ville, aux manières policées et parlant le *fārsī*, se dit et est dit tadjik⁷⁴; au bazar ne restent uzbeks que ceux qui ne sont à l'aise que dans leur langue maternelle l'*uzbekī*, les campagnards nouvellement devenus artisans et certains descendants des grandes familles des begs qui sont fiers de leur origine. Cette tendance se manifeste aussi dans l'armée, où le jeune recruté reçoit une carte d'identité avec la mention de la langue usuelle du porteur; il y a trois possibilités: *paštū*, *fārsī* ou *turkī*. Ce dernier terme désigne la langue des Uzbeks aussi bien que celle des Turkmènes. Le porteur d'une carte d'identité où figure "*fārsī*" est automatiquement considéré comme tadjik, sauf s'il est Hazara (v. plus haut).

Notre enquête sur les ethnies, portant sur les professions considérées par rue, a donné les résultats figurant dans le tableau suivant, où T. signifie Tadjik, U.-T. Tadjik d'ascendance uzbek reconnue, U. Uzbek, P. Pachtou, A. Arabe, Ha. Hazara et S. *seyed*.

| | Nombre | T. | % | U.-T. | % | U. | % | P. | % | A. | % | Ha. | % | S. | % |
|---------------|--------|----|------|-------|------|----|------|----|-----|----|-----|-----|-----|----|-----|
| Potiers | 8 | 5 | 62,5 | 2 | 25 | 1 | 12,5 | | | | | | | | |
| Chaudronniers | 25 | 17 | 68 | 1 | 4 | 7 | 28 | | | | | | | | |
| Bijoutiers | 20 | 13 | 65 | 2 | 10 | | | 4 | 20 | 1 | 5 | | | | |
| Merciers | 33 | 23 | 68 | 5 | 15 | 1 | 3 | | | | | 1 | 3 | 3 | 9 |
| Total | 86 | 58 | 67,4 | 10 | 11,6 | 9 | 10,4 | 4 | 4,6 | 1 | 1,1 | 1 | 1,1 | 3 | 3,4 |

On voit que les Tadjiks représentent les $\frac{2}{3}$ de l'échantillon environ; quelle que soit leur origine, l'intégration à un type de culture est chose faite, alors qu'elle est en passe de se faire pour les 11,6% de la catégorie U.-T. et non effectuée pour les 10,4% des U.; Arabes et Hazaras représentent une quantité négligeable, alors que les *seyed* ne se rencontrent que dans le secteur de l'échantillon qui représente une profession de statut élevé.

Le terme indigène pour groupe ethnique est *qawm*, mais le mot possède une extension beaucoup plus vaste; il désigne en fait l'ensemble d'un groupe par rapport à ce qui lui est extérieur; dans son sens le plus restreint, il est utilisé pour la famille étendue patrilinéaire; on l'emploie aussi pour désigner les gens de la même rue, du même métier, du quartier où

⁷⁴ En Boukharie, selon Moyendorff (1926, 300), il y a deux langues, le persan et le turc; la première est la langue "des Tadjiks, des citadins et de tous les Boukhares un peu civilisés", la langue des affaires également, la seconde "n'est employée que par les nomades ouzbeks et les turcomans".

on habite, *qawm-e guzar*, la région naturelle, *qawm-e turkestān*, le groupe ethnique, *qawm-e uzbek*, *qawm-e arab*, et enfin parfois la nationalité.

La classification indigène des ethnies ne se fonde pas sur des critères historiques, encore moins sur des faits anthropologiques, mais sur des traits culturels où le genre de vie, l'apparence extérieure et le comportement tiennent une place importante. Elle forme même un système dans la mesure où chaque communauté se distingue l'une des autres par un ensemble de différenciations distributives et exclusives. Ainsi les Pachtous appellent les Tadjiks-Uzbeks *xamīrxōr*, mangeurs de pâtes (allusion à la cuisine uzbek où abondent les beignets, pâtes et pâtés cuits à l'étouffé) et les seconds appellent les premiers *alāfxōr*, soit mangeurs d'herbe. Une distinction plus nuancée est fournie par l'historiette suivante, souvent citée à T. Quatre personnes de *qawm* différents se trouvent ensemble devant une nappe garnie d'une multitude de plats parmi lesquels ils peuvent choisir selon leurs goûts: à quoi reconnaît-on leur appartenance? Réponse: l'Arabe mange du lait caillé, l'Afghan une laitue et un oignon, le Tadjik du pilaw et du pâté à la viande, l'Uzbek de tout.

L'Uzbek a une réputation de gros mangeur illustrée par le proverbe: *šikam-e uzbek, ūrdūbāzār*, estomac d'Uzbek, bazar d'armée (v. p. 30).

Voici sous quels traits les gens du bazar (Tadjiks!) voient les autres communautés: l'Afghan: grand, face longue, longs cheveux, yeux allongés bordés d'antimoine *surma*, porte un turban lâche dont la longue extrémité pend sur le devant et des sandales aux pieds, marche à grands pas, compte les perles de son chapelet;

le *Kandahāri*: foncé de peau, ne va pas dans les maisons de thé, timide et sauvage, vêtements rapiécés;

le *Herātī*: turban haut porté au-dessus des oreilles, sa longue extrémité pendant au milieu du dos;

l'Uzbek: tête ronde, peau claire, poil pauvre, porte un gros turban, des vêtements *watani* indigènes; mange beaucoup de mets en pâte;

l'Arabe: poil abondant, barbe, gros turban porté sur les oreilles, extrémité passant devant la bouche, long manteau, vieilles chaussures, marche à grands pas traînés en faisant aller les bras d'avant en arrière;

le Turkmène: gros crâne, peau "malade", turban souvent blanc sans "queue", bottes noires, timide.

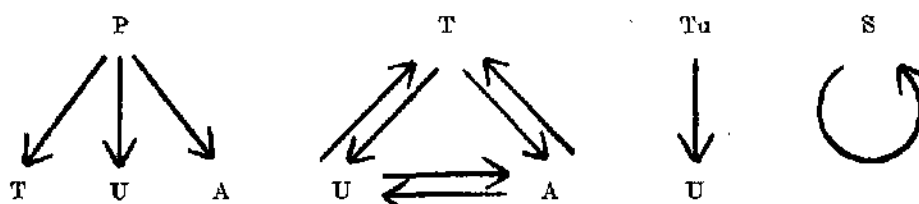
Ces descriptions ne sont pas qu'un simple jeu pour les commerçants et les boutiquiers; elles entrent dans un ensemble de signes grâce auxquels ils reconnaissent la qualité d'un client éventuel, face auquel ils se comportent conformément à l'attitude et à la mentalité supposées du groupe auquel il appartient.

Mais l'opposition essentielle est entre campagnards et citadins; parmi les gens du bazar, les différences entre Tadjiks, Afghans ou Uzbeks ne sont guère visibles, mêmes vêtements, mêmes attitudes, même langage; le bariolage ethnique est celui de la clientèle rurale des jours de marché, il est extérieur au bazar même où les diversités d'origine se fondent en un modèle unique.

Dans la mesure où les relations de parenté sont liées à l'organisation sociale et économique, il nous a semblé nécessaire d'analyser, à travers un échantillon, la profession du père, celle du père de l'épouse et la nature des alliances dans le milieu professionnel du bazar.

Le problème des échanges matrimoniaux entre ethnies différentes ne se pose en fait guère au bazar, puisque, comme nous l'avons vu, les différences ethniques ont tendance à s'amenuiser dans le milieu citadin des commerçants et artisans. Hors bazar, et surtout à l'extérieur de la ville, là où les différentes ethnies existent en tant que communautés distinctes de cultivateurs ou d'éleveurs, ces échanges se pratiquent dans des limites et selon des usages que l'on peut représenter par les schémas suivants :

(P = Pachtou, T = Tadjik, U = Uzbeg, A = Arabe, Tu = Turkmène, S = *seyed*,
→ = prend comme épouse)



Il y a donc hypergamie chez les Pachtous et les Turkmènes, échange réciproque chez les Tadjiks, Uzbeqs et Arabes et endogamie chez les *seyed*. Parmi les gens du bazar en revanche, c'est entre les groupes professionnels ou les classes sociales que les échanges sont significatifs ; la profession du père nous indique, pour chaque secteur de l'échantillon, comment se fait le recrutement des tenants des groupes professionnels ; la profession du père de l'épouse nous révèle le degré d'endogamie professionnelle et nous introduit au problème des hiérarchies, voire des castes (Barth 1965, 16-22). Quant au degré des alliances, il dépend des usages en vigueur dans le monde islamique qui considère favorablement le mariage entre cousins en alléguant des raisons d'ordre économique, social ou religieux (Patai 1967, 138-143), tout en étant lié à des facteurs tels que la position hiérarchique et la taille du groupe. La question du pourcentage de proximité dans le degré des mariages n'est pas sans rapports avec la profession du père et celle du père de l'épouse puisqu'un groupe restreint, prenant ses épouses dans le même corps de métier et pratiquant ce dernier de père en fils, aura évidemment tendance à avoir une forte proportion d'unions entre cousins.

La question de la localisation de l'habitat des partenaires dans les alliances est secondaire et toujours subordonnée à la nature de la relation parentale ou de la situation professionnelle des partenaires en question.

a) Profession du père: (par convention: id. = même profession, *bāy* = propriétaire foncier, *tejār* = grand marchand, grossiste, *dokāndār* = boutiquier, *kespī* = artisan, *deqān* = paysan, horticulteur, ? = inconnue)

| Profession du père | id. | | <i>bāy</i> | | <i>tejār</i> | | <i>dokāndār</i> | |
|--------------------|--------|-----|------------|----|--------------|----|-----------------|----|
| | nombre | % | nombre | % | nombre | % | nombre | % |
| Potiers | 8 | 100 | | | | | | |
| Chaudronniers | 13 | 52 | | | | | 2 | 8 |
| Bijoutiers | 12 | 60 | | | | | | |
| Merciers | 6 | 18 | 5 | 15 | 6 | 18 | 6 | 18 |

| Profession du père | <i>kespī</i> | | services | | <i>deqār</i> | | ? | Total individus |
|--------------------|--------------|----|----------|---|--------------|----|---|-----------------|
| | nombre | % | nombre | % | nombre | % | | |
| Potiers | | | | | | | | 8 |
| Chaudronniers | 2 | 8 | | | 7 | 28 | 1 | 25 |
| Bijoutiers | 3 | 15 | | | 5 | 25 | | 20 |
| Merciers | 3 | 9 | 3 | 9 | 3 | 9 | 1 | 33 |
| Total | | | | | | | | 86 |

Les potiers et vendeurs de poterie à T. sont tous fils de potiers : cela indique deux choses évidentes, mais intéressantes ; c'est que les potiers le sont de pères en fils, et qu'à la génération précédente, pas plus qu'aujourd'hui d'ailleurs, il n'y a eu d'apport en apprentis venant d'autres milieux. Ceci corrobore le fait que le nombre des potiers diminue, comme l'indique le tableau de la pl. XLI, et p. 120.

La moitié environ des chaudronniers sont fils de chaudronniers, un petit nombre de commerçants ou d'autres artisans et plus du quart de paysans ; nous voyons par là que ce métier, relativement prospère, recrute certains de ses pratiquants dans le milieu campagnard, vu qu'une partie des fils de maîtres vont à l'école depuis un certain temps déjà et exercent d'autres professions, désertant la chaudronnerie. La position des bijoutiers est intermédiaire, un peu plus proche de celle des chaudronniers que de celle des potiers ; le métier est stationnaire et le recrutement extérieur, quoique sensible, est moins marqué. Notons que le recrutement se fait, dans ces trois secteurs, en général à partir d'un niveau égal ou inférieur. La situation des merciers est bien différente ; leur profession s'est développée récemment d'une façon considérable et ils proviennent des milieux les plus divers. L'examen du milieu professionnel des pères des individus de l'échantillon montre que la profession joue un rôle de charnière entre les classes à statut élevé et les métiers les plus humbles ; en effet, le mercier vend des marchandises importées au même titre que le *bazāz* ; il a sa place aux premiers échelons de l'échelle sociale. D'autre part, la nature des biens vendus : petits objets et pacotille, fait qu'il n'est pas trop difficile de monter une boutique et d'acquérir un fond de commerce et que même un individu d'origine modeste peut devenir mercier et passer ainsi d'une catégorie sociale à une autre.

b) Profession du père de l'épouse :

| | nombre | id. | | <i>bāy</i> | | <i>iejār</i> | | <i>dokāndār</i> | |
|---------------|--------|--------|----|------------|----|--------------|-----|-----------------|------|
| | | nombre | % | nombre | % | nombre | % | nombre | % |
| Potiers | 10 | 3 | 30 | | | | | 1 | 10 |
| Chaudronniers | 22 | 8 | 36 | | | | | 1 | 4,5 |
| Bijoutiers | 15 | 3 | 20 | | | 1 | 6,6 | 2 | 13,3 |
| Merciers | 30 | | | 6 | 20 | 1 | 3,3 | 5 | 16,8 |
| Total | 77 | | | | | | | | |

| | nombre | <i>kespī</i> | | services | | <i>deqār</i> | |
|---------------|--------|--------------|------|----------|-----|--------------|------|
| | | nombre | % | nombre | % | nombre | % |
| Potiers | 10 | 2 | 20 | 1 | 10 | 3 | 30 |
| Chaudronniers | 22 | 5 | 22,5 | 1 | 4,5 | 7 | 31,5 |
| Bijoutiers | 15 | 2 | 13,3 | 1 | 6,6 | 6 | 40 |
| Merciers | 30 | 8 | 26,6 | 6 | 20 | 4 | 13,3 |
| Total | 77 | | | | | | |

Il y a une sorte de parallélisme entre les deux tableaux; dans les deux cas, la différence entre les professions artisanales et mercantiles est marquée; dans les deux cas également, le statut du milieu d'origine, que ce soit celui des pères ou des beaux-pères, est égal ou inférieur au statut du milieu actuel: petit campagnard devenant apprenti ou boutiquier dans un cas, campagnarde épousant un citadin dans l'autre. Pour les professions artisanales, le mariage au sein de la communauté de métier est fréquent, mais il est difficile de parler d'endogamie proprement dite à l'intérieur du métier. Vu l'existence de niveaux hiérarchiques d'une part, d'une tendance au mariage des proches cousins de l'autre, il est normal que, dans les métiers où une partie des fils travaille dans l'atelier des pères, on prenne son épouse à l'intérieur du groupe professionnel (20-36% des cas) sans que l'on puisse parler d'union prescrite. Parfois aussi l'apprenti issu d'un milieu professionnel différent épouse, devenu ouvrier, la fille de son maître (trois cas chez les chaudronniers). En revanche, certains métiers très décriés, tels que ceux de barbiers ou garçons de bains, présentent un très haut degré d'endogamie de groupe professionnel et offriraient l'image d'une caste de fait, à qui seraient réservées certaines tâches profanes ou rituelles (circoncision), si leur situation était le reflet d'un système codifié, ce qui n'est pas le cas. Cette situation vient du fait que la tendance générale à l'hypergamie amène un père à donner à sa fille un époux de statut égal ou supérieur; les barbiers (comme les paysans du reste) se trouvant tout en bas de l'échelle, ne peuvent guère recevoir d'épouse que d'autres barbiers (ou d'autres paysans).

Les merciers semblent présenter au contraire l'image d'une profession où l'on se marie en dehors de sa catégorie; il faut dire que son rôle de charnière permet le mariage avec une épouse située aussi bien dans la catégorie supérieure que dans la catégorie inférieure (occurrence du reste plus fréquente). De plus, comme nous l'avons dit, il n'existait, il y a une génération, que deux ou trois merciers, et le boutiquier d'aujourd'hui aurait difficilement trouvé, dans la génération qui le précède, un beau-père de la même profession.

c) Mariages entre cousins (Mariage avec la fille du: Fr. P. = frère du père, So. P. = sœur du père, Fr. M. = frère de la mère, So. M. = sœur de la mère)

| | mariages nombre | Fr. P. | % | So. P. | % | Fr. M. | % | So. M. | % | % total |
|---------------|--------------------|--------|------|--------|-----|--------|-----|--------|-----|---------|
| Potiers | 10 | | | | | 2 | 20 | | | 20 |
| Chaudronniers | 22 | 1 | 4,5 | | | 3 | 14 | | | 18,5 |
| Bijoutiers | 15 | 1 | 6,6 | 1 | 6,6 | | | 1 | 6,6 | 20 |
| Merciers | 30 | 4 | 13,3 | 1 | 3,3 | 1 | 3,3 | 2 | 6,6 | 26,5 |
| Total | 77 | 6 | 7,8 | 2 | 2,6 | 6 | 7,8 | 3 | 3,9 | 22 |

D'autres mariages entre cousins à des degrés plus éloignés n'ont pas été pris en considération; dans l'ensemble de ces 77 mariages, nous ne connaissons que 3 cas de polygamie, soit moins de 4%. D'après notre tableau, il n'y a pas de préférence marquée pour le mariage avec la cousine parallèle patrilinéaire, qui serait fréquent au Moyen-Orient et surtout dans le monde arabe (Patai 1955 et 1967, 142; v. aussi Cuisenier 1962). Le mariage avec la cousine croisée matrilinéaire présente la même fréquence⁷⁶. Il n'y a pas de différence marquée entre les diffé-

⁷⁶ Selon Janata, dans la région de Caboul, "die bevorzugten Ehepartner sind die Kinder der Geschwister der Eltern beiderlei Geschlechts — also sowohl 'cross cousins' als auch 'parallel cousins'" (1963a, 60).

rents groupes professionnels et la proportion de 22% prendra tout son sens lorsqu'on aura sur les mariages en Afghanistan et en Asie Centrale les statistiques qui manquent actuellement.

Le mariage entre proches parents, on l'a vu dans le cas précédent, est presque de rigueur dans les petits groupes des métiers méprisés qui ne sauraient trouver de donneurs de femmes en dehors d'eux-mêmes. D'autre part, les notables et les riches propriétaires, les *bāy* (v. Jarring 1939a, 78-79), répugnent à donner leurs filles en dehors de leur propre catégorie, préférant renforcer les alliances et maintenir les échanges de prestations matrimoniales ou les héritages à l'intérieur du cercle de la grande famille étendue ou du moins des lignées proches; si bien qu'aux deux extrémités de l'échelle, tout en haut et tout en bas, nous avons une endogamie au moins statistique, alors que les niveaux moyens pratiquent un échange matrimonial "circonstanciel" plus que préférentiel.

2. Les corporations et les hiérarchies professionnelles

A première vue, corporations et hiérarchies appartiennent à deux ordres différents; l'un résulte d'un découpage en quelque sorte horizontal suivant les diverses catégories professionnelles et son organisation, codifiée par l'usage, est explicite; le second découle d'une classification verticale selon non pas une, mais plusieurs échelles appréciatives pouvant différer fortement, voire s'inverser; la position des divers échelons n'a rien d'officiel et l'agencement de l'ensemble relève d'une structure qui ne se révèle qu'à l'analyse, par une observation indirecte, oblique en quelque sorte, des manifestations secondaires de l'ordre hiérarchique, lui-même en partie inconscient. Pourtant, corporations et hiérarchies font partie du même ensemble, dont les éléments s'ajustent en des couples métier-statut, qui varient avec l'échelle adoptée. La position hiérarchique des corps de métier est le complément nécessaire de leur organisation en corporations et de l'appareil idéologique qui en est une des composantes.

Les corporations

Si la Municipalité a pris la place des anciens notables en ce qui concerne l'administration générale du marché et les rapports avec l'arrondissement, constituant ainsi l'organisation externe du bazar, l'organisation interne est faite d'un certain nombre de corporations *senf* groupant les différents corps de métiers. Chaque corporation a à sa tête un syndic *wakil-e senfi*, litt. représentant de la corporation, plus communément appelé *kalāntar*, litt. plus grand; ce terme est fréquemment utilisé dans l'ensemble de l'aire iranienne pour désigner l'un ou l'autre type de notable.

Les 82 métiers recensés ne forment pas 82 corporations; certains, n'ayant qu'un ou deux représentants ou étant décriés, sont groupés par proximité géographique ou similitude d'activité. Les vendeurs de bonnets et les cordonniers du *Tim* n'ont qu'un seul chef de corporation: le *kalāntar-e Tim*. Les merciers et les droguistes d'une part, les différents types de forgerons et les quincailliers de l'autre sont sous l'autorité d'un même *kalāntar*. Ceux-ci sont au nombre de 25. On voit que la notion de corporation doit être élargie, elle n'est pas limitée au cadre professionnel, mais cependant elle n'est profondément unifiée qu'à l'intérieur du même métier. Le nombre des corporations devait être plus grand jadis; le dépérissement de certains artisanats traditionnels en a restreint le nombre et a fait passer les artisans survivants dans une association plus vaste comprenant d'autres métiers.

Liées à un savoir transmis encore dans une large mesure de pères en fils, plus ancrées dans une tradition, les corporations artisanales semblent plus structurées que les corporations com-

merçantes; l'organisation en est plus précise, le rôle du *kalāntar* plus évident, leur contenu moral et idéologique plus riche. Elles sont également moins en contact que les secondes avec les formes nouvelles d'associations professionnelles.

On peut se demander si le terme de corporation est utilisé ici à bon escient, si nous avons affaire à des associations assimilables à celles des corps de métiers du moyen âge européen⁷⁶; pour Lapidus (1967, 97) "only associations which restricted their membership to a single or allied crafts and trades and existed to serve the economic as well as the social interests of their members were, properly speaking, guilds". A T. dans certains cas (professions commerciales), le *kalāntar* semble ne jouer qu'un rôle d'intermédiaire entre la profession et les fonctionnaires de la Municipalité ou de l'arrondissement, et le mot corporation ne serait qu'une désignation de convention. Un examen du rôle du *kalāntar* dans les métiers artisanaux semble pourtant légitimer le terme.

L'élection du *kalāntar* se fait de la façon suivante: les anciens du métier se mettent d'accord sur le nom d'un candidat, puis convoquent l'ensemble des maîtres à la mosquée voisine; ces derniers désignent officiellement le nouveau *kalāntar* et lui offrent parfois un turban. Après une bénédiction, un maître lettré ou un mollah rédige une lettre pour informer la Municipalité de l'élection.

Le *kalāntar* a effectivement une tâche d'intermédiaire entre le corps de métier qu'il représente et les autorités municipales ou gouvernementales; il se charge de la récolte de l'impôt d'état, perçoit pour la Municipalité la patente des artisans à domicile, informe sur les mouvements des prix, les contrôle en collaboration avec des fonctionnaires municipaux, recrute pour les corvées officielles, organise avec ses collègues, pour l'anniversaire de l'Indépendance, un "camp": tente avec débit de thé dans un terrain vague en dehors de ville, informe ceux dont il est responsable des prescriptions et règlements officiels. Il touche des autres maîtres du corps de métier une petite rétribution annuelle ou bisannuelle, le *kalāntar-pūī* qui est presque symbolique, soit 10 ou 20 afghanis par an, sauf pour deux corporations où l'activité officielle du *kalāntar* est assez absorbante pour justifier un émolument de 10 afghanis par mois: il s'agit de la corporation des conducteurs de *gādi* et de celle des boulangers.

Il est difficile de savoir quelles sont les qualités estimées nécessaires pour un tel poste. Le *kalāntar* est le plus paresseux, disent certains; celui qui a la confiance de la profession, qui a de bonnes relations avec les autorités ou qui possède un réseau familial largement représenté dans la profession, disent les autres. En fait, si la fonction de *kalāntar* confère dans une certaine mesure dignité et honneur et vaut une place à part à son détenteur dans la vie cérémonielle du métier, elle n'en est pas moins une corvée sur le plan des relations avec l'autorité, et les *kalāntar* devenus âgés y renoncent volontiers en faveur de plus jeunes.

Mais dans le fonctionnement interne des corps de métier, le *kalāntar* joue un rôle d'une autre dimension. C'est lui qui enregistre les nouveaux venus, de qui il reçoit un cadeau; dans les métiers à foyer, il acquiert et distribue le combustible vendu au chef-lieu de la province à prix contrôlé; il effectue une collecte *šikan* pour payer l'artisan astreint à une corvée gouvernementale; il récolte également l'argent nécessaire pour offrir un présent *ināmi* (généralement des sucreries) aux maîtres malades ou âgés qui ne peuvent plus venir à l'atelier et à

⁷⁶ Les parallèles superficiels avec l'Europe médiévale sont évidemment nombreux; saints patrons, statuts, rites d'admissions; reprendre l'étude comparée des formes orientales et occidentales et de leurs relations possibles au moyen âge excéderait les limites de notre travail.

qui il rend visite. Il est au centre d'un échange de dons et de contre-dons dans le cadre de la profession lors des mariages, du retour d'un *hāji* de la Mecque, à l'occasion des circoncisions, lors de la fin du service militaire d'un jeune homme. Pourtant, sauf dans le cas de la collecte de corvée, ces prestations n'ont guère de signification économique; il s'agit d'offrandes symboliques (turban, bonnet brodé, chapelet, douceurs) qui ont pour fonction d'assurer la continuité d'une relation et de contribuer à l'intégration des membres de la corporation. Rappelons pourtant le rachat par les corps de métiers artisanaux du droit d'issue (v. p. 50) que la Municipalité voulait imposer sur les produits fabriqués localement et vendus à l'extérieur de la localité.

Il n'y a pas l'équivalent des caisses de retraite ou des caisses maladie; d'ailleurs la notion de fonds collectif monétaire est tout à fait étrangère aux corporations de T., ce qui exclut toute possibilité d'autonomie financière.

Il nous faut étudier le phénomène corporatif à un niveau plus profond, à celui de ses racines idéologiques selon lesquelles le métier est considéré comme une révélation transmise par une chaîne initiatique partant d'un fondateur, lui-même saint patron et premier initié. Comme le dit Baer (1964, 7), "the framework of the guild conceptual system was the traditions about the patrons of the guild...". Il ne s'agit pas à T. d'une simple réminiscence, mais d'une tradition vivante qui se manifeste presque quotidiennement dans la vie des artisans et, à un moindre degré, dans celle des commerçants de T.⁷⁷

Le saint patron est le *pīr*, litt. ancien, vieillard; chaque corps de métier a le sien, qui peut être commun à plusieurs corporations. Certains *pīr* sont des prophètes, d'autres des compagnons de Mahomet, d'autres encore des personnages locaux reliés aux prophètes et aux grands initiés par des généalogies ou plutôt des chaînes *silsila* d'initiations. Alors que les saints patrons des corporations médiévales européennes étaient surtout des protecteurs, le *pīr* est essentiellement un initiateur-initié, non seulement aux techniques qu'il enseigne, mais aussi aux actes religieux qui accompagnent leur exercice. Le *pīr* à T. est une présence effective et agissante pour l'artisan; en passant dans les ruelles, le mendiant psalmodie: *hazrat Dāwūd pēfūmbar ba šomā nazar kona, arwā-ye pīr-e ostā xušnūd šawa*, que le prophète David vous protège, que l'esprit du *pīr* du maître soit content (David étant le patron des métiers des métaux). L'artisan dit lui-même: *bē pīr kesp namēša*, pas de métier sans *pīr*; il appelle ses confrères *hampīr*, qui a le même *pīr*. A ce propos également, il est notable que la croyance au *pīr* est beaucoup plus vivace chez les artisans que chez les commerçants, ce qui peut s'expliquer comme nous le disions (v. p. 163) en parlant des corporations, par la plus grande homogénéité du milieu artisanal, par sa forte assise héréditaire, et par la notion du métier considéré plus comme un savoir transmis que comme une technique.

Comme l'a bien remarqué Andrejew (1951, 9), cette croyance au *pīr* n'est pas propre aux milieux urbains seulement; les artisans des villages la partagent et maintiennent la tradition; Andrejew (1951, 10) et Gavrilov (1928, 219) se demandent même dans quelle mesure le culte du *pīr* n'aurait pas, en absorbant des éléments préislamiques, perpétué certains cultes de divinités "naturelles" locales, voire des éléments chamanistes. Selon la nomenclature des *pīr* en honneur à T. cependant, l'origine islamique ou le rattachement à une tradition canonique est fortement affirmée.

⁷⁷ Sur les corps de métiers, les corporations et leur cadre religieux et social en Islam, v. entre autres Arnakis 1953, Cahon 1958-1959, Lewis 1937, Massignon 1920, 1962, Mélikoff 1962, 1ère partie, Taeschner 1956, Thorning 1913, Vajda 1934. Pour l'époque moderne, v. Baer 1964, Kassim, etc. 1927, Massignon 1924. Pour l'Asie Centrale, v. Andrejew 1951, Gavrilov 1928, Peščereva 1960 et 1963.

La liste en est la suivante :

| | | |
|------------------------------------|------------------------------------|-----------|
| orfèvres, forgerons, chaudronniers | <i>Dāwūd</i> | David |
| indigotiers, teinturiers | <i>Isā</i> | Jésus |
| barbiers | <i>Salmān</i> | |
| bouchers | <i>Ĵawānmard-e qasāb</i> | |
| boulangers | <i>Ĵabraīl</i> | Gabriel |
| tailleurs | <i>Idris</i> | Enoch (?) |
| cordonniers, selliers | <i>Sāle</i> | |
| tanneurs | <i>Axī</i> | |
| charpentiers | <i>Nū</i> | Noé |
| confiseurs | <i>Šeyx pīr-e šakargar</i> | |
| vendeurs d'huile | <i>Xwāja rušnā'i</i> | |
| épiciers | <i>Xwāja-ye baqāl</i> | |
| vendeurs de tissus, marchands | <i>Imām Azam</i> | |
| potiers | <i>Seyed Mīr-e kulāl</i> | |
| merciers, droguistes | <i>Loqmān</i> ou <i>Šeyx atāri</i> | |
| maçons | <i>Ibrāhīm</i> | Abraham |
| paysans, vendeurs de farine | <i>Bābā-ye deqān</i> | |
| cordiers | <i>Imām ĴaĴar</i> | |
| gérants de maisons de thé | <i>Xwāja ābjās</i> | |
| savetiers | <i>Bābā pāradūz</i> | |

Certains de ces noms sont fameux dans tout l'Islam, d'autres sont difficilement identifiables et peuvent ressortir à des traditions locales; nous n'avons pu que partiellement les identifier et expliquer les rapports qui les unissent à la profession qu'ils patronnent⁷⁸.

David est à l'origine le *pīr* de tout ce qui a "tenailles et marteau" de tous les métiers métallurgiques, sans doute en raison d'une allusion coranique (Coran 21, 80; 34, 10) où il est question de l'enseignement divin conféré à David quant au travail des métaux et au confectionnement des cuirasses.

Salmān dit aussi *Salmān-e Fārs* ou *Salmān pāk* est selon la tradition un compagnon du Prophète, affranchi d'origine persane qui aurait le premier rasé la tête de Mahomet en un acte rituel.

Ĵawānmard-e qasāb fut, selon une croyance locale, le fils du premier boucher de Multan converti à l'Islam, et qui fut sacrifié par son père à la demande d'Ali pour éprouver sa foi, puis ressuscité.

Ĵabraīl aurait apporté aux hommes l'usage des céréales.

Idris serait le premier à avoir cousu des vêtements de fibres (par opposition aux peaux de bêtes).

Axī est probablement Akhi Evran, membre d'une célèbre confrérie anatolienne, ayant vécu au début du XIV^e siècle (v. Taeschner 1956, 150-151; Arnakis 1953, 246-247; Vajda 1934, 81; E. I.², art. Akhi).

Nū devrait son rôle de protecteur des charpentiers à la construction de l'arche.

⁷⁸ Le professeur F. Meier, à Bâle, nous a accordé une aide précieuse pour l'identification de ces personnages; nous lui en exprimons ici notre vive reconnaissance.

Šeyx pīr-e šakargar est peut-être Shakar-gandj, saint indien de son vrai nom Farid-al-Din Mas'ud, ayant vécu à Multan au XII^e siècle; sa sainteté était telle que tout ce qu'il plaçait dans sa bouche se transformait en sucre (v. E. I.¹, art. Shakar-gandj).

Imām Azam, surnom de Abou Hanifa, fondateur de l'école hanéfite.

Šeyed Mīr-e kulāl, probablement *Amīr Kulāl*, maître du fameux Naqshband al-Bukhārī à Karchi, mort en 772/1370.

Šeyx atāri pourrait être le poète persan du XII–XIII^e siècle Farīd al-Dīn 'Attār, droguiste de profession et fils de droguiste, d'où son nom (v. E. I.¹, art. 'Attār).

Bābā-ye degān signifie litt. grand-père paysan, vieil homme paysan.

L'*Imām Jafar* est le 6^e imam.

Un certain nombre de ces noms, comme *Xwāja rušnā'i*, khodja la lumière (nom porté par une des trois sources du cimetière de Caboul (Baber 1871, I, 280) et par le tombeau d'un porteur de torche de la première armée arabe arrivée sous les murs de la ville, *Xwāja-ye baqāl*, khodja l'épicier, *Xwāja ābjuš*, khodja l'eau bouillante, ou *Bābā paradūz*, litt. grand-père savetier, sont des surnoms de personnages que nous ignorons ou des *pīr* créés de toutes pièces à partir du nom de la profession. Remarquons que chaque *pīr* a son tombeau connu ou attribué, et qu'on y va parfois en pèlerinage.

Chaînes initiatiques des *pīr* et traditions concernant les métiers sont consignées dans de petits catéchismes ou statuts corporatifs, les *risāla*, litt. épîtres, traités (v. Gavrilov 1928; Castagné 1923, 155) appelés *futūwatnāme* dans d'autres régions du domaine islamique (Taeschner 1956, 154). L'artisan a pour lui une vénération particulière. Kassim, etc. (1927) et Gavrilov (1928) en ont publié quelques-uns de provenances indo-afghane et centre-asiatique, proches de ceux de T. par leur contenu. A T., ces écrits sont en persan, sauf un qui est en ouzbek; ils sont considérés comme sacrés par leurs possesseurs à qui ils confèrent fierté et dignité professionnelle.

Nous avons pu copier et photographier à T. un corpus de 16 *risāla*; deux artisans seulement ont accepté de nous vendre leur exemplaire, les autres ont refusé, car seule, disent-ils, la possession de cet écrit pouvait rendre leur travail *halāl*, c'est-à-dire canoniquement licite. De ces 16 *risāla*, 13 concernent des métiers artisanaux, un une profession commerçante (*bazār*), un le métier de paysan et le dernier celui de charmeur de serpents.

Les *risāla* peuvent, par leur forme, se rattacher à un modèle unique; ils commencent par une invocation à Dieu, énoncent ensuite les chaînes d'initiés du créateur au *pīr*, comprennent parfois une prosopopée du *pīr* lui-même qui remercie Dieu du pouvoir qui lui est confié, et passent ensuite aux questions et réponses touchant aux attributions des différents *pīr*, aux règles concrètes de l'exercice de la profession et aux prières prescrites pour l'accomplissement de chacune des opérations techniques du métier; ces prières, en arabe, jouent un peu le rôle de formules magiques visant à rendre la technique efficace (Kassim, etc 1927, 250); enfin, le *risāla* s'achève par des prescriptions: obligation de recopier le texte, de le garder sur soi, de le lire ou faire lire une fois par semaine ou par mois.

L'enseignement du *risāla* se reflète dans une cérémonie, le *kamarbandī*, litt. ceinturage, véritable rite de passage qui confère à l'apprenti le grade de maître. Ce rituel, en voie de disparition, se pratique encore chez les forgerons et les bouchers à l'occasion du *xeyrāt-e kalān*, grand repas sacrificiel organisé au nom du *pīr* par la corporation dans le jardin de l'un de ses membres. D'après nos informateurs, le cérémonial serait en général le suivant: l'apprenti

offre à son maître un turban et un vêtement, au *kalāntar* un *čapan*; le maître ceint l'apprenti d'un turban; parfois il lui place un pain sous chaque bras et un autre dans la bouche; suit un simulacre de poursuite; si l'un des pains tombe, c'est mauvais signe; le maître dit ensuite: *kār-et xūb bāša, nān boxō, gab-e kata nazan*, que ton travail soit bon, mange le pain, ne tiens pas de propos orgueilleux; il frappe alors le futur maître du plat de la main dans le dos et donne sa bénédiction; un mollah lit le *risāla* et l'on mange le *halwā*, pâte sucrée. A Sar-i Pul, le maître offre à son ancien apprenti *risāla* et outils. Parfois c'est l'apprenti qui doit offrir le repas, obligation très onéreuse. Il n'y a pas de *kamarbandī* si l'apprenti est fils de son maître. Notons enfin l'expression *kamarbasta*, litt. ceint, pour désigner le bon artisan ou la qualité de son travail.

La croyance au *pīr* se manifeste en particulier dans le culte de l'outil, spécialement de l'enclume ou du foyer (v. Peščereva 1963, 76) et se nomme *ziārat kadan*, faire *ziārat*; *ziārat* est le nom donné à un lieu de pèlerinage, généralement un tombeau. Nous avons pu voir, un jeudi soir, un bou anger placer une bougie de chaque côté de son four, au nom du *pīr*; c'est aussi le jeudi que le tanneur allume une lampe à côté de sa euve, le forgeron, le bijoutier ou le chaudronnier allumant la leur sur le foyer, sur l'enclume ou sur le billot. Il est particulièrement mal considéré de manquer de respect aux outils, spécialement à l'enclume ou au foyer; c'est offenser le *pīr*; on risque alors de tomber malade, de souffrir de mélancolie ou de cauchemars. Pour en guérir, il faut préparer chez soi des *sozma*, beignets frits à l'huile qui sont d'ailleurs servis également, selon Peščereva (1963, 73), aux repas funéraires cérémoniels. Dans la même huile, on trempe aussi des mèches de coton qu'on allume le lendemain sur l'enclume de l'atelier, tout en partageant les *sozma* avec les autres artisans; accomplir cette cérémonie se dit *būy kadan* (*būy* = espoir, quête).

Ziārat kadan, *būy kadan* et *kamarbandī* sont regardés avec méfiance par l'orthodoxie; nos informateurs mollahs ont exprimé les plus vives réserves sur la valeur de ces pratiques.

La croyance au *pīr* n'est pas seulement une des bases et une des justifications du lien corporatif, elle a aussi une fonction compensatoire pour les corporations les plus décriées: barbiers, tisserands, teinturiers, cordiers, bouchers, chez qui la réputation du *pīr* est souvent en raison inverse de la position du métier dans l'ordre hiérarchique.

En dépit des changements amenés par l'évolution économique et technologique de l'ensemble du pays et malgré la disparition des corporations dans le monde musulman annoncée par plusieurs auteurs (v. en particulier Taeschner 1956, 157-158), la croyance aux *pīr* s'est non seulement maintenue, mais adaptée, et ceci jusqu'à la Révolution d'Octobre dans l'Asie soviétique et jusqu'à aujourd'hui dans le Turkestan afghan. Par exemple, les mécaniciens sur camion et les conducteurs de *gādī* ont adopté eux aussi un *pīr*, *Dāwūd*, sans doute en raison de leurs rapports avec les forgerons. C'est probablement le dépérissement éventuel de l'artisanat traditionnel qui mettra fin aux *pīr*, ainsi qu'une convergence de changements aussi bien économiques que sociaux, comme l'établissement généralisé des chambres de commerce et la mécanisation des métiers manuels.

Les hiérarchies

Nous laissons ici de côté les éléments individuels des différents statuts sociaux que sont le sexe, l'âge, la richesse personnelle, la fonction ou le titre comme celui de *hāfī* ou celui, héréditaire, de *seyed*; nous écartons aussi tout ce qui touche à la hiérarchie générale des classes

qui irait du grand propriétaire ou du gouverneur de province au paysan sans terre, vu que les professions du bazar ne s'insèrent pas dans cet ensemble selon un schéma continu, mais qu'elles forment plutôt un tout fermé sur lui-même, à côté et non pas au sein du monde agricole et du monde administratif ou politique. Les passages de l'un à l'autre sont de l'ordre individuel, et non pas institutionnel. Il nous faut donc considérer une hiérarchie interne à chaque métier, et une ou plusieurs hiérarchies formées par ces métiers entre eux. Ces derniers, organisés en corporations, se définissent et s'opposent les uns par rapport aux autres selon un ordre complexe et partiellement inconscient.

Dans le cadre du métier ou plus précisément de l'atelier, nous trouvons les échelons de maître, d'ouvrier et d'apprenti; le maître *ostā* possède ou loue l'atelier; les outils lui appartiennent, il est responsable de l'activité de l'atelier devant ses confrères, les autorités et la clientèle. Le *kamarbandī* lui confère éthiquement une autorisation de pratiquer le métier qu'il achète en fait en payant la patente à la Municipalité. Selon l'artisanat, il emploie de un à cinq apprentis ou ouvriers.

On ne peut pas parler de trois échelons, maître, compagnon, apprenti, vu que le compagnon-associé, *šarik*, n'existe à T. que dans un petit nombre d'ateliers; le partage des bénéfices et des risques est peu fréquent. L'apprenti *šāgerd* est appelé *xalīfa*, ouvrier, lorsqu'il commence à recevoir un salaire, soit après deux à cinq ans d'apprentissage; d'ailleurs, *xalīfa* est surtout un appellatif utilisé par des personnes extérieures au métier et, en parlant de lui, le maître dit le plus souvent *šāgerd*.

C'est en général au lendemain d'un des *īd*, fête religieuse, que le père ou un parent présente le garçon âgé de 6 à 7 ans au maître; cette présentation est presque une procédure d'adoption; le garçon va en effet habiter désormais chez le maître pour lequel il effectuera de menus travaux; le maître va le nourrir et l'habiller. Le lendemain de l'engagement, le père du *šāgerd* apporte à l'*ostā* du *halwā* et du pain que l'*ostā* partage avec les autres artisans. Si l'*ostā* a son propre fils comme *šāgerd* et qu'il engage un autre apprenti, il doit traiter les deux garçons de la même façon, spécialement en ce qui concerne la nourriture et les vêtements. Ce n'est que lorsque l'apprenti sait effectuer une des opérations essentielles du métier qu'il touche un salaire. Il va alors habiter de son côté et ne reçoit plus du maître que deux repas par jour; il appelle le maître *ostā*, et ce dernier l'appelle *bača*. Une telle cohabitation initiale et l'autonomie progressive de l'ouvrier expliquent qu'il n'y a pas de conflit entre ouvrier et maître comme le remarquait déjà Lewis (1937, 36). Le clivage, d'ailleurs sans conflit ouvert, est à un autre niveau, celui qui voit l'opposition de l'artisan et des grossistes-créanciers; le corps de métier, quant à lui, fait bloc dans son ensemble.

Dans l'étude des statuts des divers métiers au sein des ensembles hiérarchiques, les facteurs d'appréciation touchent à la réputation, à l'estime, au prestige plus qu'au pouvoir ou à l'autorité, pour reprendre la terminologie de Stirling (1953, 35); l'autorité réelle régionale, dont dépend aussi le bazar, tire sa puissance de forces qui lui sont extérieures et qui sont la richesse foncière, la fonction administrative, politique ou policière; il est vrai que des marchands ou des grossistes sont les créanciers de certains commerçants ou artisans et par là exercent une certaine pression sur leurs débiteurs, mais ils n'appartiennent nécessairement ni à T., ni au bazar et par là entrent dans la hiérarchie des classes qui déborde le cadre de notre étude.

D'un point de vue subjectif, une première classification se manifeste par un ensemble de proverbes et de propos d'atelier qui révèlent d'une façon indirecte le statut que le locuteur attribue à son propre corps de métier et celui qu'il confère aux autres. Par recoupements,

et en donnant la parole à des informateurs de métiers différents, on obtient une première approximation des caractéristiques prêtées à certaines professions et des rangs relatifs attribués aux uns et aux autres.

Ainsi pour le forgeron : *mard-e mard āīngar, deqān yār-e ū*, litt. le forgeron est l'homme des hommes, le paysan est son ami.

Pour le chaudronnier : *mis o kus kohnaqī nadāra*, le cuivre et le sexe [de la femme] ne vieillissent pas.

Selon d'autres : *nadāf nīm-e mard, jūlā zan-e ū*, le cardeur est la moitié d'un homme, le tisserand est son épouse.

murdaẓōr ẓarmgar, māyē sāq-e ū, le tanneur est un nécrophage, le savetier est son chien.

gasāb gasābī mīkōna, yatīm baḥa gum mīkōna, le boucher fait boucherie et l'orphelin disparaît.

sang-e kam, yād-e baqāl nate, n'enseigne pas à l'épicier à fausser les poids.

gunā-ye ašt āsiāwān bā gardān-e tū šawa, que les péchés de sept meuniers retombent sur toi.

Il est évidemment normal de déprécier le voisin, mais il est intéressant de voir que de tels dictons, souvent crus et cyniques, ne concernent que certaines professions : celles de tanneurs, tisserands, bouchers, épiciers, meuniers, à l'exclusion de certaines autres.

Une enquête plus directe, menée auprès des commerçants et artisans de chaque profession a visé à obtenir par recoupement une échelle correspondant à un consensus moyen. Certains informateurs ont commencé par exclure, ou par placer tout au bas de l'échelle, quatre métiers qui seraient considérés comme *makrū*, soit religieusement désapprouvés ou blâmables ; il s'agit des barbiers, des tanneurs, des teinturiers et des cordiers ; la raison invoquée est qu'ils sont en contact avec des corps morts ou impurs, et qu'un bon musulman doit éviter tout rapport, même médiat, avec ces corps. Les oiseleurs sont placés presque dans la même catégorie que les précédents et considérés comme voués aux larcins, à l'indiscrétion (les pigeons volent de toits en toits et celui qui va à leur recherche a vue dans les cours intérieures) et à l'oisiveté. Sont d'emblée à l'écart de toute hiérarchie et indignes de tout rang les métiers en contradiction directe avec l'enseignement islamique, tels que vendeurs de vin, usuriers, souteneurs (v. Brunshvig 1962).

En haut de l'échelle sont placées les professions commerçants, et, dans une première catégorie, les marchands et les vendeurs de tissus importés ; puis viennent les merciers, les droguistes-herboristes et enfin les vendeurs de légumes et les épiciers ; ceux-ci représentent en quelque sorte le degré zéro du secteur commercial, ils vendent à peu près n'importe quoi et n'ont pas de localisation déterminée au bazar (v. n. 24 et p. 72). Une deuxième catégorie, moins élevée, comprend les artisans, orfèvres et forgerons en tête, tisserands, tailleurs et maçons en queue. En dernier viennent les services : domestiques, tenanciers, cuisiniers, etc. Les gens du bazar résument eux-mêmes leur système hiérarchique en disant : *awal dokāndār, bāz kesp o kār, bāz muzdūr-kār*, d'abord les boutiquiers, puis l'artisanat, enfin le salariat. Notons que l'échelle donnée ici, si elle recoupe pour certains traits les notions généralement admises sur les statuts professionnels dans le domaine islamique (v. Brunshvig 1962 ; Dostal 1964), n'est cependant dans ses détails valable que pour T. Dans l'Égypte moderne par exemple (Baer 1964, 36-38), barbiers et orfèvres ont des statuts différents de

ceux de T.; même chose pour les forgerons du Logar, près de Caboul (Kieffer 1967, 194, n. 13), considérés comme décriés à l'inverse de ceux de T.⁷⁹.

Notre étude des ethnies et des parentés a laissé entrevoir a) que l'endogamie professionnelle avait tendance à augmenter aux deux extrémités de l'échelle des statuts, b) que la stabilité et la cohésion étaient plus fortes dans les professions artisanales, c) que le recrutement se faisait en général du bas vers le haut, les jeunes paysans sans terre entrant en apprentissage à la ville, remplaçant ainsi les fils d'artisans lettrés, attirés par les professions administratives ou libérales. Quant aux ethnies, elles ne peuvent servir de base à une classification hiérarchique que d'une façon très générale. Ce n'est que dans les professions à statut élevé qu'on rencontre des Pachtous et les *seyed*; les Uzbegs sont plus nombreux dans l'artisanat que dans le commerce, dans les services que dans les deux premiers secteurs (v. p. 157).

La hiérarchie que nous venons de voir fait appel à des critères de valeur tels que la propriété *sutragi*, la confiance *etibār*, l'honorabilité *adālat*, vertu de la classe moyenne ou "bourgeoise". Mais il existe d'autres critères possibles, motivant d'autres échelles; l'une d'elles, par exemple, obtenue en enquêtant chez les lettrés et les maîtres d'écoles religieuses supérieures, est basée sur des valeurs à caractère éthique et universel. Selon cette échelle, en tête viendrait le savoir *elm*, en particulier de nature religieuse, puis l'agriculture *zerā'at*, à cause de la valeur mythique du travail de la terre, ensuite le commerce *tejārat* et enfin l'élevage *maldārī* et l'artisanat. Une hiérarchie fondée sur la richesse existe également, du moins sous une forme implicite; elle semble prendre de plus en plus d'importance.

Le bazar connaît enfin une hiérarchie moins apparente, presque confidentielle et comme l'inverse des autres. Elle possède une valeur compensatoire dont nous nous sommes avisé en proposant l'échelle habituelle, la première, à des représentants des professions les plus décriées; c'est l'échelle constituée d'après le prestige des *pīr*; ici *Salmān*, patron des barbiers, est tout en haut de l'échelle; compagnon chéri du Prophète, il serait également, selon les petites gens, celui qui aurait converti l'Iran à l'Islam. Par une sorte de retournement, les professions les plus basses selon les critères habituels se retrouvent en tête par la vertu de leur *pīr*, soit les barbiers avec *Salmān*, les tanneurs avec *Axi*, les teinturiers avec *Isā* et les cordiers avec l'*Imām Jafar*, tous *pīr* plus notoires que ceux des professions à statut élevé.

On voit donc que les corps de métiers sont ordonnés selon des échelles pluralistes permettant à chacun de se situer honorablement dans l'échelle choisie et de trouver un cadre où il peut s'estimer. On comprend que les professions pauvres ou méprisées tiennent à la valorisation mythico-religieuse conférée par le *pīr*, dont la survivance se trouve par là partiellement expliquée.

Cette pluralité hiérarchique rétablit donc une sorte d'équilibre; nul n'est jamais placé ni tout en bas, ni tout en haut de l'échelle à tous les points de vue possibles, d'où impossibilité de parler d'un système de caste ni de rangs ou de statuts absolument rigides. C'est parce que la richesse ou la respectabilité "bourgeoise" ne sont pas les seules valeurs possibles que les pauvres peuvent accepter leur condition et s'accepter eux-mêmes.

⁷⁹ Le statut des forgerons, en Afghanistan et en Asie Centrale, diffère fortement selon qu'il s'agit d'un artisan de village aux fonctions multiples touchant à celles habituellement réservées aux barbiers, ou d'un artisan de ville avant tout métallurgiste (cas de T.).

3. Les croyances et les pratiques religieuses

Dans un pays de civilisation islamique comme l'Afghanistan, beaucoup de faits de la vie quotidienne qui pour nous ne seraient que prosaïques sont en fait réglementés par la loi religieuse. Une bonne partie de la vie économique et sociale, public et privé entre dans un système de prescriptions et d'interdits. Mais tous les actes culturels, et surtout religieux, ne sont pas nécessairement d'origine islamique; les symboles, les valeurs attachées aux actes, aux êtres animés ou inanimés peuvent provenir aussi d'autres traditions; les sources en sont préislamiques, paraislamiques, souvent magiques et populaires, parfois il est vrai réinterprétées par l'Islam. Cette opposition entre la culture proprement islamique et des croyances d'origine non islamique est bien exprimée, dans un contexte général, par les deux pôles désignés par Redfield et Singer en termes de "great tradition" et de "little tradition" (1954, 55-56; 1960, 41sqq). La première, qui ici serait l'islamique, est officielle, codifiée, littéraire, puissante par son empreinte sur les formes de la vie sociale et publique; la seconde, d'origine complexe, se manifeste dans les secteurs marginaux des croyances populaires, de la magie, de la divination, du symbolisme attaché aux choses. Ces deux traditions sont parfois interdépendantes, la première assimilant certains éléments de la seconde, cette dernière se "couvrant" des formes de la première. En Afghanistan comme dans d'autres pays islamiques, foyers de haute culture, la situation est encore plus complexe par le fait de l'existence, passée ou présente, de plusieurs grandes traditions, parmi lesquelles, à côté de l'Islam, la grecque, l'iranienne et l'indienne ont laissé des traces (v. par exemple Sncsarev 1969, pour les croyances préislamiques de l'Uzbekistan).

Vu du bazar, le problème des croyances et pratiques doit être abordé à partir de faits physiques tels que la présence des mosquées, *madrassa* et écoles coraniques et à partir de comportements, les uns liés aux prescriptions de la loi, les autres ressortissant à des croyances non orthodoxes; les procédés thérapeutiques que nous avons inclus dans ce chapitre font partie du domaine des croyances dans la mesure où ils ne sont pas fondés sur l'essentiel sur des connaissances positives ou empiriques, mais bien sur des formes de pensée où les valeurs symboliques, l'efficacité d'une autorité ou d'une force transmise occupent la première place.

A T., le bazar, par sa position centrale, englobe les *madrassa*, qui font aussi office de mosquées principales pour la prière du vendredi et où vont prier en semaine aussi bien la clientèle rurale des jours de marché que les commerçants et les artisans locaux. Aux commerçants et aux artisans incombent, depuis la sécularisation des *waqf*, la plus grande partie des frais d'entretien. En plus des trois *madrassa* existent un certain nombre de mosquées moins centrales, mais appartenant encore au bazar, où les artisans vont accomplir leurs prières rituelles; elles portent parfois le nom de l'artisanat de la rue la plus voisine: ex. *masjid-e čitgeri*, mosquée des imprimeurs sur coton, *masjid-e āingeri*, mosquée des forgerons.

Il n'y a pas de rue spéciale où on vendrait des articles servant à l'accomplissement des rites ou à l'enseignement religieux tels que encens, cierges, tapis de prières ou livres sacrés. Ce qui, dans la vie du bazar, se rapporte à l'islam, mis à part les boutiques où enseignent les *āxūnd* (v. p. 59sqq), tient au rythme quotidien des prières, au calendrier des fêtes ou à un genre de vie général qui n'est pas propre au marché et qui comporte ses interdits et ses prescriptions: *farz* ou obligatoire, *sunat* ou prescrit par l'usage du Prophète, et touchant à l'alimentation, à la tenue corporelle, au comportement.

Titres et fonctions religieuses se manifestent par une terminologie utilisée dans l'adresse par les clients ou par les commerçants entre eux :

Mullā, mollah, sert à désigner d'abord celui qui dirige la prière à la mosquée, le *mullā imām*; la moitié des vendeurs de bonnets du *Tim* et plusieurs merciers le sont et se reconnaissent à leur turban blanc. Cette fonction apporte au petit négociant lettré un appoint bienvenu puisqu'il touche 300 à 400 afghamis par mois de la part des gens du quartier où il exerce et qu'il reçoit en outre chaque jour un repas préparé, à tour de rôle, par chacune des familles du *guzar*. Le terme s'applique ensuite à tout individu lettré d'un certain âge, enfin à tout vieillard d'allure respectable; dans ce dernier cas, dans l'adresse on fait souvent précéder *mullā* du mot *aka*, frère aîné.

Les mots *xwāja* et *seyed* s'appliquent au porteur d'une qualité héréditaire; *xwāja* désigne les descendants d'Abou Bakr et, dans l'adresse, précède simplement le nom; quant au *seyed*, on s'adresse toujours à lui par un appellatif de respect, en général *pir*, *āḡā*, *mir āḡā*; on considère généralement qu'il est doué de pouvoirs particuliers, que ses prières d'intercession sont d'un grand poids; certains d'entre eux font profession de réciter prières et bénédictions contre rémunération en faveur de ceux qui s'adressent à eux; d'autres rédigent et vendent des talismans.

Ēšān est un titre peu courant au bazar, il est conféré à un homme dont la réputation de sainteté est bien établie, parfois au supérieur d'un *madrassa* ou au gardien d'un tombeau, parfois à un prédicateur ambulante (Jarring 1938, 26, n. 1).

Qārī est le nom donné à un lecteur du Coran; il complète parfois en le précédant l'appellatif de *mullā* ou désigne celui dont le métier est de réciter, tout ou partie du Livre en certaines circonstances, pendant le mois de *ramazān* par exemple.

Mawlawī, *dānnullā* et *maxdūm* sont des titres donnés aux supérieurs des *madrassa* (v. p. 59).

Hāji, litt. saint, est le titre conféré à celui qui a fait le pèlerinage de la Mecque; on l'utilise parfois dans l'adresse, sous la forme *hāji bābā*, lorsque le nom de la personne n'est pas connu.

Les *xeyrāt* ou *xodāsi*, repas sacrificiels, ne concernent en somme guère la vie du bazar; ils se font à la mosquée du quartier pour celui de la nouvelle année, sur l'aire de battage pour celui des moissons, plus rarement dans un caravansérail lors d'une action de grâces offerte par le marchand qui en est le propriétaire. Lors de sécheresses et d'épidémies, on organise également des *xeyrāt* pour tenter de détourner la calamité et d'attirer la protection divine (Dupree 1966, I, 19).

Avec les mendiants, on touche à la fois au domaine religieux (monachisme errant) et au domaine proprement économique (mendicité pure). Au premier appartiennent ceux qui se réclament, de près ou de loin, d'un ordre de derviches. Au second, ceux qui, par nature (infirmes, femmes âgées sans famille) ou par tempérament, sont incapables de gagner leur vie autrement. Pour tous le bazar est un terrain privilégié puisqu'il est lieu d'affluence, centre économique et, par la présence des *madrassa* et des mosquées, religieux. Ceux que la voix populaire nomme avec plus ou moins de respect, plus ou moins d'irrévérence *darwiš*, *malang* ou *diwāna*, litt. fou, portent un manteau fait de pièces d'étoffes rapportées de différentes couleurs *muraqa*, une hache *tawarča* pour se protéger des chiens le long des routes et un récipient à aumône *kaškūl*; ils vont souvent tête nue, débraillés et hirsutes, d'où le

proverbe *awal riš bāz darwiš*, litt. d'abord la barbe, puis le derviche, équivalent de notre "l'habit fait le moine".

Le *madā* a souvent l'apparence extérieure du *malang*, mais il n'est pas un simple mendiant; il va de villo en ville et récite et chante des récits pieux, par exemple les hauts faits d'Ali, des légendes touchant aux prophètes ou l'histoire (entendue cinq fois à T.) de *Jawānmard-e gasāb* (v. p. 166). *Malang* et *madā* sont particulièrement abondants à T. pendant les *īd* et surtout lors du grand pèlerinage du nouvel an à M.; là, saints personnages, mendiants et devins se rassemblent, T. étant pour tous ceux venant de l'est ou du sud la dernière grande étape.

L'*isfandī* ou *isfanči* est plus spécialisé; il entre déjà dans une catégorie qui touche aux conjurations, aux défenses contre le mauvais œil à l'aide de moyens magiques; vêtu lui aussi comme un *malang*, il erre dans les ruelles du bazar avec une cassolette où il fait brûler sur des charbons des graines d'*isfand*, harmel ou rue sauvage (*Peganum harmala* L.), dont la fumée aurait des vertus protectrices contre les influences surnaturelles malignes⁶⁰; en agitant sa cassolette, il psalmodie: *isfand balā band bā nām-e šā Naqšband*, harmel, arrête le malin, au nom de shah Naqshband⁶¹. Il obtient ainsi quelques piécettes des commerçants et artisans.

Les femmes mendient évidemment voilées. Il n'y a pas semble-t-il d'associations de mendiants, mais ceux qui résident à T. et qui se livrent à la mendicité pure ont des parcours et des horaires. Ils sont particulièrement actifs les après-midis des jours de bazar et surtout le jendi; le vendredi, ils se tiennent près de l'entrée des mosquées principales. Un même boutiquier peut voir passer jusqu'à douze mendiants au cours d'une même journée; les artisans et les commerçants donnent environ deux fois sur trois, mais une somme très réduite, soit un quart ou un demi-afghani; les dons en nature: fruits, tasse de thé, fragment de caillibotte, sont fréquents.

Enfin certains *malang*, à la différence des *duāxān* qui récitent et vendent des talismans tout faits aux points d'affluence les jours de marché, fabriquent eux-mêmes des *tawiz* à la demande, rédigeant sur un fragment de papier qu'ils plient ensuite d'une façon déterminée telle ou telle formule selon la nature du mal dont souffre le client. Ils sont munis pour cela d'une écritoire, de rames de papier et d'un formulaire (celui que nous avons vu était imprimé à Lahore) enveloppés dans un morceau de tissu lorsqu'ils voyagent.

Un personnage familier du bazar, dont l'activité doit être classée entre la mendicité et la divination et hors de toute orthodoxie, est l'astrologue *munaʿjim*; celui de T. a les pieds atrophiés et se moult à l'aide de patins; il fournit aux paysans accourus les jours de marché et aux vendeurs de grain et de farine les prévisions du temps fondées, dit-il, sur l'observation des astres. Il touche pour ses avis des sommes variant de 1 à 2 afghanis.

Plus épisodiques sont les *remāl* ou *ramalbāz*, qui devinent l'avenir à partir de rangées de quatre dés passés sur une tige et qui les interprètent à l'aide d'un livre (v. Massé 1938, I, 243) et les *tālaʿabīn* ou *ʿālbīn* (v. Massé, id; Jarring 1938, 161, n. 1) qui travaillent avec des objets matériels tels qu'osselets, épaule de mouton ou chapelet. Ces devins sont présents au moment des fêtes ou du pèlerinage de M.

Les croyances et les comportements liés au calendrier touchent à la fois à la tradition islamique officielle, fêtes, pèlerinages, et à la tradition parallèle des présages et des valeurs attribuées à des jours fastes ou néfastes (v. chap. VII, 1; v. également Hackin et Kohzad

⁶⁰ Pour le rôle et l'usage de la rue sauvage dans l'aire iranienne, v. Donaldson 1938.

⁶¹ Naqshband al-Bukhāri (1317-1389), né près de Boukhara, fondateur d'un ordre religieux; on lui attribuait des pouvoirs surnaturels.

1953, 195-197, pour l'ensemble de l'Afghanistan, et Massé 1938, I, chap. IV, 119 et sqq, pour la Perse).

Le temps qu'il fera s'exprime par des proverbes et dictons météorologiques, probablement d'origine empirique, par exemple: *pagā sōza, bēgā bāra*, [ciel] rouge (litt. enflammé) le matin, pluie le soir; *bēgā sōza, īē nabāra*, rouge le soir, rien ne tombe; *matāb kotan kad, awā xarāb mēša*, la lune fit un halo, le temps se gâte; *sūn-e qibla sūxta, pagā awā xūb mēša*, la direction de la Mecque est enflammée, demain le temps sera beau⁸².

Dans la vie quotidienne du bazar, un usage généralisé se manifeste sous la forme d'amulettes et de talismans *tawiz*⁸³, portés sur l'individu ou suspendus dans ou sur le devant des boutiques. Il s'agit fréquemment de pierres de différentes couleurs serties par les bijoutiers ou de minuscules cornes ou dents ornées d'argent, de motifs d'orfèvrerie *matābgul* ou *wāyguł* en forme de lunule, ou de triangle, parfois fabriqués en cuir par les selliers pour les chevaux (Cammann 1957, 27); souvent aussi le talisman comporte un verset du Coran; il peut s'agir d'une petite poche de cuir *iūmār* cousue sur le vêtement ou sur le bonnet des enfants, portée autour du cou ou attachée parfois aux cornes des bovidés. Le talisman peut aussi consister en deux boîtes d'argent polygonales fixées aux avant-bras et pouvant contenir un Coran entier, ou en un cylindre, dit *bāzūband*, dans lequel la feuille de papier inscrite est roulée. Sur le devant des portes, un fragment de tissu rouge est censé écarter le mauvais œil; dans plusieurs boutiques, on voit suspendue une poignée d'épis de blé *xūša-ye gandom*, signe porteur d'espérance de richesse et de fécondité.

Les commerçants se font écrire par les mollahs ou mieux par un *ēšān*, contre finance, des *tawiz* doués de vertus spéciales contre le vol, le feu, les accidents, ou destinées à assurer la prospérité du commerce. Dans ces *tawiz*, les noms de Dieu sont écrits en *abjad* (v. p. 38) pour éviter toute profanation.

Parmi les gens du bazar qui sont mêlés professionnellement aux activités religieuses ou parareligieuses, notons les *āxūnd*, les bijoutiers et les barbiers; les premiers prodiguent l'enseignement coranique et rédigent les formules des *tūmār*; les seconds connaissent la symbolique des matières précieuses et les barbiers ont une activité qui touche aussi bien à l'usage islamique général (*sunat*, ici circoncision) qu'à la magie, à cause des cheveux, rognures d'ongles et autres déchets humains dont ils ont la disposition. Les droguistes-herboristes et certains individus doués de facultés particulières à titre personnel jouent également un rôle, nous le verrons, dans l'exercice d'une médecine locale empirique, surnaturelle ou traditionnelle.

Du côté de la clientèle, notons parmi d'autres la pratique de conjuration suivante: pour se débarrasser d'un mauvais sort ou de l'emprise d'un envoûteur, l'usage veut que les femmes s'astreignent à parcourir le bazar des herboristes et des droguistes à la recherche d'une sorte de résine fabriquée à base d'un épineux dit *gōgal*, bdellium (*Commiphora mukul* engl. ?); à chaque boutiquier, la cliente demande: *gōgal, gōgal dārī*, as-tu du *gōgal*?, quelle

⁸² A comparer avec les proverbes bengalis recueillis par Chakravarti (1930, 373 et 376): "If the red evening follows a stormy day, there will be dryness (i. e., cessation of rains); if it follows a dry (rainless) day, there will be storm. If there are stars within the halo of the moon, rain showers in torrents. If the halo be at a distance from the moon, rain is imminent; if it is close to her there will be destruction (i. e. on account of drought)". De même en Perse, selon Donaldson (1938, 100): "If clouds form in the sky in the direction of Mecca, there will be abundant rainfall" et enfin: "If morning glows, at night it may rain; if evening glows, when will it rain?".

⁸³ Descriptions et illustrations d'un grand nombre de types propres au domaine islamique sont données par Kriss (1962, II).

que soit la réponse, la femme doit poursuivre sa quête jusqu'à la septième boutique; arrivée à ce point, elle retourne acheter le produit à la première boutique où la réponse avait été positive et l'utilisera ensuite à domicile en fumigations.

Outre la vertu particulière du nombre 7, il faut remarquer que le fait de différer l'achat viserait à tromper la puissance maligne, qui ne saurait où et à quel moment l'antidote aurait été acquis.

Parmi les méthodes thérapeutiques traditionnelles⁸⁴, certaines ont une valeur médicale scientifique indubitable; c'est le cas de celles qui sont basées sur une pharmacopée connue et exploitée par les droguistes-herboristes *atâr* et à laquelle la société de pharmacie de Nancy a consacré une étude (Pelt, etc. 1965); elle a en outre l'avantage de se vendre à des prix très inférieurs à ceux des médicaments modernes de la pharmacie de la grand'rue, et les droguistes qui la dispensent sont assurés d'une clientèle nombreuse de villageois et de citadins pauvres. Les mêmes *atâr* n'ont pas le droit de vendre les médicaments modernes diffusés par le centre de pharmacie de Caboul; ils offrent pourtant sous le manteau, à la pièce, des comprimés d'aspirine ou d'autres analgésiques.

Empirique également est le savoir des rebouteux *šekestaband*, spécialisés dans le soin des fractures et des luxations; trois d'entre eux sont fameux à T.: une femme, un paysan et un boucher.

Le charmeur de serpent *mārgir* possède une puissance surnaturelle qui lui est conférée par une initiation auprès d'un maître, le *pir*, et par la possession d'un recueil *risāla* d'où il tire des formules *mantar*, qui lui servent à guérir non seulement les morsures de serpent, mais encore les enflures et les inflammations. Il procède par incantations et en soufflant sur l'endroit malade, en produisant avec la bouche une sorte de crachottement qui s'exprime par un "tuf, tuf". Sa clientèle fait précéder son nom du titre de *xalīfa*, qui a ici le sens religieux de maître du domaine spirituel. On en connaît trois à T., l'un est vendeur d'huile et les deux autres forgerons. Ce dernier fait est peut-être à mettre en relation avec les attributs spéciaux, entre autres d'ordre médical, qui sont ceux des forgerons dans de nombreuses sociétés préindustrielles et que Jettmar mentionne à propos des peuples dardiques de l'Hindoukouch de l'est (1957, 28)⁸⁵.

Une curieuse pratique, qui est le fait de quelques *banjāra* et *atâr*, elle aussi transmise par filiation initiatique et où l'on emploie des formules récitées *mantar*, est celle dite du *kārd-e jawardār*, qui signifie à la fois couteau à lame damassée et couteau doué de vertu particulière. Le couteau est également qualifié de *pāk*, pur, et de *qawi*, puissant. Un des praticiens, notre informateur, dit avoir été initié et "autorisé" par un *pir*, *seyed* de la vallée du Kunar, au sud-est de l'Afghanistan. Le patient est couché sur le sol de la boutique et recouvert entièrement d'une étoffe de coton; l'opérant saisit le couteau et le passe sur la partie malade de haut en bas en récitant les *mantar* et en soufflant *puj kadan* alternativement. La cure est appliquée pour le *zarkaši*, extraction de poison, *bādkaši*, élimination des enflures et des inflammations, contre les rhumatismes, les crampes, les verrues et les envoûtements. Les *mantar* consistent principalement en listes de prophètes et de saints au nom desquels on prétend chasser le mal.

⁸⁴ Fischer (1968) a consacré un ouvrage à la géographie médicale de l'Afghanistan; les croyances médicales traditionnelles sont résumées brièvement aux p. 19 et 20.

⁸⁵ Le rôle magico-religieux du forgeron en Asie Centrale est étudié entre autres par Eliade (1955) et par Findeisen (1957, 84-97); pour le rôle purificateur et protecteur de l'eau et du feu dans la tradition islamique, v. Goldziher 1960, 120-126.

Les *atâr* sont également possesseurs d'une tradition médicale remontant à la médecine hippocratique, transmise par les Arabes, commune à l'Asie Centrale et à la Perse⁸⁶, et conservée par des livres dits *yūnānī*, litt. grecs, en persan ou en arabe. Cette médecine est fondée sur la classification des humeurs en quatre catégories, reflète elles-mêmes des quatre éléments, ce qu'exprime Filiozat en ces termes (1949, 193): "Les traités hippocratiques présentent des théories pathologiques variées mais qui reconnaissent le plus souvent l'action de quatre éléments . . . ou de quatre propriétés, le froid et le chaud, le sec et l'humide . . . ou de quatre humeurs: sang, pituite, bile jaune et bile noire . . . ou sang, bile, eau et pituite . . ." L'un des savants arabes transmetteurs de la tradition grecque, Masoudi (Xe siècle), a tiré de ces principes un système cosmique où, selon Browne (1962, 117): "Compounded of heat and dryness on the different planes or orders of phenomena are fire of the four elements, summer of the four seasons, the south of the four regions, youth of the four ages of man, and the yellow bile of the four humours. Similarly from dryness and cold we have earth, autumn, the west, the mature age, and the black bile; from cold and moisture, water, winter, the north, old age and the phlegm; and from heat and moisture, air, spring, the east, childhood and the blood".

Ces principes sont systématisés à T. de la façon suivante:

| | | |
|---------------|--------------------|------------------|
| <i>safrā</i> | bile jaune | chaud et sec |
| <i>sawdā</i> | bile noire | froid et sec |
| <i>balḡam</i> | pituite ou phlegme | froid et humide |
| <i>xūn</i> | sang | chaud et humide. |

A partir de ces éléments, se fonde une diététique, chaque élément correspondant à un couple de qualités; par exemple, le thé vert est considéré comme froid et sec, le thé noir comme chaud et humide (d'où l'usage de consommer l'un en été, l'autre en hiver), le poisson frais est dit froid et humide, le poisson séché chaud et sec, les légumes sont en général considérés comme froids et humides.

Les maladies provenant, selon la doctrine dite *yūnānī* (grecque), soit de l'excès, soit de l'absence de telle ou telle humeur, la thérapeutique consistera en l'ingestion d'un élément aux vertus contraires; contre l'excès de bile jaune *safrā*, chaude et sèche, on prendra du vinaigre qui lui est froid et humide. Notons que la plupart des médicaments prescrits selon les principes de la médecine *yūnānī* sont tirés des ressources de l'herboristerie indigène.

Le côté abstrait et structurant de ces couples et de ces oppositions conduit, comme on l'a vu, à une classification générale des êtres, des choses et des qualités, et sert d'armature conceptuelle à une cosmologie mi-savante mi-populaire dont les possesseurs des livres *yūnānī* se targuent de posséder la clé, d'où le prestige qui est le leur.

Ce bref exposé des croyances et des systèmes de pensées observés à T. révèle une extrême complexité due à la multiplicité des niveaux idéologiques et à celle des traditions qui les informent. Leur interdépendance est aussi à relever, qui fait que la magie et les exorcismes opèrent à partir de formules coraniques et que la médecine grecque, transformée par son véhicule arabe, applique une thérapeutique utilisant une pharmacopée locale empirique.

⁸⁶ V. en particulier Meyendorff 1926, 297, Sykes 1920, 317-318, Massé 1938, II, 337-338.

4. Les divertissements, le folklore et l'information

Par sa position centrale et l'affluence de sa clientèle, le bazar semble bien placé pour être le lien des fêtes, des jeux, de l'éclosion ou du moins de la consommation de la culture non matérielle et de l'échange des nouvelles. Cet a priori, exact dans ses grandes lignes, demande à être précisé et, sur certains points, rectifié.

Les fêtes, fixes et civiles ou mobiles et religieuses (v. p. 125), sont l'occasion de réjouissances auxquelles participent les commerçants et les artisans; pourtant ce n'est pas au bazar qu'elles se célèbrent; le manque de place, l'étroitesse des rues le rendent impropre au rassemblement des grandes foules et à l'installation de l'infrastructure passagère des réjouissances: tentes, carrousels et débits de diverses sortes. On peut dire que c'est le bazar qui se déplace vers un espace plus ouvert, situé à la périphérie de la localité. L'usage veut que l'emplacement soit situé près du bâtiment du *hokūmat*, aux abords de la route de M. pour celle de l'Indépendance, à Xwāja Burhān, à l'est, sur la route de Q. pour l'*id-e Qorbān* et l'*id-e Ramazān*.

L'ensemble de la place de fête se dit *kamp/kemp* (angl./fr. camp), mot qui désigne aussi les tentes de toile, garnies de tapis tissés, plus rarement noués, dressées par les tenanciers de maisons de thé qui déplacent leurs samovars et qui y abritent parfois des musiciens engagés pour l'occasion. En outre, à l'occasion du *jašen*, indépendance, les commerçants et les artisans sont tenus de se cotiser au sein de chaque corporation pour fournir à la Municipalité les fonds nécessaires à l'organisation des festivités et pour monter des tentes, disposées en fer à cheval autour d'un espace vide central, où l'on peut s'abriter contre le soleil, s'entretenir et boire le thé. Seules les corporations riches ou nombreuses, bouchers, marchands de tissus, épiciers, ont chacune leur propre tente; les autres sont équipées en association, par affinité de métiers ou de locations: menuisiers avec forgerons, boulangers avec confiseurs, cordonniers du *Tim* avec vendeurs de bonnets brodés, chaudronniers avec cordiers, etc. Entre les tentes, les marchands de comestibles et de boissons offrent leurs marchandises sur des tréteaux, alors que les marchands ambulants parcourent l'espace central délimité par les tentes. Des vendeurs de talismans, des prestidigitateurs, des chanteuses ainsi qu'un carrousel de chevaux de bois et une grande roue à nacelles sont aussi de la fête. Le *jašen* comporte également des spectacles de lutte *palwāni*, la danse nationale afghane *atan* exécutée par les Pachtous des villages des environs et des exercices de gymnastique accomplis par les enfants des écoles. Il va sans dire que pendant ce temps, le bazar lui-même est pour ainsi dire fermé à l'exception des boutiques de denrées alimentaires ouvertes tôt le matin.

Le nouvel an, le *nawrūz*, est, en revanche, pendant 40 jours, l'occasion du grand pèlerinage de M., au cours duquel un drapeau *žanda* vert est hissé au nom d'Ali dans la cour du tombeau où reposent, selon une tradition locale, les restes du gendre du Prophète. Rassemblement de fidèles, manifestation de piété populaire, grande fête où accourent les derviches, les prestidigitateurs et les devins de tout le pays et où l'on trouve aussi cirque, carrousels et jeux de hasard, le *nawrūz* de M. a été pittoresquement décrit par N. Dupree (1967, 51-56) et ne nous intéresse que dans la mesure où il affecte la vie du bazar de T. En comparaison des festivités de M., celles de T. se résument à peu de chose. C'est M. qui attire les habitants, les commerçants et les artisans de T.; beaucoup y vont par ferveur religieuse ou parce que la fête est l'occasion de la grande sortie de l'année; un petit nombre énumèrent leurs marchandises avec eux, comptant bien profiter de l'exceptionnelle affluence pour vendre

leurs produits. Ce trafic se fait d'ailleurs sur une petite échelle: denrées comestibles destinées à une consommation immédiate, jouets artisanaux de bois tourné; il n'y a guère de grands échanges commerciaux. Comme l'a bien noté Brunschvig (1953, 64-65) en parlant du monde islamique en général et des pèlerinages chiites en particulier, les grands concours de population ne ressemblent pas aux foires périodiques du moyen âge européen. Il n'y a pas de rassemblement de marchands et le volume des affaires n'est pas considérable. Il en est de même à M. et à T., où le caractère religieux et populaire de la fête ne prend pas la forme d'un événement économique important, et où les activités sont marginales du point de vue commercial. On ne saurait d'autre part appeler foire le marché bihebdomadaire, ni les poussées saisonnières que représente la vente des peaux de *qarakul* au printemps et des melons en automne.

Pendant le *nawrūz* donc, la fête est à M. et le bazar de T. est presque mort. Au *garāj* pourtant, par où passent en direction de M. jusqu'à une heure avancée de la nuit les visiteurs du sud et de l'est du pays, les nombreuses maisons de thé, les débits de nourriture, les orchestres et les petits danseurs engagés pour l'occasion font penser à une kermesse d'étape, prélude par lequel le pèlerin pénètre, un jour à l'avance, dans l'atmosphère des festivités du *ġanda*.

Dans la vie quotidienne du bazar, le divertissement prend des aspects multiples, clandestins ou tolérés, permanents ou bihebdomadaires.

La musique, exécutée en orchestre, est un plaisir lié aux festivités et aux grands mariages; il arrive, nous l'avons vu, qu'à certaines occasions les tenanciers des maisons de thé s'assurent le service de musiciens rétribués en majorant les consommations. Plus rarement, un gérant de caravansérail loue les services d'un orchestre et de danseurs pendant une ou plusieurs semaines; un enclos de nattes est alors dressé dans la cour et les auditeurs paient un droit d'entrée, en général 2 à 5 afghanis. Dans ces cas-là, il s'agit toujours d'un orchestre d'instruments afghans ou indo-afghans: petits tambours à tendeurs *tabla*, instrument à 18 cordes *tambūr* frappé d'un plectre *nōrunak*, sorte d'harmonium portatif *armūniya*, parfois rebec *rebāb*.

L'orchestre tadjik-uzbeg, plus populaire, se produit lors des fêtes ou des mariages; il comprend des instruments à deux cordes sans archet, le *dambūra*, ou avec, le *ġēġak*, de petites cymbales de laiton *tāl* et un tambour en terre cuite tenu sous le bras et frappé du plat de la main, le *zērbaġalī*. Le *dambūra* est un instrument très populaire et on peut souvent entendre un musicien amateur jouant pour son plaisir dans une maison de thé les jours de marché ou le soir après la fermeture du bazar. Le *dūtār*, instrument semblable au *dambūra*, mais à touchettes, propre à la musique savante du Turkestan, est rarement entendu au marché⁸⁷. Nous avons vu parfois un *buzbāz*, joueur de *dambūra*, qui fait mouvoir une petite chèvre de bois articulée fixée à un socle au moyen d'un cylindre pivotant que le musicien actionne à l'aide d'un fil attaché au petit doigt; en jouant, il exerce une traction sur le fil qui met en marche le cylindre autour duquel il est enroulé⁸⁸.

Il n'existe guère de spectacles proprement dits, l'absence d'électricité empêche les représentations cinématographiques, et l'autorité se méfie, pour des raisons d'ordre public,

⁸⁷ Une description approfondie et illustrée des instruments et de la musique du Nord afghan est donné par Slobin (1969).

⁸⁸ Le personnage et sa chèvre ne sont peut-être pas sans rapport avec des croyances préislamiques; v. le "magicien, montreur de chèvre" dont l'image figure dans un des ouvrages de Moser (1885, 104).

des troupes théâtrales et des cirques. En revanche, les anuseurs itinérants sont nombreux là où la foule est dense : au *garāj* ou au marché aux bestiaux ; nous avons déjà parlé des *madā* ou chante-histoires à caractère religieux. Les *madāri* sont des prestidigitateurs prétendument formés en Inde, au Bengale. Ils s'exhibent en compagnie d'un partenaire, souvent un enfant qui sert de compère et qui donne la réplique. L'équipement, très simple, permet des tours d'une grande habileté qui doivent être vus par un public disposé en couronne autour de l'artiste ; mentionnons les anneaux chinois, les passes de gobelets et de muscades, les sacs à œufs, les évasions de bagues hors du cordon des fakirs, les pièces de monnaies sorties des orifices corporels des assistants, etc. Vu la disposition du public et le lieu de la représentation, il va sans dire que les manipulations et les trucages forment l'essentiel des tours à l'exclusion des appareils. La représentation s'accompagne du jeu d'une flûte ou d'un tambour⁸⁸ et d'un dialogue continuuel avec l'acolyte qui a un effet comique par lui-même et distrait par la même occasion l'attention des spectateurs. A la fin de la représentation, l'artiste étend par terre une pièce d'étoffe où il récolte les pièces de monnaie jetées par le public.

Les *masxarabāz* sont des bouffons, plus particulièrement des imitateurs de cris d'animaux ; ils se produisent dans les rues du bazar devant un auditoire relativement restreint de boutiquiers et de clients ; le bêlement du mouton, l'abolement du chien, le caquetage de la poule et autres cris d'animaux de basse-cour sont suivis d'airs joués à la flûte. Le *masxarabāz* imite aussi, avec sa bouche et son nez, différents instruments de musique ainsi que les cris d'un nouveau-né ou le bavardage d'une mégère.

Les sports et jeux violents, en particulier le *buzkaši* (v. description in : Mohammed Ali 1965, 56-60) et les combats de grands animaux (chameaux, chiens) ont lieu, hors bazar, sur un terrain vague au nord de la localité. Ils ne sont organisés qu'en hiver et s'arrêtent à partir du *nawrūz*, étant incompatibles avec la chaleur de l'été.

Les lutteurs *palwān* (v. Dupree 1966, I, 23) sont des villageois, surtout des Turkmènes, pratiquant leur sport à l'occasion des fêtes ; mais il existe aussi des semi-professionnels qui vont de villes en villes et s'exhibent pour de l'argent dans une place fermée : caravansérail ou arrière-cour d'une maison de thé par exemple.

Les combats d'animaux, surtout ceux de cailles et de perdrix, connaissent une faveur extraordinaire à T. et dans toute l'Asie Centrale (Sykes 1920, 323 ; Vilkuna 1940, 5). A T., nous l'avons vu, ils font l'objet d'une tolérance et d'une réglementation municipale et sont aux mains de concessionnaires qui achètent à la Municipalité le droit de prélever une taxe sur les spectateurs et les joueurs. Les combats de cailles ont lieu dans un caravansérail et ceux de perdrix hors bazar, dans les ruines du Bālā Hisar. L'intérêt essentiel de ces combats réside dans les paris dont les montants sont parfois très élevés ; le parieur peut avoir parié à l'avance avec le propriétaire, avant le combat ; il lui remet dans ce cas une somme se montant aux 10% du montant du pari ; il peut aussi parier sur le champ, le premier proposant remettant la mise à qui relève le défi ou à un tiers pris comme arbitre. Il arrive que des joueurs s'associent pour le partage des gains et des pertes ou qu'ils investissent auprès du propriétaire d'une "écurie" de perdrix qui partagera ensuite avec eux, selon ses gains, au prorata des investissements. Selon le cours du combat, l'enchère peut doubler ou tripler si les partenaires sont d'accord. Dans l'arène se tiennent deux "managers" qui appartiennent les perdrix et arbitrent le combat ; ils sont rétribués par le possesseur de l'oiseau vainqueur.

⁸⁸ Tambour biface semblable au damaru indo-tibétain.

Le jeu pour de l'argent *gemār*, quoique illicite et clandestin, est d'une occurrence très fréquente: arrière-boutiques, chambres d'hôte des domiciles privés, ruines et cimetières en sont les lieux privilégiés. Il s'agit surtout de jeux de cartes *jalāš* ou de dés *šakapaš*; mais l'on mise aussi sur le jeu des quatre coquilles de noix *šārpūčak*, où l'on considère la disposition des demi-coquilles lancées sur le sol, sur une sorte de jeu de cochonnet *pešpalakbāzi* où les boules sont remplacées par des pièces de monnaie, et même sur des jeux d'enfants tels que les billes *tušlabāzi*.

Les osselets *bujul* sont très populaires, ils font également l'objet de paris; chacun des trois os qui constituent le jeu peut occuper quatre positions différentes, possédant chacune une valeur particulière, soit:

la position *asp* (cheval) à valeur de *pādšā* (roi),

la position *zar* (âne) à valeur de *wazīr* (ministre)

la position *ruk* (creux) à valeur de *deqān* (paysan)

la position *čik* (côté d'un dé) à valeur de *duzd* (voleur); selon les positions obtenues, on est *baxt*, battu, ou *burd*, vainqueur.

Dupree (1966, I, 25) s'est demandé si le goût immodéré du jeu de l'argent et du pari ne venait pas du besoin d'investir un surplus en l'absence de structures d'investissements capitalistes dans les sociétés préindustrielles. La notion de surplus est ici douteuse puisqu'il est bien connu qu'on mise parfois jusqu'au plus strict indispensable: ses vêtements ou les marchandises de sa boutique, voire la boutique elle-même. D'autre part, du côté des gros parieurs, les sommes en jeu souvent énormes ou le prix des animaux de combat (certaines perdrix entraînées valent des milliers d'afghanis) pourraient être investies en terre ou en cheptel. Mais ce sont le plus souvent les petites gens qui parient; ne faut-il pas plutôt voir dans ce phénomène un désir de forcer la chance pour sortir d'une situation immuablement vouée, pour le plus grand nombre, à la médiocrité ou à la misère? On peut faire intervenir aussi un facteur psychologique exigeant le défoulement d'une population maintenue dans le carcan de mœurs et de règlements rigides, et l'absence de distractions et de dépaysements d'un autre ordre. Par la voix du crieur public, la Municipalité répète périodiquement les avis d'interdiction de ces passe-temps ruineux, mais en vain semble-t-il.

Parmi les autres jeux, mentionnons le jeu de puce *karambōl*, rare à T., mais très en faveur dans les maisons de thé entre Maimana et M., des jeux à tablettes et à cases tels que les échecs *satranj* ou les dames *jangbāzi*. Chez les enfants, cerf-volant *bādparak* ou *kāğazparān* et les billes *tušlabāzi* réapparaissent chaque printemps. On s'amuse aussi avec des catapultes *kašak* servant à la chasse aux oiseaux, des crécelles *gergerānak*, des roulettes fixées à l'extrémité d'un bois fourchu *šilšilak/šaltak*, des poupées *gudī*, des pantins articulés *gudī-bāzigar* (v. pour le Tadjikistan et pour l'Uzbekistan, Peščereva 1957).

La vie culturelle proprement dite, et surtout littéraire, demanderait, pour être décrite, une place considérable et une grande connaissance des littératures de l'Asie Centrale. A T. coexistent encore en effet la tradition savante des lettrés connaisseurs de Bedel, Djami et Hafez, des poètes et mystiques de Samarcande et de Boukhara et celle, orale, des poètes populaires et des chantres villageois, au répertoire familier ou épique.

Pour nous en tenir à la culture telle qu'elle se manifeste au bazar, signalons la bibliothèque de T. due à l'initiative d'un ancien notable et sise en pleine grand'rue, dans une

boutique désaffecté. On y trouve environ 800 livres imprimés et 135 manuscrits en persan, arabe, pachtou et uzbek⁹⁰. Les livres peuvent être empruntés, les manuscrits doivent être consultés sur place.

La poésie est encore pratiquée à T. et les poètes sont, bien entendu, tout d'abord des lettrés: mollah, *atâr*, maîtres d'écoles coraniques. Nous avons pu assister à une véritable cour de poésie, hors bazar il est vrai, au domicile d'un magistrat, où les amateurs groupés autour du député de T. à l'Assemblée Nationale, lui-même fin lettré, lisaient leur œuvre tour à tour. Les sujets d'inspiration vont de la poésie héroïque: amour de la patrie, à la commémoration: visite d'une personnalité officielle, et à l'anecdote à caractère épique: combat de *buzkaši*. Au bazar, la ruelle des *atâr* et des *banjâra*, hommes en général lettrés et cultivés, est ornée de 15 calligraphies suspendues au toit ou clouées au-dessus des boutiques. Leur teneur est d'ordre moral ou plaisant; leur langue est en général le persan, plus rarement l'arabe; elles consistent aussi bien en citations qu'en créations des poètes locaux, voire des commerçants eux-mêmes.

Par exemple:

har ke rā nabūd be del hob wa'an beğeyrat ast, celui qui ne porte pas l'amour de la patrie dans son cœur est sans honneur;

sayd miskîn rā kojā mardom mikōnand har kojā didam xal'at midchand sayād rā, partout, j'ai vu qu'on faisait la chasse au pauvre et qu'on honorait le chasseur;

'amr xūd bar bād dāram dar jawānī bē xabar, pîr gaš'am pēša am benegar ke hastam kohna xar, j'ai gaspillé ma vie inconsidérément dans ma jeunesse, me voilà vieux, vois quel métier de vicil âne je fais;

be dast āwurdan dunyā honar nist, agar mardī yakī del rā be dast ār, tenir le monde dans ses mains n'est rien, si tu es un homme, tiens les cœurs dans ta main;

ay jawānī az kafem moft rafta, yādet bezayr, tā tū būdi nazd xūbān c'tebārī dāštam, o ma jeunesse enfuie, que ton souvenir soit béni, tant que tu étais là, j'avais la confiance des gens de bien.

Dans un ordre plus populaire, il existe parmi les artisans, parmi les villageois parfois, des poètes illettrés qui chantent leurs œuvres dans les maisons de thé, à l'occasion de mariages où ils sont invités ou chez de riches protecteurs. Les thèmes d'inspiration sont plus réalistes, parfois satiriques; nous avons entendu chanter plusieurs poèmes sur les mœurs des chauffeurs de camion, sur la corruption, sur les affaires locales; il semble que dans ce cas le poète bénéficie d'une sorte d'impunité et que des paroles qui mettraient en danger tout autre que lui sont tolérées dans sa bouche, sous la forme qu'il leur donne. Cette fonction exutoire est à rapprocher des bouffons, traditionnellement invités aux mariages et lors de la visite de hauts personnages (le plus connu à T. est même *hāji* et a été doté en jardins par le Roi), qui ont le droit reconnu d'apostropher plaisamment, parfois erûment, les grands et de leur dire leurs quatre vérités. Toute cette littérature reste orale, à peu d'exception près; lors de l'enquête généalogique auprès des *misgar*, un poète chaudronnier nous a fait écrire à trois reprises par un de ses voisins lettrés un court poème demandant

⁹⁰ Mlle Marguerite Reut, élève diplômée de l'École nationale des langues orientales vivantes de Paris, en a relevé la liste.

qu'on lui épargne nos questions; il a été fait selon son désir jusqu'au moment où, la confiance étant rétablie, nous avons pu avoir un entretien avec lui également.

La sagesse populaire, à T. comme ailleurs, s'exprime par des proverbes où apparaissent parfois des noms de métiers. La plupart n'y jouent qu'un rôle instrumental visant à exprimer des idées générales du type "c'est en forgeant qu'on devient forgeron" ou "c'est le cordonnier qui est le plus mal chaussé"; d'autres cependant reflètent un genre de vie et une situation réelle; citons par exemple, traduits librement:

āb-e gānda be pāy-e hamāmī, l'eau boueuse au pied du garçon de bain;

*kulāl dar munda aw mīxōra*⁹¹, c'est dans un pot cassé que boit le potier;

šāgerd tā čize rā ke xarāb nakona, ostād namēša, c'est à coups de maladresses que l'apprenti devient maître;

āsiā bā nawbat, au moulin, chacun son tour;

dar āsiā rafti, safīd mēši, tu es allé au moulin, tu es devenu blanc;

bīnī siā, āingar šodī, tu as le nez noir, tu es devenu forgeron;

duzd nabalāt dar kārkhāna sūlāx mīkona, le voleur ignorant perce le mur de l'atelier [où il n'y a rien à prendre];

kūr be bāzār narawād kal be hamām, l'avengle ne va pas au bazar, ni le chauve au bain [pour se faire raser la tête];

agar āsiāwān mīkonī, az mazd ār nakon, si tu te fais meunier, n'aie pas honte de prélever ton droit;

dandān ke dar dehān nabūd xand bad namā ast, dokān bē matā čerā wā konad kas, il est malséant de sourire pour une bouche édentée, pourquoi ouvre-t-on une boutique sans marchandises?

naqd imrūz, nasiya fardā, aujourd'hui comptant, demain à crédit;

rā-ye mūs be āsiā, le chemin du rat va vers le moulin;

pešak taawīdar-e gūšt, mūs āsiāwān, le chat se fait gardien de la viande et le rat meunier.

Les mouchoirs brodés qu'on offre à ses hôtes dans certaines occasions ou que la fiancée présente à son futur époux portent parfois des inscriptions brodées, généralement un quatrain dont chaque vers occupe un côté du tissu. Certains de ces poèmes touchent à la vie du bazar; en voici un lu sur le mouchoir d'un vendeur d'étoffes:

*bāzār-e tū garm ast
xarīdār-e tū besiyār
sawdā-ye tū dārand
hama be sar-e bāzār,*

tes affaires marchent bien [ton bazar est chaud] les acheteurs sont nombreux / ton commerce est prospère [= tes ventes sont . . .] / tout le monde est au bazar.

⁹¹ Connu à Caboul sous la forme: *kulāl dar tīkar-e šekasta āb mīxōrad* (Mohammed Ali 1956, 157, d'après le Rév. J. Christy Wilson, Jr.).

Notons encore un quatrain entendu dans la bouche d'un artisan et qui illustre bien la situation matérielle difficile de certains travailleurs :

ar kī rā kesp boad druzendagi
murdan ēūn be boad az zendagi
ar kī māl kad nān-e šām nayāft
ar kī kam kad murd az gušnagi

pour celui dont le travail est de coudre / la mort vaut mieux que la vie / qui a beaucoup travaillé n'a même pas gagné son pain / qui a peu travaillé est mort de faim.

Il est difficile pour un non spécialiste de parler des types de communication verbale et des caractéristiques linguistiques de T. Les gens du bazar ont conscience de parler un persan partiellement différent de celui de Caboul et d'user d'un vocabulaire qui serait propre aux habitants de la ville, à l'exclusion des autres régions du pays. En fait, la plupart des mots cités sont communs à tout le Turkestan, certains sont *turki*, d'autres persans, arabes ou russes; en voici quelques-uns, tels qu'ils nous ont été donnés :

| | T. | Caboul |
|---------------------------------------|----------------|----------------------|
| plateau | <i>lāki</i> | <i>patnūs</i> |
| bol | <i>tās</i> | <i>jam</i> |
| jatte | <i>šākāsa</i> | <i>xumra</i> |
| tomate | <i>pōmadūr</i> | <i>benjān-e rūmī</i> |
| pont | <i>kupruk</i> | <i>pul</i> |
| nourriture | <i>āš</i> | <i>nān</i> |
| oui (réponse à une interpellation) | <i>lawāy</i> | <i>bāle</i> |
| raisin sec | <i>mayiz</i> | <i>kišmiš</i> |
| chemise | <i>kurta</i> | <i>pērān</i> |
| pantalon | <i>ezār</i> | <i>tonbān</i> |
| turban | <i>sala</i> | <i>longī.</i> |

Lors de l'enquête, on nous a signalé ce qu'on appelait des langues spéciales propres à certaines professions, comme celles des orfèvres, des bouchers ou des marchands de tapis (inexistants à T.). Il existe un langage dit *zargerī*, mais il est connu bien au delà de l'Afghanistan (Steingass 1892, 615) et n'a rien à faire avec un parler des gens de métier; le parler *zargerī* est semblable au parler "javanais" et consiste à intercaler *za* entre les syllabes. En revanche, nous avons collecté un petit nombre de mots parmi les bouchers, éléments d'un langage professionnel visant à une communication à l'abri des oreilles profanes (?), dans lequel par exemple la viande se dit *bēz*, litt. racine, la chèvre *xāmsāx*, litt. corne crue, le mouton *kūrpay*, litt. pied aveugle, la vache *parānsāx*, litt. corne volante, le chameau *xārxōr*, litt. mangeur d'épines. D'ailleurs, ce langage ne semble guère utilisé, mais plusieurs individus au bazar, quoique non bouchers, semblaient le connaître; peut-être s'agit-il plus simplement d'expressions argotiques communes à tous les gens du bazar?

Le domaine de l'information est quant à lui de première importance au bazar; aux moyens oraux traditionnels sont venus s'ajouter le transistor et les journaux⁹². Or il semble que les moyens nouveaux n'ont guère changé la forme des nouvelles qui se transforment au fur et à mesure de leur diffusion, selon les modes de transmission orale. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la majorité des gens du bazar, en particulier les illettrés, ne comprennent que difficilement la langue de Caboul diffusée par la radio; les nouvelles, par exemple, leur sont presque incompréhensibles. Quant aux journaux, un très petit nombre de personnes seulement les reçoit et est capable de les lire. Chaque information lue ou entendue par le transistor devra donc être traduite et expliquée, et sera adaptée et mise en circulation pour le public moyen selon les mêmes formes, les mêmes circuits qui jadis véhiculaient les propos des porteurs de nouvelles. Une information apprise par radio et transmise par des intermédiaires oraux se métamorphose en récit dont le style et l'imagerie sont donc analogues à ceux des contes et légendes traditionnels. Les nouvelles orales ont leurs sources, leurs relais, leurs circuits. Conolly (1834, I, 317-318) remarquait qu'à Mechhed les bruits se colportaient à partir de trois points différents: une cellule de religieux, une mosquée et une boutique d'*atâr*. A T., un des circuits part de la poste ou des bureaux de l'administration de l'arrondissement où se trouvent le téléphone et un transistor. Les lettres elles-mêmes sont adressées non pas à domicile, mais le plus souvent aux boutiquiers du bazar qui, s'ils n'en sont pas les destinataires, se chargent de les transmettre; expéditeur, lieu d'expédition sont bientôt connus dans tout le bazar et permettent une connaissance assez sûre des affaires et des relations du destinataire; il en est de même des rares télégrammes. Cette curiosité, selon nous, est d'un caractère social, voire amical et, dans notre cas, s'accompagnait souvent de vœux pour la santé de nos correspondants dont on avait pu déchiffrer le nom sur l'enveloppe.

Certaines zones sont des nœuds d'information privilégiés pour des raisons de dispositions géographiques (proximité du *hokūmat*, carrefours) ou de passage (grand rue, marché aux bestiaux); mais selon l'endroit, la communication porte sur des contenus différents: villageois dans les caravansérails et les maisons de thé où les lettrés ne s'aventurent guère, officiels au siège de l'arrondissement ou de la Municipalité, d'un caractère plus général, politique ou international dans les ruelles du *Tim* où les lettrés sont nombreux; la rue des merciers est le lieu propice aux conversations cultivées ou politiques, alimentées par l'arrivée trois fois par semaine des journaux de Caboul et de M., auxquels quelques-uns de ces commerçants sont abonnés; une des boutiques de la rue possède un transistor et c'est là que s'assemblent dès 5 h. de l'après-midi quelques instituteurs, commerçants et mollahs ouverts au "progrès"; à 5 h., radio-Caboul diffuse les nouvelles étrangères en *dari*, à 6 h., les nouvelles intérieures (actes gouvernementaux, nominations de fonctionnaires en particulier) en pach-tou et en *dari*. C'est dans ce milieu de commerçants cultivés et d'instituteurs que se diffusent les idées sociales et modernistes provenant de la capitale, encore activées au début des vacances scolaires par le retour des quelques jeunes gens de T. étudiant à Caboul. N'oublions pas non plus que le bazar est une "société d'hommes"; les propos y sont ainsi, dans le domaine des mœurs, d'une grande liberté. L'audition des émissions en persan de radio-Tachkent et de radio-Pékin n'est pas négligeable, et la musique qu'on y diffuse, la même que celle du Turkestan afghan, est très appréciée.

⁹² Selon Hondrich (1965, 201), il est vraisemblable: "daß vielleicht 5% der Bevölkerung lesen und schreiben können, 1,2% in einer Stadt mit mehr als 100000 Einwohnern leben, daß auf etwa 1500 Personen ein Radio und auf 900 ein Zeitungsexemplar kommt".

Un des instituteurs de T. est le correspondant local du journal de M. et de radio-Caboul; T. entre ainsi dans le domaine de l'information nationale. Entre le public des nouvelles locales et populaires et celui de la diffusion d'idées socio-politiques, il n'y a guère d'échanges sur le plan de l'information; seules les nouvelles événementielles passent de l'un à l'autre sous la forme traditionnelle, nous l'avons vu, de la transmission d'un récit. On ne peut guère parler dans ce cas d'une opinion générale du bazar au sens politique et européen du mot; lettrés et analphabètes, riches et pauvres partagent pourtant un certain nombre de thèmes ressassés au cours des siècles, et une certaine façon de les exprimer. Ils apparaissent dans les lieux où on s'assemble, dans les propos échangés de boutique à boutique, lors des fêtes privées ou publiques; ils sont apparus aussi au cours de notre enquête: ce sont des propos sur le manque d'eau: *zamin besiyār, āw kam*, beaucoup de terre, peu d'eau, sur la cherté des denrées, sur les méfaits de la corruption, sur les qualités attribuées à tel groupe ou à tel autre: les gens de T. sont ceci, les gens de M. sont cela. Il s'agit là de clichés qui n'appartiennent pas à l'information, mais aux représentations collectives. Ces dernières sont pourtant une partie importante de la culture; elles forment le fond d'une mentalité commune grâce à laquelle les habitants de T., quels que soient leur condition et leur savoir, se reconnaissent comme parties d'un même ensemble.

IX. INNOVATION ET CHANGEMENT

1. *L'adaptation et l'innovation*

La culture matérielle de T, en grande partie produite ou présente au bazar, n'est que la forme locale de la culture d'une aire beaucoup plus vaste; elle n'en a pas moins son caractère bien à elle, visible dans l'apparence extérieure des objets: couleurs de la laque du bois tourné, forme des aiguères, ornements des articles de sellerie et de cordonnerie.

Bien entendu, les objets et les outils qui servent à les fabriquer ne représentent pas quelque chose d'immuable et de définitif; fruits d'apports et d'influences innombrables, ils sont en évolution perpétuelle.

Il est bien difficile, pour les siècles qui ont précédé le nôtre, d'évaluer la part de l'emprunt et celle de l'invention. L'une et l'autre d'ailleurs ne diffèrent que selon le point de vue adopté. Leroi-Gourhan (1945, II, 419-420) a montré que toute invention consistait en fait en un réarrangement, pour une fonction nouvelle, d'éléments préexistants, ou dans l'adaptation d'un principe nouveau à une fonction connue; de même, selon lui, tout emprunt doit être réinterprété dans le cadre de la culture qui l'accueille et adapté aux conditions locales. Cette évolution de l'ensemble culturel naît de l'échange séculaire entre partenaires de niveaux comparables; il se fait en quelque sorte à l'intérieur du même milieu matériel et n'altère ni le système des techniques, ni celui des valeurs (Caneian 1960, 823). La mosaïque des différents apports est d'autant plus colorée que les chances de contact sont grandes. "The closer a people live to a 'cross-roads' of humanity, the more varied their cultural resources will be" (Herskovits 1945, 157). Cette évolution de type traditionnel se poursuit encore sous nos yeux, mais même lorsqu'il s'agit d'objets indigènes, il est de plus en plus difficile de faire la part de ce qui revient aux processus d'échanges internes et de ce qui est dû à la pression indirecte des pays industriels ou du commerce international.

Voyons quelques exemples. Les hommes portent sous leur turban un bonnet de soie brodé à côtes, de forme conique, en usage dans l'ensemble du Turkestan afghan, mais dont le dessin est propre à T. (v. M. et P. Centlivres 1968). Or, parmi les bonnets vendus sous le *Tīm*, on trouve également certains types provenant de la région de Jellālābād, de Caboul et de Kandahār, ainsi que des bonnets de velours noir à broderie de fil d'or ou d'argent, provenant originellement du Fergana. D'après nos informateurs, les premiers seraient achetés surtout par les Pachtous établis aux environs de T. depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, et par les chauffeurs de camion de passage; les seconds seraient fabriqués par les Uzbeks du Fergana réfugiés dans le Nord de l'Afghanistan après la première guerre mondiale.

Depuis quelques années, certaines familles uzbeks et tadjiks de T.⁹³ accueillent à demeure des femmes turkmènes âgées ou veuves qui enseignent aux femmes de la maison à faire

⁹³ Même pratique à Sar-i Pul et probablement dans d'autres villes du Turkestan afghan; en outre, dans certaines écoles de filles, une Turkmène vient deux fois par semaine enseigner aux élèves à nouer les tapis.

des tapis; cet usage s'explique en partie par l'établissement récent de Turkmènes dans le voisinage de T. (village de Bâbâ Sediq — Turkmania) et par la vente accrue des tapis afghans sur le marché international.

Aux mouvements ethniques internes à l'Afghanistan sont dus aussi l'accroissement de la place des légumes et des crudités dans l'alimentation, l'adoption de types de bijoux du sud-est de l'Afghanistan (apport pachtou), l'emploi de la bêche ovale (apport turkmène) et le port du calot de *qarakul* (apport des fonctionnaires de Caboul).

L'influence de la civilisation industrielle peut d'ailleurs s'exercer sur ces mêmes objets: soie artificielle des bonnets, couleurs obimiques des tapis, même si la forme, l'usage et le mode de diffusion restent traditionnels. A la hase de ces changements internes apparaissent pourtant des causes plus profondes liées à l'histoire et à l'économie; nous pensons par exemple aux migrations de populations qui ont suivi la conquête russe de la Transoxiane et la Révolution d'Octobre, au cours mondial du tapis et du *qarakul*, etc.

Dès le XIXe siècle, le poids des nations industrielles, même indirect, est de plus en plus lourd, et il serait vain de chercher à déterminer, dans un changement purement local, la part du mouvement interne et celle des influences externes. Le contact direct de la civilisation technicienne provoque, de nos jours, des changements plus considérables, pouvant aller jusqu'à de véritables bouleversements et menaçant l'ancien équilibre du bazar.

Considérons tout d'abord les faits matériels d'adoption. Les emprunts ne sont parfois plus assimilés par la culture réceptrice et n'entrent plus toujours dans le cadre du système traditionnel. On a prétendu que l'on accepte plus facilement un nouvel outil qu'une nouvelle institution, et qu'il y avait priorité du changement technique (H. G. Barnett, cité par Mercier 1968, 1005)⁸⁴. Il nous semble qu'il faut plutôt considérer dans quelle mesure un emprunt, quel qu'il soit, peut être intégré par la culture existante; la question des comportements mis en cause par l'adoption éventuelle d'un nouvel objet ou d'un nouvel usage est plus importante que le domaine, matériel ou institutionnel, auquel appartient l'adoption. Ainsi, l'habitant du Turkestan acceptera plus facilement le principe de la conduite automobile ou la loi sur le vote des femmes que nos manières de table avec l'usage de la table, de la chaise, du couteau et de la fourchette (v. Hansen 1967, 87). Dans cette perspective, l'absence de certains produits au bazar de T. prend un sens révélateur.

L'emprunt, que l'on a vu fondamentalement proche de l'invention, est un phénomène complexe qui ne se borne pas à l'introduction d'un nouvel élément dans un ensemble stable; il doit être considéré sous l'aspect d'une réponse à un nouveau besoin ou à une pression: c'est l'adaptation; et sous l'aspect d'une nouveauté à assimiler susceptible d'en entraîner d'autres: c'est l'innovation.

Pour la commodité de l'analyse, on peut distinguer dans ce phénomène des facteurs tels qu'agent, nature, forme, fonction et niveau⁸⁵.

Les agents peuvent être d'ordre impératif: tentative entre 1919 et 1929 du roi Amanullah d'imposer l'occidentalisation, le port d'habits européens, et l'abolition du turban et du voile; introduction actuelle du suffrage universel, de l'école d'Etat, de la vaccination obligatoire, du système métrique. L'ordre impératif suscite en général des résistances plus ou moins ouvertes que nous étudierons plus loin. Certains agents sont d'ordre suggestif: usages, idées, formes

⁸⁴ Le problème de l'emprunt dans les pays islamiques et de l'ordre dans lequel il s'effectue a été discuté entre autres par Grunbaum (1961, 237-246).

⁸⁵ D'autres classifications peuvent être proposées; v. p. ex. Linton 1936, 402-411, repris et complété par Barnett 1942, Patai 1967, 367-369.

de pensées véhiculés par la radio ou tout autre moyen d'information; matériel: présence plus ou moins abondante de biens de consommation importés; personnel: exemple des fonctionnaires du *hokūmat* formés à Caboul, stage de jeunes conscrits sur des chantiers de construction mécanisés; imitatifs: diffusion des modes de Caboul, elles-mêmes inspirées par l'étranger. A T., on assiste à une convergence de ces différents agents et leur action est proportionnelle (avec des exceptions) à la fortune et à l'instruction de l'individu ou du milieu humain sur laquelle elle s'exerce.

L'emprunt lui-même se subdivise selon sa nature; il peut s'agir d'un objet, d'un matériau, d'une institution, d'un usage nouveau. C'est la catégorie des objets qui frappe tout d'abord: lampes électriques, montres, transistors, soufflets mécaniques des forgerons; celle des matériaux comporte l'emploi de l'aluminium par les ferblantiers, celui du métal blanc par les bijoutiers, du pneu par les cordonniers.

L'utilisation de matériaux de récupération: bois de caisses d'emballage, pneus, chambres à air, estagnons de pétrole (déjà signalé par Markowski 1932, 147), combine remploi, récupération et adaptation, créant des objets traditionnels à partir des déchets de la civilisation industrielle. Ces déchets ou sous-produits sont d'ailleurs considérés comme une véritable matière première, relativement rare, et sont payés très cher à ceux qui font profession de les récupérer. C'est le cas en particulier du papier, des vieux métaux et des récipients de verre.

Les institutions nouvelles sont surtout introduites par voie impérative; on ne peut guère signaler pour le bazar que l'introduction projetée du système métrique et la création de chambres de commerce, d'ailleurs à M. et pas encore à T., encouragée par le Ministère du commerce et rendue nécessaire par les nouvelles modalités d'échanges commerciaux.

Les usages nouveaux se heurtent à la résistance des habitudes et sont difficilement assimilés; que l'on songe à l'acceptation tardive du papier-monnaie (années trente), à la permanence des techniques du corps et des pratiques religieuses, à la méfiance vis-à-vis des facilités bancaires. Pourtant, certaines modifications de l'habillement (gilet européen, chaussures modernes) et peut-être certains principes d'hygiène véhiculés par l'école ont fait leur apparition lorsque ces nouveautés ne heurtaient pas un ensemble de comportements complexe et n'amenait qu'un aménagement d'une fonction déjà existante.

Les apports de formes nouvelles sont liés à l'apparition d'objets nouveaux, imités ou reproduits par l'artisanat local avec un matériau soit ancien, soit importé; il s'agit par exemple des vêtements ou des chaussures de coupe européenne, des tables et des chaises fabriquées par quelques menuisiers spécialisés. Notons que le matériau nouveau adopté, s'il diffère du matériau anciennement utilisé, peut conduire à des modifications de forme dans les objets fabriqués, soit à cause des propriétés mêmes du corps utilisé (le fer blanc est moins malléable que le cuivre), soit pour des raisons de mode (chaussures modernes). De leur côté, le matériau et la technique indigènes donneront une apparence traditionnelle aux objets dont le principe est nouvellement introduit; nous pensons aux portemanteaux de bois tourné, décorés à la laque de couleur, et aux ceintures de type européen ornées selon l'usage local. Les artistes indigènes ont adopté des motifs décoratifs empruntés aux images de calendriers ou aux prospectus de produits industriels pour peindre les flancs des camions ou les murs intérieurs des maisons de thé où l'on voit représentés des paysages et des monuments européens, voire des horloges et des téléphones; mentionnons aussi les cendriers, "bambis" et transistors en céramique à glaçure bleue des potiers d'Istalif.

La fonction d'un emprunt n'est pas nécessairement la même dans la culture réceptrice que dans la culture dont il est issu; une pile de lampe de poche, une bougie d'automobile, une cap-

sule de bouteille d'eau minérale peuvent servir de poids, un enjoliveur de voiture sera utilisé comme plateau de balance, les préservatifs anticonceptionnels comme ballons d'enfants. Pour toute une catégorie d'objets récupérés et réutilisés après modification, la fonction d'origine n'est conservée que partiellement. C'est le cas des contenants : boîtes de coca-cola, de tomate, de farine lactée servant après transformation de récipients à huile ou de lampes à mèche. L'emploi de matériaux nouveaux que leur résistance (fer blanc) ou leur plasticité (pneu) font utiliser pour la fabrication traditionnelle d'objets artisanaux ainsi que l'usage de matériaux locaux pour des objets nouveaux (sacs d'école, chaises) entrent également dans la catégorie des fonctions dérivées.

Mentionnons encore, comme exemple, l'utilisation d'un ancien gramophone dont le pavillon sert de porte-voix à un marchand de la rue des merciers et dont le moteur a été utilisé par un charpentier pour fabriquer un ventilateur à pales. En outre, tout objet adopté, même s'il est utilisé conformément à sa fin première, subit une certaine modification de fonction dans le contexte nouveau qui le reçoit : la montre et le transistor deviennent aussi des objets de prestige, le stylo à bille devient l'insigne du lettré. Les mots empruntés eux-mêmes subissent souvent, si ce n'est un détournement de fonction, du moins un gauchissement du sens ; le *būt* est à T. un soulier bas de type européen ; le mot *farāšūt* (parachute) désigne une toile caoutchoutée ou le turban qu'on y taille ; le mot démocratie s'applique à la forme moderne d'un Etat centralisé, sans respect pour l'étymologie.

Le niveau touche au champ d'application de l'élément adopté et à la profondeur de son intégration. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le transistor, de même que la lampe électrique ou la montre, ne touchent qu'au domaine superficiel du comportement et de la vie sociale (v. p. 185) ; ils n'ont apporté aucun changement notable dans le genre de vie ou dans les techniques (celles des réparateurs mises à part) ; ils se sont simplement ajoutés à l'ensemble des objets existants. Plus profond est le niveau atteint par l'introduction des véhicules automobiles ; elle a exigé des connaissances techniques nouvelles, la formation des chauffeurs et des mécaniciens, modifié la notion des distances et réduit le nombre des gîtes d'étapes. Il en est de même de l'outillage nouveau des artisans : presses, vilbrequins, ventilateurs, limes, rabots réglables, scies à chantourner, qui, s'il ne peut dépasser un certain degré de mécanisation pour des raisons d'énergie (absence de courant électrique à T.) et à cause du coût élevé de l'investissement, n'en a pas moins demandé une pratique nouvelle et a raccourci les temps de travail. Les outils importés sont adoptés facilement, même recherchés, parce qu'ils s'appliquent directement à une fin déjà existante, parce qu'ils représentent une meilleure prise sur la matière et qu'ils agissent selon les lois physiques déjà familières aux artisans.

En revanche, certaines catégories d'objets ou d'usages n'ont pas été, jusqu'à ce jour, introduits à T. ; c'est le cas, par exemple, de denrées⁸⁶ ou de mœurs proscrites pour des raisons religieuses ou prétendues telles. C'est le cas également pour tout ce qui touche aux techniques corporelles enculturées depuis la petite enfance : manière de s'asseoir, de manger, d'uriner, de déféquer et de se moucher. L'adoption des ustensiles européens qui s'y rapportent supposerait un tel bouleversement de ces techniques que des objets aussi simples en apparence que les vêtements européens pour femmes, les langes pour nouveaux-nés et les fourchettes sont restés jusqu'ici absents du bazar ; les chaises et les tables ne sont fabriquées que sur commande.

⁸⁶ Il est à noter que l'alcool, dont l'usage est pourtant condamné par l'orthodoxie, a été consommé en Asie Centrale musulmane pendant des siècles plus ou moins ouvertement, en particulier dans certaines familles princières. De nos jours, dans les classes élevées de la société, les alcools importés tendent à remplacer les produits de fermentation ou de distillation locaux.

Un élément nouveau, qu'il provienne du milieu intérieur ou du milieu extérieur (Leroi-Gourhan 1945, II, 354) peut rester isolé, hors des schèmes d'adaptation, comme un corps étranger au milieu d'une culture qui ne peut ni l'intégrer ni en saisir le principe. Il peut s'agir d'une innovation qui ne correspond à aucun besoin existant, ou d'une ébauche que le niveau technique local ne saurait accepter et que les mœurs ne pourraient assimiler. En 1924 ou 1925, à T., un forgeron construisit un aéroplane, sans doute plutôt un modèle maladroit qu'un appareil pouvant voler; bien que nos informateurs prétendent qu'il a tenu l'air sur quelques mètres, il est évident qu'il a fonctionné tout au plus comme un planeur. L'artisan n'avait probablement jamais vu d'avion de près, mais en avait entendu parler et vu l'image photographique ou dessinée; il s'agit donc d'un cas de "diffusion par stimulation" (Kroeber 1940). De plus, la tentative s'inscrit au moment où apparaissent dans le nord les premiers véhicules automobiles introduits par Hérat ou par la Russie soviétique, où un herboriste du bazar achète la première bicyclette de T. et où le roi Amanullah tente d'ouvrir brusquement son pays au "progrès" et à la civilisation occidentale. Ne faut-il pas voir dans la construction de cet engin une tentative de s'approprier d'un seul coup, par un procédé irrationnel presque mimétique, à la fois la technique moderne et le progrès? Ce fait témoigne également de l'existence, dans le milieu actif des artisans de T., d'une ouverture d'esprit étonnante et d'une certaine prise de conscience du monde moderne.

Toute innovation acceptée et intégrée produit une série d'effets sur la totalité de la culture où elle apparaît et par là sur l'ensemble de la société. Ces effets sont d'ordre primaire et secondaire et suscitent en outre des réactions en chaînes et des contrecoups. Ces apports nouveaux peuvent se combiner et concerner un secteur unique, de même qu'une seule cause peut produire des effets multiples. Par exemple, l'introduction du travail des métaux légers a pour effet direct la création du métier nouveau de ferblantier et la baisse du prix des contenants métalliques; les effets secondaires en sont une modification et une diminution de la production des chaudronniers et des potiers. Les anciens métiers de potier et de chaudronnier ne sont pas supprimés pour autant, mais leur condition s'en trouve changée. La circulation automobile, l'ouverture des routes carrossables et la diminution des caravanes et des chevaux sont liées et pèsent sur la fabrication des articles de sellerie, donc de l'industrie du cuir; d'autre part, l'importation de cuirs étrangers et la fabrication industrielle des chaussures dans la capitale exercent elles aussi une influence négative sur le travail local du cuir et ses produits; ces derniers, en revanche, grâce aux routes et aux camions, sont exportés désormais facilement à Caboul. Cet ensemble de causes a favorisé jusqu'à maintenant à T. l'industrie indigène de la tannerie au détriment des artisanats de transformation, des cordonniers, des selliers et des bottiers.

Il va sans dire que les emprunts et les innovations ne se bornent pas au domaine matériel et que le changement ne se limite pas à la réception d'éléments nouveaux. Les facteurs de transformation et les réactions locales sont des phénomènes qui s'inscrivent dans une perspective plus vaste qu'il nous faut également aborder.

2. *Le bazar face au changement*

Nous pouvons suivre l'évolution du bazar depuis le moment où il était le plus important centre commercial du Turkestan afghan dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les changements dont il a été l'objet tiennent à plusieurs causes; rappelons l'importance prise aux dépens de T. par les villes de M. et de Q., mieux situées et mieux pourvues en eau, ainsi que la

fin du trafic caravanier et l'ouverture de routes carrossables qui desservent depuis Caboul les ports de l'Amou-Daria, eux-mêmes reliés par chemin de fer, du côté soviétique, aux grands centres industriels. Cette évolution a fait perdre ainsi à T. son rôle d'entrepôt et de tête d'étape.

Nous avons vu que le bazar s'était adapté, dans une certaine mesure, au nouvel état de chose par le développement de l'artisanat qui fournit en partie le marché encore largement traditionnel du Nord afghan. D'autre part, cette activité artisanale et la place qui est la sienne au bazar sont aujourd'hui confrontées à un grand nombre de produits importés ou fabriqués industriellement; certains métiers se trouvent donc menacés et d'autres, nouveaux, se développent parfois aux dépens des anciens.

Le rôle, l'organisation et le plan du vieux bazar sont également mis en question par l'évolution des circuits commerciaux, l'établissement de nouveaux modes d'échanges et de nouveaux groupements économiques et le percement de voies de transit adaptées à la circulation automobile.

Les compagnies commerciales *širkat*, par exemple, supposent une certaine industrialisation des produits locaux, un système de ramassage et de diffusion dépassant le cadre local ancien et inséré dans l'économie générale du pays, telle qu'elle est encouragée par les plans nationaux de développement. Les agents, les représentants et employés de ces compagnies, ainsi que les commerçants et les grossistes ne sont plus groupés au sein des anciennes corporations qui se trouvent ainsi comme repliées sur elles-mêmes et vouées à n'accueillir que les seuls artisans et négociants attachés aux activités traditionnelles. Vu leur rôle économique et politique désormais secondaire, T. et son bazar ont été comme laissés de côté par la modernisation et le début d'industrialisation qui ont marqué le développement d'autres villes de l'Afghanistan⁹⁷.

Le genre de vie et la nature de l'équipement (absence d'électricité, de canalisations, de constructions en "dur") témoignent également de l'importance marginale qui est désormais celle de T.

Cet archaïsme relatif représente à certains points de vue un facteur d'équilibre (qui n'est peut-être qu'un aspect de l'inertie), dans la mesure où l'artisanat a gardé, dans certains secteurs, un niveau de qualité point encore abandonné par les nécessités d'une fabrication rapide et à bon marché, ce qui lui permet de vendre ses produits et d'exporter les ouvriers qualifiés dans d'autres villes. Les marques extérieures des différences de fortune, l'ostentation des richesses nouvellement acquises, l'opposition des genres de vie n'ont pas encore bouleversé le climat social.

Il n'existe pas encore à T. de jeune génération intellectuelle issue des universités qui pourrait remettre en question à la fois l'ordre ancien et les structures économiques nouvelles. Redfield (1953, 43-44) parle de l'opposition existant entre ce qu'il nomme les "literati", lettrés tenant de la culture et de l'éthique traditionnelles, et l'"intelligentsia" formée par les écoles ou les universités modernes en occidentales. Une telle opposition, sensible à Caboul, ne semble pas exister à T., malgré la présence temporaire d'étudiants de la capitale en visite chez leurs parents.

Beaucoup d'instituteurs et d'étudiants ont appris à lire, entre cinq et sept ans, à l'école coranique; leurs revendications modernistes ne s'attaquent qu'à ce qu'ils appellent les abus

⁹⁷ Le développement économique de l'ensemble de l'Afghanistan depuis le règne Abdur Rahman jusqu'à nos jours a été étudié par Rhein et Ghaussy (1966).

des anciens usages religieux et sociaux, la corruption et l'égoïsme des possédants. Plusieurs mollahs de T. sont tout à fait d'accord avec leurs points de vue.

Même si ces jeunes gens s'abillent différemment de leurs parents, ils ne se sentent ni déracinés dans leur ville d'origine, ni en conflit profond avec des aînés pour qui l'école d'Etat et le développement, dont parle tous les jours la propagande gouvernementale, ne sont plus l'objet de réserves ouvertes. Cela vient du fait que les parents des nouveaux lettrés, ainsi que les personnes actives du bazar, sont des commerçants ou des artisans relativement prospères acquis au "progrès" et convaincus que la réussite et la carrière de leurs enfants passent par l'instruction nouvelle.

Les facteurs de déséquilibre, eux, nés des contradictions existant entre l'économie rurale et artisanale traditionnelle d'une part, l'économie industrielle et de l'inflation démographique de l'autre, n'ont encore fait l'objet que d'une prise de conscience diffuse et ne sont pas considérés comme une menace directe puisque l'évolution a été plutôt lente à T., et que l'artisanat et le négoce local n'ont pas vu diminuer sensiblement leur clientèle jusqu'à ce jour.

Chômage agricole, disparition de certains métiers, stagnation locale sont ressentis comme un marasme passager que les mesures gouvernementales et les projets de développement doivent faire disparaître. Mais en même temps, par un réflexe explicable, ces projets de modernisation, qu'ils touchent à l'hygiène, à la scolarisation ou à l'économie, suscitent la méfiance ou l'inquiétude. Leur nécessité est reconnue sur le plan général, mais ils provoquent des réactions, parfois négatives, lorsque le problème de l'application est posé. Lors d'une menace d'épidémie de choléra au printemps 1968, alors que les membres de l'équipe du Ministère de la santé parcouraient le bazar la seringue à la main, les commerçants et artisans ont réussi à obtenir le départ des vaccinateurs.

Les cours d'alphabétisation pour adultes, qui devaient s'adresser avant tout aux artisans et citadins illettrés, n'ont qu'un succès limité; les artisans interrogés nous ont expliqué que l'heure, 7 h. du matin, ne leur convenait pas, qu'ils n'arrivaient pas à suivre le maître et oubliaient l'acquis au fur et à mesure. Ces difficultés naissent sans doute des modalités d'application et de la profondeur des habitudes à vaincre. Il en est de même du système métrique, qui ne s'est implanté que pour les produits importés déjà étalonnés; il est d'autre part concurrencé par le système anglais véhiculé surtout par le Pakistan.

Les réactions suscitées par le projet de construction d'une ville nouvelle à l'ouest de la localité, prévue pour être dans une première étape un centre administratif et commercial, sont beaucoup plus ambiguës; les chefs des corporations ont été consultés et les plans sont visibles à la direction de l'urbanisme à Caboul. Lorsqu'on interroge les gens du bazar, ils se déclarent d'abord tous favorables au projet; mais une enquête plus approfondie laisse apparaître des résistances. Les petits commerçants craignent que les loyers soient beaucoup plus élevés sur le nouvel emplacement; les artisans redoutent d'être de corvée pour la construction; les chaudronniers font observer qu'ils bénéficient actuellement du voisinage de la rivière et que le nouveau bazar risque d'être privé d'eau; certains charpentiers et menuisiers en revanche espèrent y trouver des occasions de travail. La constatation de la persistance du vieux bazar et peut-être le secret espoir de voir cet état de choses se prolonger fait dire aux citadins: *pîr-e šahr zôr ast*, le saint patron de la [vieille] ville est puissant. Tout en refusant d'être considérés comme des partisans du passé ou des conservateurs *kohnaparast*, litt. adorateurs des choses anciennes, les gens du bazar ressentent peut-être confusément que le bazar actuel présente un état précaire, mais rassurant de cohésion et de stabilité. Un bouleverse-

ment les plongerait dans l'inconnu dont ils appréhendent les conséquences : hausse des prix, chômage, disparition des activités marginales, changement du mode de vie.

Les notables, sensibles eux aussi au sous-emploi, souhaitent ouvertement la création de fabriques et la mise en train de vastes travaux d'irrigation, mais on a l'impression qu'il s'agit de stéréotypes proférés sans analyse des difficultés réelles de l'entreprise ; ils n'ignorent probablement pas que des changements aussi importants bouleverseraient la structure sociale locale et remettraient en question leur propre rôle traditionnel.

Quelques riches propriétaires et un certain nombre de commerçants prospères se sont adaptés aux nouveaux courants économiques et font montre de qualités d'entrepreneurs. Certains d'entre eux sont les représentants locaux des compagnies commerciales de M., d'autres ont souscrit des parts pour la construction de la nouvelle fabrique de textiles de M., d'autres encore ont investi de l'argent dans le projet d'établissement d'une génératrice électrique à T.

Il existe au bazar une sorte de sentiment d'appartenance locale qui prend parfois la forme d'une fierté éprouvée pour le passé de la ville. On attribue la fondation du site urbain ancien de l'oasis à Alexandre le Grand ; on exhalte le souvenir de Qiliç Ali Beg, le fondateur de T. ; on vante l'environnement de la ville, ses vergers, sa bonne terre, son climat. Pour leur part, les artisans ont un orgueil professionnel qui leur fait énumérer le nombre de produits qu'ils savent fabriquer et la qualité de leur travail, en opposant parfois ce dernier à la production industrielle de série. Le chef de la corporation des charpentiers nous disait : *māšīn kārīgar nīst, fekr nadāra*, litt. la machine n'est pas un artisan, elle n'a pas de pensée.

La nouvelle Constitution afghane de 1964 a provoqué ou avivé chez certains une sorte de prise de conscience et un besoin d'exprimer un idéal à la fois moderniste et attaché à un retour à la pureté des mœurs, telle qu'elle aurait existé aux temps premiers de l'Islam. Ces sentiments sont sensibles chez les instituteurs, les commerçants et les artisans lettrés et chez quelques mollahs et fils de propriétaires. Ils nous ont souvent confié leurs espoirs de voir la situation générale de leur pays s'améliorer grâce aux nouvelles institutions. Cette mentalité apparaît assez bien dans un ensemble de lettres adressées par le correspondant de T. au journal de M.⁸⁸, et que nous avons eues sous les yeux ; il y en a une quinzaine, exprimant chacune une proposition :

- 1) fixation d'un tarif pour les *gādi* (voitures à deux roues hippomobiles) ; établissement de règles de circulation et de places de stationnement ;
- 2) contrôle du prix et de la qualité de la viande ;
- 3) réouverture de la bibliothèque ;
- 4) fondation d'un institut de bienfaisance alimenté par une loterie ;
- 5) établissement d'une imprimerie à T. ou à Aibak ;
- 6) contrôle des poids et mesures, jugés par trop fantaisistes à T. ;
- 7) lutte contre l'usage du *naswār* (v. p. 117) fabriqué avec de la cendre parfois impure, comme celle qui provient des bains publics ou des excréments d'animaux ; imposition d'une taxe extraordinaire sur la vente de ce produit ;
- 8) exposé public sur la nouvelle Constitution et sur les dispositions concernant l'élection du maire ;

⁸⁸ Nous ignorons si ces lettres, que nous avons vues sous forme manuscrite, ont été insérées, tout ou partie, dans le journal en question.

- 9) lutte contre la corruption et pour le respect du serment des fonctionnaires;
- 10) changement du nom du *buzkaši* en celui de *gūsālakaši* (*buz* = chèvre; *gūsāla* = veau);
- 11) lutte pour la propreté du bazar et des rues, propreté et pureté faisant partie de la foi musulmane;
- 12) nécessité de salarier les chefs de village *qaryadār* pour leur ôter la tentation de voler leurs administrés;
- 13) lutte contre les traditions surannées dans les enterrements, telles que distribution de fragments de linceuls, pleureuses et frais de repas collectifs offerts à l'entourage;
- 14) suppression des prestations matrimoniales, des frais élevés des cérémonies de mariage; possibilité pour jeunes gens et jeunes filles de se rencontrer librement;
- 15) fondation d'un journal à Aibak;
- 16) exploitation rationnelle des sources des environs de la ville.

Parmi les propositions du jeune instituteur de T., cinq concernent plus ou moins directement le bazar et expriment une exigence de contrôle et de propreté. Elles touchent en général aux thèmes chers aux "progressistes" de T. : lutte contre la corruption, contre des usages jugés surannés et contraires au progrès, développement de l'information et de l'instruction. Elles présentent, nous l'avons vu, un intéressant mélange de modernisme et d'intégrisme (référence au pur, à l'impur et à la foi).

Récemment, un sociologue allemand a publié une étude sur la mentalité de la population du Nord afghan face au problème du développement économique (Hondrich 1965). Cette étude a porté sur une population parmi laquelle les citadins étaient surreprésentés (ce qui présente un intérêt pour notre travail) et a permis de dégager trois types : les progressistes, les "transitionnels" et les traditionalistes. L'auteur établit une corrélation entre la mentalité traditionnelle, la condition paysanne et l'habitat loin des villes; entre la mentalité progressiste, l'éducation, la proximité des voies de communication et les professions commerçantes et ouvrières. Les idées de progrès s'exprimeraient en termes de mobilité, celles de conservatisme en termes de fatalisme à base religieuse. Dans cette enquête apparaissent également les thèmes du chômage, de l'école, des enfants, à qui l'on désire assurer une situation meilleure que la sienne propre, du besoin d'avoir un salaire assuré.

Cependant, un échantillonnage trop maigre (34 ensembles de réponses exploitables) et les conditions de l'enquête n'ont pas permis de dégager un classement précis d'opinion par secteur professionnel. On peut considérer pourtant que cette enquête a atteint un premier niveau de pertinence.

La mobilité joue un rôle important à T. dont le bazar exporte son trop-plein d'artisans, ces derniers étant toujours assurés de trouver un milieu d'accueil dans les villes voisines où existent des colonies d'artisans et de commerçants originaires de T.

Une analyse des mentalités faite au bazar révélerait une opposition ressentie par les intéressés entre artisans et grossistes; les premiers reprochent aux seconds d'avoir tué le "beau travail" en achetant à bas prix et à la quantité. La mentalité des forgerons apparaît comme plus "progressiste" que celle des chaudronniers; ceux-ci sont fiers d'un métier exercé de pères en fils depuis plusieurs générations, mais ont gardé une technologie précaire et craignent la concurrence des contenants importés et des métaux légers; les forgerons, eux, ont modernisé leur outillage et aspirent à un développement de l'équipement local par l'installation de l'électricité qui permettra d'acheter des tours à mouvement continu. Les selliers,

tous âgés, se savent condamnés et refusent d'envisager un changement quel qu'il soit, alors que les réparateurs de montres et de radios semblent appartenir déjà à une nouvelle classe, portant bonnet de *qarakul* et pantalons européens. Même opposition dans les attitudes des commerçants; les droguistes-herboristes et les vendeurs de garance n'ignorent pas qu'ils n'auront pas de successeurs et ne voient pas l'intérêt qu'il y aurait à quitter le vieux bazar, alors que des épiciers se sont eux-mêmes placés depuis quelques années au carrefour du *garāy*. Les petits boutiquiers se plaignent eux aussi de la mainmise des grossistes auprès desquels ils sont endettés. Ils ont l'impression qu'un déplacement du bazar, par les mises de fonds et les frais d'équipement qu'il nécessitera, pourra leur être fatal.

Parmi ceux dont l'attitude et le comportement est dynamique, il faut compter les commerçants à qui la fortune ou le tempérament permet de montrer des qualités d'adaptation: investissement dans les transports, achat de camion, achat d'actions de compagnies industrielles et commerciales, prise en charge de postes d'agent de compagnies et d'acheteur en gros de produits pour l'exportation. Ceux-là ont tout à gagner de la modernisation de la ville et de la reconstruction du quartier des affaires. Chez les artisans, ceux qui sont en rapport avec les techniques industrielles sont évidemment les plus ouverts au changement et les plus capables d'adaptation. Nous pensons, par exemple, à tel forgeron qui, bien qu'illettré, peut comprendre les schémas des cahiers de réparation des jeeps soviétiques.

Il est certain que l'école véhicule l'idéologie de la technique et du "progrès", et que les jeunes gens scolarisés contribuent à introduire idées et genre de vie "moderne". Il n'est pas sûr en revanche que l'école contribue beaucoup à l'adaptation du petit commerce local et de l'artisanat traditionnel aux nécessités du développement économique; les fils d'artisans et de boutiquiers qui vont à l'école, on l'a vu, reprennent rarement le métier paternel et se dirigent plus volontiers vers le fonctionnariat, la relève artisanale étant assurée par des apprentis issus du milieu paysan. Il n'est pas sûr non plus que la construction éventuelle de fabriques offre aux artisans autre chose que des activités marginales (réparation, maçonnerie) ou qu'un travail de manoeuvre.

Il est difficile de dire si le bazar peut se maintenir longtemps dans sa forme actuelle. Tôt ou tard, un organisme peu adapté semble-t-il à l'économie moderne, avec ses ruelles couvertes, sa répartition par secteurs et ses corporations, va se trouver transformé ou détruit⁹⁹. Malgré son archaïsme pourtant, il renferme des éléments dynamiques prêts à s'intégrer individuellement dans un cadre nouveau.

3. Conclusion

Nous avons affirmé, dans notre introduction, que le bazar de T. était représentatif des marchés traditionnels du Turkestan (v. p. 7); nous ne voulons pas dire par là qu'il existe un bazar type dont celui de T. serait un exemple particulier. Sa représentativité n'est pas à rechercher dans l'addition de traits isolés tels que l'architecture, la nature du commerce ou la typologie des outils; ces éléments varient d'un marché à l'autre. Chaque bazar se révèle aussi dans ses différences vis-à-vis des autres, qui le font apparaître singulier; les objets qu'on y fabrique se reconnaissent par un style qui en indique aussitôt l'origine. Mais il s'agit là de variantes d'un modèle commun, et la parenté profonde des bazars se révèle à un autre niveau.

⁹⁹ Par décision gouvernementale, le monument du *Tim* et les rues adjacentes sont protégés; ils ne disparaîtront donc pas physiquement.

Chacun d'eux est d'abord, comme l'a bien vu Potter (1968, 100), un échantillon de l'ensemble d'une société, de sa culture matérielle et de son système de valeurs; cet ensemble dépasse les limites d'une ville et même celles des frontières politiques. Il s'agit du monde musulman de l'Asie Centrale avec ses données sociales et culturelles.

Le marché est cependant davantage qu'un microcosme qui résumerait le monde qui l'entoure; par sa fonction, il est un médiateur entre ses différentes composantes. Au bazar se retrouvent et se résolvent jusqu'à un certain point les oppositions entre les aspects multiples et contradictoires d'une société donnée: oppositions ou contrastes entre l'économie villageoise et les échanges monétaires, entre la route et l'étape, entre le monde des hommes et celui des femmes, entre les affaires et la religion, entre le travail et le capital, entre les villageois et les citadins, entre l'individu et le pouvoir, entre la vie locale et les pays lointains. Ceci explique la position focale du bazar et sa puissance d'intégration.

Ce qui fonde l'appartenance des bazars d'Asie Centrale à ce modèle commun, c'est un rôle identique dans des conditions semblables. Dans cette perspective, le bazar centre-asiatique apparaît lié à un certain état d'une société circonscrit dans le temps, inséparable de facteurs tels que l'islamisation, l'exploitation des routes transasiatiques ou la présence de zones de contact entre steppes et terres irriguées.

C'est pour cela qu'il n'est pas possible de donner du bazar une définition univoque, qu'elle soit économique ou sociologique: carrefour, cœur urbain, échanges, associations de métiers sont des aspects partiels et d'ailleurs interdépendants d'une réalité complexe qui ne peut exister que dans un milieu géographique et culturel donné. La transformation d'un certain nombre de facteurs, en particulier de ceux qui touchent à la technologie et aux voies de communication, modifiant le milieu donné, menace les conditions de base qui avaient permis l'existence des bazars.

Même si certains de ses aspects sont destinés à survivre, même s'il est capable de s'adapter dans une certaine mesure à des conditions nouvelles, le bazar de T. semble voué à la disparition sous sa forme actuelle. Son étude aura du moins permis de mieux connaître la culture urbaine du Turkestan, sur laquelle elle aura porté peut-être l'un des derniers témoignages.

BIBLIOGRAPHIE

- A'del S. Fahim, 1961: Le Riba et les contrats usuraires dans le droit et l'économie de l'Islam. Cahiers de l'Institut de science économique appliquée, série V, no 3, suppl. 120: 139-188.
- Aïni, Sadridine, 1956: Boukhara. Paris (Littératures soviétiques, 2).
- Andrejew, M., 1951: Zum Bildungsprozeß urtümlicher zentralasiatischer Handwerker-genossenschaften und deren Sagen (Risala). Der Forschungsdienst, Folge 4: 9-10.
- Arnakis, G. G., 1953: Futuwwa traditions in the Ottoman Empire, Akhis, Bektashi, Derwishes and Craftsmen. Journal of Near Eastern Studies 12: 232-247.
- Aslanov, M. G. et al., 1969: Ethnography of Afghanistan. In: Afghanistan: some new approaches, éd. G. Grassmuck et coll. Ann Arbor, 11-80.
- Atlas Narodov Mira, 1964, Moscou.
- Baber, 1871: Mémoires. Trad. A. Pavet de Courteille. Paris, 2 vol.
- Baer, Gabriel, 1964: Egyptian guilds in modern times. Jérusalem (Oriental notes and studies, 8).
- Barbier de Meynard, C., 1861: Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes. Paris.
- Barnett, H. G., 1942: Invention and cultural change. American Anthropologist 44: 14-30.
- Barth, Fredrik, 1965: Political leadership among Swat Pathans. Londres.
- Bédon, Robert E., 1965: Implantation du système métrique et création d'un service de contrôle officiel en Afghanistan. Rapport ONU, ronéotypé. Caboul.
- Bellow, Henry Walter, 1880: The races of Afghanistan, being a brief account of the principal nations inhabiting that country. Calcutta.
- Bibliotheca Geographorum Arabicorum, I, 1870: Al-Istāhri, éd. De Goeje. Leyde.
- II, 1873: Ibn Hawqal, éd. De Goeje. Leyde.
- III, 1876: Al-Mukaddasi, éd. De Goeje. Leyde.
- Bogdanov, L., 1928: The Afghan weights and measures. Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal, N.S. 24: 419-435.
- Bohannan, Paul et Dalton, George éd., 1962: Markets in Africa. Northwestern University Press, s. l.
- Bohlin, John W., 1967: Survey of small scale industry and semi-handicraft enterprises in Middle-, North East- and North West Afghanistan. Rapport ONU, ronéotypé. Caboul.
- Bourgeois, Henri, 1921: Les trois ères solaires de la Perse. Revue du Monde Musulman 47: 93-107.
- Brown, Edward G., 1950/1959: A year amongst the Persians. Londres, 3e éd.
- 1962: Arabian medicine. Cambridge, 2e éd.
- Bruno, Andrea, 1962: The planned and executed restoration of some monuments of archaeological and artistic interest in Afghanistan. East and West 13: 99-185.
- Brunschvig, Robert, 1953: Coup d'œil sur l'histoire des foires à travers l'Islam. In: La Foire, Recueils de la Société Jean Bodin, t. 5. Bruxelles, 43-75.
- 1962: Métiers vils en Islam. Studia Islamica 16: 41-60.
- Burnes, Alexander, 1835: Travels into Bokhara. Londres, 2e éd., 2 vol.
- Çagatay, Babur et Sjöberg, Andrée F., 1955: Notes on the Uzbek culture of Central Asia. The Texas Journal of Science 7: 72-112.
- Cahen, Claude, 1958-1959: Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie Musulmane du moyen âge. Arabica 5: 225-250; 6: 25-58, 233-265.
- Cammann, Schuyler, 1957: Ancient symbols in modern Afghanistan. Ars Orientalis 2: 5-34.
- Cancian, Francesca, 1960: Functional analysis of change. American Sociological Review 25: 819-827.
- Capus, Guillaume, 1892: A travers le royaume de Tamerlan. Paris.
- Carl, J., 1959: Fouilles dans le site de Shahr-i-Banu et sondages au Zaker-Tépé. In: J. Hackin, J. Carl et J. Meunié: Diverses recherches archéologiques en Afghanistan (1933-1944). Paris, 59-81.

- Castagné, J., 1923: Russie slave et Russie turque. *Revue du Monde Musulman* 56, no spécial.
- Centlivres, Micheline et Pierre, 1968: Calettes, mitres et toques. *Bulletin annuel, Musée et Institut d'Ethnographie de la ville de Genève*, 11: 11-46.
- Cervinka, Vladimir, 1950: Afghanistan, structure économique et sociale; commerce extérieur. *Office suisse d'expansion commerciale, rapport spécial 58, série A*. Lausanne.
- Chakravarti, Chintaharan, 1930: Some meteorological proverbs of the people of Bengal. *Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, N.S. 26: 371-377.
- Clarke, John I., 1963: The Iranian city of Shiraz. *Durham (University of Durham, Research Papers Serie, 7)*.
- Conolly, Arthur, 1834: *Journey to the North of India. Overland from England through Russia, Persia and Afghanistan*. Londres, 2 vol.
- Coon, Carleton S., 1952: *Caravan, the story of the Middle East*. Londres.
- Cuisinier, Jean, 1962: Endogamie et exogamie dans le mariage arabe. *L'Homme* 2: 80-105.
- Curiel, R. et Fussman, G., 1965: *Le trésor monétaire de Qunduz*. Paris (Mémoires de la DAFA, 20).
- Debec, G. F., 1965: *Antropologičeskie issledovanija v Afganistane*. Instituta istorii, ronéotypó. Moscou.
- Decourdemanche, J.-A., 1913: *Traité des monnaies, mesures et poids anciens et modernes de l'Inde et de la Chine*. Paris.
- Demont, Micheline et Centlivres, Pierre, 1967: Poteries et potiers d'Afghanistan. *Bulletin annuel, Musée et Institut d'Ethnographie de la ville de Genève*, 10: 23-68.
- Donaldson, Bess Allen, 1938: *The wild rue, a study of Mohammadan magic and folklore in Iran*. Londres.
- Dostal, Walter, 1964: Paria-Cruppen in Vorderasien. *Zeitschrift für Ethnologie* 89: 190-203.
- Dupoigne, Bernard, 1968: Aperçus sur quelques techniques afghanes. *Objets et Mondes* 8: 41-84.
- Dupree, Louis, 1960: A note on Afghanistan. *New York. American Universities Field Staff, South Asia Series, vol. IV, no 8*.
- 1966: Aq Kupruk: A town in North Afghanistan. *New York. American Universities Field Staff, South Asia Series, vol. X, nos 9 et 10*.
- Dupree, Nancy Hatch, 1967: *The road to Balkh*. Caboul.
- E. I. = *Encyclopédie de l'Islam*. 1 = 1ère éd.; 2 = 2e éd.
- Eliade, Mircea, 1955: Smiths, shamans and mystagogues. *East and West* 6: 206-215.
- Elphinstone, Mountstuart, 1839: *An account of the Kingdom of Cabul*. Londres, nlle éd., 2 vol.
- English, Paul Ward, 1966: *City and village in Iran*. Londres.
- Farhâdi, Abd-ul-Ghafûr, 1955: *Le persan parlé en Afghanistan*. Paris.
- Ferdinand, Klaus, 1959: Preliminary notes on Hazâra culture. *Historisk-filosofisko Meddeløser. Dan. Selsk.* 37: 1-51.
- 1962: Nomad expansion and commerce in Central Afghânistân. *Folk* 4: 123-159.
- 1963: The horizontal windmills of western Afghânistân. *Folk* 5: 71-89.
- Ferrier, J.-P., 1870: *Voyages et aventures en Perse*. Paris, 2 vol.
- Filliozat, Jean, 1949: *La doctrine classique de la médecine indienne; ses origines et ses parallèles grecs*. Paris.
- Findeisen, Hans, 1957: *Schamanentum*. Stuttgart (Urban-Bücher, 28).
- Fischer, Ludolph, 1968: *Afghanistan; eine geographisch-medizinische Landeskunde*. Berlin et Heidelberg.
- Fouche, Alfred, 1924: De Kâboul à Bactres. *La Géographie* 42: 147-161.
- 1942-1947: *La vieille route de l'Inde, de Bactres à Taxila*. Paris, 2 vol.
- Fraser-Tytler, Kerr, 1942: A great North road. *Journal of the Royal Central Asian Society* 29: 129-135.
- Freeman-Grenville, G. S. P., 1963: *The Muslim and Christian calendars*. Londres.
- Furdoonjee, Newrozjee, 1838: Report on the weights, measures and coins of Cabul and Bukhara. *Journal of the Asiatic Society, Calcutta*, 7: 892-900.
- Furon, Raymond, 1927: *L'Hindou-Kouch et le Kaboulistan*. Paris.
- Gault, P., 1893: La vallée du Zérafchane. *Revue de Géographie* 33: 161-174.
- Gavrilov, Michel, 1928: Les corps de métiers en Asie Centrale et leurs statuts (Rissala). *Revue des Études Islamiques* 2: 209-230.
- Gazetteer of Afghanistan, 1907: Part II, Afghan Turkistan*. Calcutta, 4e éd.
- Gentelle, Pierre, 1969: L'oasis de Khulm. *Bulletin de l'Association de géographes français* 370: 383-393.

- Goitein, S. D., 1958: Le culte du Vendredi musulman: son arrière-plan social et économique. *Annales* 13: 488-500.
- Geldziher, Ignaz, 1960: Études islamologiques; traduction analytique de G. H. Bousquet. 2e et 3e parties dans: *Arabica* 7: 113-139, 237-272.
- Grousset, René, 1939: L'Empire des steppes. Paris.
- Grunbaum, C. E. von, 1961: Islam, essays in the nature and growth of a cultural tradition. Londres, 2e éd.
- Hackin, Joseph, 1933: L'œuvre de la délégation archéologique française en Afghanistan (1922-1932), I. Archéologie bouddhique. Tokyo.
- Hackin, Ria et Kohzad, Ahmad Ali, 1953: Légendes et coutumes afghanes. Paris.
- Hamidi, Hakim, 1967: A catalog of modern coins of Afghanistan. Caboul.
- Hamidullah, M., 1961: Le monde musulman devant l'économie moderne. Cahiers de l'Institut de science économique appliquée, série V, no 3, suppl. 120: 23-41.
- Hamilton, Angus, 1906: Afghanistan. Londres.
- Hansen, Henny Harald, 1967: Problems of contact and change: Field research in a muslim village in the Island of Hahrain. *Jahrbuch des Museums für Völkerkunde zu Leipzig* 23: 82-94.
- Harlan, Josiah, 1939: Central Asia. Londres.
- Helmersen, G. v., 1852/1969: Alexander Lehmann's Reise nach Buchara und Samarkand in den Jahren 1841 und 1842. Osnabruck.
- Herskovits, Melville J., 1945: The processes of cultural change. In: *The science of man in the world crises*, éd. Ralph Linton. Columbia University Press, New York, 143-170.
- Hinz, Walther, 1955: Islamische Maße und Gewichte. *Leyde (Handbuch der Orientalistik, Ergänzungsband 1, Heft 1)*.
- Hiouen-Tsang, 1857: Mémoires sur les contrées occidentales, traduits du sanscrit en chinois en l'an 648 et du chinois en français par Stanislas Julien. Paris, 2 vol.
- Hirschberg, Walter et Janata, Alfred, 1968: Technologie und Ergologie in der Völkerkunde. Mannheim.
- Hondrich, Karl Ottó, 1965: Die Leute im Norden Afghanistans; Mentalität und wirtschaftliche Entwicklung. *Schmollers Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft*, Berlin, 85: 199-222.
- Howorth, H. H., 1880: History of the Monguls from the 9th to 19th century, II. Londres. (1876-1927, 4 vol.)
- Humlum, J., 1954: Il bazar di Rangamati. *Bolletino della Società Geografica Italiana* 1-2: 1-23.
- 1959: Le géographie de l'Afghanistan. Copenhague.
- Hutton, J. H., 1949: Les castes de l'Inde. Paris.
- Imperial Gazetteer of India, 1908: Afghanistan and Nepal. Calcutta.
- Janata, Alfred, 1963a: Verlobung und Hochzeit in Kabul. *Archiv für Völkerkunde* 17-18: 59-72.
- 1963b: Die Bevölkerung von Ghor; Beitrag zur Ethnographie und Ethnogenese der Chahar Aimaq. *Archiv für Völkerkunde* 17-18: 73-156.
- Jarring, Gunnar, 1938: Uzbek texts from Afghan Turkestan. Lund et Leipzig. Lunds Universitets Årsskrift, N.F. Avd. 1, Bd. 34, Nr. 2.
- 1939a: An Uzbek's view of his native-town and its circumstances. *Etnos* 4: 73-80.
- 1939b: On the distribution of Turk tribes in Afghanistan. Lund et Leipzig. Lunds Universitets Årsskrift, N.F. Avd. 1, Bd. 35, Nr. 4.
- Jaubert, Amédée, 1836-1840: Géographie d'Edrisi. Paris, 2 vol.
- Jaworskij, J. L., 1885: Reise der russischen Gesandtschaft in Afghanistan und Buchara in den Jahren 1878-1879. Iéna.
- Jeannet, André, 1964: Contribution à l'étude des boulangers de Kaboul (Afghanistan). *Bulletin annuel, Musée et Institut d'Ethnographie de la ville de Genève*, 7: 35-48.
- Jettmar, Karl, 1957: Schmiedebrauchtum im östlichen Hindukusch. *Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien* 87: 22-31.
- Joly, A., 1908: L'industrie à Tétouan. 2e partie. *Archives Marocaines* 15: 80-156.
- Kaplan, David, 1965: The Mexican marketplace then and now. In: *Essays in economic anthropology; Proceedings of the 1965 annual Spring meeting of the American Ethnological Society*, éd. June Helm. Seattle, 80-94.
- Karutz, Richard, 1905: Von den Bazaren Turkestans. *Globus* 87: 312-317, 329-333.

- Kàssim, A. M., Massignon, L. et Ivanow, V. I., 1927: Études sur les corporations musulmanes indoporsanes. *Revue des Études Islamiques* 1: 249-272.
- Khanikoff, N., 1845: Bokhara: its Amir and its people. Londres.
- Khorochkine, A. P., 1878: Itinéraires de l'Asie Centrale. In: *Recueil d'itinéraires et de voyages dans l'Asie Centrale et l'Extrême-Orient*. Publications de l'École des langues orientales vivantes. Paris, 162-243.
- Khuri, Fuad I., 1968: The etiquette of bargaining in the Middle East. *American Anthropologist* 70: 698-706.
- Kieffer, C. M., 1967: A propos de la circoncision à Caboul et dans le Logar. *Festschrift für Wilhelm Eilers*. Wiesbaden, 191-201.
- et Redard, Georges, 1968: La fabrication des chaussures à Bāmyān. *Acta Orientalia* 31: 47-53.
- Kisljakova, N. A. et Pissarčija, A. K., 1966: *Tadžiki Karategina i darvaza*. Douchanbé.
- Krader, Lawrence, 1963: *Peoples of Central Asia*. Bloomington (Uralic and Altaic Series, 26).
- Kriss, Rudolf et Kriss-Heinrich, Hubert, 1962: *Volksglaube im Bereich des Islams. II: Amuletto, Zaubermeln und Beschwörungen*. Wiesbaden.
- Krist, Gustav, 1937: *Allain durchs verbotene Land*. Vienne.
- Krober, A. L., 1940: Stimulus diffusion. *American Anthropologist* 42: 1-20.
- Kusmaul, Friedrich, 1965: *Badaxšan und seine Tağiken*. *Tribus* 14: 11-99.
- Lapidus, Ira Marvin, 1967: *Muslim cities in the later Middle Ages*. Cambridge, Mass.
- Lentz, Wolfgang, 1939: *Zeitrechnung in Nuristan und am Pamir*. Berlin. (Abh. der Preuß. Akad. der Wiss., Phil.-hist. Kl., 7).
- Loroi-Gourhan, André, 1943: *L'homme et la matière*. Paris.
- 1945: *Milieu et technique*. Paris.
- Le Strange, G., 1905/1966: *The lands of the Eastern Caliphate*. Londres.
- Lévi-Provençal, E., 1947: *Séville musulmane au début du XIIe siècle; le Traité d'Ibn 'Abdun*. Paris.
- Lewis, Bernard, 1937: The islamic guilds. *Economic History Review* 4: 20-37.
- Linton, Ralph, 1936: *The study of man*. New York.
- Mac Gregor, C. M., 1871: *Central Asia*. Calcutta, 2 vol.
- Mantran, Robert, 1962: *Istanbul dans la seconde moitié du XVIIe siècle*. Paris.
- 1965: *La vie quotidienne à Constantinople au temps de Soliman le Magnifique*. Paris.
- Marçais, Georges, 1954: *Considérations sur les villes musulmanes et notamment sur le rôle du Mohtasib*. In: *La Ville, Recueils de la Société Jean Bodin, t. 6, 1ère partie: Institutions administratives et judiciaires*. Bruxelles, 249-261.
- Markowski, Bruno, 1932: *Die materielle Kultur des Kabulgebietes*. Leipzig.
- Massé, Henri, 1938: *Croyances et coutumes persanes*. Paris, 2 vol.
- Massignon, Louis, 1920: Les corps de métiers et la cité islamique. *Revue Internationale de Sociologie* 28: 473-489.
- 1924: Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc. *Revue du Monde Musulman* 58, no spécial.
- 1962: *Parole donnée*. Paris.
- 1963: *Structuro des cités arabes*. In: *Trudy dvadcat' p'jatovo mejdunarodnovo kongressa vostokovedov, II, Moscou, 32-34*.
- Mauss, Marcel, 1960: *Sociologie et anthropologie*. Paris, 2e éd.
- 1967: *Manuel d'ethnographie*. Paris.
- Mélikoff, Irène, 1962: *Abū Muslim; le "Porte-hache" du Khorossan, dans la tradition épique turco-iranienne*. Paris.
- Monnessier, G., 1960: *Afghanistan*. Paris. *Lexique stratigraphique international, vol. III, Asie, fasc. 9a*.
- Mercier, Paul, 1968: *L'anthropologie sociale et culturelle*. In: *Jean Poirier: Ethnologie générale*. Paris, 881-1036.
- Meyendorff, G., 1826: *Voyage d'Orenbourg à Boukhara, fait en 1820*. Paris.
- Miller, W. G., 1961: *The Isfahan Bazaar, an institution in transition*. Ronéotypé, non paginé. Isfahan.
- Mir Izzet Ullah, 1843: *Travels beyond the Himalaya*. *Asiatic Society Journal* 7: 283-342.
- Mohammed, Ali, 1946: *Commercial Afghanistan*. Delhi.
- 1958: *A new guide to Afghanistan*. Caboul.
- 1965: *The Afghans*. Caboul.

- Mohan Lal, 1846: Travels in the Panjab, Afghanistan and Turkistan, to Balkh, Bokhara and Herat. Londres.
- Moorcroft, William et Trebeck, George, 1841: Travels in the Himalayan provinces of Hindustan and the Panjab; in Ladakh and Kashmir; in Peshawar, Kabul, Kunduz and Bokhara; from 1819 to 1825. Londres, 2 vol.
- Moser, Henri, 1885: A travers l'Asie Centrale. Paris.
- 1894: L'irrigation en Asie Centrale, étude géographique et économique. Paris.
- Nāhez, Mohammad Hakīm, 1956: Qāmūs-e Joğrāfiyāyi Afgānestān. Caboul, 4 vol.
- Narody Perednej Azii, 1957, Moscou.
- Narody Srednej Azii i Kazachstana, 1962-1963, Moscou, 2 vol.
- Neale, Walter C., 1957: Reciprocity and redistribution in the Indian village: sequel to some notable discussions. In: Trade and market in the early empires, éd. Karl Polanyi, etc. New York et Londres, 218-236.
- Neale, W., Singh, H. et Singh, S. P., 1965: Kurali market: a report on the economic geography of marketing in Northern Punjab. Economic Development and Cultural Change 13: 129-168.
- Niedermayer, Oskar von, 1924: Afghanistan. Leipzig.
- Oimer, L.-J., 1908: Rapport sur une mission scientifique en Perse. Paris. Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires. Choix de rapports et instructions, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, 16: 1-110.
- Ortiz, Sutti, 1967: Colombian rural market organisation. An exploratory model. Man 2: 393-414.
- Oshanin, L. V., 1964: Anthropological composition of the population of Central Asia, and the ethnogenesis of its peoples. 3 vol. In: Russian translation series of the Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, II, 1-3. Cambridge, Mass.
- Patai, Raphael, 1965: Cousin-right in Middle Eastern marriage. Southwestern Journal of Anthropology 11: 371-390.
- 1967: Golden River to Golden Road. Philadelphia, 2e éd.
- Pelt, J.-M., Hayon, J.-C. et Younos, C., 1965: Plantes médicinales et drogues de l'Afghanistan. Bulletin de la Société de Pharmacie de Nancy 66: 16-61 + annexes.
- Peščerova, E. M., 1957: Igruški i detskie igry u tadžikov i uzbekov. Sbornik muzeja antropologii i etnografii 17: 22-94.
- 1960: O remeslennych organizacijach srednej azii v konce XIX — načale XX v. Kratkie soobščeniya instituta etnografii 33: 39-46.
- 1963: Organizations of craftsmen in Central Asia in the late XIXth and early XXth centuries. In: Trudy dvadcat' p'jatovo mejdunarodnovo kongressa vostokovedov, III, Moscou, 71-77.
- Petis de la Croix, F., 1722: Histoire de Timour Bec. Paris, 4 vol.
- Plangi, 1969: (Catalogue), Museum für Völkerkunde, Bâle.
- Planhol, Xavier de, 1957: Le monde islamique, essai de géographie religieuse. Paris.
- 1968: Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam. Paris.
- Polanyi, Karl, Arensberg, Conrad et Pearson, Harry W., 1957: Trade and market in the early empires. New York et Londres.
- Potter, Dalton, 1968: The bazar merchant. In: Social forces in the Middle East, éd. Sydney Nettleton Fisher. New York, 99-115.
- Radloff, Th., 1878: Itinéraire de la vallée du Moyen Zerefchan. In: Recueil d'itinéraires et de voyages dans l'Asie Centrale et l'Extrême-Orient. Paris, 259-355.
- Reclus, Elisée, 1881: L'Asie russe. Paris (Nouvelle Géographie universelle, 6).
- Redard, Georges, 1964: Camelina, notes de dialectologie iranienne II. In: Indo-Iranica, Mélanges Georg Morgenstierne. Wiesbaden, 155-162.
- Redfield, Robert, 1953/1966: The primitive world and its transformations. New York.
- 1960: Peasant society and culture. Chicago.
- et Singer, Milton B., 1954: The cultural role of cities. Economic Development and Cultural Change 3: 53-73.
- Research and Statistics, 1963: Population and agricultural survey of 500 villages. Ministry of planning, ronéotypé. Caboul, 1-15.
- Rhein, Eberhard et Ghaussy, A. Ghanie, 1966: Die wirtschaftliche Entwicklung Afghanistans 1880-1965. Opladen.
- Rybitchka, Emil, 1927: Im gottgegebenen Afghanistan als Gäste des Emirs. Leipzig.

- Sahlins, Marshall D., 1965: On the sociology of primitive exchange. In: *The relevance of models for social anthropology*, éd. Michael Banton, Londres, 139-236.
- Schlimmer, Joh. L., 1874/1956: *Terminologie médico-pharmaceutique et anthropologique française-persane*. Téhéran.
- Schultz, Arved, 1916: Afghanistan; auf Grund einer Reise des Persers Rustan-bek. *Petermanns Mitteilungen*, Gotha, 62: 330-333 et 412-415.
- Schurmann, H. F., 1962: *The Mongols of Afghanistan*. La Haye.
- Schuyler, Eugène, 1876: *Turkistan*. Londres, 2 vol.
- Schwarz, F. v., 1900: *Turkestan, die Wiege der indogermanischen Völker*. Fribourg en Brisgau.
- Singh, Ganda, 1959: *Ahmad Shah Durrani, Father of modern Afghanistan*. Londres.
- Sinha, D. O., 1968: *Culture change in an intertribal market*. Londres.
- Siroux, Maxime, 1949: *Caravansérails d'Iran et petites constructions routières*. Le Caire (Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, 81).
- Sjoberg, Gideon, 1955: *The preindustrial city*. *The American Journal of Sociology* 60: 438-445.
- Slobin, Mark, 1969: *Instrumental music in Northern Afghanistan*. Diss. Univ. Michigan, Ann Arbor.
- Slousch, N., 1908: *Les Juifs en Afghanistan*. *Revue du Monde Musulman* 4: 502-511.
- Snosarov, G. P., 1969: *Rolikty domusul'manskich verovanij i obrjadov u uzbekov Chozezma*. Moscou.
- Steingass, F., 1892: *Persian-English dictionary*. Londres.
- Stentz, Edward, 1942: *Système hydrographique et débits des rivières de l'Afghanistan*. Ministry of Public Works, Afghan Meteorological Service, Caboul.
- Stirling, Paul, 1953: *Social ranking on a Turkish village*. *The British Journal of Sociology* 4: 31-44.
- Suchareva, O. A., 1962: *Pozdnefodálny gorod Buchara, konca XIX — načala XX veka*. Tachkont.
- Survey of Progress 1962-1964, 1964*: Ministry of Planning, Department of Statistics and Research. Caboul.
- Sykes, Ella et Percy, 1920: *Through deserts and oases of Central Asia*. Londres.
- Taeschner, Franz, 1956: *Futuwwa, eine gemeinschaftbildende Idee im mittelalterlichen Orient und ihre verschiedenen Erscheinungsformen*. *Schweizerisches Archiv für Volkskunde* 52: 122-158.
- Thorning, H., 1913: *Beiträge zur Kenntnis des islamischen Vereinswesens*. Berlin (Türkische Bibliothek, 16).
- Vajda, Georges, 1934: *Les corps de métiers en Turquie, d'après deux publications de V. Gordlovskij*. *Revue des Études Islamiques* 8: 79-88.
- Vambéry, Arminius, 1873: *Voyages d'un faux dorviche dans l'Asie Centrale*. Paris.
- Varma, Birendra, 1968: *English East India Company and the Afghans, 1757-1800*. Calcutta.
- Vavilov, N. I. et Bukinič, D. D., 1929: *Zemleġes'českij Afganistan*. Léningrad.
- Vieille, P., et Kotobi, M., 1966: *Familles et unions de familles en Iran*. *Cahiers internationaux de Sociologie* 41: 93-104.
- Vilkuna, Kustaa, 1940: *Mannerheim's collection of Sart specimens*. In: G. C. Mannerheim: *Across Asia*, vol. II. Helsinki, 1-35.
- Walter, Gérard, 1966: *La vie quotidienne à Byzance au siècle des Commènes (1081-1180)*. Paris.
- Wilber, Donald N., 1962: *Afghanistan*. New Haven.
- Willfort, Fritz, 1930: *Turkestanisches Tagebuch*. Vienne et Leipzig.
- Wilson, J. Christy, 1955: *An introduction to colloquial Kabul Persian*. Ronéotypé. Caboul.
- Wolfe, Nancy Hatch, Hanson, Inge et McCulloch, Brigitte, 1966: *Berat, a pictorial guide*. Caboul.
- Wood, John, 1872: *A journey to the source of the river Oxus*. Londres, nlle éd.
- Wulff, Hans E., 1966: *The traditional crafts of Persia*. Cambridge, Mass., et Londres.
- Yāqūt, 1867: *Mu'jam al-boldān*. T. II, éd. Wüstenfeld, Leipzig.
- Yate, Charles Edward, 1888: *Northern Afghanistan*. Edimbourg et Londres.
- Yulo, Henry, 1903: *The book of Ser Marco Polo*. Londres, 3e éd. 2 vol.

TABLE DES PLANCHES

- Pl. I Carte de l'Afghanistan
 II Carte de l'Afghanistan, partie N.-E.
 III Carte de Tāshqurghān
 IV L'oasis de Tāshqurghān vue d'avion
 V Symboles des métiers et des professions
 VI Plan général du bazar: issues, directions, *mandai*, caravansérails, *hamām*
 VII Plan du carrefour du *garāj*
 VIII Plan du *Tim* et des rues voisines (convertes)
 IX Plan du *rāste kalān*
 X Plan du *čardaryā*
 XI Plan du *rāste ganātī* ou *rāste čarsū*
 XII Plan du *rāste āingerī*
 XIII Plan du *rāste misgerī*
 XIV Plan du *bāzār-e bīrūn*
 XV Le bazar à la fin du XIX^e siècle
 XVI Coupe du *rāste zargerī*
 XVII Plan d'une boutique du *Tim*
 XVIII Organigramme des professions
 XIX Liste des professions, a) le commerce
 XX Liste des professions, b) l'artisanat
 XXI Liste des professions, c) les services
 XXII Pourcentage des secteurs et des catégories
 XXIII Réseau administratif
 XXIV Types d'impôts, taxes et contributions perçus sur les activités du bazar
 XXV Emplacements de vente des commerçants non sédentaires
 XXVI Plan d'un caravansérail de *čarsū*
 XXVII Plan du *hamām-e bālā*
 XXVIII Artisanat: localisation et sexe
 XXIX Provenance des matières premières et des outils, aire de distribution des objets fabriqués
 XXX Plan d'un atelier de forgeron (*bēlsāz*)
 XXXI Plan d'un atelier de forgeron-contelier (*kārdāsāz*)
 XXXII Soufflets de forgerons
 XXXIII Tour à aiguiser, planche à polir et polissoir, marques de forgerons, aiguière
 XXXIV Plan d'un atelier de chaudronnier
 XXXV Plan d'un atelier d'orfèvre
 XXXVI Plan d'un atelier de tourneur sur bois
 XXXVII Plan d'un atelier de cordier
 XXXVIII Plan d'une tannerie
 XXXIX Arc de feutrier, presse à huile, pilon à *naswār*
 XL Schéma du circuit du cuir
 XLI Situation des métiers
 XLII a) et b) Calendrier des activités extérieures au bazar
 XLIII Provenance de la clientèle les jours de marché: aires géo-écologiques

TABLE DES PHOTOS

Pl. XLIV

- a) partie sud de T., vue sur le Takazar
- b) pont de brique sur la Khulmāb
- c) passerelle menant au bazar extérieur

XLV

- a) T. vu du toit du *Tim*; au sud, le Takazar
- b) la Khulmāb au mois de juin
- c) pont de brique et route de Q.
- d) *čārđaryā*
- e) *madrasa-ye xištī*
- f) marché aux bestiaux

XLVI

- a) *gāđī* devant le caravansérail de la Municipalité
- b) marché aux bestiaux
- c) un caravansérail du *čārsū*

XLVII

- a) caravansérail du *čārsū* et séchage des feutres
- b) rue du *čārsū*
- c) marché des vendeurs de riz
- d) rue des vendeurs de nattes
- e) *madārī*

XLVIII

- a) entrepôt d'une compagnie cotonnière
- b) un *baqāl* du *garāj*
- c) vendeur de beignets au *garāj*

XLIX

- a) intérieur du *Tim*
- b) marchands de bonnets au *Tim*

L

- a) *banđāra*
- b) *bazāz*

LI

- a) *atār* près du *Tim*
- b) *sofa* central du *Tim*
- c) charpentier avec étau vertical à l'arrière-plan
- d) cordonnier, billot et outils
- e) barbier du *čārsū*

LII

- a) *tarāzūdār* pesant de l'ers au marché au riz
- b) intérieur d'une maison de thé

LIII

- a) atelier de forgeron, forgeage des faucilles avant les moissons
- b) chaudronnier; à sa droite, aiguière de type *fermānī*
- c) bijoutier avec chalumeau

GLOSSAIRE

- abāsī* ancienne monnaie afghane valant $\frac{1}{8}$ de roupie 148
- ābdān-e qajāsā* lieu-dit: réservoir des cages 59
- ābi* agriculture irriguée 135
- abjad* chronogramme 38, 122, 175
- ābjūš* ici: sorte de raisin 141
- ābkāš* puiseur d'eau 87
- ābpāš* arroseur 46
- absāl* outil 97
- adālat* équité 171
- afjūs* alliage utilisé en orfèvrerie 104
- afsāl* outil 97
- afta* semaine 122
- āftāwa* aiguïère 101
- āfū* monsieur, appellatif de respect 173
- āina* miroir 89
- āingar* forgeron 99
- āinqalam* ciseau 100
- aka* frère aîné (terme d'adresse) 173
- akās* photographe 46
- āl-e telā* placage d'or 104
- alāča* tissu rayé 68, 69
- alāf* vendeur de farine ou de grain 71, 116, 118, etc.
- alāfi* qui concerne l'*alāf* 118
- alāfādr* mangeur d'herbe 159
- alājisāz* fabricant de décortiqueuse à coton 105
- alākayn* lanterne 56
- alāqadārī* district administratif 14
- alawī / alabī* métal blanc 96
- alawīsāz* ferblantier-tôlier 43, 76, 101, etc.
- almārī* petite vitrine, armoire 41
- almās* diamant 113
- alqa ambūr* tenaille à mâchoire ronde 101
- amal* 1er mois de l'année afghane 122, 125, 133, etc.
- amala-ye sajjāi* préposé à la propreté, balayeur 46
- ambūr* pince, tenaille 100, 113
- ambūr-e kawēsdūz* pince plate de cordonnier 108
- ambūr-e mičkaš* tenaille pour arracher les clous 100
- ambūrča* pince plate 102
- andāza* mesure, pochoir 98, 102, 108
- andūna* singe 123
- angīšt* charbon de bois 100
- angrīzī* anglais 41
- amwārī / almārī* petite vitrine, armoire 41, 103
- aqaluk* appellatif du propriétaire foncier 28
- aqēq* cornaline 103
- aqrab* 8e mois de l'année afghane 122, 124, 125, etc.
- āqsqāl* litt. barbe blanche; chef de quartier 47, 48, 112
- āqūli* sorte de raisin noir 141
- ara* scie 106
- arab* arabe 69, 159
- arāba* roue, voiture à roue, tombereau 91
- arabi* sorte de mouton 25, 131
- aradūsar* scie à deux poignées 106
- arāmčūb* levier servant à lever la turbine du moulin 118
- arākār* travail du pin (charpentier) 105
- ardamkaš* aiguille à crochet, crochet 112
- ārājrūš* vendeur de farine ou de grain 71
- arizanevīs* rédacteur de requêtes, écrivain public 46
- armūniya* harmonium; aluminium 96, 179
- ārunjak* ensouple 119
- arūszāna* salle de *hamām*, où se fait la toilette de la fiancée; salle pour la toilette intime 88
- asad* 5e mois de l'année afghane 122, 124, 125, etc.
- asbāb* outil 97
- āsīā* moulin 43, 118, 151
- āsīsāz* constructeur de moulins 105, 118
- āsīāwān* mennier, gérant de moulin 118
- asp* cheval 123, 132, 149, etc.
- āstar* doublure 109
- ās* nourriture 184
- āšpaz* cuisinier pl. V, XXI
- āsūrā* commémoration de la mort de Hussein 123
- atan* danse nationale afghane 178
- atār* droguiste herboriste 34, 71, 75, etc.
- atārī mārket* entropôt de la droguerie 71
- awāldār* sergent 56
- awang* mortier 117
- awfāni* unité monétaire: l'afghani 148
- āxūnd* prêtre, maître d'école 59, 60, 62, etc.
- āxūr* mangeoire 83
- aykaldān* poche, portefeuille 109
- bā adat* à la pièce 102
- bā tūli* au poids 102
- bābāčērāfi* [taxe] pour la lampe, pour l'éclairage 50, 57
- bača* garçon; apprenti 169

- bačabāzengar* jeune danseur 87, 90
bād nuit 119
bādāmfrūš vendeur d'amandes 35
bādbezak ventilateur 41, 89
badgar / *batgar* rôtisseur de pois ou de maïs 115
bādkaši élimination des inflammations 176
bādpaka ventilateur 41
bādparak jeu de cerf-volant 181
bāfindagi tissage 119
bāğ jardin 16, 17
bāğ-e deraxtā verger 24
bāğ-e jahān namā lieu-dit: litt. jardin qui montre le monde 20
bağal brasse, brassée 151
bāğwān / *bāğbān* jardinier 24
bahār printemps, parfois été 122, 123, 124
baks boîte, poche 109
baksāz fabricant de coffres 69
bālā haut, en haut 85, 88
baladiya municipalité 85
balā oui 184
balğam pituite, phlegme 177
bām toit 39
band-e gula harnais (métier à tisser) 119
band-e kasa ficelle servant à régler le débit du grain 118
bandar port, passage 33, 84, 87, etc.
bandar-e Yang Areq porte de Yangi Areqh 33, 84, 85, etc.
bandixāna prise 34, 57
banjāra mercier 35, 39, 50, etc.
bānk banque 41, 46
bānk-e sāhī pop. banque du roi; banque d'état 46
baqāl épicier 33, 35, 36, etc.
bār charge 151
bār [*bahar*] unité de longueur valant 16,7 mm 152
bār-e šotor charge de chameau 131
bār-e xar charge d'âne 131
barābar égal 80
barakat bénédiction, prospérité 80, 147
baranda galerie, véranda 39
barf neige 123
bārī / *bahārī* de printemps 110, 123
barma perçoir, mèche 100, 106, 113
barma nāxunak mèche à tétons 106
bāša chapiteau 39
bawr parcelle, sole 153
baxt ici : battu 181
baxtar sanati compagnie commerciale 43
bāy appellatif du grand propriétaire foncier; homme riche 23, 26, 27, etc.
bāysikel bicyclette 137
bāysikeloāz réparateur de bicyclettes 35, 43, 112, etc.
bāzār bazar 29, 31
bāzār bīrūn hors bazar 29
bāzār-e āingeri rue des forgerons, bazar des forgerons 29
bāzār-e bīrūn bazar extérieur 30, 36, 37, etc.
bāzār-e jumagi marché se tenant le *juma* (vendredi) 125
bāzārjārī mode de placement 145
bazāz vendeur de tissus importés 34, 35, 50, etc.
bāzūband étui cylindrique pour talisman 175
bēbāzār [jour] sans marché 29
bēd saule 105
bēdafrūš vendeur de foin 73
bēdkār travail du saule (charpentier) 105
bēgā soir 116, 175
bēl bêche 99
belaw pierre à aiguiser 73, 108
belest empan 162
bēlsāz fabricant de bēchos et de pelles 93, 99, 100, etc.
benjān-e rūmī tomate 184
bēpas savate 71
berenj riz; grandeur (unité de mesure) 72, 151
berenj-e luk riz à grain épais et court 72
berenj-e māin riz à grain allongé 72
berenjfrūš vendeur de riz 34, 71, 72
bēx racine; tannin; argot de boucher: viande 85, 184
bēx-e šokorī racine à tannin 25, 117
bīrūn au dehors 85
biswa mesure de surface valant $\frac{1}{20}$ de *jirīb* 153
biswāsa mesure de surface valant $\frac{1}{20}$ de *biswa* 153
bōlak part 140
bolqa petit marteau 100
bolqa-ye mayda petit marteau 101
būji sac de jute 69
bujul [jeu d']osselets 181
bukuri bessu 95
būlānī crêpe aux légumes 81, 128
bulğār cuir de Russie 70
bulūl tuyau 39
būra sucre en poudre 72
buranda tranchet 108
buranda šafra couteau à parer 108
burd ici : vainqueur, ayant vaincu 181
būryā natte 39, 40, 85, etc.
būryāfrūš vendeur de nattes 74
būryāpūlī litt. taxe pour la natte 60
būt chaussure 75
būt-e zanāne chaussure de femme 75
būta creuset 104
butakāš ramasseur de broussailles 131
būtdūz / *būtsāz* fabricant de chaussures de type européen 75, 108
būtfrūš vendeur de chaussures importées ou de chaussures de type européen 35, 70, 75, etc.

- būtmānī* cavité pour les chaussures 39
būtsāz fabricant de chaussures de type européen 35, 75
buzār vapeur 89
buzāri fourneau; de Boukhara 102, 103
būy espoir, quète 168
buz chèvre 132, 195
buzbāz musicien montreur de chèvre 179
buzkašī jeu d'équipe monté 148, 180, 182, etc.
- čaba* récipient à huile en peau de cheval ou d'âne 73, 119
čāder pièce de soie imprimée; voile 142
čakapaš jeu de dés 87, 181
čakla type de camion automobile 136
čāklēt bonbon 72
čāklēt-e kağazi bonbon enveloppé dans du papier 72
čakman manteau en laine grossière 69
čāksūs / čāqūsāz fabricant de canifs 99
čakuš marteau 100, 109, 113
čakuš-e mayda petit marteau 101
čalbāz escroc 58
čalma combustible moulé fait d'excréments 84
čamūs bottillon 71, 107
čān étire 117
čāngēš raccommodeur de porcelaine 113
čapa renversé; gaucher 94
čapan manteau doublé à longues manches 34, 68, 89, etc.
čapanfrūš vendeur de *čapan* 34, 68, 69, etc.
čaplī sandale 71
čaplīfrūš vendeur de chaussures traditionnelles pl. XIX
čaprāst gond 40
čapulāč morceau de bois servant de vibreur (mon-
lin) 118
čārak le quart; unité de mesure 150, 152, 153, etc.
čārčīn colporteur, mercier 75
čārčūb bâti du moulin 118
čārdaryā litt. quatre rivières, ici lieu-dit 33, 35, 50, etc.
čārgul motif floral en broderie et bijouterie 104
čārikārī de Chārikār 22, 157
čarm-e buz cuir de chèvre 108
čarm-e gāw cuir de vache 108
čarm-e gūsāla cuir de veau 108
čārmağz noyer 105
čarmfrūš vendeur de cuir 70
čarmgar tanneur 70, 117
čārpāy(i) lit de sangle 125
čārpāčak jeu des 4 coquilles de noix 181
čārqatār instrument de cordier portant les broches 110
čārsū croisée, carrefour, ici lieu-dit 30, 32, 33, etc.
čārsambe 5e jour de la semaine, mercredi 122
- čarx* roue; tour; rouet; turbine 98, 100, 118
čarxa rouet 110
čārvišī litt. 4 briques, cavité du *sandašī* 41
čat plafond 40
čarok rond-point 38
čarokī siège; vitrine, table basse 40, 41, 57, etc.
čarokidār veilleur de nuit 56, 57
čarokidārpūli contribution pour le veilleur de nuit pl. XXIV
čawkimāšin table basse de tailleur 109
čawkišāz fabricant de chaises 105
čāy thé pl. XXI
čāyfrūš vendeur de thé 35, 75
čāyūs théière 101, 132
čāypūli pourboire 88
čāyāna maison de thé 86
čerāğpūya support de lampe 107
čigil graine de coton 119
čigina partie du contrepoids de la presse à huile 119
čik côté d'un dé 181
čil quarante 123
čila période de 40 jours 123, 124
čilbismila type de talisman 104
čilčūb fouet 114
činī porcelaine 38
činišfrūš vendeur de porcelaine 75, 76
činikōb étui à tasse, à théière 109
čistak savate sans contrefort ni talon 71
čit cotonnade imprimée 40
čitgar imprimeur sur étoffe 69
čitgeri impression sur étoffe 44, 111
čōpān berger 25
čōt abaque 153
čūb bois; barre, poutre 117
čūb-e čigina partie de la presse à huile 119
čūbfrūš vendeur de bois 74
čūbtarāš tranchet pour le bois 108
čūlak tenon 39
čumča louche de métal 114
čūma cisaux 117
čuraband bandage herniaire 109
- daktār* docteur, médecin; ici, assistant médical 47
dalāk barbier 89, 90
dalāl intermédiaire, courtier 76, 77, 78, etc.
dalāl-e bādām courtier en amandes 77
dalāl-e bāzār intermédiaire, démarcheur 77, 132
dalāl-e gūšandbāzār courtier en bestiaux 77
dalāl-e mōtar agent de transport 78
dalāl-e pūst courtier en peaux 77
dalwa 11e mois de l'année afghane 122, 123, 125, etc.
dam soufflet 100
dam-e čarči type de soufflet de forgeron 100

- dam-e kaš* type de soufflet de forgeron 100
dam-e māšīnī / *dam-e pākīstānī* ventilateur mécanique à manivelle 100
dam-e maškī soufflet en peau de chèvre 100
dambūra instrument de musique à deux cordes 74, 86, 107, etc.
dambūrasāz fabricant de *dambūra* 107
dāmullā nom donné à un supérieur de *madrassa* 59, 173
dān bouche 116
dandānkaš davier 89
dār-e gāre travail, échafaud pour hisser les bovidés 85
dara cravache de *mohtaseb* 58
daraġa échelon, degré 48, 98
daraġa-ye riġtagari moule à sable 104
darakwān éclusier 23, 48
darasranda galère (rabot) 106
darawāš poinçon 108
darawāštang alène terminée par un crochet 109
darbaċa petite porte 39, 107
darī persan d'Afghanistan, uno des langues officielles de l'Afghanistan 155, 185
darparda portière, rideau 40
dārūkōbī fabricant de poudre noire 44, 105
darwāza porte 33, 41, 105
darwāza-ye hindūsōzī lieu-dit : porte du créma-toire des Hindous 115, 157
darwāza-ye Kābul porte de Caboul 33, 86
darwāza-ye Mazār porte de Mazār-i Sharif 33
darwāza-ye Yang Areq porte de Yangi Areqh 32, 33, 56
darwāzasāz fabricant de portes 105
darwāš religieux mendiant, derviche 173
dāsereb couteau à écharner 117
dāskan coeurseoir 117
daskōb maillet 117
dāškōla faucille 112
dast main 94
dašt steppe, plaine 16, 85
darwāfrūš pharmacien 75, 76
dawr-e motawara-ye Tim allée circulaire du *Tim* 38
dāwtalabī vente aux enchères 54
daxilī local, indigène 100
deh hameau, village 14
del coeur 124
deqān paysan, fermier 23, 129, 144, etc.
deskōb maillet 117
desta manivelle 100
destak poutrelle du toit 39
destfrūš vendeur de la main à la main 42, 81
dīg marmite 27, 114
dīgar, v. *namāz-e dīgar* 128
dīgdān foyer (pour marmite) 39, 83
dīsgardān vendeur ambulant 81
dīwāna religieux mendiant, fou 173
dīwār mur 40
doāġūy litt. diseur de prières 157
dōbī blanchisseur 91
dokān boutique 40
dokān-e bāfīndaġī métier à tisser 119
dokān-e ezārband métier à *ezārband* 119
dokān-e šeyrāz métier à galon 119
dokāndār boutiquier 67, 68, 160, etc.
dolīċa broc 102
duā prière 80
duāwān récitant de prière, de *tawīz* 81, 82, 174
dūbinī bigorne 94, 100, 101, etc.
dūdġīn-e zāna noir de fumée 112
dūdkaš cheminée, tuyau 83, 100
dūdzwāna fumoir 117
dūġ boisson à base de yoghourt 124
dūk fuseau 105
dūl tambour; trémie 118
dumġī-ye asp culeron de croupière 109
dūpāya litt. à deux pieds; chaussures où le pied gauche se distingue du pied droit 75
durmaltān pharmacie pl. XIX
dāšambe 3e jour de la semaine 122
dūtār instrument de musique à cordes 86, 179
duzd voleur 181
duzd-e rūz voleur diurne, voleur à l'étalage 58
eġāra enchère, concession 50, 51, 53, etc.
eġāra-ye bāzār concession pour taxe sur les primeurs pl. XXIV
eġāra-ye kawkbāzī concession des combats de perdrix et autres pl. XXIV
eġāradār gérant, enchérisseur, concessionnaire 50, 54, 55, etc.
ēlak tamis fin en treillis 120
elm savoir 171
enesārāt monopole 55
estekān ventouse 90
estēšen station 90
estewānzār lieu-dit; lieu couvert d'ossements 19
ēšān titre et appellatif conféré à un saint homme 123, 173, 175
etibār confiance 171
ezār large pantalon serré aux chevilles 109, 124, 184
ezārband ceinture tressée en coton 93, 137
falāš jeu de cartes 87, 181
fālbin devin 174
fālīz plate-bande pour melons, coton, etc. 24
farāšūt parachute; toile caoutchoutée 190
fārsī parler persan 137, 155, 167, etc.
fārsiwān qui parle *fārsī*, persanophone 158
farz obligation religieuse 172

- filgūš* litt. oreille d'éléphant; traverso de voie ferrée 96
firūz turquoise 103
fōt / *fūt* angl. foot, unité de longueur 152, 153, 154
funduq entrepôt, hôtellerie d'Afrique du nord 82
fūt unité de longueur, v. *fōt* 152, 153, 154
futūmatnāme ici: code corporatif 167

gādi voiture hippomobile à 2 roues 51, 56, 84, etc.
gādīsūz réparateur de *gādi* 43, 112, 113
gādūwān cocher 90, 91, 113
gandūm blé 118
ganj marché aux moutons, aux bestiaux 130
garāf garage, station; lieu-dit 32, 33, 37, etc.
garm chaud 29, 116
gāw vache, bœuf; unités de mesure agraire 123, 132, 153
gawāra berceau à arceau 107
gawcarsang base de turbine ou de tour vertical 118
gāwmīš buffle d'eau 132
gāz berceau suspendu 107
gaz tamaris 114
gaz unité de longueur 57, 149, 152 etc.
gaz-e jirīb unité de mesure agraire 149, 152, 153
gaz-e memār / *gaz-e bemār* *gaz* du constructeur 152, 153
gaz-e meter unité de longueur 152, 154
gaz-e qālin *gaz* du vendeur de tapis 152, 153
gaz-e šā unité de longueur, v. *gaz* 109, 152, 154
gazīna coussin de boulanger 110
gazma patrouille de nuit 56
gaznīš coriandre 115
gel terre battue 39
gel-e saršūy terre utilisée pour le lavage des chevaux 89
gelīmča petit tapis tissé 103
elkār maçon 120
gerāō nantissement, gage, caution 53, 55, 144
gere noeud; unité de mesure de longueur 109, 152
gere-ye naw nouveau *gere* = 10 cm 152, 154
gilam tapis tissé en laine 69, 111
gilēt maillechort, métal blanc 104
girā étan 106
girām / *giram* gramme 150
gōgal bdellium 175
gōsfand mouton 123
gōsfandbāzār marché aux moutons; marché aux bestiaux 29, 32, 33, etc.
gōsfandjelāb courtier en bestiaux pl. XXI
gudī poupée 181
gudībāziqar pantin articulé 181
gul *parlawī* plangi, décor à la réserve 111
gula lisse (métier à tisser) 119
gulābātūn galon d'argent 108
guldōzi broderie 120
gulmāyī marteau à tête arrondie 101

gumbaz / *gumbāz* coupole, voûte 16, 16
gumbazkār constructeur de *gumbaz* 120
gūpīča chemise rembourrée 69, 109, 124
gur suero de canno brut 72
gūsāla veau 132, 195
gūsālakašī nom proposé pour le jeu de *buzkašī* 195
gūšt viande, chair 117
guzar quartier, paroisse 45, 46, 48, etc.

ǧalbēl tamis 74, 120
ǧalbēlčūb cercle de tamis 107
ǧaltak jouet: sorte de roulette fixée à l'extrémité d'une fourche 181
ǧaltakzambēl brouette 107
ǧarbī [région] de l'ouest 16
ǧarǧara bobine (métier à tisser) 119
ǧēǧak / *ǧīčak* instrument de musique à archet 179
ǧerǧerānak crécelle 181
ǧešgāw variété de bœuf 132
ǧīlǧīlak sorte de cerceau, roulette fixée à l'extrémité d'une fourche 181
ǧōlungāb potage froid aux abricots séchés 127
ǧōre kātūt condiment à base de mûres séchées 115
ǧōri coupe, plat 38
ǧusulxāna chambre du *hamām* pour la toilette intime 88

hāǧī saint; qui a effectué le pèlerinage à la Mecque 63, 64, 65, etc.
hāǧī bābā terme d'adresse respectueux pour *hāǧī* âgé 173
hāǧīxāna relais pour pèlerins pl. XV
hākīm chef de l'arrondissement. v. *uluswāl* 29, 46, 48, etc.
hakīm-e yūnāni médecin traditionnel, dit grec 71
halāl canoniquement licite 167
halwā pâte sucrée 93, 114, 125, etc.
halwā-ye maǧzi nougat 72
hamām bain public 30, 88, 102
hamām-e bālā bain public d'en haut 36, 88, 89
hamām-e pāyān bain public d'en bas 34, 39, 88
hamāmēi / *hamāmī* gérant de *hamām*; garçon de bain 88, 89
kampir litt. qui a le même *pir*, collègue de travail 42, 165
harām canoniquement interdit 53
haūz bassin 13, 109, 117
hazāragī parler hazara 123
heng ase foetide 25
herāti de Hérat 167, 159
hokūmat pop. pour siège de l'*uluswāl*; arrondissement, gouvernement 29, 46, 48, etc.
hokūmatī siège de l'arrondissement 46
huseynī sorte de raisin blanc 141
hūt 12^e mois de l'année afghane 52, 122, 123, etc.

- id* fête religieuse 126, 169
id-e qorbân fête du sacrifice 73, 82, 125, etc.
id-e ramazân fête de la fin du ramadan 73, 82, 126, etc.
inâmi présent 164
inč / unč inch 152, 153
isfand rue sauvage 174
isfandi / isfanči brûleur de rue sauvage 174
iskana hédane 106
isparak gaude 93
iškambagī type de samovar 86
iškār potasse d'origine végétale 25, 95, 117
iškārāna bassin alcalin (tannerie) pl. XXXVIII

jā-ye angūšt place pour le charbon 100
jū-ye angūšt place pour le pouce dans le *gazina* 116
jā-ye bēxkōftan place pour le broyage du tannin pl. XXXVIII
jā-ye šūgerd place pour l'apprenti pl. XXXI
jā-ye xalīja place de l'ouvrier forgeron pl. XXXI
jā-ye zoğāl place pour le charbon pl. XXXI
jadī 10e mois de l'année afghane 122, 123, 125, etc.
jağra marchandage 142
jām bol, coupe 184
jampar tunique courte 169
žanda étendard 178, 179
žandārm soldat effectuant une tâche de police 55, 56
žangbāzi jeu de dames 181
žārči crieur public 47
žaben fête de l'indépendance 87, 178
žawardār damassé; doné de force, de vertu 176
žawāznāma patente 42, 49
žawfrūš vendeur d'orge pl. XIX
žawzā 3e mois de l'année afghane 122, 123, 124, etc.
želāb grossiste 68, 70, 76, etc.
želāb-e kulā grossiste en bonnets 80
želak čapan non doublé 89, 109, 111
žermanī allemand 102
žif / jcep 136
žigarfrūš vendeur de brochettes de foie de mouton 115
žirib unité de mesure agraire: 1954 m² 24, 125, 153
žōāz-e tēl presse à huile 43, 119
žōgī bohémien 81
žowālī treillis 41
žūāl sac 55, 69
žūāldūz longue aiguille 112
žūāldūzān étui à aiguilles 109
žūāldūzās fabricant d'aiguilles 99, 109
žūālī porteur 91
žul pūš-e karok housse de cage à perdrix 111
žulā tisserand 69, 119
žuma 7e jour de la semaine et jour de prière 122, 125

žuntūbi [région] du sud 16
žūš kadan bouillir 102, 104
žuy petit canal à ciel ouvert 14, 57, 83

kā paille, foin 131
kābulī de Caboul; parler de Caboul 102, 103, 123, etc.
kabūt gris-bleu 111
kabūtkārī culture maraîchère 24
kadū Calebasse, courge 90, 119
kafgir écumoire, pelle d'épicier 41, 102, 114
kāfrūš vendeur de fourrage pl. XIX
kāgel torchis 39, 40
kāğazparān jeu de cerf-volant 181
kābāfrūš vendeur de vêtements 74
kalān grand 100, 123, 124, etc.
kalāntar litt. plus grand; syndic, chef de corporation 47, 51, 52, etc.
kalāntarpūli contribution due au *kalāntar* 51, 164
kalawš galoche, caoutchouc 71, 108
kamān-e nadāfi arc de cardeur 111
kamānča archet 100, 106
kamarbandī rite d'initiation, "ceinturage" 167, 168, 169
kamarbasta ceint; accompli, qualifié 168
kamiškār / kamiškār travail à la commission 77
kamišan commission 77
kamp / kemp camp; ensemble de tentes 178
kanak ouverture de ventilation dans le four 116
kandahāri de Kandahar; ici: nomades afghans 85, 135, 155, etc.
kapča poche de bois 114
kār travail 41
kār-e bāfindagi tissage 41
kār-e dastī travail manuel 42
kār-e zānagi travail à domicile 42
karāči tombereau 51, 56, 90, etc.
karambōl jeu de puces 87, 181
karbāz cotonnade indigène tissée 34, 69, 96, etc.
karbāzfrūš vendeur de cotonnades indigènes 39, 69, 76, etc.
kārdgar coutelier pl. XX
kārdās coutelier 99, 100, 125
kārgir étau à coin 105, 109
kārigar travailleur, ouvrier; laborieux 42
kārwanbāši chef de caravane 65
kārwanserāy gîte d'étape 82
kārāna atelier 117
kāsa écuelle, bol 27, 118, 151
kāseb artisan 42
kašak catapulte 181
kašgari de Kachgar 38
kaškūl bol à annône 173
katafāni du Kataghān; variété de mouton, de chèvre 131, 132
kāteb clerc, secrétaire, employé 46

- kāteb-e avraq* préposé à l'enregistrement 46
kāteb-e ešrāya (= *ešrāya*) secrétaire exécutif 46
kāteb-e tasīlī employé chargé de récolter les taxes 46, 52
kawš chaussure indigène 70, 107
kawš-e zanāna chaussure de femme 70, 107
kawšdūz fabricant de chaussures de type traditionnel 34, 38, 43, etc.
kawšfrūš vendeur de chaussures de type traditionnel 38, 70, 76, etc.
kebāb brochette de viande rôtie 51, 87
kebāb-e ġigari brochette de foie 115
kebābi vendeur de brochettes, rôtisseur 34, 87, 115, etc.
kēk biscuit levé 72
kešk doigt; baguette d'envergure 119, 152
kerā loyer 53
kerā-ye šāhī litt. loyer du roi; taxe sur le loyer 49, 50, 51
kerānešin locataire de boutique 53
kerangāni sorte de raisin blanc 141
keşp métier (surtout manuel), artisanat 41, 42
keşpi artisan 42, 100, 151
keşbāz joueur de cartes 58
kešābzāna bibliothèque pl. V, XXI
kefi colporteur 81
kimux cuir, peau de chagrin 70, 107, 108, etc.
kimux(t)gar fabricant de peau de chagrin 43
kisa gant de toilette 89
kisabur coupe-bourse, voleur à la tire 58
kišmīs raisins secs 85, 184
kišmīši sorte de raisin noir 141
kişpanak survêtement pour les moissons 109
kō montagne 16, 17
kob tasse 87, 151
kōfta viande hachée 114
kōhidāmant de Koh-i Dāman (au nord de Caboul) 157
kohnadūz savetier 85, 112
kohnafrūš vendeur d'occasions 74
kohnaparast litt. adorateur de ce qui est ancien; conservateur 193
kōk vert-bleu 124
kōke dūšak clou à large tête pour maroquinier 108
kōklām période de la pâtre 124
kompūdar infirmier 47
kōperātiv-e māldāri-ye xūm coopérative des éleveurs de T. 43, 66, 84
kōra foyer (d'atelier); gril 39, 103
kōrapūlī taxe sur le foyer 49
korūr dix millions 148
kōta cellule, chambre 59
kōtal-e qaşasā lieu-dit: col des cages 59
kōtibān portomanteau 107
kulā bonnet, calot, chapeau 46, 80, 120
kulā-ye ġāz partie de la presse à huile 119
kulāfrūš vendeur de bonnets 34, 38, 70, etc.
kulāl potier 74, 76, 117
kulāqēš axe vertical du moulin; taquet (métier à tisser) 118, 119
kulbit variété d'âne 132
kulča biscuit rond 72
kulāla pelote 69
kumāl galette sucrée 81
kumālāq excrément de chameau 84
kūmāndān commandant 46
kūmāndān-e amnyā commandant de la gendarmerie 46
kunda base de bois, billot, mortier 94, 100, 103, etc.
kunda-ye xarāti l'une des bases du tour à bois 106
kundapūlī taxe sur le billot 49
kunde simkaši banc à tirer 104
kunġala tourteau laissé par la presse à huile 119
kunġalafrūš vendeur d'huile et de tourteaux 73, 74, 76, etc.
kunġet sésame 119, 151
kupruk pont 184
kurġoza variété de monton 131
kurm cuir noir importé 70, 107
kurō / krō mesure itinéraire 149, 150
kūrpāy litt. pied aveugle; argot de boncher pour monton 184
kūrs-e akāber cours pour adultes 62
kurtā chemise longue à manches 109, 124, 184
kurtā veste 109
kūybazār marché aux moutons, aux bestiaux 130
kūza jarre, cruche à eau 118, 125
labča petite veine placée sous la langue 89
labqa / labka volet 40
laġan récipient destiné à recevoir l'eau de l'aiguière, bassine 101, 103
lāġwar lapis lazuli; couleur violette 103, 110
lāk laque, résine 106
lak cent mille 145, 148
lal spinelle rouge 103
lālī plateau 184
lalmī culture sèche 13, 135
lalmūn kebāb brochette de foie de mouton 115
langar saŋ contrepoids (de métier à tisser) 119
lawangi variété de riz à grains allongés 72
lawani variété de buffle 132
lawāy oui (en réponse à une interpellation) 184
lāy boue, terre 39, 102
lāf couverture piquée 41
lālī bohémien 81
longī turban 184
lōrī camion 136, 149
lunda déchet de tannin mis en forme, utilisé comme combustible 117
lung linge de bain 88, 89

- mā* mois 122
madā chante-histoire; conteur ambulant 180
māda / *mādaḡi* femelle 97, 174
madāri prestidigitateur 180
madrasa établissement supérieur d'enseignement religieux 29, 30, 31, etc.
madrasa-ye afḡānā madrasa des Afghans 39, 62
madrasa-ye čārsū madrasa du čārsū 39, 62
madrasa-ye xišti lieu-dit: mosquée de briques 20, 38, 39, etc.
mahala quartier, paroisse 45
māhi poisson 123
māhičūb poutre transversale du moulin 118
māhipaz rôtisseur de poisson 115
maidānešin vendeur de square, vendeur de plein vent 81
mājimullā institutrice (à domicile) 60
makrū désapprouvé, blâmable 170
maktab-e dārūlḡefāz école où l'on apprend la récitation du Coran par cœur 47, 62
maktab-e deḡāti école de village 62
maktab-e eptedāhi école primaire 62
maktab-e kalānsālā école pour adultes 62
maktab-e motawasta école de degré moyen 62
maktab-e naswān école de filles 62
maktab-e xānaḡi école à domicile, école coranique 59, 60, 61
maktab-e xosūsi école privée, école coranique 59
mākū navette (métier à tisser) 119
māl-e xāriḡi produit importé, étranger 42
māl-e watāni produit indigène 42
malang religieux mendiant, derviche 173, 174
malāḡa louche (en général de métal) 102, 114
māldār éleveur 25
māldāri éleveur 171
mālek-e dokān propriétaire de boutique 53
mālek-e ḡawm ici: chef de village 157
māliāt impôts 51
*māliāt-e baḡ-*o*-paykal* impôt foncier 51
māliāt-e barāidāt impôt sur le revenu 51
māliāt-e motaraḡi impôt progressif sur la fortune 51
māliāt-e saxsi impôt personnel 51
māmūr employé, fonctionnaire 46
māmūr-e amlāk préposé au cadastre, aux biens fonciers 46
māmūr-e jangal préposé aux forêts 46
māmūr-e māliāt percepteur 46
māmūr-e māref préposé à l'éducation 46
māmūr-e moḡāberāt préposé aux PTT 46
māmūr-e zer'at préposé à l'agriculture 46
māmūrīn / *māmūriāt* les fonctionnaires, catégorie des fonctionnaires 42
man unité de poids égale à 3 *sēr* 118, 150
mandai / *mandawi* marché aux denrées alimentaires 32, 33, 35, etc.
mandai-ye ārd marché aux farines 34, 71
mandai-ye baḡāl(i) marché aux épices 35, 72, 75, etc.
mandai-ye berenj / *berenjfrūši* marché au riz, aux vendeurs de riz 35, 55, 79
mandai-ye sawz / *sawzfrūši* marché aux légumes, aux vendeurs de légumes 35, 137
mandainešin vendeur de *mandai*, vendeur de plein vent 81
mandes architecte 120
manḡila support de bol ou d'assiette 81
manḡa qui a le nez cassé 95
manḡāl ici: dé à emboutir 104
mantar formule magique 176
mantū pâté cuit à l'étouffé 81
manzel étape, gîte d'étape 17, 149
mār serpent 123
mardeḡār journalier, manoeuvre 42
mārḡir charmeur de serpent 176
marjān corail 103
markaz-e šahr cœur de la ville 29
māsi botte d'intérieur noire 71, 107, 108
māsidūz fabricant de *māsi*, bottier 107
masḡid mosquée 29, 31, 172, etc.
masḡid-e ḡuma grande mosquée où se récite la prière du vendredi 29, 31
masxarabāz bouffon, imitateur 180
māseāi de Mechhed 103
māšin-e xayāti machine à coudre 109
mašik outre 109
mašriḡi [région] de l'est 16
mašūt écheveau 119
matāb lune 104, 175
matābḡul motif de lune 175
matena ciseau à bois 106
maulawi nom donné à un dignitaire musulman 59, 173
mazdūm nom donné à un dignitaire musulman 59, 173
maydakārsāz / *maydasāz* / *maydakār* forgeron-réparateur de petits objets 99, 125
mayz raisin sec 184
maymūn singe 123
memār entrepreneur 120
mešer litt. aîné, chef; chef de quartier 48, 112
meter / *mitār* mètre 152
mīl pivot, axe 100, 106
mīna étagère, rayon 40
mīnākāri cloisonné (émail) 104
mīr āḡā appellatif de respect pour les *seyed* 173
mīrāb agent d'irrigation 23, 48
mīrābbāši chef de l'irrigation 23, 45, 48
mīšḡar chaudronnier 79, 101, 102, etc.
mīsqāl unité de poids valant 4,5 g environ 103, 104, 150, etc.
mīwafrūš vendeur de fruits 72

- mīx* cheville, piquet, clou 40, 83
mīx-e šūbi cheville de bois 106
mīxčagar cloutier 43, 99
mīxlās type d'enclume 101
mīxlās-e gul, mīxlās-e gul-e mayda, mīxlās-e tāsini types d'enclumes de chaudronnier 101
mīyānagirak instrument de cordier portant les brins 110
mīzān 7e mois de l'année afghane 122, 124, 125, etc.
mīzān aiguille de balance, balance 151
moharam 1er mois de l'année lunaire 123
mohaseb surveillant, contrôleur du bazar 45, 57, 58
mola support de charge 112
montazem-e ōtal gérant de l'hôtel 47
morabā confiture 72
motažariqa divers pl. XIX
mōza grosse botte de cuir jaune 71, 107
mōza-ye buzkaši nālār botte grossière de cavalier à talon ferré 71
mōza-ye turkmeni longue botte grossière à talon bas 71
mōzadāz fabricant de *mōza* 107
mulk pays, propriété, richesse 124
mullā mollah; lettré 58, 59, 173, etc.
mullā imām mollah 58, 59, 173
mullā kalān grand mollah 59
mūm cire d'abeille 108
munajim astrologue 174
mur marque, sceau 99
muraqa manteau de derviche fait de pièces rapportées 173
murbat crochet à pivot, émerillon 110
murč-e surz piment, poivre rouge 115
murč poule, oiseau 123
murčak pivot 113
murkan gravenr de sceaux 105
mūs rat, souris 123
mušak ici: taxe de mouture 118, 137, 151
mušla canette (métier à tisser) 119
mušl main, poing 124
mušta battoir de oardeur 111
mūyč savetier 112
mūyčās racleur émoussé de tanneur, cauteau à ébourrer 117
mūysofid litt. poil blanc; vieillard, notable du quartier 48
mūyčāb cordier 43, 110, 111
muzāribat placement, investissement 145
muzdār journalier, ouvrier, domestique 66
muzdārčār salariat 170
nabāt sucre de canne pl. XIX
nafar-e pōlis agent de police 56
naht-e zulmābād ancien canal au N. de T. 14
nāya / nāya circonscription urbaine 45
najār menuisier, charpentier 105, 106
nalbaki soucoupe 38
nalband maréchal-ferrant pl. XX
nalsāz maréchal-ferrant 99, 100
nām-e šab litt. nom de la nuit; mot de passe 56
namad feutre 39
namadsāz feutrier 111
namak sel 85, 104
namak-e sang litt. sel de pierre; sel alimentaire 85
namakfrūš vendeur de sel pl. XIX
namāz prière obligatoire 127
namāz-e bāmdāt 1ère prière du matin 127
namāz-e diğar prière de l'après-midi 127
namāz-e pišin 2e prière, prière de midi 127
namāz-e šām prière du crépuscule 127
namāz-e sob 1ère prière du matin 127
namāz-e xoftan dernière prière, prière du coucher 127
nambārpūli taxe sur le numéro de contrôle des véhicules pl. XXIV
nān pain, nourriture 116, 184
nān-e dawra pain en forme de disque 116
nān-e panjakaši pain plat allongé 116
nān-e usbeki litt. pain uzbek 116
nānpar marqueur pour le pain 107
nānwāy / nānbāy boulanger 116
naqāš marché aux moutons, aux bestiaux 130
nar / naragi mâle 97
narāt tricheur 58
nārenji orange (couleur) 110
nargidār [marteau] à pointe et à panne 101
narmāya métis de charneau et de dromadaire 132
naswār préparation à base de chaux et de tabac 73, 75, 81, etc.
naswārfrūš vendeur de *naswār* 73
nasya / nasiya crédit, achat à crédit, dette 147
nāwa rigole, gouttière; biof (de moulin); gouge (de menuisier) 39, 106, 118
nawrūz nouvel an 82, 123, 173, etc.
nawšāder chlorure d'ammonium 70, 95, 104
nawōd pois; $\frac{1}{24}$ de *misqāl* 150, 151
nawōdpaz rôtisseur de pois ou de maïs 115
naxt comptant 147
naxtāb cordier pl. XX
nāxun ongle 152
nāy roseau; outil de ferblantier 39, 102
negarān litt. surveillant; chef de la circonscription urbaine 46, 47, 48, etc.
negarān-e tanziŋ surveillant de la propriété 46
nēkar caleçon 109
nešāla plat servi pendant le ramadan 125
nikōlāi de Nicolas, dornior tsar (Nicolas II) 86
nił indigo; bleu-indigo 110, 111

- nīl-e dōbī* bien de blanchisseur 111
nīl-e kālā teinte indigo pour textiles 111
nīl-e sang indigo utilisé comme fard 111
nīlgar teinturier, indigotier 69, 110, 111
nīmḡāw litt. demi-vache; unité de mesure agraire 153
nīmnaḡōd demi-naḡōd 151
nīmpozta (peau) à moitié tannée 117
nīmḡulāḡ demi-brasse 152
nīmḡrūpya / *nīmḡrūpa* demi-roupie, demi-afghani 148
nīmḡxiḡḡ demi-brique 39
nīḡtar lancette 90
noḡol dragée 72, 125
noḡra argent 103
nōḡḡjān puisse cela vous convenir 147
nōwar poitrinière (métier à tisser) 119
nōḡḡnak ici: plectre 179
nīladār type de samovar 86
nīlapūlī taxe sur le tuyau 49
nuxta muserolle 109
- oḡur* / *oḡul* mortier pl. XXXVIII
oḡursang battoir, pilon 117
omdaḡrūḡī commerce de gros 42
ostā maître 94, 102, 169
otāḡ-e tejārat chambre de commerce 66
ōtelī traicteur 87, 114, 115
- pādawān* bouvier 23
pādḡḡ roi 181
paḡā matin, lendemain matin 175
pāk propre, pur 176
paka éventail, ventilateur 41, 100, 124
pākī / *pākī* rasoir 89
pala aile, pale, volet; plateau de balance 41, 151
pālān sorte de bât 112
pālāndūz fabricant de bâts 112
palang tigre 123
palaw pilaf 86, 87, 114, etc.
palawzōvī plat à pilaf 102
palwān lutteur 180
palwānī lutte 178
pamba coton brut 120
panjara croisillon de bois, pièce du *sandali* 41
panjḡambe 6e jour de la semaine 122
para aile, pale 100, 118
paraḡa copeaux pl. XXXVI
parānḡāx litt. corne ailée; argot pour vache 184
parḡūn / *parḡūnḡrūḡī* commerce de détail 42
parḡūl compas 101, 109
pārū fumier de litière, combustible 84, 88, 117
pasdokān arrière-boutique 40
pāsvar pédale (métier à tisser) 119
pasḡāna appenti, dépôt 101
pasḡānedokān dépôt à combustible, remise 100
- paḡmḡrūḡ* vendeur de laine 69
paḡtū une des langues officielles de l'Afghanistan 158
paḡlūn pantalon 109
paḡnūs plateau 184
paḡra agrafe 113
paḡragar raccommodeur de porcelaine 49, 112, 113
pāw unité de poids valant 440 g environ 97, 116, 118, etc.
paḡḡāl espace de terre meuble dans la boutique des chaudronniers 101
paḡḡaḡrūḡ vendeur de coton pl. XIX
pāy pied 94
pāy-e ḡāw litt. jambe de vache; unité de mesure agraire 153
pāyadān cavité (pour le pied) 40
pāyān en bas, bas 85
pāyḡdaw garçon de bain, employé de *hamām* 88
paḡykāl unité de mesure agricole (env. 72 ha) 23, 64, 65, etc.
pāykōb pilon à pied 117
pāyḡpūḡ pièce de cuir ou de toile couvrant le pied 95
paḡyadār gardien, guetteur 56
pāyḡawānak appui sur roulette pour apprendre à marcher aux enfants 107
paysa unité monétaire; argent monnayé 148
payzār chaussure basse 70, 107
payzārdūz cordonnier 34, 38, 107
payzārḡrūḡ vendeur de chaussures indigènes 34, 38, 70, etc.
pelapāya marche, échelle, échelon 40
pērān chornise 109, 184
pēḡa profession, métier (surtout non manuel) 41
pēḡakī à l'avance 115, 147
peḡōwvī de Peshawar 102
pēḡkār barre d'appui du tour à bois 106
peḡpalakbāzī jeu analogue au cochonnet 181
piāda planton 47
piāda-ye tasilī collecteur 46
piāla bol, coupe 38, 87
pinadūz savetier 107, 112
pīr vieux, ancien, saint patron 42, 165, 166, etc.
pirzaḡrūḡ vendeur de pièces détachées pl. XIX
pīsta pistache 25
piḡḡin [prière] de midi 58
piḡkel combustible fait de crottin séché 41, 84
pōmadūr tomate 184
poxtakār maçon; ouvrage de ciment 120
puḡ kadan souffler (dans un exorcisme) 176
puḡak échalmeau 103
puḡ creux 181
pūl centième partie de l'afghani 148, 153, 154
pul pont 184
pul-e xiḡḡī pont de briques 85, 132
pūpak pompon 110

- pūst* peau; cuir côté fleur 117, 124
pūst-e xām peau en poil 117
pūstīn pelisse en peau de mouton dont la laine est à l'intérieur 124
pūstīndūz brodeur de *pūstīn* 44
pūstjelāb courtier en peaux pl. XXI
pūš-e kārđ étui à couteau 109
pūš-e qayēi étui à ciseaux 109
pūš derrière, dos 124
pūšang-e asp sous-ventrière 109
pūt trame (tissage) 119
pūt masse 100, 101

qabra poignée d'archet 106
qāšāqbār contrebandier 58
qadam pas 150, 152
qadāqēi raccommodeur de porcelaine 113
qadīja couverture de laine dont on enveloppe la partie supérieure du corps 124
qafasa étagère à rayons 41
qafaz cage 74
qafazsāz fabricant de cages pl. V
qat mors 109
qalāb faussaire 58
qalam ciseau 102
qalamī variété de riz à grains allongés 72
qāleb moule; forme, matrice de bijoutier 39, 98, 104, etc.
qāleb-e arkār matrice de bijoutier 104
qāleb-mīz matrice à clous 101
qamīrī ère lunaire 122
qanāi confiseur (fabricant) 72
qanāwīs soie de couleur unie 69
qand pain de sucre 72, 106
qarakul sorte de mouton à toison bouclée 25, 43, 84, etc.
qarakulī sorte de monton 131
qarārdād contrat écrit 53
qārī lecteur du Coran 173
qarya village 14, 45
qaryadār chef de village 157, 195
qarz prêt, emprunt 144
qasāb boncher 73
qatār cartouchière 109
qawī puissant 176
qawm famille, groupe ethnique, nation 42, 157, 158, etc.
qawmī qui est du même groupe 42
qaws 9e mois de l'année afghane 122, 123, 125, etc.
qayēi cisaille, ciseaux; assemblage de charpente 39, 89, 100, etc.
qāzī juge, cadi 46
qemāq crème 81
qemār jeu (pour de l'argent) 181
qemārbāz joueur (pour de l'argent), joueur de cartes 58

gerān pièce d'un demi-afghani 50, 148
germez rouge foncé 110
qoyrāq pierre à aiguiser 73, 108
qiliē épée 19
qirāt carat, unité de poids, subdivision du *misqāl* 151
goba dome, coupole; bulbe en céramique, lisseur de cordonnier 15, 108
golbasāz fabricant de charrue 105
qorma ragoût 87, 114
qormapaz vendeur de ragoût 34
qrūt caillebotte 124
qulāē brasse 152
quljak cadenas 40
quljsāz serrurier 99, 125
qurjān forteresse; remblai; tertre funéraire 11

rā-ye asp allée circulaire de la presse à huile 119
rādyōsāz réparateur de radios 112, 113
rafīda coussin de boulanger 116
rag veine 89
rag wāz kadan ouvrir la veine 89
ra'īs président 66
ra'īs-e baladiya maire 46
ramalbāz devin, joueur de dés 174
ramazān mois du jeûne, 9e mois de l'année lunaire 123, 125, 127, etc.
randa rabot 106
randaqul rabot à moulures 106
randaपालang varlope 106
randašīnī sorte de rabot 106
rang couleur 105, 108
rangakār coloriste (tourneur sur bois) 105
rangkadagl processus du coloriage 106
rangōta lisseur 106
rangrēz teinturier pl. XX
rāsta / *rasta* rue bordée de boutiques ou d'ateliers 32, 38
rāste āingerī rue des forgerons 36, 85, 99
rāste angūr/frūšī rue des vendeurs de raisin 36
rāste banjāra rue des merciers 34, 123
rāste bazāzī rue des bazāz 35
rāste bēda/frūšī rue des vendeurs de fourrage 36, 85
rāste būryā/frūšī rue des vendeurs de nattes 36, 85, 107
rāste čarm/frūšī rue des vendeurs de cuir 34
rāste čārsū rue du čārsū 35, 36, 75, etc.
rāste gōšandbāzār rue du marché aux bestiaux 36, 85
rāste kalān grand rue 32, 35, 36, etc.
rāste karbāz/frūšī rue des vendeurs de *karbāz* 34
rāste kohnadūzī rue des savetiers 36, 85, 112
rāste kunjāla/frūšī rue des vendeurs de tourteaux (d'huile) 36, 85, 89
rāste misgerī rue des chaudronniers 35, 88, 101, etc.
rāste mūytābī rue des cordiers 36, 110

- rāste qanṭī* rue des confiseurs 35, 72, 73, etc.
rāste rūyan/frūšī / *rūdan/frūšī* rue des vendeurs de
garance 34
rāste zargerī rue des orfèvres 34, 102
rawāndagerī marchand ambulante, colporteur 42, 81
rawāg passage voûté 38
rebāb rebee 179
rūgmālčūb aiguiseur 100
reja lingotière 104
rejab 7e mois du calendrier lunaire 51, 123
remāl devin, jeteur de dés 174
rēmān / *rēspān* corde pl. XXXVII
riāl unité monétaire iranienne 148
rindak oeillet (de passementier) 108
rindakan emporte-pièce 109
rišāla épître, traité, code ou statut corporatif 167,
168, 176
rišga luzerne 81
rištagar fondeur 105
rōšan huile 112
rōšan-e šigī huile de coton 108
rōšanḏāg putoir à huile 102
rōšan/frūš vendeur d'huile 75, 76
rū/gī balayures 112
rūpya / *rūpa* roupie 148
rūšnās notable, connu 46
rūyan garance 96
rūz jour 124
rūz-e bāzār jour de marché 29, 126
rūz-e bāzār-e kalān grand jour de marché 127
rūz-e bāzār-e xord petit jour de marché 127

sabat panier, corbeille plate 74, 116, 120
sābūn savon 89
sābūn-e kafekī savon d'écume 120
sābūn-e xulmī savon de Khulm 120
sābūnpaz fabricant de savon pl. XX
sajā-o-pākī taxe pour la propreté 50
sajīd blanc 104, 132
sajīd kadan blanchir, décaper, polir 104
sajīd-e Dōšī / — *Qundūz* variété de riz à grains
courts 72
sajīdkār plâtrier 120
sajrā bile jaune 177
sag chion 123
sagak boucle de ceinture 108
sājīn casier 41
saham part, action 145
sāheb-e dokān propriétaire de boutique 53
sakssāūl saxaoul pl. XLIIa
sāl année 122
sala turban 184
salāx tueur 73, 115, 116
salāxāna abattoir, lieu où l'on tue les bêtes de bou-
cherie 115

salmān barbier 89
sāmān article, objet fabriqué 98
samanak mets, bouillie de blé vert pl. XLIIa
samāwācī gérant de maison de thé 87
samāwār samovar; maison de thé pl. XXI
samāwāt maison de thé 34, 86, 87, etc.
sanāri ancienne monnaie afghane valant 1/6 de
roupie 148
sanatī xulm compagnie commerciale 43
sandalī système de chauffage 41, 84, 124, etc.
sandūq caisse, coffre 41, 107
sandūq-e bānk coffre-fort 41
sang pierre 119
sang / *sang-e tarāzū* poids 151
sang-e kār pierre servant d'établi au bonnetier 108
sang-e mahak pierre de touche 104
sang-e pāy pierre ponce 88, 89
sang-e šā magsūd chrysoprase 105
sangaw cuve de pierre de tanneur 117
sangdān / *sendān* enclume 94, 100, 101, etc.
sar kal kadan raser la tête 90
sar tarāšīdan raser la tête 90
sarāf changeur 44
saratān 4e mois de l'année afghane 122, 124, 125,
etc.
sārbān / *sārwān* chamolier, caravanier 65
sardaxlī qui concerne ce qui pousse sur les arbres
24
sardūz grosse laine 69
sargīn fannier d'âne et de cheval 84
sarkāteb chef secrétaire 46
sarkāteb-e cārāya chef de bureau exécutif 46
sargāfila tête de caravane 65
sargūfī / *sar-e qūfī* "pas de porte", droit de reprise
53
sarsandalī pièce de tissu qui recouvre le *sandalī*
41
sarsang meule courante 118
sartarāš barbier 89
satel seau pl. XXX
satelča petit seau 102
satranj jeu d'échecs 181
satranjī tapis de coton 40, 69, 87
sātsāz réparateur de montres 43, 112, 113
sātūl coupe-cer 73
sawat / *sabat* corbeille plate portée sur la tête 116
sawātkārī niellage 104
sawdā bile noire 177
sawdāgerī vente, commerce 42
sawr 2e mois de l'année afghane 122, 125, 133, etc.
saxī limited compagnie commerciale 43
sāyabān store 40
sēlpar chaussure basse 75
sēlparmānī cavité pour les chaussures 39
sendān / *sangdān* enclume 94, 100, 101, etc.

- senf* / *senfi* corps de métier, corporation 42, 163
senjet *Eleagnus augustifolia* L. 85, 131
sēntī centimètre 152
sēr unité de poids valant 7066 g 50, 65, 67, etc.
serāj sollier-bourrelier 65, 108
serāy caravansérail; journée de marche 32, 82, 83, etc.
serāy-e aŷŷānā caravansérail des Afghans pl. XV
serāy-e hindū caravansérail des Hindous pl. XV
serāy-e kābulī caravansérail des gens de Caboul pl. XV
serāy-e kulālī caravansérail des potiers 34, 74
serāy-e pōšāwari caravansérail des gens de Pōshawar 63
serāy-e samargandī caravansérail des gens de Samarcande 36, 63, 84
serāy-e zoŷāl caravansérail au charbon 74, 86
serāy-dār gérant de caravansérail pl. XXI
serāy-pūlī taxe de séjour dans un *serāy* 83
serāy-wān gérant de caravansérail 77, 83
servis autocar, autobus 78, 136
sešambe 4e jour de la semaine 122
seyed descendant de Mahomet 157, 158, 160, etc.
siā noir 111, 132
siādāna graine de nigelle 116
siārōŷan emplâtre pour bestiaux 74
silsila chaîne 165
silvar maillechert, métal blanc 104
sim fil de fer 113
simkaš filière 104
simsār vendeur de petite quincaillerie 34
siz broche, tige de métal 115
siz-e tangak griffe de boulanger pour le défouement 116
siz-e dokān tige de fermeture de boutique 40
siz-e kōra tisonnier 100
sofa banquette, levée de terre 38, 39, 40, etc.
sofačī petit *sofa*, siège 40
sombola 6e mois de l'année afghane 122, 124, 125
somtarāš couteau à angle de sabot 100
sozma beignet frit à l'huile 168
sūd usure 53, 144
sūdāzōr usurier 144
sulŷin anneau de serrure 40
suma poinçon rond 100, 102
sunat prescrit par l'usage du Prophète; circoncision 172, 175
surma antimoine 159
surx rouge 104
surx kadan rougir 104
sutragī propreté 171
sulūn colonne, pilier 39
sūwān lime 100, 102, 112, etc.
sūzan aiguille 108
šab nuit 122, 124
šādenawala canal d'arrivée au moulin, bief 118
šāgerd apprenti 169
šāhī ancienne monnaie 148
šāhīn fléau de balance 151
šahr ville 29
šahr-i naō nouvelle ville 32
šakarfrūš vendeur de sucre (en morceaux) pl. XIX
šākasa jatte 184
šāl bande tissée 69
šālfrūš vendeur de *šāl* 69, 109, 119
šahwār pantalon d'hiver molletonné 109
šām soir 128
šamāli [région] du nord 16
šambe 1er jour de la semaine 122
šamsi ère solaire 122
šamšīrak couteau de tisserand 107, 119
šāna peigne 89, 119
šānzāpaysa ancienne appellation du *šānzāpūlī* 148
šānzāpūlī pièce valant 1/4 d'afghani 148
šarīk compagnon, associé 169
šārūl mairia 46
šātāxta planche principale d'une fermeture de boutique 40
šāx corne 90
šāx-e āhū corne d'antilope 112
šekestaband rebouteux 176
šerbat sirop 72
šerbat-e būra sorbet 73
šeyrāz galen 119
šighāni variété de chèvre 132
šikan ventre, estomac 159
šikan collecte, contribution collective 164
šikārī chaussure basse à semelle de pneu 71, 107, 108
šingelī-ye gāw unité de mesure agraire 153
šīr-o-šakar effet d'orfèvrerie 104
šīriak / *šīriax* glace 73
šīrtakfrūš vendeur de glaces 73
šīrinī douceur; pourboire 77, 78, 88
šīrināfrūš confiseur (vendeur) 72, 114
šīrinīpaz confiseur (fabricant) 72, 114
širkat compagnie commerciale 43, 65, 66, etc.
širkat-e saḥāmī société par action 145
širkat-e sazi māšīnkār compagnie commerciale (ceten) 84
širkatī variété de riz à grains allongés 72
šīrmāhī sorte de poisson 115
šīrtūt mère blanche 124
šod ça y est (litt. il devint) 147
šōrnamak sel fourragger et industriel 85
šotor / *uštur* chameau, dromadaire 132
šotor-e ahīri chameau à 2 bosses, chameau de Bactriane 132
šotor-e arabi variété de chameau, de dromadaire 132

- šotor-e dūkōhā* chameau à 2 bosses, chameau de Bactriane 132
šotor-e zard variété de chameau, de dromadaire 132
šumak urinal 106
šūra salpêtre 104
šūrāb saumure 117
šūrbāxōrī plat à potage 102
šurnāk variété de raisin blanc 141
šūrnamak saumure pl. XXXVIII
šūrwa potage, bouillon 114, 127

tabang corbeille (portée sur la tête) 42, 81
tabangī vendeur itinérant 42, 81
tobāx cuisinier pl. XXI
tābestān été 122, 124
tabla sorte de tambour 179
tağāra large coupe pl. XXXIV
tāifi variété de raisin blanc 141
tajū / *tajā'i* droit de parc, d'entrepôt 53, 54
tajā'igīr celui qui perçoit ce droit 53, 54, 131
tājīki parler officiel du Tadjikistan 155
tāl cymbale 179
tātajabin devin 174
tāleb étudiant 69
tambūr instrument à corde 179
tanāb-e nrūyzadan fonet de cardour 110
tanakār acide borique 104
tandūr four à pain 34, 116, 117
tandūrkāp tisonnier de boulanger 116
tanga pièce d'argent de Boukhara 66, 103, 148
tangi resserrement, défilé 12
tāpa emporte-pièce 109
tapē / *tapī* excrément de vache mis en forme 84
tāq niche 40
tār chaîne (tissage) 119
tār-e angrīzī fil de coton de type anglais 112
tarāčūb chevalet de tanneur 117
tarāzū balance 80, 151
tarāzūdār peseur 80
tarāzūzan faussaire, fausscur de poids 58
tarjūrūš vendeur de primeurs 72, 125, 137
tarnaō ouverture dans le flanc du mortier de la presse à huile 119
tās récipient en fer blanc 89, 184
tasbye chapelet 81
taskīra papier d'identité 46
tasma courroie 100
tasū unité de poids 152
tāš pierre 11
tašakor merci 147
tawāf marchand ambulante 42, 81
tawarča petite hache, hache de derviche 173
tawīlkāna dépôt 40, 100
tawīz talisman 81, 174, 175
taxta planche, porte, estrade 40, 87, 94

taxtaband paroi, fermeture de planches 40
taxtadān rainure de fermeture 40
taxtaxarak planche à aiguiser 100
tazte *qasābi* étal 73
taztekār établi, billot 108
tazar bâtiment à voûte en plein cintre 120
tazarkār constructeur de *tazar* 120
tejār commerçant, marchand 67, 160, 161
tejārat commerce 42, 171
tejāratkāna maison de commerce 63
tejārbāši prévôt des marchands 30, 45
tēl huile; pétrole, benzine 43
tēl-e siāfrūš vendeur de tourteaux, d'huile de coton pl. XIX
tēl-e zākfrūš vendeur de pétrole 75
telā or 104
tēša houe, herminette 105, 106
tēša-ye najārī herminette de menuisier 106
tēšakadaqi ébauche à l'herminette 106
tēšakār travail à l'herminette 105
tēšasāz fabricant d'herminettes 93, 99, 125
teznīkār réparateur de radio, mécanicien 113
tiket billet d'entrée, papier timbré 50
tīlā pièce d'or de Boukhara 66, 66, 148
Tim marché couvert de plan circulaire, coiffé d'une coupole 20, 29, 30, etc.
tāmpūš couvert, toit du *Tim* et des rues 38, 39
ār poutre, axe 39, 118, 119
ār ancien mois du calendrier zoroastrien 124
āramā automne 124
āramāyī d'automne 110
ārkan levier utilisé pour la presse à huile 119
tofangsāz armurier 105
tōmān équivalent de 10 *riāl* en Iran, est utilisé parfois pour désigner 20 afghanis 148
tonbān pantalon indigène 61, 109, 184
toqūm sorte de bât 112
toqūmsāz fabricants de bâts 112
tōtenak partie du contrepois de la presse à huile 119
tozmandāz semailles, période de semailles 124
tūblana pilon 104
tūblāk ouverture, lincarne 38
tūli $\frac{1}{6}$ de *zōrd* 150, 151
tūl kadan peser, mesurer 151
tūmār talisman 175
tūmār-e asp talisman pour cheval 109
tunuka plaque de tôle 102
Turkestān orūšī Turkestan russe 16
turki ture, langue et ethnique 158, 184
turkmenī parler des Turkmènes 137
turšak berlingot 72
tūšak coussin 40
tušabāz joueur de billes 58
tušabāzi jeu de billes 181

- tūt* mûrier 105, 124
tūwāy / *tūwāk* récipient pour recueillir l'urine 106
uĵūra rémunération à la tâche ou à la pièce 103, 145, 146
uĵuradār artisan rémunéré par un *uĵūra* 145
uĵirakūri travail à la pièce ou à la tâche 146
uluswāl chef de l'arrondissement v. *hākīm* 29, 45
uluswālī arrondissement administratif 14, 29, 42, etc.
ūrdābāzār bazar de l'armée 30, 159
ūrgenĵī d'Urgench 102
uškūna étagère, éventaire 41
uzbek uzbek, langue et ethnique 156, 158, 159
uzbekī langue turque orientale 156, 158
varniš poudre de couleur 106
wadān masse 100
wāfrūš revendeur 68, 107
wāgūn petit bus, fourgon 136
wakīl délégué, député 46, 48, 64
wakīl-e senĵī syndic, représentant de la corporation 163
wakīl-e zerā'at représentant de l'agriculture 48, 64, 65
wālī gouverneur (de province) 45
waqf bien de mainmorte 30, 45, 59, etc.
wār angl. yard (unité de longueur) 152, 153
watani indigène, du pays 42, 96, 132, etc.
wāyguł motif de lune 175
wayrānkār vendeur de matériau de démolition 100
wazn kadan peser 151
wazīr ministre 181
wāzkat gilet 109
wilāyat province 45
woloei ĵirga assemblée nationale 48
xabāz boulanger pl. XX
xāšak marteau à panne 100
xāšak-e čābī maillet 101
xāk-e čarm terre de potier "souple" 96
xāk-e mis oxyde de cuivre 70, 96, 108
xāk-e sust terre de potier "légère" 96
xākandās excréments, déchets 112
xākrūp balayeur 46
xākšēy orpailleur 104
xāl unité de longueur vaut 1 cm 152
xalīĵa ouvrier; répétiteur d'une école coranique, maître spirituel 60, 99, 103, etc.
xālmāhī truite saumonée 115
xāmdās couteau émoussé de tanneur 117
xamīrxōr mangeur de pâtes 159
xāmsāx litt. corne crue; argot de boucher pour chèvre 184
xān-e mandawī chef des approvisionnements 30, 45
xānā maison 38
xar âne 132, 181
xarak anille 118
xarūt / *xarūtī* tourneur sur bois 99, 105, 106
xarūtī tour à bois 106
xarātīkadagī processus du tournage 106
xarbār / *xarwār* unité de poids égale à 80 *sār* 150, 151
xargūš lièvre 123
xarmora onyx strié 105
xārxōr litt. mangeur d'épines; argot pour chameau 184
xasta ici: amande d'abricot 112
xatīb bâton à encoches pour compter 115, 116
xāter qui concerne, qui appartient à 123
xatkaš bois à tracer 109
xatnewīs écrivain public, secrétaire 131
xayāt tailleur 35, 43, 109
xayr grâce 147
xazān automne 122
xazāna trésor public 34, 55
xedmatkār aide, employé 88
xeyrāt repas sacrificiel 139, 173
xeyrāt-e kalān grand repas sacrificiel 167
ximča bague pour battre le poil et le feutre 110, 111
xišt brique 39
xišt-e čarkunĵ brique carrée 39
xišt-e poxta brique cuite 38
xišt-e xām brique crue 39
xištakār briquetier 39
xodā Dieu 38
xodāi repas sacrificiel 173
xōrāk portion, ration; aliment 114, 115, 151
xōrā petit; $\frac{1}{4}$ de *pāw* 123, 124, 150, etc.
xōrdafrūš quincaillier-eloutier 74, 79, 95, etc.
xōrĵin double sac de selle 69
xormā dattier 106
xūk porc 123
xulmī de Khuhn 102
xum cuve de l'indigotier 111
xumra jatte 184
xūn sang 177
xūndaw lingot 101
xūša-ye gandom épi de blé 175
xuškrūš vendeur de denrées sèches 72
xwāĵa appellatif qui désigne les descendants d'Abou Bakr 173
yak dahī un [billet] de dix 148
yak sadī un [billet] de cent 148
yakšambe 2e jour de la semaine 122
yām bac, cuve 109, 117
yāqūt grenat 103
yaxdān glacière 73

- yaṣnī* bouillon froid 127
yūnān la Grèce 71
yūnānī grec 177
- zābet* lieutenant 46, 55
zakāi impôt religieux, aumône 51, 52, 123
zambēl corbeille 74, 107, 120
zambūrā sorte de melon 141
zame carbonate de soude; alun 104, 111
zamestān hiver 122, 123, 124
zamīn terre (cultivable); sol 16, 40
zamīn-e bāḡī terre à jardin 24
zamīndār grand propriétaire foncier 23
zardālū abricotier 105
zargar bijoutier 102
zārgerī ici: sorte de langage, d'argot 184
- zarkaṣī* extraction de poison 176
zarmora pierre jaune 105
ze corde en boyau 106
zeḡer lin 119
zēr-e dast homme à tout faire, subordonné 47
zerā'at agriculture 48, 64, 65, etc.
zērbaḡālī sorte de tambour 179
zērderaxti qui concerne ce qui pousse à terre 24
zērḡunda base, billot; mortaise 39, 73
zērsang meule inférieure 118
zērsūma contrefrappe 100
ziārat pèlerinage; tombeau de saint 168
zinapāya échelle 40
zīra cumin 25
zoḡāl charbon 41, 100
zoḡālpūlī taxe pour le charbon 60

INDEX

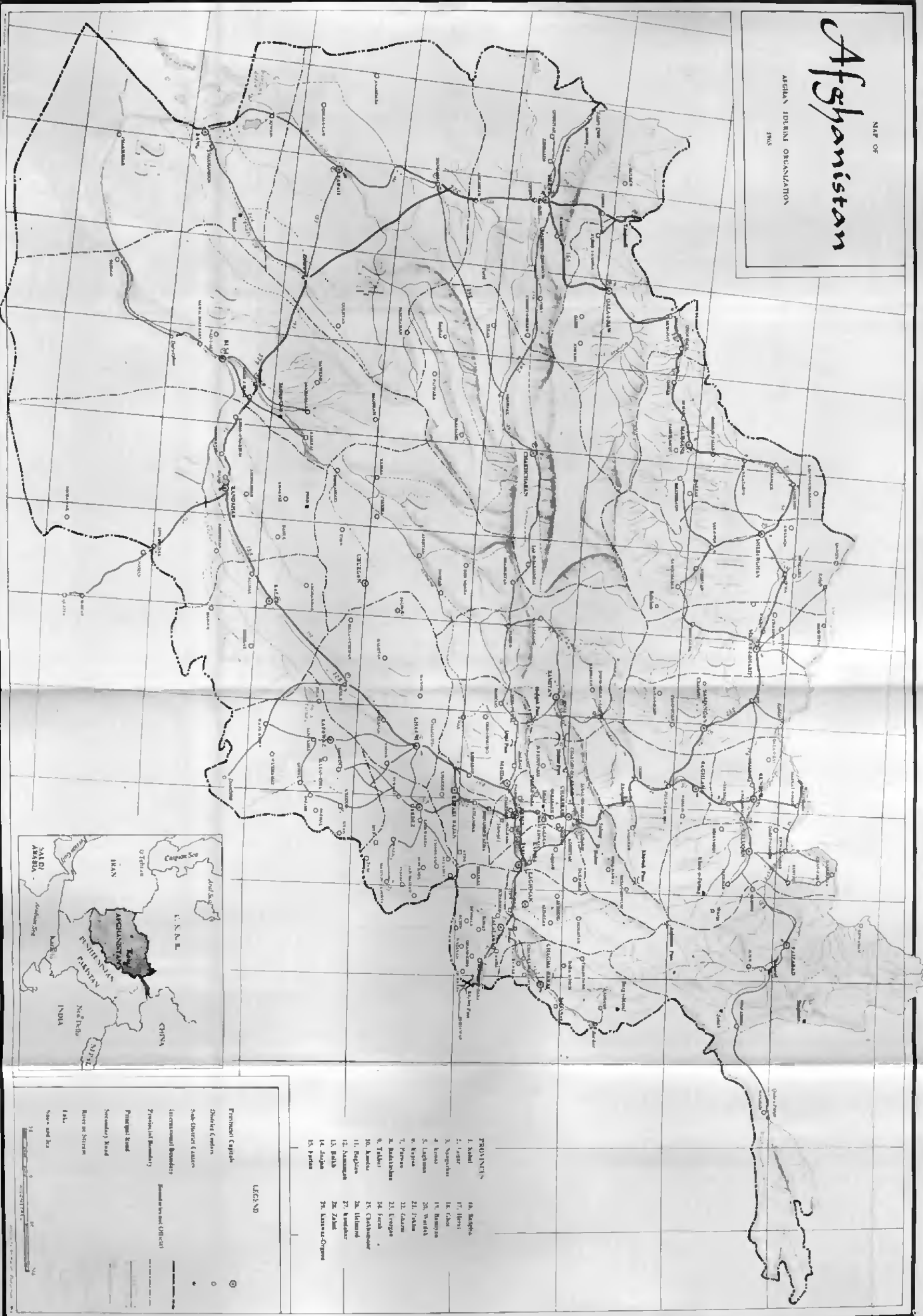
- achat et vente 146-147
 administration 14, 29-30, 45-48
 agriculture 23-24, 124-125, 129, 139, 153
 alimentation 71-73, 75, 114-116, 127-128
 animaux 130-132, 136 + poissons 115, v. aussi
 charges, combats
 apprenti 124, 127, 128, 169
 architecture 15, 37-41
 armurier 105
 arrivées au bazar 132-138
 artisanat, artisan 22, 27, 35-36, 41-44, 92-121
 astrologue 174
 atelier 39, 93-94, 99-101, 103, 106, 110, 117-118
 aumône 51-52, 173-174
- bain public 88-89
 banque 46, 145
 barbier 89-90
 bâts 112
 bazar, arrivées au, 132-138; horaire 127-128;
 portes 33, 36-37, 115, 157; surveillant 45, 57-58
 bibliothèque 181-182
 bijoutier 78, 102-105, 158, 160-162
 bois, vendeur de, 74; tourneur 105-107
 bonnets, vendeur de, 70, 187
 boucher 73
 bouffon 180
 boulanger 116
 boutique 39-41, 68
 bovins 132
- calcul 153-154
 calendrier 122-126
 caravanes 17, 22, 63, 65-66
 caravansérail 32, 82-86
 céréales 23-24, 129
 chameaux 132
 changement et innovation 22, 32, 37, 67-68, 76,
 121, 168, 187-197
 charges des animaux 131, 137
 charmeur de serpent 176
 charpentier 105-107
 chaudronnier 101-102, 158, 160-162
 chauffage (*sandalī*) 41
 chèvres 132
 climat 13, 123-124
- combats d'animaux 50, 127, 180
 combustibles 25, 41, 84, 131, 137
 commerçant 27, 68-76, 193, 196
 commerce 21, 42, 63-76, 129-132, 146-147
 compagnies commerciales 43, 66-68, 145, 192, 194
 comptes 153-154
 concession 50, 53, 54-55
 concurrence 140-141
 confiseur 72, 114
 conteur 174
 cordier 110
 cordonnier 70-71, 75, 107-108, 163, v. aussi save-
 tier
 corporation 42, 45, 47, 50, 163-168
 corps humain 93-95
 coutelier 99
 crieur public 47
 croyances, religion 59-60, 61, 90, 104-105, 127,
 157, 165-168, 170, 172-177, 178, 184-195
 cueillette 25, 79
 cuir 70-71, 107-109, 112, 117, 191
 cycle zodiacal 123
- devin 174
 droguiste-horboriste 71, 75, 177
- échanges 138-146
 éclairage 50, 50
 écoles 59-62, 172, 192-193, 196, v. aussi *madrasa*
 élevage 25-26
 emprunt 79, 101, 107, 144-145, v. aussi usure
 endettement 144-145, 146, 196
 épicier 33, 72, 153
 ethnies 155-160, 171
 exportations 24, 43, 65, 130
- famille 26-27, v. aussi parenté
 farine, vendeur de, 71, 118
 femme 60, 64, 78, 89, 93, 119-120, 127, 133, 147,
 173, 174
 ferblantier 102
 fêtes 82, 125-126, 178-179
 feutre 111
 fonctionnaire, v. administration
 fondeur 105
 forgeron 99-101, 196

- formes, moules 98
 fruits 24, 72, 77, 79, 141
- gage (*gerāḥ*) 53, 55, 144
 géographie 11-18
 grand'rue 35
 gravent de sceaux 105
 grossistes 68, 76, 78-80, 101
- hamām* 88-89
 herboriste-droguiste 71, 75, 177, v. aussi pharmacie
 hiérarchies professionnelles 28, 90, 101-162, 168-171
 histoire 18-22, 38
 horaire du bazar 127-128
 huile, vendeur d', 73; presse à h. 43, 73, 119
- impôt 48-52, 164
 imprimeur sur coton 111
 information 185-186
 innovation, v. changement et innovation
 intermédiaires 76-80, 129, 147
 investissements, v. placements
 irrigation 12, 13-14, 23-24, 136, 153
 itinéraires, v. routes
- jardin, jardinier 24, 129, 138
 jeux 50, 87, 180-181
 jours de marché 29, 125, 126-127, 133
- langues 137, 155, 158, 184, 190
 légumes 35, 72
 littérature, poésie 181-184
 loyer 49-50, 53-54, 83
- machines (dans l'artisanat) 93, 97-98
 maçon 120, 153
madrassa 29, 38, 59-60, 61, 127, 172, v. aussi écoles
 maison de thé 86-87
 marchand 45, 63-67; ambulancier 80-82
 marchandage 77, 142-144
 marché, *mandai* 32, 33, 34, 35, 54-55, 72, 75, 79, 80;
 aux bestiaux 29, 77, 126-127, 130-132, 147;
 v. aussi jours de marché
 maréchal-ferrant 99, 100
 mariage 26-27, 159-163
 matériaux et matières premières 95-97, 189
 médecin, médecine 47, 89-90, 176-177
 ménage 27-28
 mendiant 52, 127, 173-174
 mentalité 193-196
 mercier 71, 75, 158, 160-162
 mesures, v. poids et mesures
 métaux 95-96, 99-105
 météorologie 174-175
- métiers 41-44, 92-121; décrits 90, 170-171
mohṭaseb (surveillant du bazar) 45, 57-58
 moisson, v. récolte
 monnaie 103, 148
 mosquée 29, 31, 172
 moules, formes 98
 moulins 43, 106-107, 118-119
 moutons 131
 municipalité 42, 46-48, 49-50, 54, 56, 58, 62
 musique 86, 87, 179
- nantissement, v. gage
 nattes 36, 39, 74
 notables 28, 46, 48, 194
- orpailleur 104
 outils 97-98, v. aussi 92-121, 190
- patente 42, 49
 parenté 159-163, v. aussi famille
 peaux, travail des, 66, 70, 109, 117
 peseur 80
 pharmacie 75, 76, v. aussi droguiste-herboriste
 pierres précieuses 103
 placement 145-146
 poids et mesures 103, 149-154
 poissons 115
 police 55-59
 population 14-15, 20-21, 23-24, 44
 porcelaine, raccommodeur 94, 113
 portes du bazar et bazar des portes 33, 36-37, 115, 157
 potier 74, 96, 117-118, 140, 158, 160-162
 presse à huile 43, 73, 119
 prestidigitateur 180
 prêt 79, 101, 107, 144-145, v. aussi usure
 prières 127
 prix, établissement des, 47, 141-144, 146-147; au
 marché aux bestiaux 131
 production, v. zones de production
 propriétaires 23, 24, 26, 28, 63-67
 proverbes 71, 124, 159, 165, 170, 182-183
- quartiers 46, 48, 156, 173
 quincailler 74
- raccommodeur de porcelaine 94, 113
 rebouteux 176
 récolte, moisson 23-24, 124-125, 139
 récupération 95-96, 104, 111-113, 189
 religion, v. croyances, prières
 réparateur (montres, radios, bicyclettes) 113
 repas sacrificiels 139, 167, 173
 restaurateur 114-115
 riz 71-72

- rôtisseur 115
 routes 12, 16-18, 22, 32, 149-150
 rues 32-37, 40
- sacrifices, v. repas sacrificiels
 salaire 57, 103, 145-146
sandali (moyen de chauffage) 41
 savetier 112, v. aussi cordonnier
 savonnerie 25, 120
 sceau 99 + graveur de sc. 105
 sellier 108-109
 semaine, activités et divisions 122, 126-127
seyed (descendant du Prophète) 157, 158, 160, 168, 171, 173
 surveillant du bazar (*mohitazeb*) 45, 57-58
- tabac (*naswâr*) 73, 117
 tailleur 109
 tannerie 117
 techniques, aperçu général des, 92-95, v. aussi outils
 techniques corporelles 93-95
 teinturier 96, 110-111
 textiles 68-69, 74, 96, 109, 110-111, 119-120, 137, 187
- Tim* (construction centrale du bazar) 20, 29, 32, 34-35, 38-39, 163
 tissage 93-94, 119
 tourneur sur bois 105-107
 traiteur 114-115
 transport 78, 90-91, 136-137
 tueur 115-116
- usure 53, 114, v. aussi prêt
- vannerie 120
 véhicules 51, 78, 90-91, 113, 136
 veilleur de nuit 56-57
 vendeur de bois 74; de bonnets 70, 187; de farine 71, 118; d'huile 75; de nattes 36, 74
 vente et achat 146-147
 vêtements 61, 68-70, 74, 109, 124, 189
 vie culturelle 181-184
 ville 11-12, 15-16, 18-22, 29-32, 128
 voleurs 58-59
- waqf* (bien de mainmorte) 30, 45, 59, 65, 172
- zodiaque 123
 zones de production 128-138

Afghanistan

MAP OF
AFGHAN IDRIANI ORGANIZATION
1945



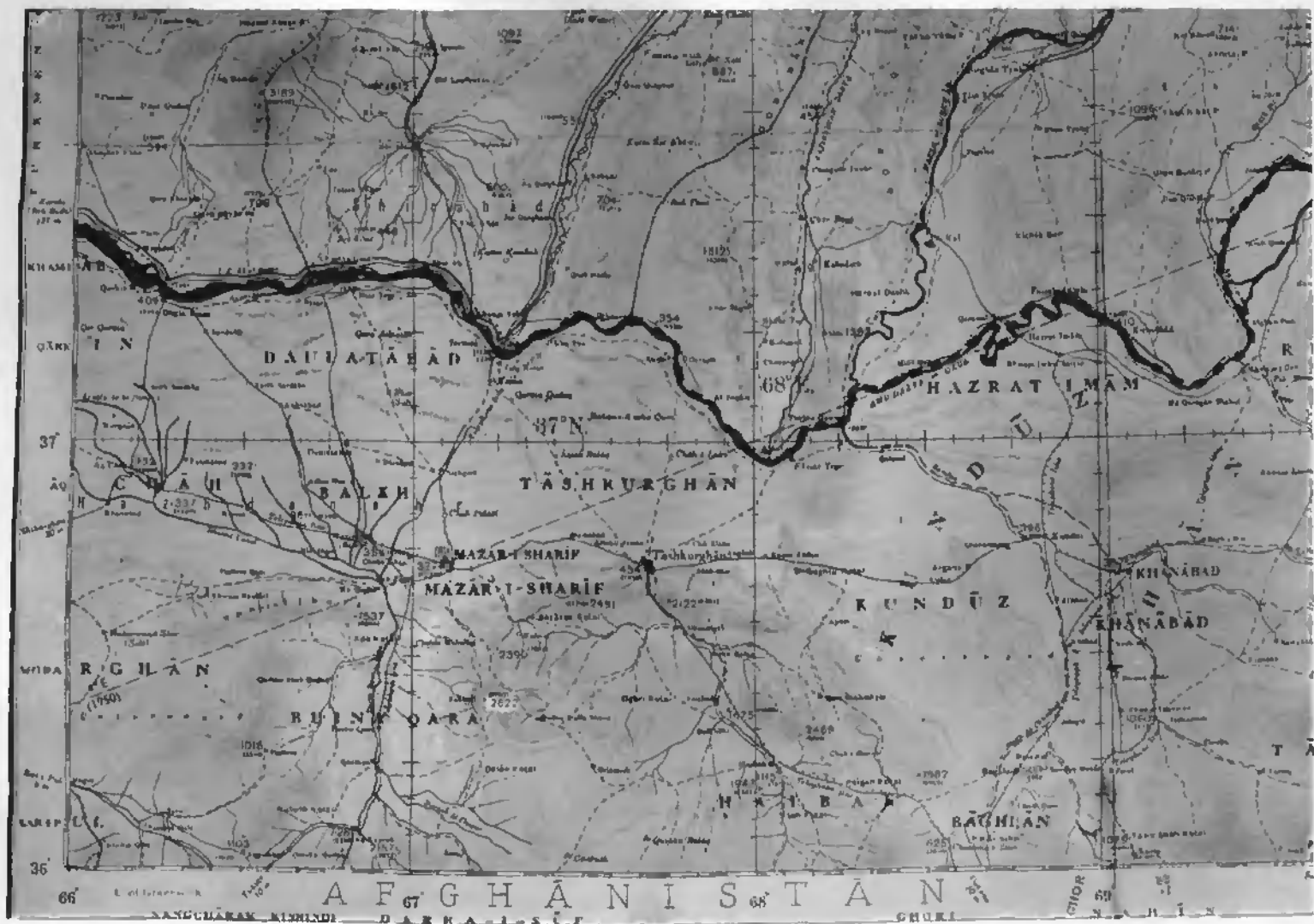
- PROVINCES**
- 1. Badkhis
 - 2. Laghat
 - 3. Nangarhar
 - 4. Kabul
 - 5. Laghman
 - 6. Kapisa
 - 7. Paktia
 - 8. Badkhis
 - 9. Takhar
 - 10. Kandahar
 - 11. Herat
 - 12. Nainjan
 - 13. Balkh
 - 14. Badkhis
 - 15. Paktia
 - 16. Herat
 - 17. Herat
 - 18. Chah
 - 19. Bamian
 - 20. Wardak
 - 21. Farkab
 - 22. Ghazni
 - 23. Farab
 - 24. Farkab
 - 25. Chahabz
 - 26. Herat
 - 27. Kandahar
 - 28. Zabol
 - 29. Kandahar-Oguz

LEGEND

- Provincial Capital
- District Capital
- Sub-District Capital
- International Boundary
- Provincial Boundary
- Principal Road
- Secondary Road
- River or Stream
- Lake
- Sea and Bay

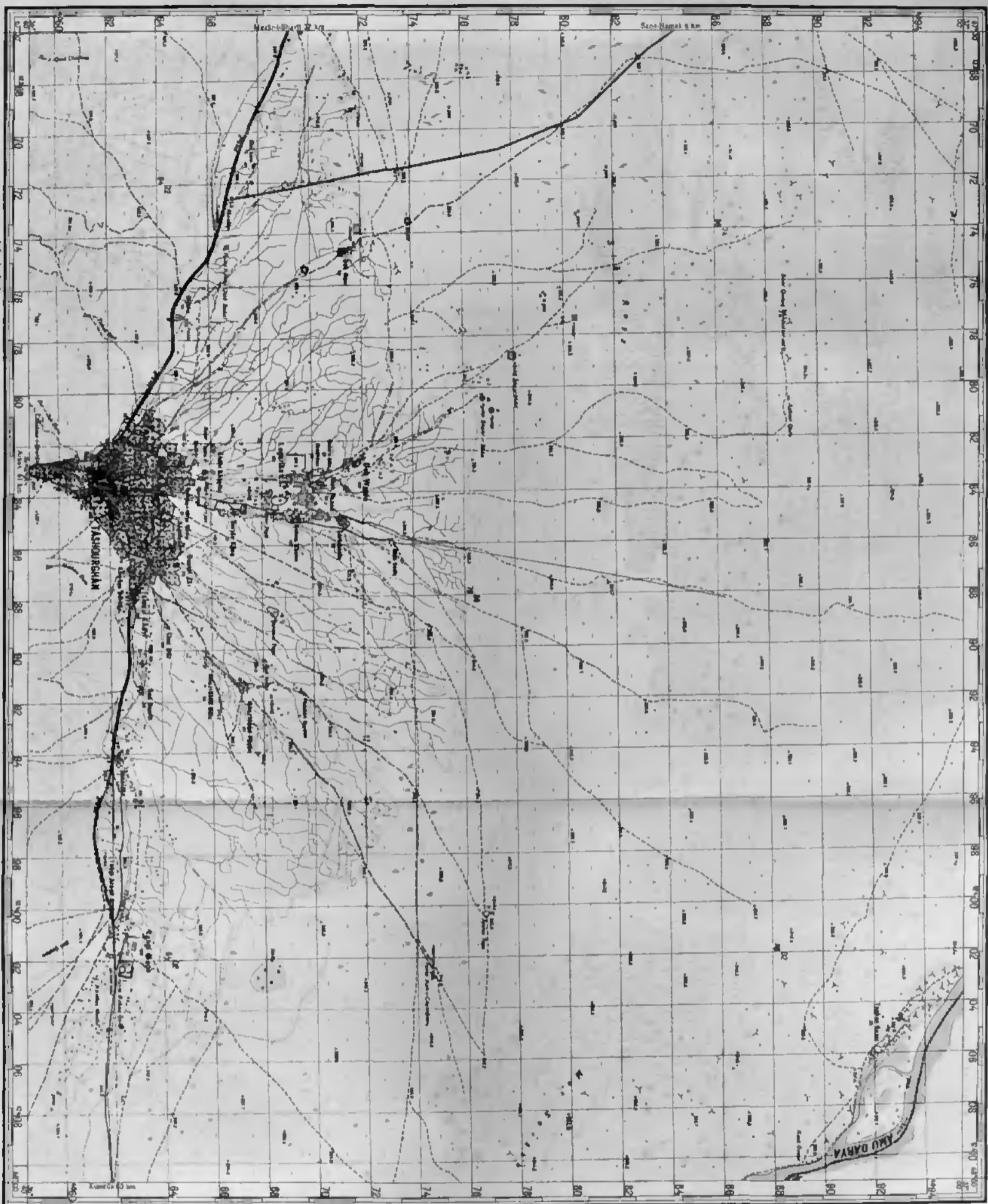
Scale: 1:100,000

Pl. I. Carte de l'Afghanistan.



Pl. II. Afghanistan, partie N.-E.

Carte militaire anglaise, feuille de Samarcande; réf. G.S.G.S. 2555, sheet N.J./42. 3rd edition (1951).



Scale 1:100,000

| | | |
|-----------|-----------|-----------|
| 1:100,000 | 1:100,000 | 1:100,000 |
| 1:100,000 | 1:100,000 | 1:100,000 |
| 1:100,000 | 1:100,000 | 1:100,000 |

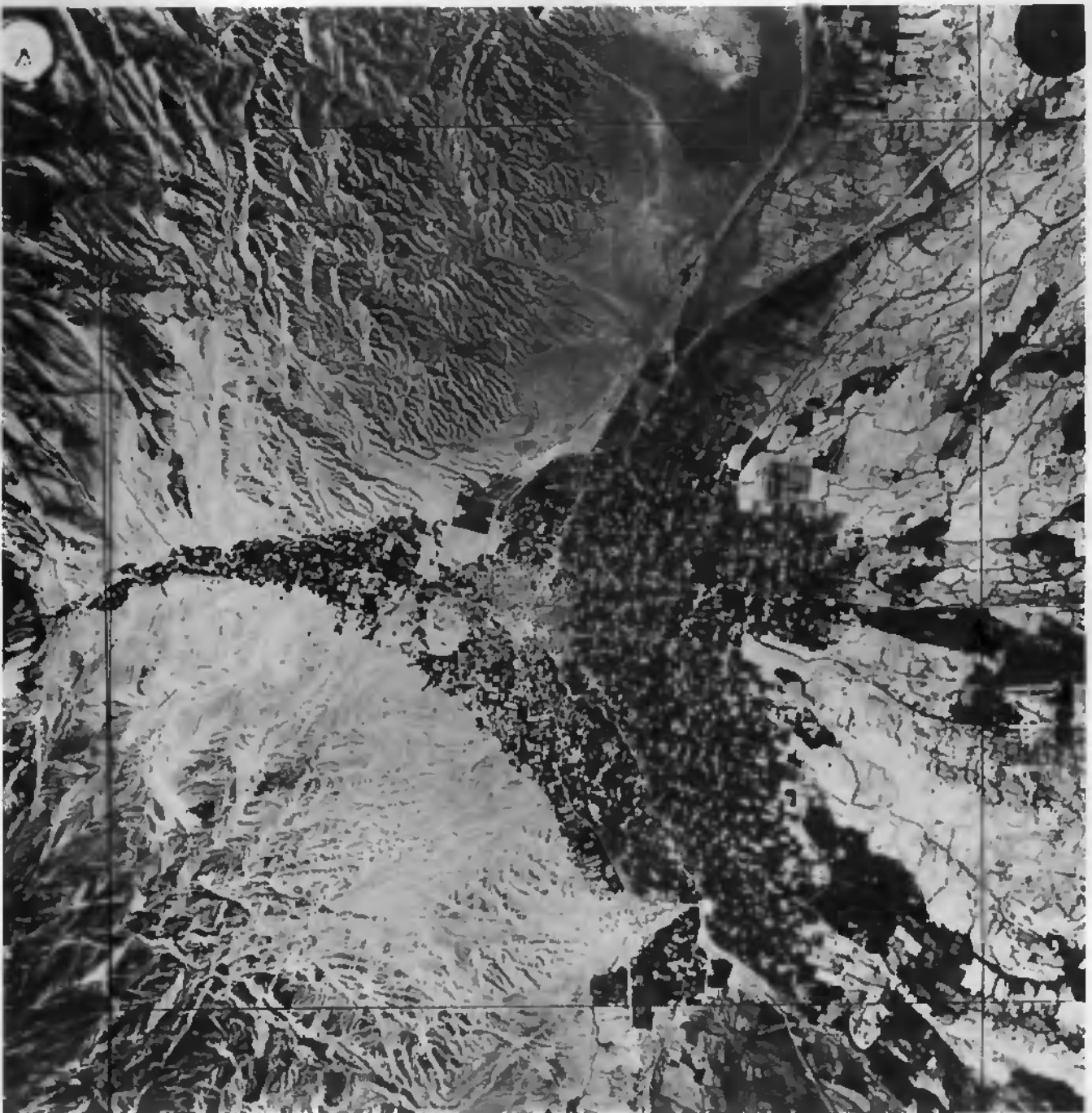
Scale 1:100,000
 1:100,000
 1:100,000
 1:100,000

Scale 1:100,000
 1:100,000
 1:100,000

LIST OF CONVENTIONAL SIGNS

- 1. Mountain peaks, 1. Type of 2. (Indicated by shading) 3. (Indicated by shading) 4. (Indicated by shading) 5. (Indicated by shading) 6. (Indicated by shading) 7. (Indicated by shading) 8. (Indicated by shading) 9. (Indicated by shading) 10. (Indicated by shading) 11. (Indicated by shading) 12. (Indicated by shading) 13. (Indicated by shading) 14. (Indicated by shading) 15. (Indicated by shading) 16. (Indicated by shading) 17. (Indicated by shading) 18. (Indicated by shading) 19. (Indicated by shading) 20. (Indicated by shading) 21. (Indicated by shading) 22. (Indicated by shading) 23. (Indicated by shading) 24. (Indicated by shading) 25. (Indicated by shading) 26. (Indicated by shading) 27. (Indicated by shading) 28. (Indicated by shading) 29. (Indicated by shading) 30. (Indicated by shading) 31. (Indicated by shading) 32. (Indicated by shading) 33. (Indicated by shading) 34. (Indicated by shading) 35. (Indicated by shading) 36. (Indicated by shading) 37. (Indicated by shading) 38. (Indicated by shading) 39. (Indicated by shading) 40. (Indicated by shading) 41. (Indicated by shading) 42. (Indicated by shading) 43. (Indicated by shading) 44. (Indicated by shading) 45. (Indicated by shading) 46. (Indicated by shading) 47. (Indicated by shading) 48. (Indicated by shading) 49. (Indicated by shading) 50. (Indicated by shading) 51. (Indicated by shading) 52. (Indicated by shading) 53. (Indicated by shading) 54. (Indicated by shading) 55. (Indicated by shading) 56. (Indicated by shading) 57. (Indicated by shading) 58. (Indicated by shading) 59. (Indicated by shading) 60. (Indicated by shading) 61. (Indicated by shading) 62. (Indicated by shading) 63. (Indicated by shading) 64. (Indicated by shading) 65. (Indicated by shading) 66. (Indicated by shading) 67. (Indicated by shading) 68. (Indicated by shading) 69. (Indicated by shading) 70. (Indicated by shading) 71. (Indicated by shading) 72. (Indicated by shading) 73. (Indicated by shading) 74. (Indicated by shading) 75. (Indicated by shading) 76. (Indicated by shading) 77. (Indicated by shading) 78. (Indicated by shading) 79. (Indicated by shading) 80. (Indicated by shading) 81. (Indicated by shading) 82. (Indicated by shading) 83. (Indicated by shading) 84. (Indicated by shading) 85. (Indicated by shading) 86. (Indicated by shading) 87. (Indicated by shading) 88. (Indicated by shading) 89. (Indicated by shading) 90. (Indicated by shading) 91. (Indicated by shading) 92. (Indicated by shading) 93. (Indicated by shading) 94. (Indicated by shading) 95. (Indicated by shading) 96. (Indicated by shading) 97. (Indicated by shading) 98. (Indicated by shading) 99. (Indicated by shading) 100. (Indicated by shading)

P1. III. Carte de Tashourghan.



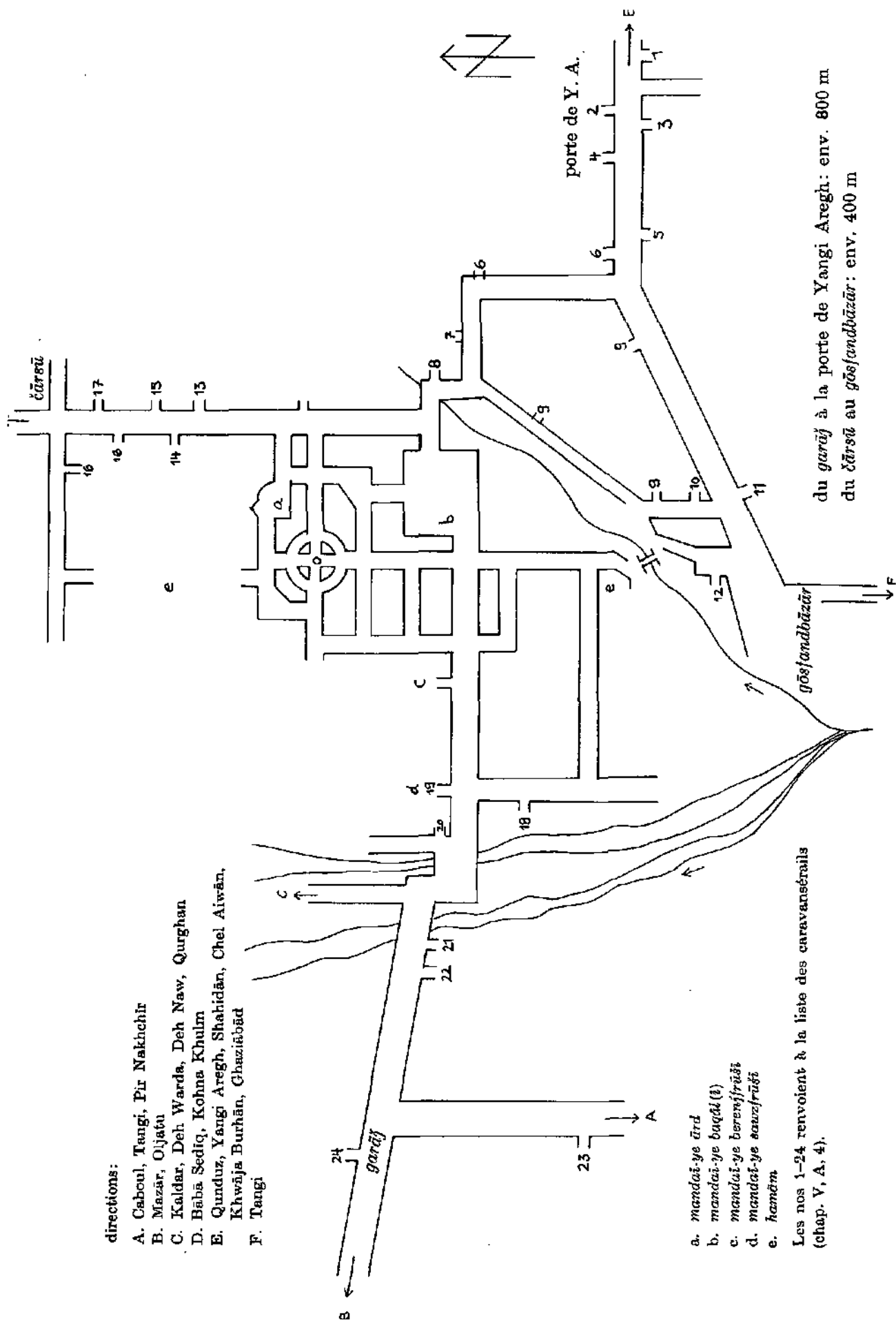
Pl. IV. L'oasis de Tashqurghān vue d'avion.

SYMBOLES

| Commerce | Artisanat | Services | Services |
|----------|----------------------------|------------------|----------------------------------|
| bazár | vendeur tissus importés | bûtesz | fabr. chaussures "modernes" |
| éspanyol | v. tissus indigènes | kavál-pozsárdász | fabr. chaussures traditionnelles |
| karbász | v. bonnets brodés | érmény | tanneur |
| kálafű | v. vêtements | szőj | sellier-bourrelier |
| kálafű | v. bandes tissées | művészi | boctier |
| puhított | v. laine | nyergo | chautronnier-étameur |
| bűfű | v. chaussures modernes | alacsony | forblantier |
| posztos | v. chaussures indigènes | ágyas | forgeron |
| érmény | v. cuir | kárpász | coutelier |
| ban-fára | mercier | nyelész | marchand-formant |
| átár | droguiste-herboriste | nyergo | serrurier |
| dand | pharmacien | érmény | orfèvre |
| érmény | v. thé | érmény | fabr. boîtes |
| átár | v. grains, farines | érmény | fabr. herminettes |
| berény | v. riz | nyergo | fabr. canifs |
| bozár | épicier | nyergo | charpentier, menuisier |
| tar | v. primeurs, fruits | nyergo | tourneur sur bois |
| érmény | v. pétrole | nyergo | fabr. cages |
| érmény | v. huile végétale importée | nyergo | fabr. coffres |
| érmény | v. tourteaux, huils | nyergo | potier |
| érmény | confiseur | nyergo | tailleur |
| érmény | v. luzerne, foin | nyergo | cordier |
| érmény | boucher | nyergo | teinturier |
| érmény | v. sorbets | nyergo | savetier |
| érmény | v. bois | nyergo | fabr. de bâts |
| érmény | v. nattes | nyergo | recommodeur de porce- laine |
| érmény | cloutier, quincailler | nyergo | réparateur de gâti |
| érmény | v. porcelaine | nyergo | rép. montres |
| érmény | v. poteries | nyergo | rép. radios |
| érmény | brocanteur | nyergo | rép. bicyclettes |
| érmény | v. de mandai, | nyergo | confiseur |
| érmény | v. de plein vent | nyergo | traiteur |
| | | nyergo | rôtisseur |
| | | nyergo | rôtisseur pois, maïs |
| | | nyergo | rôtisseur poisson |
| | | nyergo | tueur |
| | | nyergo | boulangier |

Pl. V. Symboles des métiers et des professions.

1 en caravansérail ou au gôg/andbász
 2 hors bazar
 3 aujourd'hui confondus
 4 selon qu'ils travaillent l'or ou l'argent



directions:

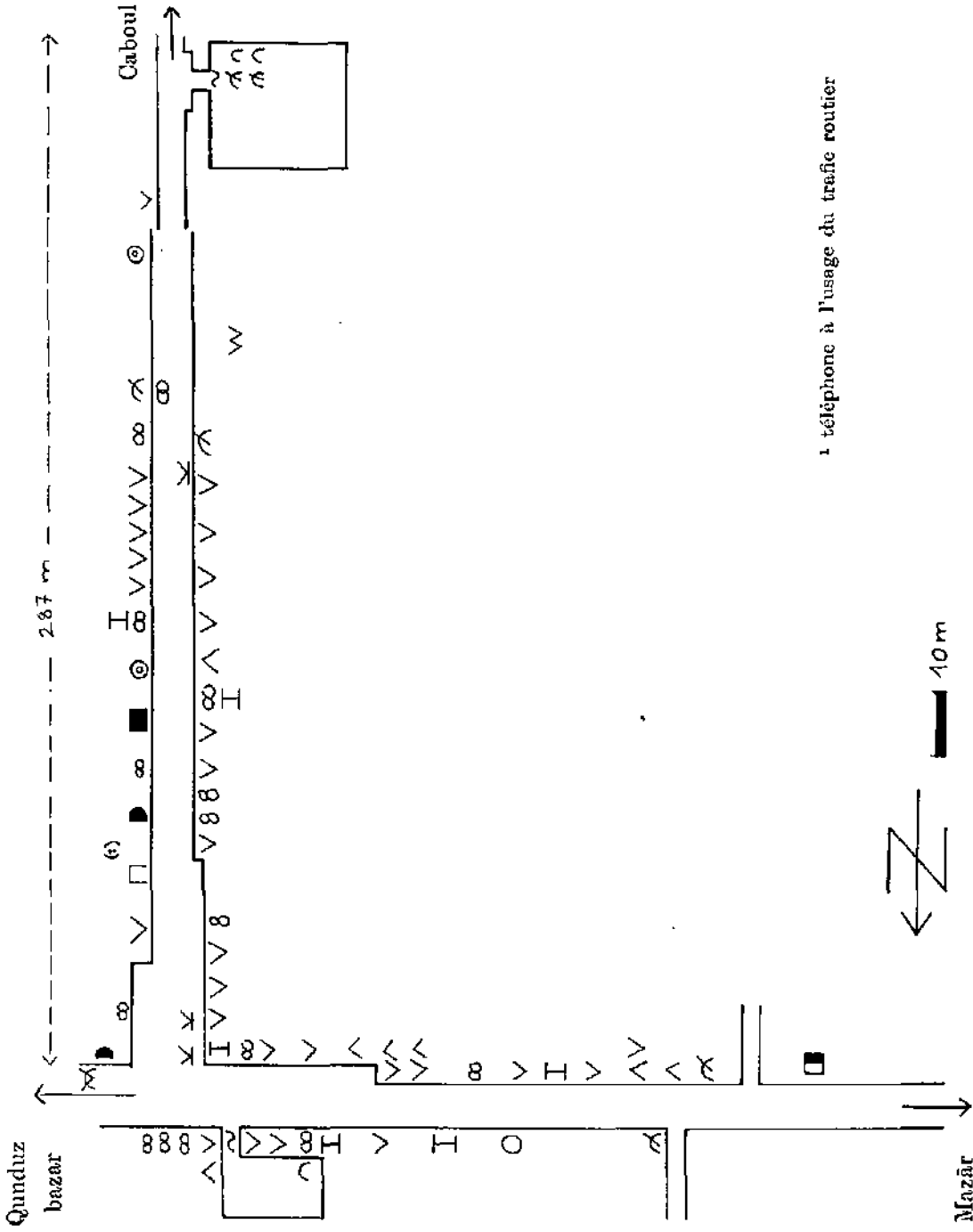
- A. Caboul, Tangi, Pir Nakhehīr
- B. Mazar, Oljāhu
- C. Kaldar, Deh Warda, Deh Naw, Qurghan
- D. Bābā Sedīq, Kohna Khulm
- E. Qunduz, Yangi Aregh, Shahidān, Chel Aiwān, Khwāja Burhān, Ghaziābād
- F. Tangi

- a. mandai-ye ārd
- b. mandai-ye baqqā (š)
- c. mandai-ye berenjfrūš
- d. mandai-ye sauzjfrūš
- e. hamām

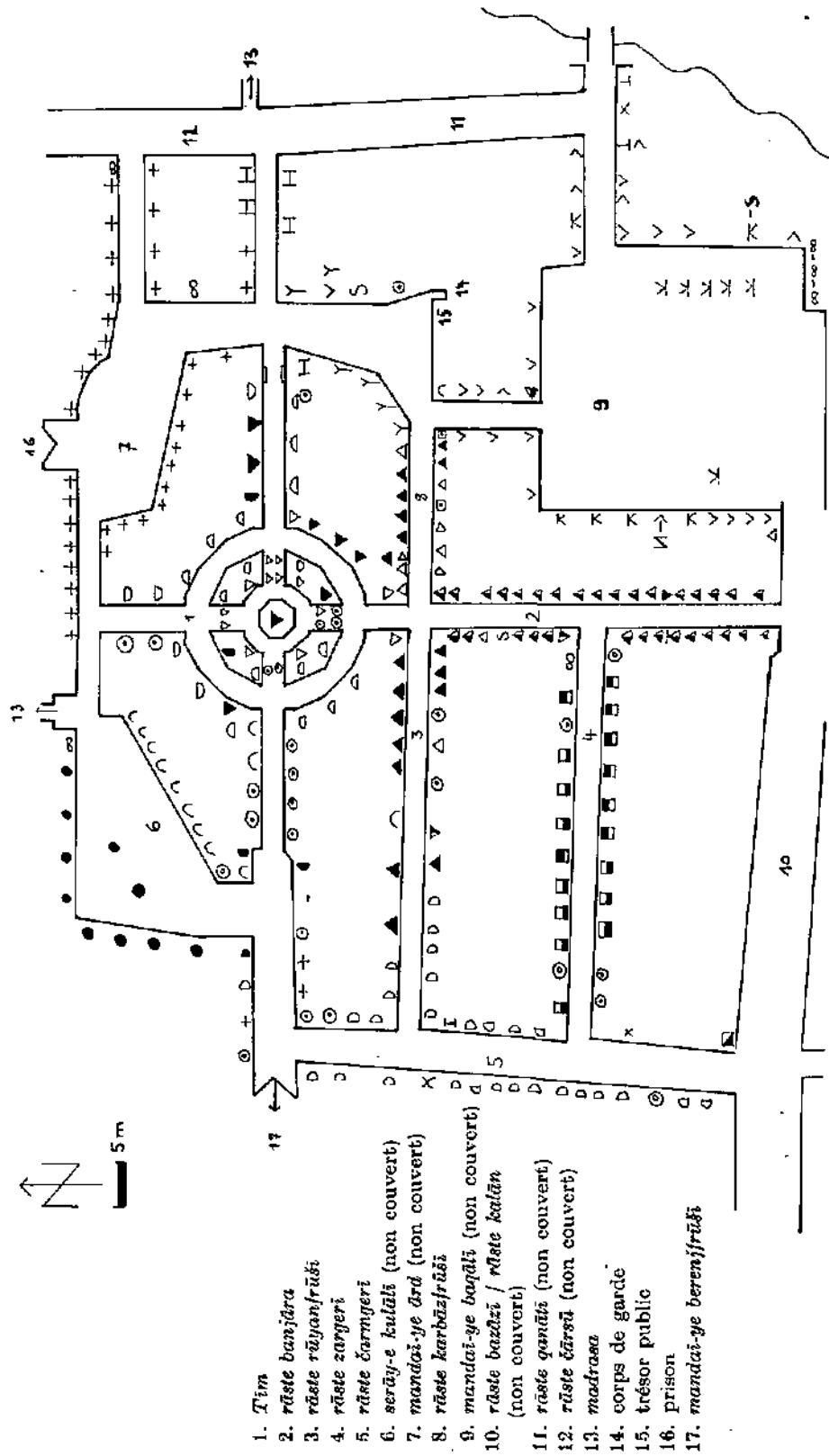
Les nos 1-24 renvoient à la liste des caravansérails (chap. V, A, 4).

du garāj à la porte de Yangi Aregh: env. 800 m
 du čārsū au gōsfandbāzār: env. 400 m

Pl. VI. Plan général du bazar: issues, directions, mandai, caravansérails, hamām.

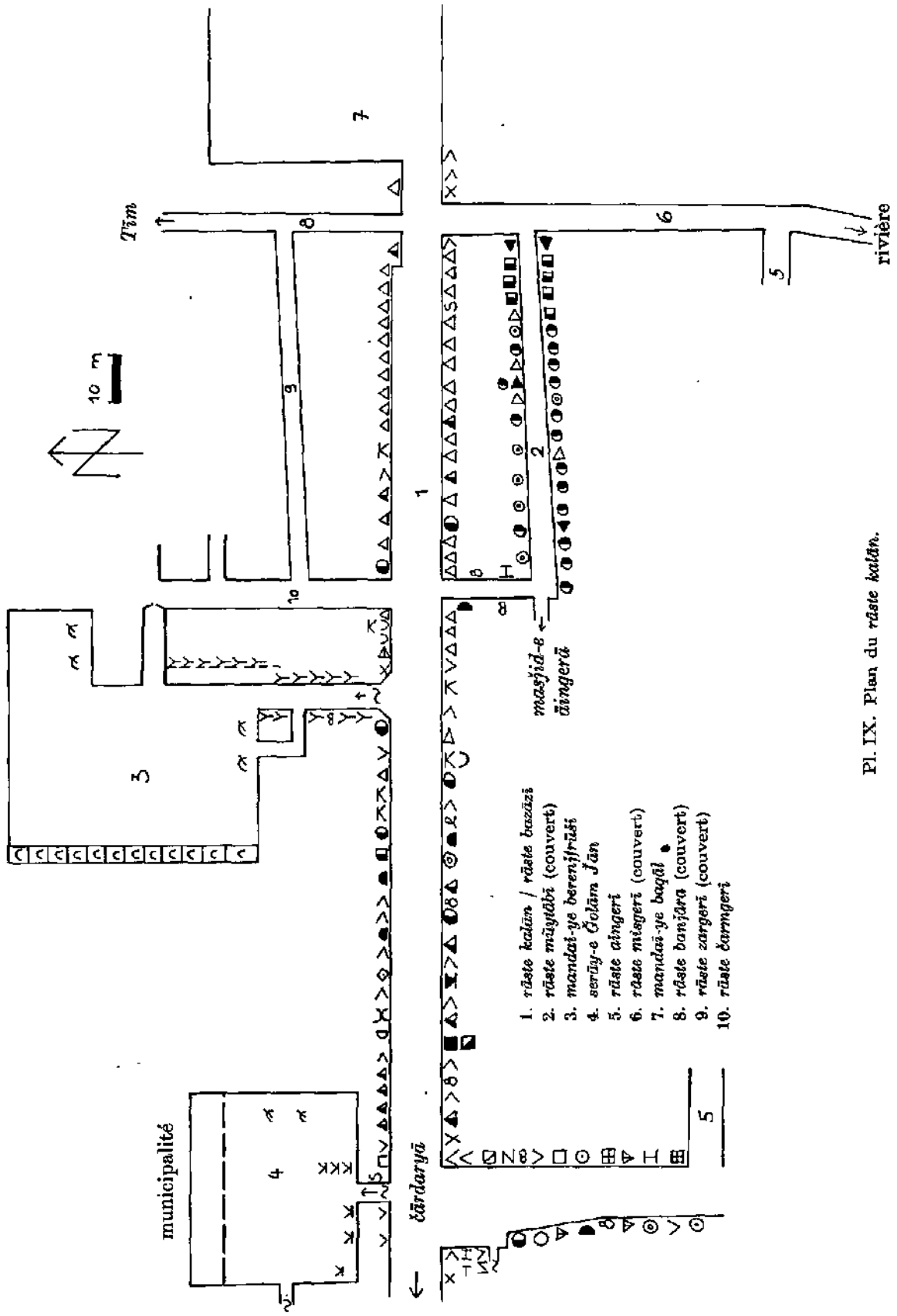


Pl. VII. Plan du corréfour du garâj.



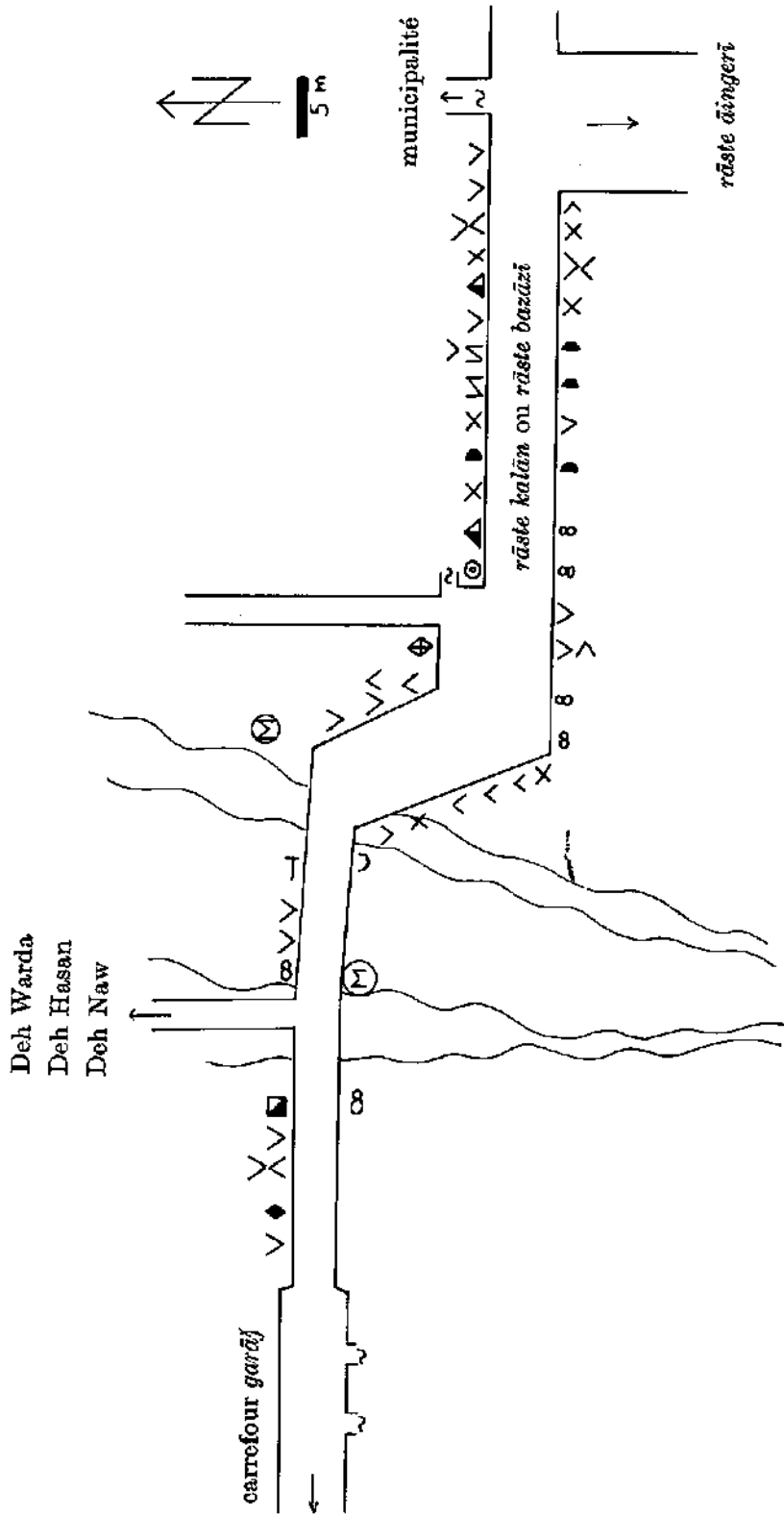
1. *Tim*
2. *rāste banjāra*
3. *rāste rūjānfrūšī*
4. *rāste zāgerī*
5. *rāste čārngeri*
6. *serāy-e kulāšī* (non couvert)
7. *mandāi-ye ārd* (non couvert)
8. *rāste karbāzfrūšī*
9. *mandāi-ye baqāšī* (non couvert)
10. *rāste bazāzī / rāste kalān* (non couvert)
11. *rāste qanāšī* (non couvert)
12. *rāste čārsā* (non couvert)
13. *madrasa*
14. corps de garde
15. trésor public
16. prison
17. *mandāi-ye berenjfrūšī*

Pl. VIII. Plan du *Tim* et des rues voisines (couvertes).

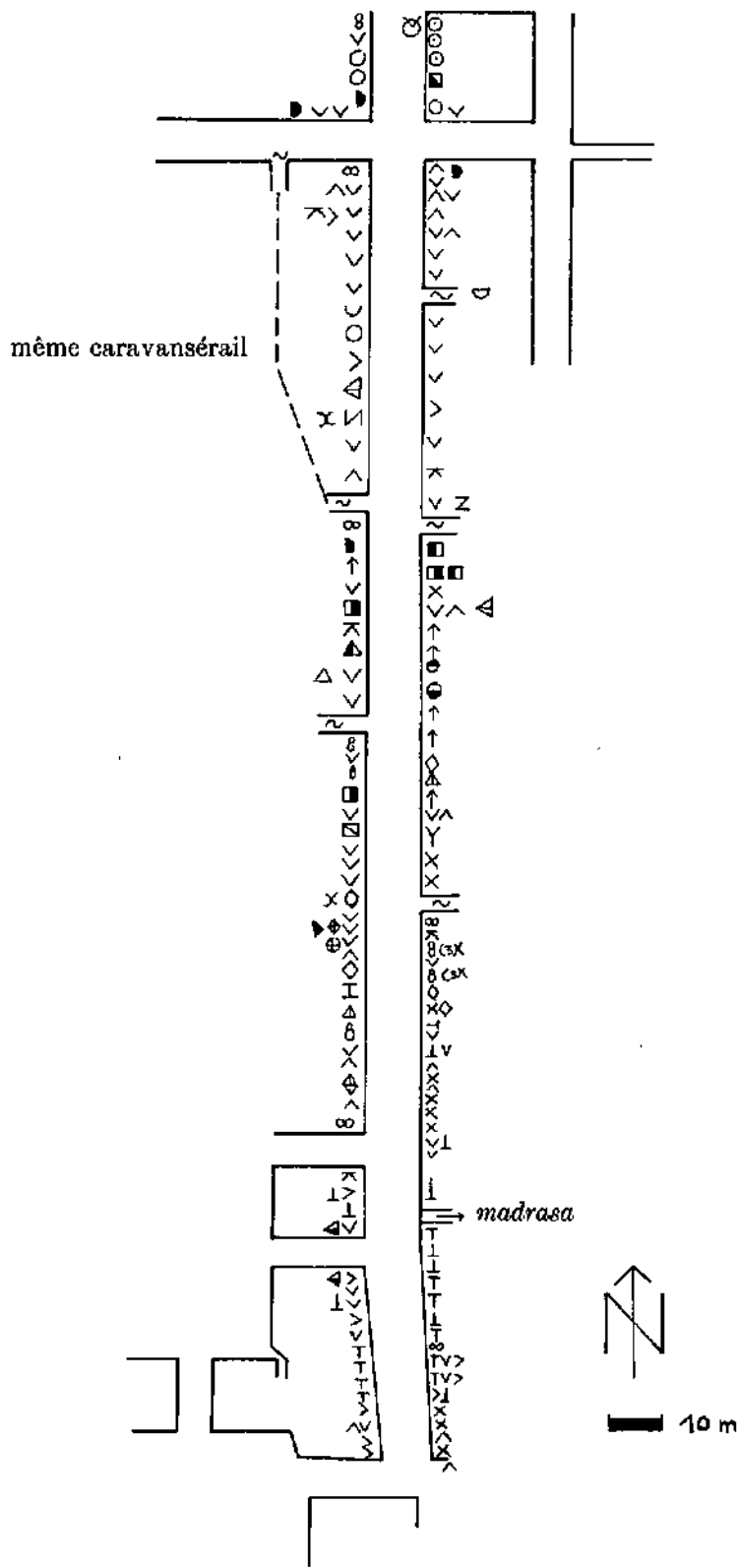


1. rāste kalām / rāste bazāzi
2. rāste mūyābbā (couvert)
3. mandāz-ye berenjīrāzi
4. serūy-e Čolām Jān
5. rāste āingeri
6. rāste mišgeri (couvert)
7. mandāz-ye baqāl
8. rāste banjāra (couvert)
9. rāste zāgeri (couvert)
10. rāste čāngerī

Pl. IX. Plan du rāste kalām.



Pl. X. Plan du rāste āārdaryā.

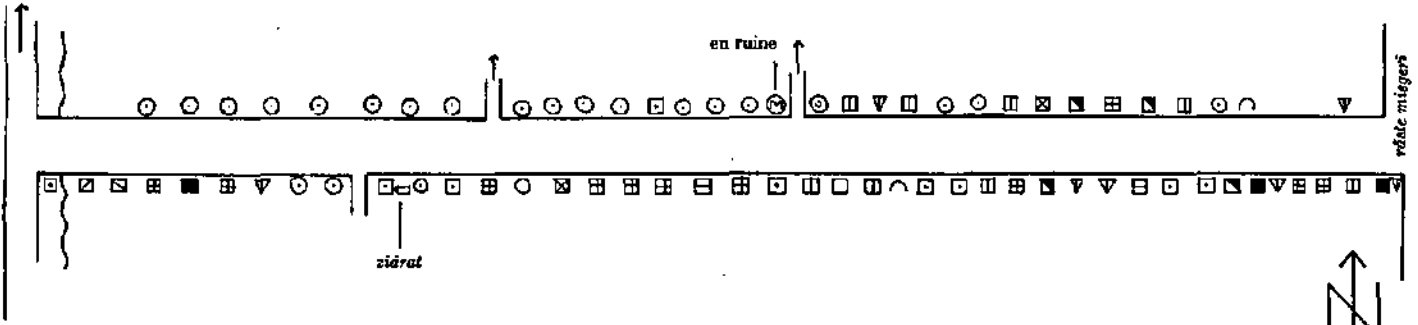


Pl. XI. Plan du râste gârdi ou râste çarsû.

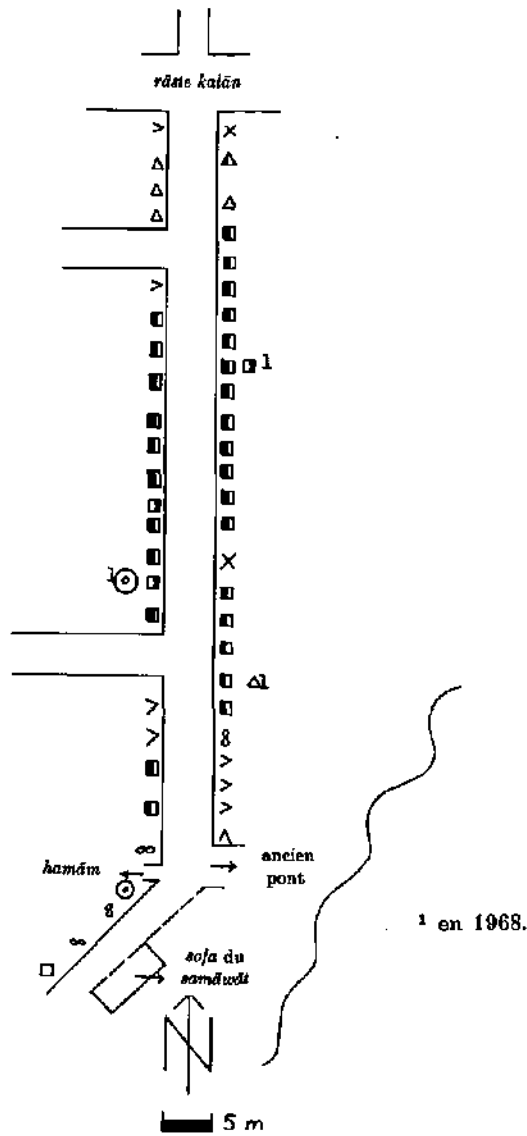
râste kalân

maşjid-e âingeri

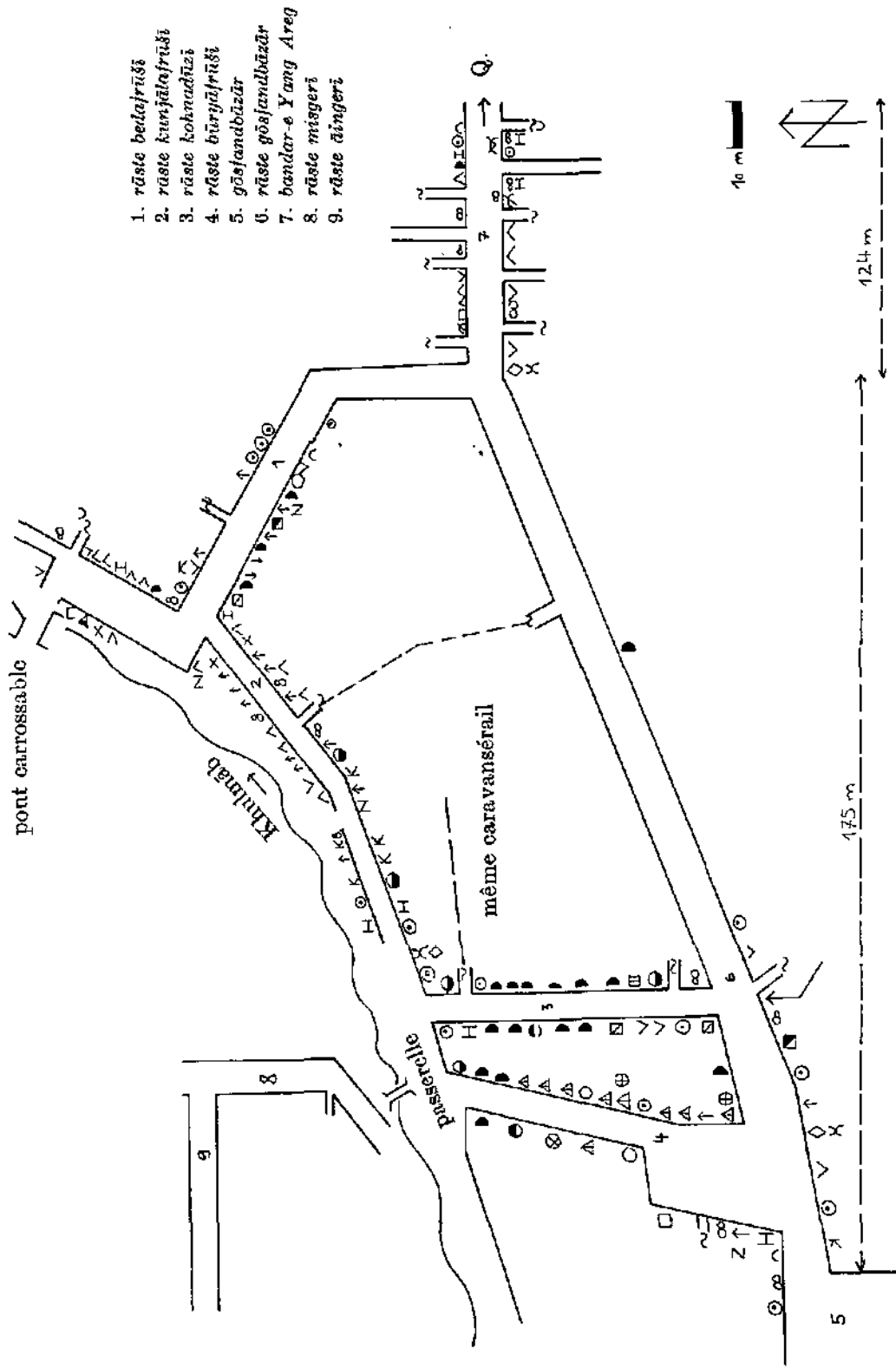
râste mâytâbi



Pl. XII. Plan du râste âingeri.

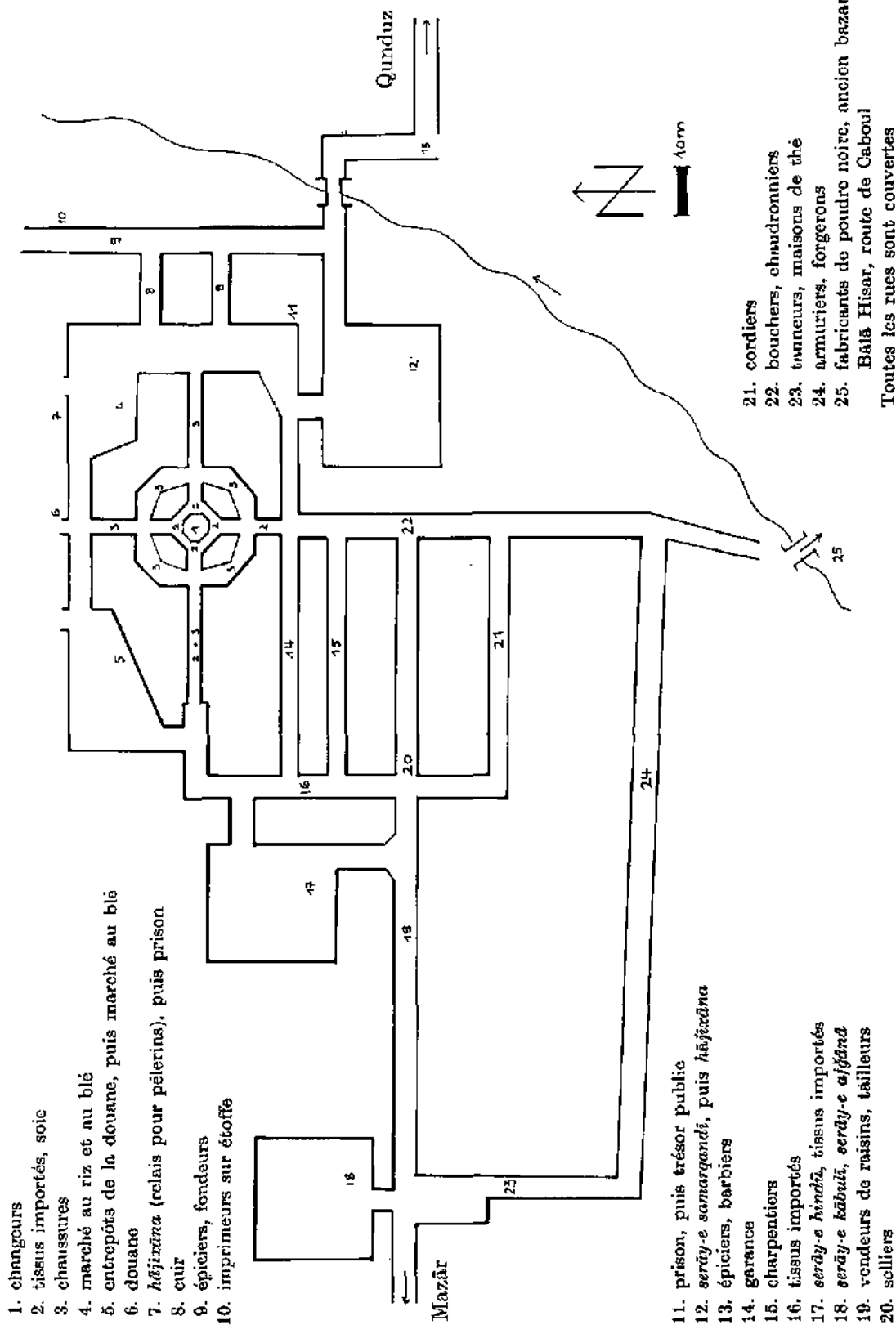


Pl. XIII. Plan du râste mişgeri.

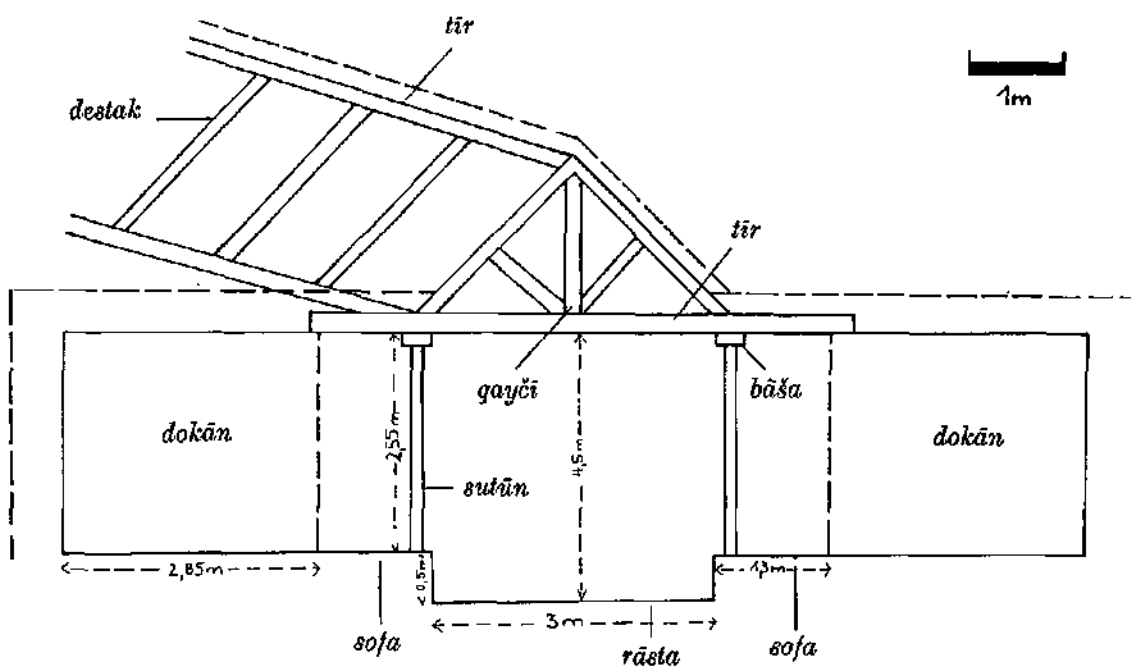


1. rüste beiajruši
2. rüste kurjäläfrüši
3. rüste kohanadäzi
4. rüste büryäfrüši
5. gösjanubüzär
6. rüste gösjanubüzär
7. bandar-e Yang Areq
8. rüste misgeri
9. rüste äingeri

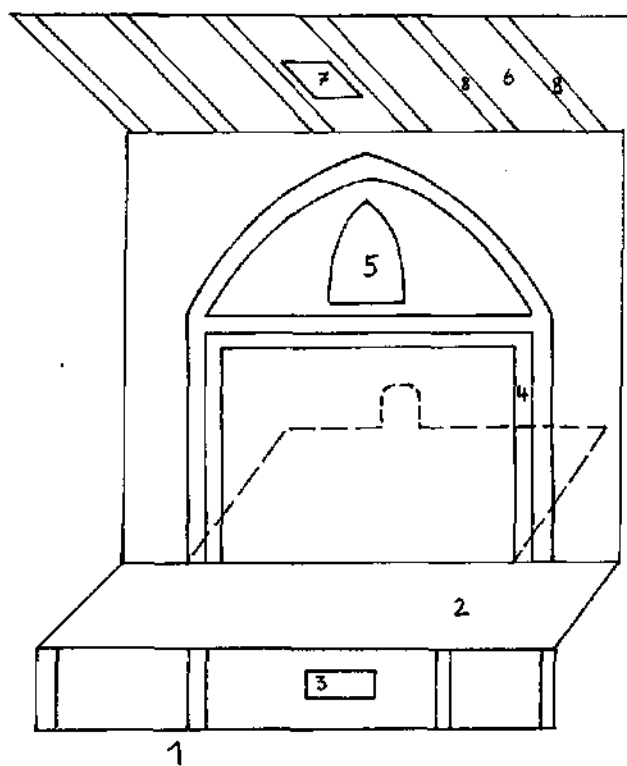
Pl. XIV. Plan du bázár-e berrin: rues est et sud-est du bazar.



Pl. XV. Le bazar à la fin du XIXe siècle.

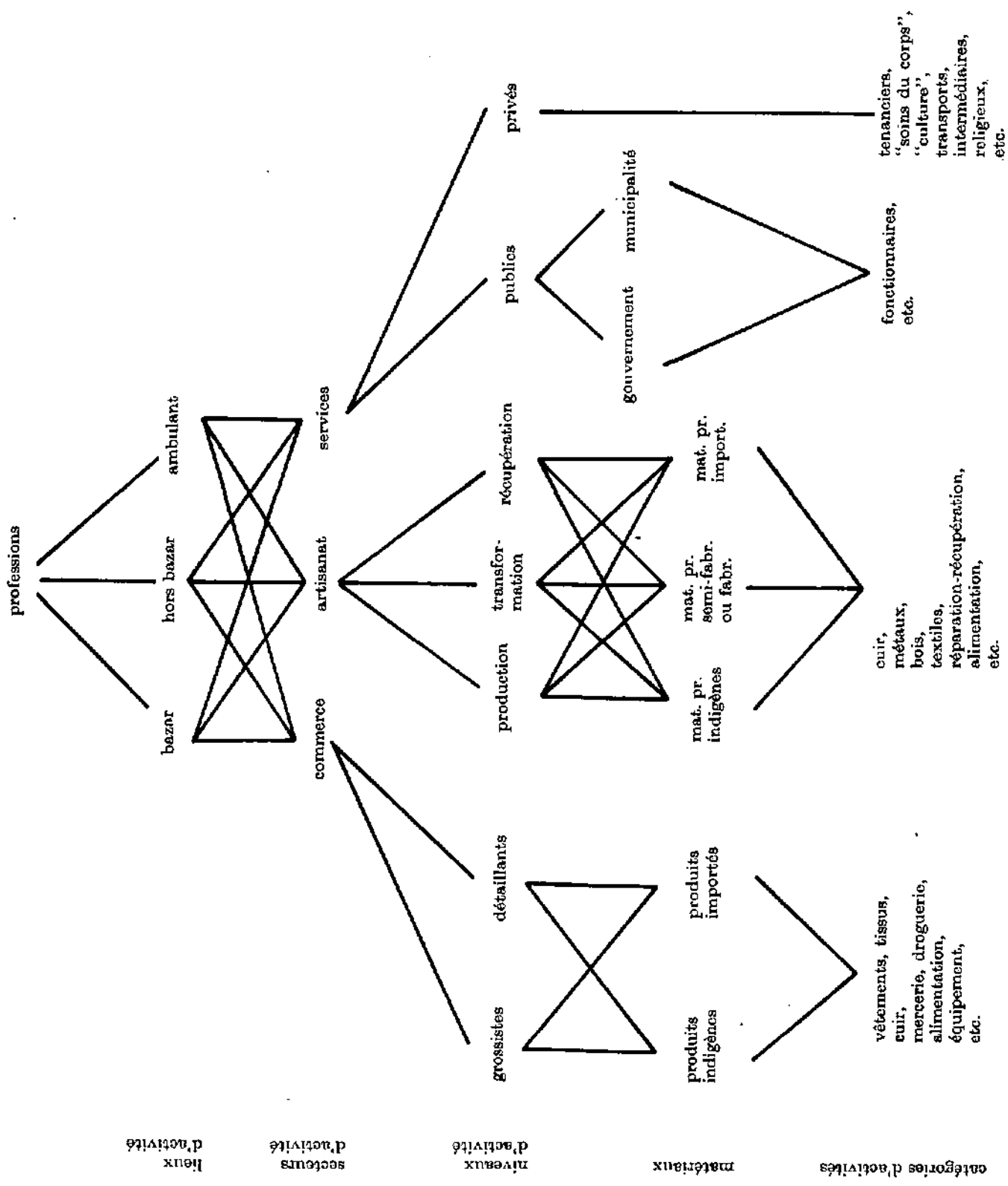


Pl. XVI. Coupe du rāste zargeri.



1. ruelle du *Tim*
2. *sofa*
3. cavité pour les chaussures *būtmānī*
4. reinure pour la porte *tastadān*
- 5 et 7. ouverture *tūblūk*
6. couvert *tūmpū*
8. poutrelle du toit *destak*

Pl. XVII. Plan d'une boutique du *Tim*.



Pl. XVIII. Organigramme des professions.

| Professions | Liste Municipalité Sar-i Pul (patentes) | Liste Municipalité Tāshqurghān (patentes) | Liste recueillie à Tāshqurghān en 1966. Emplois par boutiques et par emplacements |
|---|---|---|---|
| Vendeurs | | | |
| 1. vend. tissus importés | bazāz | bazāz | bazāz |
| 2. vend. <i>šapan</i> | šapanīrūs | wāšīrūs | šapanīrūs |
| 3. vend. tissus indigènes | | karbāzīrūs | karbāzīrūs |
| 4. vend. bonnets | | kulāīrūs | kulāīrūs |
| 5. vend. vêtements | | | kalāīrūs |
| 6. vend. tapis tissés | gilamīrūs | šāīrūs | šāīrūs |
| 7. vend. bandes tissées | pašmīrūs | pašmīrūs | pašmīrūs |
| 8. vend. laine | | paštaīrūs | |
| 9. vend. coton | | | |
| 10. vend. chaussures modernes. | | | būīrūs |
| 11. vend. chaussures tradition. | šapīīrūs wa payzār | payzārīrūs | payzārīrūs |
| 12. vend. cuir | šarmīrūs | šarmīrūs | šarmīrūs |
| 13. mercier | banjāra | banjāra | banjāra |
| 14. droguiste | alār | alār | alār |
| 15. pharmacie(n) | durmaltān | dāwāīrūs | dāwāīrūs |
| 16. vend. thé | šāyīrūs | šāyīrūs | šāyīrūs |
| 17. vend. grains et farines | alaīf | ārī-wa jāwīrūs | alāī/dārīrūs |
| 18. vend. riz | berenjīrūs | berenjīrūs | berenjīrūs |
| 19. épicer | baqāl | baqāl | baqāl |
| 20. vend. primeurs, fruits | | tar-/imkāwajīrūs | tarīrūs |
| 21. vend. pétrole | | tē-e ašāīrūs | tē-e ašāīrūs |
| 22. vend. huile végétale import. | | rōšanīrūs | rōšanīrūs |
| 23. vend. tourteaux, huiles de coton | | tēl-e šāīrūs | kunjākajīrūs |
| 24. confiseur | | nabūl, šakarīrūs | širīnīīrūs |
| 25. vend. fourrage | | kāīrūs | bedajīrūs |
| 26. vend. sel | namakīrūs | namakīrūs | |
| 27. boucher | qasāb | qasāb | qasāb |
| 28. vend. sorbets | | | širīakajīrūs |
| 29. vend. tabac à priser | | nasawārīrūs | nasawārīrūs |
| 30. vend. bois | | šūbīrūs | šūbīrūs |
| 31. vend. nattes | būryāīrūs | būryāīrūs | būryāīrūs |
| 32. quincailler | xōrdajīrūs | xōrdajīrūs | xōrdajīrūs |
| 33. vend. porcelaine | šīnīīrūs | šīnīīrūs | šīnīīrūs |
| 34. vend. céramique | kulāī | kulāī | kulāī |
| 35. vend. pièces détachées | pirzajīrūs | | |
| 36. brocanteur | | kohnajīrūs | kohnajīrūs |
| 37. plein vent | | | maydānešīn |
| 38. divers | motašarīqa | | |
| Total commerce | 21 | 30 | 33 |
| % du total des 3 secteurs | 605 | 661 | 575 |
| Total des 3 secteurs | 64 | 49 | 50 |
| 1 comptés avec les <i>kohnadūz</i> (v. pl. XX). | 939 | 1340 | 1155 |

| Professions | Liste Municipalité Sar-i Pul (patentes) | Liste Municipalité Tāshqurghān (patentes) | Liste recueillie à Tāshqur- ghān en 1966. Emplois par ateliers du bazar |
|-------------------------------------|--|--|---|
| cuir | 1. fabr. chaussures modernes | 20 | 5 |
| | 2. fabr. chaussures traditionnelles | | 63 |
| | 3. tanneur | | 20 |
| | 4. fabr. ehagrin | 6 | 2 |
| | 5. sellier-bourellier | | 6 |
| métaux | 6. fondeur | 3 | |
| | 7. chaudronnier-étameur | 18 | 80 |
| | 8. ferblantier | 17 | 44 |
| | 9. forgeron | | 63 |
| | 10. coutelier | | 1 |
| | 11. eloutier | | 14 |
| | 12. maréchal-ferrant | | 3 |
| | 13. serrurier | 17 | 23 |
| | 14. orfèvre | | |
| | 15. potier | | |
| | 16. charpentier | 20 | 55 |
| | 17. tourneur sur bois | | |
| | 18. fabr. cages | | |
| | 19. fabr. caisses | | 1 |
| 20. fabr. savon | | | |
| savon | 21. tailleur | 5 | |
| | 22. cordier | 16 | 13 |
| | 23. teinturier | 9 | 31 |
| textiles | 24. savebier | | 6 |
| | 25. fabr. de bâts | | |
| | 26. racc. de porcelaino | | 24 |
| | 27. rép. de gādi | | 1 |
| | 28. rép. de montres | | 8 |
| | 29. rép. de radios | | |
| | 30. rép. de vélos | 2 | 1 |
| | 31. rép. de voitures, mécanicien | 6 | |
| | 32. confiseur | 8 | 27 |
| | 33. traiteur | 11 | 3 |
| | réparation | 34. rôtisseur de brochettes | |
| 35. rôtisseur de pois, maïs | | | |
| 36. rôtisseur de poissons | | | 4 |
| 37. tueur | | 17 | 4 |
| alimentation | 38. boulanger | 175 | 33 |
| | Total artisanat | 15 | 27 |
| | | 175 | 531 |
| % total des 3 secteurs | 20 | 40 | 33 |
| Total des 3 secteurs hors bazar. | 939 | 1340 | 1155 |

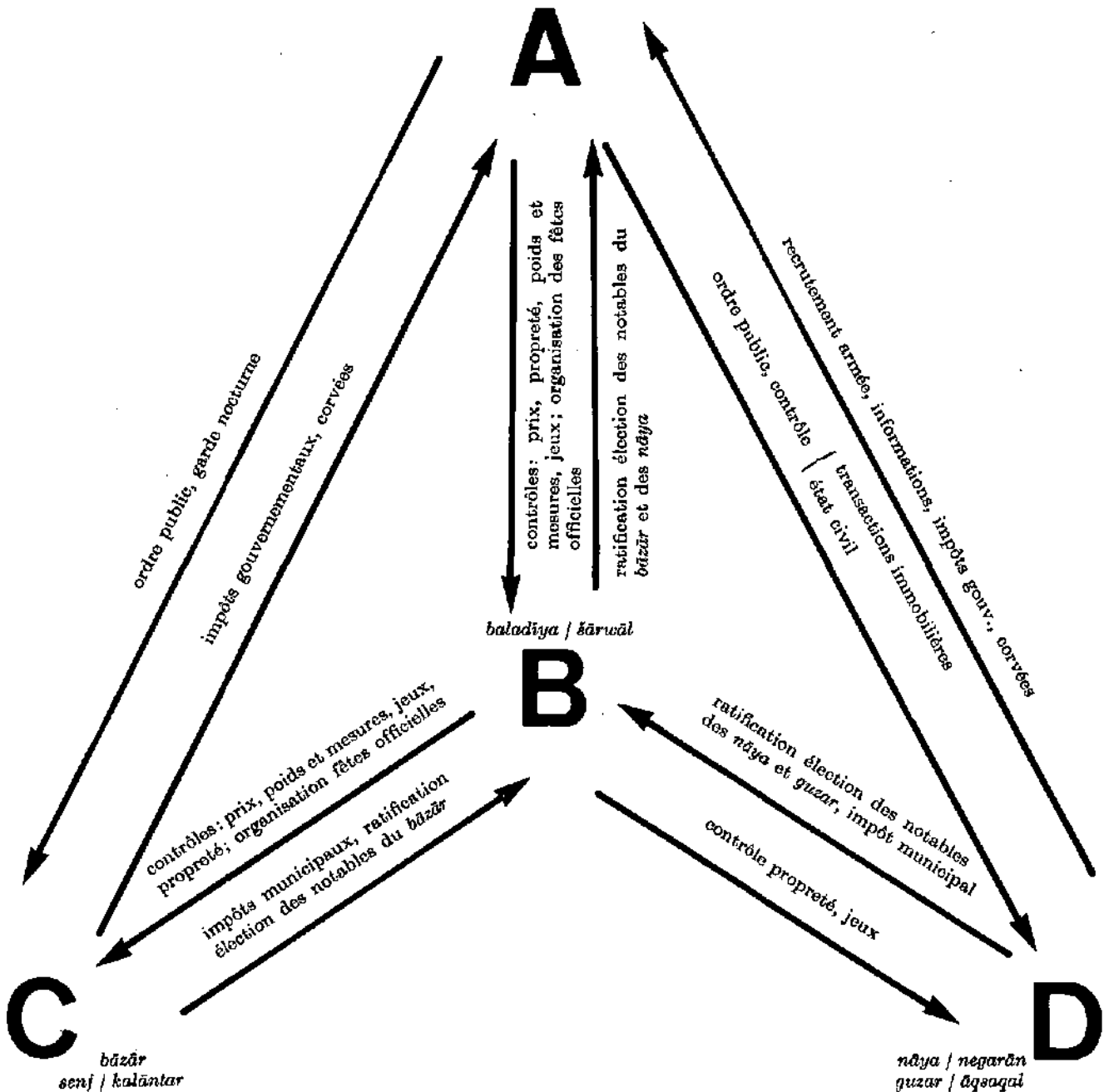
| Professions | Liste Municipalité Sar-i Pul (patentes) | Liste Municipalité Tāshqurghān (patentes) | Liste recueillie à Tāshqurghān en 1966. Emplois au bazar. |
|--|---|---|---|
| 1. gérant de caravansérail | serāyidār wa serāy | serāyidār | serāyidār 22 |
| 2. (gérant de) maison de thé | kāy wa samāwār | samāwāli | samāwāli 43 |
| 3. (gérant de) bain public | hamdām | hamāmāi | hamāmāi 2 |
| 4. cuisinier | salmān | tabāx | āspāz 4 ¹ |
| 5. barbier | | salmān | salmān/dalāk 25 |
| 6. bibliothèque | | | kelābzāna 1 |
| 7. maître coranique | | | āwīn/ mullā imām 5 |
| 8. écrivain public | | | arizancuwis 3 |
| 9. crieur public | | | jārāi 1 |
| 10. photographe | akās | akās | akās 1 ¹ |
| 11. conducteur de gādāi | | gādāwān | gādāwān 36 |
| 12. conducteur de karāi | | karāi wān | karāi wān 31 |
| 13. courtier en amandes | | jelāb/ dalāl-e bādām | jelāb/ dalāl-e bādām 16 |
| 14. courtier en bestiaux | gōsjanjēlāb | | |
| 15. courtier en peaux | pūstjēlāb | | |
| 16. agent des transports | tarāzidār | dalāl-e mōkar | dalāl-e mōkar 3 |
| 17. peseur | | tarāzidār | tarāzidār 3 |
| 18. intermédiaire, entremetteur au marché aux bestiaux | dalāl-e gōsjan | | dalāl-e gōsjan/bāzār 3 |
| Total services | 9 | 10 | 16 |
| % total des 3 secteurs | 159 | 148 | 199 |
| Total des 3 secteurs | 16 | 11 | 17 |
| | 939 | 1340 | 1155 |

1 hors bazar.
Le total des boutiques et ateliers seuls de T. est de 976.

Pl. XXI. Liste des professions. C) Les services.

| Secteurs et catégories d'activité | Sar-i Pul Municipalité | | | Tashqurghān Municipalité | | | Tashqurghān 1966 Enquête | | | Qunduz 1965 Municipalité | | |
|--------------------------------------|---------------------------|-------------------|------------|-----------------------------|-------------------|------------|--------------------------------|-------------------|------------|-----------------------------|---|------------|
| | N. | % sec- teur | % total | N. | % sec- teur | % total | N. | % sec- teur | % total | N. | — | % total |
| Emploi ou patente | | | | | | | | | | | | |
| Commerce | | | | | | | | | | | | |
| vêtements, tissus | 105 | 17 | 11 | 103 | 16 | 3 | 91 | 16 | 8 | | | |
| cuir | 32 | 5 | 3 | 47 | 7 | 3 | 32 | 5 | 3 | | | |
| mercerie, droguerie | 69 | 11 | 7 | 46 | 7 | 3 | 52 | 9 | 4 | | | |
| alimentation | 281 | 47 | 30 | 440 | 66 | 33 | 355 | 62 | 31 | | | |
| équipement | 36 | 6 | 4 | 26 | 4 | 2 | 33 | 6 | 3 | | | |
| divers | 82 | 14 | 9 | — | — | — | 12 | 2 | 1 | | | |
| secteur | 605 | 100 | 64 | 661 | 100 | 49 | 575 | 100 | 50 | 717 | | 58 |
| total des 3 secteurs | 939 | | | 1340 | | | 1155 | | | 1246 | | |
| Artisanat | | | | | | | | | | | | |
| cuir | 26 | 15 | 3 | 86 | 16 | 6 | 51 | 13 | 5 | | | |
| métaux | 55 | 31 | 6 | 228 | 43 | 17 | 114 | 30 | 10 | | | |
| bois | 20 | 11 | 2 | 56 | 11 | 4 | 47 | 12 | 4 | | | |
| textiles | 25 | 14 | 3 | 50 | 9 | 4 | 31 | 8 | 3 | | | |
| réparation, récupération | 8 | 5 | 1 | 34 | 6 | 3 | 50 | 13 | 4 | | | |
| alimentation | 36 | 21 | 4 | 77 | 15 | 6 | 85 | 23 | 7 | | | |
| divers | 5 | 3 | 1 | — | — | — | 3 | 1 | — | | | |
| secteur | 175 | 100 | 20 | 531 | 100 | 40 | 381 | 100 | 33 | 389 | | 31 |
| total des 3 secteurs | 939 | | | 1340 | | | 1155 | | | 1246 | | |
| Services | | | | | | | | | | | | |
| tenanciers | 102 | 64 | 11 | 49 | 33 | 4 | 67 | 33 | 6 | | | |
| "soins du corps" | 27 | 17 | 3 | 33 | 22 | 2 | 29 | 15 | 2 | | | |
| "culture" | 2 | 1 | — | 1 | 1 | — | 11 | 6 | 1 | | | |
| transports | — | — | — | 29 | 20 | 2 | 67 | 33 | 6 | | | |
| intermédiaires | 28 | 18 | 2 | 36 | 24 | 3 | 25 | 13 | 2 | | | |
| secteur | 159 | 100 | 16 | 148 | 100 | 11 | 199 | 100 | 17 | 140 | | 11 |
| total des 3 secteurs | 939 | | 100 | 1340 | | 100 | 1155 | | 100 | 1246 | | 100 |

Pl. XXII. Pourcentage des secteurs et des catégories.

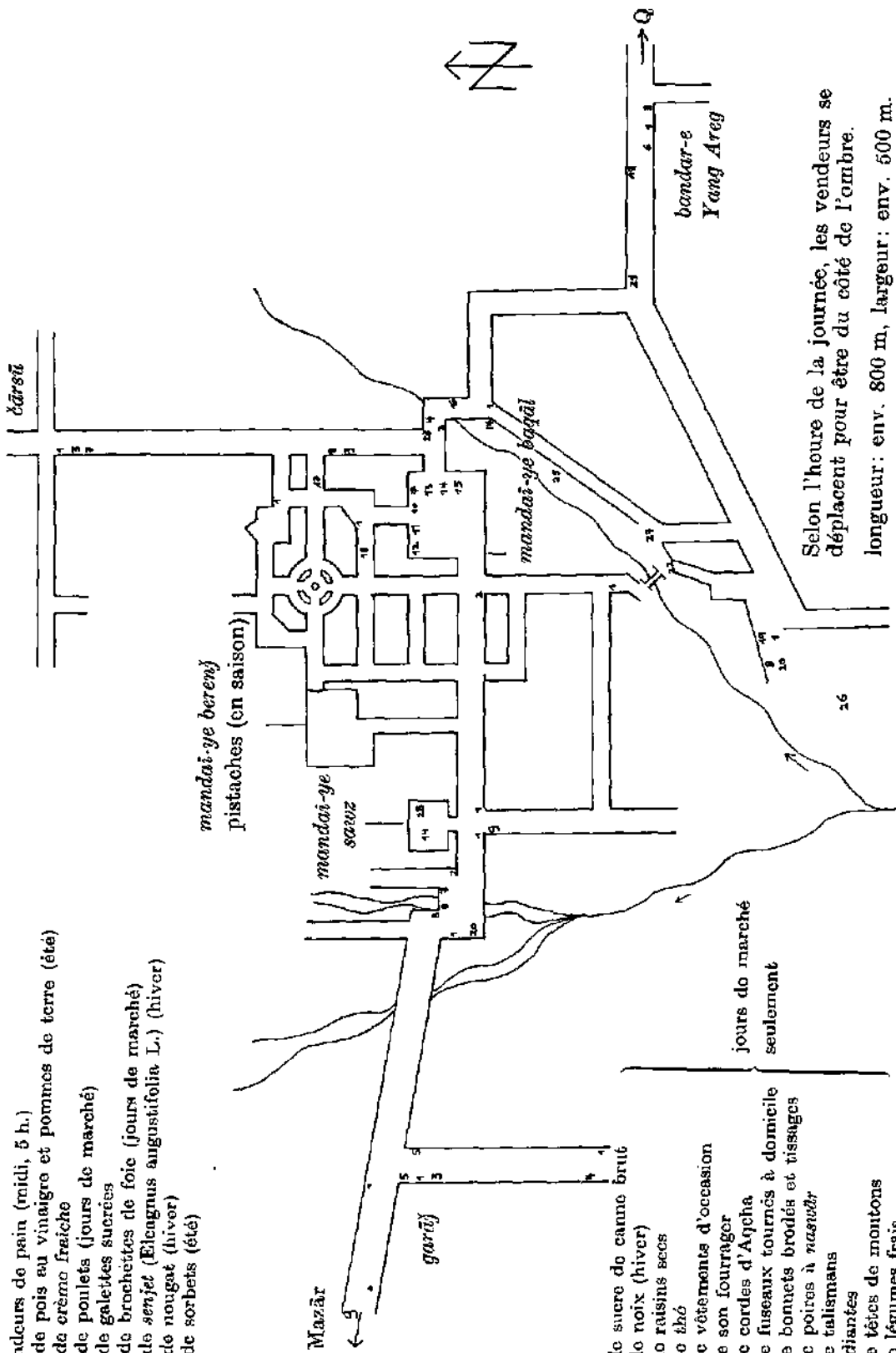


- A → B contrôle des prix, de la propreté, des poids et mesures, des jeux; organisation des fêtes officielles
- B → A ratification de l'élection des notables du bazar et des nāya
- A → C ordre public, garde nocturne
- C → A impôts gouvernementaux; corvées
- A → D ordre public; contrôle de l'état civil et des transactions immobilières
- D → A recrutement pour l'armée; informations; impôts gouvernementaux; corvées
- B → C contrôle des prix, des poids et mesures, des jeux, de la propreté; organisation des fêtes officielles
- C → B impôts municipaux; ratification de l'élection des notables du bazar
- B → D contrôle de la propreté et des jeux
- D → B ratification de l'élection des notables des nāya et guzar

| Principale base de taxation | Etat | Municipalité | Contributions privées | Contribution religieuse |
|--|--|---|--|--|
| selon échelon, par profession; annuel | | <i>jawāznāma</i> , patente | | |
| selon loyer et multiple de loyer; annuel | <i>māliāt-e barāidāt</i> , litt. impôt sur le revenu | <i>kerā-ye šāhī</i> , taxe sur les loyers | | |
| selon fortune; annuel | | | | <i>zakāt</i> , aumône canonique: 1/40e = 2½ % |
| montant fixe; mensuel | | | <i>šawkidārpūlī</i> , contribution pour le veilleur de nuit | |
| montant fixe par profession; annuel | <i>nambārpūlī</i> , taxe sur le numéro de contrôle des véhicules | <i>saḡā-o-pāki</i> , taxe pour le service de voirie <i>bābatšerāgi</i> , taxe pour l'éclairage | <i>kalāntarpūlī</i> , contribution pour le chef de corporation | |
| affermé | | <i>ejāra-ye bāzār</i> , concession pour taxe sur les primeurs <i>ejāra-ye kawkbāzi</i> , concession pour taxe sur les combats de perdrix et autres animaux | | |

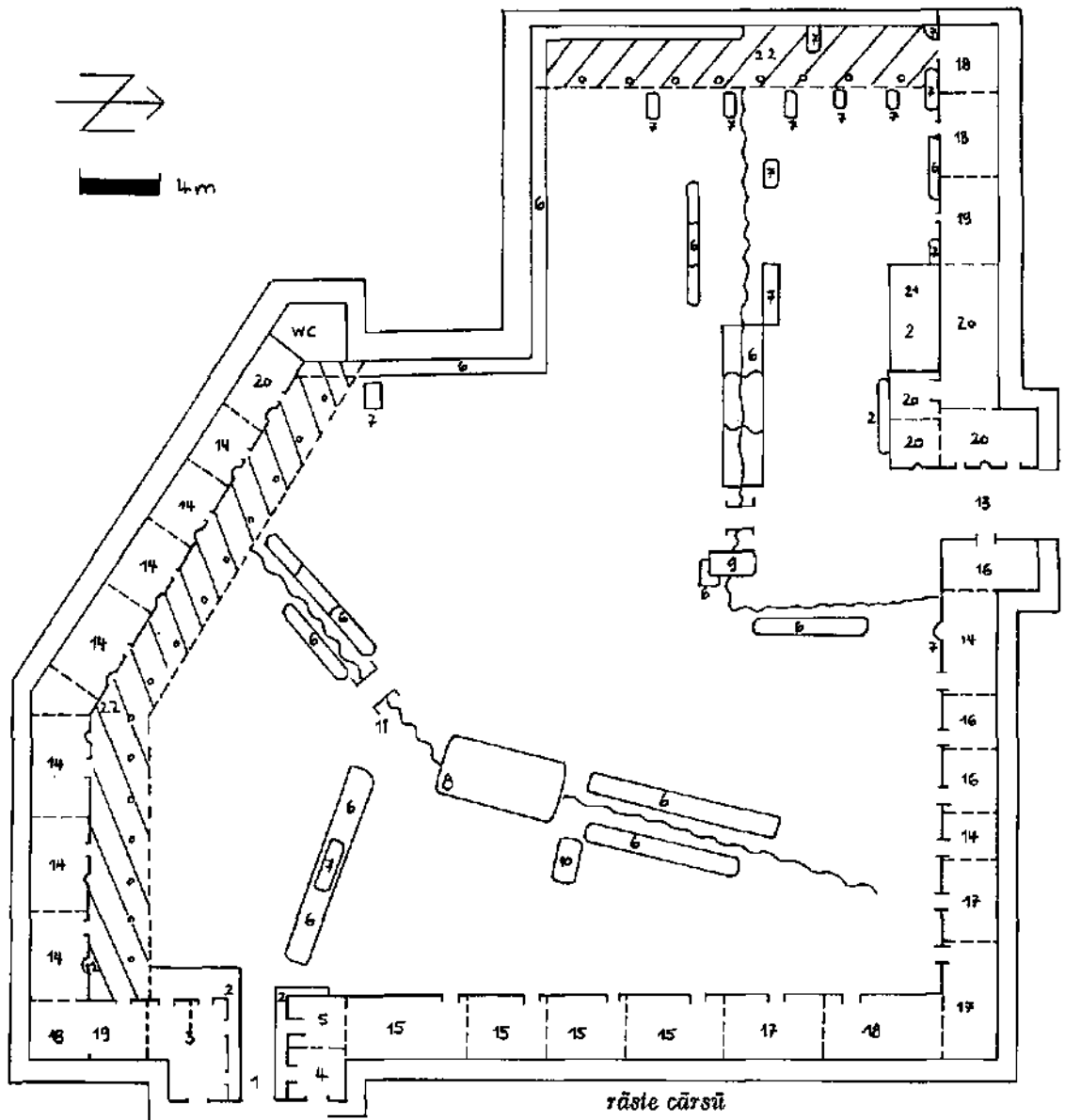
Pl. XXIV. Types d'impôts, taxes et contributions perçues sur les activités du bazar.

1. vendeurs de pain (midi, 5 h.)
2. v. de pois au vinaigre et pommes de terre (été)
3. v. de crème fraîche
4. v. de poulets (jours de marché)
5. v. de galettes sucrées
6. v. de brochettes de foie (jours de marché)
7. v. de *senjél* (*Elaeagnus angustifolia* L.) (hiver)
8. v. de nougat (hiver)
9. v. de sorbets (été)



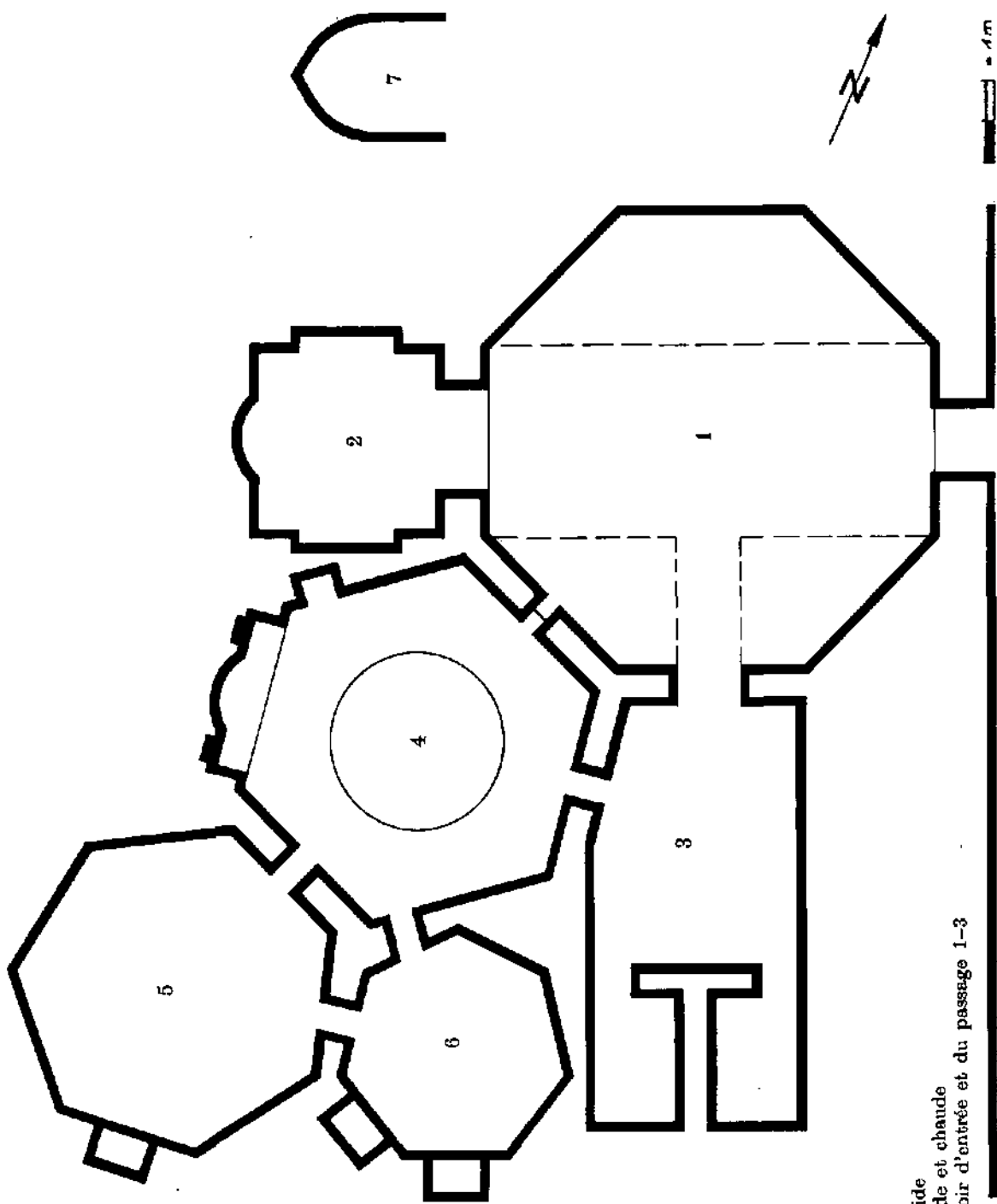
10. v. de sucre de canne brut
11. v. de noix (hiver)
12. v. de raisins secs
13. v. de thé
14. v. de vêtements d'occasion
15. v. de son fourrager
16. v. de cordes d'Aqcha
17. v. de fuseaux tournés à domicile
18. v. de bonnets brodés et tissages
19. v. de poires à *nasavār*
20. v. de talismans
21. mendiants
22. v. de têtes de moutons
23. v. de légumes frais
24. savetier (jours de marché)
25. marché aux moutons (en saison)
26. *gōsfandābāzār*: moutons, ânes, chevaux, etc.; combustible (jours de marché)

Pl. XXV. Emplacements de vente des commerçants non sédentaires.



- | | |
|--|--|
| 1. entrée côté <i>rāste cārsū</i> | 11. mûrier |
| 2. <i>sofa</i> , h. 40-60 cm | 12. <i>digdān</i> , place pour foyer ménagée dans le mur |
| 3. <i>samāwāt</i> , appartient au caravansérail | 13. entrée côté <i>madrassa-ye cārsū</i> |
| 4. boutique de <i>baqāl</i> | 14. <i>kōta</i> , chambre pour voyageurs |
| 5. logis du gardien <i>ejāradār</i> du caravansérail | 15. entrepôt pour voyageurs |
| 6. mangeoires à ânes et à chamcaux (terre et torchis), h. 40-50 cm | 16. entrepôt pour artisans |
| 7. mangeoires à chevaux, h. 70-80 cm. | 17. grenier |
| 8. <i>sofa</i> ; lieu de repos l'été, séchoir à <i>piškel</i> les autres saisons | 18. dépôt de fourrage |
| 9. <i>sofa</i> servant de séchoir à <i>piškel</i> | 19. dépôt de combustible |
| 10. trou à <i>pārū</i> , fumier de litière | 20. logis ou atelier des fouteurs de feutre |
| | 21. place de foulage du feutre |
| | 22. galerie couverte, h. 2,80 m |

Pl. XXVI. Plan d'un caravansérail de Ārsū.



1. vestiaire
2. barbiers
3. *ghuslātāna*
4. étuve
5. salle d'eau froide
6. salle d'eau tiède et chaude
7. voûte du couloir d'entrée et du passage 1-3

Pl. XXVII. Plan du *hammām-e bāli*.

| Catégorie | Bazar | Atelier | Hors bazar | |
|----------------------------|--|--------------------------------------|--|--|
| | | | Hommes | Domicile Femmes |
| cuir-peaux | fabr. de chaussures, selliers | tanneries, séchage des peaux, boyaux | qq. fabric. de chaussures | |
| métaux | forgerons, forblantiers, chaudronniers, orfèvres | | qq. serruriers et chaudronniers | |
| terre | | potiers: fours et ateliers | | |
| bois | charpentiers et tourneurs | | qq. tourneurs de fuseaux, fabric. de cages, de tamis | |
| textiles | | | tisserands | fileuses, tisserandes, brodeuses (bonnets), tresseuses de galons, ceintures, tapis |
| réparation récupération | tous | | | |
| alimentation | traiteurs, rôtisseurs | moulins, presses à huile, abattoirs | confiseurs, boulangers | pétrisseuses, boulangères, fabr. de pains de sucre, de <i>halwā</i> , de confiture |
| savon | | | | savonnières |

Pl. XXVIII. Artisanat: localisation et sexe.

matière première: 0-30% ○ ; 31-70% ◐ ; 71-100% ●
 (provenance)
 outils: 0-30% □ ; 31-70% ◑ ; 71-100% ■
 (provenance)
 objets fabriqués: 0-30% △ ; 31-70% ▲ ; 71-100% ▲

| Métier | Provenance ou aire de distribution | | | | | récup. ² |
|---------------|------------------------------------|----------------------|----------|----------------|---|---------------------|
| | marché loc. ³ | région. ¹ | national | internat. | | |
| forgeron | ■ ▲ | △ | △ | ○ □ | ● | |
| chaudronnier | ■ ▲ | ▲ ⁶ | | ● □ | ○ | |
| ferblantier | ◑ ▲ | | | ◑ | ● | |
| bijoutier | □ ▲ | | | ○ ■ | ● | |
| tanneur | ● ■ ▲ ○ | △ | | ▲ ⁶ | | |
| cordonnier | ● ■ ▲ | △ | □ | ○ | ○ | |
| sellier | ● ■ ▲ | △ | □ △ | ○ | | |
| tourneur/bois | ○ ■ ▲ ● | ▲ ⁶ | △ | □ ⁶ | | |
| potier | ● ■ ▲ | | | | | |
| tailleur | ○ □ ▲ | | ◐ | ◐ ■ | | |
| cordier | ● ■ ▲ | | | | ○ | |
| teinturier | ■ ▲ | | | ● | | |

¹ ensemble du Turkestan afghan

² importation au second degré

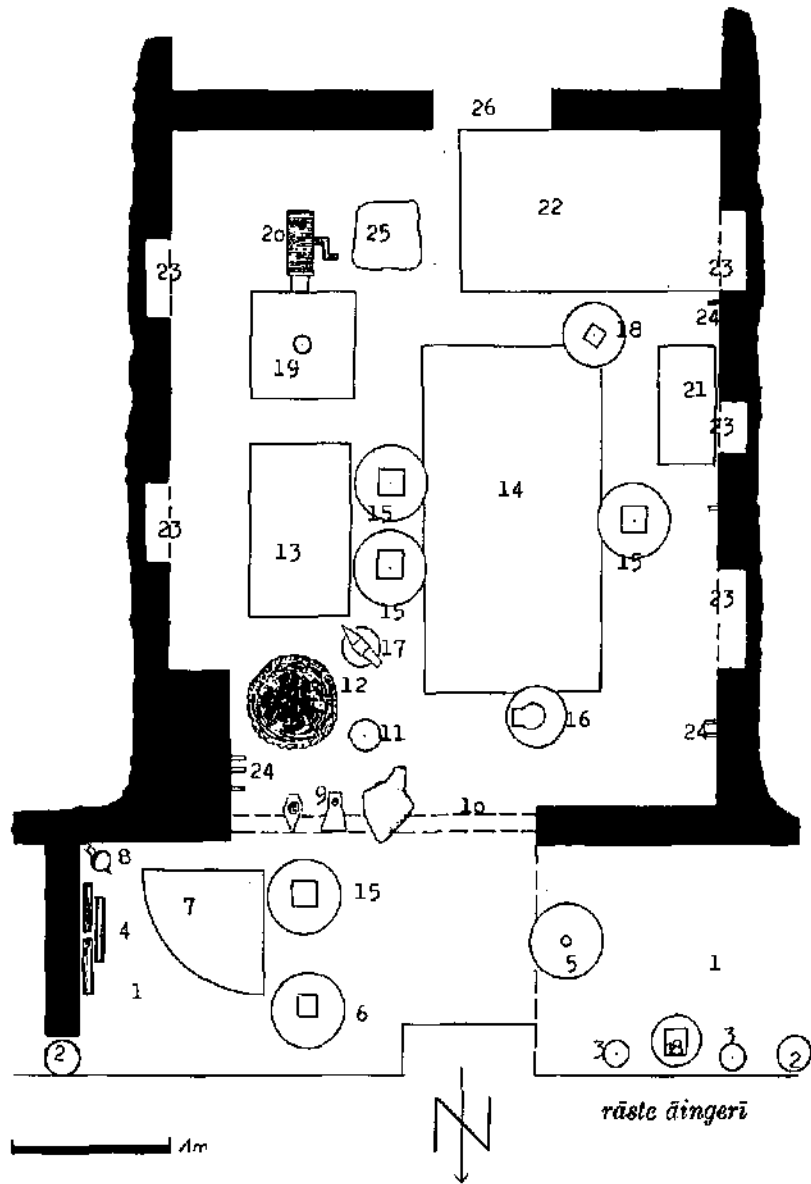
³ autoproduction

⁴ récent (soufflets, limes)

⁵ limes, vilbroquins (rares), couleurs

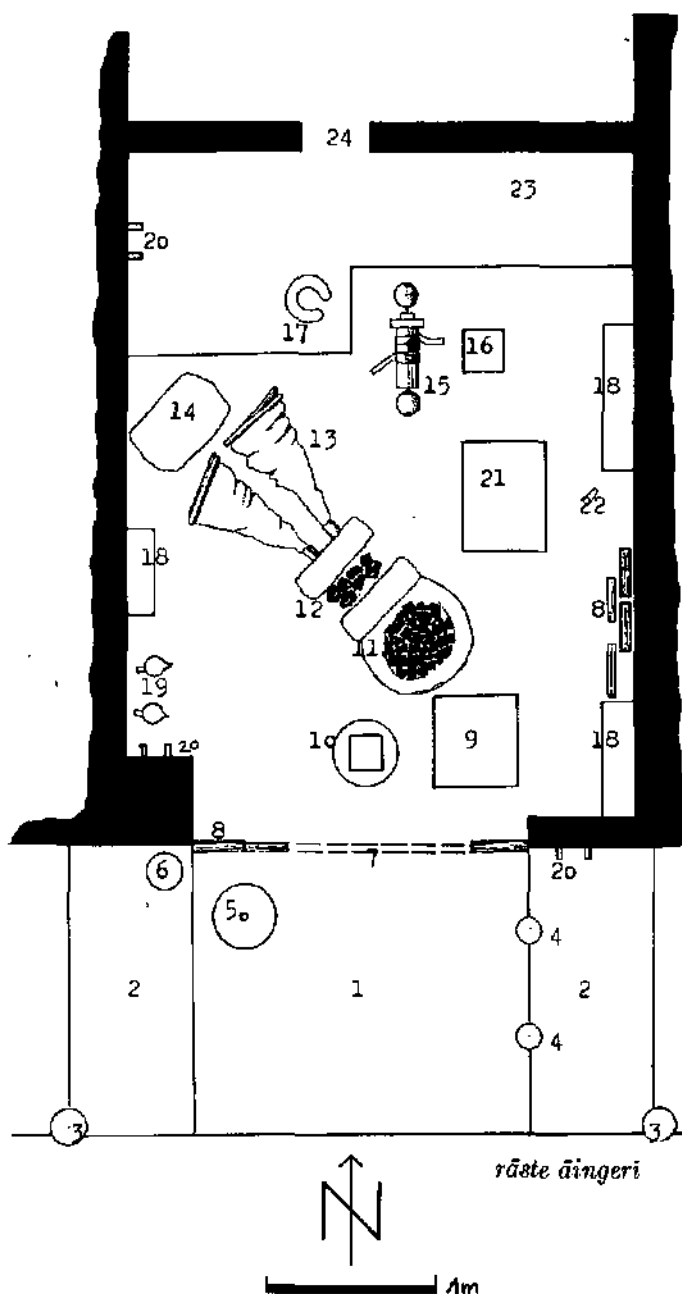
⁶ plus de 50%

Pl. XXIX. Provenance des matières premières et des outils.
 Aire de distribution des objets fabriqués au bazar.



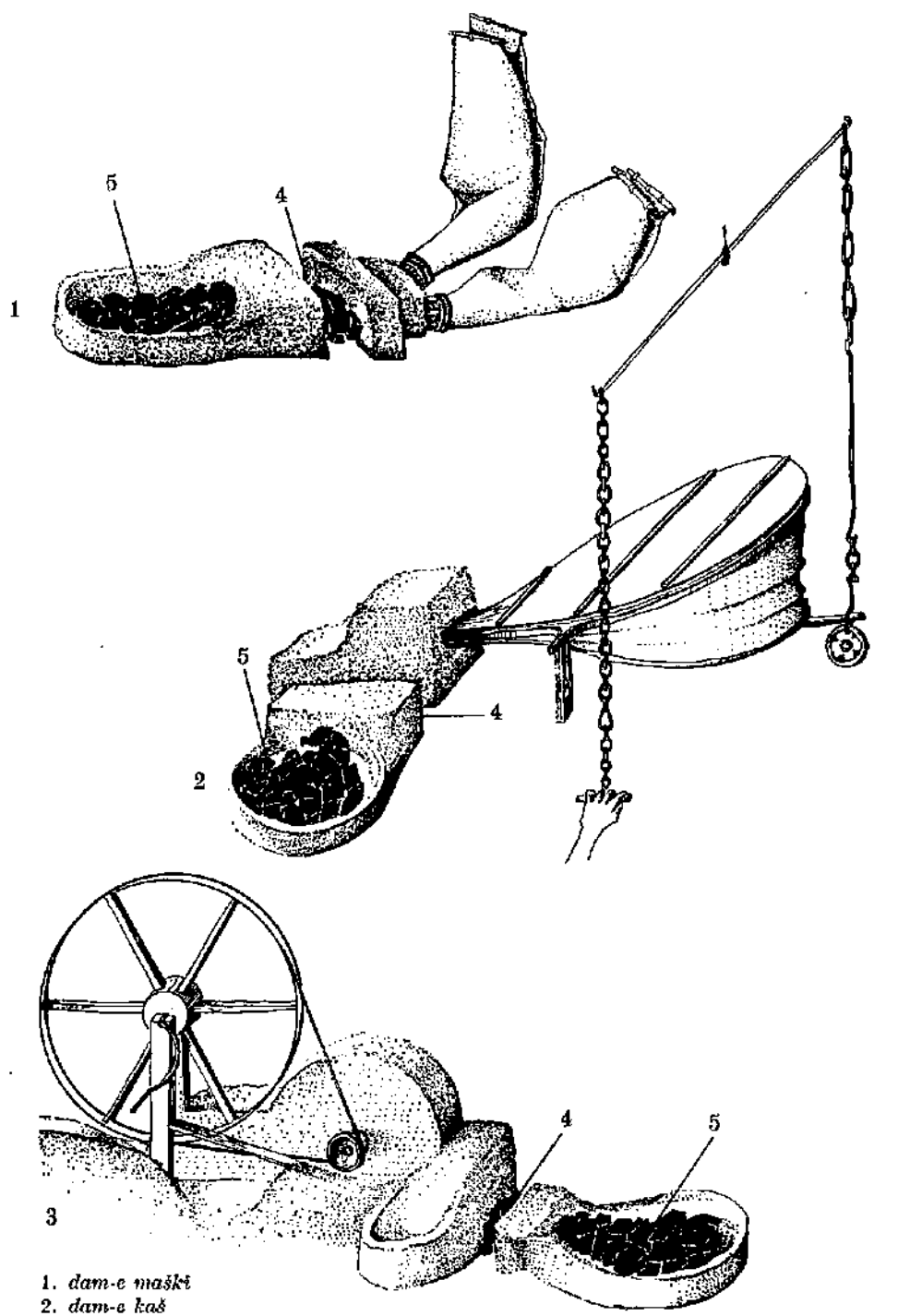
- | | |
|--|--|
| 1. sofa à 70 cm du niveau de la rue | 14. place en creux pour les ouvriers |
| 2. colonnes <i>sutûn</i> | 15. enclumes à table carrée |
| 3. supports de tour à aiguiser <i>çarx</i> | 16. enclume pour le travail au ciscau |
| 4. planches <i>taata</i> de fermeture | 17. bigorne <i>dûbîni</i> |
| 5. base <i>kunda</i> de bois pour enclume (été) | 18. enclumes pour petits ouvrages |
| 6. enclume <i>sangdân</i> pour herminettes et haches | 19. foyer <i>kôra</i> couvert |
| 7. place en creux pour le forgeron, prof. 45 cm | 20. soufflet mécanique <i>dam-e mâšîni</i> |
| 8. cruche à eau <i>kûza</i> | 21. coffres pour objets achevés |
| 9. objets fabriqués | 22. natte de roseau |
| 10. rainure pour les planches de fermeture | 23. niches <i>tâq</i> |
| 11. seau <i>satel</i> à eau | 24. cheville <i>mîx</i> de bois pour vêtements, etc. |
| 12. corbeille à charbon <i>zoğâl</i> | 25. sac <i>bûjî</i> où se tient l'apprenti |
| 13. place en creux pour le maître, prof. 50 cm | 26. entrée du dépôt, dimensions: 3,5 × 2,6 m |

Pl. XXX. Plan d'un atelier de forgeron (*bêlêz*).



- | | |
|--|---|
| 1. sofa à 40 cm du niveau de la rue | 13. soufflets <i>dam-e maški</i> |
| 2. banquettes surélevées à 80 cm du sol | 14. place pour l'apprenti <i>jā-ye sāgerd</i> |
| 3. colonnes <i>sutūn</i> | 15. tour <i>čarx</i> à aiguiser |
| 4. supports de bois pour tour à aiguiser | 16. siège <i>čawki</i> de l'aiguiser |
| 5. billot <i>kunda</i> pour enclume | 17. foyer <i>dīgān</i> pour théière |
| 6. cavité pour l'eau | 18. étagères <i>mina</i> pour outils, récipients |
| 7. rainure pour les planches de la porte | 19. cruches à eau <i>kūza</i> |
| 8. planches de fermeture | 20. chevilles <i>māz</i> pour vêtements et outils |
| 9. cavité dite <i>jā-ye xalīfa</i> , à 40 cm de profondeur | 21. coffre <i>sandūq</i> pour objets fabriqués |
| 10. billot avec enclume <i>sangdān</i> | 22. pierre à aiguiser <i>qeyrāq</i> |
| 11. place pour la charbon <i>jā-ye zoğāli</i> | 23. section surélevée |
| 12. foyer <i>kōra</i> | 24. entrée du dépôt (3 x 1,90 m) |

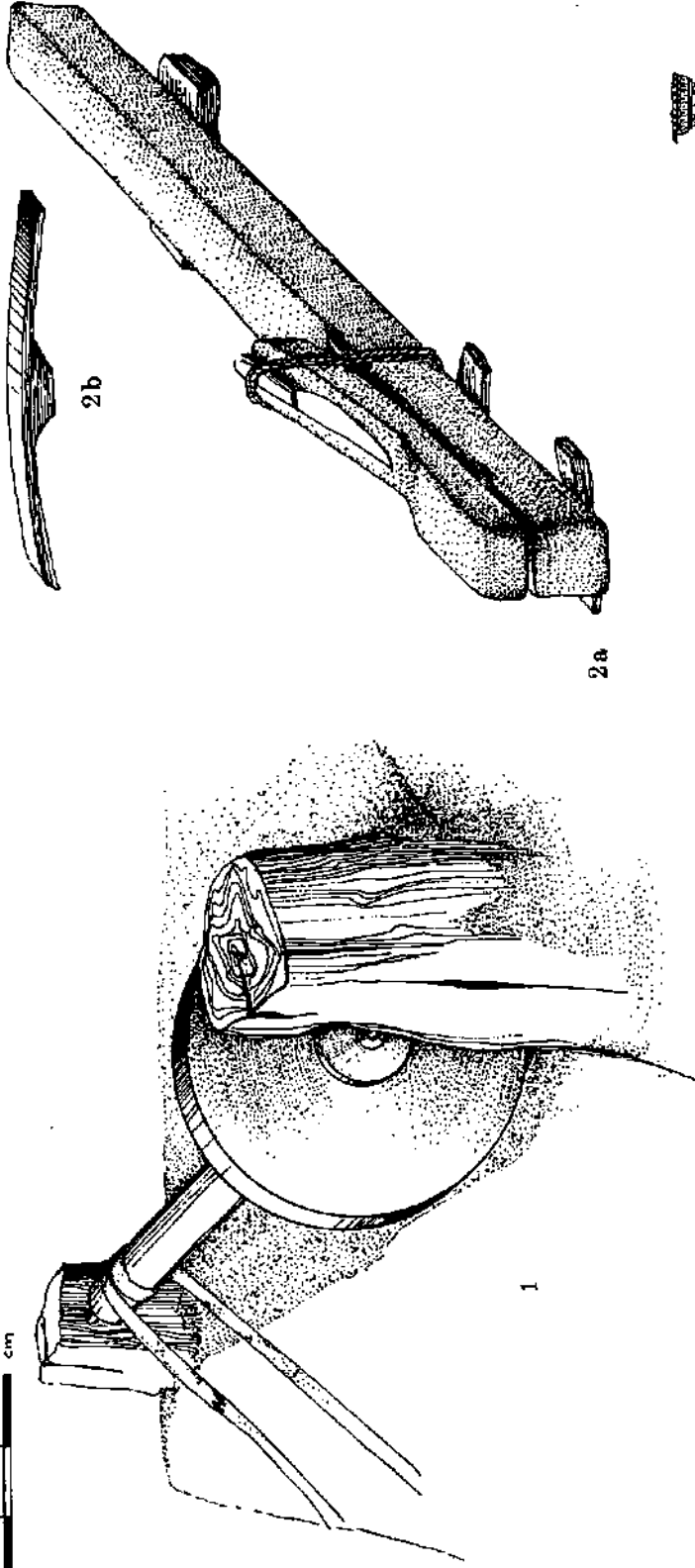
Pl. XXXI. Plan d'un atelier de forgeron-coutelier (*kārdsāz*).



- 1. *dam-e maški*
- 2. *dam-e kaš*
- 3. *dam-e šarāi dazilā*
- 4. foyer
- 5. place pour le charbon en réserve



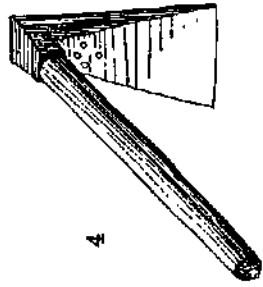
Pl. XXXII. Soufflets de forgerons.



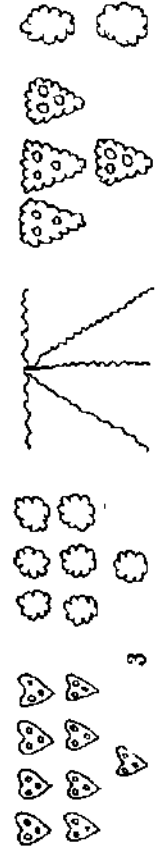
2b

2a

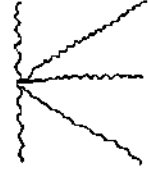
1



4



3

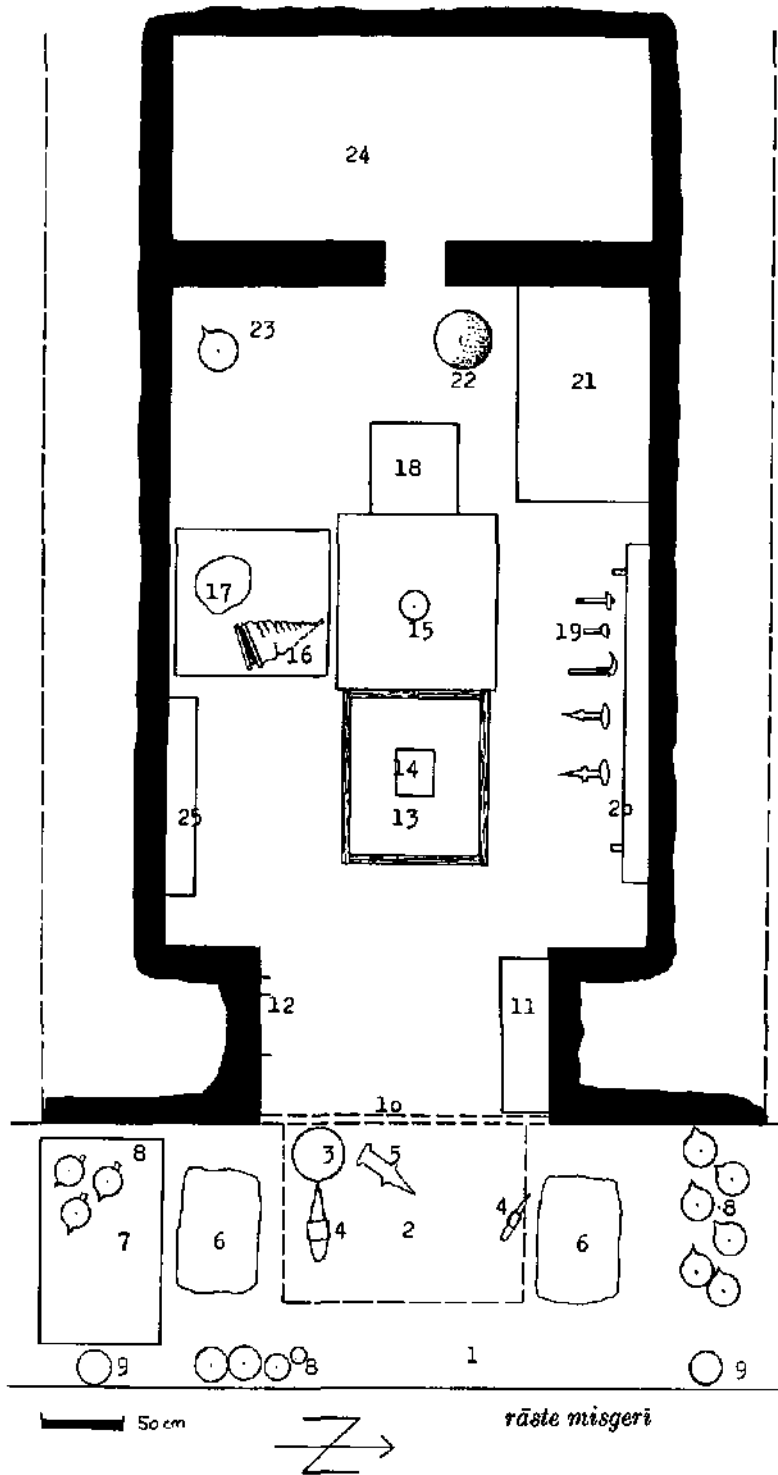


5



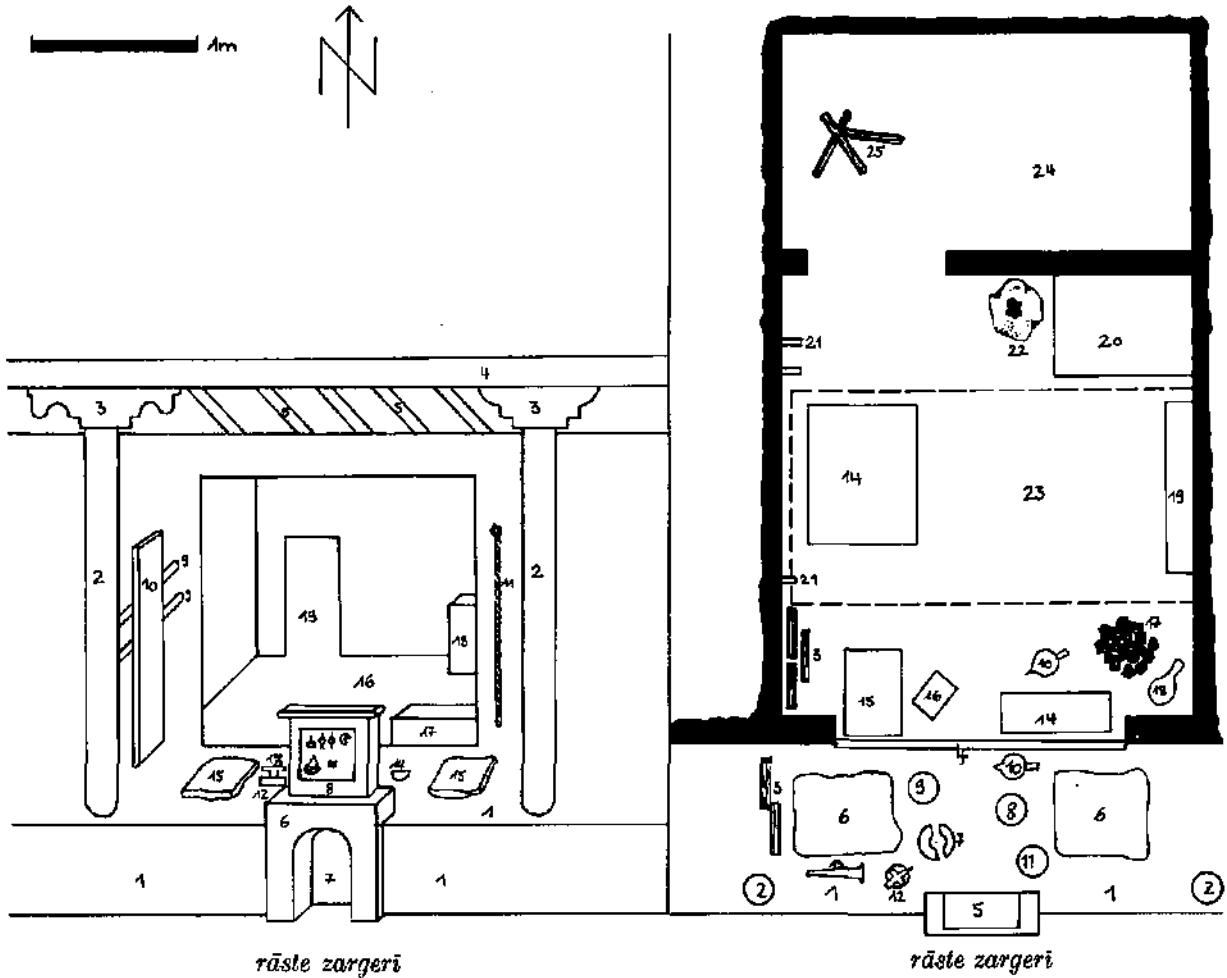
- 1. tour à aiguïser
- 2a. manche à polir
- 2b. planche à polir
- 3. marques de forgerons
- 4. herminette avec marque de forgeron
- 5. aiguïère

Pl. XXXIII. Tour à aiguïser, manche à polir avec polissoir, marques de forgerons, aiguïère.



- | | |
|---|--|
| 1. sofa à 50 cm du sol de la rue | 14. enclume <i>sangdân</i> à table carrée |
| 2. rectangle de terre meuble où on enfonce enclumes et bigornes | 15. foyer <i>kôra</i> |
| 3. billot <i>kunda</i> | 16. soufflet <i>dâm</i> |
| 4. bigornes <i>dûbîni</i> | 17. place pour l'apprenti <i>jâ-ye sāgerd</i> |
| 5. enclume <i>sangdân</i> (non en usage) | 18. charbon <i>zoğâl</i> |
| 6. coussin <i>tâsak</i> pour maître et ouvrier | 19. outils <i>asbâb</i> disposés sur le sol |
| 7. coffre de bois <i>sandûg</i> | 20. rayon de bois <i>mîna</i> portant de menus objets |
| 8. théières <i>čâyjûs</i> , marmites <i>dig</i> , etc. | 21. sofa supportant plaques de cuivre et lingots d'étain |
| 9. colonne <i>sutûn</i> soutenant le couvert de la rue | 22. large coupe <i>tağâra</i> avec eau |
| 10. rainure pour les planches de fermeture | 23. jarre <i>kûza</i> avec eau potable |
| 11. caisse à outils <i>sandûg</i> | 24. entrepôt <i>pasxâna</i> |
| 12. chevilles de bois <i>mîz</i> | 25. étagère de bois <i>qafasa</i> avec objets finis |
| 13. rectangle de terre meuble pour enclumes | |

Pl. XXXIV. Plan d'un atelier de chaudronnier.



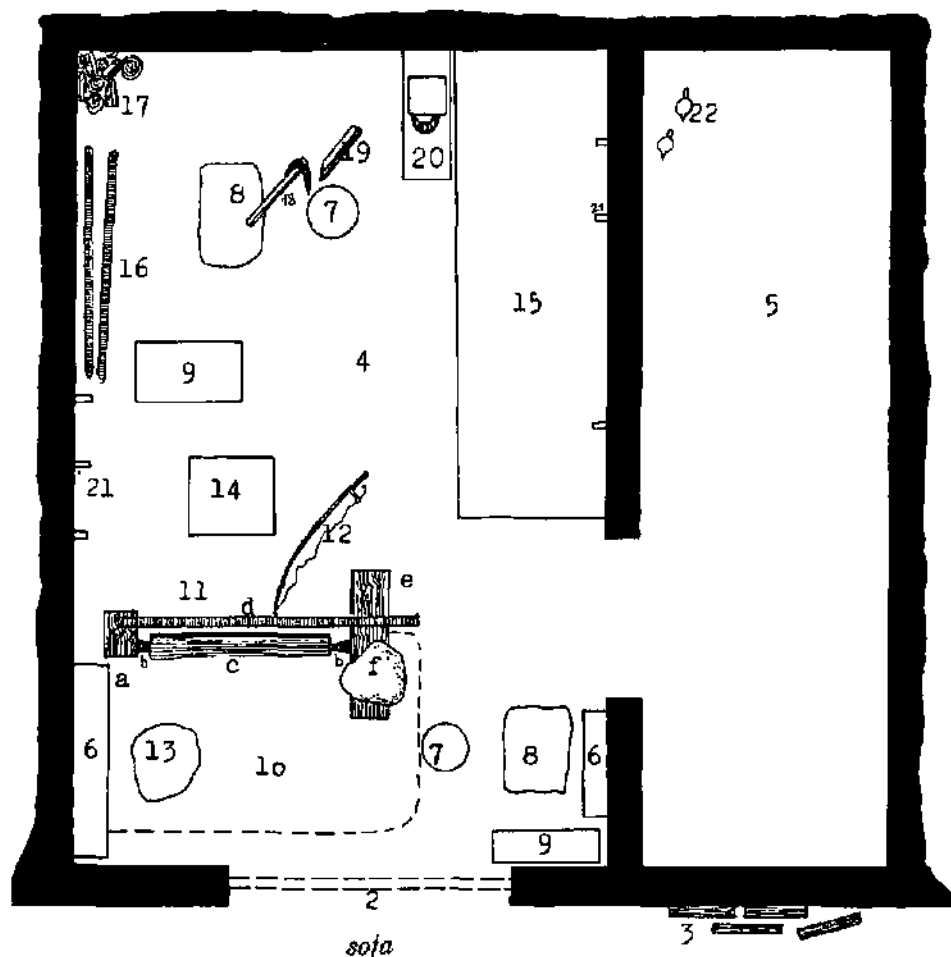
rāste zargerī

rāste zargerī

1. sofa
2. colonnes *sutūn*
3. chapiteau *bāša*
4. poutre *tīr* du couvert de la rue
5. pontrelle *destak* du couvert latéral *baranda*
6. support de vitrine en terre
7. cavité pour les chaussures *sciliparmāni*
8. vitrine *anwāri*
9. perches d'appui pour les planches de la porte
10. planches de fermeture *taxta*
11. tige métallique de fermeture *six-e dokān*
12. base *kunda*, support de la bigorne
13. bigorne *dūbinī*
14. récipient de enviro *lagan*
15. coussins *tūšak*
16. atelier *kārḫāna*
17. coffre *sandūq*
18. coffre-fort *sandūq-e bānk*
19. accès au dépôt

1. sofa
2. colonnes *sutūn*
3. planches de fermeture *taxta*
4. rainure *dān* de fermeture
5. vitrine *anwāri* sur support
6. coussins *tūšak*, place du maître
7. foyer *kōra*
8. base *kunda* pour bigorne
9. récipient *lagan* pour limaille
10. cruche à eau *kūza*
11. coupe *fām* pour décapant
12. bigorne *dūbinī*
13. chalumeau *pufak*
14. caisse *sandūq* à outils
15. caisse pour objets en travail
16. balance *tarāzū*
17. place pour le charbon *jā-ye zoḡāl*
- 18.alebasse *kadū* contenant sable pour moule
19. étagère *mīna*
20. coffre-fort *sandūq-e bānk*
21. chevilles de bois *mīx*
22. sac *būfi* avec poussière d'atelier
23. tapis de coton tissé *sātranḡi*
24. dépôt *tawilḫāna* pour combustible, etc.
25. banc à tirer *kunde simkaši*

Pl. XXXV. Plan d'un atelier d'orfèvre.



hauteur porte: 1,60 m
 hauteur sofa: 0,60 m
 hauteur boutique: 2,90 m

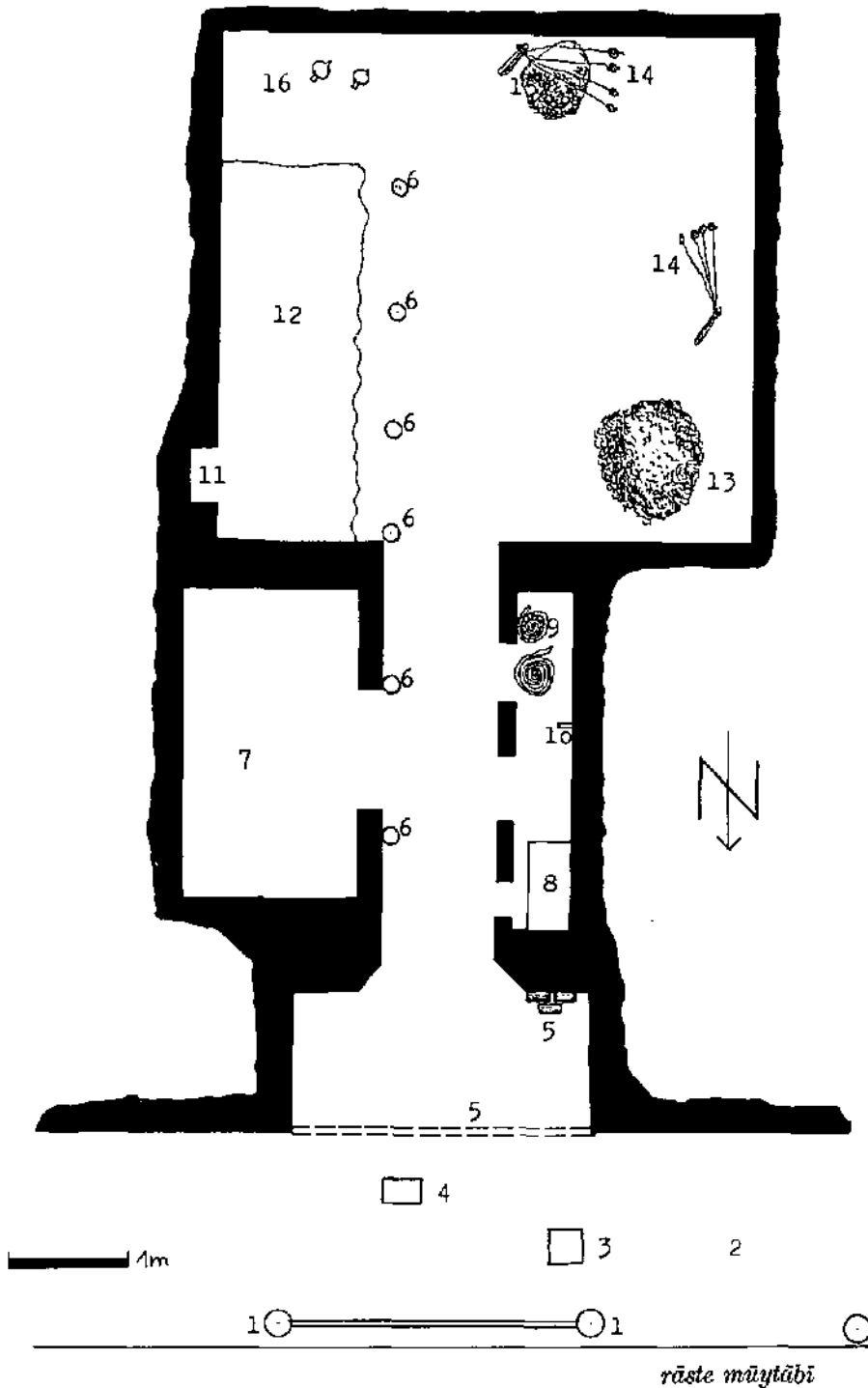
rāste āngeri

1m



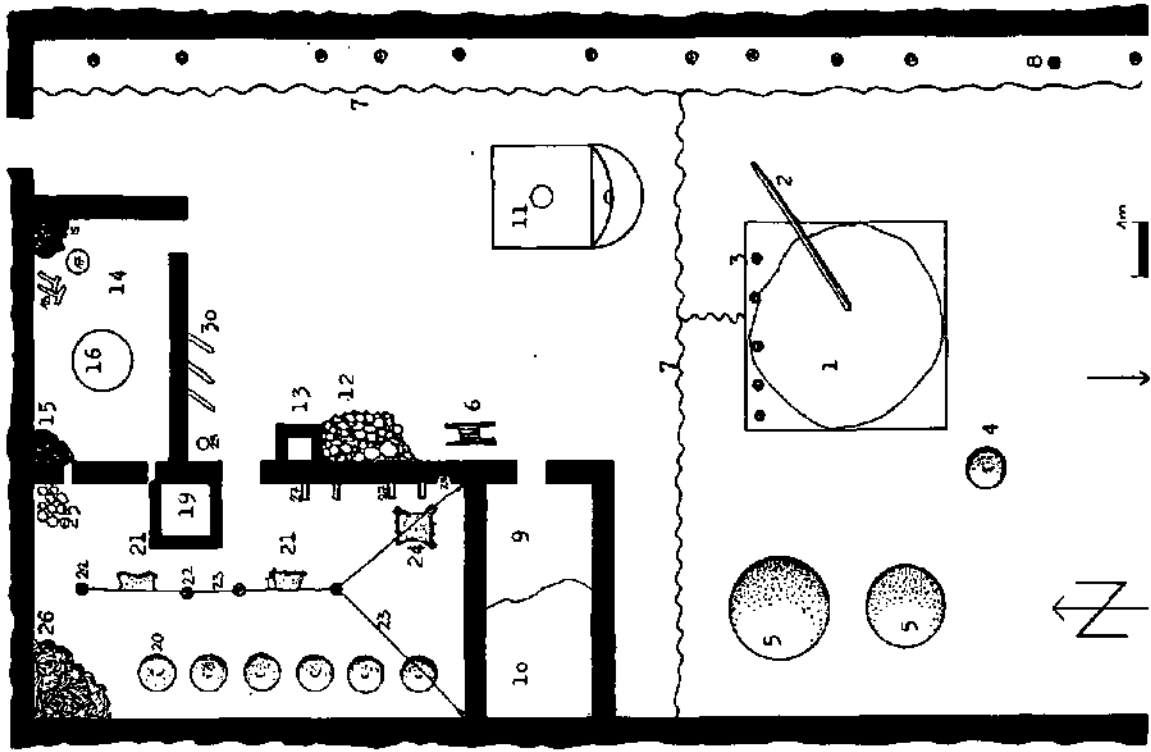
- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. colonnes <i>sutān</i> soutenant le couvert du <i>sofa</i> 2. rainure <i>dān</i> pour les planches <i>taxta</i> de fermeture 3. planches de fermeture 4. atelier <i>kārxāna</i> 5. dépôt <i>paszāna</i> 6. étagère <i>mīna</i> 7. billot <i>zērkunda</i> pour le travail à l'herminette 8. coussin <i>tūšak</i> sur lequel est assis l'artisan 9. coffre <i>sandūq</i> pour outils et couleurs 10. cavité placée devant le tour; prof. 20 cm 11. tour <i>xarātī</i> avec a) cheville de bois <i>mīz-e ēūbī</i> fichée dans le sol, b) pointe <i>mīl</i> en acier fixant, c) le bois à tourner, d) barre d'appui <i>pēškār</i> | <ol style="list-style-type: none"> e) support de bois <i>kunda-ye xarātī</i> mobile, f) pierre <i>sang</i> maintenant le support 12. archet <i>kamānča</i> avec poignée <i>qabza</i> articulée 13. tas de copeaux <i>parāta</i> 14. siège bas <i>čawki</i> du tourneur 15. natte <i>būryā</i> avec objets terminés 16. barres d'appui de rechange 17. pièces de bois 18. herminette <i>tēša</i> 19. pièce de bois travaillée à l'herminette 20. étau <i>girā</i> avec cavalier en fer 21. chevilles de bois 22. cruches à eau <i>kūza</i> |
|---|---|

Pl. XXXVI. Plan d'un atelier de tourneur sur bois.



- | | |
|--|---|
| 1. colonnes avec perche horizontale pour cordes terminées | 8. case à charbon |
| 2. sofa à 40 cm du sol | 9. cordes terminées |
| 3. place pour le sandalī | 10. cheville où est accrochée une balance |
| 4. rouet <i>čarxa</i> | 11. niche <i>tāq</i> dans le mur |
| 5. rainure pour la porte et planches de fermeture | 12. filasse préparée au fouet |
| 6. piquets de bois où l'on fixe les cordes en cours de fabrication | 13. poils de chèvre et de mouton |
| 7. dépôt pour outils, laine et poils | 14. fouet <i>tanāb-e māyzadan</i> |
| | 15. poils battus en filasse |
| | 16. cruches à eau |

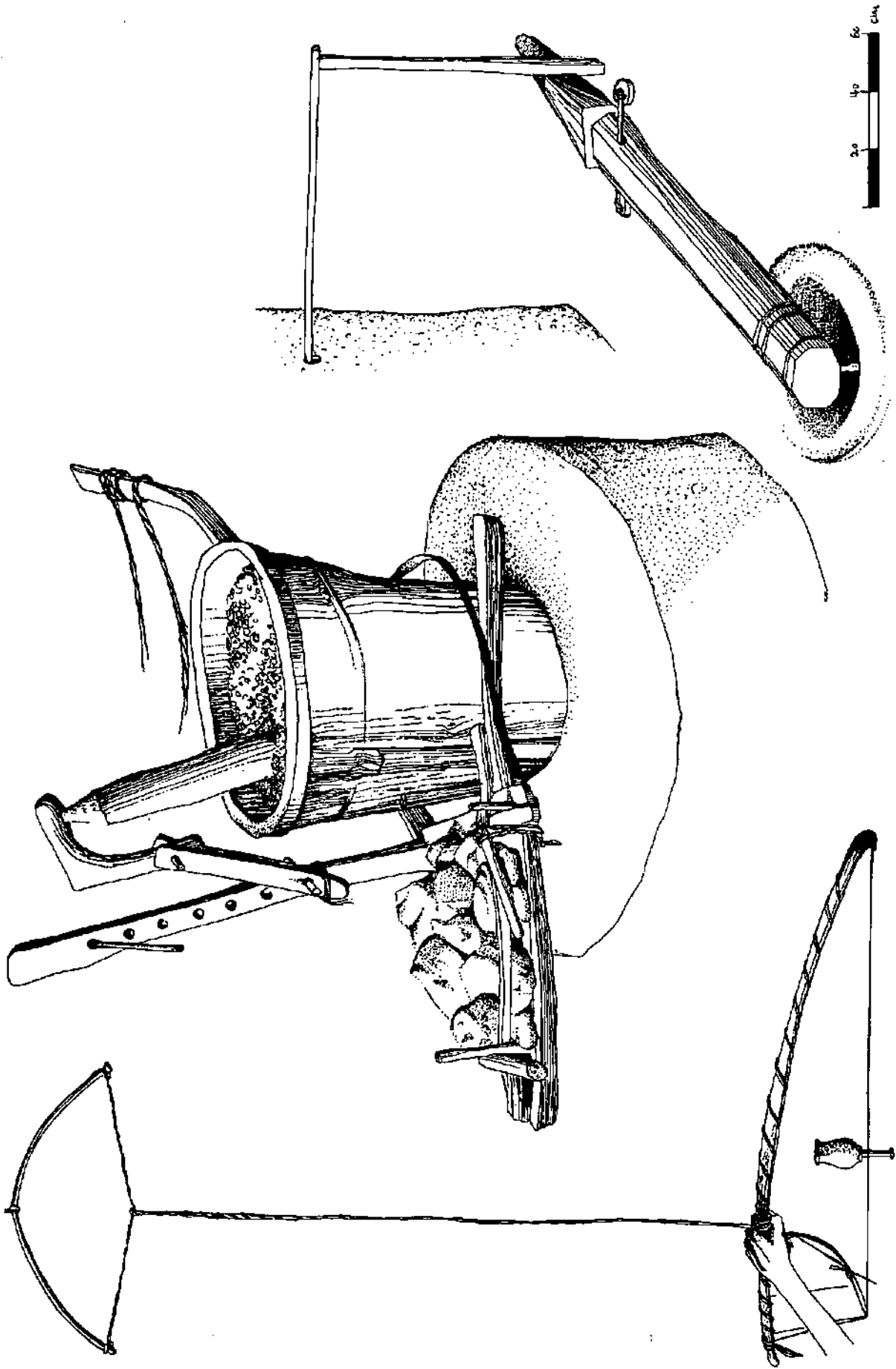
Pl. XXXVII. Plan d'un atelier de cordier.



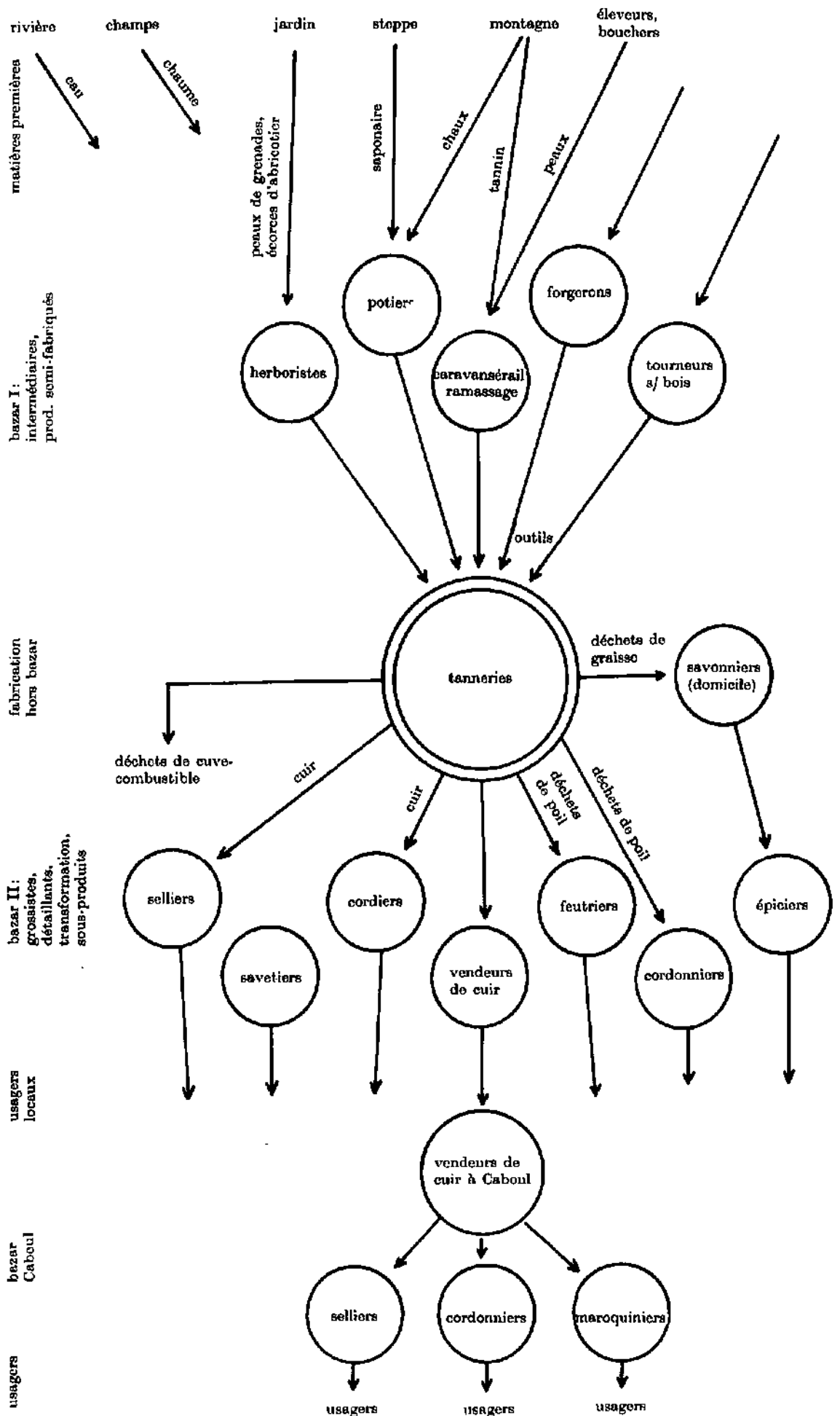
1. bassin *katiz*
2. perche *čub*
3. piquets
4. cuve où l'on prépare la saumure *šuráb*
5. cuves de pierre *sanguaw* pour le traitement à la chaux
6. civière *zambél* pour le transport des peaux
7. rigole *juj*
8. arbres
9. entrepôt à saumure *šuržana*
10. saumure *šuráb/šurnamak*
11. fumoir *džakžane*
12. combustible végétal
13. foyer *džgdán*
14. pièce où l'on broie le tannin
15. tannin (racines) *báz*
16. place de broyage du tannin *ju-ye džerkóštan*
17. mortier *ořur* en bois
18. maillets *deškob*
19. bassin alcalin *šákžžana*
20. cuve *yčém* en briques pour tannin
21. peaux à sécher
22. piliers de bois *sutžn*
23. corde *řepžn*
24. peaux de mouton préparées au sol
25. boules de déchets de tannin *žundž*
26. déchets de laine
27. chevilles de bois *miz*
28. foyer *džgdán*
- 29.seau *satel*
30. chevauxets de raclage *taržčub*

jardin: séchage

Pl. XXXVIII. Plan d'une tannerie.



Pl. XXXIX. Arc de feutrier, presse à huile, pilon à nastour.



Pl. XL. Schéma du circuit du cuir.

| catégorie | métier | en augmentation | stationnaires | en diminution | disparus |
|--------------|--|-----------------|---------------|---------------|----------|
| métoux | forgerons | | × | | |
| | chaudronniers | × | | | |
| | ferblantiers | × | | | |
| | bijoutiers | | × | | |
| | fondeurs | | | | × |
| bois | charpentiers-tourneurs | × | | | |
| cuir | cordonn. trad. | | | × | |
| | fabr. chaussures modernes | × | | | |
| | selliers | | | × | |
| | fabr. chagrin | | | | × |
| textiles | tailleurs | | × | | |
| | cordiers | | | × | |
| | teinturiers | | | × | |
| | teint. sur soie | | | | × |
| | imprimeurs s/ coton | | | | × |
| réparation | savetiers | | × | | |
| | racc. porcelaine | | | × | |
| | rép. <i>gādi</i> , montre, radio, vélo | × | | | |
| alimentation | confiseurs | | × | | |
| | tueurs | × | | | |
| | boulangers | × | | | |
| hors bazar | tanneurs | × | | | |
| | potiers | | | × | |
| | meuniers | × | | | |
| | presses à huile | × | | | |

Pl. XLI. Situation des métiers.

| Calendrier des activités hors bazar | <i>amal</i> | 21 mars-20 avril | <i>saqur</i> | 21 avril-21 mai | <i>javuzā</i> | 22 mai-21 juin | <i>sarvātān</i> | 22 juin-22 juill. | <i>asad</i> | 23 juill.-22 août | <i>sombola</i> | 23 août-22 sept. |
|-------------------------------------|--|--|---|---|--|--|--|--|--|--|--|--|
| cueillette-Fruits | combustible (broussailles, saxoul, armoises), <i>ikkār</i> (saponaire) | soins aux jardins, semences de printemps | <i>ikkār</i> (saponaire) | ase fœtide (anti-spasmodique), fèves figues, abricots | curmin, raisins (locaux), abricots amandes | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) |
| Agriculture | soins aux jardins, semences de printemps | soins aux jardins, semences de printemps | <i>ikkār</i> (saponaire) | ase fœtide (anti-spasmodique), fèves figues, abricots | curmin, raisins (locaux), abricots amandes | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) | noisson blé (monture irriguée), lin tagne) |
| Elevage | mise bas des montons <i>qurakul</i> , vente des peaux | mise bas des montons <i>qurakul</i> , vente des peaux | monte de printemps, pâture en steppe basse, vente des peaux | début pâture de montagne, apprêt des peaux de <i>qurakul</i> | début pâture de montagne, apprêt des peaux de <i>qurakul</i> | début pâture de montagne, apprêt des peaux de <i>qurakul</i> | début pâture de montagne, apprêt des peaux de <i>qurakul</i> | début pâture de montagne, apprêt des peaux de <i>qurakul</i> | début pâture de montagne, apprêt des peaux de <i>qurakul</i> | début pâture de montagne, apprêt des peaux de <i>qurakul</i> | début pâture de montagne, apprêt des peaux de <i>qurakul</i> | début pâture de montagne, apprêt des peaux de <i>qurakul</i> |
| Jeux et combats d'animaux | combat de perdrix et de cailles | combat de perdrix et de cailles | combat de perdrix et de cailles, chasses à la caille, combats de chameaux, combats d'œufs | combat de perdrix et de cailles, chasses à la caille, combats de chameaux, combats d'œufs | combat de perdrix et de cailles, chasses à la caille, combats de chameaux, combats d'œufs | combat de perdrix et de cailles, chasses à la caille, combats de chameaux, combats d'œufs | combat de perdrix et de cailles, chasses à la caille, combats de chameaux, combats d'œufs | combat de perdrix et de cailles, chasses à la caille, combats de chameaux, combats d'œufs | combat de perdrix et de cailles, chasses à la caille, combats de chameaux, combats d'œufs | combat de perdrix et de cailles, chasses à la caille, combats de chameaux, combats d'œufs | combat de perdrix et de cailles, chasses à la caille, combats de chameaux, combats d'œufs | combat de perdrix et de cailles, chasses à la caille, combats de chameaux, combats d'œufs |
| Fêtes fixes | fête du nouvel an (1 <i>amal</i>) | fête du nouvel an (1 <i>amal</i>) | fête de l'Indépendance ² (6 <i>javuzā</i>) | fête de l'Indépendance ² (6 <i>javuzā</i>) | fête de l'Indépendance ² (6 <i>javuzā</i>) | fête de l'Indépendance ² (6 <i>javuzā</i>) | fête de l'Indépendance ² (6 <i>javuzā</i>) | fête de l'Indépendance ² (6 <i>javuzā</i>) | fête de l'Indépendance ² (6 <i>javuzā</i>) | fête de l'Indépendance ² (6 <i>javuzā</i>) | fête de l'Indépendance ² (6 <i>javuzā</i>) | fête de l'Indépendance ² (6 <i>javuzā</i>) |
| Genre de vie, vie quotidienne | purge, saignée, rasage de la tête; réparation des boutiques, toits; 1ère série de repas sacrificiels (<i>rodāā</i>) ¹ | purge, saignée, rasage de la tête; réparation des boutiques, toits; 1ère série de repas sacrificiels (<i>rodāā</i>) ¹ | passage des nomades éleveurs de moutons (<i>karda-kārī</i> ; passage des <i>jōgī</i> (v. p.) ; fin des <i>sandalī</i> | passage des nomades éleveurs de moutons (<i>karda-kārī</i> ; passage des <i>jōgī</i> (v. p.) ; fin des <i>sandalī</i> | passage des moutons pâturés d'été montagnards Badakh. shān; apprentis et bousiquiers pauvres aux moissons. | passage des moutons pâturés d'été montagnards Badakh. shān; apprentis et bousiquiers pauvres aux moissons. | passage des moutons pâturés d'été montagnards Badakh. shān; apprentis et bousiquiers pauvres aux moissons. | passage des moutons pâturés d'été montagnards Badakh. shān; apprentis et bousiquiers pauvres aux moissons. | passage des moutons pâturés d'été montagnards Badakh. shān; apprentis et bousiquiers pauvres aux moissons. | passage des moutons pâturés d'été montagnards Badakh. shān; apprentis et bousiquiers pauvres aux moissons. | passage des moutons pâturés d'été montagnards Badakh. shān; apprentis et bousiquiers pauvres aux moissons. | passage des moutons pâturés d'été montagnards Badakh. shān; apprentis et bousiquiers pauvres aux moissons. |

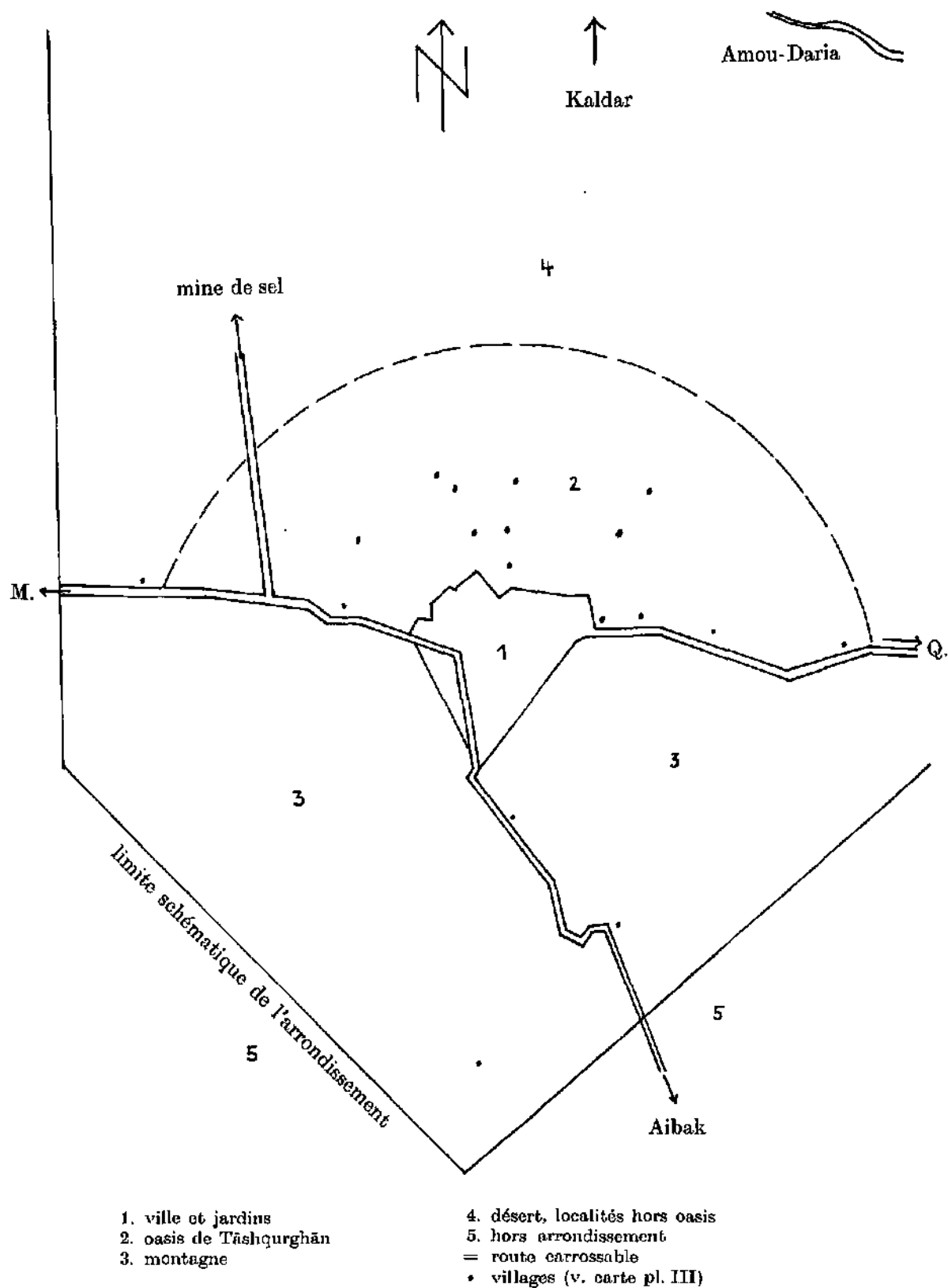
¹ action de grâces sous forme de repas offert aux pauvres

² victoire sur les Anglais en 1919; célébration au moment du *javuzā* (litt. fête)

| | | | | | | |
|-------------------------------------|--|---|--------------------------------------|--|----------------------------------|--|
| Calendrier des activités hors bazar | <i>mitân</i> 23 sept.-22 oct. | <i>aqrab</i> 23 oct.-21 nov. | <i>qarab</i> 22 nov.-21 déc. | <i>jadî</i> 22 déc.-20 janv. | <i>dakwa</i> 21 janv.-19 fév. | <i>kût</i> 20 fév.-20 mars |
| Cueillette-Fruits | grenades, <i>senjêt</i> , melons | grenades, melons | | combustible (broussailles, sa-xeoul, armoises) | combustible | combustible |
| Agriculture | coton; semilles d'automne | coton | 2 ^e semilles d'automne | | | |
| Elevage | vente agneaux à engraisser | retour des moutons des steppes hautes | pâturage d'hiver steppes basses | consommation des agneaux engrais-sés | | |
| Jeux et combats d'animaux | | début du <i>buzkaï</i> | combats de chiens | | | fin du <i>buzkaï</i> |
| Fêtes fixes | 22. anniversaire du roi 23. fête de la Libération | 16. jour de l'accession au trône du souverain actuel | | | | |
| Genre de vie, vie quotidienne | Transport du blé de l'aire à la ville par charneaux ornés; 2 ^e série de repas sacrificiels <i>zodâi'</i> ; 2 ^e purge; mariages, affaires | fin de la saison des mariages; réparation des machines (presses, décoret-queses, char-rues) | début de l'alimentation dite "chaud" | achat de combustible chauffage au <i>sen-dakî</i> | | paiement des impôts, préparation du <i>senza-nak</i> (bouillie de blé vert) fin de l'alimentation dite "chaude" |

1 action de grâces sous forme de repas offert aux pauvres

Pl. XLII b. Calendrier des activités extérieures au bazar.



Pl. XLIII. Provenance de la clientèle les jours de marché: aires géo-écologiques.



a) partie sud de T., vue sur le Takazar.



b) pont de brique sur la Khulmâb.



c) passerelle menant au bazar extérieur.

a) T. vu du toit du *Tim*; au sud,
le Takazar.



b) la Khulmúb au mois de juin.





e) pont de brique et route de Q.



d) *čardaryâ*.



e) *Le madrasa-ye xisti.*



f) *Marché aux bestiaux.*



a) *Gādi* devant le caravansérai de la Municipalité.



b) Marché aux bestiaux.



c) Un caravansérai du *čāraū*.



a)



b)



c)



d)



e)

a) Caravansérail du *čársū* et séchage des feutres.

b) Rue du *čársū*.

c) Marché des vendeurs de riz.

d) Rue des vendeurs de nattes.

e) *Madāri*.



a) Entrepôt d'une compagnie colonnière.



b) Un *baqâl* du *garâj*.



c) Vendeur de beignets du *garâj*.



a) Intérieur du *Tim*.



b) Marchands de bonnets au *Tim*.



a) *Banjāra.*



b) *Bazdz.*

Pl. L.



a) *Atâr* près du *Tim*.

b) *Sofa* central du *Tim*.

c) Charpentier avec étau vertical à l'arrière-plan.

d) Cordonnier, billot et outils.

e) Barbier de *čârşî*.



a) *Tarāzūlār* pesant de l'ers au marché au riz.



b) Intérieur d'une maison de thé.



a) Atelier de forgeron, forgeage des faucilles avant les moissons.



b) Chaudronnier; à sa droite, aiguière de type germani.



c) Bijoutier avec chalumeau.